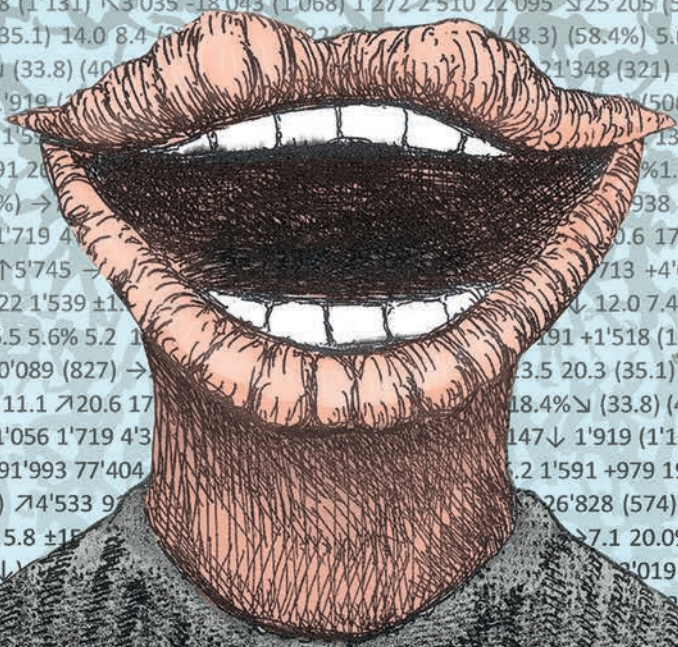


# (DÉ)CHIFFRER LES LOCUTEURS

La quantification des langues à l'épreuve  
des idéologies langagières

SOCIÉTÉS





**(DÉ)CHIFFRER LES LOCUTEURS**  
**LA QUANTIFICATION DES LANGUES**  
**À L'ÉPREUVE DES IDÉOLOGIES LANGAGIÈRES**



**PHILIPPE HUMBERT**

**(DÉ)CHIFFRER LES LOCUTEURS**  
**LA QUANTIFICATION DES LANGUES**  
**À L'ÉPREUVE DES IDÉOLOGIES LANGAGIÈRES**

**ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES**

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2022

Rue du Tertre 10

2000 Neuchâtel

Suisse

[www.aphil.ch](http://www.aphil.ch)

Alphil Diffusion

[Commande@aphil.ch](mailto:Commande@aphil.ch)

DOI: 10.33055/ALPHIL.03209

ISBN papier: 978-2-88930-467-7

ISBN PDF: 978-2-88930-468-4

ISBN Epub: 978-2-88930-469-1

Les Éditions Alphil bénéficient d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2021-2024.

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Illustration de couverture: *Linguis...matique*. Jean-Pierre Humbert, technique mixte (2022/1989)

Ce livre est sous licence :



Ce texte est sous licence Creative Commons : elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

Responsable d'édition : François Lapeyronie

Za Milku i Žan-Pjera  
*À Milka et Jean-Pierre*





## Remerciements

**L**a thèse de doctorat dont est issu ce livre est le fruit de plus de cinq années de rencontres et d'échanges passionnants. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à sa réalisation. Un immense merci à Alexandre Duchêne pour son suivi assidu. Par ses conseils, ses défis, son écoute, son soutien moral, son enthousiasme et son exigence intellectuelle, il a su créer les conditions propices aux analyses et à la rédaction de cette étude. Je tiens aussi à remercier Renata Coray avec qui j'ai eu le privilège de partager tout le travail ethnographique collectif au quotidien durant le projet de recherche. Je remercie chaleureusement les collaborateurs et collaboratrices de l'OFS (dont je ne peux malheureusement pas citer les noms, mais ils et elles se reconnaîtront) pour leurs précieux conseils, leur disponibilité et leur générosité. Je remercie aussi les employés et la direction de «l'Institut de recherche sociale» (SFI) pour leur accueil et leur collaboration. Un grand merci aux neuf experts et expertes anonymes qui ont pris le temps de me recevoir et de répondre à mes questions. Je remercie encore les dix collaboratrices et collaborateurs avec qui j'ai eu la chance de travailler durant différentes étapes du projet de recherche: Vera Prosdocimo, Julia Valle, Yohan Bühler, Barbla Etter, Bettina Blatter, Laura Hodel, Christopher Huguenin, Judith Berger, Mirjam Andexlinger et Francesco Screti.

Cette étude a bénéficié d'un soutien Doc.Mobility du Fonds national suisse de la recherche scientifique (n° 181377). Grâce à cette bourse, j'ai pu rédiger durant six mois la première version de ma thèse dans des conditions idéales à l'Universidad Autónoma de Madrid. Un grand merci

à Luisa Martín Rojo pour son accueil exceptionnel à Madrid, notamment au sein du groupe MiRICO. Je remercie également Júlia Llompart, Jacqueline Urla et Jennifer Leeman pour nos échanges enrichissants. Merci aussi à l'Institut de plurilinguisme de Fribourg d'avoir aménagé des espaces pour la réalisation de la thèse. C'est en ces lieux que le plus gros du travail a été accompli et c'est aussi grâce au soutien moral et intellectuel de mes compagnon-ne-s de doctorat que j'ai tenu le cap. Je remercie tout particulièrement Zorana Sokolovska pour son support technique et moral du début à la fin. Je remercie également les sociolinguistes, linguistes et autres artistes satellitaires ou constitutifs de l'Institut. Merci aussi à Daniel Elmiger et Anita Thomas pour leur flexibilité et leur soutien à des moments spécifiques de cette thèse.

Les commentaires du jury ont contribué à améliorer la qualité du livre que vous tenez dans les mains. Mes sincères remerciements à Alexandre Duchêne, Luisa Martín Rojo et Bruno Maurer pour avoir lu et mis ma thèse à l'épreuve!

Un grand merci à ma chère relectrice et à mes chers relecteurs! En plus de m'encourager, ils ont pris le temps de relire des chapitres: Alain Guerry, Tibère Schweizer, Alessio Christen, Emeline Beckmann et Yves Berset. Je remercie chaleureusement aussi les éditions Alphil pour l'excellent travail éditorial dans toutes les étapes de la production de ce livre.

*Last but not least*, je remercie mes parents pour leur soutien, leur bienveillance et leurs encouragements. Merci à mes frères, mes neveux et ma nièce ainsi que ma belle-famille du Tessin pour leur intérêt (et leur inquiétude?) dans cette entreprise un peu folle de doctorat. L'expression de ma profonde gratitude va à Christine Reber pour sa patience, sa tendresse, son humour, sa perspicacité et son soutien inconditionnel, dans les meilleurs moments comme dans les pires. Merci aussi à Paul et Gabriel pour leur soutien moral et affectif... de jour comme de nuit.

## Glossaire des abréviations

### Acronymes concernant des éléments anonymisés dans la recherche

|           |   |
|-----------|---|
| SFI A/B/C | nom fictif de l'institut de sondage (Sozialforschungsinstitut). Les lettres renvoient à leur situation géographique dans une région linguistique: A = Suisse francophone, B = Suisse germanophone, C = Suisse italophone. |
| AE/AS     | enquêteur/superviseur en Suisse romande (A)   |
| BE/BS     | enquêteur/superviseur en Suisse alémanique (B)  |
| CE/CS     | enquêteur/superviseur en Suisse italophone (C)  |
| AVC/AC    | vice-chef/chef en Suisse romande (A)  |
| BVC/BC    | vice-chef/chef en Suisse alémanique (B)   |
| CVC/CC    | vice-chef/chef en Suisse italophone (C)   |
| PC/ZP/PT  | personne cible/Zielperson/persona targa   |

### Acronymes d'institutions publiques et d'éléments récurrents

|      |                                       |
|------|---------------------------------------|
| BCMS | Bosniaque, croate, monténégrin, serbe |
| CATI | Computer-assisted telephone interview |

|         |   |
|---------|---|
| CECR    | Cadre européen commun de référence pour les langues   |
| CORSTAT | Conférence suisse des offices régionaux de statistique  |
| CSP     | Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme   |
| DFI     | Département fédéral de l'Intérieur  |
| ELRC    | Enquête sur la langue, la religion et la culture  |
| GA      | Groupe d'accompagnement   |
| ODM     | Office fédéral des migrations   |
| OFC     | Office fédéral de la culture  |
| OFIAMT  | Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail                                    |
| OFS     | Office fédéral de la statistique  |
| OLSI    | Osservatorio linguistico della Svizzera italiana (Observatoire linguistique de la Suisse italienne) |
| PNR     | Plan national de recherche  |
| POL     | Comité de pilotage  |
| RFP     | Recensement fédéral de la population  |
| RS      | Relevé structurel   |
| SECO    | Secrétariat d'État à l'économie   |
| SEM     | Secrétariat d'État aux migrations   |
| USTAT   | Office cantonal de la statistique du Tessin   |

## Introduction

---

# Pour une exploration des coulisses de la quantification des langues

## 1. Des nombres qui façonnent notre expérience de la réalité sociale et linguistique

Les nombres sont partout. Ils déterminent la manière dont nous voyons le monde, conditionnent nos opinions et nos comportements en société, au point que nous cherchons parfois à agir sur eux afin d'en moduler le sens ou les atours. En naviguant sur internet, on trouve ainsi des statistiques sur tout, même sur des phénomènes aussi subjectifs que le « bonheur ». Considérés comme des baromètres objectifs, comme le résultat d'instruments de mesure scientifiques capables de saisir tous les aspects de la société, les nombres sont arrangés sous forme de tableaux statistiques, de diagrammes, de cartes ou d'infographies colorées. Les données statistiques ont quelque chose de « séduisant », pour reprendre le terme utilisé par Merry (2016); elles permettent de représenter un phénomène de société souvent fort complexe en un instantané de nombres que tous comprennent plus ou moins facilement. Les mêmes qui les critiquent pour leur manque de finesse et leur reprochent de ne pas véritablement représenter la complexité de la réalité recourent tout de même aux nombres pour se faire une idée d'un sujet ou évaluer l'ampleur d'un problème, voire contester la valeur des données chiffrées à l'aide d'autres données. Derrière chaque statistique on trouve un

raisonnement propre à ses consommateurs et à ses producteurs, mais aussi une volonté de transformer notre vision du monde et d’agir sur une réalité sociale, voire linguistique.

En Suisse, la statistique des langues est emblématique d’une certaine image de la nation. Depuis plus de 150 ans, la statistique officielle des langues parlées par la population est utilisée pour dessiner les contours des territoires linguistiques, comme sur la carte de 1881 (voir figure 1 ci-après). Malgré des variations graphiques plus ou moins importantes (Humbert, 2018), jusqu’en 2000, il est aisé d’identifier les territoires linguistiques et les zones frontières entre les locuteurs. Les quatre langues nationales semblent épouser les formes géographiques naturelles du territoire; des groupes de locuteurs y sont dépeints de façon plus ou moins homogène. On dirait parfois que leur habitat a été conditionné par la présence d’obstacles géologiques. Les francophones s’arrêtent ainsi d’un côté d’une rivière; de l’autre côté, les «Suisse allemands». Les italophones se trouvent essentiellement derrière – ou devant? – une barrière montagneuse que l’on appelle «les Alpes». Cette représentation cartographiée est désormais implantée dans l’imaginaire national et trouve un écho dans le vocabulaire des habitants. En témoignent les expressions utilisées par les francophones pour désigner les germanophones habitant «outre-Sarine» (du nom de la rivière symbolisant les limites entre le français et l’allemand), ou les références faites au tunnel du Gothard pour signifier le passage entre les parties germanophone et italophone de la Suisse. Aujourd’hui, la carte des langues nationales est encore adaptée et utilisée par divers organes institutionnels de l’État fédéral, ainsi Présence Suisse<sup>1</sup> ou encore la Chancellerie fédérale<sup>2</sup>. Or, depuis une dizaine d’années, il n’est plus possible à l’Office fédéral de la statistique (OFS), l’organe responsable de la quantification officielle des langues en Suisse, de réaliser ces cartes statistiques avec la même précision.

<sup>1</sup> Présence Suisse est chargée de promouvoir une image valorisante de la Suisse à l’étranger. Voir ainsi l’infographie «Nous parlons “suisse”», <https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr/home/gesellschaft/sprachen/die-sprachen---fakten-und-zahlen.html> (consulté le 16.11.2020).

<sup>2</sup> Brochure *La Confédération en bref*, ainsi que ses archives de 2006 à 2020 disponibles en ligne ici: <https://www.bk.admin.ch/bk/fr/home/documentation/la-confederation-en-bref.html> (consulté le 16.11.2020)

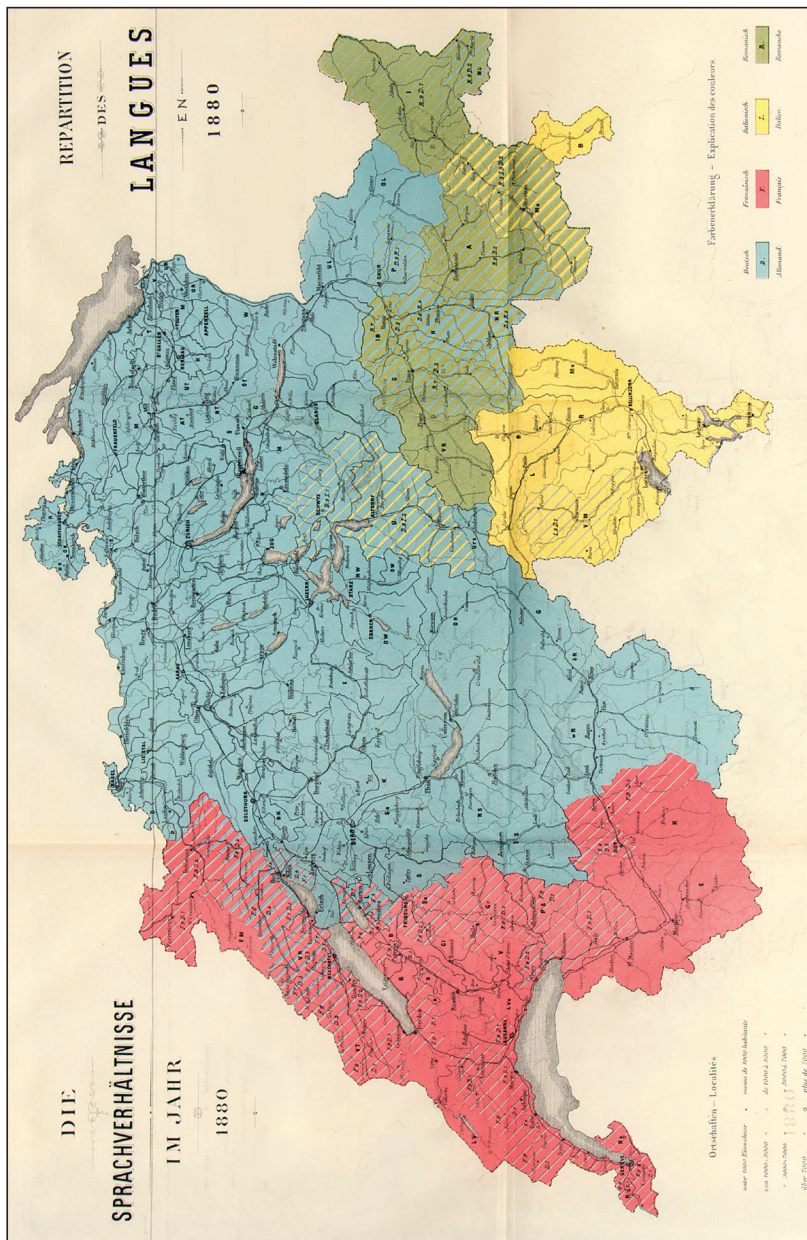


Figure 1. Carte de la répartition des langues en Suisse en 1880. Statistisches Bureau (1881), photographie de Baptiste Cochard. HEP|PH FR 2017. Légende des couleurs: en bleu: allemand; en rouge: français; en jaune: italien; en vert: romanche.



Sur cette carte, les nombres sont utilisés pour clarifier l'espace : c'est à partir des résultats statistiques du recensement de la population que chaque commune est coloriée en fonction de la dominance linguistique de son territoire. La carte statistique permet ainsi de simplifier la complexité des relations sociolinguistiques en partant de l'idée que chaque locuteur se caractérise par une seule « langue maternelle ». Cette conception des locuteurs est devenue aujourd'hui problématique tant sur le plan scientifique que politique : certains habitants déclarent savoir plus d'une langue et le gouvernement fédéral tend à promouvoir le plurilinguisme, à valoriser une certaine vision de la diversité linguistique (Duchêne et Del Percio, 2014; Del Percio, 2016).

Dans le prolongement de débats engagés principalement au cours des années 1980, les pratiques de quantification des langues ont profondément évolué en 2010. Elles offrent désormais à la population la possibilité d'indiquer plusieurs langues – voire des dialectes – et permettent de sonder une plus grande variété de situations linguistiques que ce n'était le cas avec la seule « langue maternelle » jusqu'en 1980. Toutefois, la production de ces données est devenue de plus en plus complexe et technique, car elle est conditionnée par l'idée qu'il n'est plus nécessaire de poser une question à toute la population pour obtenir des résultats, puisqu'il existe des techniques scientifiques autorisant la récolte d'informations plus détaillées à partir d'échantillons moins nombreux et moyennant des frais réduits pour l'État. Ces implications méthodologiques sont fondées sur des arguments scientifiques et politiques, avec des conséquences sur le potentiel et les limites d'interprétation des statistiques linguistiques (voir le chapitre 3).

Réalisée pour la première fois en 2014, l'Enquête sur la langue, la religion et la culture (ELRC) s'inscrit dans ce changement de paradigme. Son objectif est de produire des statistiques inédites concernant la diversité linguistique, d'explorer quantitativement des pratiques langagières de manière plus détaillée et nuancée que ne peut le faire le Relevé structurel (RS), l'héritier des Recensements fédéraux de la population (RFP) dont les chiffres permettaient autrefois de dessiner avec précision les aires linguistiques du pays (figure 1). L'un des objectifs fondamentaux du module « langue » de l'ELRC est de fournir des données sur le plurilinguisme individuel, d'interroger quantitativement les détails des compétences et pratiques linguistiques de la population en posant plus de questions qu'il n'est possible avec le RS. L'ELRC s'intéresse aux langues et aux dialectes utilisés au foyer, au travail (en distinguant les modalités d'usages linguistiques pour lire, écrire et/ou parler), avec les amis, pour regarder la télévision, pour lire, etc. Autant de situations linguistiques



destinées à fournir des informations sur des phénomènes que même les sociolinguistes quantitativistes ont des difficultés à quantifier. Après plus d'un siècle, pourquoi l'OFS veut-il sonder avec autant de détails le plurilinguisme de la population ? Quel intérêt y a-t-il aujourd'hui à produire une nouvelle vision quantifiée de la diversité linguistique, à modifier si profondément des pratiques de quantification pour y parvenir ? Au regard d'autres expériences étudiées dans la littérature scientifique et dans une perspective sociolinguistique *critique*, c'est à partir de ces interrogations que je propose d'articuler la problématique et les objectifs de cette étude.

## 2. Problématique et objectifs

La Suisse n'est pas le seul pays producteur de chiffres sur les langues. Toute statistique des langues s'inscrit dans un processus de production propre aux conditions de son contexte politique et scientifique. D'un bout à l'autre de la chaîne méthodologique qui conduit à la quantification des langues, statisticiens, chercheurs, (socio)linguistes, responsables politiques ou institutionnels, représentants de minorités ainsi que tant d'autres acteurs et actrices interagissent dans le but de légitimer ou de contester l'une ou l'autre étape. Les raisonnements alimentant ces débats reflètent une certaine conception du monde, des intérêts à voir certaines langues ou groupes de locuteurs valorisés ou exclus à travers les chiffres dans le but de légitimer des pratiques sociales et langagières. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les statistiques sur les langues sont considérées comme des preuves objectives servant à légitimer des actions politiques et économiques, principalement dans le but de créer les fondements statistiques façonnant l'identité de la nation et de ses citoyens. Le processus de production de ce savoir quantifié sur les langues s'inscrit ainsi dans des débats politiques parfois houleux, voire dans de vifs conflits. Par exemple, le recensement de la «*langue d'usage courant*» suscite l'ire des minorités linguistiques slaves en Autriche ; celles-ci reprochent au gouvernement de volontairement valoriser les usages de l'allemand – la langue du commerce et de l'administration – au détriment du tchèque, du slovaque ou du morave. Les minorités linguistiques exigent alors un recensement de la «*langue maternelle*» afin de favoriser l'émergence de l'identité de ses locuteurs à travers les chiffres. Des tensions similaires se manifestent sous d'autres formes dans différents pays, où des minorités linguistiques comme les Basques ou les Québécois s'approprient l'outil statistique dans le but de développer des techniques de quantification

toujours plus élaborées, avec pour objectif de récolter des preuves statistiques susceptibles d’asseoir leurs revendications politiques. La production d’un savoir statistique sur les langues est ainsi constamment associée à des enjeux de pouvoir politique impliquant des processus d’inclusion ou d’exclusion de langues et de locuteurs (voir le chapitre 1).

Les débats méthodologiques et politiques des situations que je viens d’évoquer renvoient systématiquement à des défis épistémologiques fondamentaux en sciences du langage, qui soulèvent des questions scientifiques apparemment impossibles à résoudre sans provoquer des débats sociopolitiques : qu’est-ce qu’une langue ? Qu’est-ce qu’un dialecte ? Qu’est-ce qu’un locuteur bilingue ? Comment relever ces caractéristiques sociolinguistiques de manière « *objective* » ? Tant de questions qui peinent à susciter un consensus universel au sein des sciences du langage, du moins dans le champ de la sociolinguistique. Il n’est d’ailleurs pas rare que des linguistes critiquent la fiabilité de statistiques officielles sur les langues, leur reprochant de ne pas être représentatives d’une certaine réalité sociolinguistique qu’ils considèrent bien plus complexe. Curieusement, ces mêmes linguistes peuvent être conduits à utiliser les nombres qu’ils critiquent pour schématiser le contexte sociolinguistique de leur terrain de recherche. Un phénomène récurrent lors de congrès scientifiques où des linguistes – dont je fais partie – commencent leur présentation par une citation de chiffres extraits de sources encyclopédiques en ligne comme Wikipédia ou Ethnologue, afin d’expliquer à leur audience à quoi se résume la diversité des langues de la région ou du pays qu’ils explorent. Même critiqués, ces nombres transforment notre perception d’une réalité sociolinguistique et tendent à orienter notre regard sur des terrains de recherche.

Alors comment faire pour quantifier des phénomènes que les chercheurs ne parviennent pas à définir de manière univoque ? Cet ouvrage explore ce défi épistémologique sur le terrain de la statistique officielle suisse à travers une approche sociolinguistique *critique* et non pas dans la perspective d’une étude qui viserait à améliorer la manière de quantifier la diversité linguistique. Mon travail n’a pas pour objectif de critiquer le manque de justesse ou de fiabilité des nombres. Il ne s’agit en aucun cas de juger la qualité du travail des statisticiens de l’OFS, ni d’évaluer la pertinence ou la fiabilité des résultats qu’ils produisent. S’engager dans pareille entreprise serait présomptueux à défaut de disposer des compétences d’un statisticien. Il est important de le préciser, car il m’est arrivé que certains chercheurs me demandent des conseils de bonne pratique en matière de statistiques linguistiques. Ce genre d’information ne figure pas ici.

L'objectif de cette étude est d'explorer les coulisses de la quantification des langues en tant que lieu où des pratiques sociales et langagières se donnent à voir. Ces pratiques jouent un rôle plus ou moins déterminant dans le processus de quantification ; elles sont animées par des défis associés à la réalisation effective de la tâche (connaissances des techniques statistiques, des outils et des méthodes, des procédures institutionnelles, etc.) et aux conditions politiques et économiques encadrant l'ELRC (besoins et attentes de divers organes institutionnels, ressources à disposition, etc.). Il s'agit d'approfondir la perspective des statisticiens ainsi que celle des acteurs et des institutions qui participent aux différentes étapes du processus de production de savoirs statistiques sur les langues. À divers moments de l'ELRC, des individus émettent des propositions reflétant des intérêts spécifiques, énoncées dans le but d'orienter des aspects de la quantification des langues, par exemple en demandant que soit modifiée la formulation d'une question ou en suggérant d'interpréter les informations récoltées en privilégiant un mode opératoire plutôt qu'un autre. Pour guider l'ensemble de l'analyse, je cherche à répondre aux questions de recherche suivantes :

- Quels sont les intérêts scientifiques, politiques et économiques qui conditionnent le processus de quantification de la diversité linguistique ?
- Quels sont les discours qui contribuent à coordonner les pratiques de quantification des langues et à réguler les comportements sociaux et linguistiques des locuteurs quantifiés ?
- Que signifie quantifier le plurilinguisme dans le contexte d'une statistique officielle nationale ?

Au fil d'une exploration chronologique de chaque étape de la création des nombres, il est possible d'analyser les conditions de production ainsi que les discours scientifiques, politiques et économiques qui façonnent (ou non) le processus de quantification. Ces discours se manifestent entre autres dans des discussions entre statisticiens, chercheurs, représentants d'institutions politiques ou d'organismes gouvernementaux, mais aussi lors de conversations entre les enquêteurs et les répondants qui négocient l'insertion des réponses au questionnaire sur les langues. Le traitement de ces questions de recherche suit une démarche généalogique et interactionnelle visant à comprendre le processus de quantification comme un ensemble de pratiques coordonnées au sein de l'OFS et dépendant de collaborations externes à l'institution. Cette analyse a été rendue possible par un projet de recherche réalisé dans le cadre d'une collaboration entre

l'OFS et le Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme (CSP). C'est à partir de la méthodologie et des données récoltées à l'occasion de ce projet que s'articule mon travail (voir chapitre 2). Avant d'analyser les étapes de la création du module sur les langues, le chapitre 3 reviendra sur l'histoire sociale de la statistique officielle des langues en Suisse, afin de situer l'ELRC 2014 en tant qu'enquête tributaire d'une série de changements méthodologiques associés à l'émergence de débats sur la gestion politique de la diversité linguistique. Les chapitres 4 à 6 proposeront un «zoom» sur trois étapes fondamentales de la production des nombres sur les langues de l'ELRC: la création du questionnaire du *computer-assisted telephone interview* (CATI) permettant de récolter les informations sur les langues (chapitre 4); la récolte des données *via* les CATI (chapitre 5); le traitement et l'interprétation statistique des données récoltées durant les CATI (chapitre 6).

## Chapitre I

---

### Pour une étude sociolinguistique critique de la quantification des langues

**P**ourquoi se met-on à quantifier les langues? Et si on ne le fait pas, pourquoi décider que la catégorie «langue» ne mérite pas sa statistique? La littérature scientifique fournit un certain nombre de réponses à ces questions et permet d’esquisser des pistes concernant le terrain de la Suisse (section 1). Après un aperçu de l’état de la recherche dans divers domaines des sciences humaines et sociales, des jalons théoriques et conceptuels seront posés pour renforcer l’ancrage disciplinaire de cette étude dans le champ de la sociolinguistique *critique* (section 2). Trois concepts principaux y seront présentés – gouvernementalité, idéologies langagières et discours – qui serviront de grille de lecture des actes visant à déchiffrer les locuteurs (identifier, catégoriser et décrire leurs pratiques langagières) et à les chiffrer (leur attribuer un nombre, essayer d’en évaluer l’ampleur à l’aide de chiffres, etc.). Finalement, la section 3 présentera les objectifs de chaque chapitre et leur articulation dans l’ensemble de cet ouvrage.

## **1. (Dé)chiffrer les langues, dialectes et locuteurs : des tensions épistémologiques aux conséquences sociopolitiques et linguistiques**

Dans la littérature, la production des statistiques de population est souvent présentée comme le fruit d'une collaboration entre science et politique, qui aurait trouvé son essor lors de la construction des États-nations durant le XIX<sup>e</sup> siècle. La statistique est fortement ancrée dans des processus décisionnels liés à la redistribution de ressources économiques et politiques. La section 1.1 clarifiera les tensions épistémologiques de la quantification en tant que pratique sociale et offrira un bref aperçu de l'évolution sociohistorique de la statistique des populations en tant que discipline scientifique associée à l'économie politique. Dans le prolongement de cette lecture de la littérature, la section 1.2 abordera les défis associés à la production de statistiques sur les langues et sur les locuteurs dans le monde. À la lumière des recherches empiriques et théoriques abordées, la section 1.2.3 identifiera plus précisément les principaux enjeux scientifiques et politiques en rapport avec la production de statistiques officielles sur le plurilinguisme dans le cadre du contexte historique, politique et sociolinguistique du terrain de recherche étudié, à savoir la Suisse.

### **1.1. Quantification et statistique : agir sur le monde à travers les nombres**

La littérature scientifique problématisant les fondements épistémologiques et l'ancrage socio-historique de la quantification et de la statistique regroupe des auteurs issus de disciplines variées: philosophie, mathématiques, sociologie, anthropologie sociale, etc. On trouve parmi ces auteurs des statisticiens «praticiens» (ainsi Desrosières et Hacking), mais aussi des chercheurs ayant observé les pratiques de ces experts en tant que phénomène social (p. ex. Porter et Merry). Il subsiste parfois une confusion entre les termes «quantification» et «statistique», ces mots étant aussi tributaires de grandes variations sémantiques et pragmatiques en fonction des périodes, des régions du monde, des disciplines scientifiques, ou encore des courants épistémologiques qui s'y réfèrent (Desrosières, 2008, 2010; Hacking, 1991, 2007). Bien que leurs usages se complètent, ces

deux mots ne renvoient pas exactement aux mêmes pratiques ni aux mêmes concepts. Dans cet ouvrage, on considère d'un côté, la *quantification* comme le processus sociocognitif de transformation de phénomènes sociaux en nombres (voir section 1.1.1); et de l'autre, la *statistique* comme une discipline et une méthode, se servant principalement de données quantifiées sur la population et trouvant son essor dans de nombreux domaines scientifiques, administratifs et économiques (voir section 1.1.2).

### **1.1.1. La quantification : de la simplicité des nombres à la complexité de leur production**

Dans une perspective sociologique, quantifier c'est «*exprimer et faire exister sous une forme numérique ce qui, auparavant, était exprimé par des mots et non par des nombres*» (Desrosières, 2008, p. 10). Ce processus s'articule en deux étapes : il faut d'abord se mettre d'accord sur des conventions, déterminer des règles socialement admises concernant les manières de quantifier, pour ensuite pouvoir mesurer en fonction de ces conventions (Desrosières, 2008, p. 10-12). Pour Desrosières, la quantification n'est pas une manière de représenter le monde, mais un processus sociocognitif de création et de transformation permettant d'en fournir une autre image à travers les nombres (Desrosières, 2008, p. 11).

La quantification a pour objectif de rendre des concepts intelligibles de façon universelle à travers un instantané de nombres, transcendant tout particularisme régional, religieux, social ou culturel. C'est ce qui rend la quantification si «*séduisante*», pour reprendre un terme utilisé par Merry (2016) : les longs débats méthodologiques complexes – impliquant aussi des désaccords et des divergences de vues entre experts – ne transparaissent pas des catégories statistiques et des résultats diffusés sous forme de chiffres, diagrammes et cartes. Dans sa quête d'objectivité, la quantification produit un effet d'autorité et de vérité scientifique : ce sont les nombres qui parlent et non des intuitions subjectives (Merry, 2016 ; Porter, 1995).

Les nombres permettent ainsi de classer, de hiérarchiser et de comparer des phénomènes sociaux, économiques, politiques ou culturels, ce qui tend à standardiser des phénomènes sociopolitiques complexes, comme le montre Merry (2016) dans son étude sur la construction d'indicateurs pour mesurer les violences faites aux femmes à travers le monde. Tout devient

quantifiable : les pommes, les vaches, le produit intérieur brut, le chômage, le bonheur, l'attractivité sexuelle... même les langues ! Le fait de quantifier ne se limite pas à des pratiques institutionnelles. Dans une définition de la quantification qui fait écho à celle de Desrosières, Rey souligne les rapports intimes que tout un chacun entretient avec les nombres.

« *On parle de quantified self. La santé n'est plus ce que l'on ressent, mais ce dont des mesures attestent. Et lorsque le col blanc [...] va courir le soir ou le week-end, son rapport au monde est tellement médiatisé par des nombres que, même en ce moment de détente où les facultés corporelles ataviques sont appelées à s'exprimer, il s'équipe d'un bracelet connecté interactif ou utilise une "appli" de son smartphone afin de comptabiliser le temps écoulé, les foulées, les battements cardiaques, évaluer les distances parcourues [...] Sans cela, il ne serait pas bien sûr d'avoir couru, les efforts fournis ne "compteraient" pas.* » (Rey, 2016, p. 8)

En d'autres termes, la quantification est une pratique dont nous ne pouvons nous passer pour appréhender le monde qui nous entoure, voire comprendre nos propres attitudes et nos performances individuelles, souvent dans le but de réguler nos propres comportements. L'usage généralisé des nombres et son rapprochement de l'individu puisent leurs origines dans des raisonnements philosophiques et politico-économiques, dans un contexte de bouleversement démographique dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Selon Rey (2016, p. 61-75), la pensée moderne (naturaliste) figure parmi les raisons d'un renversement des rapports entre l'individu et la société, qui se répercute sur les pratiques de quantification en société. La société rassemble des individus conçus comme des êtres singuliers, des unités indissociables, et c'est à partir de l'individu que les « *réalités collectives se constituent* » (Rey, 2016, p. 62). L'essor de la quantification s'inscrit également dans une période de croissance démographique considérable, à savoir entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup>, à un moment où les projets d'administration des individus commencent à se développer par le biais d'instruments nécessitant une forme d'expertise scientifique (Desrosières, 2010; Rey, 2016). Foucault (2004b) et Hacking (1982) en donnent des exemples avec la création de catégories socioéconomiques quantifiables comme les « *chômeurs* », les « *pauvres* » ou encore les « *criminels* ». Ils montrent ainsi que l'essor de la discipline statistique s'inscrit aussi dans une volonté de déterminer les rapports des individus au collectif : il ne faut pas seulement pouvoir identifier des individus dont les qualités pourraient faire défaut ou mériteraient d'être



valorisées aux yeux de la collectivité, mais il faut pouvoir les mesurer quantitativement afin de déterminer leur rôle et en évaluer l'impact sur la société de façon objective.

Deux aspects de la quantification se profilent à la lumière de cet aperçu de la littérature. D'une part, la quantification se présente comme un langage qui parle quasiment à tout le monde : apparaissant sous forme de nombres – parfois représentés par des diagrammes, des graphiques ou des infographies –, les instantanés quantifiés épargnent de longs discours, permettant ainsi de transmettre des informations très rapidement. Dans cette perspective, la quantification facilite la compréhension du monde, devient une ressource indispensable pour classer et comparer toutes sortes de phénomènes, tout en essayant d'agir sur le monde. Rey (2016, p. 289-298) souligne d'ailleurs une sorte de paradoxe : on critique les nombres pour leur manque de finesse, leur tendance à simplifier la réalité, mais on ne parvient plus à s'en passer, à tel point que le seul moyen d'aborder des problèmes de société semble être leur quantification.

D'autre part, la quantification est un processus hautement complexe qui fait souvent l'objet de négociations, voire de contestations, et dont les résultats peuvent faire craindre les conséquences réelles d'une vision « simpliste », « réductrice » ou « biaisée » du monde, tout particulièrement dans les cas où les nombres sont utilisés comme des preuves au service de décisions politiques et économiques. Les statisticiens ont parfaitement conscience de ces risques ; ils les discutent constamment, afin d'éviter d'essayer des critiques (comme on l'observera aux chapitres 4 et 6 de cet ouvrage). En outre, si les nombres parlent à tout le monde, la pratique de la quantification réclame un degré d'expertise élevé. Si les utilisateurs les plus compétents en comprennent les moindres subtilités et sont capables d'agir sur l'orientation des nombres, les néophytes se voient généralement dépassés par la complexité du processus de quantification et, n'ayant pas le même potentiel d'action sur les nombres, doivent se contenter d'une lecture plus superficielle (Porter, 1995, p. ix). C'est probablement là que résident toute la magie et l'efficacité de la quantification : ses résultats ont une vocation universelle, mais sa réalisation reste réservée à des spécialistes du domaine ou du moins à des initiés, ce qui implique l'acquisition d'un savoir spécifique pour faire partie des quantifieurs et être reconnu en tant que tel.

### **1.1.2. La statistique : histoire sociale d'une discipline et d'un outil de preuve politisé**

La statistique est une discipline scientifique ancrée dans des pratiques et des concepts socio-historiquement situés. C'est aussi un outil permettant de constituer des preuves pour trancher là où des avis divergent lors de processus décisionnels. Avec des degrés d'expertise fort variables, la statistique est désormais pratiquée par des chercheurs en sciences naturelles, exactes, sociales ou économiques, tout autant que par des fonctionnaires d'État, des spécialistes en marketing ou des psychologues. Dans le cadre de la statistique des populations, la production de nombres a un impact non négligeable sur les processus décisionnels politico-économiques, comme en témoigne la publication quotidienne des courbes présentant l'évolution du Covid-19 en temps de pandémie : en fonction des nombres, les autorités imposent des mesures sanitaires pour réguler les comportements de la population.

Dans le prolongement des réflexions sur la quantification, la statistique cherche à transcender les singularités des individus, à faire correspondre des caractéristiques socioéconomiques à des activités démographiques pour tenter de prédire l'avenir et d'anticiper des enjeux de société. Cela implique de mettre en œuvre des catégorisations, des classifications, des nomenclatures spécifiques à chaque caractéristique étudiée, ce qui entraîne la création d'un espace cognitif collectif, ce qui a précisément pour effet de rendre des catégories singulières intelligibles de façon universelle. Dans la statistique des populations, ces processus de catégorisation, de codification et de classification indispensables pour quantifier sont étroitement liés à des raisonnements philosophiques, politiques et économiques, mais aussi à la présence (ou non) d'infrastructures offrant les conditions nécessaires à cet exercice (existence de registres de la population, d'informations documentées et conservées systématiquement, de recensements, etc.) (Desrosières, 2010, 2008).

Découlant en partie des expérimentations mathématiques issues de la probabilité (Hacking, 2007), la statistique démographique entend appliquer des formules élaborées à partir d'expériences « en laboratoire » (par exemple en simulant des tirages aléatoires de billes dans des urnes) à une population entière. C'est dans une réappropriation politico-économique de raisonnements et de méthodes scientifiques naturalistes que la statistique des populations développe son approche et ses objectifs : l'anticipation de problèmes au sein de la population et la gestion de leur résolution. À

travers l'histoire, la pertinence de certains théorèmes statistiques pour l'interprétation de phénomènes socioéconomiques a fait l'objet de débats scientifiques entre statisticiens. Les questions de « *représentativité* », d'« *échantillonnage* », de résultats « *significatifs* » ou encore « *d'intervalles de confiance* » et de « *régression linéaire* » font partie des enjeux méthodologiques et théoriques discutés. Autant de concepts ayant pour but de maîtriser un potentiel « *d'erreurs* » et de « *biais* » (Desrosières, 2010).

La statistique de la population a connu un essor à la fois méthodologique et idéologique à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment à travers l'utilisation des registres, des recensements, des enquêtes ou des sondages pour produire une image quantifiée du territoire et de ses habitants. Des catégories d'individus sont créées et identifiées à travers les nombres. Ces catégories divergent passablement d'une nation à l'autre; les gouvernements ne conçoivent pas l'essence de la nation de la même façon. Certaines caractéristiques ethniques, nationales, linguistiques ou raciales au centre de l'attention dans certaines statistiques (par exemple, aux États-Unis, en URSS et en Prusse) sont absentes – voire taboues – dans d'autres pays comme la France ou la Turquie (Kertzer et Arel, 2002a; Duchêne et Humbert, 2018). Les recensements de population deviennent alors un lieu de débat politique, pouvant s'apparenter parfois à un référendum. Si les autorités peuvent y voir un moyen d'asseoir une idéologie dominante, les individus peuvent y voir, eux, une occasion de résister et de revendiquer des droits auprès du gouvernement qui choisit de les compter ou non (Kertzer et Arel, 2002b).

Par le biais des recensements de population, la statistique devient aussi un moyen d'entrer en contact direct avec les populations, de donner une présence physique et matérielle du processus de production des nombres dans l'espace public: des enquêteurs sont envoyés pour recueillir des informations auprès de chaque foyer, de chaque individu, nouant ainsi une relation entre l'autorité gouvernementale et la population qui peut percevoir la présence de ces enquêteurs comme une intrusion dans son intimité (Busset, 1993; Kertzer et Arel, 2002a). Si la statistique contribue à (sur)valoriser ou à minimiser – voire à omettre – certains aspects de la vie sociodémographique, les répondants peuvent avoir plus ou moins conscience de certains enjeux sociopolitiques liés à la récolte d'informations et présenter une forme de suspicion envers les individus incarnant le processus de quantification (les enquêteurs). Cela implique que les répondants comme les enquêteurs peuvent, dans leur interaction, moduler consciemment leurs propos afin d'essayer d'influencer l'issue

des résultats (Friedman, 1996; Uehling, 2004). Il s'agit là d'un point méthodologique fondamental pour les statisticiens qui doivent essayer d'anticiper les problèmes interprétatifs liés à la récolte des données, afin de s'assurer d'avoir des informations fiables entre les mains.

La qualité des méthodes appliquées joue un rôle fondamental dans la statistique. Elle ne concerne pas uniquement la manière d'aborder les répondants au sein de la population ou de formuler des questions : les méthodes s'inscrivent dans des réflexions scientifiques de plus en plus complexes et techniques. Selon Desrosières (2010, p. 276 et suiv.), dès le début du <sup>xx</sup> siècle, l'évolution des méthodes statistiques n'est plus assurée par les «*érudits*» du <sup>xix</sup> aux savoirs étendus et éclectiques, mais par des statisticiens experts penchant plus du côté mathématique de cette discipline que de son versant socio-historique. En outre, les changements de paradigmes de la statistique sont ancrés à la fois dans des renversements de paradigmes doctrinaires (État-nation, État providence, libéralisme, etc.) et dans des évolutions techniques et technologiques de l'outil statistique offrant un terrain propice à son essor selon les contextes géopolitiques (Desrosières, 2008, 2010). L'évolution des moyens logistiques et technologiques (la fluidification du trafic routier, ferroviaire et aérien, le téléphone, internet, etc.) permet aussi de contacter les individus plus rapidement, de gagner une vue d'ensemble et un accès à toute la population sans avoir à frapper à la porte de chaque foyer.

La production de statistiques officielles évolue donc passablement à travers l'histoire. En tant que phénomène social, la statistique se situe à la croisée d'intérêts scientifiques, politiques et économiques qui voient en cet instrument un moyen d'anticiper des enjeux de société. L'organisation de l'État, la façon de structurer la vie politique et économique d'un pays, se reflètent dans la manière de diriger la statistique en tant qu'institution officielle, de l'organiser en réseaux internationaux, de lui allouer ou non des ressources et d'aborder des sujets de société à travers les nombres. Dès les années 1990, la statistique occidentale n'est plus l'apanage de l'État ; elle devient un outil impliquant des acteurs et des institutions issus autant du secteur public que du privé (Desrosières, 2008, p. 53-56). La statistique de la population s'organise en réseaux internationaux, elle cherche à fournir une réponse quantifiée pour tout type de phénomène socioéconomique, voyant exploser la production d'indicateurs statistiques, de combinaisons complexes de variables quantifiables pour expliquer des problèmes, en mesurer l'ampleur et les comparer entre des régions, des pays, des classes d'âge, de genre, etc. Et cela, dans le but d'orienter les processus décisionnels de ces problèmes à travers le monde (Shore et

Wright, 2015; Merry, 2011, 2016). Pensés comme des représentations objectives de phénomènes socioéconomiques (dénuées de toute forme d'influence idéologique), les nombres sont alors considérés comme une preuve de l'efficacité ou de l'échec de programmes politico-économiques.

## **1.2. La statistique des langues : défis épistémologiques ; conséquences sociales, politiques et économiques**

Tant sur le plan méthodologique que politique, la statistique des langues varie énormément à travers l'histoire et les régions du monde. Inspirée d'une revue de la littérature approfondie sur la question des langues dans les statistiques (voir Humbert, Coray, et Duchêne, 2018), cette section se penchera d'abord sur les origines historiques de la statistique des langues en Europe. Elle dressera ensuite un aperçu des principales tensions émanant des débats sur les manières de quantifier les langues, induisant un dialogue constant entre science et politique. Elle fournira enfin un aperçu de la littérature concernant la Suisse pour esquisser les pistes qu'il conviendra d'explorer dans la suite du présent ouvrage.

### **1.2.1. Aux origines du recensement des langues et des dialectes**

Historiquement, le recensement des langues de la population fait son apparition au XIX<sup>e</sup> siècle. La production de statistiques linguistiques nationales est étroitement associée à la construction de la nation et aux contours numériques que différents États souhaitent donner à l'identité des citoyens. La diversité des méthodes de quantification des langues s'inscrit dans des tensions politiques : la manière de catégoriser les langues et les dialectes, de les quantifier (ou pas) et d'interpréter les résultats contribuent à façonner une certaine conception de la nation, d'inclure ou d'exclure des locuteurs dans le but de valoriser une image légitime de la / des langue(s) constitutives du pays.

Ces enjeux peuvent être observés durant les diverses sessions du Congrès international de statistique (1853-1876) où des représentants des bureaux statistiques nationaux d'Europe se rencontrent pour discuter des manières de coordonner leur pratique au niveau international<sup>3</sup>. Il y

---

<sup>3</sup> Si la production de statistiques officielles de langues s'inscrit dans les projets de construction d'États-nations, elle ne se limite pas aux recensements des seuls territoires européens. L'outil est amplement

est question, entre autres, de statistique des langues et des nationalités (Labbé, 2009). Deux approches de la langue se dégagent des discussions entre statisticiens : une conception associant la langue à l'origine nationale des répondants (p. ex. en Prusse ou en Russie); une autre consistant à se focaliser sur la dimension fonctionnelle du langage (p. ex. en Autriche ou en Belgique). La première émane de Böckh de la statistique prussienne, qui est d'avis que la langue dite «maternelle» constitue le seul moyen de relever la «véritable» nationalité, car cette «*Muttersprache*» serait le reflet de l'âme d'un peuple (Labbé, 2003, p. 42). En outre, Böckh part du principe que l'on peut mentir sur sa nationalité, mais pas sur sa langue maternelle (Labbé, 2003, p. 48-49). Böckh est en fait fortement influencé par les romantiques allemands qui développent alors des écrits scientifiques engagés pour associer la langue maternelle à la construction d'une nation allemande (Leuschner, 2004). La seconde approche provient de statisticiens autrichiens qui prônent une démarche statistique «*ethnographique*». Contrairement à Böckh, ils estiment que les langues n'ont «*objectivement*» aucun lien avec la nationalité (Brix, 1982; Labbé, 2004). Les débats entre représentants des bureaux autrichiens, prussiens, russes, hongrois – les Belges restent discrets malgré leur expérience – reflètent toute cette problématique : comment intégrer la quantification des langues dans son propre projet de construction nationale? Les ancrages idéologiques et leurs conséquences sur les nombres sont palpables. Les Prussiens ont intérêt à sonder la langue maternelle, car ils constituent une majorité sur l'ensemble des territoires qu'ils administrent, voire sur des territoires voisins comme l'Alsace qu'ils projettent d'annexer (Leuschner, 2004; Labbé, 2003). Les Autrichiens n'ont aucun intérêt à relever la langue maternelle, car celle-ci ne ferait qu'accentuer les singularités des nombreuses minorités de langues slaves qui composent son territoire. La langue allemande reste néanmoins l'outil de communication privilégié en Autriche; c'est la «*Umgangssprache*» (langue d'usage courant, ma

---

utilisé dans les colonies pour orienter et légitimer des projets de conquêtes et d'exploitation d'autres territoires (Anderson, 2006, p. 163-185). Des missionnaires, chercheurs, linguistes ou érudits cherchent à constituer un savoir quantifié sur des populations dont elles ignorent tout ou presque. Le regard occidental influence fortement l'issue des résultats sur les langues (Jha, 1994; Makoni et Mashiri, 2007; Miller, 2018; Carlan, 2018). Les implications sont considérables concernant les chiffres sur les langues du monde. Ils sont aujourd'hui diffusés *via* des ressources encyclopédiques comme *Ethnologue* ou *Wikipédia*. Les ressources d'*Ethnologue* sont souvent utilisées par des linguistes (même en Suisse, voir le chapitre 6), même s'ils ont tendance à les critiquer, et l'institution responsable de ces informations quantifiées (SIL International) s'est dotée d'une norme ISO pour cataloguer les langues du monde. Il est important de préciser que ces connaissances standardisées sur les langues ont aussi une histoire politique, plus précisément missionnaire (Hvalkof et Aaby, 1981; Stoll, 1982; Kamusella, 2012).

traduction<sup>4</sup>) qui est choisie pour renforcer le dénominateur commun de cette diversité (Brix, 1982 ; Labbé, 2004).

D’ailleurs, les minorités slaves contestent cette méthode de recensement ; elles exigent une question sur la «*Muttersprache*» à la prussienne, afin d’apparaître plus distinctement dans les résultats et prouver qu’ils sont en fait plus nombreux (Brix, 1982 ; Cornwall, 1994). Dans les cas prussien et autrichien, le recensement de la langue ne sert pas uniquement à façonner une image, mais aussi à légitimer des pratiques d’administration territoriale, voire à justifier des projets d’annexion sur des territoires voisins.

À cette époque, les États privilégient généralement le recensement d’une seule langue par habitant, le bilinguisme étant perçu comme problématique, car un citoyen peut difficilement faire preuve de loyauté envers deux peuples en même temps (Humbert, 2019, p. 20-21). La Belgique fait exception, puisqu’elle ouvre le champ à plusieurs réponses. Cela ne va pas sans soulever de polémique. Les répondants sont invités à cocher la ou les langue(s) parlée(s) parmi un choix se limitant principalement aux trois langues nationales : le français, le néerlandais et l’allemand. Il devient ainsi possible d’être compté comme monolingue, bilingue ou trilingue (Lévy, 1964, p. 254). La prise en compte de ce plurilinguisme est considérée comme problématique dans l’espace public, car les résultats déterminent le régime linguistique des municipalités. Pour les défenseurs des régions flamandes (néerlandophones), il existe un danger de se voir assimilés aux francophones. La langue française jouissant d’un certain prestige social, les Flamands auraient plus tendance à être bilingues que leurs compatriotes wallons francophones. Dès lors, pour les néerlandophones, le recensement du bilinguisme constitue un risque de perdre du territoire et des droits linguistiques (Prévost et Beaud, 2002, p. 95-99). Les tensions finissent par être si vives que le gouvernement belge décide de supprimer la question des recensements au milieu du XX<sup>e</sup> siècle et de fixer de manière définitive les frontières linguistiques (Prévost et Beaud, 2002, p. 98).

Il convient encore de souligner que le recensement de la variation linguistique est abordé de manière différente en Europe. Ce qu’on appelle communément des «*patois*» ou «*dialectes*» est tantôt prohibé,

---

<sup>4</sup> Le terme «*Umgangssprache*» est traduit de diverses manières (voir aussi Arel, 2002, p. 116-17, pour une discussion sur la traduction anglaise). Busch (2016, p. 4) utilise «*spoken language*» ; Lüdi et Werlen (1997b, p. 28) optent pour «*langues parlées ou langues d’usage*». Après avoir consulté plusieurs collègues germanophones sur la question, il semble que le terme renvoie aux communications de tous les jours, aux usages courants et à des modalités plutôt orales qu’écrites. Toutes les traductions sont miennes, sauf indication contraire.



tantôt cultivé. Historiquement, la France fait partie des premiers États à avoir essayé de quantifier des langues, des patois et dialectes sur son territoire, mais elle fait aussi partie de ceux qui occultent toute catégorie susceptible de constituer un argument politique pour des groupes d'individus en fonction de leur appartenance linguistique ou religieuse (Blum, 2002). Les enquêtes de l'abbé Grégoire (1790-1794) et de Coquebert de Montbret (1806-1812) poursuivent un objectif commun : fournir une estimation quantifiée de l'étendue des dialectes, patois et autres parlers régionaux, dans le but d'identifier les régions nécessitant un soutien logistique plus important (principalement dans les domaines de l'administration et de l'éducation) pour favoriser les politiques d'implantation de la langue française. Si l'enquête de l'abbé Grégoire use d'un ton résolument belliqueux – il faut « *anéantir* » les patois ! – (Certeau, Julia, et Revel, 1975), celle de Coquebert de Montbret prend une tournure plus modérée, donnant l'impression d'entreprendre un travail avant tout encyclopédique, même s'il est commandité par les autorités à des fins politiques et éducationnelles (Bulot, 1989 ; Ködel, 2014). Par la suite, les autorités françaises n'ont produit que très peu de statistiques sur les langues de France, et elles n'ont jamais relevé cette caractéristique de manière exhaustive (Fihon, 2016) : il n'y a qu'une seule langue de la République, il ne semble donc pas nécessaire ni souhaitable de s'attarder sur la composition linguistique du territoire.

Pour les nations germanophones, la prise en considération de la variation linguistique est différente, en particulier pour la Prusse. Selon Böckh, la plupart des variations linguistiques font partie intégrante de la langue allemande et ne nécessitent pas de faire l'objet d'une distinction d'un point de vue quantitatif. Par exemple, le dialecte alémanique des Alsaciens fait partie de la famille linguistique de l'allemand. Il résulte de la conception romantique de Böckh, que le cœur et l'esprit des Alsaciens vibrent pour la Prusse et non pour la France, car la langue française ne constituerait qu'un outil de communication sans âme (voir Leuschner, 2004, p. 407). En somme, il convient pour le statisticien prussien de « *compter* » l'Alsacien de « *langue maternelle alémanique* » comme un « *Prussien* », puisque son dialecte fait partie de l'allemand et non du français. Si les nationalistes romantiques prussiens cultivent une fascination pour la variation linguistique de l'allemand, cette conception n'empêche aucunement d'adopter une approche inclusive des dialectes qui s'imbrique autant dans les pratiques de quantification que dans les manières de construire l'État (et de justifier des projets d'annexion territoriale dans les États voisins).



Ce bref aperçu des raisonnements qui orientent les manières de quantifier les langues et les dialectes témoigne de l'impact des idéologies sur l'ensemble de l'exercice. Une nation, c'est aussi une façon d'arranger les nombres. Les langues et les dialectes y sont soit valorisés, soit exclus, en fonction d'intérêts politiques qui ont à cette époque des implications principalement territoriales.

### ***1.2.2. Une tension constante entre le politique et le scientifique dans les méthodes de quantification des langues***

La manière de formuler une ou plusieurs questions pour obtenir la ou les langues du répondant s'inscrit dans des raisonnements visant à rendre visible – ou non – certaines caractéristiques linguistiques de la population. La question revient plus simplement à se demander que souhaite montrer la statistique, dans quel intérêt et avec quelles conséquences pour qui. Les réponses à ces interrogations se situent dans une tension constante entre des intérêts politiques et scientifiques. Rares sont les États qui observent une grande continuité dans les pratiques de recensements des langues ; la plupart adaptent la question linguistique aux enjeux sociopolitiques du moment (Humbert, Coray, et Duchêne, 2018 ; Duchêne et Humbert, 2018 ; Humbert, 2019). En comparant les méthodes de quantification déployées à travers le monde, on peut distinguer cinq types de questions destinés à relever les caractéristiques linguistiques (Humbert, Coray, et Duchêne, 2018, p. 30-39) :

- a) La première langue apprise durant l'enfance ;
- b) La langue que l'on maîtrise/sait le mieux ;
- c) La langue d'usage courant (à laquelle s'ajoutent parfois des domaines d'usage, comme la maison et/ou le travail) ;
- d) La connaissance de langues ou la compétence/capacité d'utiliser une ou plusieurs langues spécifiques (généralement les langues officielles du pays qui recense) en précisant parfois de quelles compétences il s'agit (écrire, parler, lire ou comprendre) ;
- e) L'expression de préférences ou d'attitudes envers des langues.

Certains États, comme le Canada ou la Suisse, relèvent plusieurs de ces caractéristiques linguistiques (Humbert, Coray, et Duchêne, 2018, p. 28).

Il ne faut pas se fier aux labels comme «*langue maternelle*» ou «*langue principale*», car ils peuvent signifier des choses extrêmement différentes d'un pays à l'autre, voire d'un recensement à l'autre au sein d'un même État (Humbert, Coray, et Duchêne, 2018, p. 30-39). Par exemple, à différentes périodes de l'histoire et dans différents États, la «*langue maternelle*» est entendue comme la première langue apprise durant l'enfance (p. ex. au Canada, en Hongrie, République tchèque et Roumanie), mais elle inclut parfois une référence directe à la langue parlée par la mère à son enfant (notamment en Inde, République tchèque et Slovaquie), ou alors elle signifie tout autre chose : la langue parlée à la maison aux États-Unis ; «*la langue dans laquelle on pense et que l'on maîtrise le mieux*» en Suisse (Humbert, Coray, et Duchêne, 2018, p. 31). Il existe aussi des recensements dans lesquels la «*langue maternelle*» semble se suffire à elle-même ; elle n'est aucunement définie ou commentée dans les recensements de Croatie, Serbie et Slovénie (Humbert, Coray, et Duchêne, 2018, p. 31).

Par ailleurs, les répondants n'ont pas toujours la possibilité d'indiquer plus d'une langue dans les recensements de population (Humbert, Coray, et Duchêne, 2018, p. 28-30). Certains États ne relèvent aucune caractéristique linguistique, d'autres n'en relèvent qu'une seule et d'autres en relèvent bien plus, comme le Canada où les questions linguistiques occupent une place non négligeable sur les formulaires des recensements. Selon les recommandations des Nations Unies, les questions linguistiques ne constituent pas un «*core topic*» de la statistique de population à l'égal des caractéristiques comme l'âge, le sexe ou l'état civil (United Nations, 2015, p. 220). Par ailleurs, il est précisé que le traitement de ce sujet incombe aux autorités des pays qui en ont besoin, d'autant plus que la comparabilité internationale des données linguistiques n'est pas considérée comme nécessaire. En revanche, les questions de littératie font partie des «*core topics*», mais les méthodes recommandées pour quantifier cette dernière restent assez vagues (United Nations, 2015, p. 236-237). Il n'existe donc pas véritablement de consensus international sur la manière de quantifier la diversité linguistique, celle-ci étant fortement tributaire du contexte politique au niveau local.

Si les méthodes varient ostensiblement, elles se rejoignent sur une tendance à engager des débats sur le sentiment d'appartenance des locuteurs à une communauté linguistique, cet aspect n'engendrant pas uniquement des discussions d'ordre linguistique, mais soulevant des enjeux sociopolitiques et économiques propres à chaque contexte de quantification. Les objectifs des statistiques des langues se cristallisent dans des enjeux liés à la mobilité *spatiale*

ou *sociale*. Si on ne recense pas exactement la même chose en fonction des situations sociopolitiques et historiques, c'est aussi pour souligner des aspects différents de cette mobilité des locuteurs. La mobilité *spatiale* se repère dans les volontés d'associer la statistique des langues à des enjeux principalement territoriaux, comme en Suisse, en Belgique ou au Canada (Prévost et Beaud, 2002) : la statistique des langues est alors utilisée pour déterminer les frontières linguistiques, induisant des aménagements structurels qui conditionnent le comportement des locuteurs et leur accès à des ressources (éducation, administration, vie politique, etc.). Un Suisse francophone peut avoir accès à toutes ces ressources au niveau national, mais en fonction de la composition linguistique du milieu dans lequel il vit, certaines ressources locales ne seront pas disponibles en français. La mobilité *sociale* ressort de l'association de la langue à l'intégration des locuteurs dans des domaines de la vie de tous les jours, comme cherchent à le mesurer l'Australie (Clyne, Grey, et Kipp, 2004), les États-Unis (Leeman, 2004) et la Suisse (Wanner, 2004 ; Fibbi et al., 2005) : la part des locuteurs ayant des pratiques ou des compétences linguistiques considérées comme divergentes des attentes des autorités reflèterait la part de la population qui ne serait pas – ou mal – intégrée dans la société, voire qui ne serait pas en mesure de communiquer avec ces structures et serait ainsi entravée dans sa mobilité sociale pour l'accès à des services (santé, commerce, droits, éducation, etc.) ou à un travail.

Aux États-Unis, ce type de mesure est apparu sous les termes de « *linguistic isolation* » : tout foyer où aucun membre n'aurait indiqué parler l'anglais au moins « *très bien* » est considéré comme isolé linguistiquement, c'est-à-dire incapable de communiquer avec le restant de la société (Leeman, 2004, p. 528). De nombreux auteurs ont dénoncé un effet de loupe discriminatoire qui donnerait une vision exagérément pessimiste du nombre de non-anglophones et contribuerait à alimenter un sentiment d'exclusion envers des communautés issues de l'immigration (Graham et Zentella, 2010 ; Leeman, 2004, 2013 ; Solórzano et Ahlén, 2010 ; Zentella, Urciuoli, et Graham, 2007). Or, à l'origine, la volonté de fournir des nombres sur les « allophones » s'inscrivait dans un programme politique de protection des minorités : là où les nombres le justifient, du matériel électoral serait traduit et distribué dans d'autres langues que l'anglais (Leeman, 2013, p. 321). L'exemple américain est emblématique de l'un des problèmes fondamentaux des mesures de la discrimination. Toute la difficulté réside dans le fait de choisir de produire des nombres ou non sur la thématique, d'élaborer une méthode qui permette de le faire sans renforcer le sentiment d'exclusion (Simon, 2005).

Comme le rappellent Urla et Burdick (2018), la quantification des langues ne se limite pas aux pratiques administratives officielles de l'État. La statistique des langues est aussi un outil de revendication politique de nombreuses minorités linguistiques. En témoigne la multiplication des enquêtes sociolinguistiques spécifiques, impliquant des méthodes d'observation radicalement différentes (développées en grande partie par les Basques, les Catalans ou encore les Québécois), comme avec *linguistic landscape* ou le *Basque Street Survey* (Urla et Burdick, 2018). Les auteures insistent sur la nécessité de prendre en considération ces pratiques, car elles permettent de comprendre comment des groupes minoritaires s'approprient et développent de manière créative une rhétorique statistique sur la base des outils quantitatifs. De plus, les récentes évolutions des pratiques de quantification du basque montrent à quel point ces minorités se sont emparées d'un outil ancré dans des logiques néolibérales: les méthodes actuelles de quantification du basque s'apparentent à celles du management, en ce sens qu'elles multiplient les indicateurs statistiques et les complexifient pour essayer de fournir une palette d'informations des plus détaillées de la vitalité de cette langue, afin de prouver que la langue basque peut constituer un atout non seulement culturel, mais aussi socioéconomique et exploitable autant dans le secteur public que dans le secteur privé (Urla, 2012; Urla et Burdick, 2018). L'appropriation de l'outil statistique, son développement notamment sous le terme d'une discipline appelée «*démolinguistique*», trouve d'importants fondements au Canada, plus précisément auprès des défenseurs d'un Québec francophone. Craignant de se voir assimilés à la majorité anglophone, démolinguistes et politiciens québécois exigent de la statistique canadienne qu'elle ajoute des questions sur les langues dans les recensements, afin d'obtenir des preuves scientifiques toujours plus détaillées sur l'évolution de la langue française et de ses locuteurs à travers le territoire. Produits sous la pression de la minorité francophone, les nombres finissent par servir de référence officielle dans la gestion administrative et politique de l'ensemble de la diversité linguistique du Canada (Prévost et Beaud, 2002, p. 99-108).

L'interprétation des questions sur les langues, leur appropriation tant par le gouvernement que par les scientifiques, les minorités linguistiques ou d'autres individus de la population, montre à quel point la question de la quantification des langues est un sujet sociopolitique complexe pouvant déboucher sur des conflits politiques. Les conséquences des nombres sur les langues peuvent être multiples. L'issue des résultats

peut déterminer quelle(s) langue(s) est/sont officiellement reconnue(s) en usage sur un territoire géopolitique en fonction de seuils et de quotas, impliquant une série d'adaptations possibles au niveau de l'application de lois, la traduction de documents officiels dans plusieurs langues et la mise à disposition de services dans ces langues, mais aussi au niveau de l'allocation de ressources financières, logistiques et humaines dans le domaine de l'éducation dans une langue minoritaire. Les nombres ont également des répercussions potentielles sur les questions de représentativité politique dans des parlements (Arel, 2002; Urla, 1993; Duchêne et Humbert, 2018; Humbert, Coray, et Duchêne, 2018). Par conséquent, quantifier les langues relève autant de défis épistémologiques fondamentaux pour les sciences du langage que de débats sociaux, politiques et économiques, d'où un potentiel d'instrumentalisation tant de la part des gouvernements que des minorités. Avec le temps, ces enjeux s'inscrivent aussi dans des débats d'experts de plus en plus techniques, impliquant des conversations et des critiques autant en lien avec la linguistique que la statistique en tant que disciplines scientifiques (Humbert, Coray, et Duchêne, 2018, p. 41-57).

### **1.2.3. La statistique suisse de la population et la quantification du plurilinguisme**

Peu d'études approfondissent les implications épistémologiques et sociopolitiques de la quantification officielle des langues en Suisse. Si les auteurs abordant la statistique des langues s'appliquent avant tout à exposer leur propre analyse quantitative de phénomènes sociolinguistiques en Suisse, ils interrogent souvent le potentiel et les limites des sources qu'ils utilisent (Lüdi et Werlen, 1997a, 2005; Moretti, 2004; Bianconi, 1995; Furer, 1995, 1996, 2005; Antonini, 1995; Pandolfi, Casoni, et Bruno, 2016; Berthele, 2016), ce qui permet parfois d'identifier l'émergence de débats méthodologiques et politiques en sourdine.

La question de la quantification du plurilinguisme individuel fait notamment partie des interrogations des linguistes, surtout depuis le début des années 1990, car les données produites par l'OFS permettent pour la première fois de fournir une certaine image de ce plurilinguisme individuel. Les observations portent, d'une part, sur l'impossibilité d'indiquer plus d'une « *langue principale* », ce qui oblige les bilingues à effectuer un choix plus politique que linguistique lors des recensements de

population (Lüdi et Werlen, 1997b, p. 26-27). D'autre part, les linguistes soulignent les limites associées aux questions permettant de quantifier le plurilinguisme individuel (Lüdi et Werlen, 1997b, p. 28-30) : celles-ci sondent uniquement les langues parlées à la maison et/ou au travail et/ou à l'école ; d'autres domaines de la vie courante passent ainsi entre les mailles du recensement, tels que « *la vie publique politique, les achats, les loisirs pratiqués hors du cercle familial* » (Lüdi et Werlen, 1997b, p. 29). Ces aspects méthodologiques ont occupé une place fondamentale dans les réflexions des années 1980 à 2010, incitant statisticiens et linguistes à continuellement peser des arguments scientifiques et politiques afin d'ajuster des questions sur les langues dans les formulaires de l'OFS (voir chapitre 3).

L'enjeu de la quantification du plurilinguisme tient à la fois à l'instabilité de sa définition au sein même des sciences du langage – à partir de quand un locuteur est-il plurilingue ? – et aux objectifs statistiques et politiques du contexte dans lequel ils sont produits. Les références aux domaines de l'histoire et de la sociologie ouvrent des pistes pour saisir les mécanismes institutionnels des recensements de population et leur profond ancrage dans des thématiques politico-économiques suisses (voir Busset, 1993 ; Surdez, 1995 ; Jost, 2016). Certains auteurs reviennent sur la façon dont les statistiques linguistiques officielles sont appropriées dans l'espace public et dans les sphères politiques, et permettent de saisir comment se construisent des rivalités politico-économiques entre la majorité germanophone et les minorités dites « *latines* », à savoir francophones, italophones et romanchophones (Widmer et al., 2005 ; Widmer, 2004 ; Altermatt, 2003 ; Müller, 1977 ; Stojanovic, 2010 ; Coray et al., 2015). La publication des résultats suscite beaucoup d'émotions dans certaines régions du pays, tout particulièrement dans les zones de frontières linguistiques, et a trouvé un écho au niveau de la politique fédérale à différents moments de l'histoire. Le dénouement de ces épisodes historiques se répercute souvent sur le travail des statisticiens de l'OFS, qui – s'ils ne songent pas forcément à modifier les questions sur les langues – ont conscience de l'impact que peut avoir la diffusion des nombres et prennent aussi cette dimension en compte dans l'exécution de leurs tâches (voir chapitres 4 et 6).

## 2. Pour une sociolinguistique critique de la quantification des langues

On l'a vu dans ce qui précède, la littérature témoigne des nombreuses disciplines scientifiques qui ont tenté de comprendre le rôle de la statistique, son fonctionnement et ses objectifs, tout en situant les usages de cet outil dans un contexte social, historique et politico-économique. Il convient ici de clarifier le positionnement disciplinaire et ontologique qui caractérise l'approche de la thématique de recherche. L'ensemble du traitement de la problématique de cette étude s'inscrit dans le champ de la sociolinguistique *critique*, en ce sens qu'il étudie le rôle et le fonctionnement du langage, des langues et des locuteurs en tant que pratique sociale (Heller, 2002). Boudreau (2016, p. 19-22) insiste sur le terme «*critique*» : il renvoie à la dimension «*interprétiviste*» de la discipline, à une approche cherchant à dépasser le caractère traditionnellement «*descriptif*» de la sociolinguistique (p. ex. de la dialectologie) pour interroger des évidences, des faits, des interactions «*ordinaires*», considérés comme étant le fruit d'une construction sociale. Inspirée par des travaux pionniers en ethnographie de la communication, en sociologie du langage et en anthropologie linguistique (Hymes, 1964 ; Goffman, 1964 ; Fishman, 1965 ; Gumperz, 1964, 1974), la sociolinguistique critique se focalise sur des processus sociaux, linguistiques et discursifs, sur les attitudes, les idées, les actions, les conditions de production, ou encore sur les intérêts sous-jacents qui se manifestent durant le processus observé, ainsi que sur la prise en considération des conséquences de ce processus sur les langues, les locuteurs et la société (Heller, 2002, p. 9-19). Il s'agit en outre d'aborder le langage dans des dynamiques de pouvoir, en tant que pratique sociale et linguistique à travers laquelle il est possible d'étudier des processus de formation d'inégalités sociales (Hymes, 1973 ; Bourdieu, 2001). Cette posture ontologique interprétiviste implique toute une série de considérations méthodologiques, s'agissant notamment de l'approche ethnographique de cette étude et de l'attitude réflexive du chercheur (voir chapitre 2).

Dans le prolongement des réflexions d'une sociolinguistique critique et des travaux d'auteurs ayant analysé l'histoire sociale des recensements de population, la statistique des langues est abordée en lien étroit avec l'économie politique, comme un processus animé par les manifestations d'une diversité d'interprétations de la quantification en tant que pratique sociale. Cette approche permet de mettre en évidence des rapports entre la manière dont des savoirs sur les langues sont conçus et la façon dont les locuteurs se positionnent face à des enjeux de pouvoir, c'est-à-dire



leurs manières de percevoir et de réguler leurs propres comportements sociaux et linguistiques ainsi que ceux des autres. L'économie politique est ici entendue comme « *les technologies et processus qui gouvernent l'évaluation de ressources ainsi que leur production, circulation et consommation dans un lieu donné et à un instant précis dans le temps.* » (Del Percio, Flubacher, et Duchêne, 2016, p. 55)<sup>5</sup>

En tant que discipline scientifique et instrument utilisé pour administrer et gouverner la population, la statistique joue un rôle fondamental dans les processus décisionnels d'allocation de ressources. Par ailleurs, langues et locuteurs peuvent faire l'objet d'une « *commodification* », autrement dit d'une marchandisation dans un marché économique globalisé; ils sont considérés comme des objets de consommation dont les valeurs sociales et économiques sont régulièrement réévaluées afin de les adapter à des intérêts politico-économiques fluctuants, dans une logique économique cherchant à tirer profit d'une balance des coûts et bénéfices (Heller, 2003, 2010).

Dans l'économie politique, la statistique des langues est ancrée dans des réseaux interinstitutionnels, interdisciplinaires et internationaux complexes, et est régulée par des conventions, des normes, des lois et des recommandations transmises par le langage. La définition et la création de catégories linguistiques quantifiables dans le contexte de l'ELRC – telles que la/les « *langue(s) principale(s)* », « *langue(s) connues* », le « *plurilinguisme* » ou un « *dialecte* » – n'apparaissent pas comme des unités tirées d'une réalité naturelle, ni d'un savoir encyclopédique neutre; elles sont le fruit d'une construction sociale nourrie d'une multiplicité d'expériences qui contribuent à en légitimer ou à en réfuter les usages. L'approche consiste ainsi d'abord à identifier les éléments conditionnant chaque étape de la quantification, à saisir le rôle et les relations d'interdépendance de l'outil statistique dans l'économie politique, pour ensuite approfondir les perspectives d'acteurs et d'institutions qui participent au processus en fonction d'intérêts scientifiques, politiques ou économiques. Ainsi la quantification des langues n'apparaît-elle pas comme un processus impliquant seulement un statisticien assis devant un écran d'ordinateur, mais bien plus comme le fruit de rencontres entre statisticiens, chercheurs, linguistes, enquêteurs, répondants et représentants de milieux institutionnels, politiques ou économiques. Tous ces individus

---

<sup>5</sup> « [T]he technologies and processes governing the valuation of resources as well as their production, circulation, and consumption within a given place and at a specific moment in time » (version originale).



s'investissent dans la tâche en fonction d'intérêts variables et vivent le processus de quantification différemment.

Dans une perspective sociolinguistique critique considérant la production de statistiques linguistiques en lien avec l'économie politique, il convient de se demander dans quels intérêts des modifications sont apportées – ou rejetées – dans le courant du processus de quantification, à quelle étape du processus et sous quelles conditions, avec quelles conséquences pour qui. Trois concepts principaux offrent une grille de lecture propice à l'articulation de l'analyse en fonction de cette approche: la *gouvernementalité*, les *idéologies langagières* et les *discours*. Le premier sert tout particulièrement à conceptualiser le processus de quantification comme étant le produit d'un ensemble de pratiques associées à l'économie politique du plurilinguisme. Le deuxième est mobilisé pour observer la formation d'idées sur les langues et locuteurs ainsi que leur impact – leur intériorisation ou leur rejet par les acteurs ou au sein d'institutions – sur l'ensemble ou sur une partie des éléments constitutifs de la pratique de quantification. Le troisième permet de se focaliser sur la part langagière permettant d'identifier la manifestation de perspectives et de pratiques agissant sur une partie ou sur l'ensemble du processus de quantification.

## 2.1. Gouvernementalité (du plurilinguisme)

La gouvernementalité est un concept complexe apparu dans la pensée philosophique de Michel Foucault durant les années 1970. Sa définition et ses applications continuent de faire l'objet de discussions dans de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales aujourd'hui, dont les sciences du langage (Martín Rojo, 2016, 2018; Martín Rojo et Del Percio, 2020; Rampton, 2014). On résume fréquemment la gouvernementalité à «*un art de gouverner*». Il s'agit plus précisément de «*la manière dont on conduit la conduite des hommes*», une «*grille d'analyse pour ces relations de pouvoir*» (Foucault, 2004a, p. 192), d'un processus mettant en œuvre un ensemble de pratiques et de techniques par le biais de réseaux sociaux et d'institutions, dont le but principal est de produire des connaissances sur la population et les individus afin de déterminer des manières de diriger des êtres humains tout en exerçant des formes de pouvoir (Foucault, 2004b, p. 111-112). La gouvernementalité est ancrée dans une «*rationalité politique*», à savoir des courants de l'économie politique, que Foucault (2004a, 2004b) situe dans son œuvre

sur un continuum de doctrines économiques libérales (mentionnant entre autres « l'ordolibéralisme » et diverses formes souvent nationalisées de « libéralismes » et « néolibéralismes ») qu'il analyse principalement en lien avec le rôle de l'État, les pratiques, les dispositifs et techniques que l'État a créés dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi l'étude de la gouvernementalité s'intéresse-t-elle tout particulièrement à un ensemble de pratiques mobilisées pour gouverner les êtres humains, dont la statistique fait notamment partie puisqu'elle se focalise aussi sur la population.

On distinguera la gouvernementalité de la gouvernance. Le mot « *gouvernance* » s'est popularisé au cours des années 1990 et, malgré des variations pragmatiques et sémantiques, il sert surtout à faire référence à l'efficacité et à l'autorité de l'exercice du pouvoir (Chevallier, 2003). Dotée d'une connotation positive (la « *bonne gouvernance* ») et souvent utilisée pour insuffler des réformes politiques et économiques dans les manières de gouverner, la gouvernance ne se limite pas aux (bonnes) pratiques de l'État, mais est utilisée aussi pour évoquer la direction de projets ou d'institutions au sein d'organisations internationales, d'entreprises ou encore de milieux académiques (*ibid.*). La gouvernance est également utilisée comme concept analytique en sciences économiques et sociales (Crowley, 2003 ; Chevallier, 2003 ; Lafleur, 2017). Dans le présent ouvrage, le choix porte sur l'utilisation de la « *gouvernementalité* » pour éviter, d'une part, de tomber dans cette confusion sémantique inhérente aux multiples usages du mot « *gouvernance* » et, d'autre part, de livrer une description et des analyses de la quantification des langues comme découlant d'une « *bonne* » ou d'une « *mauvaise* » pratique.

Dans la gouvernementalité, le pouvoir n'est pas en tant que tel une question de bien ou de mal. Michel Foucault se distancie à ce propos de Jean-Paul Sartre en précisant que « [l]e pouvoir n'est pas le mal. Le pouvoir, c'est des jeux stratégiques. » (Foucault, 2017, p. 1546). Chez Foucault, le pouvoir n'est pas dépeint comme provenant d'une seule et même source totalitaire, mais plutôt comme un maillage rhizomatique complexe de réseaux, de pratiques et de techniques socialement et historiquement situés. Dans une rationalité politico-économique libérale qui a émergé dès le XVIII<sup>e</sup> siècle en Occident, le pouvoir est de moins en moins conçu par l'État comme la nécessité d'élaborer une liste d'interdits à l'égard de la population, mais de plus en plus comme une régulation des libertés et des performances tant sur le plan individuel que collectif. Le pouvoir ne vient pas seulement d'« *en haut* », mais il se manifeste localement à travers un ensemble de pratiques sociales et dans les comportements des individus,

dans leur propension à accepter ou non des idées et des pratiques régulant leurs attitudes et contribuant à façonner leur manière de penser, de réfléchir et de faire des choix (Foucault, 2017, p. 1001-1013). En d'autres termes, la gouvernementalité concerne autant les institutions que les individus, le pouvoir se reflétant à travers des manifestations du corps et de l'esprit.

La population est au cœur du concept de gouvernementalité. Elle y est décrite comme un être vivant, une structure biologique régie par ses propres lois naturelles: la population s'accroît par le biais de naissances ou de l'immigration, diminue en fonction des décès et de l'émigration, prospère économiquement, sa survie peut être menacée par une pandémie, etc. (Foucault, 2017, p. 1012). Dès le xviii<sup>e</sup> siècle, la statistique commence à jouer un rôle fondamental dans la définition et l'observation de la population. C'est la statistique qui permet d'établir les catégories sociales et économiques qui deviennent à la fois l'objet de l'attention du pouvoir et des variables quantifiables au centre des calculs de l'économie politique. La statistique révèle les flux des vivants et des choses, permettant d'identifier les ressources et les besoins, de calculer les risques et les dangers pour la population (en matière de santé, d'hygiène, de vivres, de criminalité, etc.), afin de planifier la redistribution des ressources pour garantir une qualité de vie à la population (Foucault, 2004b, p. 62-65).

Dans une perspective foucauldienne, la production du savoir est un processus inscrit dans un «*régime de véridiction*», à savoir un processus socio-historiquement situé au cours duquel des acteurs et des institutions établissent des règles et des conventions pour distinguer ce qui peut être considéré comme «*vrai*» ou «*faux*» (voir Foucault, 2004a, p. 32-37). Gouverner par le savoir, c'est en quelque sorte indexer les actions du pouvoir à des connaissances prises pour «*vraies*» et non à la «*sagesse*» ou à des intuitions subjectives du gouvernement (Foucault, 2012, p. 14). Dans cette perspective, en fondant des décisions politiques sur un savoir «*pris pour vrai*», comme une «*manifestation de vérité*», gouverner apparaît moins comme une imposition du pouvoir «*par le haut*» et bien plus comme un processus d'acceptation du pouvoir au sein de la population (voir Foucault, 2012, p. 15-17).

Cette approche rationnelle de la gouvernementalité trouve son impulsion dans le libéralisme: résumé schématiquement, il s'agit pour le gouvernement de «*gérer la liberté*» au sein des territoires et de la population en régulant le processus de production et de consommation de la liberté (Foucault, 2004a, p. 65). Dans une relecture plus récente

des travaux de Foucault, Fraser (2003) recadre la rationalité politique de la gouvernementalité dans une économie de marché globalisée. La tendance de cette gouvernementalité transnationale est néolibérale; elle implique une dispersion des pouvoirs à travers le développement de réseaux coordonnés par des sujets et d'activités devenus «*flexibles*». De ces considérations, il faut retenir essentiellement deux choses pour l'étude de la gouvernementalité dans cette étude: les réseaux décrits par Foucault sont encore plus dispersés, transnationaux et rhizomatiques qu'il n'aurait pu l'imaginer, ce qui incite à regarder bien au-delà des seules ressources et structures de l'État (organisations internationales, prestataires de services privés, etc.); les individus sont tenus de s'adapter continuellement à leur environnement social et professionnel pour survivre (sur ce dernier point, voir aussi Stiegler (2019)). En ce sens, la gouvernementalité incite à porter le regard bien au-delà des seuls intérêts de l'État. Il s'agit d'observer les relations inter-institutionnelles situées à la croisée d'enjeux d'intérêts pour le privé comme pour le public et qui transcendent les seules frontières régionales ou nationales, déterminant les conditions et les pratiques de production des savoirs statistiques sur les langues de la population.

Partant du principe que la gouvernementalité a besoin d'instruments scientifiques pour produire un savoir perçu (ou non) comme une manifestation de vérité, l'étude de ces instruments peut devenir le centre d'analyse des relations entre pouvoir et savoir. À ce sujet, Lascoumes (2004) souligne le rôle fondamental de l'étude des instruments dans la gouvernementalité, lesquels ne constituent pas des outils inertes du pouvoir, mais dont le fonctionnement même incarne le projet de gouvernementalité: «*[c]haque instrument est une forme condensée de gouvernementalité, c'est-à-dire d'un savoir sur l'exercice du pouvoir social.*» (Lascoumes, 2004, p. 21). En étudiant un instrument de gouvernementalité, on découvre une manière d'agir *dans et sur* le projet de gouvernementalité, dévoilant ainsi les réseaux sociaux qui se coordonnent pour faire fonctionner cet instrument tout en cherchant à atteindre un objectif de la gouvernementalité. Dans le cadre de cet ouvrage, le projet de gouvernementalité consiste à établir un nouveau type de savoir statistique sur les pratiques langagières de la population. La gouvernementalité permet de tisser des liens de convergence entre divers groupes d'intérêts, de concevoir la production de statistiques sur les langues comme une volonté de l'État de produire un savoir destiné à réguler des comportements sociaux et langagiers au sein de la population.

La gouvernementalité offre ainsi une grille de lecture qui permet d'identifier et d'analyser la quantification des langues comme un ensemble

de pratiques ancrées dans un processus institutionnel régi par des codes, des conventions et des réseaux, et qui nécessite aussi la participation de la population. Tant sur le plan institutionnel qu'individuel, la production d'un savoir statistique à caractère officiel s'inscrit dans un régime de véridiction visant à établir des faits sur la diversité des langues et des locuteurs, afin de pouvoir identifier les mesures de réalités sociales et linguistiques prises pour « vraies » ou pour « fausses ». Le projet de quantification des langues devient le lieu de manifestations du pouvoir, où les comportements et les opinions des locuteurs témoignent à divers degrés de l'acceptation ou du rejet d'un programme politique basé sur la formation d'un savoir destiné à penser et à organiser la diversité linguistique au sein de la population. Dans cet ouvrage, la « *gouvernementalité du plurilinguisme* » fait référence à des idées et à des pratiques qui façonnent les manières de percevoir, de penser et de réguler la diversité linguistique de la population ainsi que le plurilinguisme des locuteurs dans la société, dans le but d'orienter des pratiques sociales, politiques, économiques et langagières par le biais de savoirs constitutifs d'un régime de véridiction.

## 2.2. Idéologies langagières

Le concept d'idéologies langagières sert à identifier la substance des idées qui se matérialisent sur le terrain et contribuent à « gouverner » l'acte de quantification des langues. L'anthropologue Kathryn Woolard offre la définition suivante :

*« Par idéologies langagières, nous entendons tout présupposé socialement, politiquement et moralement chargé concernant la manière dont la langue fonctionne dans la vie sociale et le rôle de formes linguistiques particulières dans une société donnée (Woolard, 1998). Des idéologies dominantes peuvent être dogmatiques, en ce sens qu'elles constituent des présupposés tacites à partir desquels les gens ordinaires comme l'élite orientent des actions sociales et interprètent la signification de comportements et d'événements sans se poser de question. » (Woolard, 2016, p. 7)<sup>6</sup>*

---

<sup>6</sup> « By language ideologies we mean socially, politically, and morally loaded cultural assumptions about the way that language works in social life and about the role of particular linguistic forms in a given society (Woolard, 1998). Dominant ideologies can be doxic, that is, unspoken assumptions on which ordinary people as well as elites build social action and interpret the meaning of acts and events without question. » (version originale)

La référence aux «*présupposés*» reflète l'usage très fréquent des termes «*croyances*» ou «*idées*», qui débouche sur un processus de «*naturalisation*» du rôle des langues et de leurs locuteurs dans la société (Woolard et Schieffelin, 1994, p. 57). Ainsi, dans les cas où les idéologies langagières sont dominantes et intériorisées, elles se fondent dans une évidence si répandue qu'elles prennent la tournure de «*présupposés tacites*» (ou non-dits) évoqués par Woolard dans l'extrait ci-dessus, c'est-à-dire qu'elles sont prises pour acquises au point de passer inaperçues.

Dans le prolongement des recherches sur les idéologies langagières, Irvine et Gal (2000, p. 37-39) distinguent principalement trois processus sémiotiques possibles de différenciations linguistiques. Sans entrer dans les détails, il s'agit d'observer les processus qui tendent à accentuer (positivement ou négativement) certaines caractéristiques sociolinguistiques et/ou à les rendre invisibles. Le processus d'idéologisation est considéré dans sa dimension sémiotique, dans son indexicalité, interrogeant les caractéristiques sociales (la classe, le genre, les origines, etc.) et/ou linguistiques (l'accent, la diction, etc.) et ce à quoi les utilisateurs les «*indexent*» pour les inscrire dans une dimension idéologique (un accent dénotant l'appartenance à la classe ouvrière, à une région spécifique, etc.). C'est un moyen de créer de la différence ou de la ressemblance entre des groupes de locuteurs, voir de légitimer des processus d'inclusion ou d'exclusion sociale sur la base d'arguments linguistiques (Fishman, 1965). Pour étudier les processus de formation d'idéologies langagières, Silverstein (2003) élabore un ordre de l'indexicalité, qui permet d'identifier quels éléments des discours, des textes ou d'autres types d'interactions discursives, indexent des signes distinctifs à des concepts idéologiques en fonction de leur contexte d'énonciation. Dès lors, l'indexicalité présuppose que les signes ont un sens du fait de la construction idéologique préalable à une situation d'énonciation, et que l'indexicalité a un impact sur la matérialisation ou sur l'anticipation d'une situation d'énonciation (Silverstein, 2003). Les idéologies langagières apparaissent souvent comme un savoir intuitif (mais construit préalablement) qui détermine le cours d'un événement discursif ou d'une interaction. Ce qui est indexé peut reposer sur des critères de perception aussi bien linguistiques que sociaux. Un processus de sémiotisation qu'il convient d'observer dans les deux sens, comme le rappellent Rosa et Flores :

*«Au lieu de l'usage analytique commun de l'indexicalité mobilisé pour comprendre comment des signes linguistiques renvoient à des catégories sociales, l'inversion indexicale étudie comment des idéologies langagières*

*associées à des catégories sociales produisent la perception de signes linguistiques.* » (Rosa et Flores, 2017, p. 628)<sup>7</sup>

Rosa et Flores font ici référence aux processus de racialisation du langage, durant lesquels les compétences et/ou les performances linguistiques des individus sont jugées principalement sur l'apparence physique ou sur les origines présumées des locuteurs, plus précisément sur leur «race» telle qu'elle est perçue dans son contexte d'énonciation. La manière de juger les caractéristiques linguistiques est aussi inscrite dans les manières d'écouter l'autre, dans le poids et l'historicité d'éléments socio-culturels modulant la perception auditive de l'auditeur en tant que «*listening subject*» (Inoue, 2003). Se pose aussi toute la question de la «*langue légitime*» ainsi que du «*locuteur légitime*», qui renvoie à des processus pas nécessairement conscientisés d'évaluation des langues et des locuteurs sur un «*marché linguistique*», où des caractéristiques linguistiques et/ou sociales font l'objet de jugements de valeur qui ont un impact sur les façons de hiérarchiser des pratiques langagières en société (Bourdieu, 2001). La «*légitimité*» du locuteur se mesure ainsi à travers une comparaison de la perception de ses performances linguistiques à une référence linguistique considérée comme socialement désirable. Ce qui est socialement désirable n'étant pas nécessairement une «*norme*» linguistique officielle institutionnalisée, mais une pratique langagière perçue comme étant en adéquation avec les conditions sociolinguistiques de l'interaction.

Dans le cadre des recensements des langues, la statistique s'intéresse parfois à l'identification des locuteurs dits «*natifs*», notamment en utilisant des labels tels que la «*langue maternelle*». Doerr (2009) synthétise les éléments constitutifs de l'idéologie du locuteur «*natif*». Celui-ci apparaît comme le cumul et la mise en adéquation de caractéristiques linguistiques, sociales et politiques. Sur le plan linguistique, le locuteur natif est idéalisé comme un individu qui bénéficie d'une excellente connaissance de la langue, cette langue figurant au-dessus des autres qu'il posséderait. Sur le plan social, il est perçu – du fait notamment de ses très bonnes compétences linguistiques – comme un locuteur faisant partie d'une communauté imaginaire d'individus semblables. Sur le plan politique, son appartenance à une communauté linguistique est censée refléter un lien direct entre sa langue et sa citoyenneté (Doerr, 2009). Dans la perspective

<sup>7</sup> «*Rather than the common analytical use of indexicality to understand how linguistic signs index social categories, indexical inversion considers how language ideologies associated with social categories produce the perception of linguistic signs.* » (version originale)



analytique de mon travail, les aspects identifiés par Doerr trouvent un écho important dans les pratiques de quantification des langues. À chaque étape de l'ELRC, les statisticiens doivent faire face à des enjeux d'interprétation liés à une diversité de perceptions des compétences linguistiques ou du sentiment d'appartenance d'un locuteur à un groupe social ou politique. Ces composantes de l'idéologie langagière du locuteur natif jouent alors un rôle prépondérant dans la détermination de ce qui compte comme locuteur bilingue ou plurilingue.

Au même titre que la gouvernementalité, les idéologies langagières ne doivent pas être considérées comme des concepts abstraits sans conséquences palpables, mais comme des idées qui se forment dans le courant de processus interactionnels complexes et dont le but est d'agir sur l'opinion et l'attitude de chaque individu. La relation entre la formation d'idéologies langagières et leurs conséquences s'inscrit dans une lecture sémiotique de cette relation, qui implique l'identification de caractéristiques linguistiques et sociales indexant la formation de ces idées. Par conséquent, les idées et les croyances sur les langues et locuteurs se construisent en fonction de processus complexes qui ne reposent pas sur des critères exclusivement linguistiques, mais sur l'association – consciente ou non – d'une constellation d'idées qui ont un impact observable dans les échanges sociolinguistiques.

Dans le cadre de cet ouvrage, l'identification d'idéologies langagières permet d'analyser l'impact de la confrontation d'idées et de croyances sur les langues et les locuteurs à chaque étape du processus de quantification des langues. L'acceptation ou le rejet de ces idéologies langagières tend à réguler la réalisation de ces étapes, à déterminer par exemple la manière de construire le questionnaire sur les langues (en choisissant la formulation des questions, en décidant ce qui compte comme « langue » ou comme « dialecte », etc.) ou encore la façon de coder des réponses durant le processus de récolte des informations (en associant la perception de la manière dont le répondant s'exprime à l'insertion d'une langue dans les réponses, en faisant des liens entre la consonance du nom du répondant et la pertinence de ses réponses, etc.). Les idéologies langagières n'ont pas nécessairement un impact sur les résultats statistiques, du moins le but n'est pas d'en quantifier les effets sur les nombres. Cependant, elles permettent d'observer quelles idées sur les langues et sur les locuteurs se manifestent durant le projet de quantification des langues et dans quelle mesure elles conditionnent nos comportements sociaux et linguistiques lors d'interactions ordinaires.



### 2.3. Discours

Le concept de «discours» est considéré dans cet ouvrage comme une pratique sociale dans laquelle le langage joue un rôle important (Martín Rojo, 2001). Il s'agit d'une construction de sens, ancrée dans des pratiques sociales et destinée à agir sur une forme de réalité sociale, qui se matérialise généralement dans le langage écrit ou oral (Wodak, 2001, p. 65-66; Blommaert, 2005, p. 2-4), mais qui n'est pas uniquement de nature linguistique (Blommaert, 2005, p. 3-4). Le discours n'est donc pas seulement un ensemble de signes qui se concrétisent sous diverses formes linguistiques et non linguistiques, mais «*des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent*» (Foucault, 2008, p. 71). Le discours est action ; il est porteur de savoir et de pouvoir.

Ancrés dans leur contexte, les discours structurent des pratiques sociales. Dans un cadre institutionnel – celui de la statistique, par exemple – le discours joue un rôle fondamental, car il contribue à réguler des pratiques sociales, à organiser et à coordonner des actions au sein de l'institution pour en assurer l'existence et le fonctionnement (Smith, 1990, 2005; Duchêne, 2004). Dans le prolongement d'une perspective bakhtinienne de l'intertextualité, un discours peut être mobilisé par d'autres acteurs que la source originelle, dans la mesure où l'on présuppose que ce discours porte en lui une forme de statut officiel ou d'autorité qui en garantit la légitimité (Duchêne, 2008, p. 30). Selon Krieg-Planque et Oger (2010, p. 94), dans les institutions, «*la formation des discours autorisés*» s'inscrit dans une double dynamique de «*stabilisation des énoncés et [d']effacement de la conflictualité*», qui en caractérise le processus de légitimation. Par conséquent, le discours autorisé tend à être accepté sans faire l'objet de critique, son processus de formation repoussant toute occasion de le remettre en question (Krieg-Planque et Oger, 2010, p. 94). Une relation de pouvoir s'installe ainsi à travers la manière de former des objets par le discours. J'y reviens un peu plus loin.

Le discours peut prendre diverses formes. Dans le cadre institutionnel, il s'agit en grande partie de textes écrits dont la documentation suit une hiérarchisation propre à des logiques internes et dont la production obéit à des logiques rédactionnelles propres, des codes et des procédures (Duchêne, 2004). Cette matérialisation si spécifique est le fruit d'une construction sociohistorique de la documentation, qui garantit (ou non) une forme de traçabilité des discours à travers une constellation de textes conservés dans

des archives ou des bibliothèques. La façon même de documenter les textes inscrit aussi les discours (et les savoirs qu'ils peuvent constituer) dans une relation de pouvoir, puisque tous les textes ne subissent pas forcément le même traitement en fonction de leur statut (voir Foucault, 2008). C'est en me focalisant sur l'«*historicité*» (Duchêne, 2008, p. 31) des discours et sur leurs conditions de production que je conçois le processus de production des savoirs comme le résultat d'une série de contraintes et d'étapes sociohistoriquement situées. Ce processus impacte autant la matérialisation que la légitimation ou la diffusion de discours régulant des pratiques dont le but est de produire une forme de connaissance quantifiée sur les langues.

Bien qu'ils doivent généralement être transcrits ou rapportés (souvent par les chercheurs) à l'écrit, d'autres discours – souvent oraux – caractérisent la vie d'une institution et de ses pratiques sociales. Qu'ils se manifestent sous forme orale ou écrite, les discours peuvent refléter le vécu d'individus qui entretiennent un lien avec l'institution, pas forcément en tant que membre, mais peut-être en tant qu'interlocuteur occasionnel ou régulier, reflétant d'autres perspectives qui permettent d'identifier des zones de tensions (ou pas) au sein des pratiques sociales de l'institution (voir Smith, 1990, 2005). Cette diversité des perspectives est saillante à travers l'hétérogénéité des données qui font l'objet de la présente étude du processus de quantification des langues. Je pense notamment aux entretiens d'experts, aux conversations téléphoniques, aux réponses codées par les enquêteurs, ou encore aux diverses versions provisoires de rapports ou de questionnaires (voir chapitre 2).

La multiplicité des discours, de leur matérialité et de leurs conditions de production, offre ainsi la possibilité d'aborder la quantification sous plusieurs dimensions, englobant des perspectives individuelles (entre autres, celle des répondants, des enquêteurs, des statisticiens ou des linguistes) qui se manifestent à diverses étapes de la formation d'un discours institutionnel. Cette multiplicité de discours, de contextes discursifs et de perspectives, observée à différentes étapes fondamentales de la production d'un savoir statistique sur les langues est entendue comme la manifestation de différents points nodaux du pouvoir, où des tensions peuvent émerger en lien avec un «*ordre social des discours*» (Martín Rojo, 1997, 2016). Chaque étape de la quantification des langues est conçue comme un moment discursif au cours duquel il est possible d'observer un ensemble de pratiques sociales et des «*manifestations de vérité*». La production d'un nouveau savoir sur les langues s'inscrit ainsi dans des dynamiques de pouvoir, au fil d'interactions où l'on cherche à distinguer ce qui est

pris pour « *vrai* » de ce qui est considéré comme « *faux* ». Ces discours sont abordés dans une historicité qui permet de comprendre certaines logiques institutionnelles et d'analyser la formation d'idéologies langagières ainsi que leurs effets durant le processus de quantification. Inspirés des travaux de Martín Rojo (1997, 2010, 2016, 2018), les discours sont emblématiques de la gouvernementalité du plurilinguisme. Ils offrent une lecture des rapports de pouvoir qui animent le processus de quantification pour produire un nouveau savoir statistique sur les langues.

### **3. Plan général de l'ouvrage : une démarche généalogique et interactionnelle**

La démarche analytique de cet ouvrage est généalogique et interactionnelle. La dimension généalogique se traduit par une étude systématique et critique de l'origine des discours structurant le processus de quantification, afin d'observer leur évolution dans le temps ainsi que leur impact sur les diverses étapes de la formation d'une statistique officielle sur les langues. La dimension interactionnelle implique l'identification d'une diversité de perceptions sur un phénomène ou sur une tâche, dans la perspective d'en observer les processus de convergence ou de divergence idéologiques dans le courant de la quantification.

Le chapitre 2 présente la méthodologie et les données de l'étude. Les chapitres suivants abordent chronologiquement chaque étape de la production des statistiques de l'ELRC 2014.

Le chapitre 3 se focalise sur les conditions sociohistoriques et politico-économiques qui rendent possible l'existence de l'enquête et qui en définissent le rôle en tant qu'instrument de gouvernementalité du plurilinguisme. Dans ce chapitre, on voit déjà poindre des tensions politiques et scientifiques dans les manières de concevoir la quantification des locuteurs en tant qu'individus essentiellement monolingues ou plurilingues. Il s'agit de retracer l'historicité des pratiques de quantification des langues dans le contexte d'une statistique officielle qui remonte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et de se focaliser sur des périodes charnières durant lesquelles des discours sur la diversité linguistique du pays ont façonné le recensement des langues de la population.

Le chapitre 4 analyse les étapes de la création du questionnaire sur les langues de l'ELRC en lien avec l'émergence d'intérêts scientifiques,

politiques et économiques. Les différentes versions du questionnaire ainsi que les discussions qui les animent permettent de saisir les arguments et les conditions qui façonnent la formulation des questions et leur conception en tant que séquences interactionnelles entre enquêteurs et répondants. Il s'agit d'une étape durant laquelle l'équipe de l'ELRC cherche à anticiper des problèmes tant sur le plan pratique qu'idéologique. D'une part, les statisticiens doivent essayer de se projeter dans le potentiel d'interprétation statistique des données qu'ils comptent récolter sur la base de ce questionnaire. D'autre part, ils doivent prendre en considération des desiderata parfois contradictoires issus à la fois d'un programme institutionnel définissant leurs objectifs de quantification et de groupes d'intérêts qui accompagnent la réalisation de l'ELRC.

Le chapitre 5 aborde la récolte proprement dite des informations sur les langues et dialectes des répondants en tant que pratique sociale et langagière. Il s'agit d'analyser les interactions du *computer-assisted telephone interview* (CATI) dans la perspective d'une sociolinguistique interactionnelle (Gumperz, 2005) où la manière d'interpréter les questions sur les langues ainsi que la perception de la tâche interactionnelle suscitent des tensions d'ordre social, politique et linguistique entre répondants et enquêteurs. Ces tensions sont emblématiques de comportements ancrés dans la gouvernamentalité du plurilinguisme suisse. Elles dévoilent les effets d'idéologies langagières tendant à considérer les locuteurs comme des individus jouant un rôle valorisant ou au contraire péjoratif au sein d'une société dont le multilinguisme obéit à des règles politico-économiques.

Le chapitre 6, enfin, examine le processus de traitement des données relatives aux langues et dialectes, qui ont été récoltées durant l'ELRC, leur transformation en nombres et concepts statistiques ainsi que l'interprétation qu'en font les statisticiens. En retraçant l'évolution de plusieurs versions du premier rapport statistique sur les langues de l'ELRC ainsi que les débats et les conditions de leur rédaction, il s'agit d'observer comment les statisticiens s'y prennent pour atteindre les objectifs parfois contradictoires de leur programme tout en surmontant des difficultés d'ordre technique et méthodologique. L'analyse de cette étape de l'ELRC révèle aussi l'ancrage du rapport statistique dans la gouvernamentalité du plurilinguisme suisse, dont les nombres dressent une image plutôt positive de la diversité linguistique.

## Chapitre II

---

### Une ethnographie institutionnelle de la quantification des langues

**C**omment faire une ethnographie des coulisses de la quantification officielle des langues ? Le présent chapitre expose la démarche méthodologique ainsi que son ancrage éthique. Dans un premier temps, il s'agira de présenter notre entrée sur le terrain de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture (ELRC) ainsi que les premières impressions des chercheurs engagés dans l'ensemble du projet de recherche (voir section 1 ci-après). La section 2 posera les jalons théoriques nécessaires à la réalisation d'une ethnographie institutionnelle impliquant une dimension à la fois généalogique et interactionnelle. Les sections 3 et 4 montreront comment ces deux dimensions déterminent la récolte, le traitement et l'analyse des données. Les considérations éthiques seront détaillées en fin de chapitre (section 5).

## **1. Première immersion dans les coulisses de la quantification des langues**

### **1.1. L'ELRC : un terrain de la statistique façonné par des discours**

Dans le cadre d'une collaboration engagée en 2012, des chercheurs du Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme (CSP) et des statisticiens de l'OFS ont eu l'occasion d'échanger à plusieurs reprises. À l'époque, il s'agissait pour l'OFS de construire le tout nouveau questionnaire de l'ELRC 2014 de A à Z, ce qui impliquait la rédaction et la conceptualisation d'un module entier destiné à sonder divers aspects des usages et des compétences linguistiques de la population. Tributaire d'une profonde restructuration des pratiques de recensement à l'OFS, l'ELRC fait partie d'une série de nouvelles enquêtes thématiques, celle-là étant réalisée sur un échantillon représentatif de la population d'au moins 10 000 individus (voir chapitre 3). Autant les modalités de l'enquête – réalisée par *computer-assisted telephone interview* (CATI) – que ses objectifs de quantification des langues impliquent des réflexions méthodologiques sur la manière de récolter des informations au sujet des langues des répondants. Les statisticiens ont certes des objectifs clairs, mais la manière de les atteindre tant dans la formulation des questions que dans la configuration d'un agencement logique du CATI soulève de nombreuses interrogations. Dans ce contexte, plusieurs membres du CSP ont participé à des échanges avec les statisticiens de l'OFS (voir chapitre 4).

Au terme de ces échanges, Alexandre Duchêne et Renata Coray (CSP) ont exprimé un vif intérêt à poursuivre la collaboration avec l'OFS avec l'objectif d'entreprendre une recherche en sociolinguistique critique sur les coulisses de la production des statistiques officielles sur les langues. Relevant des éléments problématiques dans les premières versions du questionnaire CATI de l'ELRC, les deux chercheurs du CSP peinent toutefois à fournir des solutions claires à certains des problèmes qu'ils identifient. Ils constatent aussi que le fait de déterminer la manière de poser des questions sur les langues s'inscrit dans des dynamiques interactionnelles et historiques. Par exemple, le fait d'élaborer les premières questions du CATI sur les langues implique, d'une part, d'examiner les pratiques passées de l'OFS (quelles questions sur les langues ont été posées dans les précédents recensements?) et, d'autre part, de chercher à anticiper

la manière dont les questions seront interprétées par les enquêteurs et les répondants du CATI (est-ce que les enquêteurs et répondants vont comprendre ce que les statisticiens veulent qu'ils comprennent?)<sup>8</sup>. Dans ce contexte et grâce au soutien de l'OFS, un projet de recherche a vu le jour, permettant aux chercheurs du CSP de continuer l'accompagnement de l'ELRC et d'ouvrir les portes de l'institut de sondage (SFI<sup>9</sup>) en charge de récolter les informations de plusieurs enquêtes par CATI.

En 2014, le CSP a pu assister à la passation de ces CATI au sein même de SFI. C'est à ce moment-là que j'ai intégré l'équipe de recherche du CSP et posé pour la première fois les pieds dans une centrale d'appels téléphoniques. Il était fascinant de découvrir une facette généralement invisible de la production de nombres que nous côtoyons au quotidien, de pouvoir rencontrer les enquêteurs et nous rendre compte des conditions dans lesquelles travaillent ces individus qui récoltent quantité d'informations sur nos comportements en société et nos opinions. C'est dans une grande pièce organisée en rangées d'ordinateurs juxtaposés que les enquêteurs lisent les questions sur les langues et codent les réponses fournies par les «*personnes cibles*» (PC<sup>10</sup>), ces répondants qui constituent l'échantillon représentatif de la population. Et c'est à partir des résultats de ces CATI que les informations destinées à être quantifiées, puis analysées statistiquement sont récoltées pour l'OFS. Les statisticiens se rendent à plusieurs reprises en ces lieux pour effectuer leurs propres observations. Ils vont écouter des CATI, dans le but notamment d'identifier les questions qui susciteraient des ambiguïtés et qui nécessiteraient dès lors d'entamer une réflexion concernant leur pertinence ou leur fiabilité au moment d'exploiter les données. Dans cette même perspective, il leur arrive de participer à des débriefings avec les enquêteurs.

<sup>8</sup> Lire Duchêne, Humbert et Coray (2018, p. 49-50) pour plus de détails sur les premières impressions en début de collaboration.

<sup>9</sup> Il s'agit d'un acronyme anonyme construit sur le mot allemand «*Sozialforschungsinstitut*» (institut de recherche sociale). Prière de se référer au glossaire au début de l'ouvrage.

<sup>10</sup> «PC» est considéré comme un syntagme dans ce livre. Il est utilisé au féminin – «la PC» (la personne cible) – pour simplifier la lecture et harmoniser les usages avec ses équivalents allemand (ZP: Zielperson) et italien (PT: Persona Targa). «PC» peut désigner l'ensemble des répondants au CATI de l'ELRC (les PC) ou un répondant en particulier (voir chapitre 5). Dans le second cas, il arrive qu'une référence soit faite aux équivalents allemand «ZP» et italien «PT» pour faire le lien direct avec la transcription concernée, car c'est ainsi qu'ils apparaissent dans la version originale. Dans ce cas de figure, «PC» apparaît sans article et peut être utilisé au féminin comme au masculin (comme si «PC» se substituait au prénom de la PC dont il est question dans une analyse).

Le travail des statisticiens de l'OFS apparaît ainsi détaché de son seul ancrage neuchâtelois, ville où siège l'OFS, puisque les CATI sont réalisés dans quatre filiales différentes de SFI, deux d'entre elles étant situées en Suisse alémanique, l'une en Romandie et une autre au Tessin. Par ailleurs, SFI ne fait pas partie d'un organe de la Confédération suisse; il s'agit d'une entreprise privée spécialisée dans la réalisation d'études quantitatives sur des thématiques socioéconomiques. Le réseau conditionnant la réalisation de l'ELRC se révèle ainsi plus large; les statisticiens doivent collaborer avec des partenaires privés qui considèrent l'OFS comme un client commercial (voir chapitre 5). Nous découvrons ainsi que les statisticiens sont à l'écoute de quantité d'interlocuteurs aux profils et intérêts très variés.

À chaque étape de l'ELRC, les discussions menées avec les statisticiens, ainsi que les documents rapportant des conversations avec d'autres interlocuteurs, témoignent de la grande importance qu'accorde l'OFS à la qualité des données et des résultats qu'ils produisent. Les statisticiens sont aussi sensibles à la façon dont les questions peuvent être interprétées par les enquêteurs et les répondants durant les CATI qu'à la manière dont leurs résultats statistiques sont reçus dans les milieux politiques et relayés par les médias. Les statisticiens ont effectivement conscience des risques associés à la publication de nombres dont la validité pourrait être contestée sur le plan scientifique ou dont les résultats pourraient faire l'objet d'une instrumentalisation politique. La langue joue alors un rôle prépondérant à divers niveaux de la production des nombres, régulant les actions de chaque étape de la quantification. La formulation de chaque question du CATI est pensée en fonction d'une projection des interprétations statistiques qu'il sera possible d'en faire après la récolte des données, mais aussi selon une tentative d'anticipation d'enjeux interprétatifs.

En plus de ces interactions sociales ancrées dans des dynamiques de réseaux inter-institutionnels, l'action des statisticiens nous est aussi apparue comme un travail de documentation scientifique nécessitant la consultation de références textuelles nationales et internationales. Le processus est ainsi dépendant d'une série de lois, d'ordonnances fédérales, de protocoles institutionnalisés, de rapports de méthodes, de recommandations internationales, mais aussi de publications scientifiques issues de recherches en sociologie, en sciences économiques et sociales, voire en sociolinguistique. La lecture de ces textes renvoie autant à des pratiques statistiques du passé qu'à des pratiques actuelles. Il convient par ailleurs de souligner l'importance du respect des normes et conventions dans le travail des statisticiens: pour qu'une statistique maintienne une cohérence à travers le



temps (comparabilité des résultats d'un recensement à l'autre), il faut que les statisticiens respectent certaines pratiques définies et réglementées par le passé. La statistique des langues existe depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle en Suisse, et la prise en considération de l'historicité des discours nous est rapidement apparue comme une piste à approfondir en vue de saisir le travail des statisticiens de l'ELRC.

## **1.2. Les étapes de la collaboration entre le CSP et l'OFS (2014-2018)**

Toutes les données analysées dans cette étude ont été récoltées dans le cadre du projet de recherche du Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme (CSP, Université et HEP de Fribourg) intitulé *Questions de langues et enquêtes statistiques (2014-2017)*. Le projet était articulé en deux étapes : un accompagnement et une étude scientifique de la récolte des données de l'ELRC 2014 (2014-2015) ; une recherche historiographique sur les recensements des langues en Suisse (2016-2018). Ce projet poursuivait principalement deux objectifs : répondre à un mandat spécifique de l'OFS ; approfondir la problématique de la quantification des langues d'un point de vue sociolinguistique critique<sup>11</sup>.

L'ensemble de la recherche s'inscrit dans une démarche ethnographique collective, dirigée par Alexandre Duchêne et Renata Coray, durant laquelle j'ai été engagé comme collaborateur scientifique principal. Dix autres collaborateurs et collaboratrices ont participé ponctuellement à différentes étapes de la récolte des données. Sans cette équipe, il n'aurait pas été possible d'être présent sur les trois sites de SFI en même temps, ni de récolter autant de données ethnographiques, ni de réaliser autant de transcriptions d'interactions téléphoniques dans trois langues en un temps si restreint. Toute la méthodologie exposée dans cet ouvrage est donc tributaire d'une démarche collective. Sur le plan intellectuel aussi, la présence de toutes ces personnes au sein de l'équipe a permis d'alimenter des discussions très enrichissantes et d'envisager des pistes d'analyse pour l'ensemble de la recherche. Le CSP a aussi livré des rapports destinés à

---

<sup>11</sup> Plus d'informations sur les deux parties du projet (consulté le 20.01.2022) : <https://centre-plurilinguisme.ch/fr/recherche/questions-de-langues-et-enquetes-statistiques> (partie 1); <https://centre-plurilinguisme.ch/fr/recherche/les-coulisses-de-la-quantification-des-langues> (partie 2); ainsi que la revue de littérature associée au projet <https://centre-plurilinguisme.ch/fr/recherche/compter-les-langues-histoire-methodes-et-politiques-des-recensements-de-population>

l'OFS et qui sont mentionnés à plusieurs reprises dans le présent ouvrage. Chacun de ces rapports a fait l'objet de discussions avec les statisticiens et a contribué à développer des réflexions concernant divers aspects du module «langue» de l'ELRC.

Par conséquent, la direction du projet et moi-même avons été des consultants pour la partie «langues» de l'ELRC 2014, échangeant ainsi au sujet de préoccupations pratiques – voire politiques – de l'OFS. Nous avons participé activement à certaines discussions méthodologiques conditionnant le processus de quantification des langues ; les statisticiens de l'équipe de l'ELRC 2014 ont écouté nos impressions, ont lu nos rapports, nos articles et nos recommandations, nous ont posé des questions spécifiques. Nous les avons également considérés en tant que partenaires en leur demandant leur avis et en prenant en considération leurs remarques durant notre processus de production des savoirs.

## **2. Une ethnographie institutionnelle collective et bidimensionnelle**

La perspective d'une sociolinguistique critique adoptée ici implique une série de considérations d'ordre méthodologique ayant un impact sur la manière de collecter et de traiter les données en vue de l'analyse. La posture ontologique adoptée implique la mise en œuvre d'une systématique à appliquer à toute l'étude. Étant donné la nature collective de l'entreprise ethnographique, la méthodologie est logiquement la même que celle que nous avons mobilisée pour réaliser l'ensemble du projet de recherche du CSP. Elle s'inscrit dans une démarche propre à l'«*ethnographie institutionnelle*» au sens de Smith (2005)<sup>12</sup>. De ce point de vue, l'ELRC est considérée comme un projet réalisé dans un milieu institutionnel, à l'intérieur duquel des discours contribuent à réguler le processus institutionnalisé de quantification des langues, notamment à l'aide de textes (dans notre cas, des rapports méthodologiques, des bases légales, des protocoles, etc.) dont l'objectif est de coordonner l'expérience des membres de l'institution pour orienter leurs actions afin de garantir le fonctionnement de l'enquête (Smith, 1990 ; 2005).

---

<sup>12</sup> Une version condensée de l'ensemble de l'approche méthodologique que nous avons développée peut être consultée dans l'article de Duchêne et al. (2018, p. 47-51) ou dans le rapport officiel du CSP publié en ligne (Duchêne, Coray, et Humbert, 2019, p. 8-10).

Le but de cette approche est de chercher à capturer différentes perspectives de la vie de l'institution, de ne pas regarder l'institution comme une entité uniforme sans visage, mais comme un lieu conditionné par des logiques sociales qui ne sont pas forcément vécues de la même manière de l'intérieur. Il s'agit de chercher à rendre différentes perspectives visibles, de se concentrer sur le vécu des individus agissant à différentes étapes du processus de production des statistiques sur les langues, et de chercher à comprendre dans quelle mesure ces expériences s'inscrivent dans un réseau coordonné ou non, où se situent des points de convergence ou de divergence de vues (Smith, 2005, p. 29).

En suivant cette démarche ethnographique institutionnelle, trois grandes étapes de l'ELRC 2014 seront abordées dans les chapitres suivants :

- Ce qui se passe *avant* la passation de l'enquête: les conditions socio-historiques de la création d'une nouvelle enquête sur les langues (chapitre 3) et la création du questionnaire sur les langues (chapitre 4);
- Ce qui se passe *pendant* la passation de l'enquête: la récolte d'informations sur les langues des répondants au sein de l'institut de sondage (chapitre 5);
- Ce qui se passe *après* la passation de l'enquête: le traitement de ces informations, leur quantification et leur agrégation à l'aide de concepts statistiques (chapitre 6).

Durant chacune de ces étapes, le terrain de l'ELRC permet de découvrir la perspective de différents acteurs dans les coulisses de l'enquête. Les chapitres 3, 4 et 6 impliqueront la perspective de responsables institutionnels (p. ex. des fonctionnaires d'autres offices fédéraux, des représentants de groupes d'intérêts politiques), celle de statisticiens et de linguistes. Quant au chapitre 5, il se focalisera principalement sur le regard des répondants, des enquêteurs et de leurs superviseurs chez SFI. Chacune de ces étapes permet de découvrir comment s'articule un ensemble de pratiques discursives, régulant l'ensemble du processus de quantification et impliquant une série de contraintes pour les statisticiens, ces derniers ayant pour mission de livrer des résultats en s'assurant du bon déroulement général de l'enquête. L'observation de ces pratiques discursives permet aussi d'identifier la formation d'idéologies langagières, qui se manifeste à travers le processus de quantification, témoignant des dimensions interactionnelles et historiques de la manifestation du pouvoir dans la production des savoirs.

Tous ces individus ont, à un moment ou un autre de l'ELRC et à travers leurs discours, alimenté une partie du processus de quantification de l'ELRC. Ils reflètent les multiples expériences de la vie de l'enquête. C'est en regroupant ces expériences sous forme de « textes » que l'analyse prend forme, car c'est à travers les textes que se matérialise la reconstitution du fonctionnement de l'institution, la coordination des activités.

*«Les institutions existent dans cet étrange domaine magique, dans lequel des relations sociales fondées sur des textes transforment les particularités locales des individus, du lieu et du temps, en formes standardisées, généralisées et surtout translocales de coordination des activités des gens. Les textes agissent à l'intersection entre l'environnement immédiat du quotidien des gens et les relations réglementées. Ils se présentent à nous comme quelque chose à lire, regarder ou écouter<sup>13</sup>.»* (Smith, 2005, p. 101)

Les textes, tels qu'ils sont abordés dans cet extrait de Smith, constituent des documents incorporés dans des dynamiques sociales et temporelles – des « occurrences » pour emprunter le terme de Smith (2005, p. 102) – qui impliquent des producteurs de textes autant que des consommateurs. Dans la perspective d'une sociolinguistique critique, le questionnement de l'historicité des discours et de leurs conditions de production joue un rôle fondamental. Dès lors, la manière dont ces textes sont produits doit également faire l'objet d'une attention particulière : dans quelles conditions sont-ils rédigés ? Par qui ? Dans quel intérêt et avec quelles conséquences pour qui ou sur quoi ? Où et comment avons-nous eu accès à ces textes ? S'il n'est bien entendu pas toujours possible de trouver de réponse à ces questions, elles reflètent notre posture de chercheurs et notre volonté de dépasser un cadre strictement descriptif à travers nos analyses. C'est dans cette perspective socio-constructiviste que nous avons récolté et traité les données qui figurent dans cet ouvrage.

Les deux dimensions constitutives de la démarche sont analysées à l'aide de deux méthodes. L'approche *généalogique* mobilise le cadre de l'entextualisation dans le but d'aborder l'historicité des textes régulant le processus de quantification des langues de l'ELRC selon une systématique. La dimension *interactionnelle* reprend les fondements méthodologiques de

<sup>13</sup> *«Institutions exist in that strange magical realm in which social relations based on texts transform the local particularities of people, place, and time into standardized, generalized, and, especially, translocal forms of coordinating people's activities. Texts perform at that key juncture between the local settings of people's everyday worlds and the ruling relations. They come before us as something to read, watch, or listen to.»* (version originale)

la sociolinguistique interactionnelle au sens de Gumperz, afin d'encadrer de manière systématique la façon dont certaines tâches de l'ELRC sont perçues et négociées, en fonction notamment d'idéologies langagières.

### **3. Axe généalogique : approche, récolte et traitement des données**

L'objectif de cet axe généalogique est, d'une part, de retracer l'histoire du recensement des langues en Suisse, en étudiant ses dimensions scientifiques, politiques, économiques et sociales dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle – lors de l'apparition des premières statistiques sur les langues (chapitre 3). D'autre part, il s'agit d'observer l'évolution chronologique des discussions méthodologiques concernant la création du questionnaire sur les langues de l'ELRC (chapitre 4) et le traitement des informations récoltées par l'OFS en vue de l'interprétation statistique (chapitre 6). À chacune de ces étapes, l'outil de l'entextualisation doit permettre de saisir l'articulation discursive entre les tensions scientifiques et politiques qui conditionnent le processus de quantification des langues de l'ELRC dans le temps. En premier lieu, il s'agit de présenter la manière dont l'approche généalogique est pensée dans une optique méthodologique. En second lieu, la manière de récolter et de traiter les données est explicitée en lien avec l'approche de l'entextualisation.

#### **3.1. L'entextualisation pour comprendre la matérialisation des discours dans le temps sous forme de « textes »**

L'entextualisation est un concept théorique qui aborde les discours sous l'angle de l'intertextualité en y ajoutant une dimension supplémentaire. Plus concrètement, il s'agit d'analyser comment des portions de discours sont extraites de leur contexte initial de production, afin d'observer comment cet extrait de discours est réapproprié et réinterprété dans un autre contexte, par d'autres personnes et généralement, avec d'autres intentions ou du moins, avec d'autres intérêts (Bauman et Briggs, 1990, p. 73 ; Silverstein et Urban, 1996). Dans un contexte institutionnel tel que celui de l'ELRC, l'analyse de ce processus discursif permet d'étudier le processus de légitimation de discours à travers l'analyse critique de la

production de textes institutionnels, les ancrant dans leur historicité et dans les événements durant lesquels se manifestent des relations de pouvoir emblématiques d'enjeux d'autorité (Park et Bucholtz, 2009).

Avec le cadre analytique de l'entextualisation, l'objectif est donc d'identifier des portions discursives qui se répètent ou se modulent à travers le processus de production des statistiques des langues de l'ELRC, de chercher à saisir comment, par qui, à quel moment, sous quelles conditions, dans quel intérêt et avec quelles conséquences pour qui, ces portions discursives sont réappropriées, réinterprétées et appliquées pour légitimer et réguler certaines pratiques de quantification. Cela implique d'entamer une approche critique et systématique dans la manière de récolter et de traiter les données, de chercher à comprendre les événements et les conditions sociopolitiques qui ont déterminé les logiques de classification des textes ainsi que leur rôle dans le processus de production de statistiques officielles sur les langues.

### **3.2. Récolte et traitement des données : des conditions sociohistoriques de la statistique des langues aux discours façonnant le module « langue » de l'ELRC**

Dans le cadre du projet du CSP, nous avons d'abord pris connaissance de la littérature scientifique sur les recensements de population en Suisse et consulté des ouvrages se focalisant sur les questions linguistiques à travers l'histoire helvétique. Cette étape nous a permis d'identifier des périodes de tension durant lesquelles des aspects méthodologiques de l'exercice statistique ont fait l'objet de débats politiques et scientifiques. En consultation avec les bibliothécaires et d'autres collaborateurs de l'OFS, nous avons ensuite entamé une réflexion pour identifier les lieux contenant potentiellement les sources historiographiques qui nous permettraient d'en savoir plus. Nous avons alors appris que, si l'OFS disposait bien d'une archive personnalisée à Neuchâtel, toutes les informations n'avaient pas été conservées de manière systématique au fil du temps. Cela est probablement dû à l'histoire sociale de l'OFS, dont les locaux ont été répartis pendant longtemps entre plusieurs quartiers de la ville de Berne, avant de parvenir à Neuchâtel. L'OFS a également traversé des périodes mouvementées au XX<sup>e</sup> siècle, en raison d'un manque de ressources financières et humaines ainsi que de tensions avec un autre office fédéral (chapitre 3). Plus surprenant, selon nos échanges avec les bibliothécaires et

collaborateurs de l'OFS, les formulaires vierges des recensements fédéraux de la population (RFP) ainsi que la documentation méthodologique y relative n'ont pas été systématiquement conservés. En consultant encore les sources et les méthodes mobilisées par Busset (1993) et Jost (2016), deux chercheurs suisses ayant effectué des études historiques approfondies sur l'OFS, nous sommes parvenus à dresser un corpus important de données historiographiques<sup>14</sup>.

Durant la consultation de ces documents sous format papier ou numérique, nous avons systématiquement conservé et classé en format PDF toutes les informations concernant plus ou moins directement les langues dans la statistique de la population. Nous avons porté une attention particulière à tous les documents permettant de comprendre : la place de la statistique des langues dans les débats politiques ; les modalités générales des recensements fédéraux de la population (RFP) et leur réception dans l'espace public ; les méthodes de recensement des langues. Les documents conservés ont ensuite été répertoriés dans une base de données Microsoft Access. Ce regroupement a permis de disposer d'un aperçu des périodes durant lesquelles le sujet a été le plus discuté ainsi que l'émergence d'acteurs plus investis à différents moments de l'histoire. À partir des années 1980, des linguistes, des statisticiens et des responsables institutionnels se sont passablement activés pour chercher à comprendre le plurilinguisme en Suisse, leurs recherches devant permettre de répondre à des préoccupations politiques du gouvernement. Leurs discussions portent notamment sur le potentiel et les limites de la statistique de la population pour observer et mesurer le plurilinguisme individuel.

La plupart de ces acteurs étant encore en vie aujourd'hui, nous avons rencontré un total de neuf experts entre 2016 et 2018 afin de tenter d'éclaircir certaines informations lacunaires concernant les RFP et les enquêtes sur les langues réalisées à l'OFS des années 1990 à nos jours. Il s'agit de statisticiens et de linguistes. Ces entretiens, que nous avons appelés « entretiens d'experts », suivent une méthode qualitative d'entretiens semi-directifs, élaborés à partir d'une grille de questions permettant d'orienter le courant de la conversation (Codó, 2010 ; Helfferich, 2014). Ces entretiens permettent d'identifier et de saisir le fonctionnement de

---

<sup>14</sup> On y trouve, parmi tant d'autres, des documents rédigés dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle tels que des publications issues de la Feuille fédérale, des rapports internes à divers offices du Département Fédéral de l'Intérieur (DFI) et surtout de nombreuses publications de l'OFS (dont l'*Annuaire statistique de la Suisse*, les nombreux cahiers de *Statistique Suisse* et leurs successeurs).

certains réseaux, notamment diverses collaborations entre statisticiens et linguistes à partir des années 1980 et jusqu'à aujourd'hui.

L'ensemble des données historiographiques offre un aperçu détaillé de l'ancrage social et politique de la production de statistiques sur les langues en Suisse à travers l'histoire. Ces données sont au centre de l'analyse du chapitre 3 qui retrace l'évolution des méthodes de quantification des langues en lien avec les débats de politiques linguistiques. Ce chapitre inclut de nombreux raisonnements en lien avec les défis épistémologiques et les enjeux sociaux, politiques et économiques de la production des statistiques sur les langues. Il permet d'identifier les conditions politiques et sociales ainsi que les réseaux qui ont orienté les pratiques de quantification des langues à travers l'histoire, tout en ancrant l'apparition de l'ELRC comme un projet tributaire de cette histoire.

En plus de ces textes et entretiens, nous avons systématiquement documenté les diverses étapes du processus de production du module «langue» de l'ELRC 2014 et cela, avec le précieux soutien de l'équipe de l'ELRC. Traités avec une grande précaution durant les analyses (voir la section 5 ci-après), ces textes incluent des versions provisoires ou finales de rapports statistiques, des notes de nos discussions avec les statisticiens, ainsi que des échanges de courriels. La chronologie, le contenu et la nature de ces documents sont brièvement décrits au début des chapitres 4 et 6 afin de mieux les situer dans leur contexte analytique spécifique. Ces deux chapitres mettent l'accent sur les pratiques de quantification de deux étapes distinctes propres à la réalisation du module «langue» de l'ELRC. C'est dans ces deux chapitres que l'entextualisation est majoritairement mobilisée comme outil d'analyse.

Au chapitre 4, l'entextualisation permet de se focaliser sur l'évolution des différentes versions du questionnaire CATI sur les langues, en observant tout particulièrement comment certains aspects se matérialisent dans le texte écrit du CATI – tels que la définition de la / des «*langue(s) principale(s)*» par exemple – au fil de discussions et de rencontres, durant lesquelles divers individus s'efforcent de faire sens de la formation de questions sur les langues. Ces discussions parallèles animant le processus de rédaction constituent les portions discursives cherchant plus ou moins à orienter le processus rédactionnel destiné à réguler la récolte des informations par CATI; il s'y manifeste des intérêts et des arguments à caractère politique ou scientifique. Le chapitre 6 mobilise également l'entextualisation, mais dans le but d'observer selon la même systématique



le traitement statistique des données récoltées ainsi que les étapes du processus rédactionnel visant à structurer le discours de l'interprétation statistique des premiers résultats de l'ELRC 2014.

#### **4. Axe interactionnel : pour une analyse des processus d'alignement des schémas interprétatifs façonnant les nombres**

La dimension interactionnelle est abordée à travers l'analyse des schémas interprétatifs dans une perspective sociolinguistique interactionnelle (section 4.1). Cette approche implique la récolte et le traitement de données ethnographiques en lien avec les CATI, tout particulièrement d'enregistrements de conversations téléphoniques et de focus-groupes avec les enquêteurs (section 4.2), ces derniers suivant des conventions de transcription différenciées pour les besoins de l'analyse (section 4.3).

##### **4.1. Aborder les CATI à l'aide des schémas interprétatifs de la procédure et des idéologies langagières**

Inspiré des travaux de Goffman (1981, 1986) sur les cadres interprétatifs, Gumperz (2002, 2005) propose des outils d'analyse pour aborder les conversations sous l'angle d'une sociolinguistique interactionnelle. En résumé, le schéma interprétatif constitue la perception d'un phénomène par un locuteur, cette perception se manifestant à travers un ensemble de connaissances et de stratégies de communication que celui-ci a acquis à travers ses expériences linguistiques et sociales passées. Comme je le montre plus loin, les schémas interprétatifs reflètent souvent les idées et les croyances qui façonnent la perception et l'interprétation que l'on se fait de phénomènes sociaux et linguistiques. Lors d'interactions, les interlocuteurs peuvent partager la même perception d'un phénomène linguistique ou social – leurs schémas interprétatifs s'alignent – ou, au contraire, avoir une vue différente – leurs schémas interprétatifs ne s'alignent pas. L'analyse de l'alignement ou du non-alignement des schémas interprétatifs permet d'observer les aspects qui tendent à faciliter la communication entre des interlocuteurs et ceux qui peuvent la complexifier, voire susciter des tensions entre eux.

Dans le cadre de cet ouvrage, l'identification et l'analyse de ces schémas interprétatifs permettent d'observer les échanges des CATI comme une manifestation de la gouvernementalité, comme un moment où les interlocuteurs mobilisent des savoirs dans le but de structurer leur discours et d'agir sur le déroulement de l'interaction en cours, ce qui permet aussi de saisir comment des manifestations du pouvoir se répercutent dans des interactions ordinaires: quelles sont les idéologies mobilisées par les interlocuteurs, sous quelles formes discursives se manifestent-elles et avec quelles conséquences sur le déroulement des interactions des CATI entre enquêteurs et répondants? (Martín Rojo, 2016; Rampton, 2014) L'approche gumperzienne consiste à se concentrer sur des aspects linguistiques, d'une part, et non linguistiques, d'autre part, dans le but d'axer l'analyse des schémas interprétatifs autant sur la forme que sur le contenu de pratiques langagières conçues comme des pratiques d'interactions régulées en fonction de la connaissance de conventions socioculturelles et linguistiques.

Pour ce faire, on se focalisera, d'une part, sur le «*background knowledge*» («*connaissances préalables*») (Gumperz, 2005, p. 219) des interlocuteurs, qui est fondé sur des connaissances acquises au cours d'expériences antérieures à l'interaction, ces dernières semblant souvent aller de soi tant elles peuvent relever d'interactions ritualisées, comme l'achat d'un billet de train au guichet de la gare ou d'une baguette de pain à la boulangerie. On se concentrera, d'autre part, sur ce que Gumperz appelle les «*contextualization cues*» («*indices de contextualisation*»):

*«Tout signe verbal qui, lorsqu'il est traité en cooccurrence avec des signes grammaticaux et lexicaux symboliques, sert à construire le terrain contextuel de l'interprétation située et affecte ainsi la manière de comprendre les messages qui le composent<sup>15</sup>.»* (Gumperz, 2005, p. 221)

En d'autres termes, le second aspect porte sur les caractéristiques linguistiques des discours dans l'interaction, sur les manières de structurer l'information (négociation des tours de parole, façon de situer les propos dans le contexte de la conversation, etc.) ainsi que sur les manières de s'exprimer (accent, prosodie, etc.).

---

<sup>15</sup> «*Any verbal sign which, when processed in co-occurrence with symbolic grammatical and lexical signs, serves to construct the contextual ground for situated interpretation and thereby affects how constituent messages are understood.*» (version originale)

Porter l'attention sur les «*connaissances préalables*» et les «*indices de contextualisation*» permet de mieux définir les différents niveaux de manifestation d'un schéma interprétatif. Dans le contexte des CATI, il s'agit donc de se focaliser sur la perception de l'enquête en tant qu'activité sociale ancrée dans des présupposés socioculturels ainsi que sur l'interprétation de questions portant sur les langues d'une personne. En d'autres termes, cela consiste (i) à identifier les éléments du discours qui manifestent le degré d'expérience des enquêteurs et des répondants en matière de sondages téléphoniques et (ii), à observer en quelque sorte ce qui fait qu'enquêteurs et répondants ont une interprétation plus ou moins similaire ou dissonante du CATI en tant que tâche interactionnelle et des questions sur les langues.

Dans cette perspective, l'analyse se concentre sur deux types de schémas interprétatifs :

- la perception du CATI en tant qu'interaction sociale et langagière régie par une «*procédure*» ;
- la perception des questions sur les langues à travers le prisme d'«*idéologies langagières*».

Dans cet ouvrage, en particulier au chapitre 5, je fais référence au «*schéma interprétatif de la procédure*» pour le premier, à celui «*des idéologies langagières*» pour le second. Afin de pouvoir procéder à l'analyse de ces deux dimensions interprétatives dans les CATI, j'examinerai ici comment les données ont été récoltées et traitées en vue de cette approche.

## **4.2. Récolte et traitement des données : approfondir les schémas interprétatifs par le biais de transcriptions situées à l'aide d'observations ethnographiques**

Dans le contexte de la première partie du projet du CSP, l'OFS a conduit une enquête parallèle à l'ELRC dans le seul but de permettre au CSP de réaliser ses observations et ses analyses du déroulement des CATI. Les CATI qui font l'objet d'analyses dans mon étude constituent donc une version un peu modifiée de l'enquête originale, mais pas pour la partie des questions sur les langues. Certaines informations sur les PC n'ont pas été récoltées (pas de questions sur le revenu de la PC ou des personnes du ménage), et les modules «*religion*» et «*culture*» ont été désactivés dans

cette enquête parallèle, ce qui a grandement réduit la durée des interactions. Un message d'introduction a été adapté pour que les enquêteurs précisent aux PC qu'il s'agissait d'une étude en partenariat entre le CSP et l'OFS. Une lettre a été envoyée au préalable aux PC, incluant le même message ainsi qu'un numéro d'identification personnel. Pour le reste, le module «langue», c'est-à-dire le questionnaire sur les langues, est identique à l'original.

Cette enquête parallèle a été exécutée par SFI, l'institut de sondage privé mandaté par l'OFS pour réaliser un certain nombre d'enquêtes par téléphone. À partir de ses trois sièges principaux, qui correspondent aux trois régions linguistiques, SFI a enregistré 150 CATI durant le mois de septembre 2014 : 50 en français, 49 en (suisse-)allemand et 51 en italien. Toutes ces interactions ont ensuite été transcrites par le CSP. Nous disposons également des réponses telles qu'elles ont été codées dans les CATI. À la condition que nous observions certaines règles de conduite durant notre visite (ne pas influencer le travail des enquêteurs, ne pas les plonger dans le doute avec nos questions) et que nous ne divulguions aucune information confidentielle (principalement les données sur les PC), nous avons pu assister à quasiment tous les CATI enregistrés en étant assis à côté des enquêteurs. Cela nous a permis de prendre des notes durant les entretiens et de faire des observations sur les conditions de travail des enquêteurs. Presque tous les CATI ont eu lieu en semaine, entre 17 h 15 et 20 h 30. Cela signifie que, grâce au projet du CSP, nous disposons à la fois des enregistrements audio des CATI et des notes de terrain d'observations ethnographiques de tout ce qui se passe chez SFI en marge des interactions enregistrées, par exemple des échanges entre enquêteurs discutant entre deux appels, des commentaires ou mimiques des enquêteurs qui s'adressent soit au collaborateur du CSP qui les accompagne, soit à une autre personne, ou qui manifestent simplement leurs émotions en roulant des yeux, en souriant ou en soupirant hors micro. La prise de notes sur le terrain a été encadrée par des grilles créées chez SFI pour les besoins de notre ethnographie. Les collaborateurs du CSP ont été formés en vue d'assurer un comportement adéquat sur le terrain et de stimuler notre regard ethnographique sur notre objet de recherche. Nous devons donc chercher à la fois à inscrire autant de détails descriptifs que possible (observation des lieux, des comportements, des informations, etc.) et à annoter nos propres impressions, tout en prenant garde à ne pas laisser penser que nous portions un jugement de valeur sur le travail des enquêteurs (Sanjek, 1990; Beaud et Weber, 2010, p. 125-153). Nous avons été d'autant plus sensible

à cette thématique que les enquêteurs faisaient l'objet d'une évaluation de leur rendement par leurs superviseurs (chapitre 5). En outre, nous ne souhaitons pas que notre attitude ou nos notes puissent léser l'avenir professionnel des enquêteurs ou des superviseurs au sein de SFI (section 5 ci-après). Nous avons procédé aussi à nos propres débriefings de recherche afin d'améliorer nos techniques d'observation.

Lors de notre première visite, nous avons pu assister à une brève séance de formation des enquêteurs pour cette enquête. À l'issue de chacune de nos visites, nous avons été autorisés à diriger des focus-groupes avec les enquêteurs et les superviseurs afin de faire le point sur le déroulement de la soirée, leur demander s'ils avaient rencontré des difficultés particulières et comment ils avaient géré certaines interactions peut-être plus ambiguës. Un membre de la direction ou de la supervision de chaque site de SFI était en principe présent durant chacun de ces focus-groupes. Au total, 13 focus-groupes ont été enregistrés et transcrits. Après la fin de l'enquête, nous avons pu assister à quatre séances générales de débriefing impliquant les enquêteurs, les superviseurs, la direction de SFI et les statisticiens de l'ELRC. Seul un débriefing a été enregistré et transcrit. L'OFS nous a également transmis le matériel de formation ainsi que de la documentation destinée à orienter le travail des enquêteurs.

L'ensemble de ces données a été récolté selon un protocole déterminé dans le cadre du projet du CSP. Après avoir transcrit les enregistrements et réécrit la majeure partie des observations manuscrites du terrain, nous avons saisi une grande partie de ces données dans le logiciel de traitement de données qualitatives MaxQDA. Toutes ces données ont fait l'objet d'une réflexion et d'un strict processus d'anonymisation en rapport avec les obligations contractuelles conclues avec l'OFS et nos propres principes déontologiques de recherche. Nous avons complété les transcriptions à l'aide d'informations issues des notes de terrain ou des grilles contenant les réponses aux questions sur les langues du CATI. Nous avons élaboré des grilles pour résumer des informations clés en lien avec l'interaction et pour annoter des remarques de la part du transcripteur. Celles-ci permettent d'avoir un aperçu des enjeux sociaux et linguistiques des interactions, de se faire une idée plus précise du « *background knowledge* » des enquêteurs et, en partie, des répondants, des difficultés qu'ils peuvent rencontrer ou non, de leur humeur ou de leurs réactions durant les CATI. Ces grilles identifient aussi des éléments que l'enquêteur perçoit durant les CATI tels que : la situation sociale et professionnelle de la PC (composition du ménage, état civil et profession); la consonance de son prénom; son âge approximatif et son environnement

sociolinguistique (lieu de résidence). L’anonymisation a été conçue pour éviter de compromettre l’identité des participants au CATI.

Ainsi, la manière dont les données ont été récoltées, puis traitées permet d’approfondir les schémas interprétatifs de la procédure et des idéologies langagières tout en observant des aspects liés au «*background knowledge*» et aux «*contextualization cues*». Les transcriptions des CATI sont suffisamment fines pour observer des enjeux interactionnels qui se manifestent à travers la façon de parler des interlocuteurs (couper la parole, parler plus fort, faire des pauses, etc., voir section 4.3). La documentation ethnographique et les focus-groupes constituent un moyen de saisir les conditions dans lesquelles les enquêteurs travaillent ainsi que leur perception de la tâche et des discours des répondants. Cette documentation aide à comprendre en partie les comportements sociaux et linguistiques des enquêteurs, ces derniers agissant en fonction de leur perception des directives associées à la façon de gérer diverses situations durant la passation des CATI (p. ex. que faire si un répondant refuse de répondre, etc.). La documentation permet, dans une certaine mesure, de se faire une idée du «*background knowledge*» des PC *via* certaines informations insérées dans la grille anonymisée. Le contenu des grilles dépend aussi des informations que les répondants livrent à diverses étapes de l’ELRC, voire de leur comportement avant d’accepter de participer à l’enquête, car les enquêteurs doivent parfois longuement négocier avant d’obtenir l’autorisation des PC.

### **4.3. Deux niveaux de transcription pour deux niveaux d’analyses**

Toute analyse en sociolinguistique ne repose pas sur les mêmes besoins en matière de transcription, ni ne requiert les mêmes ressources à disposition pour atteindre les objectifs de la recherche envisagée (Mondada, 2008 ; Traverso, 2008). D’une part, les transcriptions sont le reflet de la perception acoustique de chaque transcripateur, ce dernier étant aussi influencé par des idéologies langagières qui peuvent avoir un impact considérable sur la manière de représenter et de réduire sa perception des performances acoustiques à l’écrit (Bucholtz, 2000 ; Maryns, 2013, 2015). D’autre part, les conventions de transcription choisies conditionnent le travail du transcripateur, l’incitant à faire plus ou moins attention à certains détails de l’interaction tels qu’ils sont perceptibles à travers les enregistrements.

Pour encadrer les transcriptions dans le cadre du projet du CSP, nous nous sommes fondé sur le principe que chaque transcripteur agit en fonction de sa propre perception et de son propre savoir, d'où la nécessité d'envisager des relectures par une autre personne, en particulier pour les transcriptions des CATI, parce que ces transcriptions-là incluent des dimensions plus détaillées des interactions. En outre, nous avons adapté les conventions de transcription aux objectifs de l'analyse des types de données, dans le but de canaliser l'attention des transcripteurs sur certains degrés de détails et d'aller plus vite dans la production des données axées principalement sur le contenu des discours. Trois types de documents audio ont fait l'objet d'une transcription: les CATI, les focus-groupes et les entretiens d'experts. Pour les CATI, nous avons entrepris une transcription plus fine que pour les deux autres types de données. Les CATI représentent un moment interactionnel où les enjeux ne sont pas uniquement liés à ce qui est dit, mais aussi à la manière de le dire en fonction de l'intonation ou du volume de la voix, ou encore de la négociation des tours de paroles à travers des chevauchements, des pauses ou d'autres signaux paralinguistiques (rires, soupirs, etc.). Nous nous devons donc de rendre ces phénomènes visibles dans nos transcriptions pour pouvoir les prendre en compte dans notre analyse. Quant aux focus-groupes et aux entretiens d'experts, ils n'ont pas fait l'objet d'une transcription aussi détaillée, car nous nous intéressions principalement au contenu de ce que les personnes racontaient. Dès lors, ces transcriptions sont plus épurées que pour les CATI; elles n'incluent pas de chevauchements et peu de phénomènes paralinguistiques. Les conventions de transcription figurant en annexe correspondent donc au niveau le plus détaillé; elles sont appliquées avec ce degré de finesse pour les CATI uniquement. Quand ces conventions suivaient la même logique pour les entretiens d'experts et les focus-groupes, de nombreux aspects (chevauchements, intonations, etc.) ont été supprimés pour inciter les transcripteurs à se focaliser sur le contenu des enregistrements sans annoter des aspects linguistiques et para-linguistiques trop détaillés.

## **5. Éthique de recherche et positionnement du chercheur**

Plusieurs contrats concernant le rapport au terrain et aux données récoltées ont été signés durant le processus de recherche. Le principal concerne «*la livraison unique des données individuelles (sans élément d'identification des personnes) en Suisse*», et la collaboration entre l'OFS et l'Institut de

plurilinguisme. Ma thèse de doctorat a fait par ailleurs l'objet d'un avenant à ce contrat. Ces documents imposent la prise en considération d'une série de mesures d'anonymisation de notre part et d'un engagement éthique envers les participants à l'enquête de l'ELRC ainsi que les statisticiens de l'OFS.

Étant nous-mêmes impliqué dans le processus de quantification du fait de notre collaboration avec les statisticiens de l'OFS, nous avons adopté une attitude réflexive. Nous avons continuellement interrogé nos propres actions et réflexions durant la recherche en essayant d'évaluer leur impact non seulement sur notre propre recherche, mais aussi sur celle de l'OFS (Mason, 2002, p. 5). Cette posture était d'abord déterminée par des principes déontologiques (section 5.1) qui impliquent une série d'enjeux pratiques, notamment sur le processus d'anonymisation des données et leur accessibilité pour le jury de la thèse, la protection des participants et mon positionnement en tant que chercheur dans cette étude (section 5.2).

## **5.1. Principes déontologiques et obligations**

Dans le contrat conclu avec l'OFS, les conditions d'utilisation des données fournies par l'OFS (enregistrements audio des CATI et réponses codées par les enquêteurs) sont clairement définies. De plus, le CSP a passé une convention avec ses collaborateurs afin de préciser le comportement à adopter avec les données en termes de propriété, d'accès et de confidentialité, reprenant entre autres des éléments liés au contrat passé avec l'OFS.

La recherche du CSP suit en outre les recommandations éthiques propres à toute étude ethnographique. Il s'agit entre autres de la nécessité d'informer les participants des objectifs et des modalités de la recherche, de protéger les participants en ne divulguant aucune information compromettante sur leur personne et d'entamer une réflexion éthique sur le degré d'anonymisation requis pour la conservation et l'analyse des données (voir par exemple The British Association for Applied Linguistics, 2006; Parry et Mauthner, 2004; Garner, Raschka, et Sercombe, 2006). Toute personne ayant participé a été informée des buts de la recherche du CSP. Experts et enquêteurs ont signé une fiche de consentement sur laquelle les objectifs des enregistrements, leur traitement, l'anonymisation des informations et la conservation des données sont explicités. Quant aux répondants des



CATI (les PC), ils ont reçu à la fois une lettre d'information de la part de l'OFS contenant des informations détaillées sur l'enquête parallèle réalisée pour le CSP, et un numéro d'identification personnelle qu'ils pouvaient demander aux enquêteurs. Les PC n'ont pas signé de fiche, mais ont donné leur accord par oral avant que l'enregistrement de l'entretien ne débute.

## **5.2. Protection des données et des participants et positionnement du chercheur**

Toutes les données appartenant au CSP ont été conservées et traitées sur les serveurs du CSP. Elles n'ont pas été transmises à des tiers. Par ailleurs, les données ont fait l'objet d'un archivage et sont uniquement consultables par les collaborateurs du projet du CSP. Quant aux enregistrements audio et aux grilles des réponses codées (fournis par l'OFS), ils ont été détruits après un délai convenu avec l'OFS et le Préposé fédéral à la protection des données. En outre, les données récoltées par le CSP, qu'il s'agisse des enregistrements des focus-groupes ou de nos observations, n'ont été rendues accessibles ni à l'OFS, ni à SFI (notamment dans le but d'éviter que ces informations puissent être utilisées à des fins d'évaluation du personnel, ce qui pourrait engendrer des conséquences sur la poursuite des activités professionnelles des enquêteurs).

Toutes les informations ont été rendues aussi anonymes que possible, conformément aux principes mentionnés plus haut (section 5.1). Chaque type de données a fait l'objet d'une réflexion éthique et méthodologique concernant le processus d'anonymisation. Les données des CATI (focus-groupes, interactions et observations) ne contiennent aucune référence permettant de divulguer l'identité exacte des PC, des enquêteurs ou des superviseurs. Tous ces acteurs apparaissent sous des codes tels que «AE1, BE3, PC, ZP». Un point important pour faciliter la lecture des informations: les lettres A (Suisse francophone), B (Suisse germanophone) et C (Suisse italophone) correspondent chacune à une région linguistique; elles sont utilisées pour désigner brièvement l'institut de sondage en question (p. ex. SFI A) ou bien désigner un enquêteur (p. ex. AE1). Quant à la grille figurant au début de chaque transcription des CATI, elle a fait l'objet d'une réflexion approfondie en vue de déterminer le protocole d'anonymisation. Le protocole que nous avons rédigé est fondé notamment sur des nomenclatures utilisées par l'OFS. En résumé, il consiste à flouter toutes les caractéristiques personnelles de la PC et de son ménage,

notamment : par l'attribution d'une tranche d'âge prédéterminée à chaque individu au lieu de son âge exact ; en supprimant les prénoms des membres du ménage, mais en maintenant la relation (père, mère, frère/sœur, etc.) ; en utilisant une catégorie socioprofessionnelle plus vague que la mention exacte de la profession (p. ex. « travaille dans la construction » au lieu de « électricien ») ; en remplaçant la commune de domicile exacte par « ville » ou « village » (seuil arbitraire de 10 000 habitants pour déterminer la ville) ; en indiquant le canton et la/les langue(s) de la commune. Dans les cas où les caractéristiques personnelles semblaient toujours compromettantes, nous avons supprimé certaines de ces informations.

Quant aux entretiens d'experts, leur anonymisation relève de problèmes classiques des recherches ethnographiques s'intéressant aux pratiques sociales dans des réseaux spécifiques dans lesquels de nombreuses personnes se connaissent (Beaud et Weber, 2010, 265-268). Les limites de l'anonymat sont dans ce cadre plus complexes, dans la mesure où il est nécessaire de rendre certaines informations compréhensibles (par exemple, le type de fonction au sein d'une institution ou dans un projet spécifique) de manière que l'analyse puisse être faite tout en cherchant à protéger les participants. En outre, ce qui est raconté pourrait permettre à des personnes en lien avec ce réseau social de reconnaître l'auteur des propos (« c'est probablement XY, seul lui peut savoir cela ! »). Même si ces données sont entièrement anonymisées, fournir un accès complet et public serait problématique, dans la mesure où il deviendrait possible de retrouver l'identité de certains participants à la lecture de l'intégralité de l'entretien.

Au regard de l'ensemble des considérations méthodologiques et éthiques abordées dans ce chapitre, il convient encore d'exposer mon positionnement propre en tant que chercheur dans cette étude. Notre collaboration avec l'OFS a été très constructive et les statisticiens ont toujours fait preuve d'une grande transparence. Ils ont notamment accepté de nous fournir de la littérature grise, incluant entre autres des documents relatant des discussions internes ou des extraits de leurs entretiens avec d'autres représentants institutionnels. Si le fait d'avoir eu accès à ces documents s'inscrit dans les principes de transparence des services publics en général, la nature de nos rapports nous pousse aussi à une grande vigilance dans la manière de les présenter et de les interpréter dans nos analyses. En outre, il est relativement aisé de retrouver l'identité de certaines institutions, voire de certains statisticiens qui ont contribué à l'ELRC, ce qui incline d'autant plus à la prudence s'agissant de la manière de parler du sujet afin de protéger les participants et d'éviter de les mettre dans une

situation professionnelle ou personnelle compromettante. Il ne s'agit donc pas seulement d'une question associée à l'anonymat des participants, mais bien plus d'un enjeu lié à la protection de leur intégrité dans la manière d'interpréter leurs actes et leurs propos. Par conséquent, je suis conscient que mon interprétation du processus de production de statistiques sur les langues doit faire l'objet d'une remise en question constante, qu'il s'agisse de mon propre regard sur les données et sur mes analyses ou de la prise en considération de leurs conséquences potentielles pour les participants.

Finalement, précisons encore que du fait de mon arrivée différée dans le projet du CSP, je ne porte pas le même regard sur certains événements antérieurs qui y sont associés. Cela a un impact tout particulièrement sur le chapitre 4, puisque l'analyse porte sur une période durant laquelle j'étais totalement absent, d'où un usage différencié pour parler des « chercheurs du CSP » à la troisième personne du pluriel (ils) et non à la première personne (nous). Cette considération temporelle explique aussi mon sentiment de livrer une analyse plus distanciée sur les phénomènes antérieurs à la récolte des données de l'ELRC 2014 (chapitres 3 et 4) que sur ceux dans lesquels j'ai été activement impliqué, à savoir la passation des CATI (chapitre 5) et le traitement, puis l'analyse des données statistiques sur les langues (chapitre 6).



## Chapitre III

---

# D'une surveillance des territoires linguistiques à un audit des comportements sociolinguistiques

## 1. Introduction : genèse et développement d'un instrument de gouvernamentalité du plurilinguisme

Ce chapitre interroge l'historicité de la statistique officielle des langues en Suisse. Il s'agit d'identifier l'ancrage social, politique et institutionnel de la statistique des langues en tant qu'instrument de gouvernamentalité du plurilinguisme. Plus concrètement, ce chapitre analyse la genèse et le développement d'un ensemble de pratiques discursives qui conditionnent les manières de quantifier les langues et dont l'ELRC est tributaire. Il ouvre le champ de réseaux scientifiques et politiques cherchant à agir sur l'orientation des nombres et permet de mieux saisir les priorités de l'ELRC – sa rationalité politique et scientifique.

Le chapitre s'articule en trois étapes : un aperçu de l'histoire récente de l'OFS et de ses pratiques de production de statistiques (section 2) ; une analyse de l'historicité de la statistique des langues à l'OFS (section 3) ; et une analyse de la formation même de l'ELRC, de l'ancrage sociohistorique de l'enquête et de son rapport à la gouvernamentalité des langues (section 4). La section 5 présente une synthèse des éléments principaux de l'analyse en lien avec l'observation d'un glissement discursif des priorités politiques

en matière de gestion de la diversité des langues et des cultures. À travers ces sections, il devient possible d'observer l'entextualisation de discours conditionnant le processus de quantification des langues à différentes époques. Des tensions émergent principalement autour de l'utilisation des termes « *langue maternelle* » et « *bilinguisme* » ou « *plurilinguisme* » ; leurs usages et leurs significations sont passablement remis en question au cours d'interactions entre individus issus des milieux politiques et scientifiques, et ce, dès les années 1980. L'entextualisation de ces discours sur la langue maternelle et le plurilinguisme permet de mieux saisir les défis auxquels l'ELRC doit faire face pour se démarquer des pratiques de quantification du passé.

## **2. D'une statistique administrative traditionnelle à une statistique publique moderne et technique**

La fin des années 1980 annonce le début d'une série de plusieurs changements de paradigmes à l'OFS. Le principal concerne le passage d'une statistique pensée principalement pour l'État à une statistique publique, dont le but est de produire des nombres de façon transparente et de servir la démocratie : les résultats sont produits pour tout le monde, pas seulement pour l'Administration fédérale et les cantons ou les communes. À une époque où l'OFS doit faire face à de nombreuses critiques autant dans l'espace public qu'au sein même de l'Administration fédérale, la statistique suisse opère des changements dans sa manière de produire et de diffuser les résultats, mobilisant des ressources humaines et techniques dans les champs de la politique, de l'informatique et des sciences. Cet aperçu de l'histoire sociale de l'OFS aide à comprendre la rationalité politique et scientifique de cet instrument de gouvernementalité (voir section 2.1).

La mise en œuvre du nouveau programme de 2010 est le reflet de la matérialisation stratégique d'une manière de quantifier à distance, c'est-à-dire en évitant le plus possible d'entrer en contact avec la population. La récolte des informations repose sur un système multimodal complexe, dont le fonctionnement repose à la fois sur des arguments scientifiques et politico-économiques. En tant que discipline scientifique et technique, la statistique permet de repenser tout le processus de récolte des informations en cherchant à exploiter des ressources administratives déjà existantes (les registres des communes), tout en activant une série de sondages et

d'enquêtes par échantillonnage. Cette nouvelle technique repose également sur des arguments politico-économiques : la nouvelle statistique coûterait moins cher et permettrait d'obtenir des nombres à un rythme plus soutenu, sans devoir attendre un recensement décennal. L'étude de ce nouveau programme, de sa rationalité scientifique et politico-économique, permet de dévoiler une partie de l'étendue du réseau de producteurs et de consommateurs des statistiques de l'OFS. Cette section montre ainsi que les pratiques de quantification de l'OFS sont ancrées dans des dynamiques inter-institutionnelles complexes, dont le fonctionnement a aussi des conséquences sur la manière de produire des nombres (voir section 2.2).

## 2.1. Une brève histoire sociale de l'OFS

L'OFS fait partie du Département fédéral de l'Intérieur (DFI), un département qui se définit comme «*au cœur du quotidien*», car en charge de tous les aspects touchant la population vivant en Suisse tous les jours (santé, social, culture, etc.)<sup>16</sup>. Son siège se trouve à Neuchâtel depuis 1998, dans un bâtiment moderne et imposant. En 2020, l'OFS emploie 814 collaborateurs, dont environ la moitié de femmes, 53 % de francophones et 69 % de diplômés universitaires<sup>17</sup>. C'est l'un des rares offices fédéraux à employer une majorité de personnes issues des minorités nationales. La présence d'une majorité de diplômés indique également que pour y travailler, il faut généralement avoir fait des études supérieures. Le bâtiment de l'OFS se trouve à côté de la gare et d'autres institutions de formation et de recherches supérieures, installées dans une cité très majoritairement francophone. Pour entrer dans le bâtiment de l'OFS, il faut s'annoncer à un gardien en charge d'assurer le contrôle des entrées et des sorties en régulant l'accès par le biais d'un sas. En général, si on ne travaille pas à l'OFS, il faut avoir rendez-vous avec quelqu'un ou bien s'y rendre aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Quoi qu'il en soit, toute personne étrangère à l'OFS reçoit un badge pour pénétrer les lieux ; le gardien doit inscrire le nom et le motif de la visite sur une fiche. C'est un lieu qui contient des informations sensibles.

<sup>16</sup> Présentation du DFI (consulté le 30.07.2020) : <https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/le-dfi/organisation.html>

<sup>17</sup> Organisation de l'OFS (consulté le 30.07.2020) : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/ofis/office-federal-statistique/organisation.html>

L'OFS a longtemps été considéré comme un office fédéral destiné aux fonctionnaires les moins compétents; une mauvaise réputation qui a laissé des traces chez plusieurs statisticiens avec qui nous avons pu échanger (Expert n° 7 en fournit de nombreux exemples durant notre entretien). En outre, les salaires des employés de l'OFS figuraient plus bas dans l'échelle salariale que ceux d'autres offices fédéraux, ce qui ne facilitait pas l'engagement de personnes ayant reçu d'une bonne formation tertiaire (Jost, 2016, p. 110). Cette mauvaise réputation a une longue histoire dont il est difficile de trouver les origines exactes, mais elle résulte notamment d'une concurrence entre l'OFS et l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail; actuellement, le SECO: Secrétariat d'État à l'économie). L'OFIAMT a su peut-être mieux s'adapter aux innovations statistiques au début du xx<sup>e</sup> siècle et était plus proche d'importants lobbys économiques (Jost, 2016, p. 62-70). L'OFS a engagé des réformes à partir des années 1970 qui ont impliqué une réorganisation en profondeur de l'institution, de son fonctionnement et de ses objectifs de travail. Vers la fin des années 1980, après d'âpres négociations dans une relation déjà tendue entre l'OFS et l'OFIAMT et des interventions du Conseil fédéral, les deux offices ont été contraints de coordonner leurs activités statistiques. L'OFIAMT a dû alors déléguer la prise en charge d'une série de statistiques économiques et sociales à l'OFS (Jost, 2016, p. 94-99). Selon notre entretien avec Expert n° 7, c'est principalement auprès de groupes d'intérêts issus des sciences que la direction de l'OFS a trouvé du soutien en vue d'améliorer les conditions de la statistique officielle suisse.

Cet aperçu des tensions politiques reflète le caractère rhizomatique et extériorisé du réseau de l'OFS: des décisions importantes impliquant des investissements considérables en ressources économiques et humaines dépendent aussi de rencontres informelles entre de hauts cadres et des personnalités politiques. À noter que les politiciens suisses ne sont pas des professionnels de la politique diplômés de hautes écoles d'administration publique comme en France par exemple, mais des parlementaires de milice, c'est-à-dire qu'ils maintiennent souvent un pied dans d'autres secteurs publics ou privés. Ils défendent parfois des intérêts politico-économiques au parlement, qui les concernent plus ou moins directement. Le réseau de l'OFS s'est étendu progressivement aux chercheurs qui ont eux aussi un impact significatif dans les processus de quantification. C'est là un changement très important pour la suite de l'analyse: dès la fin des années 1980, l'OFS a commencé à rompre avec un passé peu reluisant. Une série d'idées novatrices sont apparues et l'OFS a créé des synergies



avec d'autres institutions de recherche, sortant de son carcan administratif fédéral pour élargir ses horizons dans une perspective internationale.

La refonte totale de l'*Annuaire statistique* illustre bien le nouvel élan insufflé à l'OFS. Créé en 1891, l'*Annuaire statistique* est un livre volumineux fournissant «*un portrait statistique complet et actuel de la Suisse sous toutes ses coutures: population, société, État, économie et environnement*»<sup>18</sup>. Cet ouvrage joue un rôle fondamental dans la conservation des informations statistiques essentielles à travers le temps, car il permet de garder un œil sur l'évolution du pays sur plus d'un siècle, tout en maintenant une continuité systématique sur le plan des thématiques statistiques. En 1989, l'*Annuaire statistique* fait l'objet d'un lifting complet: il ne s'agit plus de diffuser les mêmes tableaux dans les mêmes chapitres d'année en année, mais de condenser les informations statistiques principales de chaque section sous la forme de brèves analyses textuelles. L'*Annuaire* n'est plus uniquement une référence purement descriptive, mais une sorte d'encyclopédie explicative. La nouvelle mouture est visiblement issue d'une réflexion en profondeur qui s'inscrit dans une volonté d'entamer un dialogue avec la population.

*«L'actualité que nous recherchons consiste à présenter certains faits sous un jour nouveau. En matière d'information, les besoins évoluent en fonction des transformations sociales et technologiques. [...] Il faut en outre axer les statistiques sur les problèmes. Les chiffres doivent être commentés et interprétés. Les renvois à d'autres domaines sont importants aussi. Les personnes qui tiennent à connaître les résultats les plus récents trouveront, à la fin de chaque chapitre, les noms et les numéros de téléphone d'experts qui se feront un plaisir de leur fournir des compléments d'information. Nous conseillons aux lecteurs de profiter de cette possibilité.»* (OFS, 1989, p. 9)

Le but poursuivi est à la fois de faciliter la compréhension des nombres et de se mettre au service de la population. Les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes à travers les tableaux, mais leur signification apparaît avec l'aide des statisticiens de l'OFS – que l'*Annuaire statistique* nomme «experts» dans l'extrait ci-dessus – qui sont au service de la population et pas seulement de l'État. Ce discours reflète un changement de paradigme mondial pour la statistique, notamment dû à la chute du mur de Berlin et à

<sup>18</sup> Extrait de la présentation de l'*Annuaire statistique* sur le site officiel de l'OFS (consulté le 23.11.2020): <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/bases-statistiques/recensement-population/quatre-elements-cles/enquetes-thematiques.html>

une reconfiguration colossale des pays de l'Est. Dans un climat demandant plus de transparence venant des autorités, le Conseil économique et social des Nations unies a émis une charte en 1994, dans laquelle il est stipulé que la statistique doit constituer un instrument au service de la « démocratie » et qu'elle doit par conséquent préserver une forme d'indépendance par rapport aux gouvernements et cela, dans le but de garantir une plus grande objectivité, neutralité et transparence envers la population (Jost, 2016, p. 101-3). L'OFS s'est inscrit pleinement dans ce mouvement statistique international, notamment en changeant son vocabulaire durant les années 1990. Dès 1991, on ne parle plus de « *amtliche Statistik* » (*statistique administrative*), mais de « *öffentliche Statistik* » (*statistique publique*), précisément pour se soustraire aux possibles influences du pouvoir de l'État et pour affirmer publiquement son indépendance vis-à-vis de celui-ci (Jost, 2016, p. 104). Ces principes éthiques de l'OFS se concrétisent dans une *Loi sur la statistique fédérale* en 1992, un texte qui porte, d'une part, sur la protection des données et, d'autre part, sur les principes directeurs de la manière dont la statistique doit être élaborée et coordonnée (Jost, 2016, p. 106-107). L'OFS doit mettre les statistiques à disposition de la Confédération pour que le gouvernement puisse accomplir ses tâches à divers niveaux politiques et institutionnels, mais aussi « *aux cantons, aux communes, à la science, à l'économie privée, aux partenaires sociaux et au public* »<sup>19</sup> (Jost, 2016, p. 107 citant la loi).

Ces changements surviennent dans un climat particulièrement tendu, en grande partie en raison du « *scandale des fiches* ». Des manifestations de contestation de « *l'État fouineur* » ont lieu à Berne ; le scandale prend une telle ampleur que des appels au boycott du Recensement fédéral de la population (RFP 1990) sont lancés auprès de la population<sup>20</sup>. Le RFP 1990 a bien lieu, mais de nombreux répondants ne remplissent pas les formulaires, selon Expert n° 7. Les inquiétudes concernant la protection des données touchent particulièrement la population ; des débats politiques interrogent la nécessité et le rôle des tâches de l'OFS. La statistique

<sup>19</sup> « *den Kantonen, den Gemeinden, der Wissenschaft, der Privatwirtschaft, den Sozialpartnern und der Öffentlichkeit [...]* » (version originale)

<sup>20</sup> En 1989, le Conseil fédéral a dévoilé l'existence de fiches tenues par la police fédérale durant des années concernant au moins 900 000 habitants. Ces fiches contiennent des informations sur les opinions et les affiliations d'individus plutôt de gauche, voire d'extrême gauche, mais aussi d'extrême droite. Ces individus sont alors considérés comme une menace potentielle pour la sécurité nationale durant les années de la guerre froide. Lire *Swissinfo*, 11.12.2014, « La Suisse se souvient du scandale des fiches » (consulté le 02.11.2018) : [https://www.swissinfo.ch/fre/societe/big-brother\\_-la-suisse-se-souvient-du-scandale-des-fiches/41157092](https://www.swissinfo.ch/fre/societe/big-brother_-la-suisse-se-souvient-du-scandale-des-fiches/41157092)

doit donc regagner la confiance de la population et des politiques. Et c'est précisément durant cette période que l'OFS songe déjà à exploiter différemment les ressources à disposition, notamment par le biais des registres et d'enquêtes par échantillonnage (Busset, 1993, p. 55-59). Il entame une mue novatrice pour tenter au mieux de rendre les métadonnées et les processus méthodologiques accessibles à l'ensemble de la population, notamment à travers le développement de l'outil informatique (Jost, 2016, p. 111-116).

D'ailleurs, l'OFS est le premier office fédéral à élaborer un site internet mis en ligne en 1996 (Jost, 2016, p. 117-118). En outre, l'OFS parvient à se doter de nouveaux services, dont un bureau exclusivement dédié à la mise en images et en cartes des chiffres. Le nombre de cartes et de diagrammes explose dans les publications, leur donnant une place centrale dans le processus de diffusion des résultats (Humbert, 2018). Ces dispositifs sont destinés à rendre plus facile la transmission des résultats, à faire preuve de transparence envers l'ensemble de la population et à ne pas apparaître comme le fournisseur officiel de données compromettantes du gouvernement. C'est dans ce contexte que s'établissent des synergies avec d'autres institutions de recherche. Cela transparait entre autres dans les nombreuses mentions spécifiques de chercheurs dans les publications de l'OFS à partir des années 1980-1990. Il s'agit là d'une observation importante concernant les langues, car les statistiques linguistiques des RFP de 1990 et 2000 voient apparaître des contributions de linguistes suisses estampillées du logo de l'OFS et diffusées par cette institution (par exemple, concernant les langues, Antonini, 1995 ; Furer, 1995, 1996 ; Lüdi et Werlen, 1997a).

L'évolution des modes de recensement pointe une disparition progressive des agents de recensement, une responsabilisation des répondants et un engagement de plus en plus important de ressources paraétatiques et privées. Cela transparait dans la manière dont les données des RFP sont récoltées à partir de 1990. Auparavant, l'agent de recensement avait une fonction d'aide au remplissage des formulaires (voir Busset, 1993), voire fournissait certaines réponses à la place des répondants. Dans le processus de consultation parlementaire concernant les modifications liées au RFP 1990, la présence des agents est considérée comme problématique par l'OFS, car ils collectent des données personnelles souvent sensibles et pourraient les mettre en relation avec des informations issues des registres communaux, ce qui ne convient plus aux nouvelles directives de l'époque en matière de protection des données (Archives : OFS, 1986, p. 3-4). Leur

présence dans l'espace public dans le contexte déjà tendu du RFP 1990 est donc de moins en moins souhaitable. En 2000, les agents de recensement disparaissent du processus de récolte des informations. La mise en place des agents de recensement incombant aux cantons, le recensement s'effectue quasiment uniquement par le biais d'envois postaux, une « hotline » restant à disposition de la population pour répondre aux difficultés relatives au remplissage du questionnaire (voir Germann, 2005).

Si le nouveau programme de recensement est inauguré en 2010 (voir section 2.2 ci-après), sa mise en œuvre est le fruit de discussions et de débats dans les milieux scientifiques, politiques et institutionnels. L'un des plus grands défis consiste à harmoniser les registres de tous les offices d'administrations communales du pays (informations sur les habitants), ce qui implique une collaboration avec les autorités et les offices statistiques régionaux (communes et cantons) pour parvenir à rendre les registres des populations utilisables à distance (voir Jost, 2016, p. 132-136). Ce bouleversement ne va pas sans engendrer des tensions auprès des partenaires de l'OFS. Le nouveau programme de recensement de 2010 a dû être approuvé par le parlement fédéral, où certaines voix se sont élevées, craignant que les données ne perdent de leur qualité. Toutefois, ce n'est pas au parlement fédéral que l'objet soulève le plus de questions, dans la mesure où le nouveau programme de recensement est accepté par une grande majorité des élus<sup>21</sup>.

L'un des arguments en faveur de la nouvelle méthode de recensement est celui de l'optimisation en temps et en argent du processus de production des statistiques : en élaborant un programme statistique composé de plusieurs sources différentes et en exploitant plus fréquemment la possibilité d'effectuer des sondages et des enquêtes par échantillonnage, l'OFS propose de produire une plus grande quantité de données à un rythme plus soutenu, tout en réalisant des économies et en approfondissant des thématiques spécifiques (voir section 2.2). D'autres groupes d'intérêts politiques et économiques soutiennent cette réforme du RFP et rejoignent l'argument économique consistant à produire plus de statistiques à moindres frais (Jost, 2016, p. 136). En revanche, la Conférence suisse des offices régionaux de statistique (CORSTAT) ainsi que certains chercheurs critiquent fortement ce nouveau programme : la perte de lisibilité à l'échelon local – notamment pour les données sur les langues, la religion ou sur la mobilité professionnelle – est perçue comme problématique, car seul un recensement exhaustif de la

<sup>21</sup> Voir le *Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale*, objet 06.093, CE 22.03.2007, 21-22.06.2007, CN 20-22.06.2007

population offre des informations suffisamment détaillées sur ces sujets (Jost, 2016, p. 135-136). Face à cette critique, l'OFS se veut plutôt rassurant, proposant par le biais de la densification des données de fournir des nombres plus robustes en fonction des besoins identifiés dans les régions. En outre, l'OFS avance une méthode fondée sur des arguments scientifiques.

## 2.2. Quantifier à distance : l'ELRC 2014 au cœur d'un nouveau recensement multimodal, technique et rhizomatique

Depuis 2010, les RFP ont été remplacés par un système de recensement multimodal. Ce bouleversement méthodologique a des conséquences non négligeables sur la production des statistiques sur les langues (voir section 3.3) et est aux origines de la création de l'ELRC. C'est en observant comment ce nouveau mode de relevé des informations se matérialise que l'on comprend comment l'OFS et son réseau interinstitutionnel parviennent à quantifier à distance. Concrètement, le nouveau système de recensement est fondé sur quatre modes de récolte de données :

- Les *registres* de la population (données issues des registres harmonisés de toutes les communes de Suisse) ;
- Le *relevé structurel* (RS), qui s'inscrit dans le prolongement des RFP (formulaire envoyé chaque année à au moins 200 000 habitants) ;
- Les *enquêtes thématiques* (généralement réalisées par « *computer assisted telephone interview* » CATI auprès d'au moins 10 000 habitants, chaque enquête étant répétée tous les cinq ans) ;
- Les *enquêtes omnibus* (auprès d'au moins 3 000 personnes, dans le but de répondre rapidement à des questions d'actualité)<sup>22</sup>.

Les enquêtes thématiques, dont fait partie l'ELRC, « *permettent d'approfondir considérablement les informations du RS* »<sup>23</sup>. Cette indication témoigne de la forme de complémentarité dans laquelle les enquêtes et le RS sont pensés.

<sup>22</sup> Plus d'informations sur le site officiel de l'OFS (consulté le 31.07.2020) : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/bases-statistiques/recensement-population/quatre-elements-cles.html>

<sup>23</sup> Page officielle concernant les enquêtes thématiques à l'OFS (consultée le 23.11.2020) : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/bases-statistiques/recensement-population/quatre-elements-cles/enquetes-thematiques.html>

Si le nouveau programme de recensement a trouvé un soutien politico-économique, c'est aussi parce qu'il est ancré dans des arguments scientifiques. Le document *Le Programme de relevés du recensement fédéral de la population* (OFS, 2008) permet de dévoiler les principales implications de ce changement et ses conséquences sur la production de statistiques linguistiques. Résultant de l'approbation de la *Loi sur le recensement fédéral de la population* de 2007 (OFS, 2008, p. 3), ce document présente les grandes lignes de la réorganisation de l'ensemble de la production statistique fédérale. En tant qu'enquête thématique réalisée tous les cinq ans auprès d'un échantillon pouvant varier de 10 000 à 40 000 répondants, l'ELRC est destinée à constituer l'une des composantes du «*recensement*» (OFS, 2008, p. 4-5). La langue est mentionnée en même temps que la religion et la culture, figurant dans deux sondages : les «*statistiques structurelles*» (le RS) (OFS, 2008, p. 16) et la thématique «*langues, religions et cultures*» (l'ELRC) (*ibid.*, p. 27-30). Ce bouleversement dans les manières de produire des statistiques ne provient pas uniquement de Suisse, mais est aussi lié à «*l'accord bilatéral sur la statistique conclu avec l'U[nion] E[uropéenne]*» en 2007, qui impose à la Suisse de «*s'assurer de la compatibilité de ses statistiques avec celles de l'UE et de l'AELE*» (OFS, 2008, p. 8).

Les méthodes et les modalités de récolte des quatre sources principales d'informations y sont explicitées en détail. La lecture de ce document est relativement complexe pour un non-initié ; elle suppose un processus de quantification plus technique et qui nécessite des compétences scientifiques plus poussées qu'auparavant, car elle introduit la définition de nombreux concepts d'analyse dont il est nécessaire de comprendre le sens pour saisir la portée des nombres. L'un des éléments essentiels du nouveau système consiste à produire plus rapidement des statistiques portant sur l'ensemble de la population, tout en optimisant les coûts en matière de temps et d'argent, sans nécessairement avoir à contacter toute la population pour obtenir les informations nécessaires. L'échantillonnage constitue l'un des éléments clés : à partir d'un certain nombre de personnes, il est possible de dire un certain nombre de choses sur la population – ou sur une partie d'entre elles – à différents niveaux d'agrégation géographique. Pour l'ELRC, avec un minimum de 10 000 répondants, il est possible de produire des résultats significatifs sur des phénomènes sociodémographiques pour la Suisse et les «*sept grandes régions*» (OFS, 2008, p. 31). Deux concepts techniques émergent ici : l'idée que certains résultats sont «*significatifs*» (scientifiquement fiables) et qu'il existe «*sept grandes régions*» dont de

nombreux Suisses n'ont probablement jamais entendu parler. L'ELRC entend fournir des informations qui ne sont plus reliées à des représentations traditionnelles sur les langues, comme les cantons ou les communes, et elle inscrit la question des langues dans d'autres contextes de société conçus selon des modèles sociologiques scientifiques s'écartant des frontières géopolitiques traditionnelles.

Seuls les registres permettent de fournir des informations exhaustives sur la population, mais ils ne contiennent pas d'information sur les langues. Pour répondre à des questions linguistiques plus régionales, il faut donc se tourner vers le RS qui adresse trois questions linguistiques dans son formulaire chaque année auprès d'au moins 200 000 individus. On notera que le RS jouit d'une plus forte autorité que l'ELRC, car il est rendu obligatoire alors que les enquêtes thématiques sont facultatives, bien que la loi prévoit une clause permettant de rendre les enquêtes thématiques obligatoires si nécessaires<sup>24</sup>. La technique est encore plus sophistiquée dans le cadre du RS, puisque grâce au cumul («*mise en pool*») des données sur cinq ans, il est possible de fournir des informations «*significatives*» à un niveau d'agrégation plus détaillé d'environ 3 000 personnes (OFS, 2008, p. 31). Indépendamment de ce processus de «*pooling*», le RS offre un niveau d'agrégation annuelle représentatif «*à l'échelon des cantons, des grandes communes et des principaux quartiers des grandes villes*» (OFS, 2008, p. 30). Malgré toutes les techniques appliquées par le biais du RS, certains groupes continuent d'échapper au sondage du RS, ce qui signifie que l'interprétation des données est limitée à des profils sociodémographiques spécifiques (p. ex. les jeunes Suisses qui bénéficient d'une formation tertiaire ou les jeunes issus d'une seconde génération migratoire), au «*pooling*» et aux niveaux d'agrégation possibles (OFS, 2008, p. 30-31).

Ces raisonnements méthodologiques s'inscrivent dans une dynamique politico-économique libérale, dans la mesure où leur concrétisation matérielle suppose l'engagement d'institutions régionales et d'entreprises privées et que la production de données plus détaillées engendre des frais pour les consommateurs (en général, les cantons ou les communes). Hormis l'investissement de diverses institutions externes à l'OFS dans le processus de production des nombres, la logique du nouveau programme de recensement est ancrée dans une dynamique où les résultats fournis sont conçus pour divers types de consommateurs, distinguant entre autres les

<sup>24</sup> Loi sur le recensement fédéral de la population du 22.06.2007. Art. 10, alinéas 1-2. (État le 01.01.2017)



individus qui consultent occasionnellement les nombres pour s'informer (p. ex. des journalistes, des collégiens, etc.) des experts statisticiens capables d'exploiter des métadonnées et des données (p. ex. des chercheurs, des économistes, etc.) (Schulz, 2014, p. 184-185).

La coordination des tâches de l'OFS s'inscrit à la croisée d'intérêts publics et privés. D'une part, l'OFS doit régulièrement collaborer avec des offices statistiques cantonaux et régionaux pour récolter ou densifier certaines données<sup>25</sup>. Il se fonde sur les informations stockées auprès des registres communaux pour produire les statistiques de base, reconduisant ainsi la mécanique fédéraliste dans le processus de quantification. Les «cantons» et les «communes» – à savoir les offices statistiques cantonaux ou communaux – ont la possibilité de payer un supplément à l'OFS pour augmenter la part des répondants sur leur territoire, afin d'augmenter la taille de l'échantillon d'une région, ce qui permettra d'affiner les analyses statistiques qui en découleront (OFS, 2008, p. 5). D'autre part, l'OFS a le droit de «mandater des tiers pour effectuer des enquêtes»<sup>26</sup>. Le réseau de «tiers» s'étend ainsi à des instituts de sondage privés qui, comme c'est le cas pour l'ELRC, ne travaillent pas uniquement pour l'OFS, mais aussi pour de grandes sociétés commerciales. L'apparition d'instituts de sondage privés entraîne la mise en œuvre d'une série de règles en relation avec la protection des données<sup>27</sup>, car les informations sur les personnes ne sont pas uniquement récoltées et stockées par l'OFS, mais doivent circuler sans être perdues ou corrompues entre le mandataire et le mandant. Le recours à des instituts de sondage permet à l'OFS de se décharger du travail de recrutement des enquêteurs et de la mise en place d'une infrastructure dédiée à la récolte des données, comme en témoignent les conditions de production de l'ELRC (chapitre 5).

Un autre élément pointe vers une optimisation des ressources disponibles au sein de l'Administration fédérale: l'utilisation du numéro AVS (Assurance-vieillesse et survivants) pour identifier les répondants et pour appairer les informations à des fins statistiques. Mais le fait de relier le numéro AVS aux données impose une série de mesures supplémentaires pour assurer la protection des données et l'anonymisation des sources individuelles (OFS, 2008, 6). L'utilisation du numéro AVS doit permettre de reconnaître les répondants de manière univoque, à l'aide d'un seul et même identifiant

<sup>25</sup> Ordonnance sur le recensement fédéral de la population du 19.12.2008. Section 4, Art. 20-24. (État le 01.02.2009)

<sup>26</sup> Loi sur le recensement fédéral de la population du 22.06.2007. Art. 9, alinéa 2. (État le 01.01.2017)

<sup>27</sup> Cf. Ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux du 30.06.1993. Art. 5, alinéas 1-3. (État le 01.02.2020)



harmonisé dans toute la Suisse<sup>28</sup>. Cependant, le fait que toute la population enregistrée soit ainsi identifiable ne signifie pas nécessairement que toute la population est facilement joignable pour participer à une enquête de l'OFS. Pour les enquêtes thématiques, les registres d'échantillonnage de l'OFS reposent essentiellement sur «*les données relatives aux clients du réseau téléphonique fixe de la Suisse*»<sup>29</sup>. En outre, ces informations de contact sont transmises par «*le concessionnaire du service universel*»<sup>30</sup>, en l'occurrence Swisscom. À l'ère de l'omniprésence des smartphones, il semble difficile d'atteindre toute la population uniquement par le biais d'un réseau de téléphonie fixe qui, s'il est principalement coordonné par le même concessionnaire, reste ancré dans un marché de la télécommunication privatisé. Ces données contiennent généralement une information précieuse dans un pays plurilingue comme la Suisse: la langue de correspondance. Mais ces informations ont un prix; l'OFS est tenue d'indemniser le fournisseur pour les «*coûts effectifs*», en distinguant les coûts relatifs aux données de ceux de la langue de correspondance<sup>31</sup>.

En plus de ces considérations sur les moyens mis en place pour contacter la population, un autre aspect restreint l'étendue de l'échantillon de l'ELRC et du RS: seuls les individus de 15 ans et plus peuvent prendre part à l'enquête<sup>32</sup>. Par conséquent, la statistique de l'ELRC ne se projette pas sur la totalité de la population, mais sur la population que nous pourrions considérer comme «*responsable*» ou plus ou moins «*autonome*».

\*\*\*

Pour résumer, l'ELRC est ancrée dans une gouvernementalité à tendance libérale, inscrite dans les logiques administratives propres au fédéralisme helvétique et s'adaptant à des recommandations internationales. Sa création est étroitement liée à des enjeux politiques et scientifiques qui cherchent à optimiser les coûts et les profits dans une perspective managériale à cheval entre l'État et le privé, se reposant sur des principes pour répondre à des enjeux d'ordre régional, national et international. En tant que service public, la production

<sup>28</sup> Ordonnance sur le recensement fédéral de la population du 19.12.2008. Art. 10, alinéa 3. (État le 01.02.2009)

<sup>29</sup> Ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux du 30.06.1993. Art. 13a, alinéa 2. (État le 01.02.2020)

<sup>30</sup> *Idem*, Art. 13<sup>e</sup>, alinéa 1.

<sup>31</sup> *Idem*, Art. 13g, alinéas 1-2.

<sup>32</sup> L'origine de la détermination de cet âge minimum m'est inconnue. Il s'agit peut-être d'une recommandation internationale.

de statistiques de l'OFS joue les cartes de la flexibilisation et de la mise en réseau; les «*biens statistiques*» ont une certaine valeur marchande: toute la Suisse dispose de produits statistiques de base qu'il est possible d'affiner moyennant rémunération en fonction des besoins des consommateurs, à l'instar des offres des compagnies d'aviation qui proposent aux voyageurs des services supplémentaires selon leurs envies et la taille de leur portemonnaie.

Du fait des nouvelles modalités du recensement et des limites associées aux niveaux d'agrégation géographique, les sujets d'étude concernant la langue s'éloignent des représentations politiques traditionnelles, rendant ainsi difficile l'interprétation par commune ou par canton, voire carrément impossible. L'émergence de concepts comme «*les sept grandes régions*» a fait naître une approche plus sociologique, donc plus proche de références propres à une approche scientifique des statistiques qu'à leur diffusion dans l'espace public. La réalisation de l'ELRC est aussi tributaire d'une mécanique institutionnelle complexe qui dépasse le seul réseau gouvernemental fédéral et qui est ancrée dans un jargon technique, malgré un réel effort de la part de l'OFS pour rendre la statistique accessible au plus grand nombre. Les règles des processus de quantification sont déterminées à la fois par des lois nationales et par des références scientifiques propres à la statistique en tant que discipline, le tout se référant à des dynamiques qui s'adaptent constamment à des standards internationaux (les accords avec l'UE, les recommandations de l'ONU). Cette démarche de plus en plus experte et scientifique se confirmera dans la matérialisation de l'ELRC telle qu'exposée dans les chapitres suivants. C'est aussi la façon de concevoir la population en tant qu'objet d'étude démographique et en tant qu'individus avec lesquels il faut entrer en contact (ou pas) que je vais approfondir la suite, afin de mieux cerner les rapports de gouvernementalité régissant la dynamique des processus de quantification.

### **3. Histoire de la statistique des langues en Suisse : de la définition des frontières linguistiques aux mesures de l'intégration**

L'histoire de la statistique des langues en Suisse peut être présentée en trois périodes :

- 1860-1980: le recensement traditionnel d'une seule langue par individu, contribuant à dessiner les contours des territoires linguistiques à l'intérieur du pays (section 3.1);

- 1990-2000 : la modification des questions sur les langues dans les RFP qui reflète un intérêt prononcé pour le plurilinguisme (section 3.2) ;
- Dès 2010 : un bouleversement des pratiques de recensement qui implique une rupture radicale avec le passé pour les statistiques des langues (section 3.3).

Durant la première période, longue de plus d'un siècle, le relevé de la «*langue maternelle*» s'est progressivement consolidé d'un RFP à l'autre. Sa formulation singulière joue un rôle à la fois dans l'identification des limites territoriales des régions linguistiques nationales et dans la surveillance de la mobilité spatiale des locuteurs qui sont considérés comme «*assimilés*» ou non au territoire en fonction d'une combinaison de critères associant la langue maternelle à des caractéristiques émotionnelles, héréditaires et cognitives. Durant la deuxième période, les conditions politiques et scientifiques sont réunies pour que statisticiens et linguistes collaborent à la modification des questions sur les langues du RFP 1990. On porte un intérêt particulier à la présence croissante d'individus issus de l'immigration et aux enjeux de société liés au plurilinguisme. La langue est alors progressivement conçue comme un indicateur potentiel de l'intégration des étrangers. Durant la troisième période qui mène aux modifications substantielles de 2010, le nouveau mode de recensement ne permet plus de reproduire les schémas statistiques linguistiques du passé, ce qui entraîne des conséquences non seulement sur la significativité des nombres, mais aussi sur leur potentiel d'usage en société.

### **3.1. La langue, l'origine et le territoire : mesurer la mobilité des locuteurs pour surveiller les frontières linguistiques (1860-1980)**

Dès leur origine, les RFP relèvent des caractéristiques linguistiques à la fois pour légitimer le tracé de frontières linguistiques internes et pour mesurer des comportements individuels en société. Tant les méthodes de relevé que la formulation des questions linguistiques ont changé, faisant écho à des débats politico-économiques suisses. Durant le RFP de 1850, les statisticiens établissent une première estimation de la répartition des langues en fonction de la langue utilisée par commune pour remplir les tableaux du Bureau fédéral de la statistique (Viletta, 1978, p. 72-73). «*Dans les cas douteux*», les statisticiens s'adressent aux chancelleries

cantonales pour clarifier la langue de certaines communes (DFI, 1851, tableau VI). Ce sont là les balbutiements de la statistique suisse ; l'OFS n'existe pas encore et la statistique fédérale est réalisée par un petit groupe d'individus (Busset, 1993, p. 33 et suiv.). Durant les RFP de 1860 et 1870, aucune question sur les langues n'est posée à la population, mais l'agent de recensement doit inscrire la langue du ménage si le foyer est perçu comme s'exprimant différemment de la langue de la commune, ou bien s'il existe plusieurs langues différentes dans la commune en question (Viletta, 1978, p. 73-75). La méthode manque cruellement de systématisme. En outre, les autorités ne savent pas toujours dans quelle langue il faut préparer les formulaires des RFP, surtout dans les Grisons<sup>33</sup>. Après le RFP de 1870, la *Feuille fédérale* rapporte un phénomène perçu comme un problème : les langues parlées par les familles ne correspondent pas toujours à la nationalité des étrangers qui sont souvent aussi capables de s'exprimer dans la langue locale<sup>34</sup>.

La volonté d'associer la langue des individus à leur origine se précise à partir de 1880. D'une part, la terminologie utilisée renvoie à un terme très connoté affectivement, celui de « *langue maternelle* ». Comme indiqué au chapitre 1, le recensement de la « *langue maternelle* » était déjà populaire chez le voisin prussien qui l'associe alors aux « *véritables origines* » des peuples et des individus. D'autre part, la question linguistique est sondée individuellement, occupant une place distincte sur les formulaires des RFP, ce qui permet de distinguer les langues au sein d'un même foyer. En fait, en 1880, la question est posée au « *chef de ménage* » qui doit répondre de la « *langue maternelle* » de chaque individu composant son foyer ; alors qu'en 1888, chaque individu répond personnellement (dans la mesure du possible) de sa « *langue maternelle* ». Le changement terminologique et méthodologique a un impact considérable sur les résultats statistiques dans certaines régions, où de nombreux italophones et romanchophones séjournent dans des familles pour les études ou le travail. Ces individus, autrefois « *fondus* » dans les chiffres des foyers germanophones, émergent des nombres de la langue maternelle sondée de façon individuelle. Les statisticiens rédigeant les rapports de l'époque soulignent par ailleurs le rapprochement entre la langue maternelle et les origines des individus (Statistisches Bureau, 1892, p. 72-73).

<sup>33</sup> *Feuille Fédérale*, version française du 27.05.1861, p. 744.

<sup>34</sup> *Feuille Fédérale*, version allemande du 22.08.1871, p. 1056.

La définition de cette «*langue maternelle*» subit ensuite plusieurs modifications ; les objectifs de la question des langues se précisent (voir tableau 1 ci-après). À partir de 1950, la formulation de la question se stabilise. Dès 1960, chaque individu parvient à lire la question en entier sans devoir passer par le «*chef de ménage*» ou l'agent de recensement, parce que sa formulation figure en entier sur le formulaire individuel (il n'est pas nécessaire de lire d'autres documents annexes). On observe ainsi un glissement progressif de la responsabilité des réponses, incombant d'abord au patriarcat – qui est considéré par les autorités comme le plus apte à comprendre et à répondre aux demandes des RFP – puis aux individus. La définition de la langue maternelle se cristallise avec l'idée qu'il s'agit de «*la langue dans laquelle on pense et que l'on sait/maîtrise le mieux*». Cette définition suppose qu'il ne peut y avoir qu'une seule «*langue maternelle*» par personne, c'est celle qui se situe au-dessus de toutes les autres dans l'intimité cognitive de chaque individu. Au vu des réponses qu'il convient de cocher ou qu'il est possible d'inscrire, cette langue n'est pas un dialecte. Le plurilinguisme individuel et la diglossie<sup>35</sup> ne sont donc pas les bienvenus dans les RFP jusqu'en 1980.

Notons que certaines variations entre les versions linguistiques pourraient faire l'objet de discussions, mais elles nous paraissent relativement minimes, sauf pour l'année 1900 où les différences entre la version française et les autres langues du formulaire ont suscité de vifs débats entre francophones et germanophones. Sur les formulaires en français du RFP 1900, on demandait «*la langue habituellement parlée*», alors que la version allemande demandait la «*Muttersprache*» (langue maternelle). Cette différence a eu un léger impact sur les résultats dans certaines communes francophones, où ceux qui étaient dénombrés dix ans plus tôt comme des germanophones sont soudainement comptabilisés comme francophones, ce qui est très probablement dû à cette modification dans le formulaire français (Statistique de la Suisse, 1908, p. 70). À l'aube de la Première Guerre mondiale, cet épisode n'a fait qu'alimenter les tensions entre ces deux communautés linguistiques qui, malgré la neutralité officielle de la Confédération helvétique, affichaient une préférence divergente pour leurs voisins embourbés dans les tranchées : la France avait plutôt les faveurs de la population suisse romande ; l'Allemagne, de la partie alémanique de la Suisse (lire Müller, 1977).

<sup>35</sup> Schématiquement, la diglossie est une manière de nommer la distinction entre langue (standard) et dialecte(s) (lire Matthey & Elmiger, 2020, pour plus de détails sur la diglossie).

Tableau 1. Évolution des questions sur les langues dans les RFP (1910-2000), extrait adapté et partiellement traduit du rapport du CSP du 20.12.2017 (p. 39-45).

| Année | Question (formulaire)   | Instructions aux « chefs de ménage » ou instr. individuelles en sus du formulaire   | Instructions aux agents recenseurs  |
|-------|---|---|---|
| 1910  | 8. Langue maternelle : allemande*, française*, italienne*, romanche*, autre, laquelle ? ..... | Concernant la question 8. Il faut considérer comme langue maternelle la langue dans laquelle on pense et dont on se sert le plus volontiers en famille et dans les relations domestiques, parce qu'elle nous est la plus familière. | Similaire à 1888 et 1900, les agents recenseurs doivent avoir suivi une séance d'information et être capables d'expliquer les instructions générales.   |
| 1920  |   | Rien concernant la langue maternelle  | Concernant la question 8. Il faut considérer comme langue maternelle la langue dans laquelle on pense et dont on se sert le plus volontiers en famille et dans les relations domestiques, parce qu'elle nous est la plus familière. |
| 1930  |   | Rien concernant la langue maternelle  | Pas de source ?   |
| 1941  | Pas de source, mais renvois généraux aux pratiques de 1930                                    |   |   |

| Année | Question (formulaire)  | Instructions aux «chefs de ménage» ou instr. individuelles en sus du formulaire   | Instructions aux agents recenseurs   |
|-------|--|---|--|
| 1950  | 11. Langue maternelle: 1) allemande*<br>2) française* 3) italienne* 4) romanche*<br>ou quelle autre? .....<br>*Souligner ce qui convient   | La langue maternelle est la langue dans laquelle on pense et que l'on possède le mieux.<br>Pour les enfants qui ne parlent pas encore, on indique la langue de la mère. | Rien concernant les questions du formulaire  |
| 1960  | *Souligner ce qui convient<br>11. Langue maternelle: 1) allemande*<br>2) française* 3) italienne*<br>4) romanche*<br>Autre langue, laquelle?<br>[dans la marge] Chiffre 11. Indiquer <b>une seule</b> langue, celle dans laquelle on <b>pense</b> et que l'on possède le mieux. Pour les enfants qui ne parlent pas encore, on mentionnera la langue de la mère. | Pas d'instruction complémentaire  | Chiffre 11 Langue maternelle<br>Indiquer une seule langue, celle dans laquelle on pense et que l'on possède le mieux. Pour les enfants qui ne parlent pas encore, on mentionnera la langue de la mère. |
| 1970  | 6. Langue maternelle:<br>(dans laquelle on pense et que l'on possède le mieux)<br>allemand ( ) français ( ) italien ( )<br>romanche ( ) Sinon, laquelle? .....   | Pas de source? plus de bulletin?  | Question 6. Langue maternelle<br>Pour les enfants qui ne parlent pas encore, on indique la langue de la mère.  |

| Année | Question (formulaire)  | Instructions aux « chefs de ménage » ou instr. individuelles en sus du formulaire   | Instructions aux agents recenseurs |
|-------|--|---|------------------------------------|
| 1980  | <p>6. Langue maternelle:<br/>Langue dans laquelle on pense et que l'on possède le mieux.<br/>allemand ( ) français ( ) italien ( ) romanche ( ) Si autre, laquelle?<br/>.....</p>  | <p>Pas de source ? plus de bulletin ?</p>   | <p>Pas d'instructions ?</p>        |
| 1990  | <p>9. Langue</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est la langue dans laquelle vous pensez et que vous savez le mieux ? (une seule réponse admise)<br/>1 allemand ( ) 2 français ( ) 3 italien ( ) 4 romanche ( ) 5 une autre, à savoir : .....</li> <li>• Quelle(s) langue(s) parlez-vous habituellement ? (Plusieurs réponses possibles)<br/>a) à la maison, avec vos proches b) à l'école/au travail [cocher a) et/ou b)]<br/>1 dialecte alémanique 2 allemand 3 patois romand 4 français 5 dialecte tessinois ou italo-grison 6 italien 7 romanche 8 anglais 9 autre/autres</li> </ul> | <p>[Sous « explications » à la suite du formulaire]<br/>9. Pour les enfants qui ne savent pas encore parler, on indiquera la langue de leur mère.<br/>Les personnes de langue frioulane ou ladine doivent cocher la réponse « romanche » et non pas « italien »</p> | <p>Pas d'instructions ?</p>        |



| Année | Question (formulaire)   | Instructions aux «chefs de ménage» ou instr. individuelles en sus du formulaire                                   | Instructions aux agents recenseurs |
|-------|---|---|------------------------------------|
| 2000  | <p>8. Langue Pour les enfants qui ne savent pas encore parler, on indique la langue de leur mère. Les personnes de langue frioulane ou ladine cochent la réponse «romanche» et non pas «italien».</p> <p>a) Quelle est la langue dans laquelle vous pensez et que vous savez le mieux ? (une seule réponse possible)</p> <p>( ) allemand ( ) français ( ) italien ( ) romanche ( ) une autre langue, à savoir: .....</p> <p>b) Quelle(s) langue(s) parlez-vous habituellement ? (plusieurs réponses possibles)</p> <p>[encadré rouge: Les écoliers et les étudiants n'indiquent pas les langues qu'ils apprennent, mais uniquement celle(s) qu'ils parlent habituellement à l'école.]</p> <p>à l'école/au travail</p> <p>à la maison, avec les proches [cocher langues]</p> <p>dialecte alémanique, allemand, patois romand, français, dialecte tessinois ou italo-grison, italien, romanche, anglais, autre/autres</p> | <p>Aucune</p> <p>Les agents de recensement deviennent facultatifs, le matériel du RFP est envoyé par la poste</p> |                                    |

La définition utilisée par la Suisse a quelque chose de singulier selon Meli (1962, p. 250), directeur de l'OFS de 1957 à 1968, qui montre qu'elle ne correspond à aucune des recommandations statistiques internationales de l'époque (en l'occurrence: l'ONU). Si la statistique prussienne, puis allemande a fait usage d'une formulation quasi identique auparavant pour relever les langues maternelles, celle-ci a disparu des recensements allemands après la Seconde Guerre mondiale, probablement à la suite des dérives antisémites et racistes qu'elle impliquait (voir Labbé, 1998, 2003). À l'époque à laquelle Meli écrit ces lignes, la Suisse est donc la seule à utiliser encore cette référence.

Selon Meli, la langue maternelle sert, d'une part, à observer le changement ou le maintien de la langue de chaque individu dans l'espace et dans le temps et, d'autre part, à identifier les contours des régions linguistiques du pays, notamment à surveiller les éventuels déplacements des frontières linguistiques en fonction des résultats. L'exemple qu'il fournit est emblématique du rôle que joue la statistique des langues dans la gouvernementalité du plurilinguisme de cette époque.

*«Ce que la statistique suisse entend montrer, c'est le degré d'imbrication des langues et la force des minorités et des majorités linguistiques dans les diverses régions du pays. Ces données sont particulièrement importantes pour étudier le problème de l'assimilation, mais on ne peut les obtenir si l'on se fonde sur la langue habituellement parlée. En partant de la langue dans laquelle on pense, on obtient, par exemple, qu'un domestique de langue allemande travaillant chez un paysan de langue française indique l'allemand comme langue maternelle, même si la langue qu'il parle communément est celle de son patron.»* (Meli, 1962, p. 251)

Plus loin, l'auteur insiste sur l'importance de relever la langue de la pensée, dans le but de retracer les parcours migratoires internes à la Suisse et d'identifier la part des individus «s'assimilant» au paysage linguistique dans lequel ils se seraient installés, n'incluant pas seulement une observation de la langue maternelle des répondants, mais aussi de celle de leur(s) enfant(s) (Meli, 1962, p. 251-257). En résumé, dans la conception mesurée par l'OFS dans le passé, l'intégration ne se limite pas à la capacité à communiquer avec son voisinage, mais au fait d'avoir acquis une compétence tellement poussée de la langue locale que celle-ci a pris le dessus sur les autres langues dans la tête des locuteurs. Utilisée depuis des décennies pour catégoriser la seule question sur les langues, la définition de la langue maternelle se précise encore dans les instructions et

formulaire dès 1950, où il est indiqué : « *Pour les enfants qui ne parlent pas encore, on indique la langue de la mère.* » (voir Tableau 1 ci-dessus, à noter que cette indication ne figure pas systématiquement au même endroit dans le matériel de recensement d'un RFP à l'autre). Avant même d'être apte à penser dans une langue, un locuteur est ainsi identifié à la langue de sa mère. La question de la langue maternelle présente donc la combinaison de deux caractéristiques : une dimension cognitive (penser dans une langue, celle qu'on maîtrise mieux que toutes les autres) ; une dimension affective et biologique (la langue héritée de la mère). La question présente, d'une part, un caractère essentialiste, dans la mesure où elle implique un amalgame entre les compétences linguistiques idéalisées du locuteur et ses origines biologiques transmises génétiquement par la mère ; d'autre part, sa formulation est potentiellement contradictoire, puisque les dimensions cognitive et biologique peuvent tout à fait différer chez un locuteur.

L'omniprésence du singulier dans la question de la langue maternelle est aussi symptomatique d'une manière de chercher à traiter le plurilinguisme à travers la statistique officielle suisse : il n'est ni possible ni souhaitable que les répondants indiquent plus d'une langue maternelle (ou « principale » dès 1990). Le plurilinguisme individuel, en tant que pratique langagière socialement située, est un problème ; il ajoute une dimension hybride complexe produisant potentiellement du bruit dans la lecture des territoires linguistiques. À l'époque, dans les cas où un répondant indique quand même plus d'une langue, l'OFS « *tranch[ait] en tenant compte des autres données du questionnaire – commune de domicile, nom, âge, lieu de naissance, origine, lieu de la dernière école suivie à plein temps, etc. – et en comparant entre eux les bulletins du même ménage.* » (Meli, 1962, p. 250). Et Meli de préciser que ces observations se faisaient encore plus attentivement dans « *les communes situées à la frontière des langues.* » (*ibid.*) Selon notre entretien avec le statisticien Expert n° 4, ce genre de vérification et de réinterprétation des réponses avait encore cours dans le RFP 1990. Cette méthode (contestée par Expert n° 4 et probablement par la plupart des statisticiens aujourd'hui) témoigne de la manière de concevoir la langue à une certaine époque : si la réponse ne respectait pas les instructions du RFP ou qu'elle provenait d'une région où les contacts linguistiques étaient supposés plus fréquents, les statisticiens déterminaient la réponse quantifiable sur la base de critères pour essayer de rapprocher le locuteur d'une communauté linguistique, d'un groupe de locuteurs similaires. Le recoupement avec ces dimensions sociales différentes (naissance, scolarisation, famille, etc.) renforce encore le lien

langue-origine, et tend à fournir une image ethnicisante de la langue : ce n'est pas vraiment la langue comme pratique sociale qui est quantifiée, mais bien plus le sentiment d'appartenance à un groupe de locuteurs imaginés homogènes par le biais d'un monolinguisme fondé sur des critères cognitifs et biologiques.

S'il se dégage une tendance à effacer la composante sociale dans le matériel des RFP de cette époque, les raisonnements méthodologiques de l'OFS témoignent de l'ancrage profondément social et politique de la question des langues, les pratiques des statisticiens étant emblématiques de la manifestation d'idéologies langagières à une époque où les tensions entre communautés linguistiques sont palpables dans plusieurs régions de Suisse. Les résultats de la langue maternelle ont certes un écho national, mais c'est au niveau local que les débats qu'ils suscitent sont généralement les plus tendus. Les résultats statistiques de la langue maternelle suscitent chaque fois l'émoi dans les zones de contacts linguistiques, notamment dans les cantons de Fribourg (Altermatt, 2003 ; Brohy, 2005), du Jura<sup>36</sup> (ou de Berne, selon la période et la localité) (Cotelli Kureth, 2015 ; Charpillot et Grimm-Gobat, 1982), des Grisons (Coray, 2008) et du Valais (Windisch, 1992). Dans ces régions, chaque résultat des RFP fait l'objet d'une attention particulière pour observer l'avancée ou le recul de la langue majoritaire, ou plutôt, du groupe de locuteurs dominant sur le plan numérique. En général, la présence croissante de germanophones dans des régions traditionnellement «*latines*» est perçue comme problématique, même si certaines régions germanophones peuvent se sentir menacées à leur tour (par exemple, dans le canton de Fribourg où l'on retrouve les deux cas de figure). L'imagerie cartographique statistique figure alors au centre des débats ; chaque publication de nombres provoque des commentaires, voire suscite la crainte d'être envahi par la majorité relative, ce qui s'observe et se communique instantanément dans la manière de représenter les frontières linguistiques comme des barrières impénétrables sur les cartes statistiques des années 1970 (Humbert, 2018, p. 21-24).

Au niveau fédéral, les débats concernant la statistique des langues prennent de l'ampleur autour de la question de la sauvegarde de la cohésion nationale, dont l'un des éléments fondamentaux est le maintien d'un équilibre entre la majorité germanophone et les minorités latines (Widmer et al., 2005). Il s'agit, d'une part, d'observer l'évolution des

---

<sup>36</sup> La «*question jurassienne*» est la situation politique la plus extrême pour l'époque. Elle a mené à de violentes altercations entre le mouvement autonomiste jurassien et les autorités.

territoires linguistiques en prêtant une attention toute particulière aux frontières linguistiques et, d'autre part, de surveiller la mobilité spatiale des locuteurs à travers ces territoires, afin de s'assurer qu'ils ne constituent pas une menace pour la cohésion nationale. Les frontières linguistiques ne se construisent pas tant sur des pratiques de communication linguistiques que sur une combinaison de critères cognitif, affectif et biologique visant à donner l'impression que quatre groupes de locuteurs homogènes cohabitent entre des espaces géographiques plus ou moins hermétiques. Dès lors, la langue maternelle est interprétée comme un indicateur de l'assimilation des locuteurs; ils se fondent en parfaite adéquation avec l'ensemble du territoire linguistique uniquement s'ils pensent comme la majorité de leurs voisins. Cette manière de concevoir l'assimilation linguistique à travers les nombres trouve un écho dans la suite du développement des statistiques des langues sur l'intégration des étrangers dès les années 1990 (voir section 3.2 ci-après).

Les nombres ne sont pas uniquement discutés au niveau des territoires, mais aussi au niveau de l'équilibre des représentations au sein de l'Administration fédérale. À partir des années 1970, plusieurs interventions témoignent des craintes des minorités latines qui jugent que la majorité germanophone détient trop de pouvoir politique. En prenant les résultats officiels des RFP comme étalon de mesure, on discute alors de la possibilité d'élaborer des quotas au sein de l'Administration fédérale, dans le but de favoriser la présence de francophones, d'italophones et de romanchophones dans les postes de cadre (Coray et al., 2015). Si la thématique des langues est occasionnellement discutée en terme d'«*ethnicité*», l'usage de ce vocabulaire est généralement proscrit dans l'arène politique fédérale (Späti, 2015). La manière de produire les nombres sur les langues et l'impact de la statistique des langues à travers le pays durant cette période montrent qu'une grande partie de la problématique se situe au niveau de communautés imaginées homogènes, dont l'essence reposerait sur des critères linguistiques cognitifs, affectifs et biologiques. La «*langue maternelle*» telle qu'elle est mesurée par l'OFS sert ainsi à la fois à fournir l'étalon monolingue des territoires et de leurs frontières et à identifier les locuteurs qui risqueraient de remettre en question la cohésion nationale en traversant ces frontières linguistiques. C'est dans un contexte politique difficile que les modifications du RFP 1990 esquissent la possibilité de revisiter cette vision clivante du plurilinguisme à travers les nombres.

### **3.2. Les modifications du RFP 1990 : vers une quantification du plurilinguisme, de la diglossie et de l'intégration linguistique (1990-2000)**

Les questions de langues subissent plusieurs modifications dans le formulaire du RFP 1990. Le mot «*maternelle*» disparaît du questionnaire et une deuxième question est ajoutée pour relever les «*langues parlées*» à domicile et à l'école ou au travail (voir figure 2 ci-après). Si la première question continue de restreindre le choix à une seule langue, la seconde offre la possibilité d'en inscrire plusieurs et même de distinguer entre dialecte/patois et standard. Les variétés linguistiques qu'il est possible de choisir sont toutes en lien avec les quatre langues nationales, sauf l'anglais et la catégorie «*autre/autres*». Pour la première fois en plus d'un siècle de recensement, l'OFS récolte des données susceptibles de fournir des informations quantifiées sur le plurilinguisme et sur la diglossie.

Ces changements surviennent durant les années 1980, dans un contexte politique relativement tendu autour de la question de la sauvegarde de la cohésion nationale. Plusieurs parlementaires plaident au niveau fédéral pour une meilleure représentation des minorités linguistiques qui passerait notamment par la garantie d'un accès facilité aux ressources juridiques et administratives à travers ces langues. Les principales préoccupations des parlementaires concernent: l'usage prédominant du dialecte au détriment d'un allemand dit standard en Suisse alémanique, ce qui rend la communication plus difficile entre la majorité et les minorités; l'érosion du romanche, dont la cause est attribuée à une germanisation des Grisons; les difficultés des minorités dites latines (francophones, italoophones et romanchophones) à être représentées au niveau fédéral, particulièrement dans les postes de cadre dans l'Administration fédérale (Widmer et al., 2005; Coray et al., 2015). Un Plan national de recherche (le PNR 21) et un groupe de travail sont organisés afin d'essayer de trouver des solutions aux problèmes associés à la gestion politique de cette diversité linguistique. C'est par le biais des documents de ce groupe de travail – le «rapport Saladin» – qu'apparaissent les prémisses des modifications des questions de langues dans le RFP 1990. La collaboration entre des chercheurs (surtout des linguistes), des responsables institutionnels cantonaux et fédéraux et des statisticiens est rendue possible grâce à diverses rencontres qui concluent à la nécessité de produire des informations statistiques plus détaillées sur le plurilinguisme en Suisse.

**Langue**

● Quelle est la langue dans laquelle vous pensez et que vous savez le mieux? (Une seule réponse admise)

1 allemand  1

2 français  2

3 italien  3

4 romanche  4

5 une autre, à savoir:

● Quelle(s) langue(s) parlez-vous habituellement? (Plusieurs réponses possibles)

a) à la maison, avec vos proches

b) à l'école/ au travail

1 dialecte alémanique  1  1

2 allemand  2  2

3 patois romand  3  3

4 français  4  4

5 dialecte tessinois ou italo-grison  5  5

6 italien  6  6

7 romanche  7  7

8 anglais  8  8

9 autre/autres  9  9

Figure 2. Extrait des questions sur les langues dans le formulaire du RFP 1990 (version française).

En fait, l'OFS s'apprêtait plutôt à restreindre les possibilités de réponses de l'unique question portant sur la langue dans les RFP. Dans une mise en consultation parlementaire du programme de recensement et du formulaire du RFP 1990, l'OFS a proposé de distinguer uniquement les quatre langues nationales et de réduire toutes les autres langues à une case «*autre*», rendant impossible la distinction entre ces «*autres langues*» (Archives: OFS, 1986, p. 16). Soucieux d'optimiser la récolte des données du RFP 1990, l'OFS justifie sa proposition au motif que les «*autres langues*» concerneraient un nombre «*pas très grand*» de personnes sondées et que «*les connaissances linguistiques de la population ne se dégageront pas des résultats*»<sup>37</sup> (Archives: OFS, 1986, p. 16). De plus, l'OFS mentionne qu'il existe des statistiques sur les origines nationales des étrangers auprès de ce qui correspond aujourd'hui au Secrétariat d'État aux migrations (SEM), celles-ci pouvant servir d'indicateur pour les «*autres langues*» (Archives: OFS, 1986, p. 16).

<sup>37</sup> «*die Sprachkenntnisse der Bevölkerung werden aus den Ergebnissen nicht ersichtlich.*» (version originale)



La proposition ne plaît visiblement pas du tout aux groupes suivants qui exigent plutôt un élargissement des questions linguistiques, faisant quasiment tous référence au besoin de connaître les langues de la population d'origine étrangère, sauf les deux derniers qui manifestent plutôt d'autres intérêts: «*la Conférence régionale des gouvernements du Nord-Ouest de la Suisse, le Conseil d'État du canton de Lucerne, le Conseil d'État du canton de Thurgovie, la Société suisse de statistique et d'économie politique, l'Union des villes suisses, la Lia Rumantscha, l'équipe de recherche du projet "les langues en Suisse"*» (Archives: DFI, 1987, p. 45-46, mon adaptation). Il s'agit pour l'essentiel d'associations intercantionales ou intercommunales de gouvernements régionaux, de sociétés scientifiques et de l'association de défense des intérêts de la langue romanche. Les trois premiers expriment tout particulièrement leur intérêt à connaître les langues de l'immigration. Le canton de Thurgovie, en particulier, fait le lien entre cette question et celle de la nationalité: il veut en savoir plus sur les personnes d'origine étrangère (surtout les personnes demandant l'asile), afin de disposer d'informations plus précises sur leur «*Kulturkreis*» («*milieu culturel*») (Archives: DFI, 1987, p. 45-46). Les deux derniers de la liste vont continuer de s'impliquer dans les négociations afin d'obtenir des questions linguistiques supplémentaires. Tous deux demandent l'ajout d'une question pour sonder les «*connaissances des langues nationales*», la Lia Rumantscha demandant même de détailler les types de connaissances (comprendre, parler, lire, écrire) (Archives: DFI, 1987, p. 45-46). On notera qu'aucune représentation cantonale bilingue ou trilingue ne s'est manifestée et que plusieurs gouvernements locaux ont pris position en faveur du maintien de la distinction entre les langues de l'immigration. Aucune réaction non plus du Tessin, alors que l'impulsion initiale concernant les modifications du questionnaire émanait principalement de ce canton italoophone, comme nous le verrons plus loin.

Les réactions à ce rapport de consultation font écho à d'autres rapports d'experts, en particulier au «*Rapport Saladin*», on l'a vu. L'objectif de ce groupe de travail était d'abord de répondre aux préoccupations exposées par le conseiller national Martin Bundi, ce dernier ayant déposé une motion pour que l'article sur les langues de la Constitution fédérale soit révisé dans le sens d'une meilleure protection des minorités linguistiques nationales (en particulier le romanche et l'italien) (DFI, 1989, p. XXI). Si le titre de ce rapport (*Le quadrilinguisme en Suisse – présent et futur*) et l'objectif du mandat semblent pointer vers une discussion essentiellement orientée vers les quatre langues nationales, les experts se sont en fait penchés sur



un ensemble de «*problèmes*» liés aux langues en société. Les auteurs n'hésitent pas à parler de «*problèmes*» associés au bilinguisme en tant que pratique sociale méconnue et dépréciée dans la société suisse ou encore à souligner l'usage prépondérant des dialectes en Suisse alémanique, ceux-ci étant considérés comme un obstacle pour les non-germanophones. Ancrant étroitement leurs analyses dans des enjeux démographiques – les cartes, tableaux et diagrammes statistiques sont omniprésents –, le rapport dénonce d'importantes lacunes dans les données statistiques sur les langues produites par l'OFS (DFI, 1989, p. 50 et 74). Les auteurs y annoncent que «[...] *les questionnaires seront affinés, probablement déjà pour le prochain recensement* [celui de 1990].» (DFI, 1989, p. 74).

Cette annonce n'est pas surprenante, car certains contributeurs au rapport Saladin ont eu des contacts directs avec l'OFS. En fait, les arguments en faveur d'une modification de la question des langues ont plusieurs sources concomitantes et résultent de rencontres entre des linguistes et des statisticiens de toutes les régions linguistiques de Suisse (un aperçu de ces rencontres figure dans Bianconi et Gianocca, 1994, p. 7-10). Si les linguistes des quatre régions linguistiques présentent un intérêt commun à obtenir des données plus détaillées à des fins de recherche, du côté politique, c'est avant tout dans les cantons des Grisons et du Tessin que les revendications sont les plus fortes. Pour les langues minoritaires, tout particulièrement pour le romanche et ses variétés, le recensement d'une seule «*langue maternelle*» est problématique, car il oblige les bilingues à effectuer un choix. Or, il est quasiment impossible pour les romanchophones de s'exprimer dans cette seule langue ; la quasi-totalité d'entre eux sait aussi l'allemand, une langue centrale dans le parcours scolaire et professionnel de la plupart des jeunes romanches. Conscientes de cette complexité et arguant que les RFP tendent à minimiser la présence du romanche, la Lia Rumantscha et la statistique du canton des Grisons cherchent le soutien de la statistique cantonale du Tessin (Bianconi et Gianocca, 1994, p. 8), cette dernière ayant une expérience confirmée dans la production de statistiques plus détaillées au niveau local. Comme le raconte le linguiste italoophone Expert n° 2 durant notre entretien, linguistes et statisticiens tessinois ont collaboré durant les années 1970 pour analyser quantitativement l'impact du dialecte tessinois sur la réussite scolaire dans le canton. Par ailleurs, Expert n° 2 rapporte un problème qui rapproche la minorité italoophone de Suisse des revendications des romanchophones : le recensement d'une seule «*langue maternelle*» tend à augmenter la part des germanophones au Tessin. Si une présence accrue de Suisses allemands pouvait être perçue comme une

menace pour l'italien au Tessin, Expert n° 2 pense que le problème provient d'abord de la manière de quantifier les langues. Il reproche en outre à la statistique d'offrir une vision trop statique et peu représentative de la réalité des comportements linguistiques de la population, se focalisant sur la formation de frontières linguistiques hermétiques. Ancrant son discours dans le contexte politique et scientifique de la motion Bundi et du rapport Saladin, Expert n° 2 souligne durant notre entretien la nécessité d'apporter des preuves statistiques empiriques de la « *réalité effective des langues en Suisse* »<sup>38</sup>.

Figurant parmi les principaux intervenants chargés de coordonner les changements des RFP 1990 et 2000 à l'OFS, EX5 confirme un intérêt prononcé pour des modifications en provenance des minorités linguistiques nationales, tout particulièrement des romanchophones. Durant notre entretien, il se souvient de la crainte des romanches de voir leur nombre s'éroder, mais aussi de leur insistance parfois virulente en vue d'obtenir de nouvelles questions linguistiques plus détaillées. Il évoque plus brièvement les craintes des francophones de tomber sous le seuil de 20 % et voit chez les Suisses italiens l'intérêt pour une « *appropriation* » dans les résultats statistiques de l'importante immigration italienne, la part des italophones pouvant augmenter considérablement grâce à cette population étrangère qui offrirait ainsi plus de visibilité aux Tessinois et aux italophones des Grisons. À ce propos, le statisticien de l'OFS raconte aussi ses souvenirs de thématiques linguistiques en lien avec des mouvements migratoires démographiques significatifs à l'époque : une présence plus importante de l'anglais et l'arrivée d'une immigration plus diversifiée, deux facteurs qui impactent alors le paysage linguistique selon lui. S'il ne figure pas encore au centre des préoccupations, l'enjeu linguistique de l'immigration trouvera un écho important plus tard, comme nous le verrons plus loin avec les questions d'intégration.

Si l'OFS se montre à l'écoute des demandes des linguistes et d'une certaine volonté politique de mieux saisir le plurilinguisme individuel, la modification de la question sur les langues engendre des problèmes pour les statisticiens. D'une part, tout changement implique un investissement supplémentaire en matière de temps et d'espace sur le questionnaire, une surcharge des formulaires entraînant des frais d'impression non négligeables en plus de l'attention requise de la part de la population qui doit encore répondre à de nombreuses questions additionnelles (Bianconi et

<sup>38</sup> « *realità effettiva delle lingue in svizzera* » (version originale)

Gianocca, 1994, p. 8). D'autre part, toute modification de formulation est problématique d'un point de vue statistique, dans la mesure où il est impératif de pouvoir maintenir un niveau de comparabilité des nombres d'un recensement à l'autre (Expert n° 7 parle de «*cohérence longitudinale*»); une trop grande rupture méthodologique impliquerait des bouleversements dans l'interprétation des résultats sur une ligne historique. En outre, l'OFS doit continuer de fournir des chiffres «*clairs*», pour reprendre le terme d'Expert n° 5. Selon lui, la diversité – qu'elle soit linguistique, culturelle ou ethnique – doit certes être abordée en tenant compte du caractère socialement construit et potentiellement hybride des catégories qui la composent, mais il revendique aussi le besoin de publier des chiffres fondés sur des catégories simples, notamment pour les langues en Suisse : on doit pouvoir identifier les Romands, les Alémaniques, les italophones et les romanchophones, même si la méthode est fondée sur des arguments scientifiquement contestables : il existe un enjeu politique que la statistique officielle ne peut négliger. Les linguistes impliqués dans les conversations avec les statisticiens, ainsi Expert n° 6, avaient naturellement conscience de cet enjeu identitaire à une époque où «*le plurilinguisme ou le bilinguisme étaient pas très bien vus*». C'est donc avant tout pour des raisons politiques que la première question reste au singulier, afin de pouvoir continuer à interpréter la question de la langue principale comme le reflet d'une appartenance à une communauté linguistique homogène.

Si la première question reste au singulier, le terme «*maternelle*» est supprimé en raison de ses nombreuses ambiguïtés que le linguiste Expert n° 9 énumère avec précision durant notre entretien : un locuteur n'hérite pas forcément de la langue de sa mère ou de ses parents, mais acquiert ses compétences linguistiques avec ses pairs ; il réside des interprétations très divergentes de l'expression «*langue maternelle*» en fonction du bagage socioculturel des répondants ; l'association de la langue maternelle à des notions telles que «*penser dans une langue*» qu'on maîtriserait très bien induit une certaine dissonance, dans la mesure où les critères affectifs et cognitifs ne s'accordent pas forcément et renvoient chacun à des conceptions distinctes du langage. L'OFS a été plus réceptif à ces arguments. Expert n° 5 reconnaît toute l'ambiguïté et le caractère erroné de l'usage du terme «*maternel*», dépeignant avec humour au passage l'image caricaturale de la mère transmettant la langue à son enfant en même temps qu'elle l'allait.

Si la plupart des experts sont plutôt satisfaits des changements de 1990, les représentants de la défense du romanche sont globalement déçus, car ils

souhaitaient surtout obtenir des informations quantifiées sur les connaissances de la langue romanche<sup>39</sup> (Bianconi et Gianocca, 1994, p. 8). Après le RFP 1990, ils vont par ailleurs critiquer les méthodes de recensement de l'OFS, accusant ce dernier d'accentuer la part des non-romanchophones en supprimant la référence à la «*mère*» des locuteurs. Selon Furer (1995, 1996), l'absence de lien avec l'affiliation maternelle revient à pousser les bilingues romanche-allemand – c'est-à-dire une grande partie des romanchophones – à choisir la langue qu'ils utilisent le plus fréquemment dans la vie de tous les jours (l'allemand) et non celle avec laquelle ils entretiendraient un lien plus émotionnel (le romanche). Antonini (1995) fait un constat similaire pour les italophones.

La seconde question sur les langues (voir figure 2 plus haut) permet toutefois de sonder les pratiques plurilingues «*actives*» (et non «*réceptives*») en fonction de deux contextes d'usage assez répandus : à la maison et au travail/à l'école. La proposition de l'inclusion de ces domaines s'inspire des pratiques d'autres pays, comme le Canada. Plusieurs linguistes rappellent que la limitation à ces domaines implique des limites dans l'interprétation statistique du plurilinguisme : de nombreux autres domaines de la vie quotidienne ne sont pas sondés. Le formulaire du RFP 2000 ne change que très peu. On y ajoute des précisions relatives à la manière de cocher les réponses en déplaçant des indications issues des instructions annexes directement dans le questionnaire (voir plus haut Tableau 1). Une précision supplémentaire apparaît dans la question b) sur les langues parlées habituellement : «*Les écoliers et les étudiants n'indiquent pas les langues qu'ils apprennent, mais uniquement celle(s) qu'ils parlent habituellement à l'école.*» On trouve là la trace des apprentissages tirés de l'expérience du RFP 1990 : on soupçonne que de nombreux étudiants ont mentionné des langues qu'ils n'utilisent pas dans le but d'accomplir l'ensemble de leur formation, mais qu'ils apprennent dans le cadre de cours de langue étrangère en tant que discipline obligatoire (Lüdi et Werlen, 2005, p. 70-71).

Les informations statistiques sur les langues parlées habituellement à la maison et au travail/à l'école suscitent d'abord l'intérêt des linguistes, puis celui des statisticiens et experts en démographie. D'un point de vue plus politique et médiatique, c'est avant tout la question de la «*langue principale*»

<sup>39</sup> Il conviendrait ici de citer les cinq idiomes constitutifs du standard appelé «*rumantsch Grischun*» : le surmiran, le sursilvan, le sutsilvan, le vallader et le putér. Pour des raisons pratiques, je me permets de parler du «*romanche*» en général afin de ne pas alourdir la lecture.

qui fait l'objet de l'attention, notamment dans le but de reproduire l'image des territoires et des frontières linguistiques internes du pays. Selon Expert n° 2, la majorité des politiciens des années 1990 ne s'intéressaient pas aux chiffres du plurilinguisme individuel, mais ils souhaitaient surtout que l'on puisse confirmer l'existence de quatre régions linguistiques afin de prouver que la paix des langues était garantie. À l'OFS, il se dégage la même impression des entretiens avec deux statisticiens : l'intérêt principal de la statistique des langues des RFP réside dans l'identification des territoires linguistiques et dans l'observation d'une frontière linguistique qui démontre une certaine stabilité à travers le temps et qui apporte ainsi la preuve par les nombres qu'aucune langue nationale n'est vraiment menacée, sauf le romanche dont l'érosion territoriale est évidente.

Du côté de la recherche, chaque linguiste manifeste un intérêt particulier pour sa spécialité sociolinguistique dans l'interprétation des données sur les langues parlées à la maison ou au travail : les uns approfondiront la question du plurilinguisme en lien avec les populations issues de l'immigration (suisse et étrangers) ; les autres se pencheront sur les nombres concernant la diglossie en fonction des domaines et des régions d'usage ; et finalement, d'aucuns tenteront de montrer à travers les nombres que l'italien est en fait beaucoup plus répandu en Suisse qu'il n'y paraissait dans les précédents RFP. Ces analyses sociolinguistiques sont généralement estampillées du logo de l'OFS jusqu'à la fin des années 1990 (p. ex. Lüdi et Werlen, 1997a, 2005 ; Furer, 1996, 2005). Quant aux sociolinguistes italophones, il est intéressant de constater qu'ils entretenaient déjà des liens étroits avec la statistique du canton du Tessin (USTAT) avant de travailler avec l'OFS et qu'ils ont également publié leurs propres analyses en italien en collaboration avec l'USTAT (p. ex. Bianconi et Gianocca, 1994 ; Bianconi, 1995 ; Moretti, 2004). Cette collaboration a fait par ailleurs l'objet d'une institutionnalisation en 1991 avec la création de l'Osservatorio linguistico della Svizzera italiana (OLSI), institut de recherche du canton du Tessin étudiant principalement l'italien en Suisse dans ses dimensions sociolinguistiques<sup>40</sup>.

En dehors des contributions des linguistes, on trouve plusieurs publications dans lesquelles les données sur les langues sont interprétées comme un indicateur de l'intégration des allophones ou des étrangers. Statisticiens et chercheurs issus de disciplines ayant une tradition quantitative plus ancienne que les linguistes (principalement des

<sup>40</sup> Site officiel de l'OLSI (consulté le 24.11.2020) : <https://www4.ti.ch/decs/dcsu/olsi/chi-siamo/presentazione/>

sociologues et démographes) discutent des nombreux paramètres susceptibles de fournir une mesure de l'intégration de la population étrangère, non seulement sur le plan linguistique, mais aussi d'un point de vue culturel, économique, scolaire et social (Heiniger et Piguet, 2002; Wanner, 2004; Fibbi et al., 2005). La statistique des langues trouve aussi un écho dans les indicateurs relatifs au « *développement durable en Suisse* », l'usage d'une deuxième langue nationale y étant perçu, entre autres, comme un indice de la « *[c]ompréhension entre les personnes et les cultures* » (Montmollin et al., 2003, p. 24). À ce sujet, *l'Annuaire statistique de la Suisse* pour 2006 prévoit un passage très inhabituel sur « *l'indice d'allophonie* », défini comme « *la part des personnes, dans la population, dont l'intégration est entravée par des barrières linguistiques.* » (OFS, 2006, p. 470). Par conséquent, les informations statistiques sur les langues sont loin d'intéresser uniquement les linguistes; leur interprétation fait l'objet de discussions qui portent sur des enjeux liés à l'intégration des populations étrangères, pointant vers des préoccupations politiques actualisées au prisme d'une statistique en pleine restructuration au début des années 2000. Ces interrogations trouvent un écho dans la conception globale de l'ELRC, où plurilinguisme et intégration figurent également au menu des objectifs de l'enquête (voir section 4).

### **3.3. Les bouleversements de 2010 : vers un floutage des territoires linguistiques et un approfondissement des comportements linguistiques individuels**

Dès 2010, les RFP n'existent plus sous leur forme traditionnelle. Les questions sur les langues sont reprises dans le RS. Généralement, le formulaire du RS reprend les éléments des précédents RFP, tout en ajustant certains (voir figure 3 ci-après). Les questions sont clairement organisées en trois parties (avec des chiffres) et ne figurent pas dans un seul groupe de questions libellé « *langue* » comme dans les RFP 1990 et 2000. La première question s'intitule « *langue principale* » (au singulier) et reprend le libellé des précédents recensements. Une phrase en caractères réduits précise qu'il est possible d'indiquer plusieurs langues, à condition de penser dans ces langues et de les maîtriser très bien. Le plurilinguisme est donc rendu possible dès la première question du RS, même s'il s'inscrit dans une conception relativement restrictive qui l'associe à de très bonnes connaissances de plusieurs langues.

**1. Quelle est votre langue principale, c'est-à-dire la langue dans laquelle vous pensez et que vous savez le mieux ?**  
Si vous pensez dans plusieurs langues et les maîtrisez très bien, indiquez ces langues.

|  |   |                                      |
|--|---|--------------------------------------|
| 1 <input type="checkbox"/> allemand (ou suisse-allemand)                       | 4 <input type="checkbox"/> romanche     | 7 <input type="checkbox"/> portugais |
| 2 <input type="checkbox"/> français (ou patois romand)                         | 5 <input type="checkbox"/> serbe/croate | 8 <input type="checkbox"/> espagnol  |
| 3 <input type="checkbox"/> italien (ou dialecte tessinois/italo-grison)        | 6 <input type="checkbox"/> albanais     | 9 <input type="checkbox"/> anglais   |
| 10 <input type="checkbox"/> autre/s langue/s, à savoir: ➤ <input type="text"/> |   |                                      |
|  |   |                                      |

**2. Quelle/s langue/s parlez-vous habituellement à la maison/avec les proches ?** (plusieurs réponses possibles)

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| 1 <input type="checkbox"/> suisse-allemand             | 4 <input type="checkbox"/> dialecte tessinois/italo-grison | 7 <input type="checkbox"/> serbe/croate | 10 <input type="checkbox"/> espagnol         |
| 2 <input type="checkbox"/> allemand standard           | 5 <input type="checkbox"/> italien                         | 8 <input type="checkbox"/> albanais     | 11 <input type="checkbox"/> anglais          |
| 3 <input type="checkbox"/> français (ou patois romand) | 6 <input type="checkbox"/> romanche                        | 9 <input type="checkbox"/> portugais    | 12 <input type="checkbox"/> autre/s langue/s |

**3. Quelle/s langue/s parlez-vous habituellement au travail/au lieu de formation ?** (plusieurs réponses possibles)  
Au travail: indiquez aussi la langue/les langues que vous parlez pendant les pauses.  
Écoliers/ères et étudiant/e/s: n'indiquez pas les différentes disciplines linguistiques mais la langue/les langues que vous parlez pendant les autres leçons/cours et les pauses.

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| 1 <input type="checkbox"/> suisse-allemand             | 4 <input type="checkbox"/> dialecte tessinois/italo-grison | 7 <input type="checkbox"/> serbe/croate | 10 <input type="checkbox"/> espagnol         |
| 2 <input type="checkbox"/> allemand standard           | 5 <input type="checkbox"/> italien                         | 8 <input type="checkbox"/> albanais     | 11 <input type="checkbox"/> anglais          |
| 3 <input type="checkbox"/> français (ou patois romand) | 6 <input type="checkbox"/> romanche                        | 9 <input type="checkbox"/> portugais    | 12 <input type="checkbox"/> autre/s langue/s |

Figure 3. Extrait du formulaire du RS 2015 (version française).

En outre, les dialectes et standards sont agrégés en une seule catégorie dans la première question, puis séparés en catégories linguistiques distinctes dans les deux questions suivantes, sauf le « patois romand » qui est directement associé au « français » partout. D'autres langues non nationales que l'anglais font leur apparition dans les cases à cocher, signe que la diversité linguistique issue de migrations présentes ou passées est mise en valeur sur le formulaire. Enfin, une précision concernant les langues au travail est ajoutée et l'instruction pour les écoliers/étudiants est reformulée.

Ces modifications ont été discutées et élaborées avec l'aide de linguistes suisses qui ont rédigé un rapport final en 2008 intitulé *Nomenclature linguistique et questions sur la langue principale et les langues d'usage courant dans le cadre du relevé structurel annuel dès 2010*<sup>41</sup>. Ce rapport est le fruit d'un mandat confié par l'OFS à des linguistes. Ces derniers avaient pour mission d'accompagner l'OFS dans la transition des questions de langues du RFP au RS, notamment en révisant la nomenclature linguistique plurilingue du RFP 2000 et en revoyant la formulation des questions sur

<sup>41</sup> *Nomenklatur der Sprachen und Fragen zu Hauptsprache bzw. Umgangssprachen im Rahmen der jährlichen Strukturhebung ab 2010* (version originale)



les langues pour le questionnaire du RS dès 2010 (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 4). Le style et le contenu du rapport montrent que statisticiens et linguistes se sont rencontrés à plusieurs reprises. En outre, de hauts cadres de l'OFS ont participé à ces discussions, ce qui témoigne de l'importance accordée au sujet des langues dans la statistique (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 44). Ce rapport a aussi été soumis pour relecture à des représentants de l'Office fédéral de la culture et de l'Office fédéral des migrations (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 6-7), deux organes de la Confédération également présents dans l'accompagnement de l'ELRC. À la lecture de ce rapport, on voit ainsi non seulement poindre des groupes d'intérêts pour les statistiques des langues, mais aussi des tensions idéologiques et méthodologiques en lien avec la tentative d'élargir le champ de la quantification du plurilinguisme.

### **3.3.1. La langue principale à la croisée de défis pratiques et idéologiques**

Concernant les changements de la question sur la langue principale, les auteurs du rapport commencent par proposer une nouvelle mise en page, distinguant les trois questions les unes des autres et jouant sur les variantes typographiques possibles, afin de faciliter la lecture des questions et des réponses possibles (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 37-38). La formulation même de la question de la langue principale fait l'objet d'une réflexion: le rapport revient sur de précédentes expériences, dont des recherches issues du PNR56, durant lesquelles la question a été testée. Les répondants-tests ont souvent demandé des précisions supplémentaires avant de répondre à la question: à quelle situation se rapporte la question? Selon quels critères faut-il répondre? S'agit-il de la «langue maternelle»? De la «*première langue apprise (durant l'enfance)*»? Il manque un «*mot clé*» qui pourrait faciliter la compréhension de la question; les répondants ne savent pas vraiment à quoi ressort cette question, s'ils doivent la lier à un sentiment d'appartenance à une communauté linguistique ou à des compétences spécifiques (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 43-44). En outre, les auteurs problématisent l'usage du pluriel pour cette question. Demander «*Quelles sont les langues principales [que vous] maîtrisez le mieux*»<sup>42</sup>

<sup>42</sup> «*Welches sind die Hauptsprachen [die Sie] am besten beherrschen?*» (version originale).



relève en quelque sorte du paradoxe, puisque l'usage du superlatif implique de répondre plutôt au singulier (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 44). Remplacer le superlatif par «*très bien maîtriser*»<sup>43</sup> entraînerait un autre problème, celui d'indiquer toutes les langues étrangères connues du répondant sans qu'il fasse nécessairement une distinction entre les niveaux de compétence (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 40-41).

L'enjeu de cette question est d'autant plus complexe que les profils sociodémographiques des répondants ont passablement évolué depuis le RFP 1990. Les linguistes rappellent le dilemme politique posé par l'obligation de ne donner qu'une seule langue principale pour les personnes bilingues dans les précédents RFP. Ils constatent que ce problème est plus saillant auprès des jeunes plurilingues issus de la deuxième génération de migrants durant les années 2000: ils sont parfaitement intégrés dans la société suisse et la sélection d'une seule langue devient encore plus problématique pour eux, dans la mesure où ils sont habitués à adapter le choix de la langue à des situations spécifiques. En l'absence de critères discriminants, ils auraient tendance à interpréter la langue principale comme le reflet de l'appartenance à un groupe linguistique et non comme une question en lien avec les compétences linguistiques (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 43). Quant à la référence à la mère dans les instructions des précédents RFP (concernant les enfants ne parlant pas encore), le rapport propose logiquement de la supprimer, puisque le RS est uniquement adressé à des personnes en âge de répondre, les 15 ans et plus (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 40-41). Il en va de même pour la référence aux personnes de langue frioulane ou ladine, dont la présence dans l'échantillon n'est de toute façon pas représentative, ce qui justifie une économie d'espace sur le formulaire du RS (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 40-41).

À la lumière de ces défis et des expériences des linguistes, ils recommandent de maintenir la question au singulier, puis d'ajouter une phrase précisant qu'il est possible d'indiquer plusieurs langues principales, à condition de penser et très bien maîtriser ces deux langues, ainsi que cela est indiqué dans le formulaire du RS depuis 2010 (voir figure 3). La tension résulte d'un enjeu pratique à la fois interactionnel – comment formuler la question pour que tout le monde la comprenne correctement? – et idéologique – quelles sont les croyances et les idées sur les langues qui orientent les choix des répondants? Comment essayer de canaliser

<sup>43</sup> «*sehr gut beherrschen*» (version originale).

ces idéologies langagières? L'option retenue par l'OFS, au regard des recommandations des linguistes, constitue une forme de compromis entre, d'une part, la nécessité de maintenir une continuité avec les pratiques du passé et, d'autre part, l'obligation d'adapter la question à une population et à des idéologies langagières qui ne sont plus tout à fait identiques. Le fait que le rapport se concentre autant sur les jeunes bilingues de seconde génération d'immigrants suscite une crainte: qu'ils alimentent uniquement la part des langues non nationales s'ils étaient contraints d'opter pour une seule langue. D'où la possibilité d'inscrire plus d'une langue principale. Dans l'éventualité où ils interpréteraient cette question comme une référence à leurs origines, ils pourraient ainsi exprimer un sentiment d'appartenance bi- ou plurinational: suisse et non suisse.

### **3.3.2. Vers un affinage et une personnalisation des questions et du matériel de récolte des données sur les langues**

Le rapport des linguistes montre aussi qu'un grand travail a été accompli au niveau de l'affinage des deux autres questions et des outils de catalogage des langues. L'objectif ici n'est pas d'entrer dans les détails de ces nombreux «*petits*» ajustements, mais de souligner des enjeux méthodologiques et idéologiques importants pour l'ELRC. La lecture de ces nombreuses «*corrections*» de détails reflète la volonté de récolter les données sur les langues de façon plus précise et de les adapter à une diversité de profils sociodémographiques de répondants potentiels.

La gestion de la variation linguistique occupe une grande part des réflexions. Sur la base des expériences des précédents RFP, le rapport recommande de continuer à distinguer entre dialecte et standard pour l'allemand et l'italien, mais pas pour le couple «*français/patois romand*». La part des patoisants étant beaucoup plus restreinte que celle des locuteurs des dialectes suisses allemands et tessinois ou italo-grisons, les auteurs suggèrent ici une économie d'espace dans les cases à cocher en associant directement français et patois dans une seule catégorie (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 38-40). De manière générale, la création d'une nomenclature linguistique à sept niveaux permet de mieux gérer le codage de ce genre de réponses. Il s'agirait d'une spécificité tout helvétique, les autres pays se contentant de deux à cinq niveaux (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 18). Pour réviser la nomenclature existante de l'OFS, les linguistes se sont en grande partie fondés sur les sources d'*Ethnologue*. Grâce aux

modifications effectuées dans la nomenclature linguistique, il est possible de regrouper des catégories linguistiques ou de les séparer en vue des analyses (voir Sprachwissenschaftler, 2008, p. 24-36). Par exemple, le serbe, le croate, le bosniaque et le monténégrin peuvent soit être interprétés comme une seule langue (le serbo-croate), soit comme quatre idiomes séparés (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 30). Cela est également valable pour le suisse allemand qui, s'il apparaît comme catégorie indépendante, fait toujours partie de la famille du *Hochdeutsch* (allemand standard) (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 28). D'un côté, il devient possible pour les répondants de fournir des variétés linguistiques spécifiques sans devoir les englober dans des standards qui ne leur conviendraient pas ; de l'autre, les statisticiens peuvent décider d'agréger ou non les variétés linguistiques pour les besoins de l'interprétation statistique.

Cette volonté de coller au plus près d'une réalité sociolinguistique complexe et diversifiée se reflète aussi dans la manière dont les questions sur les langues parlées habituellement ont été affinées. Hormis une mise à niveau des trois versions linguistiques (allemand, français et italien) du formulaire du RS, on donne encore des précisions sur ce qui est entendu par «*la/les langue(s) parlée(s) habituellement au travail*», en précisant que les pratiques langagières actives durant les pauses comptent aussi comme réponses. Cette décision de prendre en considération les pratiques langagières formelles et informelles a été discutée à l'OFS, mais les raisons ne sont données nulle part dans le rapport (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 54). La question des langues au travail a également été étudiée en termes de pourcentage de temps de travail : les linguistes précisent qu'après avoir testé cette question sur des répondants, il n'est pas nécessaire de distinguer entre temps plein ou partiel, dans la mesure où les répondants ont tendance à inscrire toutes les langues parlées au travail indépendamment de leur taux d'occupation (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 54-55). Des réflexions similaires sont discutées pour l'utilisation des langues dans le contexte scolaire (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 55). Tout l'enjeu réside dans l'acceptation des situations sociolinguistiques, dans la clarification d'une définition déterminant ce qui doit être quantifié ou non comme pratique langagière emblématique de ces situations. Au vu de la complexité des relations de communication dans ces contextes et de la diversité des réponses reçues dans les précédents RFP et dans d'autres enquêtes sociolinguistiques, les formulations des questions sont adaptées dans le but de susciter le moins d'ambiguïté possible pour les répondants et d'obtenir des informations fiables.

En outre, un profil sociodémographique a fait l'objet d'une attention particulière dans l'étude des linguistes pour tester la fiabilité de certaines réponses. À la demande de l'OFS, les linguistes ont testé les questions dans le but d'observer comment les catégories « *autre(s) langue(s)* » étaient remplies et cochées dans les trois questions, afin de voir si « *l'autre langue* » inscrite par le répondant à la question 1 (langue principale) restait la même pour les questions 2 et 3 (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 48). Pour réaliser ce test, les linguistes ont dû chercher des répondants ayant les compétences linguistiques les plus limitées possibles dans l'une ou l'autre des langues nationales ; des individus fraîchement arrivés en Suisse et qui n'auraient eu encore que très peu de contacts sociaux dans le pays, à savoir, des personnes issues d'une immigration relativement éloignée géographiquement et linguistiquement de la Suisse. La diversité des réponses et les réactions des répondants reflètent avant tout leurs craintes et leur méfiance envers ce genre de questions sur les langues. Certains d'entre eux cochent de manière totalement aléatoire, d'autres indiquent le suisse allemand (langue du lieu des tests) pour prouver aux testeurs qu'ils souhaitent s'intégrer ; d'autres inscrivent même des langues qui n'existeraient pas selon les linguistes. L'expérience des linguistes montre ici que l'interprétation des réponses est extrêmement complexe (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 48-52). Elle reflète surtout l'impact de l'ancrage sociopolitique sur la dynamique interactionnelle de questions sur les langues : pour certaines personnes, ce genre de questions peut ressembler à un interrogatoire de police ou à un entretien administratif déterminant la prolongation ou non d'un séjour en Suisse. Les difficultés ne proviennent pas uniquement d'une asymétrie dans les compétences linguistiques entre les enquêteurs et les répondants, mais d'une perception de la tâche dépendant entre autres de la construction d'une relation de confiance (ou de méfiance) entre les interlocuteurs. Les analyses présentées au chapitre 5 montrent que cet enjeu interactionnel n'est pas limité à des locuteurs issus de l'immigration, mais constitue une constante du jeu de questions-réponses sur les langues dans le contexte d'une enquête officielle.

La démarche des linguistes – dans leur collaboration avec l'OFS – s'inscrit entièrement dans un processus d'affinage des définitions des objets sociolinguistiques quantifiables. Tout en perfectionnant les outils destinés à la récolte des informations sur les langues, la démarche méthodologique de l'OFS est aussi le reflet d'une volonté de s'assurer que le questionnaire est compréhensible par une plus grande diversité de profils sociodémographiques. Il ne s'agit pas uniquement d'adresser les questions

à des Suisses ou à des individus issus de l'immigration, mais il faut aussi qu'elles permettent de saisir les connaissances et les pratiques langagières d'individus issus d'une immigration plus distante géographiquement et culturellement parlant. Il y a une prise de conscience de situations sociolinguistiques toujours plus fines qui incluent une diversité de profils de répondants de plus en plus détaillée sur le plan des caractéristiques sociodémographiques (l'âge, le parcours migratoire, etc.). Les contextes d'usage figurent au centre de l'attention des statisticiens. Les réflexions encadrant l'affinage des questions du RS s'éloignent un peu de la seule préoccupation liée aux territoires linguistiques pour s'intéresser davantage à des enjeux sociolinguistiques plus complexes.

### ***3.3.3. L'obligation de repenser la statistique de la diversité linguistique : les territoires linguistiques et le plurilinguisme individuel en débat***

L'un des défis de la transition du RFP au RS est le maintien d'une continuité statistique longitudinale, à savoir de pouvoir continuer à comparer les résultats sur les langues dans le temps. Cela est discuté dans le rapport des linguistes (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 61 et suivantes) et occupe une place considérable dans nos entretiens d'experts. D'une part, le mode de recensement du RS entraîne d'importantes conséquences sur l'interprétation des résultats d'un point de vue géopolitique; d'autre part, le changement de formulation des questions sur les langues implique une modification de la manière de percevoir les langues en société, et ce, du fait de la possibilité d'inscrire plusieurs langues à chaque question.

Le plus grand défi est celui des conséquences de l'échantillonnage sur la conception statistique des territoires linguistiques. Dès 2010, il n'est plus possible de fournir des informations représentatives pour des zones de moins de 3 000 habitants; en outre, il faut cumuler les données sur cinq ans pour pouvoir obtenir des résultats significatifs sur ce type de portion territoriale; ajoutons que les «petits» groupes de locuteurs passent inaperçus dans l'échantillonnage. Cela est particulièrement problématique pour les romanchophones, dont la population est soit dispersée dans de grandes villes comme Zurich, soit limitée à des communes peu peuplées dans les Grisons (Coray, 2017a, 2017b). L'OFS est conscient de ce problème et les statisticiens essaient autant que possible de trouver un moyen de produire des statistiques intéressantes au sujet du romanche

(voir chapitres 3 et 5). En dehors des préoccupations liées au romanche, les statisticiens observent généralement une assez grande stabilité de la frontière linguistique d'un recensement à l'autre, ce qui tend à conforter l'idée que la statistique des langues par commune ne devrait pas subir de modification importante en dépit des fusions de commune. C'est entre autres sur la base de cet argument qu'un statisticien, Expert n°4, estime qu'il est possible de garder un aperçu relativement détaillé des régions linguistiques malgré les conditions d'échantillonnage.

Les régions linguistiques ne font pas uniquement l'objet d'une attention politique, elles jouent aussi un rôle central en tant que concept statistique. L'OFS diffuse énormément de chiffres pour comparer l'évolution de phénomènes socioéconomiques entre la Suisse romande, alémanique ou italophone (p. ex. pour comparer les chiffres du chômage, de la natalité ou de la santé). Les régions linguistiques sont considérées comme « *la plus ancienne subdivision statistique non institutionnelle de la Suisse* » (OFS, 2017, p. 2); la statistique n'a en soi pas de valeur déterminante dans la Constitution fédérale et il revient aux cantons de déterminer leurs langues officielles (OFS, 2017, p. 2). Les régions linguistiques de l'OFS sont désormais définies sur la base des résultats du RS par commune. Étant donné les nouvelles configurations de ce dernier, cela engendre plusieurs ajustements dans les calculs (OFS, 2017, p. 4-5), dont le suivant :

*« Les calculs sont des estimations qui comportent une marge d'erreur liée à l'échantillon. Cette marge d'erreur est exprimée par un intervalle de confiance. Si les intervalles de confiance se recoupent, le résultat est considéré comme insuffisamment robuste sur le plan statistique pour justifier un changement de langue. Dans ce cas, l'attribution basée sur le recensement 2000 est maintenue. » (OFS, 2017, p. 5)*

L'OFS ne se base pas uniquement sur les résultats du RFP 2000. Selon Expert n° 4, les statisticiens prennent en considération les caractères historique et politique de la région linguistique dans les cas où les nombres ne permettent pas de trancher avec suffisamment de robustesse. Associé au fait de pouvoir inscrire plusieurs langues par personne, le nouveau mode de recensement du RS entraîne une profonde rupture avec le passé dans le potentiel d'interprétation des données, car la possibilité offerte d'indiquer plus d'une langue principale par personne peut conduire à un total des pourcentages supérieur à 100%. En outre, on ne peut plus reproduire les cartographies statistiques du passé avec autant de précision. Dès lors, dans le rendu visuel des nouvelles cartes sur la répartition linguistique de

la Suisse, les langues n'apparaissent plus comme des unités homogènes étalées sur des portions de territoire, mais à travers l'intégration de diagrammes à colonnes ou en «*camembert*» (Humbert, 2018).

En dehors des considérations concernant l'échantillonnage, la nouvelle formulation de la question de la «*langue principale*» permet d'indiquer plus d'une langue et, par conséquent, de quantifier les bilingues et plurilingues en fonction de cette définition. Dans un communiqué de presse, l'OFS présente pour la première fois des chiffres indiquant 15,8% de personnes parlant plus d'une langue principale comme étant «*plurilingues*»<sup>44</sup>. Réagissant à ce pourcentage dans une tribune du quotidien romand *Le Temps*, le linguiste François Grosjean estime que «*la statistique se fourvoie*» en publiant un chiffre bien loin de représenter la réalité, car la question de la langue principale se fonde sur des critères dépassés et trop restrictifs de la conception du bilinguisme. En outre, il pense qu'il faudrait distinguer les usages du dialecte et du standard auprès des Alémaniques dans les décomptes; ce qui ferait fortement augmenter la part des bilingues<sup>45</sup>. La réaction du linguiste va entraîner la publication d'une prise de position de l'OFS, rédigée par un autre linguiste, Iwar Werlen, lequel modère les positions de Grosjean en discutant de la marge d'interprétation des chiffres et des définitions des variables sociolinguistiques quantifiées<sup>46</sup>. François Grosjean s'entretient ensuite avec des statisticiens pour obtenir plus d'informations quantifiées sur le plurilinguisme, réalisées sur la base des données concernant les langues parlées habituellement à la maison et au travail ou à l'école. Il les commente dans une seconde tribune du journal *Le Temps*, où il présente avec enthousiasme une version «*rectifiée*» comptabilisant plus de 40% de bi-/plurilingues, évoquant en outre des éléments non quantifiés qui pourraient encore faire augmenter la part des plurilingues<sup>47</sup>. Cet épisode est particulièrement intéressant, car il reflète les tensions épistémologiques de l'interprétation des nombres comme reflet du plurilinguisme. Font débat à la fois la pertinence de la définition du plurilinguisme – sujette à controverses au sein même des sciences du langage – et la possibilité même d'obtenir une réponse statistique fidèle à l'une ou l'autre définition.

<sup>44</sup> *Medienmitteilung* des BFS vom 19.06.2012, Nr. 0350-1206-30, «Bevölkerung: Ein Fünftel der Bewohnerinnen und Bewohner ist konfessionslos».

<sup>45</sup> *Le Temps* du 12.09.2012, «Langues: la statistique se fourvoie», par François Grosjean.

<sup>46</sup> *Stellungnahme des BFS* vom 11.10.2012, von Prof. Dr. Iwar Werlen. «Langues: la statistique se fourvoie».

<sup>47</sup> *Le Temps* du 03.06.2013, «L'OFS rectifie: près de la moitié des Suisses sont bilingues», par François Grosjean.



Globalement, les linguistes regrettent le passage à un relevé par échantillonnage. Pour ceux d'entre eux qui ont été interrogés et qui appartiennent à une génération de linguistes principalement active entre 1980 et 2010, la perte de granularité – le fait de ne plus pouvoir analyser les résultats pour chaque habitant – est perçue comme un problème fondamental dans le potentiel analytique des données. Ces regrets ont quelque chose de paradoxal dans la mesure où les linguistes ont aussi lutté pour distinguer la question des statistiques des langues et celle d'enjeux strictement territoriaux, notamment pour mieux cerner les dynamiques plurilingues fonctionnelles sur le plan individuel dans des contextes sociaux spécifiques. Or, si les linguistes interrogés peinent à voir le potentiel d'exploitation des données produites par le RS, c'est peut-être aussi parce qu'ils semblent attachés à la nécessité de pouvoir effectuer leurs analyses sur la base d'un étalon territorial très précis.

Les changements de modalités d'échantillonnage et de formulation des questions sur les langues entraînent une profonde rupture avec les statistiques des langues des RFP. Ces bouleversements n'ont pas seulement un impact politique pour les romanchophones – qui ne disposent plus vraiment d'un outil crucial pour asseoir leur argument – mais aussi ils renversent toute l'imagerie nationale de la diversité linguistique, laissant poindre des locuteurs bilingues et plurilingues dans la diffusion des résultats. Ces changements forcent l'ensemble des acteurs et des institutions à revoir leur manière d'utiliser la statistique des langues en Suisse, à modifier leur pratique en fonction du potentiel de conception des langues et des locuteurs à travers ces nouvelles méthodes de production des nombres.

#### **4. L'ELRC : vers une quantification des comportements linguistiques à la croisée d'enjeux politiques et scientifiques**

À la lumière de l'historicité des enjeux sociopolitiques et scientifiques de la statistique des langues en Suisse et de leur ancrage institutionnel au sein de l'OFS, je me pencherai ici sur les objectifs de l'ELRC et sur sa mise en projet, dans le but de mieux saisir les intérêts politiques et la démarche méthodologique qui ont servi de terreau à la création du questionnaire sur les langues de l'ELRC 2014. La section 4.1 revient sur les objectifs généraux de l'ELRC et leur lien étroit avec des intérêts politiques ancrés



dans une gouvernementalité du plurilinguisme propre à un agenda fédéral. Cette section permettra de mieux saisir les thématiques sociolinguistiques considérées comme prioritaires pour l'ELRC et d'observer les réseaux institutionnels qui s'y intéressent plus particulièrement. La section 4.2 traite de la démarche générale de l'équipe de l'ELRC, de la manière dont elle a mis en œuvre le projet de quantification des langues ainsi que des institutions et des références qu'elle a consultées pour s'assurer de quantifier les langues avec une rigueur scientifique. La section 4.3 se fonde sur les deux précédentes pour clarifier les conditions scientifiques, techniques et politico-économiques qui vont orienter la suite de la création du questionnaire sur les langues.

#### **4.1. Les priorités politiques de la statistique des langues de l'ELRC**

Le document intitulé *Le programme de relevés du recensement fédéral de la population* (OFS, 2008) présente en détail les priorités et les objectifs de l'ELRC. Il s'en dégage, d'une part, un réseau de milieux institutionnels ayant des attentes spécifiques par rapport aux résultats statistiques du volet « langues » de l'ELRC et, d'autre part, l'expression d'objectifs de quantification considérés comme prioritaires. La section 3.4.5 du document dépeint l'ensemble des « *utilités et attentes* » exprimées par l'Administration fédérale concernant l'ELRC (OFS, 2008, p. 27-30). Cette section commence par rappeler le caractère fondamental de la diversité « *linguistique, confessionnelle et culturelle* » de la Suisse, présentant la Confédération comme un modèle de « *cohabitation harmonieuse de ses majorités et minorités* » (OFS, 2008, p. 27). On y retrouve dans un premier temps le discours sur l'importance du maintien d'un équilibre à l'intérieur du pays, à travers une citation de la nouvelle Constitution fédérale (Art. 2 al. 2) :

« *Elle [la Confédération] favorise la prospérité commune, le développement durable, la cohésion interne et la diversité culturelle du pays.* » (OFS, 2008, p. 27).

Ces quatre éléments – prospérité, développement, cohésion et diversité – apparaissent avec récurrence pour parler de l'ELRC dans la suite du document. L'argumentaire de l'OFS ne fait d'ailleurs pas toujours la différence entre langue, culture et religion. On remarque ici que le mot « *cohésion* », traditionnellement associé à la « *cohésion nationale* », est suivi

de l'adjectif «*interne*», ce qui ouvre le champ de l'étude de cette cohésion à des enjeux qui ne ressortent pas uniquement aux quatre communautés linguistiques nationales, mais aussi à d'autres composantes de la société. Cela s'observe notamment dans la définition du rôle de la statistique de l'ELRC, où l'émergence d'une conception inclusive de l'intégration ne limite pas la question linguistique à un enjeu politique exclusivement lié à la présence de quatre langues nationales sur le territoire.

*«La statistique doit permettre de suivre l'évolution de la société suisse, de sa composition (répartition linguistique, religieuse et culturelle) et livrer les instruments permettant aussi de vérifier l'adéquation et l'impact des différentes mesures gouvernementales, en particulier dans le domaine de la politique culturelle, de l'encouragement à l'intégration – plus spécifiquement à travers sa dimension socioculturelle – et de la promotion de la diversité culturelle.»* (OFS, 2008, p. 28)

Dans cet extrait, la statistique est présentée comme un outil d'évaluation de l'application de décisions politiques, plus précisément de politiques ayant un caractère promotionnel et inclusif. Les nombres sont ainsi considérés comme un moyen de mesurer l'efficacité d'actions destinées à favoriser une forme de cohésion dans la diversité culturelle. L'omniprésence du mot «*culture*» est d'ailleurs frappante, tout autant que l'apparition de celui d'«*intégration*». Ces mots font écho aux propos d'Experte n° 1 durant notre entretien. Elle a porté le projet de l'ELRC de sa création jusqu'au traitement des données et à la diffusion des premiers résultats, suivant de très près toutes les étapes et se situant au carrefour de nombreuses conversations internes et externes. Selon elle, l'ELRC avait d'abord vocation à traiter des questions liées à l'intégration, avec un accent particulier sur les populations étrangères. En outre, la partie «*culture*» se serait ajoutée par la suite aux volets «*langues*» et «*religion*», ces deux derniers ayant déjà été associés par le passé à l'OFS. Les propos d'Experte n° 1 montrent également que l'ELRC n'aurait pas connu la même trajectoire que les autres enquêtes, qu'elle se trouve à la croisée de sections thématiques distinctes. Les résultats de la partie «*culture*» sont en fait analysés par une autre équipe à l'OFS.

La liste des principaux intéressés pour les chiffres de l'ELRC est relativement longue; elle confirme aussi un rapprochement entre l'enquête et le besoin de produire des nombres permettant de mieux saisir des enjeux migratoires.

*«Les milieux politiques (parlementaires, partis), les pouvoirs publics et les administrations sont parmi les principaux utilisateurs des statistiques couvrant les thèmes langue, religion et culture: citons en particulier l'Office*

*fédéral de la culture (OFC), l'Office fédéral des migrations (ODM), l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT), la Direction du droit international public du DFAE (DDIP), le Secrétariat d'État à l'économie (seco), l'Office fédéral de la communication (OFCEM), ainsi que différentes commissions telles que la Commission fédérale des étrangers et la Commission fédérale contre le racisme.» (OFS, 2008, p. 28)*

La liste n'est pas exhaustive. Pour les autres utilisateurs, le document précise que les questions liées à la langue, la culture et l'intégration sont «*de la responsabilité des cantons et des villes*» (OFS, 2008, p. 28), mentionnant les intérêts spécifiques des cantons des Grisons et du Tessin pour les langues (promotion du romanche et de l'italien) et de la Conférence tripartite sur les agglomérations pour l'intégration. «*Les milieux économiques et le "grand public"*» ainsi que «*les milieux académiques et de la recherche*» figurent parmi les autres principaux intéressés, notamment pour l'étude de la «*situation des minorités*» (OFS, 2008, p. 28). Finalement, le document souligne que «*le DFAE utilise ces statistiques pour la rédaction de rapports dans le cadre des obligations de la Suisse au niveau européen*», notamment en matière de «*protection des minorités nationales*», voire dans des rapports remis à l'ONU (OFS, 2008, p. 28). Le réseau des consommateurs potentiels est particulièrement large, s'inscrivant à la fois dans des dynamiques régionales, nationales et internationales, et dans des secteurs institutionnels très variés (administration, recherche, droit, économie, migration, etc.). On y voit tout de même émerger un point commun entre la plupart des consommateurs précités: il s'agit principalement d'organes de l'Administration fédérale.

Cet intérêt politique pour des statistiques servant de grille de lecture à des questions en lien avec la migration se confirme dans les thématiques prioritaires dressées pour l'ensemble de l'ELRC :

- *Situation et évolution du plurilinguisme (langues apprises, parlées, etc.)*
- *Apprentissage des langues et formation continue*
- *Analyse des langues parlées dans les milieux familiaux, professionnel, scolaire, social*
- *Population étrangère: connaissances et pratiques linguistiques, motivations, efforts et obstacles à l'apprentissage des langues nationales*
- *Situation et évolution des religions en Suisse (appartenance, croyance et pratiques religieuses)*

- *Analyse des pratiques culturelles: fréquentation de spectacles et de cinémas, lecture (journaux, presse) et fréquentation de bibliothèques, utilisation des médias audiovisuels (radio, TV, internet), pratiques culturelles propres, goûts, satisfaction par rapport à l'offre culturelle, facteurs favorisant la pratique d'une activité culturelle et obstacles*
- *Valeurs et attitudes face à la pluralité des langues et des religions*
- *Influence de l'origine et du parcours migratoire sur les pratiques culturelles et religieuses et sur les compétences linguistiques*
- *Intégration sociale (participation sociale et politique, relations sociales, cohésion) (OFS, 2008, p. 29)*

Parmi les neuf priorités, la langue apparaît six fois, la religion trois fois et la culture deux fois (mais elle bénéficie d'un long paragraphe). Reste le dernier point, l'intégration sociale, qui n'est pas directement associé à l'un des trois volets et pour lequel ne figure aucune esquisse de mesure statistique. La langue joue ainsi un rôle transversal, inscrite dans ses dimensions sociales (les pratiques en fonction de domaines, de milieux, l'accès à des ressources, etc.) et cognitives (les compétences linguistiques, les apprentissages, la formation, etc.). On remarque également l'association des thématiques migratoires aux aspects cognitifs du langage, notamment par le fait de songer à créer une thématique linguistique réservée à l'évaluation des pratiques et des compétences linguistiques de la «*population étrangère*». Plus concrètement, le tableau 9 du document résume les informations attendues (en précisant qu'il s'agit d'«*exemples*», donc que les listes sont soumises à modification). Concernant le «*cluster*» «*langues et compétences linguistiques*», la liste est la suivante :

- *Langues apprises et langues parlées*
- *Langue(s) parlée(s) durant l'enfance et la jeunesse (à la maison, à l'école)*
- *Connaissance et utilisation des dialectes*
- *Niveau de connaissance et diplômes*
- *Apprentissage actuel d'une / de langue(s)*
- *Langue(s) dans laquelle/lesquelles la personne lit (journaux, livres, etc.) (OFS, 2008, p. 29)*

La lecture de ces informations doit être pensée plus en termes individuels que territoriaux, dans la mesure où l'«*output de base se rapporte aux individus. Il est ventilé selon l'âge, le sexe, la nationalité*

*ou encore le niveau de formation*» (OFS, 2008, p. 29). En suivant ces thématiques et cette perspective axée sur des profils sociodémographiques et non sur le territoire, l'ELRC se proposerait d'effectuer une cartographie des comportements linguistiques individuels, en englobant les dimensions diachroniques (le fait de distinguer les pratiques linguistiques de l'enfance de celles du moment du sondage), fonctionnelles (l'utilisation de variétés linguistiques en fonction de contextes ou d'usages spécifiques), cognitives (apprentissage, connaissances) et certifiantes (diplômes). En outre, la notion de «*dialectes*» apparaît déjà, témoignant d'un intérêt précoce pour une distinction variationniste dans les résultats.

Toutes ces distinctions sociolinguistiques fines renvoient, d'une part, à des problèmes de société emblématiques de l'historicité sociolinguistique de la Suisse et reflètent, d'autre part, un degré de connaissance scientifique – probablement dû à une certaine expérience statistique – et une volonté politique de mieux cerner ces problèmes à travers les nombres. Si l'association langue-intégration n'est pas aussi explicite que dans les premières tentatives de création d'indicateurs sur l'intégration à l'OFS durant les années 1990 et 2000, l'intérêt politique pour les données statistiques sur les langues et sur les dialectes s'inscrit manifestement dans l'intention de mieux comprendre des phénomènes d'intégration sociale en lien avec les pratiques et les compétences linguistiques de populations issues de l'immigration. En outre, des éléments de ce document montrent que les résultats statistiques sur les langues de l'ELRC soulèvent une série d'attentes et qu'ils vont être interprétés à des fins d'évaluations d'autres pratiques en lien avec la régulation sociale, politique et économique de la population.

## **4.2. La démarche de l'équipe de l'ELRC : consulter des experts et des ressources légitimes**

L'équipe de l'ELRC doit ainsi trouver un moyen de créer une enquête sur les langues se distinguant clairement du RS. Le volet «*langues*» doit se pencher sur des comportements linguistiques individuels plus précis que ceux du RS. Il faut donc aller consulter d'autres sources et d'autres recommandations scientifiques. La démarche entreprise par Experte n° 1 pour récolter les ressources utiles à la création du questionnaire sur les langues de l'ELRC permet de cerner comment elle est parvenue à remplir son mandat avec rigueur scientifique et sur la base de quelles expertises ce questionnaire assure sa légitimité.

Avant de rédiger le questionnaire, Experte n° 1 s'est beaucoup documentée. Experte n° 1 fait preuve d'une grande interdisciplinarité dans ses recherches pour essayer de mieux cerner la problématique de la quantification des langues dans ses dimensions sociologiques et statistiques.

*Transcription 1. Extrait de l'entretien avec Experte n° 1, quelques références scientifiques de l'ELRC.*

EX1: [...] donc j'ai lu beaucoup d'enquêtes euh faits au québec ou par le le statistiques canada (---) euh qu'ont vraiment beaucoup de choses fin on sait qu'ils sont assez pionniers là-dedans et puis euh eurostat par exemple euh où j'ai lu aussi des analyses critiques de ces enquêtes notamment de l'enquête eurostat sur sur les langues euhm et puis euh au niveau suisse aussi (---) ah oui il y avait aussi mosaïque (-) qui était assez intéressant le international social survey programm ça qui m'a donné une bonne base (---) après il y avait le world social values/ un truc comme ça/ [...]

Experte n° 1 précise que sa cheffe de l'époque l'avait épaulée en relisant son travail et en lui suggérant de consulter certaines sources. Elle dit avoir principalement lu des sources en français et en anglais, regrettant de ne pas avoir assez consulté d'études en allemand, car selon elle, «*derrière une langue il y a quand même une façon de penser une façon de réfléchir*». Les sources sont hétérogènes ; elles ne se limitent pas à des recommandations internationales et englobent des recherches de sociologues, de linguistes et de statisticiens. Parmi les linguistes, elle retient aussi le rapport des linguistes de 2008, dont est issue la nomenclature linguistique utilisée pour l'ELRC. Experte n° 1 dit aussi avoir cherché à s'affranchir des pratiques d'Eurostat, car elle estime que celles-ci ont un aspect peut-être trop «*mathématicien*», c'est-à-dire que les questionnaires sont rédigés par des quantitativistes qui ne tiennent pas nécessairement compte de subtilités propres au terrain sociologique.

La curiosité et l'assiduité d'Experte n° 1 s'inscrivent dans le changement de paradigme engagé durant les années 1980 par les statisticiens de l'OFS : le fait d'aller chercher l'expertise de spécialistes d'autres domaines, tels que les sociologues et les linguistes, pour produire des statistiques plus en phase avec des disciplines ne les traitant pas uniquement sous un angle quantitatif. L'attitude d'Experte n° 1 reflète le fait que l'OFS ne travaille pas seulement avec ses ressources internes et qu'elle ne s'appuie pas sur la seule autorité de recommandations internationales, ni même que l'OFS se borne à suivre les seules directives de l'Administration fédérale. Pour créer l'ELRC, les statisticiens ont aussi évalué et comparé les pratiques

d'autres pays et régions du monde, tout en consultant l'avis d'experts de la discipline, ces derniers n'étant pas nécessairement statisticiens. C'est toute la rationalité scientifique d'une statistique transparente et démocratique qui émerge du discours d'Experte n° 1 : l'OFS ne produit pas uniquement ses statistiques pour l'État, mais pour l'ensemble de la population ; il évalue les pratiques scientifiques dans leur interdisciplinarité pour tenter de produire des données avec une rigueur scientifique, afin que le processus de production soit le moins entaché possible par des idéologies politiques. Les raisons pour lesquelles l'équipe de l'ELRC s'est tournée vers le CSP comme consultant pour les questions de langues sont emblématiques de ce souci de transparence et d'objectivité.

Experte n° 1 a eu l'idée de contacter le CSP à la suite d'un « *workshop* » consacré aux indicateurs de l'intégration, auquel Alexandre Duchêne du CSP avait participé. L'équipe de l'ELRC a vu dans le CSP le moyen de canaliser des tensions parmi les linguistes, profitant de la « *légitimité* » de l'institution en tant que Centre de compétence mandaté par la Confédération, et sachant en outre que le CSP représentait ainsi « *toutes les régions linguistiques* » (ce sont les mots d'Experte n° 1). Pour les questions plus spécifiques à l'italien en Suisse, Experte n° 1 s'est adressée à l'Osservatorio Linguistico della Svizzera italiana (OLSI). En somme, l'équipe de l'ELRC a opéré un choix stratégique en s'appuyant sur des structures bénéficiant d'une reconnaissance fédérale (le CSP) et d'une expertise statistique concernant la minorité linguistique italophone (l'OLSI), contrairement à d'autres unités de recherche universitaires que l'OFS aurait pu considérer comme des partenaires insuffisamment neutres dans la création d'un questionnaire sur les langues, notamment du fait que ces autres unités de recherche ne jouissent pas d'une couverture linguistique nationale aussi complète que le CSP.

Les raisonnements concernant la collaboration avec le CSP reflètent la crainte des statisticiens d'être pris à partie dans des débats scientifiques et idéologiques. Au vu d'expériences antérieures – ce n'est pas la première fois que l'OFS collabore avec des linguistes, voir les sections précédentes – et d'une prise en compte des ressources institutionnelles fédérales, l'équipe de l'ELRC a essayé de trouver un appui permettant de revendiquer une certaine forme de rigueur et d'autorité scientifiques. Selon Expert n° 4 et Experte n° 1, tous deux statisticiens à l'OFS et ayant travaillé avec des linguistes, la collaboration avec les experts en sciences du langage présente toutefois des limites. D'une part, la plupart des linguistes n'auraient pas connaissance de la variété des données statistiques sur les langues que propose l'OFS et, d'autre part, peu d'entre eux semblent savoir comment



et quoi étudier avec ces mêmes données. Ce n'est donc pas seulement une question de compétences techniques – comment utiliser les données dans un logiciel statistique –, mais aussi le fait de ne pas avoir l'habitude de travailler avec ces données qui pourraient alimenter un désintérêt des linguistes. Durant notre entretien, Experte n° 1 raconte avoir essayé de faire connaître les données sur les langues de l'ELRC à l'occasion de rencontres scientifiques de linguistes en Suisse. Elle rapporte sa déception face à des linguistes qui auraient tendance à se montrer méfiants envers les données sur les langues sans vraiment savoir ce que l'OFS peut mettre à disposition.

Si de nombreuses ressources et d'expertises ont été consultées pour aborder de façon critique les enjeux liés à la quantification des langues, les intérêts spécifiquement helvétiques ont joué un rôle prépondérant pour la mise en mots du questionnaire sur les langues. Experte n° 1 dit avoir suivi «*une sorte de grille de construction du questionnaire*», à savoir, du matériel découlant directement du document *Le programme de relevés du recensement fédéral de la population* (voir plus haut section 4.1). Cette grille a orienté le travail d'Experte n° 1 dans la mesure où elle était obligée de traiter certains thèmes sur les langues, car ils figuraient dans des directives politiques que l'ELRC était tenue de prendre en considération. Le «*scientifique*» est donc un soutien omniprésent qui sert à légitimer et à affiner certaines pratiques de quantification, tout autant que le «*politique*» qui se réintroduit rapidement dans le processus méthodologique comme une sorte de fil directeur des thématiques qu'il conviendrait d'aborder dans les réflexions statistiques.

De la diversité des réseaux institutionnels politiques et scientifiques émanent des tensions qui contribuent à la constitution de l'ELRC. À l'instar de toute enquête statistique, le travail de l'OFS repose sur la coordination de ressources et d'expériences à la fois internes et externes. L'équipe de l'ELRC doit opérer des choix stratégiques dans ses collaborations scientifiques pour assurer sa légitimité et sa reconnaissance tant sur le plan scientifique que politique. Il faut travailler avec les «*bonnes*» personnes, essayer de quantifier les langues selon de bonnes pratiques, reconnues scientifiquement et de la manière la plus objective possible, avec des partenaires qui pourront être perçus comme «*neutres*» dans l'espace public. Les expériences passées de l'OFS témoignent toutefois d'incompréhensions entre linguistes et statisticiens : on ne perçoit pas les objectifs et les moyens de les atteindre de la même manière des deux côtés de la collaboration, car on ne partage pas le même bagage de connaissances ni les mêmes intérêts pour la production et la consommation des statistiques des langues.



### 4.3. Vers un audit des politiques linguistiques

La conception de l'ELRC dépend d'attentes politiques concrètes émanant de l'Administration fédérale et de techniques de quantification ancrées dans des dynamiques sociales propres à l'OFS. Toutes les conditions sont réunies pour entamer une quantification des comportements linguistiques, dont on cherche à saisir le lien avec des phénomènes sociaux, culturels, économiques et politiques, dans le but d'évaluer le « bon » fonctionnement de la cohabitation des langues et des cultures en Suisse. L'ELRC s'inscrit ainsi dans une « *culture de l'audit* », pour reprendre les termes de Shore et Wright ci-dessous.

*« Traditionnellement, les audits sont des instruments techniques qui revendiquent de fournir des évaluations systématiques et indépendantes des données, des registres, des finances, des opérations et des performances d'une entreprise, afin d'évaluer la validité et la fiabilité des informations livrées et de vérifier les systèmes de contrôle interne d'une organisation. Ce qui est frappant aujourd'hui, c'est l'expansion de la notion d'audit dans de nouveaux domaines et son application à des contextes qui n'ont rien à voir avec la finance ou la comptabilité. Dans sa forme la plus simple, la "culture de l'audit" est le processus par lequel les principes et les techniques de la comptabilité et de la gestion financière sont appliqués à la gouvernance des personnes et des organisations – et, surtout, aux conséquences sociales et culturelles de cette application. »* (Shore et Wright, 2015, p. 24)<sup>48</sup>

Dans le cas de l'ELRC, de nombreuses institutions manifestent un intérêt pour les nombres qui se présentent comme une véritable grille de lecture de leurs actions sur des phénomènes de société. Comme une manière peut-être de peser la balance des coûts et des bénéfices de politiques linguistiques à travers des données produites par l'OFS qui – malgré son affiliation directe à l'État – reste perçu comme un producteur de statistiques réalisées de manière indépendante et transparente. De ce point de vue, l'ELRC est

---

<sup>48</sup> « *Audits are traditionally technical instruments that claim to provide systematic and independent evaluations of an enterprise's data, records, finances, operations and performances in order to assess the validity and reliability of the information provided, and to check an organisation's systems for internal control. What is striking today, however, is the spread of the idea of audit into new realms and its application to contexts that have little to do with finances or book-keeping. At its simplest, "audit culture" is the process by which the principles and techniques of accountancy and financial management are applied to the governance of people and organisations – and, more importantly, the social and cultural consequences of that translation.* » (version originale.)

considérée comme une forme de comptabilité de la diversité linguistique, religieuse et culturelle, qui peut être observée notamment à travers la quantification de comportements et d'attitudes linguistiques et par leur appariement à des profils sociodémographiques et à des contextes sociaux spécifiques.

Le propre de l'audit étant de chercher une forme d'indépendance et de neutralité dans le processus d'évaluation, l'ELRC s'appuie sur l'expertise d'acteurs et d'institutions pouvant conseiller les statisticiens sans chercher à influencer le processus en fonction d'une idéologie qui pourrait remettre en question la teneur objective des nombres. Cela apparaît clairement dans la section 4.2 ci-dessus : l'OFS sait ce qu'il doit faire, mais il a besoin d'aide pour savoir comment le faire et maintenir une forme de légitimité scientifique dans l'ensemble de sa démarche. Il faut travailler avec les « bons » experts, les « bonnes » ressources méthodologiques, dans le but de produire un savoir objectif permettant de répondre à des intérêts politiques définis par avance. Cette démarche doit permettre de déterminer comment quantifier les comportements et les attitudes linguistiques, sélectionner les pratiques et situations sociolinguistiques susceptibles d'offrir une analyse systématique du fonctionnement de politiques linguistiques à travers une lecture quantifiée de la diversité linguistique.

En fonction des conditions techniques de l'ELRC, cet audit s'éloigne considérablement des enjeux traditionnels de territorialité linguistique, car le processus d'échantillonnage empêche d'identifier des frontières au niveau local. Il s'agit bien plus de se focaliser sur des profils socio-démographiques spécifiques, d'analyser la langue en fonction de situations sociolinguistiques et de critères socioéconomiques, afin de comprendre comment les locuteurs agissent en société et quelles sont leurs opinions ou leurs attitudes face à des phénomènes sociaux liés à la présence (ou non) d'une forme de diversité linguistique. L'enjeu n'est pas de savoir si la commune de Wallenried est devenue francophone ou germanophone ou bilingue, mais plutôt de savoir si la diversité des pratiques linguistiques reflète une cohabitation harmonieuse ou non d'une multitude de langues et dialectes dans la société. En ce sens, l'ELRC est un outil de gouvernementalité qui peut aider à cerner beaucoup mieux les pratiques des individus et donc à orienter la gestion des relations sociolinguistiques interpersonnelles au sein de la population dans divers contextes de la société.

## 5. Synthèse : du monitoring de la cohésion nationale à un audit de la cohésion sociale

Plusieurs tensions d'ordre idéologique et pratique sont perceptibles au fil de la lecture de ce chapitre. L'historicité de la statistique des langues, ancrée dans des logiques administratives fédéralistes et dans une rationalité politique et scientifique, permet d'observer, d'une part, la formation d'idéologies langagières et, d'autre part, l'impact de la mise en œuvre de certaines pratiques institutionnelles. En même temps que l'OFS opère sa mue d'une statistique administrative à une statistique publique, les débats sur les langues et les façons de les quantifier pointent vers un glissement discursif de l'enjeu de la gouvernementalité du plurilinguisme : il ne s'agit plus uniquement d'une question de « *cohésion nationale* », mais de la nécessité de garantir une « *cohésion sociale* ».

Ce glissement discursif s'observe également dans les pratiques de quantification de la diversité linguistique à l'OFS. Durant plus d'un siècle, l'OFS a eu pour mission principale de fournir une image statistique du paysage linguistique de la Suisse, la diversité y étant dépeinte comme une juxtaposition de communautés linguistiques monolingues vivant dans des aires géopolitiques séparées. La frontière linguistique est alors au centre des préoccupations de la cohésion nationale ; il ne faut pas qu'elle se fissure, il faut éviter tout débordement territorial dans un esprit fédéraliste. Au regard de la formulation de la question sur la langue maternelle, l'empreinte idéologique du monolinguisme ne se reflète pas uniquement dans le territoire, mais dans la propension des locuteurs à se fondre dans le territoire sur la base de critères associant leur langue maternelle à des caractéristiques émotionnelles, cognitives et biologiques. Le RFP 1990 marque en ce sens un tournant, dans la mesure où, même s'il continue de reproduire la cartographie des langues, l'OFS produit des données offrant pour la première fois un potentiel de contraste dans cette diversité linguistique, la problématisant en considérant qu'un même locuteur peut pratiquer plusieurs langues en fonction de contextes d'usages variés.

La transition vers le nouveau système de recensement entraîne une profonde restructuration de la question des langues à l'OFS, autant au niveau des pratiques de quantification que dans la manière de prendre en considération la manifestation d'idéologies langagières. Le nouveau mode de recensement implique un effacement des enjeux territoriaux et de l'observation statistique de la minorité romanchophone, puisque les

conditions techniques et conceptuelles entraînent une perte de granularité pour les questions linguistiques. En outre, la diversité linguistique y est de plus en plus entendue comme la coordination différenciée de pratiques linguistiques, à savoir la manifestation de comportements linguistiques en lien avec des situations sociolinguistiques. La diversité linguistique devient un sujet abordé dans sa dimension sociale et qui tente de se démarquer un peu des débats sur les communautés linguistiques nationales pour mettre en avant un discours plus inclusif de la diversité linguistique, faisant passer le plurilinguisme du statut de «*menace*» à celui de garant d'une cohabitation harmonieuse. Pourtant, les tensions soulevées par les enjeux définitoires reflètent tout le poids d'idéologies langagières qui tendent à associer la langue aux origines des locuteurs : on s'est débarrassé du mot «*maternel*», mais aucun autre terme ne semble permettre de discriminer simplement la/les langue(s) d'un individu, tant la première question sur la/les langue(s) principale(s) soulève une multitude de réactions contrastées auprès de répondants qui peinent souvent à y répondre. Par conséquent, le processus d'éloignement discursif d'une essentialisation idéologique de la langue fait apparaître une autre série de problèmes pratiques dans le processus de quantification, le compromis trouvé dans le RS actuel à propos de la définition de la langue principale se situant entre une tendance monolingviste et une tendance plurilingviste.

L'antagonisme épistémologique entre linguistes et statisticiens est aussi emblématique de toutes ces tensions idéologiques et pratiques autour de la manière de quantifier les langues. Les statisticiens ont tendance à concevoir l'outil statistique en fonction de son potentiel inhérent, en fondant leurs réflexions sur les variables à disposition et sur les conditions de l'échantillonnage, n'y voyant pas forcément d'inconvénient, mais cherchant plutôt des pistes d'interprétations statistiques différenciées. Ces statisticiens ont intériorisé des pratiques propres aux recherches quantitatives de type sociologique et explorent des pistes d'interprétation axées sur des profils démographiques et des concepts statistiques tels que les «*zones urbaines*», les «*grandes régions*», ou bien les «*personnes issues de l'immigration*». Quant aux linguistes, ils ont tendance à se focaliser sur les inconvénients du RS et peinent à concevoir le potentiel des informations récoltées par l'OFS, tant ils conçoivent les données sur les langues dans leur dimension territoriale plutôt qu'individuelle.

Tributaire d'une histoire empreinte d'enjeux idéologiques et pratiques, l'ELRC doit matérialiser ses pratiques de quantification des langues en conjuguant des conditions contradictoires : il faut pouvoir produire des

chiffres objectifs sur la diversité des langues avec une rigueur scientifique, en faisant appel à des experts et des recommandations pour légitimer une forme de neutralité, tout en façonnant une enquête sur la base d'attentes politiques cherchant à mesurer l'efficacité de leur action dans la société, dans le but de démontrer à travers les nombres l'état et le développement de la cohésion sociale. Par conséquent, l'ELRC s'emploie à produire un ensemble de connaissances prises pour « vraies » sur la base de pratiques conditionnées à la fois par des conventions scientifiques et par des intérêts politiques cherchant à gouverner par le savoir.



## Chapitre IV

---

# L'anticipation des nombres ou la politique du questionnaire

### 1. Introduction : l'anticipation de problèmes pratiques et idéologiques durant la création du questionnaire sur les langues

L'analyse de ce chapitre se concentre sur la création du questionnaire sur les langues du CATI (computer assisted telephone interview) de l'ELRC 2014 en tant que processus d'entextualisation (voir chapitre 2, sect. 3). Le questionnaire du CATI est conçu comme un « texte » dont l'objectif est de réguler l'ensemble des pratiques du processus de quantification des langues, c'est-à-dire de coordonner les expériences des différents acteurs participant au processus institutionnel. En l'occurrence, c'est à partir de ce texte que des informations quantifiables sur les langues et les dialectes des répondants sont récoltées. Il est important de souligner que le questionnaire n'est pas uniquement destiné à réguler le travail des enquêteurs : il ne s'agit pas uniquement d'un script pensé dans son oralité pour faciliter les interactions entre enquêteurs et PC. Le questionnaire du CATI doit permettre d'anticiper une série d'enjeux pratiques et idéologiques, liés notamment au potentiel d'interprétation statistique des réponses récoltées et au fait de devoir fournir des réponses quantifiées à des questions d'ordre politique. Les statisticiens consultent différentes personnes à divers moments de la création du questionnaire, dans le but de répondre à

des attentes politiques tout en garantissant une cohérence scientifique. Un défi épistémologique fondamental anime les discussions et complexifie l'ensemble du processus de rédaction : comment quantifier de manière cohérente un phénomène comme le plurilinguisme, dont la définition ne connaît pas d'acceptation universelle et stable ?

Il s'agit d'une étape cruciale, car la manière de façonner le questionnaire détermine ce qu'il est possible de dire ou non avec les nombres une fois la récolte des informations terminée. En ce sens, la création du questionnaire se présente comme une étape d'anticipation des nombres : il faut fixer des priorités dans le questionnaire, se demander si les questions vont être facilement interprétées par les enquêteurs et les PC, prévoir une série d'outils et de techniques pour s'assurer que les questions s'activent au bon moment, estimer le potentiel d'interprétation statistique de réponses qui n'ont pas encore été récoltées, évaluer les risques de provoquer des débats émotionnels et politiques aussi bien durant les interactions que lors de la diffusion des résultats. La création du questionnaire du CATI est tributaire des pratiques passées de quantification des langues. L'OFS a hérité de plus d'un siècle de données sur la « *langue maternelle* » et a déjà discuté avec plusieurs chercheurs des défis méthodologiques et idéologiques associés à la production de statistiques sur les langues en Suisse. Cette historicité discursive se reflète constamment dans le travail de l'équipe de l'ELRC et dans ses discussions durant la création du questionnaire.

Il convient encore de rappeler que ce chapitre présente une particularité : il traite de la seule étape de la recherche du CSP durant laquelle j'étais totalement absent. On remarquera un aspect plus rétrospectif dans l'analyse, dans la mesure où je me suis penché sur des documents qui avaient été récoltés sans moi, ce qui explique pourquoi je porte un regard différent sur les données et sur le CSP. Toutefois, cette étape détermine aussi ma participation en tant que chercheur : les discussions de mes collègues du CSP avant mon arrivée ont contribué à façonner ma manière de percevoir le terrain et notre collaboration avec les statisticiens. Dès lors, dans le présent chapitre, j'utilise exceptionnellement la 3<sup>e</sup> personne du pluriel pour mentionner les « chercheurs du CSP », afin de rester fidèle à ma perspective sur cette étape de l'ELRC.

Dans un premier temps, il conviendra de situer les jalons de la création du questionnaire dans le temps et de les contextualiser, afin de mieux cerner quels acteurs sont consultés à quel moment et d'identifier leur pouvoir décisionnel dans le processus de matérialisation des questions (section 2). Dans un deuxième temps, l'analyse portera sur l'entextualisation des deux questions



initiales du questionnaire: la distinction entre «*langue(s) principale(s)*» et «*langue(s) connue(s)*». Ces questions conditionnent l'ensemble de la suite du questionnaire et soulèvent des discussions emblématiques des idéologies langagières qui les animent (section 3). Dans un troisième temps, je chercherai à comprendre les stratégies mises en œuvre par l'équipe de l'ELRC pour couvrir un maximum de paramètres reflétant les multiples dimensions des comportements linguistiques d'un locuteur. L'analyse de la rédaction de questions permettant de quantifier ces comportements linguistiques soulève une série de défis pratiques et idéologiques (section 4). Dans un quatrième temps, il conviendra de mentionner le matériel créé pour faciliter, réguler et uniformiser le travail des enquêteurs, à savoir les aider à diriger les CATI sans difficulté et avec un cadre de référence commun (section 5). Finalement, la synthèse revient sur l'ensemble des éléments du chapitre, lesquels inscrivent la problématique de l'anticipation des nombres sur les langues de l'ELRC dans la gouvernamentalité du plurilinguisme (section 6).

## **2. Le processus institutionnel de la création du questionnaire CATI sur les langues de l'ELRC 2014**

Cette section fournit un aperçu du processus de création du questionnaire sur les langues. Il s'agit de se pencher sur les textes permettant de mieux comprendre d'où viennent les thématiques linguistiques et quelles priorités politiques et scientifiques sont posées pour l'ELRC. Dans un premier temps, une contextualisation du parcours institutionnel est décrite, afin de mentionner les différents acteurs et institutions impliqués dans les discussions autour du questionnaire (section 2.1). Dans un second temps, mon analyse du catalogue des priorités concernant les questions permettra de dégager les principaux enjeux de la création du questionnaire ainsi que leur ancrage dans des intérêts politiques spécifiques (section 2.2).

### **2.1. Les étapes de la création du questionnaire**

La rédaction du questionnaire et du matériel de formation est passée par plusieurs étapes. Experte n° 1, statisticienne à l'OFS, a réalisé une première mouture en suivant les thématiques linguistiques présentes dans

le programme du nouveau recensement (voir chapitre 3, section 4), adaptée sous forme de grille par le comité de pilotage. L'avancée de son travail a été discutée avec ses supérieurs hiérarchiques directs entre 2011 et 2014, ainsi que lors de séances de travail, notamment avec les chercheurs du CSP, le *groupe d'accompagnement externe* (GA) et le *comité de pilotage* (POL). En septembre 2013, une version du questionnaire a été testée *via* une enquête pilote effectuée par SFI, l'institut de sondage mandaté par l'OFS. Cette enquête pilote a fait également l'objet de discussions au sein de l'OFS, prenant en compte les commentaires et impressions des enquêteurs de SFI, qui ont dû faire passer cette enquête par téléphone, et de leurs superviseurs.

Chacun de ces groupes joue un rôle différent dans le processus de création. Le CSP est constitué d'une petite équipe de linguistes. Au début, les chercheurs sont avant tout considérés comme des consultants chargés de commenter une version provisoire du questionnaire. Par la suite, le CSP endosse aussi le rôle de chercheur en sociolinguistique percevant l'ELRC comme un terrain d'étude. Le GA est composé d'une dizaine de représentants issus principalement d'unités administratives de la Confédération ainsi que d'une grande ville de Suisse, et actifs notamment dans les domaines de l'éducation, de la promotion culturelle et de l'immigration (en particulier sur des questions d'intégration des personnes d'origine étrangère). Quant au POL, il est composé de cadres supérieurs de l'OFS, experts statisticiens de spécialités différentes (principalement : méthodologie, population, culture). Les rôles peuvent se résumer de la manière suivante : le CSP est consulté pour des aspects scientifiques de l'enquête ; le GA a un rôle consultatif représentant principalement des intérêts politiques ; le POL suit l'ensemble du processus et peut décider de l'orientation de l'enquête, sans nécessairement participer aux discussions avec le CSP ou le GA.

S'agissant des textes qui ont permis de mener les analyses de l'entextualisation, on distingue principalement trois sources : l'OFS, le SFI et le CSP. Les documents de l'OFS incluent des prises de décision, des documents de travail en cours (des brouillons commentés du questionnaire), des rapports de séances avec divers partenaires du GA, du CSP et de SFI, ainsi que des arguments et des prises de décisions du POL. Les textes du CSP sont essentiellement des rapports de recherche concernant le questionnaire du module langue de l'ELRC, ainsi que des notes de terrain issues de conversations avec des membres de l'OFS ou de SFI. Les documents du SFI sont des résumés de séances de débriefing de

l'enquête pilote qui contiennent des recommandations spécifiques édictées par les cadres de SFI dans le but d'optimiser le questionnaire CATI. La triangulation de ces textes permet de suivre la trajectoire des questions sur les langues et leur entextualisation dans la version finale du questionnaire à travers les débats qu'elles suscitent.

## **2.2. Les thématiques sociolinguistiques et profils démographiques prioritaires**

Le document *Catalogue des thématiques ELRC version POL* (OFS, 15.11.2011) a servi de base pour l'élaboration du questionnaire des langues du CATI. Il a été validé par le POL et permet d'identifier les priorités de l'ELRC. On y aperçoit déjà une forme d'anticipation des besoins de données en lien avec des intérêts politiques spécifiques. Les questions associées à l'apprentissage et aux connaissances linguistiques figurent au menu des priorités cataloguées «A», donc plus importantes que les sujets «B» et «C», qui se concentrent plus sur des pratiques langagières et des opinions sur les langues que sur des compétences linguistiques. Cette observation est intéressante, car dans la version finale, il est possible d'observer le mouvement inverse: les aspects fonctionnels du langage occupent beaucoup plus de place que les questions de compétences linguistiques. En outre, il convient de préciser qu'à ce stade, c'est le mot «*connaissance*» et non «*compétence*» qui est utilisé.

Le thème des «*langues connues*» est supposé permettre de «*saisir le plurilinguisme individuel dans son ensemble*» (OFS, 15.11.2011, thématique n° 1). À ce stade, l'OFS conçoit le plurilinguisme dans sa dimension cognitive, les langues et les dialectes étant perçus comme des unités hiérarchisables allant «*de la mieux connue à la moins bien connue*». Hormis un intérêt manifeste pour la diglossie, le catalogue pointe déjà vers un intérêt spécifique pour certains groupes de langues: «*langues principales*», «*langues nationales*», «*autres langues*». Ces trois groupes renvoient à trois concepts issus d'univers différents. Les «*langues principales*» indexent clairement une référence à une variable statistique de l'OFS, à savoir la première question des RFP (Recensements fédéraux de la population) et du RS (Relevé structurel). Son apparition dès le début suggère un intérêt au maintien d'un degré de comparabilité entre le RS et l'ELRC: on pense à ce stade introduire une variable identique dans les deux questionnaires. Quant «aux langues nationales» et «autres langues», ces deux variables renvoient à des concepts

politiques qui, s'ils sont aussi utilisés dans la statistique, ne dépendent pas d'une définition créée par l'OFS, mais d'une acception juridique et politique: on veut se focaliser sur les compétences de la population dans les langues légitimes de la nation, sans perdre de vue les connaissances d'autres langues.

L'autre thématique prioritaire est celle de «*l'éducation sur les langues*» (OFS, 15.11.2011, n° 3), c'est-à-dire l'apprentissage des langues dans le milieu familial ou parascolaire. La manière dont cette thématique est pensée et dont les profils démographiques sont visés s'inscrit déjà dans une volonté d'essayer de comprendre un problème de société plus complexe. La dimension éducative est comprise comme quelque chose qui est soit conscientisé et volontaire (transmission «*souhaitée*»), soit une transmission linguistique naturalisée (transmission «*donnée*»). Dans les deux cas, il s'agit de savoir comment le plurilinguisme s'acquiert et s'il s'acquiert sur une base volontaire ou non, en se focalisant soit sur les enfants (cours de langue et culture d'origine [LCO], références à une langue «*paternelle*» ou «*maternelle*» qui serait transmise), soit sur les adultes (cours privés, tandems, mentions de l'«*employeur*», etc.). Bien que la thématique soit aussi adressée à toute la population, le focus se concentre sur des profils spécifiques: les «*couples multilingues*» et les «*personnes d'origine étrangère*». Dès lors, l'OFS doit non seulement élaborer des questions permettant de sonder ces apprentissages spécifiques, mais il doit déterminer des critères sociodémographiques donnant la possibilité de poser certaines questions à des personnes identifiées comme appartenant à l'un ou l'autre de ces profils. Quant à la mention «*+ obstacles!?*» – accompagnée du symbole mathématique «*+*» et d'une exclamation interrogative –, elle suggère que les statisticiens songent déjà à approfondir la piste des questions sur la transmission des langues, avec l'idée de les interpréter comme le reflet d'enjeux liés à l'intégration sociale. Par ailleurs, l'évocation d'unités administratives fédérales en lien avec les Affaires étrangères et l'éducation pointent également des références politiques, tout comme la mention de langues «*tierces*» ou «*minoritaires*» dont il est encore difficile de saisir la signification à ce stade de l'enquête.

La dimension politique des langues se précise aussi dans la thématique n° 4, celle des «*points de vue sur l'importance des langues*» (OFS, 15.11.2011, n° 4). Considéré comme une priorité moyenne (B), il est envisagé que le sujet soit abordé à travers le prisme de l'apprentissage des langues, en se concentrant une nouvelle fois sur l'école et en proposant de demander à la population son avis sur la «*pertinence de l'enseignement scolaire des langues*». Il s'agit là d'un sujet très sensible en Suisse; il fera l'objet de discussions dans la suite de l'élaboration du questionnaire. Finalement, avec une priorité d'importance

moyenne (B), la thématique des «*langues utilisées*» doit permettre de décrire «*le bain linguistique des Suisses*», voire de mettre au jour l'existence d'une «*lingua franca*» (OFS, 15.11.2011, n° 2). Bien que cette thématique s'articule aussi à travers des questions abordant les dimensions sociales (les milieux), temporelles (la fréquence) et multimodales (écrit, oral, etc.) du langage, elle est encore dépeinte sur la base de critères cognitifs associant la langue à un degré de «*maîtrise*» ou au contexte du noyau familial traditionnel. Cela signifie que, d'une part, les statisticiens songent déjà à associer plusieurs dimensions du langage et que, d'autre part, ils doivent articuler les aspects cognitifs et fonctionnels à travers l'établissement de liens logiques entre les questions, les langues «*connues*» déterminant quelles langues «*utilisées*» font l'objet d'une étude approfondie dans l'ELRC.

On retrouve ici, sous une forme plus segmentée, un écho de l'historicité de l'association de caractéristiques *cognitives* (maîtriser une / des langue(s)), *affectives* et *biologiques* (les langues de la famille, des parents et des enfants), mobilisée pour sonder les langues de la population (voir chapitre 3, sect. 3). Le questionnaire sur les langues est donc censé pouvoir couvrir la majeure partie des comportements cognitifs et sociaux liés au langage pour chaque individu. L'émergence des couples multilingues et des étrangers est emblématique de la façon dont l'intégration est conçue dans la statistique suisse: il serait difficile de vivre dans ce pays sans «*maîtriser*» une langue nationale, voire peut-être un dialecte pour la Suisse alémanique. Dans ce contexte, la nécessité de pouvoir distinguer la diglossie et le plurilinguisme individuel semble fondamentale et apparaît de manière transversale dans le projet du questionnaire, tant sur le plan cognitif que fonctionnel.

### **3. Filtrer les locuteurs à l'aide de critères sociodémographiques et linguistiques**

Afin de tailler chaque CATI sur mesure pour chaque PC, les créateurs du questionnaire ont dû mettre en place toute une série de filtres réalisés à partir de caractéristiques sociodémographiques (âge, relations avec les membres vivant dans le même ménage, statut professionnel, etc.) et linguistiques (langue(s) principale(s) et langue(s) connue(s)). Cette tâche s'inscrit dans la lignée des travaux préparatoires d'Experte n° 1 (chapitre 3, sect. 4) qui doit définir un moyen concret de répondre aux attentes politiques de l'ELRC, en adoptant une démarche scientifique. À la lumière des priorités posées

pour le module langue, il s'agit tout particulièrement d'obtenir une vision quantifiée du plurilinguisme dans ses dimensions cognitives et sociales, puis d'aborder la question de l'intégration linguistique des populations issues de l'immigration. Le filtrage des locuteurs doit donc permettre non seulement le plurilinguisme individuel, mais aussi l'identification de caractéristiques propres au statut migratoire de la PC.

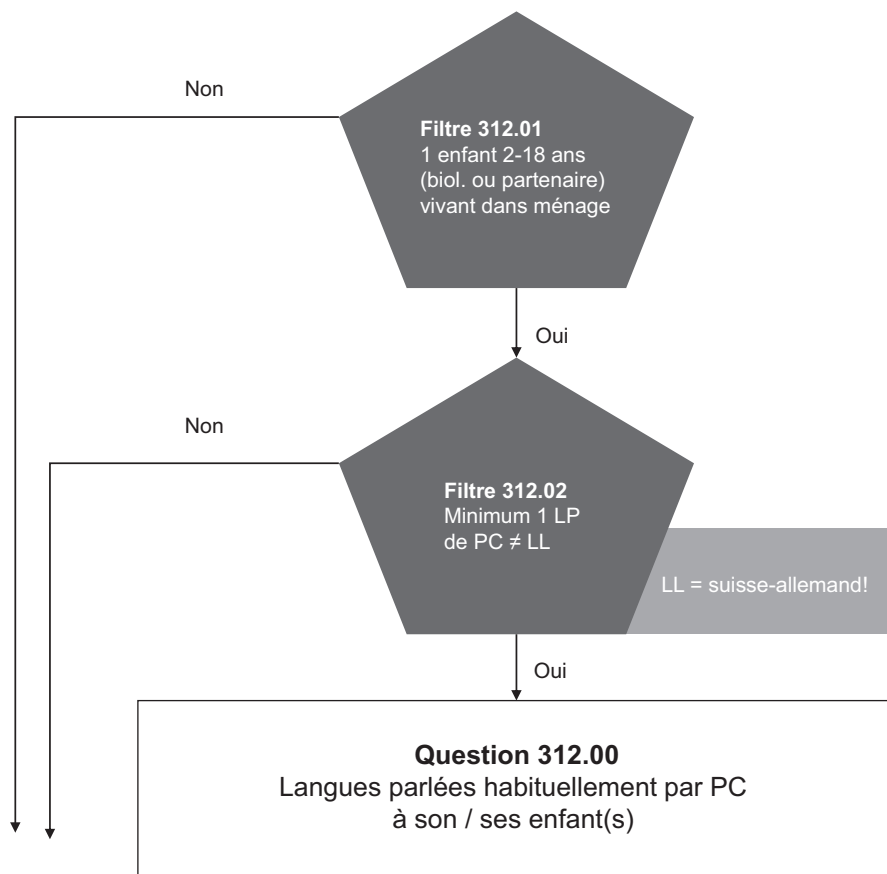
Il convient encore de préciser que la rédaction du questionnaire doit s'inscrire dans la dynamique interactionnelle d'un CATI, c'est-à-dire que les questions sont pensées pour être lues à voix haute par les enquêteurs, puis interprétées par les PC qui n'ont pas le texte sous les yeux. Les statisticiens doivent donc prendre en compte cette dimension interactionnelle particulière et la traiter comme un enjeu interprétatif conditionnant aussi bien la manière dont les données sont récoltées que le filtrage des locuteurs. La façon dont les premières questions du CATI sont interprétées par l'enquêteur et le répondant détermine par la suite quelles langues font l'objet d'un filtrage initial et, par conséquent, quelles sont les questions qui seront activées (et donc discutées) ou non durant la suite du CATI (voir sect. 3.1).

L'idée initiale de l'OFS était que le module « langue » de l'ELRC reprenne la question de la « langue principale » telle qu'elle figure dans le RS. Toutefois, l'utilisation de cette question semble problématique pour l'équipe de l'ELRC, dans la mesure où elle s'inscrit dans une vision trop restrictive du plurilinguisme qui risquerait de compromettre la récolte d'informations à ce sujet et, conséquemment, le potentiel d'exploitation des données statistiques pour y répondre. L'analyse de l'entextualisation des deux premières questions de l'ELRC – la / les langue(s) « principale(s) » et « connue(s) » – permet de saisir quels discours scientifiques et politiques contribuent à façonner la formulation de ces questions (voir sect. 3.2).

### **3.1. À la recherche de filtres sociodémographiques et linguistiques**

Les deux premières questions sur les langues sont très importantes dans le CATI; elles permettent de filtrer les profils de locuteurs et de tailler le questionnaire sur mesure, c'est-à-dire de déterminer quelles questions doivent être activées ou non en fonction du profil de la PC et de ses réponses à certaines questions. Le questionnaire sur les langues est adapté en fonction du profil sociodémographique et linguistique des répondants. La partie

Figure 4. Extrait dessiné par l'auteur à partir du schéma visio du CATI de l'ELRC 2014 (OFS, 22.07.2014, p. 8): exemples de filtres conditionnant les questions.



sociodémographique est définie selon les questions posées avant le module «langue», concernant l'âge, le sexe, l'état civil, les relations de la PC avec les individus habitant dans le même ménage (conjoint, père, mère, fils, fille, frère, sœur, colocataire, etc.), le statut sur le marché du travail et, enfin, la langue locale. Cette dernière information est issue des résultats du RS ou du RFP 2000 qui découlent d'un concept statistique élaboré par l'OFS. L'information relative à la langue locale s'affiche en fonction de la langue de la commune de la PC, mais elle ne correspond pas nécessairement à la / les langue(s) officielle(s) de la commune en question: elle résulte en fait du concept quantifié par l'OFS. La langue locale joue un rôle important, car c'est à partir de cette variable que la langue de l'environnement de la PC est déterminée. Par conséquent, le CATI est construit sur la base d'un univers d'interdépendances entre des variables et des concepts très différents, qui couvrent des aspects sociaux, économiques, politiques et linguistiques de l'individu et de son environnement, avec l'objectif d'adapter la quantification de ses comportements linguistiques à son profil sociodémographique et linguistique personnel.

La figure 4 ci-dessus permet de se faire une idée des enjeux associés à la problématique des filtres et des profils. Il s'agit d'un extrait de l'organisation logique du questionnaire CATI de l'ELRC. Dans l'exemple ci-dessus, on peut observer les conditions déterminant l'activation de la question 312.00 qui demande à la PC de mentionner les langues parlées habituellement à son/ses enfant(s). Pour que cette question apparaisse, il faut que: la PC vive avec ses enfants ou ceux de son partenaire et qu'ils aient entre 2 et 18 ans (filtre 312.01); et qu'au moins une langue principale de la PC ne corresponde pas à la langue locale de son environnement (filtre 312.02), l'allemand comptant comme langue locale au même titre que le suisse allemand en Suisse alémanique.

Par conséquent, l'équipe de l'ELRC a dû trouver un moyen de discriminer les langues dès le début du questionnaire, de manière à pouvoir organiser ces filtres et éviter de poser des questions qui ne concerneraient pas la PC. Effectivement, demander quelle langue parle la PC à ses enfants alors qu'elle n'en a pas serait absurde, constituerait une perte de temps et pourrait créer des tensions entre l'enquêteur et le répondant. Il s'agit là d'un moyen de personnaliser l'entretien. Pour que ce système de filtrage soit efficace, il faut pouvoir catégoriser les langues de la PC au début du questionnaire, de manière à ce que celles-ci puissent déterminer l'activation ou non de certaines questions. Après de longues discussions abordées en détail dans la section suivante, cette distinction se fait en deux temps: avec une question sur la/les «*langue(s) principale(s)*» et une deuxième sur la / les «*langue(s) connue(s)*».



### 3.2. L'entextualisation de la / des « *langue(s) principale(s)* » et « *connue(s)* » : l'anticipation d'enjeux interprétatifs liés à la récolte et au traitement des données

Les deux premières questions jouent donc un rôle fondamental tant pour structurer l'interview du CATI que pour permettre de produire des informations pertinentes sur les langues et les dialectes en vue de leur quantification. Avant de rédiger ces deux questions qui constituent l'introduction au module « langue », les statisticiens ont réfléchi à d'autres formulations et ont même évoqué des stratégies différentes. Les raisonnements jalonnant l'entextualisation de ces deux premières questions reflètent les difficultés à conjuguer des intérêts politiques, économiques et scientifiques parfois contradictoires, qui soulèvent aussi bien des enjeux plus pratiques et techniques que des débats idéologiques. Cette section comprend une première analyse que nous avons publiée dans une revue scientifique internationale (voir Duchêne, Humbert, et Coray, 2018). Nous avons déjà pu y relever trois axes thématiques saillants dans l'entextualisation de la question de la « *langue principale* » (Duchêne, Humbert, et Coray, 2018, p. 54-60):

- la difficulté à définir et interpréter ce qu'est la « *langue principale* » ;
- son lien avec différentes conceptions du plurilinguisme: combien de « *langues principales* » peut-on insérer et selon quels critères ? ;
- la problématique de la diglossie: un dialecte compte-t-il comme « *langue principale* » à part entière ou non ?

Dans ce qui suit, j'aborde ces mêmes axes thématiques – la signification de la définition et son rapport au plurilinguisme et à la diglossie – de manière chronologique, en détaillant un peu plus les discussions dans le but d'approfondir les tensions entre arguments scientifiques, politiques et pratiques. Ci-après, j'ai repris le tableau des différentes versions du questionnaire, dans lequel nous avons mis en évidence les changements d'une version provisoire à l'autre. Hormis un ajustement de la disposition des informations dans le tableau, j'ai ajouté l'entextualisation de la question sur la/les langue(s) connue(s). Cela permet d'observer comment ces deux questions évoluent et sont pensées dans leur complémentarité.

Tableau 2. Différentes versions des questions sur la/les langue(s) « principale(s) » et « connue(s) » dans le questionnaire.

Adapté de Duchêne et al., 2018, p. 55.

|  | <i>Langue(s) principale(s)</i>  | <i>Langue(s) connue(s)</i>   |
|--|---|--|
| 1 <sup>er</sup> draft<br>(juin 2012)     | Pour commencer, pourriez-vous me dire quelle est votre langue principale, c'est-à-dire la langue ou le dialecte dans lequel vous pensez et que vous savez le mieux ?  | Pouvez-vous me citer d'autres langues ou dialectes que vous connaissez, en commençant par celles que vous maîtrisez le mieux ?   |
| 2 <sup>e</sup> draft<br>(février 2013)   | Pour commencer, pourriez-vous <u>m'indiquer</u> quelle est votre langue principale, c'est-à-dire la langue <del>ou le dialecte</del> dans lequel vous pensez et que vous savez le mieux ? <b>Si vous pensez avoir plus d'une langue principale, indiquez-les toutes.</b>    | <del>Pouvez-vous me citer</del> <b>En plus de [langue principale 1-X], savez-vous encore</b> d'autres langues <del>ou dialectes</del> que vous <del>connaissez</del> , en commençant par celles que vous maîtrisez le mieux <b>plus ou moins bien ?</b>            |
| 3 <sup>e</sup> draft<br>(septembre 2013) | Pour commencer, <del>pouvez-vous</del> me dire quelle est <b>ou quelles sont votre ou vos</b> langue(s) principale(s), c'est-à-dire la <b>ou les</b> langue(s) que vous savez le mieux ? <del>Si vous pensez avoir plus d'une langue principale, indiquez-les toutes.</del> | En plus [langue principale 1-X], savez-vous encore <b>une ou</b> d'autres langues <b>ou dialectes</b> plus ou moins bien ?   |
| Version finale<br>(février 2014)         | Pour commencer, pouvez-vous me dire quelle est <del>ou</del> <del>quelles</del> <b>sont</b> votre <del>ou vos</del> langue(s) principale(s), c'est-à-dire la ou les langue(s) que vous savez le mieux ?   | En plus [langue principale <del>1-X</del> ], savez-vous <del>encore</del> <del>une</del> <del>ou</del> <b>Y a-t-il</b> d'autres langues <b>que vous connaissez ? Pensez à toutes celles que vous comprenez</b> plus ou moins bien, <b>que vous parliez ou non.</b> |

Le tableau 2 ci-dessus reprend exactement la logique de notre article (Duchêne, Humbert, et Coray, 2018, p. 54-55) : les éléments biffés (*biffer*) indiquent les mots supprimés d'une version à l'autre ; ceux qui sont **en gras** constituent des ajouts ; ceux qui sont soulignés, des modifications de mot. Dans ce tableau, on peut observer un changement de la définition de la question sur la/les langue(s) principale(s), partant d'une formulation très proche de celle du RS à une version mettant davantage en évidence le pluriel et abandonnant la référence à « *penser dans une langue* ». La question de la / des langue(s) connue(s) évolue comme un complément de la / des langue(s) principale(s), son acception se voulant très large dans la version finale, puisque la pratique productive (parler) ne constitue pas un critère déterminant pour cette catégorie de réponses : il suffit de les « *comprendre plus ou moins bien* » pour qu'elles tombent dans les « *langues connues* ». Dans l'analyse qui suit, les évolutions successives de ces questions sont rythmées d'arguments scientifiques et politiques ainsi que de contraintes ancrées dans des dimensions pratiques et idéologiques.

### **3.2.1. Les premières interrogations de l'OFS : « que veut-on vraiment ? » (vers le 1<sup>er</sup> draft)**

La question figurant dans le titre de cette sous-section est directement extraite d'un commentaire émis par un statisticien de l'OFS (OFS, 24.04.2012, p. 1). Elle est emblématique de la phase exploratoire de cette toute première ébauche de questionnaire réalisée en interne par l'OFS. Les statisticiens partent de l'idée de reprendre la même définition de la langue principale que dans le RS. Mais cette formulation ne semble pas adaptée aux objectifs de l'ELRC. Les annotations des statisticiens montrent qu'ils ne savent pas encore s'ils veulent maintenir cette question au singulier ou au pluriel. Ils s'interrogent aussi sur la manière d'insérer la référence au dialecte : « *faut-il toujours mentionner le terme « dialecte » avec « langue » ? en tout cas dans le questionnaire en allemand et en italien, mais en français, est-ce nécessaire ?* » (OFS, 24.04.2012, p. 1) Ces questionnements témoignent de la multitude d'aspects que les statisticiens doivent prendre en compte. D'une part, ce commentaire souligne une forme de concurrence entre les termes « *dialecte* » et « *langue* ». D'autre part, il renvoie à la difficulté de rédiger une question permettant d'aborder des situations sociolinguistiques différentes tout en relevant des spécificités sociolinguistiques propres à une diversité de contextes. Par ailleurs, il est envisagé d'adapter la

formulation de la question à la langue de l'interview pour définir s'il est nécessaire d'explicitier la distinction entre langue et dialecte. Toutefois, un autre commentaire montre que proposer des variantes en fonction de la langue de l'interview est impossible, puisque celle-ci ne correspond pas nécessairement à la langue locale (OFS, 24.04.2012, p. 2): la langue du CATI ne s'inscrit pas nécessairement dans l'environnement sociolinguistique direct du PC. Si les commentaires indiquent que les statisticiens songent éventuellement à remplacer totalement la première question par une question sur la « *langue de préférence* » (OFS, 24.04.2012, p. 1), la question de la « *langue principale* » est considérée exclusivement dans sa dimension cognitive, les dimensions sociales étant réservées à des questions ultérieures.

À ce stade, la tendance est plutôt à chercher à « *forcer l'enquête [à] indique[r] 1 seule langue [principale]* » ou à limiter le nombre des langues principales à deux (OFS, 24.04.2012, p. 1), pour ensuite sonder le plurilinguisme à travers une deuxième question liée au niveau de connaissance. On peut l'observer à travers les ébauches de questions qui auraient pu compléter la langue principale et qui ont conduit les statisticiens à explorer d'autres pistes pour trouver des questions sur les langues. L'une des idées est de demander à la PC de définir son niveau de connaissance dans la langue locale dans les cas où elle ne l'indiquerait pas dans ses langues principales. Cinq échelles de niveaux issues de cinq sources différentes sont comparées (OFS, 24.04.2012, p. 2-3):

- celle du microrecensement de la formation (quatre niveaux, enquête suisse);
- une autre inspirée des grilles d'autoévaluation du CECR (de A1 à C2, soit six niveaux, référence non statistique du Conseil de l'Europe);
- celle de l'enquête *Trajectoires et origines* de l'Institut d'études démographiques (à cinq niveaux, enquête statistique française);
- celle de l'*Enquête sur la diversité ethnique* (à cinq niveaux, enquête statistique canadienne);
- celle de l'*Eurobaromètre 54* (à trois niveaux, sondage statistique européen).

Les statisticiens semblent s'intéresser à des pistes externes, tout en cherchant à intégrer une préoccupation politique dans l'ELRC: produire des informations quantifiées sur les degrés de connaissance dans la langue locale pour obtenir un aperçu des enjeux liés à l'intégration et aux obstacles linguistiques. Leurs interrogations portent notamment sur les possibilités

(ou non) de distinguer ces niveaux de connaissances à l'oral et à l'écrit, voire de les préciser en fonction des usages (par exemple rédiger une lettre) (OFS, 24.04.2012, p. 3). Le document contient une troisième question pour savoir si la PC reconnaît avoir besoin d'aide pour faire des démarches administratives, comme « *écrire une lettre à une régie* », explorant ainsi la possibilité de « *voir “un peu” l'illettrisme* » (OFS, 24.04.2012, p. 4). Ces réflexions concernant une distinction des niveaux de langue s'inscrivent dans la continuité du programme prévu.

Les références à des enquêtes sur les langues réalisées par des institutions officielles de statistique provenant d'autres régions du monde – toujours très occidentales et plutôt francophones – reflètent une tentative d'affranchissement de l'ELRC de son ancrage strictement helvétique. Si les statisticiens semblent ouverts à des changements, leurs réflexions concernant la première question gravitent principalement autour des termes « penser », « savoir le mieux », « réfléchir » ou « connaissance » pour tenter de catégoriser le profil linguistique dès le début du questionnaire. À ce stade, ils restent plutôt fidèles à la « *langue principale* » du RS, mais prennent déjà conscience des difficultés à aborder le plurilinguisme et la diglossie avec une telle définition.

### **3.2.2. Entre problématisation scientifique et intérêts politiques : les problèmes de la / des « langue(s) principale(s) » (vers le 2<sup>e</sup> draft)**

Le chemin qui mène au 2<sup>e</sup> draft est issu de la rencontre entre l'OFS et ses deux consultants principaux : le CSP et le GA (Groupe d'accompagnement). Le premier expose son point de vue scientifique sur la forme et le contenu des questions, problématisant certains enjeux sociolinguistiques ; le second avance ses arguments politiques pour orienter des questions en vue de l'interprétation des données. Au sein même de l'OFS, la question fait débat entre le POL (comité de pilotage) et l'équipe de l'ELRC, ce qui reflète la difficulté à s'affranchir de la question du RS.

À la demande de l'OFS, le CSP commente le 1<sup>er</sup> draft des questions sur les langues. Les chercheurs se sont rencontrés à plusieurs reprises pour discuter de divers défis relatifs à la formulation des questions. Précisons que les chercheurs du CSP ont clarifié plusieurs points au cours de leurs contacts avec les statisticiens, afin d'explicitier leur positionnement vis-à-vis

des attentes de l'OFS dans le cadre de leur collaboration (communication personnelle du CSP). D'une part, les chercheurs du CSP ne prétendent pas être des experts en matière d'enquêtes, de sondages ou de réalisation de questionnaires sur les langues et les dialectes. D'autre part, produire des statistiques linguistiques suscite un certain nombre de problèmes pour les chercheurs du CSP, ce qui explique que leurs commentaires et leurs recommandations soulignent également les difficultés engendrées par toute nouvelle formulation.

Le CSP a identifié plusieurs problèmes dans la version du 1<sup>er</sup> draft, les contextualisant et les problématisant avec un regard sociolinguistique critique: «*la question du dialecte*»; «*l'usage du singulier ou du pluriel*»; d'«*autres problèmes*» (CSP, 21.06.2012, p. 3-4). Premièrement, la distinction entre dialecte et standard soulève plusieurs enjeux au niveau de la langue principale, surtout en Suisse alémanique où les locuteurs peinent parfois à faire la distinction entre les usages de l'une ou l'autre variante en fonction des contextes. Elle est à la fois inscrite dans une dimension pratique et idéologique. D'un point de vue pratique, le CSP souligne que les Alémaniques auraient tendance à utiliser le mot «*Diütsch*» pour signifier soit l'allemand standard (*Hochdeutsch*), soit le dialecte suisse allemand (*Schwyzerdütsch*), soit les deux à la fois (CSP, 21.06.2012, p. 3). Concernant les enjeux idéologiques, les chercheurs rappellent que «*[p]our certains, le dialecte est une langue pour d'autre[s] c'est un dialecte*» (CSP, 21.06.2012, p. 3); cette divergence conceptuelle peut donc engendrer des difficultés à cerner les processus de catégorisation linguistique. Deuxièmement, les linguistes du CSP suggèrent de ne pas restreindre le choix à deux langues principales pour ne pas mettre les personnes plurilingues dans l'embarras de devoir sélectionner une seule langue (CSP, 21.06.2012, p. 4). Troisièmement, la formulation de la question est problématisée, notamment le fait de se référer à la langue dans laquelle on pense qui pourrait être «*en contradiction avec l'idée de savoir une langue*» (CSP, 21.06.2012, p. 4). La présence du mot «*penser*» devient encore plus problématique lorsque la question de la langue principale est posée pour sonder «*la langue dans laquelle [le/la partenaire de la PC] pense et qu'il/elle sait le mieux*» (CSP, 21.06.2012, p. 18). Le CSP souligne ici le fait qu'il est impossible de savoir dans quelle langue quelqu'un d'autre que soi-même pense (CSP, 21.06.2012, p. 18). À ce stade, les chercheurs refusent toutefois de proposer des modifications substantielles, car ce changement devrait être étudié de manière plus détaillée et en lien avec le RS (CSP, 21.06.2012, p. 4). Ils proposent de

clarifier la question du dialecte dans un second temps, grâce à une question de relance supplémentaire dépendant directement de la réponse de la PC. Si elle mentionne l'allemand («*Deutsch*» ou «*Dütsch*»), il faudrait alors demander: «*S'agit-il de l'allemand standard, du dialecte ou des deux?*» (CSP, 21.06.2012, p. 5). Le CSP propose une distinction similaire pour l'italien ainsi que la possibilité de distinguer entre les six «*idiomes*» du romanche (CSP, 21.06.2012, p. 5).

Quant à la question de la *l* des «*langue(s) connue(s)*», le rapport du CSP relève des ambiguïtés d'ordre syntaxique et sémantique dans la question du 1<sup>er</sup> draft. Le mot «*connaître*» est problématique, car il peut renvoyer au simple fait de «*connaître l'existence de langues sans les savoir*» (CSP, 21.06.2012, p. 6). C'est pourquoi le CSP suggère d'utiliser le verbe «*savoir*» et d'y ajouter la locution «*plus ou moins bien*», afin d'inciter les répondants à indiquer aussi les langues qu'ils «*maîtrise[nt] très peu*» (CSP, 21.06.2012, p. 6). En plus de conseiller l'usage du verbe «*dire*» plutôt que «*citer*» et de séparer la question en deux parties pour éviter l'usage de propositions relatives, le CSP revient sur la question des dialectes. Citant l'expérience de Werlen et al. (2011, p. 164), il rappelle qu'il est important de relancer la question des dialectes pour les PC germanophones, car il est possible qu'une PC indique le dialecte comme langue principale sans penser à ajouter l'allemand standard (*Hochdeutsch*) au moins comme langue connue. Or, les linguistes du CSP (comme tant d'autres) partent du principe que tout germanophone alémanique connaît aussi le standard (CSP, 21.06.2012, p. 6).

L'ensemble de ces considérations scientifiques vont trouver un écho dans la suite du développement du questionnaire CATI, montrant que les statisticiens sont à l'écoute de leur expertise et qu'ils y trouvent probablement une source de légitimation de leur pratique de quantification. Il est en outre intéressant de voir que l'équipe de l'ELRC y répond directement à l'aide de la fonction «*commentaires*» dans le document Word du CSP. Les statisticiens se demandent s'il est nécessaire de garder la même formulation que celle du RS, aspect qu'ils doivent discuter avec le POL (CSP, 21.06.2012, p. 5). Ils évoquent l'idée soit de «*modifier légèrement la formulation*», soit de «*l'abandonner complètement et demander toutes les langues connues*» (CSP, 21.06.2012, p. 5). Conscients des problèmes liés à la formulation de la langue principale, les statisticiens cherchent déjà à anticiper des problèmes susceptibles de ressurgir lors du traitement des données, en précisant que la formulation n'est pas optimale pour l'analyse des données qui vont être récoltées suivant cette définition



(CSP, 21.06.2012, p. 5). En d'autres termes, les statisticiens savent déjà que cette question ne va pas suffire pour interpréter des phénomènes comme le plurilinguisme ou la diglossie ; il faut dès lors songer à exploiter d'autres ressources dans le questionnaire.

Dans le document rapportant les discussions du GA et du POL (OFS, 14.01.2013), la formulation même de la question sur la «*langue principale*» ne semble pas avoir été longuement discutée. Il y est écrit que presque tous les représentants souhaitent qu'il soit possible de pouvoir indiquer plusieurs langues. L'avis du POL n'est pas encore clairement indiqué dans les documents qui précèdent le 2<sup>e</sup> draft, mais l'équipe de l'ELRC songe à se démarquer du RS en trouvant une question alternative, voire en abandonnant carrément la question. Quant à la question de la / des langue(s) connue(s), le GA a visiblement discuté de la signification de l'expression «*savoir plus ou moins*», car le procès-verbal rapporte une volonté d'obtenir des informations plus précises sur les niveaux de compétences dans toutes les langues (OFS, 14.01.2013, p. 1-2). L'OFS légitime son approche en se fondant sur le rapport du CSP, précisant, d'une part, qu'il est très difficile d'obtenir des «*informations fiables, comparables et objectives sur les connaissances linguistiques*» (OFS, 14.01.2013, p.1) et, d'autre part, que l'expression «*savoir plus ou moins bien*» permet d'obtenir un aperçu de toutes les langues qu'ils savent, indépendamment du niveau de compétence (OFS, 14.01.2013, p. 2). En outre, l'OFS précise qu'ils souhaitent se focaliser sur les usages et les fréquences des langues, interprétant cette piste comme une lecture alternative des compétences linguistiques (OFS, 14.01.2013, p. 1). Les remarques de l'OFS font ici écho à plusieurs sujets de discussions qu'ils ont eues avec le CSP, amenant les statisticiens à repenser l'ensemble du questionnaire et à abandonner le sondage des niveaux de compétences linguistiques.

Dans le 2<sup>e</sup> draft (voir plus haut le tableau 2), la volonté de se distancer du RS se manifeste par la disparition de la référence à «*penser dans une langue*» pour se concentrer sur «*la langue que l'on sait le mieux*», la possibilité d'indiquer «*plusieurs langues principales*» étant précisée expressément après la question. La question de la / des «*langue(s) connue(s)*» s'inscrit encore plus clairement dans une complémentarité avec celle de la / des «*langue(s) principale(s)*», notamment avec l'ajout de la proposition «*En plus de [langue principale 1-X]*». L'utilisation de l'expression «*savoir plus ou moins bien*» fonctionne comme une affirmation de la volonté de ne pas perdre des langues dès le début, de s'assurer que même des PC ayant des compétences principalement réceptives dans une langue la mentionnent quand même.



Les problèmes rencontrés par les linguistes et l'OFS en 2008 lors des discussions concernant les changements de la question de la langue principale du RS (voir chapitre 3 sect. 3.3) trouvent ici un écho important. La formulation est problématique pour les mêmes raisons. Elle le devient encore plus dans le cadre d'une enquête comme l'ELRC qui cherche à cerner au mieux les pratiques plurilingues, d'où la volonté de l'équipe de l'ELRC de s'en affranchir et d'explorer des pistes permettant de ne pas perdre des langues en cours de route, notamment en clarifiant le rôle de la deuxième question par rapport à la première. Toutefois, il semble encore difficile de se séparer complètement de la « *langue principale* », tant les autres options envisagées ne fournissent pas pleine satisfaction.

### **3.2.3. L'enquête-pilote et les réactions du comité de pilotage (vers le 3<sup>e</sup> draft)**

Réalisée en septembre 2013 auprès de 215 PC répondant au CATI, l'enquête pilote a donné lieu à des débriefings sur les trois sites de SFI (en Suisse romande, alémanique et italienne). Dans un document rédigé par des cadres de SFI, dans lequel figurent aussi des commentaires de l'équipe de l'ELRC (SFI, 12.09.2013), une série d'autres difficultés est soulevée, qui conduisent à la proposition d'un 3<sup>e</sup> draft (voir tableau 2 plus haut). De plus, le comité de pilotage de l'OFS (POL) réagit à la modification de la question de la / des « *langue(s) principale(s)* » : dans un souci de cohérence, il souhaite maintenir la même question dans les deux enquêtes et préférerait ainsi que l'ELRC garde la formulation du RS (SFI, 12.09.2013, p. 3). Avant de mener à un compromis, les discussions soulèvent des défis pratiques et idéologiques.

L'expérience du pilote permet de se faire une première idée de la matérialisation des enjeux interprétatifs lorsque les questions sont négociées à l'oral. SFI rapporte plusieurs difficultés concernant la question de la / des langue(s) principale(s) :

- l'entretien est parfois « *interminable et monotone* » (*langatmig und eintönig*) (SFI, 12.09.2013, p. 2) pour les PC ayant la / les même(s) langue(s) principale(s) que les membres de leur ménage ;
- le fait de dire explicitement qu'il est possible d'indiquer plus d'une langue principale aurait souvent incité les PC à nommer toutes les langues qu'elles savent en Suisse alémanique, mais pas en Suisse romande où

les PC auraient plutôt eu tendance à restreindre le nombre de langues principales ;

- l'activation de questions de contrôle pour clarifier la distinction entre dialecte, standard ou les deux, a facilité les négociations des réponses en Suisse alémanique et au Tessin, mais il faut avancer la question de contrôle dans la version italienne, car elle a visiblement été oubliée dans le pilote (SFI, 12.09.2013, p. 2).

Quant à la / les « langue(s) connue(s) », hormis une erreur de traduction dans la version allemande (ils ont utilisé « *reden* », c'est-à-dire « parler » au lieu de « savoir ») qui provoque un non-sens avec le fait de pouvoir seulement comprendre une langue sans forcément la pratiquer de manière productive, la formulation laisse une trop grande marge d'interprétation selon les commentaires de SFI (SFI, 12.09.2013, p. 2). L'institut de sondage rapporte des tendances à surévaluer ou à sous-évaluer les langues connues, ce qui pousse SFI à « *se demander si une définition plus précise ne devrait pas être donnée pour que les personnes répondent sur une base commune* » (SFI, 12.09.2013).

À la lumière de ces observations, SFI propose deux modifications qui se matérialisent dans le 3<sup>e</sup> draft (voir tableau 2 ci-dessus). Ils proposent d'intégrer le pluriel de « *langues principales* » uniquement dans la phrase interrogative en ajoutant « *ou quelles sont* » et « *ou vos* », tout en supprimant la phrase de clarification du pluriel après la question (SFI, 12.09.2013, p. 3). Pour la / les « *langue(s) connue(s)* », SFI suggère d'ajouter le mot « *dialecte* » dans la question, ainsi qu'un commentaire uniquement destiné aux enquêteurs, précisant que les PC peuvent indiquer les langues indépendamment de leur niveau de connaissance (SFI, 12.09.2013, p. 4). En somme, il s'agit principalement de propositions d'adaptation inspirées de l'expérience des CATI, rédigées dans un souci de rendre la question plus compréhensible en raison de la modalité orale de la passation du questionnaire. Les statisticiens évoquent encore une fois la possibilité d'éviter toute question sur la/les langue(s) principale(s) « *et se baser uniquement sur les utilisations des langues dans les différents contextes* » (SFI, 12.09.2013, p. 3). Alors que les partenaires externes à l'OFS proposent un affinage des modifications de la question de la / des « *langue(s) principale(s)* » de l'ELRC, les statisticiens hésitent entre abandonner la question, garder celle du RS ou opter pour une reformulation de la langue principale « à la sauce » ELRC.

### **3.2.4. Un compromis reflétant des tensions pratiques et idéologiques (vers la version finale)**

Lors d'une séance décisionnelle avec le POL, peu de temps avant le début officiel de l'enquête, l'équipe de l'ELRC exprime le souhait de maintenir une définition inspirée du RS, mais qui s'en distinguerait tout de même. L'ensemble des statisticiens partagent une préoccupation commune: il faut anticiper les conséquences que cette modification pourrait avoir sur l'interprétation des données et sur la manière de communiquer les résultats. Il serait problématique de produire des chiffres contradictoires à propos de la «*langue principale*», et ce, à cause de définitions divergentes d'une notion identique. Nous avons pu consulter une «*Notice*» concernant l'ELRC (OFS, 11.11.2013) qui revient sur les prises de décision s'agissant de la question de la / des «*langue(s) principale(s)*». L'équipe de l'ELRC y avance une série d'arguments pour éviter de reprendre la définition du RS à l'identique. Elle fait principalement référence aux discours des linguistes et des statisticiens.

Le premier argument est celui de la pertinence de la question posée par rapport aux objectifs de l'ELRC: la formulation du RS a déjà fait l'objet de critiques, dont celles du professeur Grosjean (présentées au chapitre 3, sect. 3.3); l'équipe de l'ELRC souhaite trouver une définition plus adaptée à son programme de quantification (OFS, 11.11.2013, p. 1-2). Le deuxième argument est celui de la cohérence longitudinale: l'ELRC ne doit pas, en principe, s'inscrire dans une comparaison historique avec une autre enquête. Par ailleurs, il est précisé au passage que d'autres enquêtes utilisent d'autres définitions, comme le microrecensement de la formation continue qui sonde la «*langue maternelle*» (OFS, 11.11.2013, p. 1). Le troisième argument – et probablement le plus important – est essentiellement statistique: les résultats de la / des «*langue(s) principale(s)*» du RS et de l'enquête-pilote de l'ELRC sont relativement proches si l'on agrège dialectes et standards en une seule langue (OFS, 11.11.2013, p. 2). Au vu de ces arguments et des expériences antérieures, la discussion entre le POL et l'équipe de l'ELRC conduit à une forme de compromis dans la matérialisation textuelle de la question de la langue principale de l'ELRC: le CATI reprend une forme allégée de la définition du RS, plus adaptée à ses objectifs de quantification ainsi qu'à ses modalités de passation orale.

\*\*\*

Les changements de l'ELRC sont donc maintenus dans la version finale, au moyen de maigres ajustements stylistiques qui dénotent surtout

une volonté de rendre plus fluide la performance orale des questions (voir tableau 2 ci-dessus). L'entextualisation vers la version finale de cette «*langue principale*» version ELRC s'apparente à une distanciation progressive de la définition du RS, qui abandonne la référence au fait de «*penser*» dans une langue afin de mettre l'accent sur «*la ou les langue(s)*» que l'on «*sait le mieux*». La deuxième question est complémentaire de la première et témoigne d'une volonté de ne pas perdre de langues pour la suite du questionnaire, tout en ouvrant le champ à des langues dont nous aurions uniquement des compétences linguistiques réceptives même limitées.

Le processus d'entextualisation de ces deux questions s'inscrit dans des tensions d'ordre pratique et idéologique, ces deux aspects étant généralement étroitement associés dans la résolution des problèmes *via* la recherche d'un compromis. L'ELRC et le RS ne répondent pas aux mêmes objectifs politiques, ne se matérialisent pas sous la même forme et produisent des données statistiques qui dépendent de logiques d'échantillonnages différentes. L'ELRC est très récente et doit répondre à une volonté politique de mieux saisir – et mettre en valeur – le plurilinguisme individuel. Elle est focalisée sur des comportements linguistiques individualisés et détaillés. Quant au RS, il s'inscrit dans le prolongement d'une tradition statistique séculaire dont le but est plutôt de déterminer l'essence linguistique des territoires de la nation en fonction d'une vision tendant à «*monolingualiser*» les locuteurs. Par conséquent, le fait d'envisager de répondre à ces deux objectifs politiques contradictoires à l'aide d'une dénomination identique – la «*langue principale*» – crée forcément des tensions au sein de l'OFS. C'est surtout l'équipe de l'ELRC qui doit avancer des arguments et trouver des solutions pour ne pas produire une version plus restrictive du plurilinguisme en raison de la définition du RS. L'évolution des modifications de la «*langue principale*» aussi bien que la création d'une sorte de «*panier de récupération*» composé des «*langues connues*» sont emblématiques des efforts de l'équipe de l'ELRC : les statisticiens ne veulent pas perdre de langues dès le départ, afin de pouvoir détailler les comportements plurilingues des PC. Néanmoins, une trop grande ouverture de la «*langue principale*» serait aussi problématique, puisqu'elle risquerait d'allonger inutilement le CATI, voire d'irriter les PC par des questions perçues comme redondantes ou inappropriées. En outre, la formulation de la «*langue principale*» importe peu, l'équipe de l'ELRC ayant envisagé durant le processus d'entextualisation de ne pas se servir des données produites par cette question pour quantifier la diversité linguistique. Les notions de «*compétences*» et «*connaissances*»

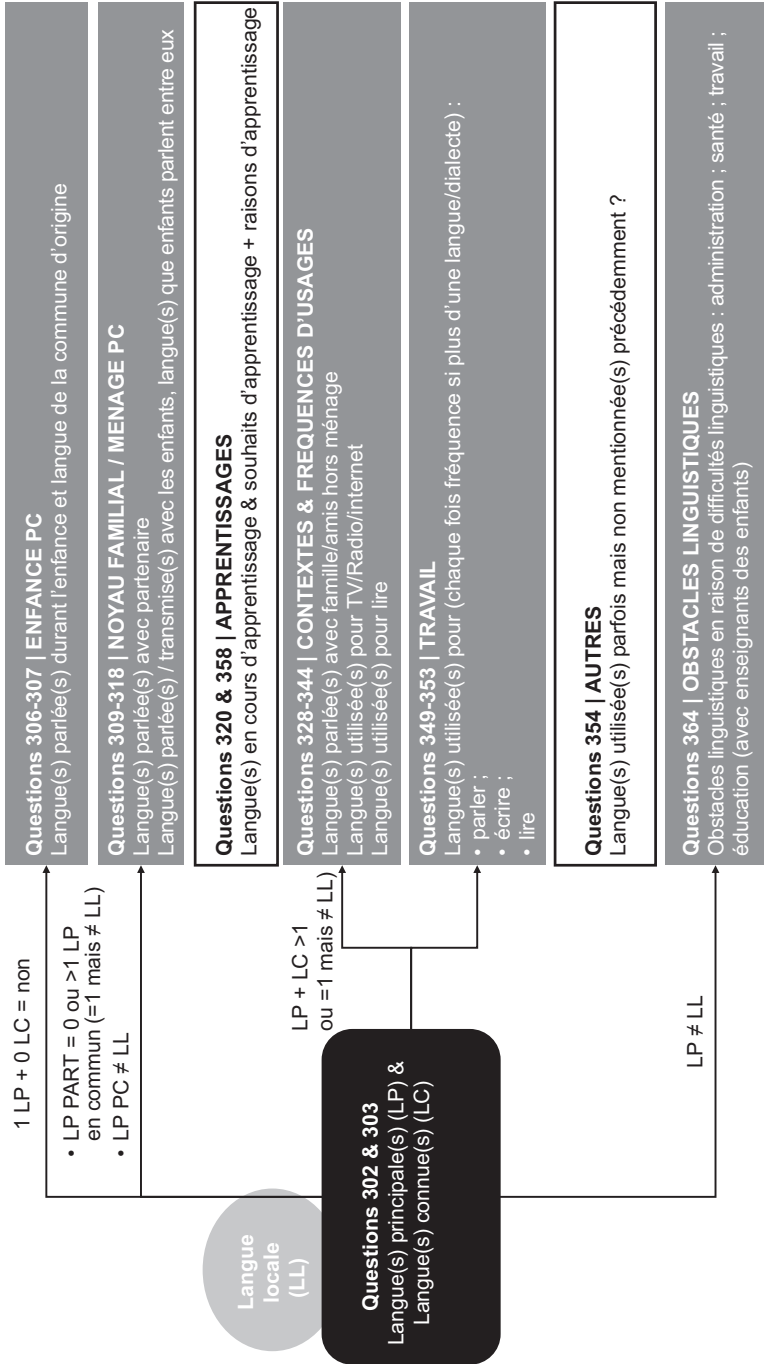
linguistiques étant aussi compliquées à mesurer par le biais de l'ELRC, les statisticiens décident d'approfondir la piste des contextes et fréquences d'usage, qu'ils interprètent comme le reflet des compétences des locuteurs.

#### **4. Une tentative de couverture totale et personnalisée des comportements sociolinguistiques**

Les autres questions ont aussi fait l'objet de discussions durant les diverses étapes de la genèse du questionnaire. Dans le prolongement des débats animant la formation des questions sur la / des langue(s) principale(s) et connue(s), l'entextualisation des autres questions reflète aussi des tensions entre les desiderata des intérêts politiques, les commentaires critiques scientifiques et les contraintes techniques de l'enquête. Étant donné qu'il existe environ une trentaine de questions potentielles pour le module langue de l'ELRC, l'analyse se focalisera ici principalement sur la façon dont les sujets thématiques évoluent durant la création du questionnaire sans entrer dans les détails de chaque question. Le schéma ci-dessous (figure 5) donne un aperçu de l'ensemble des questions regroupées par thématiques. Les flèches indiquent une relation de conditionnement établie à l'aide de filtres, ceux-là même réalisés sur la base du profil sociodémographique de la PC et les réponses codées sous les langues principales et connues. Comme on peut l'observer dans le schéma, la thématique des niveaux de connaissance ne figure pas au menu du CATI. Il convient aussi de souligner que seuls deux groupes de questions sont adressés automatiquement à toutes les PC, indépendamment des réponses enregistrées sous la / les «*langue(s) principale(s)*» et «*connue(s)*»: les questions concernant l'apprentissage des langues ainsi que celles visant à éventuellement récupérer d'autres langues non mentionnées durant le CATI (question 354, voir figure 5 ci-dessous).

L'objectif des statisticiens est de parvenir à couvrir la plupart des comportements sociolinguistiques. Si le CSP a tendance à problématiser certaines questions en essayant d'anticiper des enjeux pratiques et idéologiques relatifs à leur formulation et à leur futur potentiel d'interprétation, les représentants du GA manifestent chacun des intérêts politiques spécifiques, ce qui incite l'OFS à fournir des informations de plus en plus détaillées sur certains comportements linguistiques. En outre, les intérêts du GA reflètent des préoccupations plus concrètes qu'à travers l'entextualisation de la / des

Figure 5. Schéma donnant un aperçu de l'activation des questions du CATI en fonction des réponses aux questions 302-303.



langue(s) «*principale(s)*» et «*connue(s)*», qui se heurtent parfois à des problèmes de faisabilité. L'enquête pilote soulève des problèmes fondamentaux : le module langue est trop chronophage, certaines questions sont redondantes, ambiguës ou ne s'adresseraient pas aux bonnes PC ; plusieurs ajustements techniques et linguistiques doivent être effectués dans le but de fluidifier les entretiens.

La section 4.1 présente le processus conduisant à l'abandon des questions sur les niveaux de connaissances des langues et à leur remplacement par une étude plus approfondie des contextes et fréquences d'usage. La section 4.2 retrace le parcours de la matérialisation des questions concernant «*l'éducation sur les langues*», celles-ci nécessitant, d'une part, de cerner une diversité de relations interindividuelles possibles au sein des ménages et, d'autre part, de problématiser la notion «*d'apprentissage*» des langues. La section 4.3 analyse les enjeux méthodologiques et idéologiques associés à la formulation d'une question permettant d'évaluer l'ampleur des obstacles linguistiques. La section 4.4 se penche sur les tensions politiques sous-jacentes menant à l'abandon d'un sondage des opinions des PC sur des enjeux liés au plurilinguisme en société. Finalement, la section 4.5 interroge l'absence de débats politiques – dans nos documents – concernant l'impossibilité de produire des résultats statistiques sur le romanche, tout en soulignant l'effort des statisticiens qui aménagent quand même le questionnaire pour que le romanche et ses variétés soient sondables.

#### **4.1. L'abandon des degrés de compétences linguistiques au profit des contextes et fréquences d'usages**

La question des contextes et fréquences d'usages des langues ne figurait pas au menu des sujets prioritaires dans le catalogue des thématiques de l'ELRC. Lors des échanges avec le CSP, les questions de compétences ont soulevé de nombreuses difficultés. Dans le rapport des chercheurs du CSP, l'idée des échelles suscite des réserves, dans la mesure où elle soulève des problèmes de compréhension et d'interprétation qui risqueraient d'allonger considérablement la durée du questionnaire (CSP, 21.06.2012, p. 8-11). Les répondants risquent effectivement de demander, par exemple, ce que l'on entend par «*avoir de bonnes connaissances en allemand*» (CSP, 21.06.2012, p. 8). Il faudrait préciser oralement à l'aide de descripteurs communs ce qui est entendu pour chaque niveau, ce qui se révèle particulièrement chronophage (CSP, 21.06.2012, p. 10-11). Les discussions entre l'OFS et

le CSP conduisent à un abandon des échelles et à un approfondissement de divers contextes et fréquences d'usages, ceux-ci étant perçus comme un moyen de refléter les compétences linguistiques (OFS, 20.08.2012, p. 1). Lors de la discussion du 1<sup>er</sup> draft avec le CSP, dix contextes d'usages ont été prévus, mais l'idée de l'OFS était plutôt de limiter à deux langues le nombre de réponses possibles par contexte, sans demander les fréquences (CSP, 21.06.2012, p. 13-14). Étant donné que les questions sur les niveaux de connaissances sont abandonnées, les fréquences sont ajoutées et les contextes et modes d'usage un peu mieux définis, ce qui permet de distinguer parfois des pratiques essentiellement réceptives (p. ex., regarder la TV et écouter la radio) d'autres, plus productives (p. ex. pour écrire au travail) (CSP, 21.06.2012, p. 15).

Au regard du nombre des commentaires rapportés dans le procès-verbal des discussions avec le GA, ces questions ont été longuement discutées, et différents représentants d'unités administratives fédérales ont demandé des précisions ou suggéré des changements, témoignant de leur volonté de disposer d'informations plus détaillées. Ainsi, un représentant souhaite que l'enquête se focalise sur des circonstances plus personnelles dans lesquelles les langues sont utilisées, tout en essayant de différencier les degrés de formalisme utilisés pour s'exprimer avec divers types de locuteurs (OFS, 14.01.2013, p. 2). Les propositions se complexifient encore par la suite. On suggère ainsi de distinguer les circonstances et les raisons qui poussent les PC à lire des livres et des journaux dans certaines langues; de créer une question sur les usages linguistiques associés aux nouvelles technologies (SMS et réseaux sociaux); ou encore de repérer les usages des langues dans le cadre professionnel «*formel*» (durant des réunions p. ex.) et «*informel*» (à la pause, p. ex.), tout en précisant s'il s'agit de communications à visée «*interne*» (p. ex. entre collègues) ou «*externe*» (p. ex. avec des clients) (OFS, 14.01.2013, p. 2-3). Si l'OFS décline la plupart de ces suggestions en invoquant des raisons techniques ou pratiques (faisabilité, temps à disposition, nombre suffisant de PC concernées par les thématiques, etc.), ces nombreuses réactions témoignent d'un réel intérêt pour affiner l'analyse des comportements sociolinguistiques à l'aide de questions toujours plus précises et intimes. Ce ne sont pas seulement des situations sociolinguistiques qui suscitent l'intérêt, mais tout ce qui peut caractériser des pratiques langagières en fonction du mode (oral, écrit, etc.), du support (smartphones, internet, etc.), du style (formel/informel) ou encore de profils d'interlocuteurs spécifiques (les collègues, les clients, etc.). En ce sens, le GA souhaiterait que l'OFS aille plus loin dans le sondage de la complexité des pratiques langagières.



L'enquête pilote permet d'étayer les arguments de l'OFS visant à ne pas étendre le questionnaire, puisqu'elle montre que le module langue est trop long de trois minutes (SFI, 12.09.2012, p. 1). Selon les commentaires de SFI, les questions sur l'utilisation des langues dans différents contextes sont jugées longues et redondantes par les participants (SFI, 12.09.2012, p. 10). L'institut de sondage identifie plusieurs problèmes. Les Allemaniques mentionnant le standard et le dialecte ne comprendraient pas pourquoi on leur pose toutes ces questions, dans la mesure où ils estiment parler uniquement « l'allemand » sans forcément voir la distinction entre dialecte et standard (SFI, 12.09.2012, p. 10). Il faudrait en outre mieux configurer le questionnaire pour que les PC puissent plus facilement inscrire des pratiques exclusivement réceptives et introduire une mention de supports médiatiques plus récents, afin d'englober aussi la consommation de médias sur internet. Il faudrait aussi réfléchir à l'introduction d'une question de contrôle ou de validation concernant le fait d'indiquer lire en suisse allemand, tant cette éventualité paraît susciter la confusion dans les entretiens (SFI, 12.09.2012, p. 10). SFI propose alors de fusionner ou de supprimer certaines questions pour gagner du temps (SFI, 12.09.2012, p. 11), suggérant aussi d'ajouter des précisions pour pallier les problèmes concernant le dialecte ou les nouveaux médias évoqués plus haut (SFI, 12.09.2012, p. 11-12). La matérialisation finale des questions 328 à 353 montre que l'OFS a accepté une bonne partie des propositions formulées par SFI.

Tant sur le plan scientifique que politique, il se dégage durant le processus de création de ces questions une volonté manifeste d'en savoir plus sur les pratiques plurilingues et la diglossie des répondants. L'intérêt ne réside pas uniquement dans le caractère fonctionnel et social de ces pratiques, mais aussi dans les raisonnements intimes qui justifieraient certains comportements linguistiques de la PC, touchant autant sa sphère privée que professionnelle. L'ELRC cherche ainsi à élargir le plus possible le champ des pratiques plurilingues, prenant aussi en considération des aspects réceptifs comme la lecture ou le fait de regarder des vidéos sur internet. Cette ouverture ne va pas sans engendrer des difficultés pratiques: trop d'insistance sur la pluralité des langues et dialectes entraîne redondance et confusion chez les PC. Il devient alors nécessaire de mieux cadrer certaines questions en resserrant les filtres et en affinant l'argumentaire pour expliquer aux PC pourquoi les questions insistent sur les distinctions de fréquences et sur la diglossie standard-dialecte et ce, afin d'anticiper les plaintes des PC durant les CATI.

## **4.2. Quantifier « l'éducation sur les langues » à travers la transmission et l'apprentissage des langues**

Les sujets liés à la thématique de « l'éducation sur les langues » sont considérés comme prioritaires et devraient se focaliser, d'une part, sur les foyers multilingues et, d'autre part, sur les « personnes d'origine étrangère ». La matérialisation des questions permettant de sonder ces problématiques sociolinguistiques se heurte aux enjeux associés à l'identification de « ménages » potentiellement multilingues ainsi qu'à la détermination de ce qui compte comme « apprentissages ». La thématique est traitée à travers deux groupes de questions : celles concernant la transmission des langues aux enfants au sein du noyau familial de la PC (section 4.2.1) ; d'autres, interrogeant les apprentissages réels et souhaités de la PC (section 4.2.2).

### **4.2.1. À la recherche des pratiques langagières au sein du « ménage »**

Pour savoir s'il existe potentiellement des pratiques langagières pluri-lingues différenciées entre les personnes habitant sous un même toit, il faut pouvoir distinguer les relations qu'entretiennent ces personnes entre elles et surtout, pouvoir présupposer qu'elles utilisent plusieurs langues entre elles. Dès le 1<sup>er</sup> draft, l'idée de l'OFS est d'amorcer ce processus d'identification en passant par des questions sur la/les « *langue(s) principale(s)* » du / de la partenaire de la PC et sur la / les langue(s) parlée(s) avec les enfants (CSP, 21.06.2012, p. 18-23). Conscients qu'il s'agit probablement d'un terme utilisé dans la plupart des enquêtes de l'OFS, le CSP souligne le caractère « traditionnel » qu'implique l'utilisation du mot « ménage », celui-ci écartant potentiellement des relations où tous les membres ne vivent pas forcément tous les jours dans la même habitation (partenaires, enfants biologiques ou du partenaire, etc.), voire vivent dans des ménages séparés tout en entretenant une relation de couple rapprochée (CSP, 21.06.2012, p. 18-22). L'OFS se fonde, d'une part, sur une définition du ménage prenant en compte tous les enfants « *vivant au moins 4 jours par semaine dans le ménage* » (CSP, 21.06.2012, p. 21), ceux-ci étant filtrés dans un autre module du CATI avant d'entamer le questionnaire sur les langues et, d'autre part, sur l'activation de filtres associant la PC aux membres de ce ménage et en fonction des langues principales mentionnées pour la PC et son/sa partenaire (CSP, 21.06.2012, p. 18-23). À ce stade, il est intéressant

d'observer que ce qui détermine la / les langue(s) des adultes et celle(s) des enfants n'est pas identique : on se repose sur la / les langue(s) principale(s) version ELRC 2014 pour les adultes (la ou les langues que l'on sait le mieux), et sur la ou les langue(s) parlée(s) pour les enfants. Chez les adultes, c'est plutôt le critère cognitif qui est déterminant, alors que chez les enfants, il s'agit d'un critère fonctionnel.

En outre, une question sur les cours de langue et culture d'origine (LCO) initialement prévue est rapidement abandonnée, car elle soulève des problèmes de compréhension (qu'est-ce qu'un cours LCO ?) et les statisticiens doutent du potentiel d'exploitation de ces données par la suite (CSP, 21.06.2012, p. 26-27). L'idée de créer une question spécifique sur la transmission des langues est avancée à la suite des commentaires du premier draft, qui se fonderait sur des actions concrètes de la PC ou de son / sa partenaire pour que les enfants du ménage apprennent une langue. Ainsi, l'OFS propose une nouvelle question de travail formulée comme suit : « *Avez-vous, ou votre CONJOINT/PARTENAIRE fait quelque chose ces dernières années pour VOTRE/VOS enfants apprennent L'UNE DE VOS/VOTRE langue ?* » (CSP, 21.06.2012, p. 27, les parties en majuscule dans l'original renvoient à des segments remplacés par les prénoms spécifiques ou les langues dont il est question). Par conséquent, la question de la transmission des langues englobe de cette manière autant des langues issues de l'immigration que des langues nationales.

Ces questions semblent avoir été très peu discutées avec le GA. Seul un commentaire reflète la préoccupation d'obtenir suffisamment d'informations sur les langues des enfants (OFS, 14.01.2013, p. 2). Quant au POL, il incite l'équipe de l'ELRC à ne pas alourdir le questionnaire avec des questions trop spécifiques concernant les langues parlées avec les enfants du / de la partenaire de la PC, tant le nombre d'observations risque d'être faible (OFS, 14.01.2013, p. 5). À la suite de ces discussions, plusieurs questions sont testées lors de l'enquête pilote. Le rapport de SFI mentionne le fait que la question de la transmission devrait ouvrir la possibilité d'impliquer d'autres personnes que la PC dans le processus de transmission des langues, notamment le/la partenaire de la PC (SFI, 12.09.2013, p. 5, 7). SFI propose encore d'ajouter des modalités de transmission, ce qui impliquerait de complexifier le questionnaire en ajoutant des cases à cocher pour savoir, par exemple, si les parents inscrivent leur enfant à des cours, s'ils l'envoient en vacances dans une région où la langue cible est parlée ou s'ils impliquent d'autres personnes de la famille dans les apprentissages de la langue (SFI, 12.09.2013, p. 7). Alors que les réponses possibles renvoyaient d'abord principalement aux contextes du ménage et du parascolaire (associations et cours privés), la proposition de SFI incite à

ouvrir la question de la transmission à d'autres contextes communicationnels familiaux. Si une partie de ces suggestions est prise en considération dans la version finale, d'autres sont écartées, notamment le fait d'impliquer le/la partenaire de la PC dans la transmission (question 315.00).

Finalement, une série de filtres conditionnent l'activation des questions susceptibles de relever les pratiques langagières au sein du ménage. L'observation de ces relations de conditionnement permet de saisir ce qu'il va être possible de savoir concernant les pratiques langagières au sein du ménage et ce qui va échapper. C'est principalement la différence entre la / les langue(s) principale(s) de la PC et/ou de son/sa partenaire, ainsi que la présence ou non de la langue locale dans ces langues principales, qui vont déterminer l'activation ou non des questions sur la transmission. À noter que seule la présence d'enfants ayant entre 2 et 18 ans offre la possibilité d'activer les questions sur les langues parlées avec les enfants. En outre, il est important de préciser que seules les relations descendantes – des parents aux enfants – sont sondées. Cela signifie que pour une PC de 15 ans ou plus vivant encore chez ses parents, aucune question n'est prévue pour savoir quelle(s) langue(s) cette PC utilise au sein de son ménage. Il en va de même pour les PC vivant en colocation; aucune question ne permet de se faire une idée des pratiques langagières dans des ménages sans enfant ou relations de couple. Par conséquent, la conception des pratiques langagières au sein du ménage se fonde sur une vision à cheval entre l'image traditionnelle et contemporaine de la famille, dans la mesure où elle se focalise sur les relations entre partenaires vivant ensemble (indépendamment de leur état civil) ainsi que sur des relations entre parents et enfants (biologiques ou non), la/les langue(s) du père ou de la mère restant au centre de l'attention. Cela impacte considérablement le potentiel des informations récoltées – ce qui ne semble pas avoir été anticipé à cette étape de l'ELRC: la quantification des pratiques langagières au sein du ménage est partielle et donc très restreinte, puisqu'elle est principalement réalisée au prisme des langues des parents ou du couple.

#### **4.2.2. Des apprentissages effectifs aux apprentissages souhaités**

Deux questions sur les apprentissages figurent au menu du questionnaire final. Elles présentent la particularité d'être les seules adressées à toutes les PC, indépendamment de leur profil sociodémographique et des réponses codées sous «*langue(s) principale(s)*» et «*connue(s)*». La première question sur l'apprentissage des langues apparaît vers le début du module

langue. Elle sonde les apprentissages *effectifs* de la PC, son engagement personnel et actif dans l'acquisition d'une langue durant les douze mois précédant l'enquête, indépendamment du mode ou du support permettant de le faire (questions 320.00 à 325.00). La seconde question porte sur les *souhais* d'apprentissage et est formulée ainsi :

«*En imaginant que vous ne manquiez ni d'argent ni de temps pour le faire, y aurait-il une ou des langues que vous souhaiteriez apprendre, ou dans laquelle/lesquelles vous souhaiteriez AMÉLIORER vos connaissances ?*» (question 358.00)

Si la PC répond «oui» à ces questions, l'enquêteur lui demande alors de donner la raison principale pour laquelle il apprend ou désire apprendre la langue mentionnée. En fonction de la réponse de la PC, l'enquêteur doit sélectionner une raison d'apprentissage à partir d'une liste de possibilités qu'il n'est pas censé lire à voix haute.

Dans le premier draft du questionnaire, une première ébauche de question sur les apprentissages effectifs est formulée, puis retravaillée. Les discussions reflètent une volonté de problématiser les apprentissages en dépassant le caractère traditionnel des cours de langues, afin de prendre en considération une diversité d'apprentissages possibles (tandems, séjours linguistiques, etc.) (CSP, 21.06.2012, p. 24). Dans le rapport du CSP, les linguistes renvoient encore aux précisions du RS 2010 concernant les écoliers et les étudiants, dont le but est de s'assurer qu'ils n'indiquent pas des cours de langue obligatoires (CSP, 21.06.2012, p. 24), faisant écho à des discussions que d'autres linguistes ont eues avec l'OFS par le passé (voir chapitre 3, sect. 3.2). Un commentaire apparaît bien plus tard dans le procès-verbal du POL, suggérant de mieux distinguer les raisons professionnelles pouvant inciter la PC à apprendre une langue et évoquant l'idée de pouvoir les analyser en lien avec le statut professionnel de la PC (OFS, 14.01.2013, p. 5). Ainsi, dans le deuxième draft du questionnaire, si la PC dit apprendre ou souhaiter apprendre une langue «*pour des raisons professionnelles*», une autre question est activée dans le but de préciser encore l'objectif de ces raisons professionnelles (OFS, 14.02.2013, p. 31-32 et 43-44). Cette distinction entre apprentissages «oisifs» et «professionnels» est maintenue dans la version finale de l'ELRC. Pourtant, à l'issue de l'enquête pilote, un commentaire évoquait l'idée de supprimer complètement l'énumération détaillée des motivations professionnelles, évoquant le risque de ne pas pouvoir récolter suffisamment d'informations pour justifier ce genre de distinction (SFI, 12.09.2013, p. 9).

La version finale de l'ELRC montre que seule une partie des propositions de SFI a été retenue, celles concernant principalement l'affinage des raisons non professionnelles. L'activation d'une question supplémentaire concernant les raisons professionnelles est maintenue malgré le risque de ne pas obtenir un nombre suffisant de réponses pour interpréter les informations récoltées. Les raisons évoquées sont potentiellement segmentées en deux temps, comme dans les exemples ci-dessous (questions 323.00 et 325.00).

<32300>

Pour quelles raisons apprenez-vous  
[LANGUE-X] ?

# ENQ: Ne pas lire. Plusieurs réponses possibles.

#e

- <01> pour des raisons professionnelles
- <02> pour des études/formation
- <03> car c'est une langue importante
- <04> pour l'utiliser en vacances / en voyage
- <05> pour le plaisir personnel / par amour de la langue
- <06> pour mieux connaître la langue du pays ou de la région d'origine
- <07> pour l'utiliser avec des amis/parenté
- <08> autre raison
- <98> ne sait pas
- <99> pas de réponse

<32500>

Vous m'avez dit apprendre [LANGUE-X]  
pour des raisons professionnelles.  
Est-ce que c'est...

# ENQ: LIRE ! Plusieurs réponses possibles.

#e

- <1> pour l'utiliser dans le travail actuel
- <2> pour obtenir un travail
- <3> pour obtenir un meilleur travail, un meilleur poste
- <4> pour une autre raison
  
- <8> ne sait pas
- <9> pas de réponse

Les mêmes raisons et la même segmentation sont élaborées pour la question relative aux souhaits d'apprentissage (questions 361.00 et 363.00). Le maintien de cette distinction est emblématique de son importance: on anticipe ici la possibilité de saisir quantitativement la valeur de l'apprentissage d'une langue et le potentiel qu'elle représente sur le marché du travail pour les PC. Le fait d'envisager cette distinction à la fois pour des apprentissages «réels» et «désirables» permet de nuancer encore les comportements linguistiques des PC: il existe un investissement réel distinct d'un potentiel de développement dans les attitudes face aux apprentissages; les PC se projetant (ou non) dans leur avenir professionnel à travers l'amélioration ou le maintien de compétences linguistiques ciblées. Or, la question des souhaits d'apprentissage n'était pas prévue dans le 1<sup>er</sup> draft.

La réflexion qui a suscité cette question est intéressante, car elle part d'abord d'une intention de l'OFS de valoriser «*les langues des immigrés*» (CSP, 21.06.2012, p. 32). À la suite de commentaires manifestant l'insatisfaction de l'OFS et du CSP par rapport aux questions des obstacles linguistiques et des opinions sur des questions de politiques linguistiques, l'OFS a esquissé une ébauche de question dont le but était de mesurer le «*prestige des langues*» (CSP, 21.06.2012, p. 32): «*Si vous aviez les ressources nécessaires, citez-moi UNE langue que vous désireriez apprendre*» (CSP, 21.06.2012, p. 32, majuscules dans le texte original). Il est intéressant de constater que, dès le début, la question des ressources est prise en compte pour encourager la PC à indiquer des langues qu'elle déclare souhaiter apprendre. Cet aspect se matérialise dans la version finale par la proposition «*en imaginant que vous ne manquiez ni d'argent ni de temps pour le faire*», insistant sur l'hypothèse d'une réunion des conditions optimales – le temps et l'argent – qui permettraient à la PC de concrétiser son désir d'apprendre une langue sans avoir à se soucier de questions financières ou temporelles. Il est toutefois un peu surprenant qu'on puisse s'attendre à voir des «*langues des immigrés*» apparaître dans les réponses, dans la mesure où l'on imagine difficilement que de nombreuses PC mentionnent le serbo-croate, l'albanais ou le tigrigna dans les souhaits d'apprentissage. La création de cette question – et l'insistance pour que soit maintenue une distinction concernant les raisons professionnelles – dénote plutôt un intérêt économique: la quantification des motivations de la PC à se projeter dans l'apprentissage de l'une ou l'autre langue permet à la fois d'identifier l'émergence d'une demande potentielle sur le marché de l'enseignement des langues, et de former des arguments personnalisés pour motiver les apprenants potentiels à suivre des cours dans ces langues. Dès lors, l'ELRC anticipe les nuances des comportements sociolinguistiques

relatifs à l'apprentissage des langues, ancrant cette thématique dans le marché économique compétitif de l'enseignement des langues. Si la PC n'est pas en train d'apprendre une langue au moment de l'enquête, il est tout de même possible de saisir dans quelle(s) langue(s) – et pour quelles raisons – elle projetterait d'investir son énergie cognitive.

### **4.3. Mesurer les obstacles linguistiques pour mesurer l'intégration ?**

Une question a navigué entre le module «langue» de l'ELRC et la partie dite «transversale» de l'enquête (celle qui ne concerne pas uniquement un module); la partie «transversale» ayant été visiblement supprimée dans le CATI final. Il s'agit de la question 364.00, demandant si la PC, du fait que la langue locale ne fait pas partie de ses langues principales, a eu des difficultés linguistiques dans divers domaines de la vie courante. Il est intéressant de constater que cette question – censée fournir de précieuses informations sur l'intégration sociale de la PC – peine à la fois à se matérialiser et à trouver une place au sein même du questionnaire. Il est vrai que dans le catalogue, les sujets associés aux obstacles linguistiques étaient initialement planifiés pour une partie transversale (OFS, 15.11.2011, n° 13). Une première ébauche de question est rapidement abandonnée; sa formulation posait des problèmes d'interprétation à plusieurs niveaux. Elle se focalisait uniquement sur les «*démarches administratives*» et demandait à la PC si elle avait «*habituellement [...] besoin d'aide*» dans ce genre de contexte (CSP, 21.06.2012, p. 12).

Une deuxième ébauche, plus proche de la version finale, demande à la PC d'évaluer sur une échelle allant de 1 (pour «*pas d'obstacle*») à 5 (pour «*obstacle très important*») si elle a rencontré des difficultés linguistiques dans quatre types de situations :

- «1. dans le cadre de démarches administratives
2. dans les contacts avec le personnel de santé
3. dans le cadre de votre travail ou d'une recherche de travail
4. dans les contacts avec les enseignants de votre ou vos enfants» (OFS, 10.01.2013, p. 34)

À ce stade, la question est destinée à être posée à toutes les PC, indépendamment de leurs langues principales et connues. Cette version a visiblement été discutée avec le GA et le POL, puis elle a été testée lors de



l'enquête pilote. Elle suscite un intérêt politique certain, l'un des représentants institutionnels proposant d'aller plus dans les détails en demandant à la PC de détailler les situations interactionnelles particulièrement problématiques d'un point de vue linguistique (OFS, 14.01.2013, p. 3). On souhaite encore pouvoir faire une distinction entre les difficultés liées à l'oral ou à l'écrit (OFS, 14.01.2013, p.3). Cette question se rapporte à un enjeu politique étroitement associé à l'intégration des personnes issues de la migration. Les représentants institutionnels les plus intéressés insistent pour que cette question soit taillée sur mesure, afin de pouvoir quantifier la part des locuteurs et des domaines les plus concernés, très probablement dans l'intention de mieux cibler les investissements en matière de services de traduction et d'interprétariat dans des secteurs spécifiques (santé, éducation, administration, etc.), car des propositions allant dans ce sens sont formulées concernant le sondage de l'opinion des PC (sect. 4.4).

À la suite de l'enquête-pilote, SFI rapporte des difficultés associées à l'interprétation de cette question, notamment au fait que les germanophones semblent l'avoir interprétée comme une question relative aux difficultés liées à la diglossie, par exemple à l'éventualité qu'un médecin ne parle «que» l'allemand standard (SFI, 12.09.2013, p.12). Autrement dit, pour certaines PC germanophones «natives» de Suisse alémanique, l'allemand standard (langue officielle de ces «natifs» suisses) pourrait représenter un obstacle linguistique. SFI propose alors de ne poser la question qu'aux PC qui n'ont pas indiqué la langue locale dans le répertoire de leur(s) langue(s) principale(s), puis de réduire l'échelle à trois niveaux: «*aucune difficulté, quelques difficultés, d'importantes difficultés*» (SFI, 12.09.2013, p. 12, p. 14). La proposition a visiblement été acceptée par l'OFS qui l'utilise telle quelle dans la version finale (questions 364.00-364.14), en ajoutant dans les filtres que la langue locale dans les régions germanophones correspond autant à l'allemand standard qu'au dialecte pour cette question (OFS, 22.07.2014, p. 13).

Mais il demeure un problème relevé nulle part dans les documents consultés pour ce chapitre et qui est surtout abordé lors de la phase de l'interprétation statistique des données (chapitre 6): les langues de l'interview constituent en elles-mêmes un obstacle majeur pour certaines personnes qui ne sont pas en mesure de répondre à l'ELRC pour des raisons linguistiques. L'ELRC 2014 ne peut se dérouler qu'en français, en (suisse) allemand et en italien. Le fait de recourir à un intermédiaire servant d'interprète (interview par «proxy») étant exclu lors de l'édition 2014<sup>49</sup>, les PC les plus susceptibles de fournir des

<sup>49</sup> Les proxies étaient possibles pour l'édition 2019 de l'ELRC.

informations intéressantes sur les obstacles linguistiques sont implicitement écartées des données. L'équipe de linguistes engagée en 2008 avait déjà montré à des statisticiens de l'OFS que même si ces PC avaient pu participer, il aurait été très difficile de récolter des informations robustes à leur sujet, notamment pour des raisons de «face» et de perception de la tâche (chapitre 3, sect. 3.3).

L'analyse du processus de création d'une question sur les obstacles linguistiques permet d'identifier plusieurs aspects de cette entreprise problématique. Il est particulièrement difficile de poser cette question aux PC potentiellement concernées. D'une part, les conditions générales de l'ELRC empêchent toute entrée en contact avec ces PC, à savoir des locuteurs qui ne parviennent pas à répondre au CATI pour des raisons essentiellement linguistiques. D'autre part, la diversité des situations sociolinguistiques suisses comme l'hétérogénéité des profils sociodémographiques et linguistiques complexifient la mise en œuvre de filtres susceptibles de poser la question de façon ciblée. Si elle s'adresse à tous, un risque existe que des «natifs» suisses (surtout en Suisse alémanique avec la diglossie) déclarent éprouver des difficultés d'ordre linguistique dans leur propre langue et dans leur propre région linguistique. Or, dans une perspective idéologique suisse, il est inconcevable que des citoyens suisses puissent rencontrer des difficultés d'ordre linguistique au même titre que des personnes issues de l'immigration! Cela signifierait l'échec de tout un système institutionnel, l'éducation en première ligne, puisque les citoyens sont censés représenter l'étalon linguistique à l'aide duquel les étrangers devraient mesurer leur niveau d'intégration dans la société. Il faut donc poser, si possible, la question à des «non-natifs» (de préférence à des personnes issues de l'immigration), d'où le recours à la «langue principale» et l'absence de distinction entre dialecte et standard pour cette question, afin d'anticiper la production de données potentiellement problématiques pour la gouvernementalité du plurilinguisme.

#### **4.4. L'abandon des sondages d'opinion : les objectifs de la cohésion sociale en sourdine**

Prévues dans le catalogue des sujets thématiques, les questions sondant l'opinion des PC sur le statut et le rôle de différentes langues dans la société suisse ont été finalement abandonnées dans le questionnaire CATI. Ces questions posaient principalement deux problèmes : d'une part, elles risquaient d'engager l'OFS dans des débats politiques très sensibles ; d'autre part, certaines questions ne pouvaient que faire l'unanimité auprès des PC et, par conséquent, ne valaient pas vraiment la peine d'être posées.

Parmi ces questions, l'OFS avait émis d'abord l'idée de demander l'avis des PC sur l'utilité de l'enseignement des langues à l'école obligatoire (CSP, 21.06.2012, p. 30), ou encore d'évaluer l'importance de l'apprentissage de langues nationales et non nationales (CSP, 21.06.2012, p. 31). D'autres pistes avaient été envisagées, comme le fait de formuler les questions à la première personne du singulier, ce qui accentuerait le rapport personnel à une thématique linguistique («*je regrette souvent de ne pas parler d'autres langues*»), ou bien d'invoquer un positionnement par rapport à des impératifs politiques («*toutes les personnes vivant en Suisse devraient au moins comprendre 2 langues nationales*»), tout en demandant à la PC de noter sa réponse sur une échelle de 1 (tout à fait d'accord) à 5 (pas du tout d'accord) (CSP, 21.06.2012, p. 31). À ce stade précoce de la création du questionnaire, il s'est dégagé des discussions entre le CSP et l'OFS une crainte d'instrumentalisation politique des informations statistiques produites par ces questions (CSP, 21.06.2012, p. 32).

Dans les discussions avec le GA, personne ne semble convaincu par les questions d'opinion proposées dans le module langue. Plusieurs propositions émanent du résumé de la rencontre : l'une porte sur la promotion des langues (OFS, 14.01.2013, p. 3); d'autres demandent à la PC d'évaluer l'importance de fournir des services de traduction et d'interprétariat dans les services publics, tels que les hôpitaux, les écoles ou les services d'assistance sociale (OFS, 14.01.2013, p. 4); une dernière proposition consiste à demander à la PC s'il faudrait que les habitants de la Suisse apprennent au moins trois langues : celle de la commune de domicile, des langues nationales ou encore l'anglais, par exemple (OFS, 14.01.2013, p. 4). Modérant la faisabilité et la pertinence des propositions, l'OFS exprime la nécessité de réfléchir à une question concernant la promotion du plurilinguisme (OFS, 14.01.2013, p. 4).

Au-delà des séances avec le GA et le POL, on ne trouve plus trace dans le CATI de questions relatives aux opinions ou aux attitudes envers les langues. L'OFS a finalement évité d'aborder ces thématiques parfois très sensibles. On peut dégager toutefois des centres d'intérêts sociaux, politiques et économiques : les ébauches de questions sont pensées dans une dynamique d'évaluation sur le mode des audits marketing, où les PC joueraient le rôle de clients dans une société où le plurilinguisme est tantôt perçu comme un problème qu'il faudrait résoudre, tantôt comme un atout à valoriser. La population est regardée ici comme un évaluateur dont la quantification des notes attribuées permettrait de jauger la valeur ou l'utilité des langues nationales, internationales (l'anglais) ou de la migration dans la société. Que ces questions tâtonnent les terrains de l'école, des apprentissages en général ou des services de traduction dans les services publics, les différentes facettes

du plurilinguisme sont abordées comme reflétant des enjeux de cohésion sociale, des critères fondamentaux pour garantir le bon fonctionnement d'une société caractérisée par la présence d'une diversité de langues nationales et non nationales. Les statisticiens aussi bien que les représentants d'intérêts politiques souhaitent disposer de données afin de comprendre les problèmes associés au plurilinguisme et de pouvoir fournir une lecture de la cohésion sociale. Cependant, les statisticiens anticipent les problèmes que pourrait engendrer la publication de pareils résultats dans l'espace public. Ces acteurs et ces institutions désirent récolter des informations susceptibles de valoriser le plurilinguisme, mais ils ont conscience que certaines opinions sur cette diversité linguistique risquent de produire l'effet inverse: *via* les données recueillies, la population pourrait manifester son désaccord politique envers des mesures favorables à la promotion du plurilinguisme. Par ailleurs, le mot «*plurilinguisme*» est quasiment toujours connoté de manière positive dans les textes, qu'il s'agisse de commentaires de l'OFS ou du GA, alors que la référence à la «*diversité linguistique*» laisse une marge de manœuvre quant à l'interprétation de phénomènes plurilingues constituant un «*problème*» pour des enjeux de cohésion sociale. Un audit trop direct et explicite de la cohésion sociale à travers un sondage des attitudes envers le plurilinguisme – incluant des facettes moins reluisantes de la «*diversité linguistique*», pour ne pas dire «*plurilinguisme*» – ne serait donc pas souhaitable, du moins pas sous cette forme.

#### **4.5. Vers un glissement conceptuel et pratique de l'étude statistique des minorités linguistiques**

En raison des conditions d'échantillonnage, il est impossible de produire des résultats représentatifs sur le romanche avec l'ELRC. Le CSP manifeste son regret à ce sujet lors des séances avec l'OFS (OFS, 20.08.2012, p. 2). Il convient de souligner que les statisticiens ont cherché à mobiliser de nombreuses ressources pour essayer de trouver une solution pour le romanche. Ils ont, entre autres, créé une question de relance du même type que pour les dialectes suisses allemands et tessinois ou italo-grison. Lorsque les PC indiquent le romanche, elles doivent ensuite préciser de quel idiome spécifique du romanche il s'agit. L'OFS a ajouté des cases que l'enquêteur doit lire pour détailler la réponse de la PC: «*puter; surmiran; sutsilvan; sursilvan; vallader; rhéto-roman*» (Question 302.70). Cherchant le dialogue avec les groupes de locuteurs les plus concernés, l'OFS a aussi contacté directement deux représentants institutionnels du canton des Grisons entre 2011 et 2012 (OFS, 14.01.2013, p. 5).

Dans l'ensemble des documents consultés, aucun membre du GA ne semble avoir réagi à l'absence de statistiques sur le romanche. Les débats politiques concernant la statistique du romanche se situent plutôt au niveau du RS (voir Coray, 2017a, 2017b; Coray & Duchêne, 2020), ce dernier héritant de la fonction d'étalonnage statistique des territoires linguistiques. Si le RS implique déjà des restrictions importantes dans l'interprétation des nombres sur le romanche, il est encore plus difficile d'espérer obtenir des informations statistiques pertinentes ou significatives avec l'ELRC. De manière générale, cependant, l'absence de débats politiques approfondis autour des minorités linguistiques nationales offre la confirmation que l'ELRC n'a pas l'intention d'aborder la diversité linguistique sous l'angle des communautés linguistiques traditionnelles. Durant le processus de création du questionnaire, les minorités linguistiques faisant l'objet d'une attention spécifique apparaissent sous des dénominations plus abstraites, telles que les «*allophones*», les «*personnes étrangères*» ou «*issues de l'immigration*». Ces appellations reflètent moins une acception institutionnelle et politique que des conceptions scientifiques inspirées de disciplines en lien avec la sociologie. Elles contraignent les statisticiens à produire des définitions qu'ils ont eux-mêmes développées au sein de l'OFS, celui-ci se fondant probablement sur des références internationales.

\*\*\*

L'analyse du processus d'entextualisation des questions destinées à couvrir l'ensemble des comportements sociolinguistiques des locuteurs montre que la création de ces questions est ancrée dans des tensions pratiques et idéologiques fondamentales. D'un côté, il faut parvenir à recueillir autant d'informations que possible sur des pratiques langagières parfois intimes, tout en optimisant l'économie du questionnaire en ciblant au mieux les questions qu'il convient de poser ou non et en ajustant les filtres le plus précisément possible. De l'autre, la formulation de certaines questions est interprétée comme un risque politique, ce qui suscite la crainte de voir l'idéologie d'un plurilinguisme garant de la cohésion sociale mise à mal par des chiffres qui auraient pris une tournure indésirable.

Ainsi naissent des tensions entre la volonté de fournir des réponses statistiques à un programme politique et les défis méthodologiques qui les sous-tendent. La quantification du plurilinguisme est au centre de ces tensions pratiques et idéologiques, alors que personne – ni les statisticiens, ni les linguistes, ni les représentants politiques – ne s'aventure à en fournir une définition commune et univoque. On a pourtant besoin de le quantifier, mais on ne sait pas vraiment

ce que c'est, ce qui émane de l'ensemble des conversations ainsi que de la matérialisation des questions dans le questionnaire final. Or, le plurilinguisme est à la fois considéré comme une ressource à valoriser et comme un problème. Il se dégage par ailleurs une tendance à réserver le terme «*plurilinguisme*» pour en parler avec une connotation positive, comme s'il s'agissait d'un programme politique harmonieux, alors que l'usage de la «*diversité linguistique*» renvoie à des enjeux souvent plus problématiques, voire à des problèmes de société. En outre, le fait que l'on évite le plus possible d'inclure les Suisses dans les enjeux les plus problématiques, c'est-à-dire les obstacles linguistiques et la question des minorités linguistiques nationales, est emblématique d'une idéologie politique consistant à déplacer l'enjeu du *plurilinguisme* comme menace sur la cohésion *nationale* (venant surtout de l'intérieur) vers celui de la *diversité linguistique* comme menace sur la cohésion *sociale* (venant surtout de l'extérieur). La gestion politique de la diversité linguistique n'est plus vraiment perçue comme un problème de Suisses, mais comme un défi propre à une économie politique globalisée, où le plurilinguisme individuel est un atout pour la société, uniquement à condition que la diversité de ses langues s'intègre à une diversité linguistique autorisée et légitime.

## **5. L'affinage du dispositif de récolte des données quantifiables**

En rédigeant le questionnaire, les statisticiens doivent penser à de nombreux aspects techniques et pratiques en lien avec les conditions de l'enquête: les questions sont posées par des enquêteurs qui contactent les PC par téléphone, et ne sont donc pas lues directement par ces dernières; les enquêteurs font office de médiateurs aussi bien dans le processus de lecture des questions que dans celui du codage des réponses. Ce type d'interaction suppose la mise en place d'un dispositif stratégique visant principalement à harmoniser les pratiques des enquêteurs et à encourager les PC à participer au CATI. Cette section aborde ainsi trois aspects principaux, constitutifs d'un dispositif de récolte de données quantifiables: les éléments intégrés directement dans le CATI et qui sont focalisés principalement sur les enjeux liés à la modalité orale du questionnaire (section 5.1); la formation des enquêteurs, destinée à fournir les connaissances pratiques et théoriques nécessaires pour traiter les questions sur les langues dans les interactions du CATI (section 5.2); la rédaction d'un courrier pour informer les PC et les convaincre de participer à l'ELRC (section 5.3).

## 5.1. L'adaptation du questionnaire aux modalités interactionnelles du CATI

Les créateurs de l'ELRC ont dû adapter le questionnaire aux modalités du CATI dès lors qu'une partie du texte devait impérativement être lue et que d'autres portions discursives étaient rédigées en vue d'aiguiller le travail des enquêteurs en fonction de situations potentiellement problématiques. En général, les informations que les enquêteurs voient sur leur écran d'ordinateur sont structurées ainsi qu'il suit :

- a) une question à lire à voix haute pour la PC ;
- b) un encadré intitulé «ENQ:» contenant des informations complémentaires plus détaillées sur les conditions de la question ou bien sur les actions que l'enquêteur doit entreprendre ;
- c) une liste de réponses qu'il est possible d'enregistrer.

La question suivante permet d'illustrer cette structuration et de se faire une idée du processus cognitif que les enquêteurs doivent suivre durant les CATI, naviguant entre des portions de textes à lire pour soi ou pour la PC.

<30700>

Où avez-vous vécu la plus grande partie de votre enfance,  
c'est-à-dire jusqu'à vos 15 ans ?

# ENQ: 1 seule réponse possible : si doute, compter les années #e

# ENQ: LIRE! #e

<2> dans une commune francophone (suisse)

<1> dans une commune germanophone (suisse)

<3> dans une commune italophone (suisse)

<4> dans une commune romanchophone

<5> dans une commune bilingue (suisse)

<6> à l'étranger

<9> pas de réponse

Dans cette question, l'enquêteur doit lire la question à voix haute (a), puis lire la liste des réponses possibles (b) et enregistrer une réponse (c). L'information intermédiaire « *1 seule réponse possible : si doute, compter les années* » ne doit pas être lue : elle est réservée à l'enquêteur qui, au cas où la PC souhaiterait indiquer plusieurs réponses ou bien hésiterait, doit effectuer un calcul avec la PC pour estimer dans quelle région linguistique la PC a passé la majeure partie de son enfance (l'enfance équivalant aux 15 premières années de vie de la PC). En outre, l'enquêteur doit être attentif au fait de ne pas insérer de commune francophone « non suisse » (par exemple en France ou en Belgique) sous « 2 », mais bien sous « 6 », car l'information « (*suisse*) » rédigée entre parenthèses précise qu'il ne s'agit pas de l'« étranger ». Il existe donc plusieurs niveaux de matérialisation du texte écrit à l'oral, dépendant premièrement de l'enquêteur (puisque c'est lui qui a le texte sous les yeux) et deuxièmement de la PC (en fonction de ses réactions à la question). Ces divers niveaux de lecture suggèrent que l'enquêteur doit aussi raisonner, qu'il ne doit pas uniquement lire les questions comme un robot, mais évaluer si la réponse de la PC correspond aux conditions de la question et, le cas échéant, demander à la PC de clarifier sa réponse (voire l'aider à le faire).

La forme et le style des questions témoignent de la prise en considération du facteur « oral ». Cela s'observe par exemple dans l'évolution de la version française de la question sur la/les langue(s) principale(s) (section 3.2, tableau 2) : le pluriel est d'abord absent (1<sup>er</sup> draft) ; puis il est exprimé dans une proposition complémentaire (2<sup>e</sup> draft : « [...] *Si vous pensez avoir plus d'une langue, indiquez-les toutes.* ») ; pour être réintégré dans la phrase interrogative initiale, impliquant une répétition systématique (et assez lourde) des déterminants et verbes au singulier et au pluriel (3<sup>e</sup> draft : « [...] *quelle est ou quelles sont votre ou vos langue(s) principale(s) [...] la ou les langue(s) [...]* ») ; pour se matérialiser finalement uniquement avec les déterminants « *la ou les* » (version finale). La version (suisse)allemande est probablement encore plus empreinte de cette nécessité de concevoir le texte dans son oralité, comme en témoigne le style adopté pour rédiger les questions. Sans disposer des compétences linguistiques nécessaires pour fournir une analyse approfondie du sujet, on peut toutefois observer que les questions sont formulées dans une forme intermédiaire entre l'allemand et le suisse allemand. Par exemple, la question 302.00 sur la/les langue(s) principale(s) est formulée ainsi :

« *Können Sie mir als erstes angeben, welche Ihre Hauptsprache ist, also die Sprache oder die Sprachen, wo Sie am besten können ?* » (question 302.00, version allemande, je souligne)



La présence du pronom relatif «*wo*» est emblématique d'un usage dialectal helvétique qui serait considéré comme erroné du point de vue du standard. La forme standard «correcte» serait «*die*», mais l'usage de «*wo*» est largement plus répandu en Suisse alémanique. D'autres exemples similaires m'ont été expliqués durant les conversations avec mes collègues transcriptrices germanophones. Le but ici n'est pas d'aller dans les détails, mais de souligner l'effort des créateurs du questionnaire pour fluidifier la parole en évitant aux enquêteurs de devoir lire un texte à voix haute qui sonnerait peut-être faux ou bizarre à leurs oreilles s'ils adoptaient un ton «trop standard allemand». Dans les cas où l'enquêteur devrait mener le CATI en allemand standard, le texte du questionnaire est aussi praticable, car il n'est ni trop éloigné du standard, ni trop éloigné du dialecte. Ce style assez hybride permet ainsi aux enquêteurs de s'adapter plus facilement aux deux cas de figure.

La prise en considération de ces différents niveaux de lecture des textes du CATI montre que les auteurs de l'ELRC ont pensé le questionnaire comme un texte susceptible de produire divers types de situations: les auteurs cherchent à anticiper les interprétations possibles du texte, afin de baliser l'interaction et garantir une récolte de données abordant la diversité des interprétations de la manière la plus identique possible, indépendamment du profil des enquêteurs. Les seules adaptations textuelles du CATI ne suffisent toutefois pas à assurer une forme de cohérence dans l'interprétation du questionnaire. L'OFS et SFI ont non seulement conçu une formation pour les enquêteurs, mais ils ont encore préparé un classeur fournissant un aperçu de l'ensemble de l'ELRC et des comportements à adopter en fonction de diverses situations.

## **5.2. Former les enquêteurs pour coordonner et réguler la récolte des informations**

La formation joue un rôle très important; elle a pour objectif de garantir la plus grande cohérence dans la manière de récolter les données, de faire en sorte que les enquêteurs adoptent tous un comportement similaire en fonction de la diversité des situations rencontrées. Comme me l'a confié un statisticien lors d'un passage chez SFI, tous les instituts de sondage n'ont pas la même approche des entretiens: certains laissent plus de marge de manœuvre aux enquêteurs, leur permettant de glaner les réponses durant la conversation avec la PC; d'autres imposent un cadre beaucoup

plus strict qui soumet les enquêteurs à un protocole détaillé, dont le but est d'uniformiser autant que possible leur comportement au téléphone. SFI fait plutôt partie du second type d'institut de sondage. La formation doit permettre de garder le contrôle sur la parole des enquêteurs, d'éviter qu'ils ne passent par trop de détours interprétatifs susceptibles d'exercer une quelconque influence sur les réponses des PC.

Dans le cadre de l'ELRC, on soulignera une évidence: les enquêteurs ne sont ni des linguistes, ni des statisticiens, mais des individus aux profils et parcours hétérogènes (voir le chapitre 5), habitués à mener toutes sortes d'entretiens sur des sujets extrêmement variés qui vont du sondage d'opinion politique aux enquêtes de satisfaction de la clientèle sur des produits ou des services. Poser des questions sur la langue, la religion et la culture nécessite un bagage de connaissances théoriques essentielles sur ces sujets. Dans le cadre du module langue, il s'agit principalement de fournir aux enquêteurs des informations en lien avec le plurilinguisme et la diglossie, en expliquant notamment comment et pour quelles raisons certains dialectes sont relevés séparément. Par conséquent, la formation doit apporter une série de savoirs sur ces thématiques ainsi que des savoir-faire plus techniques sur les manières de mener l'entretien et d'enregistrer les réponses à l'aide du logiciel du CATI. La formation est articulée en deux parties: un premier volet d'environ huit heures en début d'enquête (section 5.2.1) suivi d'une formation en continu prenant principalement la forme d'«*instructions complémentaires*» communiquées en fonction des problèmes rencontrés durant la récolte des données (section 5.2.2).

### **5.2.1. La formation initiale : discipliner les discours**

Chez SFI, pour tout type de sondage téléphonique, les enquêteurs sont tenus de suivre un mot d'ordre: ils ne doivent pas influencer la PC dans ses réponses, mais lire le script tel qu'il est rédigé. La répétition de ce principe directeur est omniprésente sur les trois sites. Les enquêteurs se voient systématiquement rappeler qu'ils «*ne doivent pas influencer les répondants*» quand ils développent leurs réponses. Si les enquêteurs rencontrent des difficultés spécifiques durant les CATI, ils doivent demander de l'aide aux superviseurs qui circulent entre les rangées de l'institut de sondage. Le superviseur discute alors rapidement du cas avec l'enquêteur et lui dit ce qu'il doit faire. En d'autres termes, pour ne pas être tenus responsables des réponses, les enquêteurs doivent responsabiliser les

PC durant les CATI, ce qu'ils font en renvoyant la balle à la PC avec des phrases comme «*je peux vous répéter la question si vous voulez*» ou bien «*c'est à vous de me dire*».

La formation à l'ELRC pose le postulat de «ne pas influencer», tout en mettant à disposition des outils susceptibles d'aider les enquêteurs à clarifier des ambiguïtés ou des difficultés durant les CATI. Le contenu des diapositives permet de dégager les éléments sur lesquels la formation s'est principalement focalisée. On observera qu'il n'y figure quasiment pas de commentaires concernant la formulation de la question sur la «*langue principale*», si ce n'est qu'il s'agit d'une «[e]ntrée en matière» (OFS & SFI, 26.02.2014, Module A, diapo 25). Un «*choix abrégé*» de langues figure sous la question, permettant aux enquêteurs d'entrer plus rapidement les réponses pour dix langues (il s'agit visiblement des dix langues les plus fréquentes du RS et des langues nationales). Les autres langues doivent faire l'objet d'une recherche dans la «*liste langues*», à savoir le répertoire de toutes les langues et dialectes qu'il est possible de coder. Quant aux langues connues, il est précisé qu'il «*ne s'agit pas de connaissance des langues mais de l'ÉVENTAIL des langues connues!*» (OFS & SFI, 26.02.2014, Module A, diapo 29, majuscules dans l'original). On ne sait si les définitions ont été discutées à ce stade ou si elles ont soulevé des questions de la part des enquêteurs. Il est intéressant de constater toutefois que, du point de vue de la conception de la formation, c'est surtout l'enchaînement logique «*langue(s) principale(s) / connue(s)*» et sa praticabilité dans la saisie des données qui sont mis en évidence ; les ambiguïtés ou les difficultés que pourraient susciter ces deux questions ne semblent pas encore faire partie de l'instruction.

D'autres parties de l'argumentaire destiné aux enquêteurs renvoient à des débats méthodologiques et politiques. L'OFS et SFI anticipent l'éventualité de plaintes de la part des PC concernant l'aspect répétitif de la batterie de questions sur les contextes et fréquences d'usage. À la question «*[p]ourquoi l'emploi des langues doit être aussi différencié?*» (OFS & SFI, 26.02.2014, module A, diapo 35) – un euphémisme de «vous avez encore beaucoup de questions comme ça?!» –, les enquêteurs apprennent à donner des raisons justifiant la nécessité de sonder les fréquences d'usage pour chaque contexte et chaque langue mentionnée. Dans les cas où la PC manifesterait ainsi son agacement ou son sentiment d'exaspération, les enquêteurs peuvent expliquer que ces questions sont destinées à «*pouvoir "évaluer" d'une manière plus objective l'état de connaissance et le niveau des langues mentionnées*» et «*décrire dans quelles situations formelles et*

*informelles les langues sont utilisées*» (OFS & SFI, 26.02.2014, module A, diapo 35). Cette quête d'une mesure objective du niveau de connaissance linguistique et la méthode consistant à associer le sondage des contextes et fréquences d'usage aux niveaux de langues reviennent plus loin dans la formation, ces arguments étant toujours présentés comme une réponse légitime aux interrogations d'une PC qui se demanderait pourquoi l'OFS a «*besoin de ces données*» (OFS & SFI, 26.02.2014, Module B, diapo 42).

Les réponses scientifiques à ces interrogations spécifiques au module «*langue*» s'inscrivent dans une mission politique bien plus large. Les enquêteurs apprennent à expliquer l'utilité générale de l'ELRC aux PC à l'aide de cette phrase extraite d'une diapositive: «*VOS réponses fournissent des informations importantes qui permettront d'identifier les problèmes potentiels liés au "vivre ensemble", et permettront d'orienter les mesures à prendre.*» (OFS & SFI, 26.02.2014, Module B, diapo 40). Une phrase quasi identique est exposée au tout début de la formation (OFS & SFI, 26.02.2014, Module A, diapo 4). Ainsi, les enquêteurs apprennent que l'ELRC est un outil utile et nécessaire au maintien de la cohésion sociale, dans un pays où la diversité linguistique, religieuse et culturelle peut à la fois constituer un atout et un problème. Des informations sur les pratiques linguistiques de chaque PC sont essentielles pour pouvoir mesurer le rôle qu'assurent langues et dialectes pour le «*bon*» fonctionnement de la société.

Dans une dimension plus pratique et cognitive concernant le travail des enquêteurs, un enjeu central est celui de l'apprentissage du processus de catégorisation des langues et des dialectes. La possibilité d'indiquer des dialectes et d'autres variétés linguistiques qui ne sont pas forcément considérées socialement comme des «*langues*», fait l'objet d'une attention particulière à plusieurs endroits. En marge de la question de relance automatique prévue pour l'allemand et l'italien, une diapositive reprend deux éléments de l'argumentaire explicitant la raison de la présence des dialectes dans l'ELRC: «*En Suisse, les dialectes ont une importance centrale! Encore peu de connaissance sur où et comment les dialectes sont utilisés et appris existent.*» (OFS & SFI, 26.02.2014, Module A, diapo 26). Ce sont bien les dialectes helvétiques qui sont au centre de cet intérêt et non les variétés importées de l'étranger, d'où la précision sur la diapositive suivante que les «*autres dialectes ([bavarois, frison], corse, sarde...)*» sont insérés uniquement si PC les mentionne «*spontanément*» (OFS & SFI, 26.02.2014, Module A, diapo 27). Néanmoins, il est précisé pour les dialectes suisses allemands et tessinois ou italo-grisons qu'il ne faut

pas saisir leurs variations internes séparément (OFS & SFI, 26.02.2014, Module A, diapo 27): le Bärndütsch (bernois) et le Züridütsch (zurichois) tombent ainsi dans la catégorie «suisse allemand»; tout comme les variations locales des dialectes du Tessin tombent sous «dialecte tessinois ou italo-grison».

Techniquement, les relances sont assurées pour les dialectes suisses allemands et tessinois ou italo-grisons, mais elles ne le sont pas pour d'autres variétés linguistiques qu'il faut aller chercher manuellement dans la «*liste langues*». L'un des exercices qui a visiblement été proposé est celui de tester le répertoire de cette «*liste langues*» en fonction de réponses possibles. Les langues potentiellement énumérées par les PC sont cataloguées à l'aide de symboles signalant que la réponse est possible ou bien qu'elle n'est pas acceptable (OFS & SFI, 26.02.2014, Module A, diapo 76). À côté de ces exemples d'évaluations, une réponse correcte ou bien des demandes de relances types sont proposées. On observe alors trois types de catégories linguistiques possibles :

- a) les langues qui s'insèrent dans le répertoire sans ajustement ;
- b) des catégories linguistiques qui sont possibles, mais apparaissent sous une dénomination légèrement différente dans la «*liste langues*» ;
- c) des réponses qui ne figurent pas dans le répertoire et exigent une clarification de la part de la PC.

Par exemple, pour le point a), la réponse «Autrichien» est acceptée sans commentaire ; il s'agit donc d'une langue reconnue à part entière dans le répertoire. Pour le point b), une PC indiquant le «*Patois valaisan*» ou bien le «*Tessinois*» verrait sa réponse codée sous «*Patois*» ou respectivement «*dialecte tessinois [ou italo-grison]*», les variations locales étant englobées dans des catégories linguistiques supra-régionales. Pour le c), les indications «*Belge*», «*Indien*» ou «*Québécois*» exigent toutes une clarification de la part de la PC, car aucune ne correspond à une catégorie de réponse dans la «*liste langues*» (OFS & SFI, 26.02.2014, Module A, diapo 76).

Le fait qu'il est parfois indiqué de demander des clarifications montre que cet exercice s'inscrit dans une tension fondamentale avec la règle de «ne pas influencer»: il présuppose que les enquêteurs émettent une forme de critique des réponses de la PC, c'est-à-dire que certaines langues doivent faire l'objet d'une clarification sur la base d'un savoir qui n'est pas forcément à la portée des enquêteurs. En

somme, cela implique que les enquêteurs peuvent douter de la véracité ou de la fiabilité des propos des PC et donc exiger que ces dernières corrigent leurs réponses en fonction d'un cadre interprétatif scientifique autorisé: le codage de certaines langues et dialectes correspond à une nomenclature spécifique dans laquelle les réponses des PC doivent pouvoir s'insérer sans créer de distorsion.

### **5.2.2. Formation en continu : un monitoring permanent des variations interprétatives**

Durant la récolte des données de l'ELRC par CATI, les enquêteurs ont reçu des instructions supplémentaires de manière ponctuelle. En l'espace de deux mois, cinq circulaires leur ont été transmises afin de clarifier des ambiguïtés ou des difficultés fréquemment rencontrées. Lorsque les enquêteurs et/ou les supérieurs hiérarchiques rencontrent des difficultés durant les CATI, des responsables de SFI proposent des réponses qu'ils rédigent brièvement et envoient à l'OFS pour relecture et corrections. L'OFS les retourne ensuite et SFI se charge des éventuelles traductions. Le but principal est de clarifier des ambiguïtés récurrentes afin d'éviter de produire trop d'instructions supplémentaires qui surchargeraient les enquêteurs. Certaines instructions supplémentaires sont adressées de façon quasi identique aux trois sites de SFI, d'autres sont uniquement envoyées sur un ou deux sites en fonction des particularismes socioculturels. Par exemple, les enquêteurs francophones de SFI A sont les seuls à avoir reçu un rappel précisant qu'il faut bien distinguer l'allemand du suisse allemand quand les répondants mentionnent «*l'allemand*» (SFI A, 17.03.2014, instruction e)).

Ces instructions supplémentaires figurent dans un classeur que les enquêteurs sont invités à consulter avant chaque session de collecte de données. Les problèmes soulevés et leur récurrence sont emblématiques des difficultés rencontrées par les enquêteurs. Trois thématiques se dégagent de l'ensemble des instructions supplémentaires (CSP, Rapport du 02.10.2015, p. 25):

- la distinction et le codage des questions sur la/les langue(s) principale(s) (question 302) et les langues connues (question 303) dans quatre instructions supplémentaires;
- la gestion de la question 309 sur la/les langue(s) principale(s) du/de la partenaire de la PC dans deux instructions supplémentaires;

- le codage des questions sur la/les langue(s) utilisée(s) pour regarder la télévision ou écouter la radio (340) ainsi que celle(s) utilisée(s) pour lire durant les loisirs (344) dans quatre instructions supplémentaires.

L'interprétation des questions 302 et 309, toutes deux incluant la référence à la/les langue(s) principale(s) des PC ou de leur partenaire, a fait l'objet de nombreuses discussions, également durant les focus-groupes et les débriefings ainsi que durant les CATI. La récurrence de ces enjeux pointe aussi les difficultés rencontrées au tout début des CATI sur les langues, qui montrent que l'énumération initiale des langues principales et/ou connues engendre parfois des complications. Quant à la troisième thématique identifiée ci-dessus, elle reflète la complexité et la diversité des situations sociolinguistiques rencontrées durant les CATI. Faut-il compter l'anglais à la question 340 si la PC dit écouter de la musique en anglais sur la radio locale? Est-il possible de distinguer les usages réceptifs du dialecte suisse allemand à l'oral comme à l'écrit? Les solutions proposées dans les instructions supplémentaires confirment ainsi que les enquêteurs ont une approche critique de certaines réponses des PC, qu'ils s'aperçoivent de certaines ambiguïtés dans les réponses. Si les instructions sont plutôt coordonnées et convergentes dans les trois régions linguistiques, il convient de souligner un point de divergence concernant la façon de traiter les difficultés associées à la question de la / des «langue(s) principale(s)» (question 302) sur les sites francophone (SFI A) et germanophone (SFI B).

Pour le codage de la question 302, SFI recommande de façon identique aux trois sites de préciser à la PC qu'il est possible de faire une distinction entre langue(s) «*principale(s)*» et «*connue(s)*», surtout si la PC indique plus de deux langues principales ou si elle ne mentionne qu'une langue principale et aucune langue connue (SFI A/B/C, 21.03.2014, p. 1). Par ce type d'instruction, SFI incite les enquêteurs à restreindre le nombre de «*langues principales*», tout en évitant de ne coder qu'une seule langue. Cette instruction encourage donc les enquêteurs à rester attentifs au début du module «langue», afin que le CATI ne devienne ni excessivement long et redondant pour la PC, ni trop court. Deux autres instructions sont communiquées un peu différemment sur le même sujet. Chez SFI A uniquement, on dit aux enquêteurs de relancer la PC en disant «*“[y] a-t-il d'autres langues”?*» si elle n'indique pas le français comme «langue principale» et qu'elle «*maîtrise très bien [le français]*» (SFI A, 17.03.2014, p. 1). Au cas où la PC ne mentionnerait toujours pas le français comme «langue connue», les instructions indiquent d'insister un peu plus en disant «*“et le français?!”*» (SFI A, 17.03.2014, p. 1). L'instruction



pousse donc les enquêteurs francophones à relancer la PC sur ces questions initiales, surtout si la PC ne mentionne pas le français alors que l'interview se déroule dans cette langue et que l'enquêteur estime que la PC le parle très bien. Chez SFI B, une autre instruction, plus courte que celle de chez SFI A et qui ne fait pas référence à la langue de l'interview, précise aux enquêteurs germanophones de ne pas relancer la PC à la question 302 avec des interrogations comme « “[i]st das alles ?” “Haben Sie noch weitere Hauptsprachen ?” » (« c'est tout ? » « avez-vous d'autres langues principales ») (SFI B, 10.04.2014, p. 1). L'instruction incite ici clairement les enquêteurs germanophones à ne pas relancer la PC sur la question 302, indépendamment du contexte de l'entretien. Si l'une des instructions incite d'abord les enquêteurs de tous les sites à adopter une attitude critique par rapport aux réponses codées en début d'enquête, les deux autres instructions encouragent les enquêteurs francophones à relancer la PC et les germanophones à réfréner le nombre de langues principales.

L'analyse de la formation en continu permet ainsi d'identifier comment le comportement des enquêteurs continue d'être régulé et quelles sont les problématiques saillantes ou spécifiques à chaque site en fonction de la région linguistique. Par ailleurs, ces instructions supplémentaires témoignent de la manière dont les CATI font l'objet d'une surveillance continue, reflétant une pratique qui vise à s'assurer que cette étape de la quantification se déroule dans un processus coordonné dont l'objectif est de garantir que les informations sont récoltées de la façon la plus univoque possible. Si les instructions sont généralement similaires dans les trois régions, il convient d'observer des nuances qui se matérialisent dans le comportement des enquêteurs et dans leur perception des CATI (voir chapitre 5).

### **5.3. Une lettre pour rassurer la population et la convaincre de participer à l'ELRC**

Avant d'être contactées par téléphone, les PC ont reçu une lettre officielle et personnalisée de la part de l'OFS. La première page mentionne leur nom. Cette lettre contient également un « *code de sécurité personnel* » qui peut être utilisé par la PC pour vérifier que l'appel est bien conforme. Cette page est signée par le chef de la division « Population et Formation », à savoir l'une des personnes figurant au sommet de la hiérarchie de l'OFS. Sur la première page, l'OFS souligne l'importance de la réalisation de ce type d'étude ainsi que le rôle essentiel que joue chaque PC dans la collecte de données sur les questions



linguistiques, offrant la possibilité à la PC de contacter SFI pour obtenir de plus amples informations ou convenir d'un rendez-vous pour l'entretien. Les deux pages suivantes informent la PC de la nature et des objectifs de l'ELRC<sup>50</sup>. Il est aussi précisé que la participation est facultative, mais le courrier insiste à plusieurs reprises sur l'importance que la PC y participe, soulignant la nécessité d'obtenir une grande diversité de profils sociodémographiques et linguistiques pour réaliser ce genre d'étude. Dans les CATI, un argumentaire quasiment identique est à la disposition des enquêteurs qui peuvent le lire au cas où la PC hésiterait encore à participer au téléphone.

Le soutien explicite de l'OFS semble faciliter la tâche des enquêteurs qui nous ont plusieurs fois confié avoir une préférence pour les enquêtes de l'OFS, notamment du fait qu'elles jouissent d'une certaine autorité aux yeux de la population, contrairement à des sondages privés, par exemple sur les habitudes de consommation. Le fait que les PC s'attendent à recevoir un appel et qu'elles ont le moyen de vérifier la légitimité de la source de l'appel avec le code de sécurité renforce la confiance des PC envers l'enquêteur. Malgré tout, les PC sont libres de refuser ou de reporter l'entretien à une date de leur choix, et il n'est pas rare que les enquêteurs soient confrontés aux humeurs de PC méfiantes et désagréables (voir chapitre 5).

Le pouvoir reste donc entre les mains de la PC; l'OFS fait preuve d'une grande transparence en détaillant les tenants et aboutissants de l'utilisation des données récoltées. Disposant de toutes les informations nécessaires, la PC est responsable de sa participation et détient aussi des «*connaissances préalables*» (au sens de «*background knowledge*», voir chapitre 2 section 4) qui façonnent sa perception de l'enquête. Si la PC a lu attentivement la lettre, elle sait que SFI va l'appeler et qu'on lui posera des questions sur les langues. Avec cette lettre et le dispositif de protection des données qui l'accompagne, l'OFS cherche en quelque sorte à anticiper un problème lié aux modalités des CATI, car les enquêtes par téléphone suscitent une grande méfiance au sein de la population. Or, sans une participation active de la population, il est impossible à l'ELRC de fournir des données sur les langues.

\*\*\*

L'affinage du dispositif de récolte des données s'inscrit dans la continuité des enjeux pratiques et idéologiques rencontrés durant l'ensemble du

---

<sup>50</sup> Ces informations ont été légèrement adaptées en signalant qu'il s'agissait d'une enquête parallèle impliquant le CSP (voir chapitre 2)

processus de création du CATI sur les langues. À travers les ajustements textuels du CATI et la formation des enquêteurs, les créateurs du questionnaire cherchent à réguler et à uniformiser les pratiques des individus chargés d'enregistrer les réponses au questionnaire. Cette régulation passe par l'apprentissage de savoirs scientifiques, de gestes techniques et d'arguments politiques destinés à clarifier la relation de l'enquêteur avec la PC et à lui expliquer la nature de la tâche interactionnelle. En outre, le dispositif de la récolte est encore renforcé grâce à la lettre de l'OFS, qui explicite et qui légitime le processus de récolte d'informations auprès des PC.

Le travail des enquêteurs est ancré dans la gouvernementalité du pluri-linguisme: ils doivent intérioriser des pratiques associées à une rationalité scientifique et politique pour parvenir à gérer des interactions dont le but est d'enregistrer des réponses considérées comme une manifestation de vérité. Ces rationalités scientifiques et politiques se complètent: la statistique permet de mesurer objectivement les compétences linguistiques dans les langues et dialectes du pays; la politique a besoin de ces mesures objectives pour identifier d'éventuels problèmes et orienter ses actions en conséquence, afin de garantir le maintien d'une cohésion sociale. Si les enquêteurs ne doivent pas influencer les réponses des PC, ils sont quand même amenés à adopter un regard critique sur les propos des répondants, observant à la fois le fond et la forme de leurs réponses. Le contenu de la réponse de la PC peut être considéré comme «faux» s'il ne remplit pas certaines conditions implicites à la question, ces conditions étant basées soit sur des dimensions discursives logiques (un repère dans le temps, le statut professionnel de la PC, etc.), soit sur la perception du langage de la PC (qui s'exprime «très bien» en français ou non, selon l'enquêteur, p. ex.). L'émergence du doute est d'autant plus probable au début du module «langue», dans la mesure où la formulation de la question pose des problèmes d'interprétation aussi bien chez les enquêteurs que chez les PC, voire auprès des créateurs du questionnaire eux-mêmes. Cet aspect fait l'objet de plusieurs discussions au sein de focus-groupes, et chaque enquêteur doit développer une stratégie pour résoudre cette entrée parfois problématique dans le questionnaire (voir chapitre 5).

## **6. Synthèse : anticiper les nombres et les débats**

Si le processus de création du questionnaire s'inscrit dans une anticipation de problèmes pratiques, politiques, économiques, scientifiques et idéologiques, il s'agit plus globalement d'une étape d'anticipation des

nombres et des débats. La manière de penser le questionnaire est fonction de l'anticipation d'une série d'enjeux spécifiques, qui nécessite que l'OFS se projette dans des débats scientifiques et politiques qui peuvent émerger à chaque étape de la production des nombres. Il ne s'agit pas seulement de formuler des questions qui produiront des données statistiques fiables, mais aussi d'anticiper comment différents acteurs et institutions pourront les interpréter. En ce sens, l'analyse de sa création permet d'ancrer le questionnaire dans la gouvernementalité du plurilinguisme, chaque question ayant fait l'objet de réflexions concernant les problèmes pratiques ou idéologiques qu'elle pourrait soulever dans la suite du processus de production des nombres sur les langues et dialectes. Les questions vont-elles provoquer des malentendus entre enquêteurs et répondants ? Les données récoltées permettront-elles de mieux comprendre des phénomènes sociaux ou linguistiques ? Existe-t-il un risque d'instrumentalisation politique ou de contestation scientifique en raison de la méthode déployée ? Les nombres vont-ils pouvoir être utilisés pour orienter des prises de décisions politiques ?

L'OFS est incité à anticiper, d'une part, l'interprétation des chiffres et, d'autre part, leur utilité. L'interprétation des questions, de leurs réponses, de la pertinence des résultats obtenus sont autant d'aspects que l'OFS prend en considération lorsqu'il crée différentes versions des questions et des filtres. Les données sont pensées pour être utiles, vouées à la compréhension des phénomènes sociaux et linguistiques tout en fournissant des informations destinées à promouvoir une certaine vision du plurilinguisme. Si l'anticipation d'enjeux interprétatifs et pratiques se matérialise dans la définition détaillée des comportements sociolinguistiques qu'il convient de quantifier, elle est conditionnée par la nécessité de trouver des compromis entre des intérêts politiques, des contraintes institutionnelles, pratiques et techniques ainsi que des critiques scientifiques qui sont elles-mêmes parfois contradictoires. Cette multiplication des enjeux est emblématique de la manifestation de la gouvernementalité du plurilinguisme en ce qu'elle offre un aperçu des réseaux d'intérêts et de la diversité des idées qui cherchent à orienter le processus de quantification à un stade précoce de la production des nombres. Avant même d'exister, les chiffres font déjà débat.

Si tous sont plutôt d'accord pour encourager l'OFS à fournir un aperçu plus approfondi du plurilinguisme, tous les acteurs et institutions ne sont pas animés par les mêmes intentions, réflexions ou obligations. L'OFS se doit de produire des chiffres de manière objective tout en conservant une ligne institutionnelle cohérente dans sa manière de les communiquer et de

les interpréter. Les statisticiens doivent suivre, en outre, un programme réalisé en fonction de desiderata principalement politiques, qui les incitent à obtenir autant de détails que possible sur des comportements sociolinguistiques qui reflètent à la fois des aspects pratiques et intimes des langues de la population. Mais l'OFS se doit aussi d'observer une rigueur scientifique, notamment en prenant en considération les commentaires critiques des chercheurs qui fournissent des pistes permettant d'aborder certains aspects sociolinguistiques plus en détail ou qui incitent à éviter des sujets trop complexes ou sensibles. De plus, les statisticiens doivent prendre en considération des contraintes qui tiennent à la durée, au contenu et à la forme du questionnaire, afin de respecter le temps imparti et de ne pas irriter les répondants par des redondances. L'OFS et SFI doivent aussi élaborer à l'échelon national des stratégies de régulation et de coordination de la récolte des informations, tout en prenant en considération des subtilités interactionnelles entre les enquêteurs et la population qui risqueraient d'entraver le bon déroulement des CATI. L'ensemble de ces problèmes, obligations, souhaits et contraintes font naître parfois des contradictions lors de la création du questionnaire, imposant que des compromis soient trouvés afin de conserver une cohérence dans le processus de quantification tout en respectant une ligne directrice.

Dans cette mise en œuvre d'une couverture générale des comportements sociolinguistiques individuels, les statisticiens sont amenés à fournir des nombres qui permettent d'identifier des problèmes associés à la *diversité linguistique*, tout en évitant de prendre part directement à des débats politiques sur le *plurilinguisme*. La distinction lexicale n'est pas anodine ; elle reflète des enjeux idéologiques visant à garantir le maintien d'une cohésion sociale en abordant des sujets sociolinguistiques dans une rationalité politique spécifique : le *plurilinguisme*, lorsqu'il s'imbrique dans une relation harmonieuse avec les langues de la nation, est le symbole d'un pays capable de tirer le meilleur parti de sa diversité linguistique ; la *diversité linguistique*, quand les locuteurs peinent à s'adapter à des pratiques linguistiques légitimes, peut soulever des problèmes venant généralement de l'extérieur (la migration).

## Chapitre V

---

### Déchiffrer les (inter)locuteurs

#### 1. Introduction : ce que poser des questions sur les langues et dialectes veut dire

Dans les pays occidentaux, l'interview est une pratique courante dans de nombreux domaines de la vie quotidienne (administration, recherche, médias, politique, etc.). Or, si l'entretien semble être un format ordinaire pour de nombreux individus, sa signification interactionnelle et socioculturelle diffère beaucoup en fonction de l'expérience des interlocuteurs (Briggs, 2003). Dans ce chapitre, les CATI de l'ELRC sont considérés comme des interactions sociales et linguistiques conditionnées par les codes de l'interview téléphonique. La passation des CATI sur les langues ne produit pas le même effet sur tous les locuteurs. Pour certains, le questionnaire sur les pratiques langagières s'apparente plutôt à un sondage d'opinion où l'enquêteur donne de l'importance à la parole de la PC (personne cible)<sup>51</sup> ; pour d'autres, l'interaction fait penser à un interrogatoire durant lequel c'est l'enquêteur qui prend le dessus. Dans tous les cas, les CATI s'inscrivent dans un régime de véridiction de la gouvernementalité du plurilinguisme, où ce qui compte comme locuteur, langue ou dialecte, fait l'objet de négociations entre l'enquêteur et la PC, échanges qui mobilisent les

---

<sup>51</sup> Se reporter au chapitre 2 pour les usages linguistiques du syntagme «PC» et de ses équivalents allemand «ZP» et italien «PT».

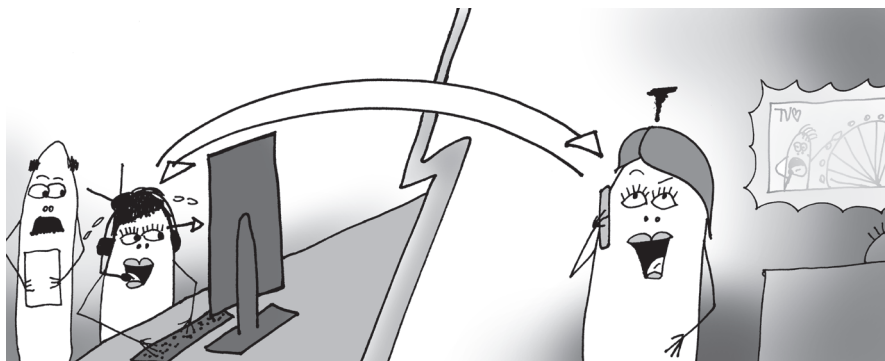


Figure 6. Illustration du schéma interactionnel des CATI: à gauche, une enquêtrice lit le script; à droite, une PC répond aux questions de l'ELRC. Illustration d'Oncle Phil, © 2022.

schémas interprétatifs de la *procédure* et des *idéologies langagières* (voir chapitre 2, sect. 4.1) dans le but de légitimer leurs réponses, d'identifier ce qu'ils prennent pour «vrai» ou pour «faux». L'analyse des interactions qui permettent de produire des données sur les langues pour l'ELRC offre bien plus qu'un aperçu des enjeux méthodologiques relatifs au fait de poser des questions sur les langues: les CATI constituent un lieu où les locuteurs cherchent (ou pas) à se positionner dans des dynamiques sociales et politiques au sein desquelles les langues sont interprétées comme le reflet de leur insertion dans la société.

Le schéma interactionnel des CATI s'inscrit dans un va-et-vient de questions-réponses dont l'objectif est de coder des portions discursives en catégories préenregistrées quantifiables. Cette dynamique interactionnelle implique un enquêteur, le CATI (le questionnaire ou script tel qu'il apparaît à l'écran de l'ordinateur de l'enquêteur) et un répondant (la PC). Des questions s'affichent à l'écran de l'enquêteur, l'enquêteur lit une partie des informations à voix haute dans le but de susciter une réaction de la part de la PC, cette réaction devant être codée dans le logiciel du CATI par l'enquêteur. L'enquêteur n'est pas l'auteur du texte qu'il lit; il s'agit d'un intermédiaire qui se doit de le rendre intelligible à la PC, afin que ses réponses puissent être interprétées sous forme codée (voir Houtkoop-Steenstra, 2000). Ces CATI sont analysés dans la perspective d'une sociolinguistique interactionnelle, observant l'alignement ou non

de schémas interprétatifs tributaires des expériences des interlocuteurs : à partir de situations et de pratiques communicatives antérieures considérées comme similaires au CATI, les interlocuteurs ont construit une certaine perception sociale et langagière de l'enquête téléphonique en tant que tâche interactionnelle et des questions sur les langues conditionnant l'entretien.

Le présent chapitre est articulé en six sections. La section 2 portera sur le climat et les conditions de travail façonnant la structuration des CATI. Il s'agit de mieux saisir l'ancrage social et linguistique des interactions, plus précisément comment les enquêteurs sont censés travailler et quelles sont les attitudes des PC face aux appels de SFI. Cela permettra de comprendre les aspects conditionnant le comportement des enquêteurs face à une diversité de situations interactionnelles problématiques. La section 3 se concentrera sur le traitement des questions initiales sur la/les « *langue(s) principale(s)* » et « *connue(s)* », dans le but d'observer comment la négociation des réponses s'insère dans une co-construction du locuteur légitime. La section 4 analysera des séquences interactionnelles découlant de la résolution des questions sur la/les « *langue(s) principale(s)* » et « *connue(s)* », montrant qu'une série de doutes, d'ambiguïtés et de malaises peuvent surgir dans l'interaction en fonction de l'activation ou non de certaines questions. La section 5 abordera les CATI sur les langues comme lieu révélateur de tensions sociolinguistiques et politiques en lien avec la gouvernementalité du plurilinguisme ; les conversations sont emblématiques de manières de vivre la cohésion sociale, et le plurilinguisme fait l'objet de débats en fonction de sa désidérabilité sociale, économique et politique dans la société suisse.

## **2. Les conditions des CATI de l'ELRC et le « *background knowledge* » des interlocuteurs**

La récolte des informations de l'ELRC s'effectue essentiellement par le biais d'interactions sociales et langagières, mais il est important de se pencher sur les conditions de travail et les connaissances préalables (« *background knowledge* ») mobilisées par les interlocuteurs, car ces aspects contribuent aussi à façonner le déroulement des interactions des CATI. Chez SFI, le travail des enquêteurs est constamment surveillé, et leurs performances sont continuellement quantifiées, ce qui les incite à

travailler rapidement tout en développant des stratégies personnelles (voir section 2.1). L'attitude des répondants contribue parfois à accroître la pression sur les enquêteurs, ce qui reflète une tendance à percevoir l'appel des enquêteurs comme une forme d'intrusion dans la vie intime (voir section 2.2). C'est aussi la perception d'autres composantes linguistiques et non linguistiques qui contribuent à rythmer les dynamiques interactionnelles, voire à jauger la crédibilité des réponses que les enquêteurs doivent coder (voir section 2.3).

## **2.1. Le climat et les conditions des CATI: des enquêteurs travaillant sous pression et sous surveillance**

Les interactions des CATI ne sont pas uniquement conditionnées par un ordinateur activant des questions au fil d'une conversation guidée. Elles sont aussi ancrées dans des conditions de travail façonnant le comportement des enquêteurs, ainsi que dans un climat général de méfiance envers les appels téléphoniques. D'un côté, chaque action des enquêteurs fait l'objet d'une surveillance organisée selon un protocole propre au fonctionnement de SFI, qui les pousse à travailler vite et à essayer aussi peu de refus de participations que possible. De l'autre, les enquêteurs sont souvent perçus par les PC ou leur entourage comme une intrusion dans leur vie intime, ce qui force les enquêteurs à développer des stratégies pour convaincre les PC et leur entourage de participer à l'ELRC.

Chez SFI, les enquêteurs travaillent dans un environnement particulièrement bruyant propre aux centres d'appels. Assis côte à côte, parfois face à face, chaque enquêteur dispose d'un casque avec écouteurs et micro, d'un téléphone fixe et d'un ordinateur. Le premier soir de terrain, je me souviens avoir eu quelques difficultés à suivre les CATI, du fait qu'au moins quatre ou cinq conversations se déroulent en même temps autour de moi. La majorité des enquêteurs sont très jeunes (entre 18 et 25 ans), généralement étudiants. D'autres sont plus âgés (entre 50 et 65 ans); les trentenaires et quadragénaires paraissent moins nombreux. Parmi la catégorie des enquêteurs plus âgés, certains nous ont confié être arrivés chez SFI à la suite de licenciements massifs dans le secteur de l'industrie (sur le même sujet, voir Boutet, 2012; Duchêne, 2009; Flubacher et Duchêne, 2012). Nombre d'entre eux se connaissent bien. Les enquêteurs ne restent généralement pas longtemps chez SFI; c'est un job alimentaire et temporaire pour beaucoup d'entre eux. Quant à ceux qui restent, soit



SFI leur propose un poste plus stable en devenant superviseurs, soit il s'agit d'individus plus âgés qui n'ont probablement pas d'autre choix que de rester chez SFI. Par ailleurs, selon les informations qui nous ont été confiées par les enquêteurs, le salaire est plutôt faible et les conditions générales, plutôt précaires.

Si certains enquêteurs travaillent durant la journée, c'est à partir de 17 h-17 h 30 que SFI est au plein (ou presque) de sa capacité pour conduire des CATI jusqu'à 20 h 30 au plus tard. Ces horaires correspondent aux heures auxquelles les PC sont généralement plus facilement joignables. Avant de commencer, les enquêteurs s'installent. Ensuite, l'un des superviseurs effectue un briefing général, précisant les sondages réalisés par grappes d'enquêteurs distribuées dans la salle. Tous les enquêteurs ne travaillent pas sur les mêmes sujets en même temps, ni pour les mêmes clients, même si lors de notre ethnographie, ils étaient principalement attelés à des sondages commandités par l'OFS. Les enquêteurs lancent leur machine et attendent que quelqu'un réponde. Ils attendent parfois très longtemps, et certains d'entre eux nous disent que ne rien faire est pire que de devoir faire face à des refus. Durant les moments d'attente, les enquêteurs discutent entre eux, dessinent, font parfois des commentaires sur la PC qu'ils sont en train d'appeler en fonction des informations s'affichant à l'écran.

Le travail des enquêteurs est encadré par les superviseurs. Ces derniers ont plusieurs fonctions : d'un côté, ils surveillent la qualité du travail des enquêteurs ; de l'autre, ils sont les garants du respect du protocole de l'enquête. Ainsi, les superviseurs sont parfois assis à leur bureau, avec une vue sur l'ensemble des enquêteurs. Dans ce cas, ils écoutent souvent des conversations en décrochant leur combiné et peuvent attribuer des bonus ou des malus en fonction du déroulement de l'interaction. Une icône s'affiche à l'écran des enquêteurs pour leur signaler qu'un superviseur les écoute. Suivant le déroulement de l'interaction, le superviseur va voir l'enquêteur directement après le CATI pour lui expliquer son évaluation, lui dire si son comportement correspond aux exigences du protocole à l'aide d'un système de notation allant de « insuffisant » à « très bien ». Les enquêteurs ont le droit de commenter ces évaluations qui sont ensuite envoyées à la direction de SFI. Ce système de bonus-malus a un impact réel sur le salaire. Selon l'un de nos focus-groupes, dans le cas où un enquêteur ferait l'objet d'une « insuffisance », les superviseurs ont le droit de l'écouter durant un équivalent de trente-six heures sans signaler à l'enquêteur qu'il est sur écoute. De plus, d'autres données statistiques sur les performances des

enquêteurs sont utilisées pour calculer leur « *renta* », telles que le nombre de refus qu'ils ont dû essayer. Ces données quantifiées par la machine encouragent ainsi les enquêteurs à éviter les refus trop rapides et à insister un peu plus pour faire participer les PC.

Pour garantir le respect du protocole, les enquêteurs doivent parfois appeler un superviseur afin de valider certaines actions. C'est le cas lors de refus des PC ou bien lorsque leur entourage empêche l'enquêteur de leur parler. Les enquêteurs doivent coder les raisons qui motivent un refus ou une impossibilité de participer, par exemple pour des raisons de santé ou d'absence prolongée de Suisse, par manque d'intérêt, pour des raisons linguistiques ou autres. Les superviseurs jouent alors un rôle de dirigeant : ils confirment le refus ou indiquent à l'enquêteur de rappeler la PC directement ou de planifier l'appel pour un autre jour. La politique des rappels peut engendrer des situations peu confortables. Si une PC raccroche au nez de l'enquêteur avec agacement, le fait de la rappeler directement a plutôt tendance à amplifier son irritation qui peut alors se déverser sur l'enquêteur, parfois *via* des insultes ou des menaces. Hormis l'escalade émotionnelle rapportée dans nos notes de terrain, les enquêteurs doivent souvent parvenir à contourner le « *gate-keeping* », *i. e.* les barrières mises par l'entourage de la PC, afin de s'assurer que la décision de participer ou non provient bien du répondant concerné. Les appels sont principalement effectués vers des téléphones fixes, et il est fréquent que des membres de la famille de la PC répondent en premier (partenaire, fils, fille, mère, père, frère, sœur, etc.). Aux dires des enquêteurs et en fonction de nos observations, l'entourage des PC essaie fréquemment d'empêcher les enquêteurs d'entrer en contact avec elles, voire de les dissuader de rappeler, comme pour les protéger d'une intrusion téléphonique perçue comme une menace. L'enquêteur se retrouve alors parfois pris en étau entre l'insistance du superviseur qui veut que l'enquêteur joigne la PC, et la méfiance de l'entourage de la PC qui essaie de dissuader l'enquêteur de rappeler. Il est vrai que les appels téléphoniques sur les lignes fixes n'ont pas forcément la cote, ce qui ne facilite pas le travail des enquêteurs.

Les répondants et leur entourage sont souvent méfiants, tout appel en provenance d'un centre d'appels pouvant être pris pour une tentative de démarchage téléphonique commercial. Une enquêtrice n'hésite pas à ajouter à l'argumentaire officiel du CATI (sur la protection des données) que « *c'est pas une arnaque* » (extrait de nos notes de terrain). Ce genre de comportement reflète une préoccupation souvent rapportée par les enquêteurs : ne pas être pris pour des téléphonistes qui souhaiteraient soutirer

de l'argent aux PC, mais asseoir la légitimité de l'appel dans le contexte institutionnel de l'OFS. Dans ces circonstances, les enquêteurs cherchent à incarner une figure d'autorité fédérale menant une mission scientifique. Ils se réapproprient aussi l'argumentaire, dans le but de signifier l'importance que revêt une enquête comme l'ELRC pour la collectivité. Certains d'entre eux ajoutent une touche morale, invoquant le devoir citoyen d'informer la statistique officielle à des fins gouvernementales. L'intériorisation de ces arguments peut permettre aux enquêteurs de gagner la confiance des PC ou de leur entourage et de prouver qu'ils ne mènent pas une entreprise commerciale.

Les CATI de l'ELRC sont donc réalisés dans des conditions de travail qui ont plusieurs conséquences sur le déroulement des interactions. Leur comportement autant que celui des PC et de leur entourage ont non seulement un impact émotionnel, mais déterminent le salaire des enquêteurs selon une comptabilité basée sur des données factuelles du CATI et sur les évaluations des superviseurs. Dans ces conditions, les enquêteurs sont incités à travailler vite, à respecter le protocole, à insister pour pouvoir joindre la PC et la convaincre de participer. Les enquêteurs disposent d'outils et d'arguments, mais ils développent aussi des stratégies personnelles, notamment en incarnant l'autorité des institutions comme l'OFS ou le CSP pour asseoir la légitimité de leur appel, ou encore en développant des arguments citoyens moraux. L'ELRC se déroule donc dans un climat de méfiance, alimenté par l'attitude des PC, par le protocole de l'enquête chez SFI et par la surveillance des superviseurs.

## **2.2. Les attitudes des PC et leurs conséquences sur les CATI**

La façon dont l'appel des enquêteurs est accueilli est importante pour saisir les dynamiques interactionnelles des CATI et la pression supplémentaire que peuvent endurer les enquêteurs dans certains cas. Toutes les PC n'ont pas la même attitude face au CATI ; le format et les modalités des CATI suscitent des émotions variées, ancrées dans les expériences des PC qui ne perçoivent pas les objectifs de l'ELRC de la même manière.

Durant notre passage chez SFI, les enquêteurs appelaient en fin d'après-midi, au moment où les PC rentrent du travail ou de l'école. Jointes sur le téléphone fixe du ménage, les PC sont souvent en train de faire autre chose,

de cuisiner, de manger, de s'occuper des enfants, de regarder le téléjournal, etc. En somme, il s'agit d'un horaire associé à la détente ou au stress de fin de journée. Même si elles ont reçu la lettre officielle d'invitation à participer à l'ELRC, les PC réservent un accueil très différencié aux appels de SFI. Il convient de préciser que la population est très souvent sollicitée par des appels d'origine inconnue, d'où une certaine méfiance générale. Si certaines PC préfèrent directement raccrocher au nez des enquêteurs sans même les laisser finir les salutations, d'autres expriment les raisons qui les poussent à ne pas collaborer : manque de temps, d'envie, problèmes de santé, problèmes linguistiques ou encore, refus « par principe » de participer à toute forme de sondage. Il arrive aussi assez souvent que les PC acceptent sans discuter, soit parce qu'elles avaient déjà convenu d'un rendez-vous, soit parce qu'elles ne présentent aucune forme de résistance à la poursuite de la conversation. Les PC acceptent parfois à contrecœur, exprimant leur franche exaspération à devoir répondre à de telles questions ou adoptant un ton irrité, voire méprisant, durant les conversations. D'autres répondants cherchent à obtenir une rémunération pour leur participation, souvent sur le ton de la plaisanterie. À l'inverse, certaines PC semblent attendre l'appel avec impatience, exprimant parfois leur réel enthousiasme pour les thématiques linguistiques.

Avec un taux de participation de 47 % à l'ELRC (OFS, 2016, p. 27), les refus restent légèrement majoritaires. Quand les PC refusent, elles le font généralement sèchement et sur un ton irrité, ajoutant parfois des propos dégradants, voire insultants à l'encontre de l'enquêteur. Comme le racontent deux enquêtrices durant un focus-groupe, il arrive que des répondants adoptent des comportements extrêmes. Certaines PC se mettent à hurler, menacent de dénoncer l'enquêteur à la police ou de leur infliger des violences physiques, les invitent à trouver « *un vrai travail* » et les couvrent d'insultes colorées. Ce genre de violence verbale nous a été rapporté sur tous les sites de SFI. Certains superviseurs rapportent des cas où les PC disent trouver les questions « *ridicules* » et plaignent l'enquêteur de devoir poser des questions de ce genre. Un superviseur ajoute qu'il entend souvent des PC dire que « *les statistiques ne servent à rien* », un commentaire reflétant nos notes de terrain : plusieurs PC refusent en invoquant un désintérêt marqué pour les statistiques. Ces récits d'enquêteurs montrent que les modalités et les objectifs de l'enquête téléphonique constituent un défi pour mener les interactions du CATI. Pour certaines PC, l'enquêteur incarne une conversation dont la structuration interactionnelle est perçue comme incongrue et dont les objectifs statistiques

ne représentent aucun intérêt ou n'ont aucun sens. Ainsi, certaines PC ne parviennent pas à faire sens de la tâche interactionnelle et se défoulent sur les enquêteurs, ces derniers incarnant un rôle institutionnel ingrat et donnant l'occasion de faire acte de résistance envers les actions de quantification des autorités. Le désintérêt et la méfiance des PC font écho à d'anciens problèmes propres aux pratiques de recensement en général : les questions posées par l'appareil statistique officiel de l'État sont parfois perçues comme une intrusion dans l'intimité des répondants qui refusent de livrer des informations personnelles, craignant de faire l'objet d'une surveillance policière (voir chapitre 3). Les cadres de SFI nous ont confirmé que les enquêteurs étaient formés pour ne pas prendre les dérives des PC personnellement. Indépendamment de cette formation (dont nous ne savons presque rien), le fait d'être régulièrement exposés à ces réactions suscite aussi des émotions chez les enquêteurs, même s'ils rapportent ne pas les prendre personnellement. Les interactions prennent parfois une tournure angoissante, car certaines PC menacent l'enquêteur de quitter l'entretien en cours de route tant ils sont exaspérés par la durée du CATI et le contenu des questions.

La diversité des comportements des PC reflète la diversité des manières de percevoir une enquête comme l'ELRC par téléphone. Si certaines l'accueillent avec enthousiasme et disent même présenter un intérêt pour ces thématiques, il demeure une part importante de méfiance dans la manière de recevoir l'appel téléphonique de l'enquête. Même pour les PC qui acceptent, les enquêteurs représentent souvent une forme d'intrusion suspecte dans la vie intime des répondants qui expriment des réserves à l'idée de (re)vivre l'expérience d'un long interrogatoire fastidieux et peut-être trop personnel.

### **2.3. Un « *background knowledge* » constitué d'éléments linguistiques et d'informations socioculturelles**

Les enquêteurs emmagasinent de nombreuses informations socio-culturelles et linguistiques sur les PC avant de commencer à poser des questions sur les langues. À partir de ce « *background knowledge* », les enquêteurs adaptent leur comportement sur les plans langagier et social, montrant que les interlocuteurs sont sensibles tant à la forme qu'au contenu des discours et que cela a un impact sur le déroulement de l'interaction. Le « *background knowledge* » dépendant fortement du contexte socioculturel

des CATI, on observe de légères variations dans les trois régions linguistiques. Généralement, les enjeux associés à la perception de la forme et du contenu des discours des PC sont semblables entre les trois sites de SFI. On abordera tout de même brièvement ici la dimension diglossique<sup>52</sup> propre à SFI B (la partie de l'institut de sondage située en Suisse alémanique) et à SFI C (celle qui se trouve en Suisse italienne) dans le but de mieux saisir les subtilités d'aspects socioculturels spécifiques qui conditionnent les CATI dans les trois langues.

Lorsque les enquêteurs lancent leur logiciel de traitement des appels générés automatiquement par l'ordinateur, ils peuvent déjà lire quelques informations concernant la PC. Ils savent où elle habite, quel est son nom et son âge. À ce moment, il arrive que les enquêteurs expriment déjà leur sentiment par rapport à la PC. Ils craignent d'éprouver plus de difficultés de communication avec la PC dont ils écorchent parfois le nom, ce qui peut également faire naître un malaise entre la PC et l'enquêteur. Cet aspect est important pour comprendre l'impact du «*background knowledge*» socioculturel et linguistique sur le déroulement de la négociation des questions sur les langues : avant d'en arriver à parler des langues de la PC, l'enquêteur a déjà conversé avec la PC pendant 5 à 10 minutes. Pendant ce temps, l'enquêteur a engrangé un certain savoir explicite sur la PC. Il sait avec qui elle habite, si elle est mariée, a des enfants ou un travail. En outre, l'enquêteur se fait déjà une idée de la PC en fonction de la perception de sa manière de parler.

Sur le plan linguistique, l'enquêteur et la PC ont eu le temps de se faire une idée de leur interlocuteur en fonction de son accent, de sa prosodie, de sa syntaxe ou encore du lexique qu'il utilise. Les enquêteurs y font souvent référence quand ils discutent des enjeux liés à la négociation des deux premières questions sur la/les «*langue(s) principale(s)*» et «*connue(s)*». Leur perception des performances linguistiques associée à l'activation d'idéologies langagières contribue à situer la PC par rapport à la langue de l'interview comme étant un locuteur plus ou moins légitime pour classer l'une ou l'autre langue comme «*principale*» ou «*connue*». Chez SFI B, cette perception s'inscrit dans une dimension particulière, dans la mesure où la diglossie fait constamment l'objet de l'attention des interlocuteurs, surtout de l'enquêteur qui doit choisir parmi trois situations sociolinguistiques à la fin du questionnaire afin de définir sous quelles modalités diglossiques l'entretien a été mené : «*1) majoritairement en*

<sup>52</sup> Relative à la distinction «*dialecte*» et «*standard*».

*allemand standard; 2) seulement en dialecte; 3) j'ai parlé suisse allemand, PC a répondu en allemand standard*»<sup>53</sup>. (Question 199.21, uniquement dans la version allemande du CATI, ma traduction)

Aucune question similaire n'est posée pour les CATI en français et en italien. Cela montre à quel point les réflexions métalinguistiques sur la diglossie sont constitutives du travail des enquêteurs de SFI B : leur perception des performances linguistiques en lien avec la diglossie fait l'objet d'un codage formel, alors que les enquêteurs des autres sites doivent uniquement sélectionner une case pour indiquer si l'entretien a soulevé des problèmes linguistiques ou non (question 199.20). Pour les enquêteurs germanophones, cette distinction n'est pas uniquement d'ordre métalinguistique : l'un d'entre eux nous a confié son aversion pour l'utilisation de l'allemand standard durant les CATI. Durant une pause, un enquêteur a confié à une collaboratrice du CSP qu'il n'aime pas du tout devoir s'exprimer en allemand standard, parce qu'il estime ne pas bien le maîtriser et trouve que son allemand «*sonne affreux*». Pour certains enquêteurs de SFI B, le fait de devoir s'exprimer en allemand standard constitue un véritable effort. Le traitement de cette variation linguistique durant les CATI se révèle ancré dans une perception de l'alternance diglossique encore plus politisée qu'elle n'en a l'air (voir sect. 4.1).

Si le terrain de SFI A (en Suisse romande) n'est pas concerné par le fait de devoir gérer une diglossie francophone, celui de SFI C l'est. Pour les enquêteurs italo-phones, le fait d'utiliser le «*dialecte tessinois*» («*dialetto ticinese*») ou l'«*italien standard*» (l'«*italiano standard*») relève plutôt d'un code-switching<sup>54</sup> ancré dans des pratiques sociales propres aux régions italo-phones de Suisse, parce qu'il est très rare qu'un CATI se déroule entièrement en dialecte tessinois. Selon les enquêteurs de SFI C, le dialecte est utilisé sporadiquement, plutôt avec des personnes âgées ou dont l'accent et la prosodie indiquent aux enquêteurs la possibilité d'utiliser des mots ou des segments de phrases. En outre, cet usage même sporadique permettrait de montrer que l'appel provient bien d'une personne vivant au Tessin.

<sup>53</sup> «1) *mehrheitlich in Hochdeutsch [...]; 2) nur in Mundart [...]; 3) Ich habe Schweizerdeutsch gesprochen, ZP hat auf Hochdeutsch geantwortet.*» (version originale)

<sup>54</sup> Le «*code-switching*», ou alternance codique, est une manière de désigner le fait de changer de langues ou de dialectes dans une phrase ou un énoncé.

*Transcription 2. Focus-groupe SFI C, l'utilisation du dialecte tessinois durant les CATI.*

Traduction

Version originale

CE3: [...] s'ils me parlent en dialecte ((tessinois ou italo-grison)) je le comprends du moins pour rassurer surtout les personnes âgées (-) je balance deux trois mots en dialecte du style <((imitant PC en dialecte tessinois)) ah celle-là c'est une tessinoise> (xxx) ok elle est des nôtres\ on va la faire\ (-) donc j'arrive à parler un peu oui et puis s'ils me font tout l'entretien eux qui me parlent en dialecte je le comprends (-) parfaitement\

CE3: [...] se mi parlano in dialetto lo capisco intanto per tranquillizzare soprattutto magari gli anziani (-) gli butto là quelle due tre paroline in dialetto dice <((imitando PT in dialetto ticinese))ah ques'ta chi è 'na ticinese> (xxx) ok è dei nostri\ facciamoglielo\ (-) quindi qualcosina riesco a parlarlo quello sì poi se mi fanno tutta l'intervista loro che mi parlano in dialetto lo capisco (-) perfettamente\

Dans l'extrait ci-dessus, l'enquêtrice CE3 précise qu'elle comprend parfaitement le dialecte, mais ne pourrait pas le pratiquer de manière productive. Elle en fait d'ailleurs la démonstration en imitant une PC dialectophone fictive qui l'identifierait comme «*une Tessinoise*», comprendre: «une des nôtres». Le fait de montrer ce genre de compétence linguistique – même principalement réceptive – à certains locuteurs italophones permettrait à la fois de les rassurer sur le fait qu'il s'agit bien d'un appel en provenance du Tessin et de rendre l'ELRC accessible à certains locuteurs qui auraient de réelles difficultés à s'exprimer en italien standard. L'enjeu de l'alternance diglossique est à la fois pratique et idéologique chez SFI C; son usage fonctionne comme un label d'authenticité tessinoise, une preuve de proximité linguistique et sociale, permettant de prouver que SFI C se situe bien au Tessin et qu'il ne s'agit pas d'un centre d'appel situé en Italie ou ailleurs dans le monde.

Si des enjeux pratiques et idéologiques semblables se profilent probablement aussi chez SFI B, ils renvoient à des pratiques et à des réflexions différentes de SFI C. Pour les germanophones, les dialectes alémaniques sont probablement aussi une marque d'authenticité suisse, mais leur usage en société est si répandu qu'ils ne font pas l'objet du même degré d'attention. En fait, il semble souvent compliqué pour les locuteurs de dialectes alémaniques de distinguer les usages du dialecte ou du standard. L'extrait suivant est emblématique de ces difficultés, mais



aussi de la perception que peuvent avoir les enquêteurs de la crédibilité des réponses des PC.

*Transcription 3. Focus-groupe SFI B, « tous les livres en suisse allemand ».*

Traduction

Version originale

|   |   |
|---|---|
| <p>BS3: (xxx) tous les livres en suisse allemand ((rires)) ça fait partie des phrases qui tuent où on n'a rien le droit de dire/ mais nous devons quand même les insérer oui ça arrive\</p> | <p>BS3: (xxx) alli büecher uf schwizerdütsch ((lachen)) das sind ebe so die tödliche sätz womer eigentlich ned döf säge / aber mir amigs au userutsched aso: ja: cha passiere \</p> |
| <p>CY: c'est vraiment difficile\ [parce que nous trouvons tellement clair]</p>  | <p>CY: das isch wirkli na schwierig \ [welmers so klar findid]</p>  |
| <p>BS3: [non c'est vraiment difficile\] c'est tellement illogique comme réponse/ et on n'a pas le droit d'aider\</p>  | <p>BS3: [nei das isch wirklich schwierig \] das isch so en unlogischi antwort / und mer darf ned helfe \</p>  |
| <p>CY: oui/ exactement\ nous devons simplement les enregistrer tel quel\</p>  | <p>CY: ja / genau \ mer muesses denn eifach so ufneh \</p>  |
| <p>BS3: oui/ nous ne devons pas influencer\</p>   | <p>BS3: ja / mer döfed ned beflusse \</p>   |

Dans cet extrait, le superviseur et les enquêteurs germanophones relatent une situation où une PC indique lire tous ses livres en suisse allemand. En l'occurrence, il s'agit d'une interaction avec une PC âgée (plus de 80 ans) qui a un « *accent étranger* » selon les notes de notre transcriptrice. Si cette réponse suscite les rires de l'ensemble du focus-groupe, sa crédibilité est aussi fortement remise en doute: il paraît illogique de pouvoir uniquement lire en dialecte, tant les modalités diglossiques réservent le dialecte plutôt aux usages oraux et le standard à des pratiques à l'écrit. Face à cette réponse déconcertante, la superviseure rappelle qu'il ne faut rien dire, car il ne faut pas influencer les PC, et qu'il faut enregistrer les réponses telles qu'elles sont énoncées.

Si la question de la perception des pratiques langagières fait l'objet de nombreuses discussions chez SFI B et C du fait de la diglossie, les enquêteurs francophones ne semblent pas vraiment concernés par ces enjeux d'alternance entre dialecte et standard. Pour cause, certains enquêteurs ne connaissent pas l'existence de patois en Suisse romande et dans tous les cas, il est très rare qu'une PC indique des variétés linguistiques dialectales du français. La plus faible présence de discours métalinguistiques sur la

diglossie ne signifie pas que les enquêteurs francophones sont insensibles aux manières dont s'expriment les PC. L'extrait suivant est emblématique des tensions qui peuvent émerger par rapport à la perception des performances linguistiques de la PC.

*Transcription 4. Focus-groupe SFI A, une question mal comprise des « non francophones ».*

AE5: ben étant donné qu'elles personnes au début veulent elles veulent pas se sentir étrangères donc elle a dit tout de suite ah non non mais j'parle très bien l'français j'lui ai proposé que elle j'lui ai dit j'vous ai bien compris mais si vous SOUHAITEZ on peut vous appeler en allemand/ elle a dit non et c'est donc après la personne m'a dit que j'allais trop vite donc bon j'ai ralenti le rythme et y a toujours cette fameuse question de de la langue principale qui est toujours mal comprise par les gens pa'ce que j'ai passé j'vous avez entendu cinq minutes

AD : bien sûr bien sûr

AE5: à lui red'mander si elle CONSIDÉRerait ELLE-MÊME que le français était une langue principale ou pas et (-) c'est qu'cette question (elle) est toujours mal euh par les gens qui ont sont pas d'langue maternelle et même les gens qui sont de langue maternelle française cette question elle est souvent difficile\

Ce genre de remarques peut aussi être rencontré chez SFI B et C, mais il paraît important de souligner leur présence chez SFI A pour montrer que les enquêteurs francophones sont aussi sensibles au langage des PC et surtout, que les enjeux de la perception de la parole de l'interlocuteur ne s'inscrivent pas seulement dans une question d'alternance diglossique. Dans l'extrait ci-dessus, l'enquêtrice AE5 explique comment elle cherche à gérer des interactions avec une PC qu'elle identifie visiblement comme de « *langue maternelle allemande* ». La référence à la « *langue maternelle* » dans le contexte de cet extrait reflète une idéologie langagière que partagent plusieurs enquêteurs: il est possible d'identifier par téléphone les origines des PC en fonction de la perception de leurs compétences linguistiques. Certaines PC seraient alors plus à même que d'autres de passer le CATI dans l'une ou l'autre langue d'interview. Le fait que l'enquêtrice précise que certaines PC ne « *veulent pas se sentir étrangères* » témoigne de sa perception d'une forme de malaise social associé aux pratiques langagières durant les CATI: d'une part, AE5 a l'impression que la femme qu'elle a au téléphone serait plus apte à effectuer le CATI en allemand avec ses collègues de SFI B; d'autre part, elle indique que la PC ne veut pas perdre la face en optant pour un CATI en allemand, afin de prouver qu'elle est

bien intégrée dans l'espace francophone (la PC dont il est question habite dans la région de Genève), ce qui oblige l'enquêtrice à ralentir son débit de parole et induit des malentendus lors de la question sur la « *langue principale* » (on remarque l'usage du singulier à « *langue principale* », renforçant l'idée qu'il n'y aurait qu'une seule réponse possible à cette question).

Indépendamment des aspects phonologiques et morphosyntaxiques du discours des PC, c'est aussi la capacité de ces dernières à comprendre et à réagir à des questions d'apparence ordinaires qui façonnent la représentation que les enquêteurs se font des PC. Selon nos notes de terrain et nos focus-groupes, il arrive que des PC ne comprennent pas certains termes un peu bureaucratiques souvent rencontrés dans les questionnaires, comme le mot « *rémunération* », suscitant parfois des tensions entre les interlocuteurs. Une enquêtrice rapporte par exemple que l'expression « *état civil* » pose souvent un problème chez les plus jeunes. La difficulté n'est pas d'ordre linguistique selon l'enquêtrice, mais du fait qu'ils sont jeunes. Ils ne savent pas de quoi il s'agit, car ils y ont probablement été peu confrontés dans leur vie personnelle, car ils ne sont pas encore habitués aux routines des formulaires administratifs. Cela montre que les enquêteurs se font aussi une idée des PC sur la base de leur perception de l'aptitude de la PC à répondre à des questions administratives ordinaires.

Par conséquent, la négociation des questions sur les langues se fait aussi en fonction d'une triangulation de perceptions : les compétences linguistiques de l'autre, ses origines présupposées ou explicitées à l'écran pour les enquêteurs ainsi que l'aptitude des PC à répondre et la crédibilité de leur réponse sont autant d'aspects qui façonnent les manières d'interagir durant les CATI. Il en résulte une tension fondamentale dans la récolte des données : le fait de récolter des informations sur les pratiques linguistiques des PC est aussi conditionné par une perception de la forme et du contenu de pratiques langagières ainsi que d'autres aspects non linguistiques tels que l'âge ou encore les origines ethniques, sociales et économiques supposées des PC. L'identification de ce « *background knowledge* » contribue ainsi à mieux comprendre les manifestations du doute durant les interactions, les parts langagières et/ou socioculturelles tendant à alimenter les schémas interprétatifs des interlocuteurs.

### 3. La co-construction du locuteur légitime durant la négociation de la / des « *langue(s) principale(s)* »

L'enchaînement des deux premières questions du module « langue » soulève des enjeux propres à la procédure interactionnelle du CATI ainsi qu'à une grande diversité d'interprétations de la signification de ces questions. Ces difficultés font naître des situations parfois ambiguës dans les interactions, où enquêteurs et PC négocient la réponse en fonction de schémas interprétatifs qui s'alignent ou non. À l'occasion d'une analyse antérieure, nous avons pu observer que la négociation de cette/ces « *langue(s) principale(s)* » durant les CATI prend place dans une tension entre une tendance à restreindre et l'autre à ouvrir le champ des réponses en fonction d'un usage prépondérant du singulier ou du pluriel (Duchêne et al., 2018). Le dénouement de ces interactions reflète l'intériorisation d'idéologies langagières mobilisées dans des pratiques de recensement antérieures à l'ELRC, qui donnent à voir des conceptions tendant à rendre les locuteurs plutôt monolingues ou, au contraire, à favoriser une vision soulignant le caractère plurilingue de chaque individu (Duchêne et al., 2018).

De ce point de vue, le présent chapitre entend approfondir la piste de ce continuum d'idéologies langagières situées entre une conception strictement monolingue d'un côté et aisément plurilingue de l'autre. La perception et la négociation de la question de la / des « *langue(s) principale(s)* » sont emblématiques d'une manifestation du régime de véridiction de la gouvernementalité du plurilinguisme dans le contexte suisse: enquêteurs et répondants sont à la recherche d'une réponse qui pourrait être prise pour « vraie » et permettrait ainsi d'identifier la PC comme locutrice légitime d'une ou de plusieurs langues en fonction de l'alignement ou non de schémas interprétatifs. L'ambiguïté de cette première question sur les langues provoque l'activation d'idéologies langagières visant à concevoir le locuteur comme légitimement porteur d'une ou de plusieurs langues et dialectes, et ce, en fonction de la perception des origines, des compétences linguistiques et communicatives de la PC.

La section 3.1 approfondira la perception des enquêteurs à travers les focus-groupes, afin de mieux saisir les préoccupations pratiques et les conceptions idéologiques qui rythment leur travail. La section 3.2 analysera le rôle de la perception de trois caractéristiques principales dans l'alignement ou non des schémas interprétatifs: les compétences linguistiques de l'interlocuteur, le sentiment qu'il appartient à une

communauté linguistique et les compétences de communication. Ces trois critères sont considérés comme des preuves mobilisées de manière explicite ou non durant les CATI, dans le but de légitimer un discours visant à clarifier la réponse à la question sur la/les « *langue(s) principale(s)* ». Cette analyse est destinée à approfondir les deux tendances susmentionnées et observées dans notre travail : une conception qui rend l'autre plutôt monolingue (voir 3.2.1) ; une autre conception qui favorise l'émergence de son plurilinguisme (voir 3.2.2). Il convient de préciser qu'il ne s'agit nullement de juger la qualité du travail des enquêteurs dans cette étude (ni dans notre projet de recherche du CSP) : d'une part, il ne ressort pas de ma compétence de le faire ; d'autre part, dans la perspective ontologique adoptée dans notre projet de recherche, il est inconcevable que les enquêteurs agissent de manière totalement neutre et objective et ce, quel que soit le conditionnement pragmatique, technique et idéologique.

### **3.1. Langue maternelle ou langue(s) d'usage ? La perception des enquêteurs de la signification de la / des « *langue(s) principale(s)* »**

L'enchaînement des deux premières questions du CATI sur les langues suscite des défis aussi bien pratiques qu'idéologiques. D'une part, les enquêteurs sont amenés à travailler vite, tout en sachant que le codage de ces deux questions initiales va conditionner la suite de leurs actions. D'autre part, les enquêteurs activent des idéologies langagières pour manifester des doutes (ou non) face à certaines réponses de la PC. Diverses interprétations de la / des « *langue(s) principale(s)* » se dégagent des focus-groupes, permettant d'observer deux tendances principales parmi les stratégies des enquêteurs. L'une est plutôt de restreindre le nombre de langue(s) principale(s), c'est-à-dire de considérer qu'il y en a une qui prévaut sur les autres dans le répertoire des PC. L'autre est plutôt d'encourager les PC à indiquer des langues d'usage, et de prendre en considération les pratiques actives des PC. L'extrait suivant est emblématique de la diversité des interprétations chez les enquêteurs.

*Transcription 5. Focus-groupe SFI A, codage de la / des langue(s) principale(s)<sup>55</sup>.*

- AE4: (ça a eu) arrivé qu'on les a mis dans les le français dans la langue qui (-) connue pas dans la langue principale
- AE6: mais logiquement elle doit être dans la première question puisque y parlent le français
- AE4: non pas forcément
- AE3: ben ça dépend
- AE6: À PART à part si c'est quelqu'un qui maîtrise pas du tout\
- AE3: c'est une question de comme les personnes se considèrent

AE6 est d'avis que du moment qu'une PC est capable de répondre à l'enquêteur en français, cette langue doit figurer parmi les langues principales de la PC, sauf si cette PC n'a pas les compétences linguistiques suffisantes. Les enquêtrices AE3 et AE4 tempèrent: la réponse ne dépend pas des enquêteurs, mais de la manière dont la PC considère sa/ses langue(s) comme étant susceptibles de figurer au menu des «principales». Les commentaires de AE6 reflètent sa conception de la / des langue(s) principale(s): il s'agit de la / des langue(s) d'usage de locuteurs ayant des compétences de communication (parler) et des compétences linguistiques (maîtriser) suffisantes pour mener au moins une conversation du type CATI. Quant aux commentaires de AE3 et AE4, ils sont emblématiques du mot d'ordre de SFI: ne pas influencer les réponses. Si AE3 et AE4 font ici preuve d'une certaine prudence (les superviseurs et la direction assistaient à ce focus-groupe, d'où peut-être une certaine retenue), cela ne signifie pas que ces enquêteurs sont dénués de schéma interprétatif. En témoigne l'extrait suivant, où AE3 explique sa stratégie en fonction de certaines situations.

*Transcription 6. Focus-groupe SFI A, stratégie de codage du français.*

AE3: m=h ben surtout fin' y a des fois aussi les gens en tout cas pas pas ce soir mais j'ai sur par exemple elrc en général ou des fois des gens qui commencent à nous dire ah français ci ça etcetera j'lui dis écoutez monsieur y a par exemple juste après une question sur les langues que vous connaissez donc là pour ces questions-là du coup par rapport à ça qu'est-ce que vous m'diriez et p'is en général ça va (-) mais comme par exemple ce soir j'ai eu un italien qui m'a dit directement italien il a pas mentionné

---

<sup>55</sup> Extrait également cité dans Duchêne et al. (2018, p. 61)

l'français il avait quand même bien l'accent bien qu'il le parlait j'étais d'accord p'is après j'suis passée il m'a dit toutes ces langues et j'fais euh et l'français/ ben oui bien évidemment\

L'extrait ci-dessus montre que l'enquêtrice AE3 a conscience qu'au début du questionnaire, les PC n'ont pas les informations nécessaires sous les yeux pour savoir qu'il y a une deuxième question permettant d'inscrire toutes les langues connues, et que les schémas interprétatifs de la procédure ne peuvent en l'occurrence pas s'aligner. L'attitude de l'enquêtrice montre aussi qu'elle considère une énumération immédiate de plusieurs «*langues principales*» comme une réponse douteuse, d'où le besoin pour AE3 d'orienter la PC en lui précisant qu'il existe deux catégories de réponses possibles pour inventorier les langues. AE3 revient ensuite sur un cas précis : un Italien avec un accent italien prononcé indiquant directement l'italien comme «*langue principale*» sans le français. L'enquêtrice rappelle ici l'équation langue = nationalité comme pour justifier l'accent prononcé d'une PC et l'évidence de la présence de l'italien comme «*langue principale*», tout en précisant que cette PC avait les compétences de communication nécessaires en français pour répondre aux questions du CATI («*bien qu'il le parlait j'étais d'accord*»). Elle précise ensuite que la PC avait oublié de mentionner le français parmi les «*langues connues*» et que c'est elle qui a relancé la PC pour la rappeler de l'inscrire.

Cette séquence n'est pas sans rappeler la transcription 2 citée plus haut, où l'enquêtrice AE5 fait usage de l'expression «*langue maternelle*» pour souligner un écart entre ses origines linguistiques et nationales et celles de la PC. L'accent et la capacité à suivre un débit de parole plutôt rapide (AE3 lit très vite) sont souvent mentionnés pour signifier qu'une PC n'est pas originaire de la région et que sa première langue n'est pas celle de l'interview. À ce titre, les enquêteurs de SFI C font un usage plus récurrent de l'expression «*langue maternelle*», aussi durant les CATI. Le recours à cette expression, dont la signification leur paraît évidente mais n'est jamais véritablement définie, tend à freiner les PC dans leur élan pour clarifier quelles langues relèvent de la première ou de la deuxième question (transcription 7 ci-après).

*Transcription 7. Focus-groupe SFI C, les langues principales et le CECR.*

## Traduction

## Version originale

|  |  |
|--|--|
| CE3: [...] eh les langues principales\ (-) c'est arrivé que beaucoup de personnes commencent à réciter toutes les langues qu'elles connaissent\  | CE3: [...] eh le lingue principali\ (-) è successo che tante persone cominciano ad elencare tutte le lingue che conoscono\   |
| CE2: eh oui selon moi il faudrait mettre langue maternelle   | CE2: eh sì secondo me bisognerebbe mettere lingua madre  |
| CE3: soit langue maternelle soit celle ((sing. audible en italien)) que vous savez le mieux parce que quand on dit la langue ou LES LANGUES que vous savez le mieux\ (-- ) ils commencent à toutes les réciter\  | CE3: o lingua madre o quella che si conosce meglio perché quando si dice la lingua o LE LINGUE che lei sa meglio\ (-- ) cominciano a elencarle tutte\  |
| CE2: <((imitant PC de manière comique)) ah mais moi j'ai le c1 c2 d'anglais  | CE2: <((imitando PT in modo comico)) ah ma io ho il c-uno c-due di inglese   |
| CE3: les (quatre les vingt-cinq)>  | CE3: le (quattro le venticinque)>  |
| CE2: alors tu dois les arrêter un instant\ non non celle que vous savez absolument mieux que toutes les autres (-) donc soit langue maternelle soit quand même parce qu'ils ne comprennent pas que la langue principale (-) c'est aussi (xxx) ils balancent toutes les langues qu'ils savent | CE2: allora devi fermare un attimino\ no no quella che lei sa meglio in assoluto di tutte (-) quindi o lingua madre o comunque perché non capiscono che la lingua principale (-) è anche (xxx) partono tutte le lingue che sanno |

Dans l'extrait ci-dessus, l'usage du pluriel pour désigner les langues principales est considéré comme problématique par les enquêtrices italophones CE2 et CE3: les PC risquent d'énumérer toutes les langues qu'ils savent, indépendamment de leurs compétences linguistiques. On note au passage que les enquêtrices s'accordent pour railler les réponses faisant référence au CECR<sup>56</sup>, adoptant un ton comique pour énumérer des compétences de communication élevées attestées (C1, C2) ou farfelues («*le C4 le C25*») en anglais. Les deux enquêtrices évoquent ici trois solutions pour stopper les PC dans leur élan: l'usage exclusif du singulier pour la «*langue principale*»; l'usage de l'expression «*langue maternelle*»; le fait de demander «*la langue que vous savez absolument mieux que toutes*

<sup>56</sup> Pour *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Il s'agit d'un programme didactique promu par le Conseil de l'Europe. Il est notamment à l'origine des descripteurs de niveaux A1, A2, B1, B2, C1, C2, utilisés pour (auto)évaluer des compétences de communication dans une langue étrangère. Le niveau maximum est C2.



*les autres*». Cette séquence reflète le schéma interprétatif des idéologies langagières mobilisé par ces enquêtrices pour négocier la/les «*langue(s) principale(s)*». Il ne s'agit pas d'enregistrer des langues dans lesquelles une PC aurait des compétences de communication – même très élevées –, mais de trouver l'unique langue se situant au-dessus de toutes les autres dans un répertoire de compétences linguistiques hiérarchisées, d'où un usage préférentiel et exclusif du singulier et du superlatif pour orienter la PC dans ses choix. Cette seule et unique langue surplombant les autres, c'est «*la langue maternelle*». Un autre enjeu, plus pratique, consiste à s'assurer que la PC n'oublie pas de mentionner une «*langue connue*» pour éviter de devoir revenir en arrière durant le CATI. Certains enquêteurs rapportent que si la PC oublie une langue «*connue*» au début du questionnaire, ils risquent de devoir revenir au début du CATI pour l'ajouter et recoder toutes les questions déjà passées en revue, ce qui constitue une perte de temps considérable. Pour cette deuxième question, les enquêteurs ont ainsi plutôt tendance à ouvrir à plusieurs langues dans le but de s'éviter de revenir en arrière.

Dans certains cas, les enquêteurs ayant plutôt tendance à vouloir restreindre avec le singulier reconnaissent la possibilité d'indiquer plus d'une «*langue principale*». En fonction du parcours de vie de la PC et de ses origines, il est même envisageable de considérer l'enregistrement de plus d'une «*langue maternelle*».

CE2 revient ici sur le cas d'une PC ayant passé une partie de son enfance en Suisse alémanique puis au Tessin, avec des racines suisses allemandes et tessinoises. Il lui paraît donc crédible de comptabiliser quatre «*langues maternelles*», pour ne pas dire «*langues principales*»: l'italien, le dialecte tessinois, le dialecte suisse allemand et l'allemand. Les «*langues maternelles*» peuvent donc prendre le pluriel si une PC partage des origines nationales, ethniques ou linguistiques multiples. Outre le fait de considérer l'usage du pluriel comme légitime dans le cas de cette PC, il est intéressant de constater que l'enquêtrice CE2 place les dialectes au même niveau que des langues dites standard, une conception adoptée par plusieurs enquêteurs face à d'autres situations diglossiques (voir section 4.1.2).

*Transcription 8. Focus-groupe SFI C, « quatre langues maternelles ».*

## Traduction

## Version originale

CE2: [...] oui parce que c'était un monsieur entre autres assez particulier qui parlait allem- qui avait comme langue maternelle le suisse allemand et l'allemand (-) et l'italien et le dialecte tessinois\ (-) parce qu'il avait vécu jusqu'à ses sept ans à schaffhouse (-) puis à partir de sept ans ici au tessin avec une maman tessinoise et un papa suisse allemand ou l'inverse je ne me souviens plus\ (-) et donc il avait ces quatre langues pour ainsi dire comme langues maternelles ((pluriel audible en italien))

CE2: [...] sì perché era un signore tra l'altro particolare che parlava tedesc- che come lingua madre aveva svizzero tedesco e tedesco (-) e italiano e dialetto ticinese\ (-) perché aveva vissuto fino ai sette anni a sciaffusa e (-) dai sette anni in poi qua in ticino con mamma ticinese e papà svizzero tedesco o contrario non mi ricordo più\ (-) e quindi: aveva queste quattro lingue in poche parole come lingue madre

La «*langue maternelle*» n'est jamais directement définie lors des focus-groupes. Son usage s'apparente à une expression idiomatique, dont l'acception revêtirait de l'évidence pour certains enquêteurs. Son utilisation renvoie à la fois aux origines plus ou moins factuelles (la nationalité, le lieu de naissance, les origines des parents, etc.), au parcours de vie de la PC (scolarité, enfance, etc.) ou à une perception du langage de la PC (généralement réduite à une description de son accent) et à des critères plutôt associés à des compétences linguistiques imaginées comme excellentes ou du moins, au-dessus des autres langues du répertoire de la PC. Si la «*langue maternelle*» est généralement évoquée au singulier, elle peut exceptionnellement admettre le pluriel en fonction des origines ou du parcours de vie de la PC. Sans nécessairement faire appel à une terminologie particulière, les enquêteurs mobilisent différents types de schémas interprétatifs pour traiter l'enchaînement «*langue(s) principale(s)*» et «*connue(s)*». Les uns tendent à restreindre le nombre de langues en favorisant le singulier et en se focalisant sur leur perception des compétences linguistiques et des origines de la PC; les autres auraient tendance à ouvrir la question à plusieurs «*langues principales*», se concentrant plutôt sur leur perception des compétences de communication des PC. Comme le montrent les extraits analysés dans la suite de ce chapitre, ces schémas interprétatifs idéologiques façonnent les stratégies des enquêteurs.

### 3.2. La/les «*langue(s) principale(s)*» en procès

Si la question de la / des «*langue(s) principale(s)*» ne s'inscrit pas dans les mêmes schémas interprétatifs chez tous les enquêteurs, les interactions des CATI pointent vers une variété d'interprétations du même ordre de la part des PC. Ces dernières entendent cette question pour la première fois et leurs réactions montrent qu'elles associent la/les «*langue(s) principale(s)*» à des caractéristiques variées, tendant toutefois à légitimer leurs réponses par le même type de preuve que celui que l'on trouve chez les enquêteurs. Certaines PC font plutôt un lien avec leurs origines, d'autres avec leurs compétences linguistiques et/ou de communication. En fonction de l'alignement ou non de schémas interprétatifs, enquêteurs et PC essaient de trouver quelles réponses concernant les questions sur la/les «*langues principale(s)*» et «*connue(s)*» peuvent être «*prises pour vraies*». Les interactions du CATI s'apparentent parfois à un jeu, où enquêteurs et répondants essaient de mobiliser (ou non) des preuves pour asseoir la légitimité (ou non) de leur discours.

Il faut préciser en outre que toutes les PC ne s'attardent pas forcément sur leurs réponses. La majorité d'entre elles répondent directement, sans hésiter ou demander des précisions concernant la signification des deux premières questions du module «*langue*»: certaines PC s'investissent davantage dans les interactions, d'autres répondent de manière laconique, sans donner l'impression de porter une attention particulière aux questions qui leur sont posées (voir CSP, 02.10.2015, p. 44-47). Le fait que la question sert à commencer le module «*langue*» joue aussi un rôle important. En Suisse, il arrive assez fréquemment de devoir indiquer une ou plusieurs langues dans des formulaires administratifs. La première question sur la/les «*langue(s) principale(s)*» peut donc aussi être perçue comme un rituel bureaucratique au cours duquel la PC ne prête pas nécessairement attention à la tournure de la question. Ainsi, selon l'ordre d'apparition de certaines informations et la structuration de l'interaction, il devient possible de mieux saisir quels schémas interprétatifs une PC utilise pour construire ses réponses.

#### 3.2.1. Vers un pôle idéologique monolingue : «*être ou ne pas être bilingue*»

Dès que les PC entendent la première question sur la/les «*langue(s) principale(s)*», elles font fréquemment référence à leurs origines. Ces références sont assez variées; elles touchent principalement à des questions associées à des critères non linguistiques, comme l'ethnicité, la nationalité, les origines familiales

ou biologiques de la PC. Pour nombre de PC et d'enquêteurs, le fait de mobiliser un argument lié aux origines joue un rôle déterminant dans la validation du processus de catégorisation des réponses. Comme l'illustrent les exemples suivants, les références aux origines sont déployées à travers la perception et la mobilisation d'informations factuelles (la nationalité, le nom de la PC, son lieu de naissance, etc.) ou linguistiques (accent, prosodie, etc.). Ainsi, la question de la/des «*langue(s) principale(s)*» apparaît comme un sujet de débat combinant des enjeux politiques et linguistiques, comme dans l'extrait suivant<sup>57</sup>.

*Transcription 9. CATI SFI B 00059, négociation du serbe et du dütsch.*

Traduction

Version originale

|   |  |
|---|--|
| BE3: et maintenant nous allons parler des langues que vous parlez/ (-) pourriez vous me dire en premier quelle est votre langue principale/ c'est-à-dire la langue ou les langues que vous savez le mieux | BE3: denn äh im folgende gots um d'sprache wo sie reded/ (-) chönd sie mir als ersts age weles ihri hauptsprach isch/ aso die sprach oder die sprache wo sie am beste/ chönd\                  |
| ZP: (-- le serbe\   | ZP: (-- serbisch\  |
| *LPPCC: SERBE*  | *LPPCC: SERBE*   |
| BE3: (2.5) d'accord/ ((clavier, 2.3)) et y a t il d'autres langues que vous connaissez/ pensez à toutes les langues que vous comprenez plus ou moins bien/ que vous les parliez ou non\                   | BE3: (2.5) jawohl/ ((tastatur, 2.3)) und git's no anderi sprache wo sie chönd/ denked sie da a alli/ sprache wo sie meh oder weniger guet verstönd/ unabhängig devo ob sie die redid oder ned\ |
| ZP: (-- alors (2.2) bon le dütsch (-) je le sais bien\  | ZP: (-- aso: (2.2) guet dütsch\ (-) chani guet\  |
| BE3: m=h/ m=h/ (-- alors [suisse allemand/ ou allemand standard/]   | BE3: m=h/ m=h/ (--) aso [schwizerdütsch/ oder hochdütsch/]   |
| ZP: [(xxx) (-) (xxx)] allemand standard\ (-) suisse allemand\   | ZP: [(xxx) (-) (xxx)] hochdütsch\ (-) schwizerdütsch\  |
| BE3: (-- les deux he (-) d'accord/  | BE3: (-- beides he (-) jawohl/   |
| ZP: (1.5) un petit peu de roumain\ parce que ma femme est roumaine <((riant)) c'est\>   | ZP: (1.5) es bizzeli rumänisch\ wel mini frau rumänin <((lachend)) isch\>  |
| BE3: (1.5) ((clavier, 0.3)) d'accord/ ((clavier, 2.6))  | BE3: (1.5) ((tastatur, 0.3)) jawohl/ ((tastatur, 2.6))   |
| ZP: oui:\   | ZP: ja:\   |

<sup>57</sup> Les parties grisées des transcriptions correspondent approximativement aux moments où l'enquêteur lit la question qui s'affiche sur son écran. Les conventions de transcription complètes figurent en annexe.

|           |   |           |   |
|-----------|---|-----------|---|
| BE3:      | (1.7) y a t il d'autres langues/<br>[ou bien c'est]   | BE3:      | (1.7) git's no witeri sprache/<br>[oder sind]   |
| ZP:       | [bos\]  | ZP:       | [bos\]  |
| BE3:      | que vous avez\  | BE3:      | das öppe die\   |
| ZP:       | bosniaque\ croate\ je sais  | ZP:       | bosnisch\ kroatisch\ chani  |
| BE3:      | ((clavier, 5.5)) [d'accord/]  | BE3:      | ((tastatur, 5.5)) [jawohl/]   |
| ZP:       | [avant] c'était<br>du yougoslave\ mais mainte-<br>nant il faut toujours euh (---)<br>séparer\ (---) [(non/ c'est tout<br>oui\)]   | ZP:       | [früener] isch<br>das jugoslawisch gsi\ aber<br>jez muessi immer äh (---)<br>trenne\ (---) [(nei/ das isch<br>alles ja\)]   |
| BE3:      | [d'accord/ exact/]  | BE3:      | [jawohl/ genau/]  |
| *LCONNUC: | DE, CH-DE, ROUMAIN,<br>BOSNIAQUE, CROATE*   | *LCONNUC: | DE, CH-DE, ROUMAIN,<br>BOSNIAQUE, CROATE*   |
| BE3:      | (--) okay\ ((clavier, 2.4))<br>ensuite:\ euh quelles langues<br>parliez vous normalement<br>quand vous étiez enfant/<br>c'est-à-dire jusqu'à vos<br>quinze ans/ vous pouvez me<br>dire plusieurs langues\ | BE3:      | (--) okay\ ((tastatur, 2.4))<br>denn:\ äh weli sprache hend<br>sie während ihrere chindheit/<br>das heisst bis zum alter vo<br>fünfzeh jahr normalerwis gredt/<br>sie chönnted au mehreri<br>sprache age\ |
| ZP:       | (-) alors serbe/ et dütsch\   | ZP:       | (-) aso serbisch/ und dütsch\   |

Dans l'extrait ci-dessus, la réponse de ZP est directe et se résume en un seul mot: sa langue principale, c'est le serbe. La question des langues connues le conduit à réfléchir davantage, comme le signale le segment initial ponctué de pauses. Il indique alors le «*dütsch*» qu'il considère «*savoir bien*» («*chani guet*» dans l'original). Sa réponse est précisée, aussi bien le suisse allemand que le standard. Puis il ajoute savoir un peu le roumain du fait que sa femme est roumaine. Il dit finalement savoir encore le bosniaque et le croate, langues qu'il faut selon lui désormais séparer alors qu'auparavant, elles s'apparentaient à du «*yougoslave*». Puis BE3 lui demande de donner les langues parlées durant son enfance, ce à quoi il répond sans hésiter «*serbe et dütsch*». Les schémas interprétatifs de ZP sont ici assez distinctement ancrés dans une idéologie tendant à associer chaque langue à une origine nationale, voire ethnique. ZP est né et a grandi en Suisse. Binational serbo-suisse, il ne rencontre aucune difficulté d'ordre linguistique durant le CATI. La transcriptrice estime que ZP s'exprime «*parfaitement et sans accent*» dans un suisse allemand qu'elle qualifie de «*dialecte zurichois*». BE3 semble partager le même avis que la transcriptrice, confiant son malaise par rapport à cette conversation

(voir section 4.2.2), mais, de manière générale, il ne relance pas souvent les répondants : BE3 travaille de manière routinière et expéditive, évitant au possible de dévier du protocole du CATI, si l'on en croit les notes de terrain de la chercheuse qui l'a accompagné ce soir-là. S'agissant de la perception de la tâche interactionnelle, BE3 ne cherche pas nécessairement à clarifier la réponse univoque de ZP ; ZP n'a pas forcément conscience d'insérer le « *diütsch* » dans une autre catégorie de réponses, la question sur les « *langues connues* » pouvant apparaître comme une répétition de la première au regard de l'enchaînement interactionnel. BE3 lit le script de manière rigoureuse, et le segment suivant la validation de la réponse (« *et y a-t-il d'autres que vous savez ?* ») peut donner l'impression à ZP que BE3 est encore en train d'insérer la même catégorie de réponses.

La manière dont ZP traite la langue serbe en regard du bosniaque, du croate et du yougoslave est emblématique de la façon dont il conçoit ces langues en lien avec des références ethniques ou nationales. Si ce qui sépare ou rassemble ces langues n'a pas fini de soulever des débats politiques et linguistiques (voir Thomas, 2002, 2013), le fait de mentionner le « *yougoslave* » renvoie à un passé plutôt politique que linguistique, étant donné que cet adjectif est généralement réservé à un ancien État des Balkans et non à une langue. Le fait qu'il précise que « *maintenant, il faut toujours séparer* » ces langues alors que « *avant c'était du yougoslave* » démontre à quel point ZP a intériorisé une idéologie langagière dans sa diachronicité nationaliste : pour ZP, avant la guerre de Yougoslavie, c'était un pays avec une langue commune ; aujourd'hui, ce sont plusieurs États fragmentés détenant chacun une nouvelle langue nationale. Sa « *langue principale* » correspond ainsi à une seule de ses nationalités actuelles. Sans donner de précisions concernant ses compétences linguistiques en serbe, il estime avoir de bonnes compétences linguistiques en allemand et en suisse allemand (qu'il dit parler depuis son enfance), renforçant encore l'idée que la première question qu'on lui a posée s'apparentait à une question sur ses origines ethniques et non à un sondage de ses pratiques ou compétences langagières.

Si dans la transcription 9, ZP opère des associations claires avec ses origines nationales, dans la transcription 10 (ci-après), l'apparition du marocain est plutôt induite par une relance de AE2. PC a moins de 18 ans et vit avec ses parents. Il a également deux origines, ce que AE2 a pu observer en insérant les prénoms et noms des membres du ménage dans lequel PC vit.

*Transcription 10. CATI SFI A 00343, négociation du français et du marocain*<sup>58</sup>.

- AE2: nous allons main'nant vous poser quelques questions sur les langues que vous connaissez\ (-) .hh euh pour commencer/ (-- ) pouvez vous m'indiquer quelle est vot' langue principale/ (-- ) c'est-à-dire/ .hh la/ ou les langues/ que vous savez le mieux\
- PC : (2.1) euh:: le français/
- AE2: oui::/ est ce qu'y a d'aut' langues/
- PC : et pi:s euh: le marocain\
- AE2: ((clavier, 2.1)) alors\ (-) le marocain/ (---) est ce qu'y a d'aut' langues/
- PC : non/ c'est:: (-) c- c'est tout
- \*LPPCC: FR; MAROCCAIN [sic]\*

Après une brève hésitation, il signale le français comme «*langue principale*». AE2 le relance directement en utilisant deux fois l'intonation ascendante, comme s'il soupçonnait que PC puisse avoir une deuxième langue à son répertoire. PC indique ensuite le marocain et AE2 lui demande une deuxième fois s'il «*y a d'aut' langues/*», ce à quoi PC répond par la négative. S'il arrive fréquemment à AE2 de relancer la question de la / des «*langue(s) principale(s)*», il le fait en général en répétant une partie de la question (pour souligner les compétences linguistiques) en insistant auprès de la PC pour vérifier si la réponse est bien «*correcte*», comme dans l'extrait ci-dessous.

*Transcription 11. CATI SFI A 00258, négociation de l'allemand et du français.*

- AE2: alors\ main- nous allons main'nant vous poser quelques questions sur les langues que vous connaissez\ .hh euh: pour commencer/ (-- ) pouvez vous m'indiquer quelle est votre langue principale/ (-) c'est à dire la ou les langues que vous savez le mieux\
- PC: c'est le français\
- AE2: .hh et: est ce qu'y a d'aut' langues/ que vous savez très bien comme le français/
- PC: m:: l'allemand\ oui/
- AE2: d'a- c'est aussi une autre langue principale/
- PC: c'est une langue principale\ oui/

<sup>58</sup> Extrait aussi cité dans Duchêne et al. (2018, p. 63)

- AE2: parfait/ (-) euh: est ce qu'y a d'aut' langues/  
 PC: (1.3) l'italien/ un peu/  
 AE2: d'accord\ .h mais langues principales/ c'est juste le français et l'allemand\  
 hein/ c'est ça/=  
 PC: =c'est ça\  
 AE2: parfait/ euh: par rapport à l'allemand/ vous voulez dire le suisse allemand/  
 l'allemand standard/ ou les deux\  
 PC: les deux\  
 \*LPPCC: FR; CH-DE; DE\*

Dans la transcription 11, AE2 relance en mettant la première réponse à compétences linguistiques égales pour ouvrir éventuellement la porte à une deuxième langue. PC donne l'allemand, ce qui semble surprendre AE2 qui vérifie si «*c'est aussi une langue principale*» alors qu'il s'apprêtait à valider la réponse (le «*d'a-*» initial indique un «*d'accord*» inachevé). PC confirme sa réponse avec assurance et AE2 rouvre la question à d'autres «*langues principales*». PC mentionne l'italien en tempérant sa réponse d'un «*un peu*», ce qui amène AE2 à clarifier quelles langues tombent précisément sous la catégorie «*langues principales*», puis les interlocuteurs clarifient la réponse «*allemand*». L'étonnement et l'insistance de AE2 par rapport à l'allemand témoignent de la profondeur des schémas interprétatifs qu'il active pour traiter les réponses. Rien chez cette PC ne semblait refléter des origines ou des compétences linguistiques en allemand ou en suisse allemand: pas d'accent ou de prosodie en particulier, pas de nationalité ou de signe d'appartenance visible à une communauté linguistique. Par ailleurs, PC vit et travaille dans un village francophone en Suisse, ce qui rend l'éventualité de pratiquer l'allemand avec récurrence moins probable.

Durant les focus-groupes, AE2 confie sa stratégie pour éviter que les PC n'indiquent pas toutes les langues qu'elles savent comme «*langues principales*»: il insiste sur la notion de compétences linguistiques et explicite le fait qu'il existe une seconde question pour les «*langues connues*». Par ailleurs, lors d'un focus-groupe, ce même enquêteur constate une confusion entre «*langue maternelle*» et «*langue principale*» chez les PC, alors que pour lui, «*c'est plus ou moins la même chose c'est les langues qu'ils MAÎTRISENT le mieux*». Si la conception d'AE2 se focalise sur une question de compétence linguistique dans les focus-groupes, son mode opératoire semble aussi reposer sur sa perception des origines de la PC, ouvrant ou restreignant le nombre des «*langues principales*» sur



la base de preuves non linguistiques. Dans les deux extraits précédents, les deux PC ne présentent pas de traits linguistiques qui s'écarteraient sérieusement d'une norme francophone de Suisse romande. Si le premier présente des indices d'origines étrangères du fait des noms de son ménage, les caractéristiques non linguistiques du second paraissent plus en phase avec l'ensemble des éléments socioculturels qui composent son environnement francophone immédiat. La triangulation de la perception de ces divers éléments n'étant pas la même avec ces deux PC, AE2 manifeste son doute de manière différente: en ouvrant la question à plus d'une «*langue principale*» pour le premier; en tempérant la réponse du second par une demande de clarification supplémentaire.

Des schémas interprétatifs axés sur l'idée que la «*langue principale*» correspond à l'origine n'excluent toutefois pas la possibilité d'indiquer plus d'une langue, car il est aussi possible de considérer avoir plusieurs origines et de les associer à ses langues. Pour certaines personnes, souvent des bilingues de naissance, il est inconcevable de n'indiquer qu'une seule langue, car elles considèrent que leur nature linguistique a toujours été plurielle. Et lorsque des PC se reposant sur des schémas interprétatifs orientés vers le pluriel rencontrent des enquêteurs axés sur le singulier, cela peut engendrer des malentendus comme dans l'extrait suivant.

*Transcription 12. CATI SFI C 00439, «je suis schwizerdütsch et dialecte tessinois».*

Traduction française

Version originale

|   |   |
|---|---|
| CE1: pour commencer\ pourriez vous me dire quelle est votre langue principale (-) c'est à dire (-) la ou les langues que vous savez le mieux\ (-) la pri-pas celles que vous savez mais vraiment LA principale\ | CE1: per iniziare\ mi potrebbe dire qual è la sua lingua princiAle (-) ovvero (-) la lingua o le lingue che lei conosce meglio\ (-) la pri- non quelle che sa ma proprio LA principale\ |
| PT: dialecte  | PT: dialetto  |
| CE1: alors\ euh le dialecte\ (-) donc principale c'est aussi le (-) dialecte/ mais aussi l'italien\ pas [seulement]   | CE1: allora\ eh il dialetto\ (-) quindi principale sia: anche il (-) dialetto/ ma anche l'italiano\ non [soltanto]  |
| PT: [dialecte] tessinois\   | PT: [dialetto] ticinese\  |
| CE1: donc seulement le dialecte tessinois/ ou bien aussi l'italien  | CE1: quindi solo il dialetto ticinese/ o anche l'italiano   |
| PT: et et schwizerdütsch ((=suisse allemand dit en suisse allemand))\   | PT: e e schwizerdütsch\   |

(DÉ)CHIFFRER LES LOCUTEURS

- CE1: non\ (-) pas celles que vous connaissez/ (-) mais vraiment la LANGue [principale]
- PT: [non ma] langue maternelle c'est le schwizerdütsch\ parce que ma famille étaient ((suisses)) allemands
- CE1: donc le suisse allemand\ (-) est votre langue maternelle\ (-) ok\ (-) alors\ so=
- PT: =je ne sais pas (-) pas bien
- CE1: alors [non/ alors attendez (-) oui/]
- PT: [(xxx xxx xxx) ces choses là]
- CE1: alors\ je vous explique monsieur PT\ (-) cette première question/ (-) parce que après y aura une question sur les langues que vous connaissez\ celles que vous savez\ (-) .h alors votre langue principale\ celle que vous considérez comme langue principale/
- PT: euh italien naturellement\
- CE1: l'italien\ donc l'italien vous voulez dire (-) autant l'italien standard/ que le dialecte tessinois ou italo grison\ (-) tous les deux\
- PT: oui
- CE1: tous les deux\ o:kay\
- PT: tous les deux
- CE1: tous les deux\ .h maintenant justement je vous [demande]
- PT: [(xxx xxx) locarno]
- CE1: parfait\ ((rire)) aussi celui de locarno bien\ (-) alors monsieur PT je vous demande\ vous connaissez d'autres langues\ pensez à toutes celles que vous comprenez plus ou moins/ que vous les parliez ou non\ .h
- PT: je parle (-) cor- euh: (-) moi je suis bilingue\ (-) je suis schwizerdütsch\ et et (-) et et dialecte tessinois\
- CE1: no\ (-) non quelle che conosco/ (-) ma appunto la sua Lingua [principale]
- PT: [no la mia] lingua madre è schwizerdütsch\ perché la mia famiglia era tedesca'
- CE1: quindi lo svizzero tedesco\ (-) è la sua lingua madre\ (-) ok\ (-) allora\ so=
- PT: =no so (-) no ben
- CE1: allora [no/ allora aspetti (-) sì/]
- PT: [(xxx xxx xxx) queste cose]
- CE1: allora\ glielo spiego signor PT\ (-) quella prima domanda/ (-) perché dopo verrà la domanda delle lingue che lei conosce\ quelle che sa\ (-) .h allora la sua lingua principale\ quale considera come lingua principale/
- PT: eh naturalmente italiano\
- CE1: l'italiano\ quindi italiano m'intende (-) sia l'italiano standard/ anche il dialetto ticinese o grigionitaliano\ (-) tutte e due\
- PT: sì
- CE1: tut- tutc' e do\ o:kay\
- PT: tutte e due
- CE1: tutte e due\ .h adesso appunto le [chiedo]
- PT: [(xxx xxx) locarno]
- CE1: perfetto\ ((ride)) anche quel de locarno bene\ (-) allora signor PT ga domandi\ conosce altre lingue\ pensi a tutte quelle che lei più o meno capisce/ che parli oppure no\ .h
- PT: io parlo (-) cor- eh: (-) io sono bilingue\ (-) sono schwizerdütsch\ e e (-) e e dialetto ticinese\

DÉCHIFFRER LES (INTER)LOCUTEURS

|  |   |
|--|---|
| CE1: mais le suisse allemand\ vous voulez l'inscrire comme langue principale/ ou langue que vous connaissez\   | CE1: ma lo svizzero tedesco\ vuole inserirlo come lingua principale/ o lingua che conosce\  |
| PT: mah (-) pour moi (-) c'est la langue principale\   | PT: mah (-) per me (-) è la lingua principale\  |
| CE1: langue principale [alors attendez oui]  | CE1: lingua principale [allora aspetti sì]  |
| PT: [xxx xxx comme l'italien]  | PT: [xxx xxx come l'italiano]   |
| CE1: comme l'italien\ non non non non alors si vous me le dites comme ça c'est important\ alors un petit instant (-) .h que je l'insère\ (-) alors vous me disiez (-) l'italien:/ nous avons dit (-) donc tous les deux avec aussi le dialecte/ (-) et puis ensuite (-) le schwizerdütsch vous me disiez\ euh/ que quand même vous le considérez comme langue maternelle\ (-) donc le suisse allemand\ ok\ parfait\ (-) maintenant [je vous demande] | CE1: come l'italiano\ no no no no allora se mi dice così è importante\ allora solo un secondino (-) .h che lo inserisco\ (-) allora lei mi diceva (-) l'italia: no/ abbiamo detto (-) quindi tutt'e due con il anche il dialetto/ (-) e poi dopo (-) il schwizerdütsch el ma diseva\ eh/ che comunque considera anche come lingua madre\ (-) quindi lo svizzero tedesco\ ok\ perfetto\ (-) adesso [le chiedo] |
| PT: [dialecte argovien ((suisse allemand))]  | PT: [aargauer dütsch]   |
| PT: argovien\  | PT: aargauer\   |
| CE1: très b- argovien bien\  | CE1: benis- aargauer dütsch bene\   |
| *LPPCC: IT; CH-IT; CH-DE ((GOBACK))*   | *LPPCC: IT; CH-IT; CH-DE ((GOBACK))*  |

Il y a visiblement un problème d'écoute entre CE1 et PT, dû à un non-alignement des schémas interprétatifs des idéologies langagières et de la procédure qu'il convient d'analyser en détail. Premièrement, CE1 commence par effectuer une variation sur le script original en ajoutant une dernière phrase à la question initiale pour inciter PT à ne mentionner qu'une seule «*langue principale*» ou, du moins, pour éviter qu'il n'énumère toutes les langues qu'il connaît. PT répond directement «*dialetto*», ce que CE1 cherche à clarifier ensuite par rapport à la diglossie suisse italienne. PT répond avant que CE1 ne puisse finir sa relance en précisant «*dialetto ticinese*» (dialecte tessinois). CE1 essaie encore une fois de clarifier cette réponse en demandant s'il y a «*seulement le dialecte tessinois ou aussi l'italien*». PT ajoute alors «*et suisse allemand*» sans répondre à la demande de clarification de CE1, ce que CE1 interprète comme l'ajout d'une «*langue connue*», alors que PT ne peut pas savoir que les questions s'articulent en «*langue(s) principale(s)*» et «*connue(s)*». Refusant la réponse «*suisse allemand*», CE1 essaie de clarifier la question de la

«*langue principale*» au singulier. PT la coupe et insiste pour mentionner le suisse allemand qu'il considère comme sa «*langue maternelle*», parce qu'il vient d'une famille germanophone. CE1 semble alors se décider à ne prendre en compte que le suisse allemand à ce stade, mais PT manifeste indirectement son incompréhension du fond de la question de CE1. À ce moment, CE1 explicite l'articulation entre «*principale(s)*» et «*connue(s)*», ce qui amène PT à indiquer l'italien, puis seulement dans un second temps le «*dialetto*». Il semble préciser ensuite savoir aussi le dialecte de Locarno, ce qui soulève un autre enjeu interprétatif, celui de la compréhension de la question de clarification de la diglossie italophone : est-ce que PT pense qu'il doit dire s'il sait le «*dialecte tessinois et italo-grison*» ou bien le «*dialecte tessinois ou italo-grison et l'italien standard*»? La référence à Locarno fait rire CE1 qui est en train de passer à la question des «*langues connues*». À cette nouvelle question, PT hésite puis insiste pour dire qu'il *est* bilingue, répétant l'usage du verbe «être» pour signaler son appartenance aux deux dialectes : suisse allemand et dialecte tessinois. Plutôt que de se focaliser sur le caractère pluriel de la réponse de PT, CE1 insiste pour clarifier le statut du suisse allemand, explicitant encore une fois l'articulation entre «*langue principale*» et «*langues connues*». C'est à ce moment-là que PT utilise pour la première fois les termes «*langue principale*», signifiant que le suisse allemand et l'italien en font partie à parts égales. CE1 comprend alors que PT ne peut pas indiquer qu'une seule «*langue principale*» et prend le temps d'inscrire le suisse allemand, l'italien et le dialecte tessinois. PT précise encore qu'il s'agit du dialecte suisse allemand d'Argovie, comme pour signifier un peu plus l'affiliation territoriale de cette origine linguistique.

Le non-alignement des schémas interprétatifs de CE1 et PT provoque une certaine confusion. CE1 fait un usage exclusif du singulier pour parler de la «*langue principale*», terminologie que PT ne semble pas vraiment comprendre. PT donne d'abord ce qui s'apparente ensuite à la langue qu'il sait le mieux ou utilise peut-être le plus (le dialecte tessinois), puis parle du suisse allemand comme étant sa «*langue maternelle*». Il associe la «*langue maternelle*» à ses origines familiales argoviennes, mais n'y inclut pas le dialecte tessinois. PT insiste par ailleurs beaucoup sur les dialectes alémaniques et italophones pour définir son bilinguisme, notamment en les associant directement au verbe «être» comme pour asseoir l'essence linguistique de ses origines. S'il ne saisit pas la signification de «*langue principale*» au début, PT se l'approprié ensuite pour indiquer, sur un plan égal, le suisse allemand et le dialecte tessinois. La place de l'italien n'est

pas très claire; cette langue apparaît surtout en complément du dialecte tessinois de PT et comme une évidence, puisque le CATI se déroule principalement dans une forme proche du standard.

D'autres PC présentent un schéma interprétatif similaire à celui de PT dans l'interaction précédente. On retrouve dans ces autres CATI des références et des arguments associant également deux ou trois langues à deux ou trois origines, les PC parlant de leur lieu de naissance, de leur nationalité, de leur famille (généralement des parents), de leur enfance ou encore de leur scolarité obligatoire pour légitimer leurs compétences linguistiques. Au même titre que l'association de concepts de la «*langue maternelle*» des RFP (voir chapitre 3, sect. 3.1), la langue devient alors une caractéristique combinant hérédité biologique, émotions, sentiment d'appartenance à une communauté de locuteurs imaginée homogène, et compétences linguistiques idéalisées. Par conséquent, si cette tendance d'association d'idées se traduit généralement par un usage prépondérant du singulier ou de l'expression «*langue maternelle*» pour négocier la/les «*langue(s) principale(s)*», elle n'aboutit pas nécessairement à un codage restrictif qui «monolingualiserait» la PC, mais peut aussi permettre de justifier la présence de plus d'une «*langue principale*». La PC *est sa/ses* «*langue(s) principale(s)*», son monolinguisme ou bimonolinguisme étant considéré comme une composante naturelle et héréditaire de sa personne.

### **3.2.2. Vers un pôle idéologique plurilingue : devenir ou ne pas devenir plurilingue**

Dans d'autres CATI, les interlocuteurs se focalisent plutôt sur les pratiques langagières fonctionnelles des PC, interprétant les compétences de communication comme une preuve possible qui justifierait l'insertion d'une ou plusieurs langue(s) dans la/les «*langue(s) principale(s)*». Ces références renvoient à des compétences de communication qui font écho au CECR, selon lequel les apprenants de langues étrangères peuvent autoévaluer leurs compétences de communication en se focalisant sur une diversité de situations et d'aptitudes liées à l'usage de la langue cible. Si cette conception des langues tend à être thématisée plus fréquemment au pluriel et donc conduit à élargir le nombre des «*langues principales*», le processus de (non) alignement des schémas interprétatifs entre enquêteur et PC ne se matérialise pas de la même manière d'un CATI à l'autre.

L'extrait suivant (transcription 13 ci-après) est tiré d'un CATI beaucoup plus long que la moyenne. Selon les notes de terrains, BE1 manifeste son impatience dès le début du CATI, au moment où elle doit insérer les prénoms albanophones des cinq membres du ménage de ZP. Durant le CATI, BE1 éprouve des difficultés à saisir les réponses de ZP et se tourne vers la chercheuse du CSP en lui signifiant son agacement, notamment en roulant des yeux, en joignant ses mains en signe de prière chrétienne ou encore en manipulant nerveusement la bague qu'elle porte au doigt. Il lui arrive même d'écrire «*mühsam*» (*pénible*) sur un bout de papier ou de souffler ce mot discrètement à la chercheuse du CSP. À l'autre bout du fil, ZP fait preuve de patience et se montre très collaboratif. Il veut visiblement bien faire, même s'il présente des signes de fatigue vers la fin de l'interview. D'origine kosovare, ZP doit fort probablement faire partie d'une vague migratoire issue des guerres d'ex-Yougoslavie des années 1990. Il travaille dans les métiers du bâtiment. Selon la transcriptrice, ZP a un fort accent albanais; il s'exprime couramment en suisse allemand tout en faisant de nombreuses «*fautes de grammaire*». S'il rencontre quelques problèmes de compréhension, ses réponses sont très fournies et très précises. Il a notamment une perception détaillée et contextualisée de ses pratiques langagières.

*Transcription 13. CATI SFI B 00056, négociation de l'albanais et du suisse allemand.*

## Traduction

## Version originale

|      |   |      |   |
|------|---|------|---|
| BE1: | pourriez vous d'abord me dire/<br>quelle est votre langue principale\ .h c'est-à-dire la langue ou les langues que vous savez le mieux\ | BE1: | chönd/ sie mir\ als ersts age/<br>weles/ ihri hauptsprach isch\ .h<br>also die/ sprach\ oder die/ sprache wo sie am beste/ chönd\ |
| ZP:  | (1.1) alors le mieux\ (1.0) d'abord y a ma langue maternelle\   | ZP:  | (1.1) also am beste\ (1.0) zuerst chunt mini/ muttersprache\  |
| BE1: | [m=h/]  | BE1: | [m=h/]  |
| ZP:  | [chez] n'importe où (-) au travail avec enfin là (nous sommes) en suisse\ (-) parce que [je]  | ZP:  | [bei] irgendwo (-) arbeit mit aso da (simmer mir) ide schwiz\ (-) weil [i]  |
| BE1: | [m=h/]  | BE1: | [m=h/]  |

DÉCHIFFRER LES (INTER)LOCUTEURS

|         |   |         |  |
|---------|---|---------|--|
| ZP:     | travaille avec un suisse\ ou avec un .h (-) portugais\ (-) [j'essaie (xxx)]   | ZP:     | mit eine schwizer arbeite\ oder mit eine .h (-) portugies\ (-) [ich versuche (xxx)]  |
| BE1:    | [ m = h / mais la langue principale/] (-) oui oui\ exact\ mais la langue principale\ celle que vous savez le mieux/ (-) quelle est votre langue maternelle= | BE1:    | [m=h/ aber d'hauptsprach/] (-) jaja\ genau\ aber d'hauptsprach\ die wo sie am beste chönd/ (-) weles isch ihri muetersprach= |
| ZP:     | =albanais\ (-) albanais\  | ZP:     | =albanisch\ (-) albanisch\   |
| BE1:    | m=h/ un moment/ je dois vite chercher/ albanais\ ((clavier 0.8))  | BE1:    | m=h/ moment/ muesi rasch go sueche/ albanisch\ ((tastatur 0.8))  |
| ZP:     | oui\  | ZP:     | ja\  |
| *LPPCC: | ALB*  | *LPPCC: | ALB*   |
| BE1:    | ((clavier, 2.7)) albanais/ d'accord/ (3.0) et y a-t-il d'autres langues que vous [savez\ pensez à toutes celles/ que]                                       | BE1:    | ((tastatur, 2.7)) albanisch/ jawohl/ (3.0) u:nd gits no anderi/ sprache\ wo sie [chönd\ denked sie a alli/ sch]              |
| ZP:     | [alors serbo croate/] je sais aussi bien/   | ZP:     | [also serbokroatisch/] chani au guet/  |
| BE1:    | (1.1) donc le serbo croate vous savez [aussi\ (-) m=h/]   | BE1:    | (1.1) aso serbokroatisch chönd [sie au\ (-) m=h/]  |
| ZP:     | [(je) l'ai aussi appris/] enfin avec des collaborateurs\ avec des collègues\ (-) je le sais aussi/ bien\ enfin bien\=                                       | ZP:     | [(die) hani das glernt/] also mit de: mitarbeiter\ mit kolle:g\ (-) da chani au/ guet\ also guet\=                           |
| BE1:    | =m=h/   | BE1:    | =m=h/  |
| ZP:     | bien\ oui relativement bien\=   | ZP:     | guet\ ja relativ guet\=  |
| BE1:    | =vous arrivez à vous faire comprendre\ exactement\=   | BE1:    | =sie chönd sich verständige\ genau\=   |
| ZP:     | =oui/ je le comprends bien/   | ZP:     | =ja/ da verstehni also guet/   |
| BE1:    | (-) oui attendez/ je dois vite le chercher\   | BE1:    | (-) ja warted sie/ ich muess das rasch ige\  |
| ZP:     | (quoi)  | ZP:     | (was)  |
| BE1:    | le serbo croate\#   | BE1:    | serbokroatisch\  |
| ZP:     | oui\  | ZP:     | ja\  |

(DÉ)CHIFFRER LES LOCUTEURS

- BE1: (2.0) d'accord/ .h et y a-t- t il [d'autres langues]
- ZP: [l'anglais]  
l'anglais/ ça j'ai eu à l'école (-) enfin là bas je n'ai pas fait de grandes écoles/ à à l'époque les les années\ (-) c'est (-) c'est c'était non=les années nonante / et et ensuite c'est (xxx) à l'époque nous n'avions pas (-) c'était pas une bonne situation/ et je n'ai pas pu continuer d'aller à l'école (---) à l'époque et (-)
- BE1: [m=h/]
- ZP: [l'anglais/] (--) un peu\ (-) comment dire\ (-) quelques mots\ mais (---) la plupart j'ai appris ici en suisse\ 'fin (-)
- BE1: [m=h/]
- ZP: [l'allemand\] ou le suisse allemand\ (-) j'ai appris [ici\]
- BE1: [vous le savez] aussi\ ou bien donc [l'allemand\ le suisse allemand\ vous le savez aussi\]
- ZP: [alors (--) l'allemand/ (---)] j'ai j'ai appris ici\ je l'ai appris ici\ enfin (--) en suisse\
- BE1: ((clavier, 3.5)) un moment s'il vous plait\
- ZP: (---) ok/ (-) je suis patient\
- BE1: ((clavier, 0.5)) suisse allemand/ (---)
- ZP: [suisse allemand\]
- BE1: [et vous avez aussi dit] que vous avez eu l'allemand/ n'est-ce pas/=
- ZP: =l'allemand aussi/ oui\
- BE1: ((clavier, 4.4)) y a d'autres langues/
- ZP: (1.0) oui rien/ plus\ (---) l'italien un petit peu\ peut être quelques mots\ (---) si quelqu'un me demande\ (---) une adresse ou [n'importe où quelque chose/]
- BE1: [m=h/]
- ZP: je peux quand même (-) déjà l'aider\ sinon rien/ pas grand-chose d'italien\
- BE1: (2.0) jawohl/ .h u:nd was chönd sie [sösch/ no für sprach(e)]
- ZP: [englisch/englisch/ da hani im schul (-) da also hier hani kei grosse schul gha/ in dem=dem zit in dem: dem jahr\ (-) es isch: (-) es isch es war nünzi=nünzigste jahrgang/ und und denn isch das (in) (xxx) mir hend damals det isch (-) ned guet situation gsi/ und i hani ned/ möge witergo in schul (---) in dem zit/ und (-)
- BE1: [m=h/]
- ZP: [englisch/] (---) ein bisschen\ (-) wie sölli säge\ (-) paar worte\ aber (---) da s'meiste die hani do im schwiz glernt\ aso: (---)
- BE1: [m=h/]
- ZP: [hochdütsch\] oder schwizerdütsch\ (-) da hani da [glernt\]
- BE1: [das chönd] sie au\ oder ebe [hochdütsch\ schwizerdütsch\ chönd sie au\]
- ZP: [aso (---) hochdeutsch/ (---)] da=da hani da glernt\ da hani da glernt\ also (---) ide schwiz\
- BE1: ((tastatur, 3.5)) nur en moment bitte\ gelled sie\
- ZP: (---) mol/ (-) i ha geduld\
- BE1: ((tastatur, 0.5)) schwizerdütsch/ (---)
- ZP: [schwizerdütsch\]
- BE1: [und de hend sie no] gseit gha hochdütsch/ gelled sie/=
- ZP: =hochdütsch/ au/ ja\
- BE1: ((tastatur, 4.4)) git's sösch/ no en sprach/
- ZP: (1.0) ja nüt/ meh\ (---) italienisch ein bisschen\ vielleicht paar worte\ (---) wenn jemand mir fragt\ (---) eine adresse oder [irgendwo öppis/]
- BE1: [m=h/]
- ZP: zum frage chani ja ihm (-) schon/ helfe\ sonst ned/ so viel italienisch\



|   |   |
|---|---|
| BE1: (1.5) m=h/ donc je dois le euh (-)<br>l'insérer ou pas\ (-) vous pouvez me le<br>dire\ italien\ [je devrais l'ajouter/ neh\] | BE1: (1.5) m=h/ also sellis ähm (-) inetue<br>oder ned\ (-) sie chönd mir säge\<br>italienisch\ [söli das no dezue/ neh\] |
| ZP: [non\ (-) non\ non non\] (-)<br>non=non [non=non (-) non=non \]   | ZP: [neì\ (-) neì\ neì neì\] (-) nei=<br>nei [nei=nei (-) nei=neì\]   |
| BE1: [bien/ (-)] (-) comme vous<br>voulez/ (-) bien/ ((rit, 0.3)) ((clavier,<br>11.6)) un moment s'il vous plaît/                 | BE1: [guet/ (-)] (-) wie sie wend/ (-) guet/<br>((lacht, 0.3)) ((tastatur, 11.6)) nur en<br>moment bitte/                 |
| ZP: (-) oui=oui/ patience\ patience   | ZP: (-) ja=ja/ geduld\ geduld   |
| *LCONNUC: S E R B O - C R O A T E ,<br>CH-DE, DE, ENG*  | *LCONNUC: S E R B O - C R O A T E ,<br>CH-DE, DE, ENG*  |

L'extrait contient un nombre élevé de chevauchements ; on remarque que les interlocuteurs se coupent fréquemment la parole, signe d'engagement du côté de ZP et probablement d'impatience du côté de BE1 qui cherche à clarifier certaines réponses. Si la question de la « *langue principale* » semble réglée pour BE1 qui se focalise sur la « *langue maternelle* », il n'est pas certain que ZP ait bien compris que toutes les langues qu'il mentionne sont en fait insérées dans deux catégories de réponses distinctes. ZP n'écoute pas la question des « *langues connues* » en entier et indique directement le serbo-croate après avoir entendu « *et y a-t-il d'autres langues que vous* », le « *et* » initial pouvant tout autant signifier le passage à une nouvelle question qu'une relance de la question de la / des « *langue(s) principale(s)* » pour ZP qui n'a pas le script sous les yeux. BE1 et ZP ne partagent ainsi pas toujours le même schéma interprétatif de la procédure : BE1 n'explicité pas toutes les étapes logiques du script (sans pour autant dévier des directives du CATI) ; ZP donne des réponses sans forcément se soucier de la façon dont elles sont codées. D'autres moments pointent ce non-alignement de la procédure. Par exemple, lorsque BE1 précise « *oui attendez/ je dois vite chercher\* », la réaction (« *quoi* ») de ZP témoigne d'une incompréhension quant à certaines opérations de BE1. Cela n'empêche pas ZP de manifester explicitement qu'il peut patienter lorsque BE1 le lui demande, montrant sa volonté de collaborer et sa sympathie envers l'enquêtrice. La manière de relater ses pratiques langagières reflète aussi sa volonté de souligner ses efforts pour s'adapter à ses interlocuteurs (les segments « *j'essaie* » ; « *je peux déjà l'aider* » illustrent bien son effort).

Sur le plan des schémas interprétatifs des idéologies langagières, ZP mentionne « *d'abord* » sa « *langue maternelle* » sans la nommer, mais en la situant par rapport au segment « *le mieux* » de la question initiale. ZP

part ensuite directement sur le contexte professionnel suisse et s'apprête à donner plus d'informations à ce sujet, mais BE1 le coupe en insistant sur « *la langue principale* » au singulier et en répétant « *celle que vous savez le mieux/* », tout en faisant référence à la première réponse de ZP afin de clarifier ce qu'il entend par « *langue maternelle* ». Couplé au flou transitionnel de l'enchaînement entre « *principale(s)* » et « *connue(s)* », mentionné dans le paragraphe précédent, le codage de la réponse correspond ainsi à ce que ZP indique être sa « *langue maternelle* », mais aussi à ce que BE1 semble considérer comme une réponse légitime à cette question, étant donné qu'elle induit l'équivalence « *maternelle = principale* », ce qui invite ZP à indiquer l'albanais comme seule et unique réponse.

Par la suite, ZP mentionne d'autres langues qu'il considère savoir bien et il fournit surtout des informations éclairantes sur ses compétences de communication ainsi que sur son parcours d'apprentissage difficile. Il dit en outre avoir appris le serbo-croate avec ses collègues. Il précise ensuite qu'il a appris l'anglais à l'école, mais n'a « *pas fait de grande école* », situant ce contexte d'apprentissage dans les années 1990 (correspondant aux années de la guerre en ex-Yougoslavie). Il dit que « *ce n'était pas une bonne situation* » et qu'il n'a pas pu « *continuer d'aller à l'école à cette époque* », racontant par la suite qu'il a surtout acquis ses quelques mots d'anglais en Suisse. ZP souligne ainsi les obstacles qui ont entravé son parcours de formation et de vie en général durant sa jeunesse dans les Balkans, tout en faisant une transition sur la majeure partie des apprentissages linguistiques qu'il a pu faire en Suisse. Pour le reste, il dit surtout avoir appris les langues en Suisse, dont l'allemand et le suisse allemand qui apparaissent relativement tardivement dans l'interaction, alors que le CATI se déroule principalement en suisse allemand. Il mentionne finalement l'italien qu'il ne fait pas coder à BE1, alors qu'il dit être capable d'aider quelqu'un à s'orienter dans l'espace. Pour la plupart de ses langues, ZP donne des détails sur ses compétences de communication, mais il n'est peut-être pas conscient que toutes les langues qu'il a mentionnées ont été classées dans deux catégories distinctes, ni que l'italien aurait probablement pu être enregistré dans les « *langues connues* ». Il y a ainsi une tension entre la volonté de ZP de prouver qu'il cherche à s'adapter à la diversité des situations sociolinguistiques professionnelles et courantes en Suisse et la perception de ses origines. Par ailleurs, ZP présente la particularité de souvent chercher à se justifier dans ses réponses, la suite du CATI faisant penser à un entretien pour l'obtention de la nationalité suisse (voir sect. 5.2).

Il existe d'autres CATI où les PC parlent de leurs langues de manière assez similaire, mais où les processus de négociation et de codification diffèrent. Dans l'extrait suivant (transcription 14), PC montre plusieurs signes de méfiance à l'égard des informations qu'elle accepte ou refuse de divulguer. Elle se soucie des problèmes d'anonymat et vers la fin du CATI, elle refuse de donner des informations concernant ses origines. Or, durant l'entretien, PC a dit qu'elle n'était pas née en Suisse; elle a un accent anglophone très prononcé et l'enquêtrice code à la fin du CATI que l'entretien s'est déroulé «avec des problèmes linguistiques peu importants». À l'instar du répondant albanophone cité précédemment, PC associe rapidement la question de la / des «*langue(s) principale(s)*» à ses origines et à son milieu professionnel actuel. Mais, pour sa part, elle occupe une position de cheffe et travaille dans un domaine administratif qui impose d'avoir accompli de hautes études. En outre, PC semble familière de ce type d'interactions formelles, osant aborder les aspects liés à la procédure du CATI. Quant à l'enquêtrice AE3, son débit de parole est généralement très rapide, mais elle est aussi consciente que les répondants ne disposent pas des mêmes informations qu'elle pour négocier les réponses (voir section 3.1). La mobilisation de ces «*background knowledge*» se reflète dans le processus d'alignement des schémas interprétatifs autant sur le plan idéologique que procédurier.

*Transcription 14. CATI SFI A 00227, «je ne suis pas née ici, mais je travaille en français et en allemand».*

AE3: .hh donc pour commencer pouvez vous m'indiquer quelle est votre langue principa:le/  
(-) c'est à dire LA ou LES langues (-) que vous parlez le mieux\ #00:00:10-8#

PC: (1.8) euh:: h.u/ (-) h.a/ (-) <((souriant)) ça c'est difficile à dire\> h.a=h.a\

AE3: m=h\

PC: euh:m (-) euh:: (-- ) je suis pas née ici

AE3: m=h/ ouais=

PC: =euh:: mai::s j'travaille en français/ et pis en allemand\

AE3: m=h/ (-) d'accord\=

PC: et pis en anglais\=

AE3: =ouais\ .h mais alors donc\ (-) si vous deviez dire justement votre langue  
PRINCIpale\ (-- ) n::è spontanément vous diriez quoi/

PC: euh:: dans le canton de fribourgue\ français\

AE3: m=h/ d'accord\ (-) donc vot' langue principale étant l'français/

PC: oui\

AE3: d'a:ccord\ ((clavier, 2.2)) .hh et donc y a t'il d'aut' langues que vous connaissez/ (-) pensez à toutes celles que vous comprenez plus ou moins bien que vous les parliez ou non\

PC: (2.2) euh:: (-) est ce que vous pouvez répéter/

AE3: pas d'souc\ hésitez pas à: me: à m'interrompre ou m'demander d répéter si c'est pas clair\ hein/ .hhh alors y a t'il d'autres langues/ que vous connaissez/ (-) on a mis que françai::s\ (-) vous [l'connaissez comme langue principale/]

PC: [mai::s je (sais) l'anglais\ (-) très très] bien/=

AE3: =ouais\ (-) d'a:ccord\ [vous le:::]/

PC: [et pis l'alleman::d/] et pis=

AE3: =j'oserais vous d'mander/ (-) est ce que vous le:: l'anglais vous l'considérez aussi comme une langue principale/ ou comme une langue que [vous connaissez simplement]

PC: [oui:: principale] (-) pa'ce que j'travaille [aussi en anglais]

AE3: [d'a:ccord\ (-) m=h\] (-) ouais parfait\ alors j'vais juste le rajouter en plus du français d'avant don:c\ (-) alors anglais on a dit/ (-) parfait\ .hhh voilà/(-)

\*GOBACK LPPCC: FR; ENG\*

Dans l'extrait ci-dessus, on note tout d'abord une petite variation sur la question initiale de la / des «*langue(s) principale(s)*»: AE3 utilise le mot «*parlez*» au lieu de «*savez*». En outre, AE3 accentue le singulier et le pluriel de la question en augmentant significativement le volume des déterminants «*LA ou LES*» pour désigner le mot «*langues*». PC exprime avoir des difficultés à répondre; la question soulève apparemment de nombreux aspects pour elle: elle précise d'abord qu'elle n'est «*pas née ici*» sans jamais préciser d'où elle vient; puis elle évoque directement le contexte professionnel qu'elle associe au français, à l'allemand et à l'anglais. Cette réponse un peu hésitante de PC incite AE3 à relancer la question uniquement au singulier, tout en ajoutant le mot «*spontanément*», comme pour susciter une réaction moins réfléchie chez PC. À nouveau, PC contextualise sa réponse: dans son canton de domicile, c'est le français. AE3 répète la réponse de PC pour lui signifier qu'elle s'apprête à valider le français comme «*langue principale*»; PC acquiesce. La demande de validation explicite et détaillée de AE3 (elle rappelle à PC qu'il s'agit de la «*langue principale*») reflète les soupçons d'AE3: le fort accent anglophone de PC et le fait qu'elle précise être née ailleurs pointent vers une ambiguïté que AE3 n'ose pas thématiquer de façon directe, mais en relançant la question de manière rhétorique. Il faut souligner aussi que AE3 cherche dans un premier temps à réduire le nombre de réponses de PC en répétant la question au singulier (faisant passer le nombre de «*langues principales*»

de trois à un), puis relance la question dans un deuxième temps dans le but de récupérer une langue principale qu'elle n'ose pas nommer.

Après cette tentative de clarification, AE3 enregistre la réponse dans le CATI et passe directement à la question de la / des «*langues connue(s)*». PC manifeste son incompréhension en demandant à AE3 de répéter la question. AE3 se veut rassurante en disant à PC qu'elle peut toujours répéter les questions, donnant ainsi à PC la possibilité de revenir sur les enjeux liés à la procédure du CATI. AE3 répète la question des langues connues en rappelant qu'elle n'a «*mis que français*» comme «*langue principale*». PC interrompt AE3 en mentionnant l'anglais comme langue qu'elle dit savoir «*très très bien*», ces très bonnes compétences linguistiques apparaissant comme une évidence dont aucune des deux interlocutrices ne parle de façon explicite. Dans un enchaînement interactionnel très rapide, AE3 cherche à s'attarder sur le statut de l'anglais : la séquence «*d'accord vous le*» montre que AE3 a bien entendu la réponse de PC et veut une clarification pour l'anglais, mais PC est déjà en train de parler de l'allemand et souhaite visiblement ajouter une quatrième langue (le dernier «*et pis*=»). AE3 reprend alors la main sur l'interaction pour demander très poliment à PC (on observe le conditionnel de «*j'oserais*» pour souligner l'adresse de courtoisie envers PC) de clarifier le statut de l'anglais, tout en rendant l'existence de deux catégories de réponses visibles : «*vous l'considérez comme une langue principale ? ou comme une langue que vous connaissez simplement.*» Le contraste entre l'intonation ascendante pour la «*langue principale*» et descendante pour «*connaissez simplement*» témoigne aussi d'une forme d'évidence à faire pencher PC pour l'option «*principale*». PC répond qu'il s'agit bien de la «*principale*», parce qu'elle dit «*travaille[r] aussi en anglais*». De cette façon, PC exclut toute forme d'association de ses compétences et performances langagières à ses origines en se concentrant tout particulièrement sur ses pratiques langagières au travail. Quant à l'allemand, il est clarifié plus loin sous les «*langues connues*».

Si la première chose qu'elle évoque renvoie à ses origines, les arguments qu'elle avance par la suite pour catégoriser ses «*langues principales*» reposent essentiellement sur ses compétences de communication au travail. En outre, PC ne fait jamais usage des mots «*langue maternelle*» dans l'ensemble du CATI et elle ne raconte aucun détail sur son passé ; elle se focalise principalement sur ses pratiques langagières actuelles en parlant de son travail, de la région où elle vit (plus loin dans l'interaction, elle insiste longuement sur le fait d'habiter «*à la frontière entre le français et l'allemand*» dans le canton de Fribourg), de sa famille et de ses amis. Ce sont également les modalités d'usage qui prévalent dans ses réponses (parler, lire, comprendre, etc.), plus que ses compétences linguistiques. Par conséquent, PC conçoit ses langues en tant que compétences

communicatives qu'elle déploie dans une dimension synchronique. Ce qui est intéressant, c'est que les schémas interprétatifs des idéologies langagières des deux interlocutrices finissent par s'aligner sous une forme de compromis: AE3 perçoit des origines anglophones dans les performances linguistiques de PC, mais elle n'ose pas les relever de vive voix, restant toujours courtoise et diplomate; PC évoque de manière évasive ses origines «*non helvétiques*» en évitant au possible de les associer directement à l'anglais, se focalisant sur ses compétences de communication actuelles tout en reconnaissant implicitement qu'il y a quelque chose de linguistiquement perceptible chez elle qui la rend différente des francophones comme AE3. La présence du français et de l'anglais dans les «*langues principales*» de PC apparaît donc comme un compromis.

La description du plurilinguisme fonctionnel de PC entre ici en tension entre des visions plutôt naturalistes et plutôt fonctionnelles. PC ne veut pas parler de ses origines et se focalise principalement sur des pratiques de communication professionnelles, mais son fort accent anglophone rend l'effacement de ses origines quasiment impossible. Si AE3 se garde ici de faire remarquer à PC que son accent fait surgir un doute, l'anglais finit par être récupéré avec courtoisie dans les «*langues principales*» sans avoir dû placer PC face à l'évidence de la présence de cette langue. Contrairement au ZP albanophone rencontré plus haut, cette PC est plus à l'aise dans l'interaction et se permet de relancer AE3 pour demander des clarifications. Elle va même jusqu'à refuser de fournir des informations, se méfiant de potentielles conséquences. En somme, PC sait comment agir sur les mécanismes interactionnels pour vérifier ce que AE3 est en train de faire, une compétence que d'autres PC ne détiennent pas.

Dans un autre CATI (voir transcription 15 ci-dessous), le traitement de la question de la / des «*langues principale(s)*» peut donner l'impression que la PC fait partie d'une catégorie d'hyper-plurilingue: il indique avec assurance quatre langues principales! L'interaction est décontractée; PC exprime à plusieurs reprises son goût prononcé pour les langues et le plurilinguisme, répondant volontiers aux questions de l'enquêtrice AE4. Le CATI contient toutefois un nombre très élevé de chevauchements qui reflètent à la fois un manque d'écoute de PC (qui a tendance à répondre bien avant que AE4 ait pu finir ses phrases) et les difficultés d'AE4 pour obtenir l'attention de PC. PC est de nationalité suisse, il est né en Suisse et a grandi dans un milieu francophone. Il représente tout à fait ce que l'on appelle communément «un Suisse romand». Durant l'ensemble du CATI, il fournit beaucoup de détails sur ses compétences linguistiques et communicatives, et celles-ci paraissent parfois un peu incongrues. PC s'exprime avec beaucoup d'assurance, un peu comme s'il connaissait le questionnaire mieux que son interlocutrice féminine.

*Transcription 15. CATI SFI A 00302, quatre « langues principales » à la suite.*

AE4: =pour commencer/ pouvez vous m'indiquer quelle est votre langue principale/ c'est à dire [la ou les langues]

PC: [le français\]

AE4: que vous savez le mieux\

PC: euh:: alors\ la langue maternelle/ c'est l'français/

AE4: oui:/

PC: ensuite euh::=

AE4: =pis là on parle des langues que vous connaissez très bien\

PC: l'allemand/

AE4: l'allemand::/ (-) okè/=

PC: =ouais/ (-) j'le parle et j'l'écris couramment/ on va [dire/]

AE4: [o:kè/]

PC: ensuite\ y a l'anglais/ aussi/ où je:: maîtrise BIEN/

AE4: m=h/

PC: ensuite un p'tit peu moins bien::\ y a [le (tchèque)]

AE4: [alors\ LÂ] là/ on va le prendre dans les langues [que vous connaissez/]

PC: [là j'vous les donne] dans l'ordre\ oui/ oui/ [des lan:gues les plus parlées\ hein/]

AE4: [oui\ oui\ n- non/ non/ non/] là/ on parle vraiment des langues que vous connaissez très bien\

PC: tout à fait\ (-) ouais/ (-) oui oui/ [alors\]

AE4: [donc/]

PC: vous pouvez encore rajouter le tchèque/

AE4: o::kè/ (-) alo- euh:: juste d'abord/ l'allemand/ est ce que c'est le suisse allemand/ l'allemand standard/ ou les deux\=

PC: =non/ le: hochdeutsch\ ouais/ le: l'allemand/

AE4: l'allemand standard\ (-) d'accord/ .hh et ensuite vous m'avez dit le (-) tchèque/

PC: voilà\

AE4: <((marmonnant au clavier)) .hhh alors\ (-) té cé hache (-) m:: (-) o::kè/> .hh une autre langue encore peut être/

PC: (1.8) euh:: non/ après le- 'fin oui::/ mais: les aut' c'est c'est:: c'est anecdotique/ [c'est c'est:: d'la compréhension:/ euh::]

AE4: [d'a:ccord\ alors/ (-) est ce qui- est ce qu'il]

\*LPPCC: FR; DE; ENG; TCHEQUE\*



Dans l'extrait ci-dessus, PC opère une gradation de ses compétences linguistiques en alignant quatre «*langues principales*». PC répond d'abord «*le français*» avant que AE4 n'ait fini de poser la question de la / des «*langue(s) principale(s)*» en entier. Il répète sa réponse en précisant qu'il s'agit de sa «*langue maternelle*». Alors que PC s'apprête à donner une deuxième langue principale, AE4 l'interrompt pour préciser que «*là on parle des langues que vous connaissez très bien*». Si elle en parle au pluriel, elle rappelle toutefois la nécessité d'avoir des compétences linguistiques très élevées pour insérer d'autres «*langues principales*». PC enchaîne alors avec l'allemand qu'il dit parler et écrire «*couramment*», tout en ajoutant un «*on va dire*» qui mitige l'usage du terme «*couramment*» pour qualifier ses propres compétences linguistiques. AE4 valide sans discuter et PC continue en mentionnant l'anglais qu'il dit bien maîtriser, puis le tchèque qu'il qualifie savoir «*un p'tit peu moins bien*» que l'anglais. AE4 l'interrompt à nouveau pour essayer de clarifier le statut du tchèque, mais PC lui coupe aussitôt la parole pour dire qu'il «*les donne dans l'ordre*» et demande à AE4 de manière rhétorique s'il s'agit bien des «*langues les plus parlées\ hein/*», le «*hein/*» servant ici à chercher l'approbation de AE4. Mais l'enquêtrice précise à nouveau qu'on «*parle vraiment des langues que vous connaissez très bien*». À cette clarification, PC prend un temps pour réfléchir en signalant qu'il l'a bien entendue, puis donne l'instruction de «*rajouter le tchèque*». AE4 valide sa réponse puis relance l'allemand pour savoir s'il s'agit du standard, du dialecte ou des deux ; PC donne uniquement le «*hochdeutsch*» (allemand standard). Après avoir entré le tchèque, ce qui prend un certain temps en vue de la séquence où elle épelle le nom de la langue à voix haute, elle relance encore une fois la question en l'ouvrant à «*une autre langue encore peut-être/*». PC estime que le reste est «*anecdotique*», car cela concerne uniquement de la «*compréhension*».

Il se passe beaucoup de choses dans cette interaction. Concernant les schémas interprétatifs de la procédure, ils semblent finir par s'aligner, car AE4 précise plusieurs fois à PC qu'ils sont en train d'insérer les langues dont ils parlent dans la catégorie «*langue(s) principale(s)*». PC semble bien saisir cet aspect de l'interaction, ce qui s'observe en particulier dans l'utilisation du verbe «*rajouter*» qui indexe directement une action sur l'insertion des «*langues principales*» dans le questionnaire. Sur le plan des schémas interprétatifs des idéologies langagières, il persiste des tensions. AE4 parle de la question initiale plus systématiquement au pluriel, ce qui ouvre la voie à d'autres «*langues principales*». Cette tendance à ouvrir la question s'observe aussi dans le fait que, malgré ses interventions destinées à clarifier l'insertion des quatre «*langues principales*» de PC, elle demande encore à PC s'il a



d'autres langues. Dans ses relances et ses demandes de clarifications, AE4 opère un glissement sémantique en utilisant trois fois le verbe «connaître» et non «savoir», cette nuance laissant encore un peu plus d'ouverture à l'insertion de langues supplémentaires. Comme cela a été discuté dans le contexte de la création du questionnaire CATI (voir chap. 4), le fait d'affirmer «savoir une langue» renvoie à des compétences linguistiques plus accentuées que «connaître une langue» en français. AE4 rajoute néanmoins l'adverbe «très bien» après «connaître», afin de distinguer quand même la/les «*langues principale(s)*» des «*connues*». Néanmoins, PC ne semble pas avoir entendu tout de suite que la question porte sur la/les langue(s) qu'il sait le mieux.

PC construit ses réponses sur la base de plusieurs schémas interprétatifs, offrant une gradation hiérarchique de son répertoire linguistique en fonction de ce qu'il considère plus ou moins comme ses origines linguistiques, ses compétences de communication et ses compétences linguistiques. Dans son classement personnel, il y a premièrement le français (sa «*langue maternelle*»); deuxièmement l'allemand (qu'il parlerait et écrirait couramment, mais qu'il mitige avec un «*on va dire*»); troisièmement l'anglais (qu'il maîtriserait bien); quatrièmement le tchèque (qu'il maîtriserait un petit peu moins bien que l'anglais). L'ajout de ces détails sur ses «*langues principales*» ainsi que le fait qu'il précise parler des «*langues les plus parlées*», puis le temps qu'il prend pour réfléchir avant d'ajouter encore le tchèque comme une validation des propos de AE4, témoignent d'un manque de repères distincts et stables dans son processus d'interprétation, mais aussi peut-être d'une crainte de perdre la face avec l'enquêtrice en revenant sur la pertinence de ses réponses, voire peut-être de perdre la face en regard de son entourage familial (PC parle plus loin durant le CATI des conversations que son épouse et ses enfants sont en train d'avoir à côté de lui, voir sect. 5.3). Il y a en tout cas chez ce répondant une volonté de détailler l'étendue de ses diverses ressources linguistiques, de montrer qu'il fait l'effort de s'exprimer dans le plus de langues possibles et qu'il baigne dans un environnement plurilingue. Si PC n'est pas le seul à aligner autant de «*langues principales*» à la suite, il fait partie des répondants qui cherchent le plus à justifier leurs réponses.

\*\*\*

Qu'ils tendent vers une conception plutôt monolingue ou plutôt plurilingue, enquêteurs et répondants négocient la réponse à la question de la / des «*langue(s) principale(s)*» à partir de preuves qu'ils regardent comme des éléments s'inscrivant de manière légitime dans la définition.

Ces preuves peuvent provenir de leur «*background knowledge*» et émergent au cours de l'interaction en fonction de leur perception d'aspect (non) linguistiques et d'éléments (non) factuels, autant de points qu'ils considèrent comme des moyens de justifier un doute dans la parole de l'autre ou, au contraire, de témoigner de leur accord.

La négociation de la question de la / des «*langue(s) principale(s)*» renvoie presque toujours à la recherche explicite ou implicite de preuves permettant d'associer une partie des réponses aux origines non linguistiques du répondant. Si l'origine n'est pas toujours explicitement thématifiée dans les CATI, elle sert généralement d'étalon pour mesurer la crédibilité des réponses qu'il convient de coder. La mention des origines joue souvent un rôle déterminant quand il existe des doutes, ce qui s'observe tout particulièrement auprès des interlocuteurs qui partagent une vision plus naturaliste des langues, qui conçoivent leur (bi-)monolinguisme comme le fruit d'un héritage direct des géniteurs qui leur ont transmis une ou deux langues dès la naissance. Or, la formulation de la question ne porte aucunement sur les origines, dans la mesure où elle ne fait pas de référence directe à la naissance de la PC, ni à ses parents ou à son parcours de vie. La/les «*langue(s) principale(s)*», c'est littéralement une question de compétences linguistiques, preuve qui semble en grande partie dépendre de la perception des origines de la PC, puisque c'est en général à partir du parcours de vie des répondants qu'une réponse se co-construit dans l'interaction, même dans les cas où les répondants parlent plus en détail de leurs compétences de communication.

Que ce soit sur le fondement de la perception des origines, des compétences linguistiques ou des compétences de communication et ce, même dans les cas où il y aurait une tendance à ouvrir le nombre de «*langues principales*» au pluriel, des doutes peuvent surgir : ils découleront alors de la perception de la probabilité que ce que la PC raconte peut être considéré comme «*vrai*» ou pas, ses propos étant jaugés en fonction des schémas interprétatifs des idéologies langagières et de la procédure durant le CATI. En outre, que les schémas interprétatifs s'alignent ou non, il persiste souvent des tensions dans ce qui finit par être codé en regard de l'ensemble du CATI, l'enregistrement des réponses à la question sur la/les «*langue(s) principale(s)*» ayant une influence sur l'activation ou non des questions suivantes et, en conséquence, sur la suite de la conversation entre enquêteur et PC.

## 4. L'émergence du doute dans l'interaction

À la suite de la négociation de la question sur la/les « *langue(s) principale(s)* », des doutes peuvent se manifester sous diverses formes durant la suite des interactions du CATI. Ces doutes s'observent d'une part, dans la manière dont la variation linguistique des dialectes germanophones et italophones non suisses est traitée par les interlocuteurs (voir sect. 4.1). D'autre part, l'idéologie des logiques du CATI – à savoir la manière dont le questionnaire a été pensé pour optimiser le processus de récolte des informations et pour poser les questions aux seules PC concernées (voir chapitre 4) – donne parfois lieu à des conversations empreintes d'ambiguïtés, de doutes, voire de malaises entre les interlocuteurs (voir sect. 4.2). Les diverses manières de lever ces doutes ou d'éviter de les thématiser explicitement sont emblématique des manifestations de la gouvernementalité du plurilinguisme chez les locuteurs : ceux-ci montrent ainsi avoir intériorisé certaines pratiques en lien avec leur manière de concevoir le fait de répondre à des questions sur les langues.

### 4.1. Le traitement de la variation linguistique : une question de sensibilité sociale, politique et linguistique

Toutes les dénominations linguistiques n'ont pas le même poids dans la négociation des réponses au CATI. Dans le contexte de sondages officiels sur les langues dans d'autres pays, il est rare de pouvoir fournir des détails sur des variétés linguistiques considérées comme des « dialectes » ou des « patois », les autorités utilisant généralement des catégories linguistiques dites « standard ». Si la manière de catégoriser, puis de coder la variation linguistique fait partie intégrante de la formation des enquêteurs, les interactions du CATI montrent que ce processus est aussi tributaire de la sensibilité des interlocuteurs et des savoirs qu'ils mobilisent. La manière de nommer sa langue et d'oser aller dans des détails variationnistes ou non fait écho à des discours sociopolitiques et scientifiques sur le statut des langues et des locuteurs (Tabouret-Keller, 1997, 1999). Dans l'analyse du traitement de la variation linguistique – en particulier des « dialectes » – il se dégage des enjeux liés à la reconnaissance du locuteur et de ce qui est socialement admis comme une langue ou un dialecte, tout particulièrement

s'il s'agit de légitimer l'inscription d'un dialecte en tant que réponse possible parmi la/les « *langue(s) principale(s)* ».

Chez SFI A (en Suisse romande), la variation linguistique ne soulève que très peu d'interrogations. Chez SFI B (en Suisse alémanique) et chez SFI C (en Suisse italienne), les dialectes font l'objet de nombreuses discussions et font partie intégrante du travail des enquêteurs (voir la section 2.3 plus haut). Les arguments et les comportements des interlocuteurs sont ancrés dans l'activation d'une diversité de « *background knowledges* » tentant d'orienter le codage. La question des processus de catégorisation linguistique ne se pose pas uniquement au niveau des dialectes (p. ex. dans les transcription 9 et transcription 13 avec le serbo-croate ou le serbe et le croate, etc.), mais cette section s'attardera exclusivement sur les variétés associées à l'italien et l'allemand car elles permettent de souligner des tensions plus fines dans les interactions sociolinguistiques. Pour des variétés linguistiques qui ne sont pas liées à ces deux langues de l'interview, les enquêteurs ont tendance à coder ce que la PC dit sans que la négociation ne fasse l'objet d'une confrontation extensive des schémas interprétatifs. Il s'agit plus particulièrement de s'attarder sur les dialectes non suisses qui sont associés à un même standard, à savoir les dialectes d'Allemagne et d'Autriche pour l'allemand et ceux d'Italie pour l'italien. L'analyse du traitement interactionnel de ces variétés-là permet de mieux saisir comment des doutes s'élèvent quant à ce qui est socialement et linguistiquement admis comme locuteur d'un dialecte dans les deux régions linguistiques concernées par la diglossie.

Deux dynamiques interactionnelles inverses se profilent entre SFI B et SFI C, du moins auprès des enquêteurs que nous avons suivis et à travers les CATI que nous avons analysés. Les PC germanophones donnent souvent spontanément des détails dialectologiques sur leurs pratiques langagières; les PC italo-phones les fournissent plutôt si l'enquêteur précise qu'il est possible de le faire. En plus de ces nuances interactionnelles, la manière de coder ces réponses diffère sensiblement dans nos données. Cela est d'autant plus intéressant que les enquêteurs de SFI B et de SFI C ont reçu les mêmes instructions concernant l'insertion de dialectes germanophones ou italo-phones non suisses: les coder uniquement s'ils sont mentionnés de manière spontanée par la PC.

#### **4.1.1. «Dütsch» : un mot ambigu pour exclure ou inclure la diversité dialectale des espaces germanophones**

En plus de s'inscrire dans la complexité interactionnelle de la détermination de la/les «*langue(s) principale(s)*», l'analyse du traitement de la variation linguistique du «*Dütsch*» montre que ce qui compte comme dialecte et comme dialectophone est aussi ancré dans une perception des origines, des compétences linguistiques et communicatives. De plus, l'enjeu perceptif n'est pas seulement lié à des critères linguistiques, mais aussi sociaux et politiques. Dans les CATI de SFI B, les PC précisent assez souvent d'où vient leur dialecte en ajoutant une information régionale généralement attachée à la racine «*Dütsch*», comme le «*Züridütsch*» (zurichois), le «*Sankt-Galler Dialekt*» (dialecte de Saint-Gall), le «*Berndütsch*» (bernois) ou encore le «*Friburgdütsch*» (*fribourgeois*). En général, les PC répondant de cette manière sont suisses allemandes. Ce genre de réponse s'inscrit avant tout dans un débat consistant à savoir s'il faut coder la catégorie «*suisse allemand*», «*allemand*» ou «*les deux*», ce qui soulève plus souvent des difficultés pour les questions concernant la/les «*langue(s) principale(s)*» et l'utilisation des langues pour la consommation réceptive de médias (TV, radio, internet).

Avec les PC qui ont des origines germanophones non suisses, la prise en considération de la dimension diglossique prend une tout autre tournure. Si la majorité des PC répondent «*Dütsch*», la clarification de ce terme fait un peu penser à l'usage du mot «*schtroumpf*» dans un autre contexte littéraire. Le sens du mot «*Dütsch*» semble souvent évident pour les interlocuteurs, mais il n'est pas toujours clair de savoir si les deux parties l'interprètent tout à fait de la même manière dans le contexte du CATI. Ses usages traduisent pourtant une polysémie assez vaste qui, d'une part, ouvre un champ de conversations dialectologiques qui fait écho à une tradition scientifique sociolinguistique germanique et qui, d'autre part, permet d'observer des tensions dans la manière de percevoir le dialecte de certaines PC, comme dans l'extrait suivant.

*Transcription 16. CATI, SFI B 00047, un mélange de souabe et de dialecte des Grisons.*

## Traduction

## Version originale

|  |  |
|--|--|
| ZP: euh dütsch\  | ZP: äh dütsch\   |
| BE4: dütsch .h vous voulez dire suisse allemand allemand standard ou les deux\   | BE4: dütsch .h meined sie da schwizer-dütsch hochdütsch oder beides\   |
| ZP: euh:: pour être exact (-- ) allemand standard/ (-) parce que je suis originaire du nord de l'Allemagne/ .h   | ZP: äh:: genau/ genomme (-- ) schrift-dütsch/ (-) weil i us norddütschland ursprüngli bin/ .h  |
| BE4: [m=h/]  | BE4: [m=h/]  |
| ZP: [et ça/] ce que je considère comme mon dialecte/ ça fait quarante ans que j'habite ici/ .hh c'est un mélange de souabe et de (-) dialecte des grisons (-) enfin de .hhh (-) c'est mon dialecte\ disons comme ça\ | ZP: [und das/] was i als dialekt/ mir angeeignet han/ i dene vierzig jahr woni da bin/ .hh isch en Mischung aus schwäbisch dütsch (-) bündnerdütsch (-) also des .hhh (-) isch min/ dialekt\ sägemer mal so\ |
| BE4: [oui]   | BE4: [ja]  |
| ZP: [mais] la langue principale c'est en fait le dütsch\   | ZP: [aber] hauptsprache isch eigentli dütsch\  |
| *LPPCC: DE*  | *LPPCC: DE*  |

La description qu'offre ZP s'apparente à celle d'un sociolinguiste variationniste : à la première demande de clarification de la réponse « *dütsch* », ZP répond « *schriftdütsch* » (littéralement « *allemand écrit* », soit allemand standard), justifiant sa réponse par le fait qu'il est originaire d'Allemagne du Nord. Précisant que cela fait quarante ans qu'il vit en Suisse, il définit ensuite son propre dialecte comme étant un « *mélange d'allemand souabe et grison* » en l'occurrence une variété sise en Allemagne (d'où il vient) et l'autre en Suisse (où il habite). ZP finit par dire que « *la langue principale c'est en fait le dütsch* », réponse qui pourrait renvoyer autant à l'allemand standard donné en premier lieu qu'au mélange dialectal propre à ZP ou aux deux en même temps, puisque ZP utilise à nouveau le mot « *dütsch* », mais sa signification exacte reste ambiguë. Acquiesçant aux réponses de ZP, BE4 interprète cette réponse comme de l'allemand standard (« *dütsch* » = Deutsch) sans demander de clarification ultérieure, puisque c'est ainsi que la réponse est codée dans le CATI. Par conséquent, ZP ne sait pas que sa réponse empreinte de détails variationnistes a été codée dans une catégorie standardisante. Par ailleurs, à la fin de l'entretien, BE4 a codé que l'enquêteur (donc lui-même) s'était exprimé en suisse allemand et ZP en *Hochdeutsch*.

Plusieurs éléments se dégagent de l'extrait ci-dessus. Premièrement, ZP émet des discours métalinguistiques détaillés: sa manière de parler serait empreinte à la fois de ses origines étrangères (non suisses) et de son long séjour en Suisse. Il se considère comme un locuteur hybride, mélangeant deux styles dialectaux dans ses pratiques langagières. BE4 ne semble pas percevoir cette diversité de la même manière, puisqu'il interprète ce «*dütsch*» comme étant le reflet des origines de ZP, sans prendre en considération son parcours de vie, ni sa manière de s'exprimer. En outre, BE4 ne se demande pas si le souabe pourrait figurer dans la nomenclature, mais suit plutôt l'instruction générale de se focaliser principalement sur les dialectes de Suisse. En l'absence des compétences nécessaires pour effectuer une analyse plus détaillée des performances linguistiques de ZP<sup>59</sup>, son discours contient des traces de dialecte suisse allemand et d'un allemand plus proche du standard. ZP demande par ailleurs à BE4 d'évaluer son suisse allemand dans une autre question posée plus loin (voir transcription 17).

*Transcription 17. CATI SFI B 00047, «vous acceptez ça comme du dialecte?».*

Traduction

Version originale

|  |   |
|--|---|
| BE4: et que::l lan- alors et quelle langue<br>parlez vous normalement entre vous/<br>vous et votre femme/    | BE4: und we::li: sp- aso i welne spra-<br>che redid sie normalerweise untere-<br>nander/ sie und ihri frau/ |
| ZP: mh:: suisse allemand\ enfin dialecte\<br>(--)[comme ça]  | ZP: mh:: schwizerdütsch\ also dialekt\ (--)<br>[so]   |
| BE4: [m=h]   | BE4: [m=h]  |
| ZP: comme nous sommes en train de<br>nous entretenir maintenant\ (--)[si]                                    | ZP: wie mir beide üs jez unterhalten\ (--)<br>[wenn]  |
| BE4: [ok/]   | BE4: [okay/]  |
| ZP: vous acceptez ça comme du<br>dialecte\ alors c'est ce que<br>nous sommes en train de parler<br>ensemble\ | ZP: sie das/ als dialekt akzeptieren\<br>dann isch das das was wir<br>mitenand reden\                       |
| BE4: (--): euh:: (-) c'est ce que vous/<br>considérez comme du suisse<br>allemand\                           | BE4: (--): äh:: (-) was sie/ darunder vers-<br>tönd under schwizerdütsch\                                   |
| ZP: c'est juste\   | ZP: richtig\  |
| *LPCPARTC: CH-DE*  | *LPCPARTC: CH-DE*   |

<sup>59</sup> Je me fie ici aux observations générales de mes collègues germanophones.

À la question de savoir dans quelle langue il parle avec son épouse, ZP répond « *suisse allemand* », précisant que ce qu'il entend par « *suisse allemand* » s'apparente à la façon dont ils sont en train de parler durant le CATI. ZP demande alors si BE4 considère qu'ils sont en train de s'entretenir en dialecte, ce qui semble mettre BE4 dans une position inconfortable, puisqu'il hésite avant de s'assurer que ZP voulait bien parler du « *suisse allemand* » tout en renvoyant la responsabilité du codage à ZP (« *ce que vous/* »). ZP cherche ici l'approbation de BE4 concernant son appartenance au groupe des dialectophones suisses, l'obligeant à faire un lien entre sa manière de parler durant le CATI et la validité de sa réponse. BE4 ne saisit pas tout de suite de quel dialecte ZP veut parler, d'où sa relance pour s'assurer qu'il s'agit du suisse allemand. Cet instant interactionnel est emblématique d'une tension plus profonde. BE4 ne perçoit pas ZP comme un dialectophone du suisse allemand, mais avant tout comme un Allemand en Suisse, sans forcément chercher à intégrer les nuances dialectologiques de ses réponses dans le codage, alors que cela serait possible en fait (voir chapitre 4, sect. 5). En outre, le souabe (Schwäbisch) figure dans la nomenclature linguistique comme d'autres variétés linguistiques germaniques telles que le bavarois.

Ce cas n'est pas anecdotique, dans la mesure où d'autres PC sont concernées par des variétés dialectales d'Allemagne ou d'Autriche qui entrent en concurrence avec le suisse allemand dans la négociation des réponses. Pour les enquêteurs, les PC parlant une sorte de mélange dialectal à cheval entre la Suisse et les pays germanophones limitrophes sont linguistiquement perceptibles, mais certains enquêteurs disent plutôt les considérer comme appartenant à la catégorie « *allemand standard* ». Leur perception se base visiblement en partie sur des critères linguistiques et nationaux.



*Transcription 18. Focus-groupe SFI B, les Allemands parlent allemand parce qu'ils sont allemands.*

## Traduction

## Version originale

BE1: Et elle a dit que c'était naturellement pas du suisse allemand pur que c'était (-) un mélange entre (-) un peu de ceci et de cela\ (-) et alors pour moi c'était en fait clair que c'était (-) l'allemand\ parce que c'était une allemande\ (-) c'est pour ça que j'ai inséré l'allemand\ parce que je ne pouvais pas insérer le mélange\ (-) ou bien même si quelqu'un est depuis septante quatre ou soixante quatre ans en suisse/

[...] et avec son homme elle parle aussi cette sorte de mélange\ entre un peu de ceci et un peu d'allemand correct/ mais c'est pas non plus du suisse allemand\ (-) enfin (-) oui/ les allemands parlent ou bien une sorte de mélange/ (-) et ensuite pour moi c'était en fait logique enfin (-) que c'était de l'allemand standard\

BE1: [...] het sie gseit es sig natürli ned es subers schwizerdütsch es sig (-) es gmisch zwösche (-) e chli so und e so \ (-) und de isch für mich eigentlich klar gsi (-) dütsch \ wel sie isch ja en dütschi gsi \ (-) drum han ich de dete dütsch gno \ wel ich ha ja ned igä es gmisch \ (-) oder wenn öper natürli sit em vieresebzg oder vieresechzg die schwiz gsi /

[...] und mitem maa redt sie ebe jez das ebe das gmisch \ zwösche e chli es isch e chli nöm es richtig schöns dütsch / aber es isch au ned es / buredütsch \ (-) aso (-) ja / die dütsche (-) redid / oder sones gmisch / (-) und denn isch für mich eigentlich logisch gsi aso (-) de isch es hochdütsch\

Dans l'extrait ci-dessus, BE1 revient sur un cas plus ou moins semblable d'une femme d'origine autrichienne qui dit parler «*un mélange*». Pour BE1, le mélange est problématique, car les enquêteurs ne peuvent pas insérer la catégorie «*mélange*» comme réponse. En plus de cette considération technique, il est intéressant d'observer le raisonnement de BE1 qui traduit ici distinctement le «*dütsch*» comme «*Hochdeutsch*», tout en l'associant «*logiquement*» aux origines nationales non suisses de PC germanophones parlant un «*mélange*». Par conséquent, le traitement de la variation linguistique des dialectes germanophones est ancré dans une idéologie langagière associant les dialectes suisses allemands en partie aux origines nationales des PC et en partie à une perception de leur performance linguistique. On constate au passage l'amalgame entre les nationalités allemande et autrichienne qui se fondent toutes deux dans le «*dütschi*» dans la version originale («*parce que c'était une Allemande*») aux yeux de BE1. La tendance est donc plutôt à réserver les dialectes suisses allemands à des locuteurs d'origine nationale – voire ethnique – suisse alémanique, dont le langage est perçu comme en adéquation avec la catégorie générale «*suisse allemand*». Quant à la

variation linguistique des Allemands et Autrichiens, les enquêteurs ont plutôt tendance à l'englober dans la catégorie « *allemand standard* » sans chercher de catégories linguistiques plus détaillées, même dans les cas où elles existent dans la nomenclature.

#### **4.1.2. « Le dialecte est aussi considéré comme une langue »**

Selon les enquêteurs de SFI C, la possibilité d'inscrire le « *dialetto* » a quelque chose d'étonnant pour les répondants, car il est beaucoup moins répandu que le suisse allemand chez SFI B. En outre, l'usage de la formulation « *italien* », « *dialecte tessinois ou italo-grison* » ou « *les deux* » pour évoquer les trois catégories de réponse possibles suscite une certaine confusion, dans la mesure où l'expression « *les deux* » est parfois interprétée comme les deux dialectes : le tessinois et l'italo-grison (voir aussi transcription 12 plus haut et l'analyse y relative). Le label « *tessinois et italo-grison* » est surtout connu des sociolinguistes variationnistes italophones, mais bien moins des Suisses italophones qui mentionnent le « *dialetto* » tout court ou bien font référence à une région spécifique (par exemple le dialecte de Locarno, de Lugano ou de la Léventine). Plus important, les locuteurs du dialecte italoophone ont probablement une conscience métalinguistique plus aiguisée qu'en Suisse alémanique, dès lors que l'usage de dialectes italophones se limite généralement à des situations de vie bien précises (avec un groupe d'amis, en famille, chez le boucher, etc.).

Dans tous les cas, chez SFI C, si le dialecte fait l'objet d'une forme de *code-switching* stratégique concernant surtout des Suisses italophones plus âgés (voir sect. 2.3), les interactions incluant des dialectes italophones non suisses s'inscrivent dans une autre dynamique que chez SFI B. Si les enquêteurs italophones perçoivent aussi des différences sur les plans linguistiques et sociaux, ils ont plutôt tendance à inciter les PC à insérer des « *dialectes d'Italie* », car ils estiment que c'est important pour ces répondants. S'il arrive que les PC mentionnent directement une catégorie linguistique se rattachant à cette case (p. ex. le dialecte de Brescia dans un CATI), ces variétés linguistiques ne sont pas toujours mentionnées immédiatement par les PC. Précisons que la nomenclature linguistique n'admet pas d'autres distinctions que « *dialecte d'Italie* » ou « *sarde* » ; les réponses « *sicilien, calabrais ou milanais* » sont ainsi englobées dans une catégorie supra-dialectale intitulée « *dialecte d'Italie* ».

*Transcription 19. CATI SFI C 00372, « le dialecte est aussi considéré comme une langue »<sup>60</sup>.*

Traduction

Version originale

|  |   |
|--|---|
| CE2: [...] pour commencer pourriez- vous me dire quelle est votre langue principale/ c'est-à-dire la ou les langues que vous savez le mieux                | CE2: [...] per iniziare mi potrebbe dire qual è la sua lingua principale/ ovvero la lingua o le lingue che lei conosce meglio                   |
| PT: l'italien  | PT: italiano #  |
| CE2: (-) il s'agit de l'italien standard/ ou bien du dialecte tessinois ou italo grison/ ou bien les deux\=  | CE2: (-) si tratta di italiano standard/ oppure dialetto ticinese o grigionitaliano/ oppure tutti e due\=                                       |
| PT: =non non non non l'italien l'italien\  | PT: =no no no no italiano italiano\   |
| CE2: (-- mh (-- standard\ il n'y a aucun type de da- di dialecte donc\ durant votre enfance c'est juste\ le dialecte est aussi considéré comme une langue\ | CE2: (-- mh (-- standard\ non c'è nessun tipo di da- di dialetto quindi\ nella sua infanzia giusto\ anche il dialetto è considerato una lingua\ |
| PT: euh sicilien\  | PT: eh: siciliano\  |
| CE2: sicilien\ c'est bon\ (1.3) donc italien standard/ et puis le sicilien\ [...]  | CE2: siciliano\ va bene\ (1.3) italiano standard quindi/ e poi il siciliano\ [...]  |
| *LPPCC: IT, DIAL.ITALIEN*  | *LPPCC: IT, DIAL.ITALIEN*   |

L'extrait ci-dessus illustre bien les enjeux et leur résolution interactionnelle possible. À la question de la / des «*langue(s) principale(s)*», PT répond directement «*italien*». CE2 relance avec la question de clarification sur les dialectes suisses italiens et PT précise clairement qu'il s'agit uniquement de l'italien. Jusque-là, CE2 s'en tient strictement au script habituel. PT indique sans ambiguïté qu'il s'agit uniquement de l'italien, sans fournir spontanément de précision quelconque sur des nuances dialectales. CE2 repose la question des dialectes sans la restreindre aux variétés helvétiques, comme si elle soupçonnait que PT puisse en connaître un sans penser à l'inscrire. Après un temps de réflexion («(-- mh (-- standard\»)), CE2 exprime son doute en demandant à PT s'il n'y «*aucun type de dialecte*», faisant une référence directe à l'enfance de PT, puis précisant que «*le dialecte aussi est considéré comme une langue*». PT mentionne alors le sicilien. CE2 répète les réponses de PT, donnant ainsi l'impression qu'elle est en train d'insérer les catégories «*italien standard [...] et sicilien*» alors qu'elle code «*l'italien (standard) et un dialecte d'Italie*».

<sup>60</sup> Extrait aussi cité dans Duchêne et al. (2018, p. 65).

Le doute de CE2 semble résulter à la fois des connaissances factuelles dont elle dispose sur PT (son nom) et de sa perception de l'accent d'Italie du Sud de PT. À l'instar de ses collègues, CE2 est très sensible à la question des dialectes italiens, en particulier du sud de l'Italie. Dans un focus-groupe, CE2 et CE3 expliquent que ces dialectes italiens ont une grande importance aux yeux des répondants, qu'ils en sont très fiers et qu'il ne faut pas les confondre dans une catégorie trop vaste comme « *dialectes d'Italie* ». CE2 précise encore que le choix de la bonne dénomination linguistique ne fait pas uniquement office de distinction sociale, mais reflète un système linguistique à part entière.

CE2 cherche dans l'extrait ci-dessus à bien faire comprendre qu'en fait, certains Italiens vivant en dehors d'Italie s'expriment essentiellement dans une langue qui n'est pas l'italien, mais un système linguistique suffisamment différent du standard pour nécessiter l'ajout de sous-titres destinés aux italophones. Elle cherche également à montrer que ce que l'on transmet dans certaines familles de la diaspora italienne, c'est une langue qui n'a rien à voir avec l'italien standard. On observe également le fait que CE2 mentionne la dénomination linguistique précise dans son exemple et non une catégorie plus vaste englobant tous les dialectes d'Italie. D'autres enquêteurs partagent la sensibilité de CE2 et CE3. Ils expliquent les stratégies appliquées avec ces locuteurs dans un autre focus-groupe, mais leur méthode s'écarte des consignes du CATI.

*Transcription 20. Focus-groupe SFI C, « ils ont dû lui mettre les sous-titres ».*

#### Traduction

CE2: [...] moi aujourd'hui j'ai regardé un documentaire sur les euh sur la ch sur les tours jumelles (-) du onze septembre deux mille un (-) et euh il y avait cet américain né en Amérique de parents des pouilles qui ne parlait pas italien\ (-) il parlait le dialecte des pouilles\ (-) mais (-) de manière que c'était vraiment une forme dialectale qu'ils ont dû lui mettre les sous-titres\ (-) mais il était des pouilles (-) donc (-) les parents ne lui avaient pas transmis le- l'italien parce que ce n'était pas de l'italien mais du dialecte

#### Version originale

CE2: [...] io oggi ho guardato un documentario sul eh sulla cad sul sulle torri gemelle (-) dell'undici settembre duamilauno (-) e eh: c'era questo americano nato in america con genitori pugliesi che non parlava in italiano\ (-) parlava in pugliese\ (-) ma (-) in maniera ce era proprio forma dialettale che gli dovevano mettere i sottotitoli\ (-) ma era pugliese (-) quindi (-) i genitori non gli hanno tramandato il- l'italiano perché non è italiano ma è dialetto

*Transcription 21. Focus-group SFI C, négociation des dialectes d'Italie.*

Traduction

Version originale

|   |  |
|---|--|
| <p>CVC: mais il arrivait que des personnes d'origine italienne/ qui (vivent) en suisse allemande ou romande citent\ .h leur dialecte/ à eux:\ je ne sais pas le- celui de calabre: plutôt que le sicilien:/=</p>  | <p>CVC: ma capitava magari di persone di origine: italiana:/ che (vivono) nella svizzera tedesca o francese che citavano\ .h il dialetto/ loro:\ non so il- quello calabrese: piuttosto che quello siciliano:/=</p>  |
| <p>CE2: =là on cherchait à donner de l'importance à leur dialecte\ parce que nous pouvions malheureusement mettre seulement le dialecte d'italie\ (-) qui euh: si tu vas- si tu vas dire à un italien\ qui vit déjà à l'étranger et alors peut être/ [...] sa terre et ses origines lui manquent/ .h tu vas lui dire ah oui dialecte d'italie peu importe de quel dialecte il s'agit\ (-) mon dieu c'est vraiment pas la chose la plus sympa au monde</p> | <p>CE2: =li si cercava di dare importanza al loro dialetto\ perché noi purtroppo potevamo mettere soltanto dialetto dell'italia\ (-) che eh: se gli vai- se vai a dire a un italiano\ che già vive all'estero quindi magari:/ [...] gli mAnca la sua terra le sue origini/ .h gli vai a dire ah sì dialetto dell'italia non importa che dialetto è\ (-) oddio non è proprio la cosa più carina di questo mondo</p> |
| <p>CE4: donc (xxx) beaucoup: (-) dire\ alors vous parlez calabrais\ (-) vous parlez euh</p>   | <p>CE4: quindi (xxx) molto: (-) dire\ allora lei parla il calabrEse\ (-) parla eh</p>  |
| <p>CE2: ah vous parlez le milanais\</p>   | <p>CE2: ah parla il milanEse\</p>  |
| <p>CE4: attendez que je l'insère/ voilà ils se sentaient-</p>   | <p>CE4: aspetti che lo inseri:sco/ ecco si sentivano-</p>  |
| <p>CE1: ils se sentent importants\</p>  | <p>CE1: sentono importanti\</p>  |
| <p>CE2, CE4: importants</p>   | <p>CE2, CE4: importanti</p>  |
| <p>CVC: dans tous les cas\ ils citaient aussi leur propre dialecte spontanément (-) (xxx)</p>   | <p>CVC: comunque\ citavano spontaneamente anche il loro: dialetto: (-) (xxx)</p>   |
| <p>CE4: non pas tous/ pas toujours</p>  | <p>CE4: non tUtti/ non sempre</p>  |
| <p>CEx: à moi ils me le donnaient\ souvent dans les langues de l'enfance\ ils me disaient sicilien:</p>   | <p>Cex: a me lo cita:vano\ spesso nelle lingue dell'infanzia\ mi dicevano siciliano:</p>   |
| <p>CE4: et après il y a la question de contrôle/ (xxx) inscrite: aussi (comme) la langue principALE/</p>  | <p>CE4: e dopo c'è la domanda di controllo/ (xxx) inserito: anche: (come) lingua principALE/</p>   |

L'extrait ci-dessus est emblématique non seulement de l'association entre les schémas interprétatifs des idéologies langagières et de la procédure de ces enquêtrices, mais aussi des tensions avec les directives de l'ELRC incarnées par l'intervention de CVC (membre de la direction de SFI C). Ce dernier évoque la possibilité que des personnes d'origine italienne vivant en Suisse alémanique ou romande mentionnent le calabrais ou le sicilien. CE2 répond en manifestant son empathie envers les répondants concernés : elle s'imagine que ces Italiens vivant à l'étranger ont le mal du pays et qu'il est mal venu de ne pas donner de l'importance à leur propre dialecte en le fondant dans une catégorie commune comme « *dialecte d'Italie* ». L'introduction de son discours reflète sa méthode : « *on cherchait à donner de l'importance à leur dialecte* », ce qui signifie qu'en plus d'être sensible à leur situation migratoire, CE2 prend des initiatives personnelles pour valoriser le répertoire linguistique de ces PC. CE4 la rejoint dans son discours en expliquant qu'elle répète le nom exact du dialecte pour signifier à la PC qu'il s'agit d'une dénomination qu'elle insère dans le CATI, afin de lui donner l'impression que son dialecte est pris en considération et non fondu dans une catégorie plus vaste comme « *dialecte d'Italie* ». Faisant écho aux directives du script, CVC demande aux enquêteurs si ces PC donnaient ces dialectes « *spontanément* ». Sa question fait office de vérification du respect des consignes, car il la fait débiter par un « *comunque* » (*toutefois/dans tous les cas*), adverbe ayant pour fonction d'assurer que les interactions dont les enquêtrices parlaient précédemment concernent des PC indiquant ces dialectes italiens « *spontanément* ». La réponse à cette réaction du supérieur hiérarchique souligne encore un peu plus l'engagement des enquêtrices : les PC ne mentionnent pas toujours ces dialectes spontanément ou les citent seulement en réponse à la question sur les « *langues [parlées] durant l'enfance* ». Et CE4 d'ajouter qu'il y a « *la question de contrôle* » concernant les dialectes tessinois et italo-grisons, qu'elle interprète ici comme une demande s'appliquant aussi aux dialectes d'Italie en réponse à la question sur la / des « *langue(s) principale(s)* ».

Le traitement des dialectes d'Italie s'inscrit en tension avec le script de l'ELRC ; l'idéologie langagière des enquêteurs italophones est si forte qu'elle déborde sur la procédure. Ni la structuration du CATI, ni les consignes n'imposent d'insister sur ces dialectes d'Italie. Pourtant, les enquêteurs le font pour des raisons idéologiques : pour eux, ils constituent des systèmes linguistiques à part entière qu'ils associent à des réseaux socioculturels en situation de migration ; ils estiment ainsi que ces dialectes ont une véritable importance, qu'ils reflètent les origines des PC concernées, d'où la nécessité de les différencier du standard. L'idéologie langagière est si prégnante

chez certains des enquêteurs qu'ils l'ont intégrée dans leur propre schéma interprétatif de la procédure, appliquant notamment la règle de la relance des dialectes suisses aux dialectes italiens. En outre, de crainte de froisser leurs interlocuteurs, ils leur font croire au téléphone qu'ils insèrent la dénomination linguistique exacte (sicilien, calabrais, etc.) et non la catégorie linguistique supra-dialectale (dialecte d'Italie) officielle du CATI. Par conséquent, le doute des enquêteurs italophones les conduit à adapter leurs pratiques d'entretien dans le but de valoriser les PC, d'insister pour leur donner une chance d'inscrire leur propre dialecte et leur donner l'impression que ce dialecte est pris en considération dans une enquête statistique officielle suisse telle que l'ELRC. Ici, les enquêteurs sont particulièrement sensibles du fait d'un «*background knowledge*» qui les encourage à supposer qu'une attitude plus ouverte et exacte envers l'insertion des dialectes d'Italie valorisera des individus issus d'une certaine migration.

## 4.2. L'idéologie des logiques du CATI à l'épreuve

Les interactions précédemment analysées soulignent une caractéristique fondamentale des CATI sur les langues: les conversations incluent souvent des moments de doute se manifestant soit de façon explicite (la PC demande de clarifier un énoncé), soit de manière indirecte (la PC répète l'énoncé de façon rhétorique). Le doute n'émerge pas uniquement au niveau de la question de la / des «*langue(s) principale(s)*». Il tend parfois à se renforcer aussi durant la suite du déroulement du CATI, car les interlocuteurs disposent de plus en plus d'informations qu'ils finissent par mettre en relation, au point de se demander s'il persiste des formes d'incohérence ou d'ambiguïté. Ces moments ambigus tiennent en partie au codage de la / des «*langue(s) principale(s)*» et «*connue(s)*», et du régime de véridiction dans lequel s'inscrit le CATI. D'une part, le CATI va activer ou non des questions qui pourraient paraître inappropriées aux interlocuteurs et, d'autre part, enquêteurs et répondants vont mobiliser des schémas interprétatifs pour essayer d'identifier ce qu'ils considèrent comme «*vrai*» ou «*faux*». On observe alors des tensions dans la négociation des réponses, fondées à nouveau sur l'alignement ou non de la perception des origines de la PC, de ses compétences linguistiques et/ou communicatives, mais aussi du poids que les interlocuteurs accordent à ces aspects pour négocier les réponses. Certaines interactions contribuent ainsi à mettre l'idéologie des CATI à l'épreuve, à susciter le doute quant à la manière dont les relations logiques entre les questions du CATI ont été pensées.

### 4.2.1. Des conversations fluides empreintes d'ambiguïtés

Une conversation fluide ne signifie pas forcément que les CATI ne contiennent aucune trace d'ambiguïté ou aucune manifestation de doute. Le fait que répondants et enquêteurs discutent relativement peu du contenu des informations et que les données sont codées rapidement n'est pas synonyme d'une compréhension mutuelle parfaite. Dans certains cas, l'absence de clarifications fait apparaître un doute qui peut s'accroître du fait que le CATI n'active aucune question permettant de supprimer ces doutes. Cette observation est probablement plus perceptible auprès de locuteurs jeunes vivant encore chez leurs parents. D'une part, le CATI ne prévoit pas de question destinée à sonder les pratiques langagières avec leurs parents (voir chapitre 4, sect. 4). D'autre part, l'apparition de certaines informations peut donner l'impression que quelque chose n'a pas été clarifié plus tôt. En général, ce quelque chose, c'est la/les «*langue(s) principale(s)*». L'extrait ci-dessous illustre bien la problématique: BE2 et ZP discutent relativement peu et s'en tiennent au script; il y a peu de chevauchements, chaque interlocuteur attendant son tour pour s'exprimer; l'écoute est donc en apparence plutôt bonne et les réponses sont rapidement codées. ZP est très jeune (18-25 ans), vit avec ses parents et ses frères et sœurs dans la région de Zurich.

*Transcription 22. CATI SFI B 00090, exemple d'interaction fluide impliquant une ambiguïté.*

#### Traduction

#### Version originale

BE2: bien/ et maintenant concernant les langues\ pourriez vous d'abord me dire quelle est votre langue principale\ c'est-à-dire la ou les langues que vous savez le mieux\

ZP: euh:/ dütsch\

BE2: (1.1) oui/ vous voulez dire le suisse allemand\ l'allemand standard\ ou bien les deux\

ZP: <((riant)) euh:./ le suisse allemand>

BE2: ((rit, 0.6)) [.hh (-) o:kay/]

ZP: [.HH hh.]

\*LPPCC: CH-DE\*

BE2: so/ und jez zum thema spra:/che\ chönd sie mir als ersts age weles ihri hauptsprach/ isch\ aso die sprach/ oder die sprache wo sie am beste chönd\

ZP: äh:/ dütsch\

BE2: (1.1) jawohl/ meined sie mit dem schwizerdütsch\ hochdütsch\ oder/ beides\

ZP: <((lachend)) äh:./ schwizerdütsch\>

BE2: ((lacht, 0.6)) [.hh (-) o:kay/]

ZP: [.HH hh.]

\*LPPCC: CH-DE\*



|  |  |
|--|--|
| BE2: bien/ et euh est ce qu'il y a d'autres langues que vous savez/ (-) pensez à toutes les langues que vous comprenez plus ou moins bien/ (-) que vous les parliez ou non\                                    | BE2: so/ und äh: git's no anderi/ sprache wo sie chönd/ (-) denked sie a alli sprache wo sie m:eh oder weniger guet verstönd/ (-) unabhängig devo/ ob sie die reded/ oder ned\                     |
| ZP: euh::m: (-) l'italien/   | ZP: äh::m: (-) italienisch/  |
| BE2: ((clavier, 1.1)) oui:/  | BE2: ((tastatur, 1.1)) ja:/  |
| ZP: (-) l'espagnol/  | ZP: (-) spanisch/  |
| BE2: (---) oui/  | BE2: (---) ja/   |
| ZP: l'anglais/   | ZP: englisch/  |
| BE2: ((clavier, 1.4)) oui/ ((clavier, 0.5))  | BE2: ((tastatur, 1.4)) ja/ ((tastatur, 0.5)) #00:00:35-1#  |
| ZP: (---) oui/ le français:/ (-) je comprends\ ((rit, 0.6))  | ZP: (---) ja/ französisch:/ (-) verstohn\ ((lacht, 0.6))   |
| BE2: (-) d'accord\ okay/ ((clavier, 2.0)) bien\ (-) alors les quatre/ ((clavier, 0.3)) et:: v- euh vous venez de dire aussi le suisse allemand/ comme langue principale\ savez vous aussi l'allemand standard\ | BE2: (-) jawohl\ okay/ ((tastatur, 2.0)) so\ (-) a:lso die/ vier/ ((tastatur, 0.3)) u::nd s- äh sie hend jez äh: schwizerdütsch age/ als ihri hauptsprach\ chönd sie au/ hoch:dütsch\              |
| ZP: oui/ oui\ (-) euh oui\   | ZP: ja/ ja\ (-) eh ja\   |
| *LCONNUC: IT; ESP; ENG; FR; DE*  | *LCONNUC: IT; ESP; ENG; FR; DE*  |
| BE2: (-) merveilleux \ .hh (-) alors .h (-) euh (-) quelles langues parliez vous durant votre enfance c'est-à-dire jusqu'à l'âge de quinze ans\ vous pouvez aussi me dire plusieurs langues\                   | BE: (-) wu:nderba\ .hh (-) a:lso .h (-) äh (-) weli sprache\ hend sie während ihrer chindheit/ das heisst bis zum alter vo fünfzeh jahr/ normalerweise gred\ sie chönd mir au mehreri sprache age\ |
| ZP: (-) euhm l'italien et le suisse allemand\  | ZP: (-) ähm italienisch und schwizerdütsch\  |
| *LENFANC: CH-DE; IT*   | *LENFANC: CH-DE; IT*   |

Dans la suite de ce CATI, ZP indique l'italien très fréquemment. En plus d'indiquer qu'il parlait italien et suisse allemand durant son enfance, ZP mentionne de nombreux usages quotidiens pour ces deux langues dans la suite de la conversation. Le fait de coder uniquement le suisse allemand comme «*langue principale*» semble en décalage avec le reste de l'interaction. Néanmoins, cet aspect ne fait pas l'objet de discussion entre ZP et BE2: la conversation continue comme si tout était en ordre pour les deux interlocuteurs.

Dans d'autres cas, comme celui du jeune homme binational suisse-marocain cité plus haut (voir transcription 10 plus haut), l'impression d'incohérence se traduit plutôt par l'observation d'un manque. Si ce répondant de 15-17 ans mentionne le français et le marocain comme «*langues*

*principales*» et comme «*langues parlées durant l'enfance*», le marocain n'apparaît plus nulle part dans la suite de ce CATI. Un cas semblable, celui d'une jeune PC indiquant le français et l'albanais au début et plus rien par la suite, est relevé dans un autre CATI. Cet aspect ne fait pas non plus l'objet de discussion durant ces deux CATI. Il n'y a d'ailleurs pas de raison que les interlocuteurs le fassent, mais il est important d'observer qu'un CATI fluide n'est pas nécessairement synonyme d'une récolte d'informations complètes et sans ambiguïté. Dès lors, le doute peut naître concernant la capacité du CATI à couvrir tous les comportements sociolinguistiques de la PC et à activer les bonnes questions au bon moment.

Dans d'autres cas, des questions auraient pu être activées mais elles ne l'ont pas été du fait de la négociation initiale sur la/les «*langue(s) principale(s)*». L'extrait suivant (voir transcription 23) illustre bien la sensation de manque résultant du codage initial. ZP est mariée, vit avec ses trois enfants qui ont entre 2 et 17 ans. Les informations fournies par ZP sur son rapport à la langue romanche, d'une part, font douter du codage de la/des «*langue(s) principale(s)*» et, d'autre part, font s'interroger sur l'absence d'une série de questions relatives aux langues que la PC parle avec son époux et ses enfants.

*Transcription 23. CATI SFI B 00086, négociation du romanche.*

Traduction

Version originale

BE3: vous me dire quelle est votre langue principale/ c'est-à-dire la ou les langues que vous savez le mieux\

ZP: oui\ alors nous/ parlons d'utsch/ suisse allemand/

BE3: m=h/ .hh alors .h la langue principale/ nous pouvons dire que c'est le suisse allemand/ [l'allemand standard/]

ZP: [la lan] la langue principale c'est le suisse allemand\

\*LPPCC: CH-DE\*

BE3: sie mir als: ersts/ age weles ihri hauptsprach isch/ aso die sprach oder die sprache wo sie am beste chönd\

ZP: jawohl\ aso mer/ reded d'utsch/ schwizerd'utsch/

BE3: m=h/ .hh aso .h d'hauptsprach/ chamer säge isch schwizerd'utsch/ [hochd'utsch/]

ZP: [d'hau] d'hauptsprach isch schwizerd'utsch\

\*LPPCC: CH-DE\*

DÉCHIFFRER LES (INTER)LOCUTEURS

|  |  |
|--|--|
| BE3: ou bien les deux\ m=h/ .hh et: y a-t-il d'autres langues que vous [savez/]  | BE3: oder beides\ m=h/ .hh u:nd de git's no ander/ sprache wo sie [chönd/]   |
| ZP: [(xxx)]  | ZP: [(xxx)]  |
| BE3: pensez à toutes les langues que vous (-) comprenez plus ou moins bien\  | BE3: denked sie a alli sprache wo sie (-) meh oder weniger guet verstönd\  |
| ZP: oui/ alors (-) la langue principale dans la famille c'est le suisse allemand/ et avec les enfants/ je parle parfois rhéto romanche\                | ZP: ja/ aso (-) hauptsprach ide familie isch schwizerdütsch/ u:nd mit de chind/ redi mängisch rätoromanisch\   |
| BE3: (---) m=h/ ((clavier, 0.5)) (1.5) y a t il d'autres langues que vous savez/ (-) [indépendamment du fait de les]                                   | BE3: (---) m=h/ ((tastatur, 0.5)) (1.5) de git's no witere sprache wo sie chönd/ (-) [unabhängig devo öb sie]  |
| ZP: [alors celles que je sais simplement\] mais ne parle [pas/]  | ZP: [aso won ich eifach chan\] aber ned [reded/]   |
| BE3: [oui\]  | BE3: [ja\]   |
| ZP: dans la famille [ou bien simplement]   | ZP: ide familie [oder eifach]  |
| BE3: [n=n (-)] pas nécessairement\ oui (-) simplement (toutes) celles que [vous savez]   | BE3: [n=n (-)] ned/ unbedingt\ ja (-) eifach wo sie [chönd (alli) sprache]   |
| ZP: [s (-) je sais seulement un peu\] oui je parle encore l'anglais/   | ZP: [e (-) eifach e chli chan\] ja denn redi no englisch/  |
| BE3: (-- ) m=h/ ((clavier, 0.5))   | BE3: (-- ) m=h/ ((tastatur, 0.5))  |
| [...]  | [...]  |
| *LCONNUC: ROM, ENG, IT, FR, ESP, DE*   | *LCONNUC: ROM, ENG, IT, FR, ESP, DE*   |
| BE3: ensuite quelles langues parliez vous normalement durant votre enfance c'est-à-dire jusqu'à vos quinze ans/ vous pouvez aussi m'en dire plusieurs\ | BE3: denn äh weli sprache hend sie während ihrere/ chindheit das heisst bis zum alter vo füzfeh jahr normalerwis gredt/ sie chönnted au mehreri age\ |
| ZP: (-- ) oui/ la langue maternelle c'était le rhéto romanche\   | ZP: (-- ) ja/ det isch d'muetersprach rätoromanisch gsi\   |
| BE3: (-) m=h/  | BE3: (-) m=h/  |
| ZP: et le suisse allemand en fait comme deuxième (-- ) langue maternelle\ pour ainsi dire ou (-) oui   | ZP: und schwizerdütsch eifach als zweeti (-- ) muetersprach\ sozsäge oder (-) ja   |
| BE3: o=o=okay/ d'accord/   | BE3: o=o=okay/ jawohl/   |
| ZP: oui\   | ZP: ja\  |
| *LENFANC: CH-DE, ROM*  | *LENFANC: CH-DE, ROM*  |

À la question de la/des «*langue(s) principale(s)*», ZP indique directement le «*diïtsch*» et le «*suisse allemand*», l’associant à la langue parlée en famille par le biais de son usage de la première personne du pluriel («*nous parlons*»). BE3 répète la réponse au singulier («*la langue principale*»), à la fois pour valider la réponse de ZP et pour esquisser la relance de contrôle (dialecte, standard ou les deux). ZP répète la réponse «*suisse allemand*» au singulier. BE3 passe directement à la question de la / des «*langue(s) connue(s)*». ZP revient alors sur sa première réponse en détaillant les pratiques langagières dans le ménage: «*la langue principale dans la famille c’est le suisse allemand/ et avec les enfants je parle parfois rhéto-romanche*». BE3 code le rhéto-romanche dans les «*langues connues*» et puis passe aux autres langues connues sans revenir sur les informations de ZP concernant le romanche. Plus loin, à la question des «*langues parlées durant l’enfance*», ZP répond que sa «*langue maternelle c’était le rhéto-romanche*» et qu’elle considère le «*suisse allemand simplement comme seconde langue maternelle*». BE3 acquiesce à toutes les réponses de ZP, les saisit dans le CATI et passe à la suite. Mais la suite paraît trop brève: toutes les questions concernant les enfants (questions 312.00, 314.01, 318.00) sont désactivées, alors que ZP déclare distinctement utiliser le romanche avec ses enfants. De même pour la question des langues parlées avec le partenaire de ZP (question 311.00): elle est exclue du fait que ZP et son époux sont catégorisés comme ayant uniquement le suisse allemand comme «*langue(s) principale(s)*».

Il existe pourtant une fonction appelée «*Go Back*» dans le CATI, qui permet à l’enquêteur de revenir en arrière dans le questionnaire pour clarifier ou corriger le codage des réponses. Malgré plusieurs signaux assez évidents, BE3 ne le fait pas: il suit les logiques comportementales ancrées dans les conditions de travail de SFI. Il faut réaliser les CATI le plus rapidement possible, optimiser le temps imparti dans la soirée pour rentabiliser la récolte de données. Comme cela a déjà été mentionné dans un autre exemple fourni plus haut, BE3 est expéditif et routinier (voir section 3.2.1): il code ce que les PC lui disent. En ce sens, il ne fait rien de faux; il suit les directives de manière scrupuleuse, ce qui n’empêche pas d’observer une forme de doute émerger du déroulement de certaines interactions.

#### **4.2.2. L’apparition de questions engendrant un certain malaise**

Dans d’autres cas, l’activation de certaines questions semble incohérente et provoque soit le doute de la part des interlocuteurs, soit une forme de malaise à voir ces questions activées, tant elles paraissent déplacées dans le contexte de la

conversation. Deux CATI permettent d'illustrer et d'analyser ces phénomènes. Le premier concerne la PC «*hyper-plurilingue*» déjà rencontrée plus haut (voir section 3.2.2). Au vu de l'inscription de ses quatre «*langues principales*» (français, allemand, anglais et tchèque) et de sa situation familiale (marié, deux enfants entre 2-17 ans), de nombreuses questions s'activent, ce qui prolonge considérablement le CATI et donne lieu à des conversations où AE4 manifeste à plusieurs reprises son doute et son amusement par rapport aux réponses de la PC. Dans l'extrait suivant (transcription 24), PC veut visiblement montrer qu'il s'investit activement pour que ses enfants grandissent plurilingues. Pourtant il déclare leur parler «*exclusivement français*».

*Transcription 24. CATI SFI A 00302, transmettre une ouverture sur les langues.*

AE4: [...] et quelle langue parlez vous habituellement avec les enfants/ (-) 'pouvez m'indiquer plusieurs langues/

PC: alors le:: français/ et le tchèque\

AE4: .hhh

PC: alors personnellement j'parle en français\ (-) [ma femme leur parle en tchèque et en français\]

AE4: [n::: l::: l- là/ là/ on] parle de vous/ (-)  
des langues que vous [parlez avec les enfants\]

PC: [alors moi/ (-) AH:::] avec les enfants/ exclusivement français\

AE4: le français\ (-) okè\

PC: ouais\

\*LPCENF: FR\*

AE4: .hh et au cours des deux dernières années\ avez vous fait quelque chose pour transmettre l'allemand\ (-- à ((deux enfants PC)))/

PC: (2.0) euh::: dan::s/ quel sens/ euh:::m:::=

AE4: =d'lui parler::/ d'lu::: [::: donner des c-]

PC: [oui::/ (--) alors\] alors\ oui/ non/ non\ pas\ ni pa- [ni vraiment parler/ ni cours/ mais\]

AE4: [ou r- ou:  
éventuellement/]

PC: oui/ oui/ euh: explications:/ euh:: petites chanson::s/ j'veux dire\ voilà/ les: .hh on: de: tout tout c'qui est ben:: lié à la culture suisse/ quelque part/ y a plein d'choses en franç-en allemand/ (-) .hh donc euh::: donc oui/ on:: .hh on a tra- traduit des petites choses/ où y voulaient avoir des information::s/ on appris des mo:ts/ euh: .hh mais de manière assez euh assez succinte/

AE4: m::: d'accord\=

PC: =mais en tout cas une ouverture\ oui/ (-) j'dirais\=

AE4: =okè/=

(DÉ)CHIFFRER LES LOCUTEURS

PC: =voilà\ (-- ) une ouverture sur ((incomp., 1.2))

AE4: d'accord\ (-- ) et au cours des deux dernières années/ avez vous fait quelque chose pour transmettre l'anglais/ à ((2 enfants PC))

PC: aussi\ (-) dans la même euh:: [dans la même fourch- dans la même valeur/ ouais\ (-) ouais]

AE4: [dans le même style\ m::\ (-- ) m::: d'accord/] .hh et au cours des deux dernières années/ avez vous fait quelque chose pour transmettre le tchèque/ à ((2 enfants PC))

PC: aussi\ ((rit, 1.4)) donc ouais\

AE4: alors là/ est ce que:: on le- vous le- donc euh: votre épouse lui parle de temps en temps cette langue à la [maison/ (-) vous m'avez dit/]

PC: [(ouais/ (-) alors euh:] (-) oui/ euh:: elle leur parle tchèque/ en fait\ régulièrement/

AE4: m=h/

PC: euh:: (-- ) ((fille PC)) pa- répond euh:: couramment\ en anglais\ en:: tchèque\ (-) 'scusez moi\

AE4: d'a:ccord/=

PC: =et pis ((fils PC)) un p'tit peu:: moins souvent\

AE4: d'accord\ mais vou- mais on parle de vous MÊME/ [(-) j'peux pas mettre]

PC: [oui:/ al- ben/] (-- ) ah/ j'ai compris qu'vous parliez d'ma [femme\ là justement\]

AE4: [oui/ (-) oui/ mais] justement/ c'est eh pis c'est main'nant en relisant qu'c'est: qu'avez VOUS fait/=

PC: =ah/ c'est MOI/=

AE4: =ouais/=

PC: =euh:: pour le tchèque/

AE4: oui/=

PC: euh:: pf: (-- ) j'essaie d'les convaincre de m'apprendre un peu mieux le tchèque/ [encore\ (-) h.ein/ on va dire\]

AE4: [<((riant)) .hhh n:: d'accord\>]

PC: donc OUI/ euh:: on a une euh:: et pis ben quand on part là bas/ euh: (-) .hh on:: on parle/ euh:: (-- ) en fait/ les langues sont souvent mélangées\ (-) on: on n'a [pas de: (---) y a pas vraiment]

AE4: [m:: d'accord\ donc des: des vacances dans] la famille/ également/

PC: exactement\ oui/=

AE4: =o::kè\=

PC: =ou:: tout à coup on parle pendant plusieurs semaines du- le tchèque\ par exemple\

\*LENFTRAN: DE (OUI: AUTRE); ENG (OUI: AUTRE); TCHEQUE (OUI: AUTRE, SÉJOURS)\*

À nouveau, PC fournit de nombreux détails et cherche à justifier son effort plurilingue. Il interprète le «vous» de «parlez-vous» de la première question comme un pronom de la deuxième personne du pluriel englobant les pratiques langagières de son épouse et de lui-même et non comme une formule de politesse. Il précise ainsi que lui parle français et son épouse le français et le tchèque, ce qui pousse AE4 à rapidement le reprendre pour préciser qu'il s'agit uniquement de lui dans la question. C'est à ce moment que PC dit parler «*exclusivement français*» avec ses enfants. Vient ensuite la question sur la transmission des langues aux enfants, celle-ci étant répétée pour toutes les «*langues principales*» ne correspondant pas à la langue locale, c'est-à-dire l'allemand, l'anglais et le tchèque. Pour l'allemand, PC hésite et demande qu'on explicite la signification de «*faire quelque chose pour transmettre l'allemand à ses enfants*». AE4 donne un début d'exemple en mentionnant le fait de parler, mais PC l'interrompt pour préciser que c'est «*ni vraiment parler/ ni cours/*». Il développe alors une série d'exemples d'activités ludiques qu'il dit réaliser en allemand. Sa réponse contient énormément de marqueurs d'hésitations («*euh: [...] voilà/ les: .hh on: de:: [...] .hh donc euh:: donc oui/ on: .hh*»), dont un lapsus reflétant le fait qu'il utilise en fait plutôt le français que l'allemand («*en fran- en allemand*»). Sa réponse risque en fait de contredire la précédente: s'il dit parler exclusivement français avec ses enfants dans un premier temps, il deviendrait alors incongru de parler aussi d'autres langues dans le même contexte, d'où la nécessité de trouver d'autres verbes comme «*apprendre*» et «*traduire*» ainsi que les références à la «*culture suisse*» pour justifier le processus de transmission de l'allemand de façon cohérente. PC conclut sa réponse hésitante sur «*une ouverture*». Sans qu'il en explicite le sens, il cherche probablement à montrer à AE4 qu'il transmet une attitude positive pour les inciter à apprendre la langue allemande. AE4 pose la même question de la transmission concernant l'anglais cette fois; PC déclare que sa réponse se situe au même niveau que pour l'allemand. Ensuite, AE4 pose la question pour le tchèque. PC répond d'abord par un rire qui traduit une forme de malaise dans le contexte interactionnel; il doit probablement déjà se rendre compte que la question ne le concerne pas vraiment. AE4 le relance en revenant sur de précédentes informations, dans le but clarifier qui de PC ou de son épouse est responsable de la transmission de la langue tchèque. PC confirme que c'est bien son épouse qui parle tchèque aux enfants, tout en précisant dans quelle langue et à quelle fréquence chaque enfant répond à son épouse. AE4 insiste alors sur le fait qu'on parle des pratiques de PC, faisant référence aux consignes du script du CATI («*j'peux pas mettre*»; «*c'est qu'avez-vous fait/*»). PC se rend compte qu'il s'agit de ses propres pratiques et après une brève hésitation, fournit une réponse renversant la dynamique de

transmission des langues: il espère en fait que ses enfants lui enseignent le tchèque. Le segment «*h.ein/ on va dire*» reflète le malaise de PC qui doit se rendre compte que sa réponse est hors sujet, mais insiste visiblement pour qu'un maximum de pratiques langagières soit insérées dans le CATI. Le rire d'AE4 témoigne du fait qu'elle doute de la parole de PC. Celui-ci ajoute ensuite que «*les langues sont souvent mélangées*» quand ils se rendent dans le pays ou la région indexé(e) à la langue tchèque. AE4 rebondit sur cette réponse en l'interprétant comme l'une des catégories présentes dans le CATI: «*envoyer l'enfant en séjour à l'étranger / Suisse allemande, Tessin (vacances dans la famille inclus)*» (Question 315.00). À cette proposition de réponse, PC adopte un ton beaucoup moins évasif que précédemment («*exactement oui*»), puis infirme la référence au mélange de langues en confirmant que dans ce contexte de vacances, «*on parle pendant plusieurs semaines du- le tchèque*», légitimant ainsi l'inscription du tchèque.

Apparemment, PC n'était pas vraiment concerné par cette batterie de questions sur la transmission des langues, du moins pas dans le sens souhaité par les personnes ayant participé à la création du questionnaire (voir chapitre 4, sect. 4.2). Ainsi, il est possible de dire «*faire quelque chose pour transmettre une langue à ses enfants*» sans même être locuteur de cette langue (p. ex. en l'envoyant suivre des cours de langues ou en engageant une nounou qui parle la langue que l'on souhaite transmettre). Toutefois, l'apparition de cette question crée un certain malaise, dans la mesure où PC veut absolument prouver qu'il est actif dans la transmission de l'allemand, de l'anglais et du tchèque, alors qu'il vient de préciser qu'il parle «*exclusivement français*» avec ses enfants. S'il ne saisit pas la signification initiale de cette question, PC s'efforce de trouver des arguments pour qu'une réponse soit validée par AE4. Le répondant marche sur des œufs: il se rend compte que chaque information qu'il ajoute risque d'entrer en contradiction avec la précédente, mais au lieu d'admettre que les questions ne le concernent pas vraiment, il cherche des arguments pour convaincre AE4 d'insérer une réponse. L'attitude de AE4 est particulièrement intéressante, car elle évite toute forme de conflit avec PC, tout en l'invitant à rester dans le sujet en rappelant les consignes du CATI. En outre, elle accepte chacune des réponses qu'elle code sous «*autre*» (alors qu'elle aurait pu les refuser sans le lui dire, par exemple) et essaie d'aider PC à maintenir une forme de cohérence dans son discours, afin de coconstruire des réponses qui peuvent être prises pour «*vraies*».

Dans la suite du CATI, PC cherche à prouver qu'il baigne dans un environnement plurilingue et multiculturel, mais le français est quasiment la seule langue qu'il dit utiliser tous les jours. En plus de susciter des doutes quant à la crédibilité de ses propos, son attitude reflète la volonté de passer



pour un locuteur dont le plurilinguisme n'est peut-être pas parfait, mais lui permet de s'adapter à la diversité linguistique d'un monde globalisé (voir section 5.3). Dans d'autres CATI, le malaise prend une autre forme et apparaît plutôt en fin de conversation. Ainsi, les questions sur les obstacles linguistiques (questions 364.10 et suivantes) engendrent parfois un certain inconfort chez les enquêteurs. Elles sont activées uniquement si la langue locale de l'environnement immédiat de la PC n'est pas enregistrée parmi ses «*langues principales*». Suivant consciencieusement les directives de SFI qui l'encourage à travailler rapidement (voir section 4.2.1), BE3 exprime sa gêne quand il est amené à poser des questions relatives aux obstacles linguistiques à des PC parlant parfaitement le suisse allemand (transcription 25 ci-dessous). BE3 fait référence au répondant n'ayant que le serbe comme «*langue principale*» (voir section 3.2.1).

*Transcription 25. Focus-groupe SFI-B, un malaise à poser certaines questions sur les obstacles linguistiques.*

Traduction

Version originale

BE3: oui enfin (-) juste maintenant là quand j'ai eu le le serbe\ qui parlait aussi très bien le suisse allemand (-) y a la question qui arrive là (-) parce que c'est pas sa langue principale \ avez-vous eu des problèmes lors de contacts avec l'administration et tout ça (-) c'est parfois un peu (-) oui\ nous parlons depuis dix minutes avec lui au téléphone/ et on remarque qu'il sait parfaitement parler le suisse allemand/ (-) et on lui demande avez-vous eu des problèmes lors de contacts avec (-) oui:\ alors ça devient en fait [parfois un peu bizarre comme ça]

BE4: [chez nous aussic'était comme ça\]

JV: oui exact\

BE3: et puis et puis\ ou bien chez certains c'est justifié de poser aussi cette question\ mais quand même avec certaines personnes dont tu comprends que oui ils savent euh ils n'ont pas eu de problème\ ou bien (-) s'ils arrivent à participer à une interview de ce genre ben (-) oui

BE3: ja aso (-) grad jez hôt wonich de: de serb dra gha ha \ wo ja sehr guet schwizerdütsch au gredt het (-) de chonnt d'frag hend (-) wels ned sini hauptsprach isch \ hend sie problem gha bim kontakt met behörde und so das (-) das isch mängisch so wie chli (-) ja \ mer redts scho zehn minute mit ihm am telefon / und merkt er cha redt perfekt schwizerdütsch / (-) und denn fragt mer ihn hend sie problem gha: im kontakt mit (-) ja: \ aso s'chonnt mer eifach [mängisch chli komisch so]

BE4: [isch bi üs au gsi \]

JV: ja genau \

BE3: so so ie \ oder bi gwössne isch es ja berechtigt das au zfrage \ aber ebe de grad mit settig persone wod eigentlich useghörsch ja die chönd hend eh ke problem gha \ oder (-) wenns sones interview chönd metmache de: (-) ja

Deux éléments se dégagent de cet extrait. D'une part, BE3 montre qu'il porte un regard critique sur certaines séquences interactionnelles du CATI, même s'il ne le manifeste pas forcément durant les conversations avec les répondants (voir précédemment la transcription 9 et la transcription 23). D'autre part, BE3 souligne les tensions interactionnelles entre le codage de la / des «*langue(s) principale(s)*», la langue de l'entretien et la négociation des questions sur les obstacles linguistiques. Il est conscient que cette question s'active en fonction de la négociation de la / des «*langue(s) principale(s)*», mais aussi qu'elle paraît illogique si la PC s'exprime «*parfaitement*» dans la langue de l'interview et qu'il parvient à réaliser une tâche interactionnelle de l'ordre du CATI. Il admet toutefois que la question est «*justifiée*» pour certaines PC, sans fournir de précisions à ce sujet.

\*\*\*

L'émergence du doute ne se limite pas au traitement interactionnel de la question sur la/les «*langue(s) principale(s)*»; elle s'inscrit dans son prolongement et est tributaire d'enjeux associés tantôt à la perception des performances linguistiques des interlocuteurs, tantôt à des schémas interprétatifs qui ne s'accordent pas bien à l'idéologie du CATI. L'analyse du traitement de la variation linguistique dialectale montre que le doute est d'une certaine manière identifié selon les mêmes logiques interprétatives, mais son dénouement interactionnel laisse poindre des pratiques opposées. Bien que les enquêteurs de SFI B (germanophones) et SFI C (italophones) évoluent dans des contextes socioculturels et linguistiques différents, ils manifestent le même type d'interrogation face à des locuteurs de la même langue, mais pas du même dialecte. Les enquêteurs alémaniques aussi bien que tessinois s'appuient sur la perception d'une origine nationale étrangère ainsi que d'une performance linguistique qu'ils mettent en équivalence avec un pays ou une région associé-e aux origines de la PC. Il y a en quelque sorte les mêmes logiques interprétatives : la PC n'est pas suisse et ne s'exprime pas comme un Suisse, la question des dialectes ne la concerne donc probablement pas de la même manière. Face à ce même doute, les enquêteurs activent pourtant des pratiques inverses, montrant que la résolution du doute s'inscrit dans des dimensions interactionnelles différentes : les enquêteurs germanophones tendent à assimiler ces PC à des locuteurs de l'allemand standard, donc plutôt à les exclure d'une quelconque forme de diglossie germanique ; les enquêteurs italophones cherchent au contraire à souligner les différences en se réappropriant la question de relance des dialectes pour l'appliquer à une autre forme de

diglossie, s'efforçant de donner l'impression à ces PC que leur dialecte est codé selon une dénomination linguistique régionale exacte. Les enquêteurs de ces deux sites ont reçu les mêmes instructions et ils ont les mêmes types de présupposés socioculturels et linguistiques face à certains profils de PC, mais leur pratique se matérialise différemment, reflétant un ancrage idéologique différencié au sein de la gouvernementalité du plurilinguisme : certaines variations linguistiques sont constitutives d'une diversité linguistique qu'il convient de rendre visible – indépendamment de sa désidérabilité sociale –, d'autres constituent une simple variation assimilée au standard.

Indépendamment des questions de variations linguistiques, le doute se manifeste aussi en lien avec les logiques interactionnelles du questionnaire du CATI. Les conséquences du codage de la / des « *langue(s) principale(s)* » se font ressentir dans l'ensemble du CATI, tant l'apparition de certaines questions et catégories linguistiques engendre des doutes et des malaises dans certaines séquences interactionnelles. L'absence de certaines questions et catégories peut également faire naître des interrogations, au moins du point de vue de l'observateur analysant les conversations. L'émergence du doute se caractérise aussi dans les réactions des interlocuteurs, notamment lorsqu'une PC cherche à justifier des réponses à des questions qui ne lui étaient pas vraiment adressées. En outre, les enquêteurs peuvent aussi avoir le sentiment de poser des questions déplacées et craindre de heurter les PC. Plus fondamentalement, l'activation de certaines questions peut paraître en profond décalage avec la perception que la PC se fait de sa propre légitimité comme locutrice. Les réactions des interlocuteurs sont emblématiques de leur positionnement dans la gouvernementalité du plurilinguisme : s'ils se sentent autorisés à le faire – pour des raisons sociales, politiques ou linguistiques –, ils essaieront d'écarter d'éventuels soupçons en étayant leurs réponses par des arguments qui reflètent leur conception des langues et des locuteurs dans l'espace social. Dans cette perspective, les discussions des CATI peuvent alors révéler des interactions très politisées.

## **5. Les interactions des CATI sur les langues comme théâtre des tensions de la gouvernementalité du plurilinguisme**

Durant les interactions des CATI, les conversations entre enquêteurs et répondants dévoilent les multiples facettes d'un projet de cohésion sociale que l'OFS cherche à étudier à travers un audit des comportements sociolinguistiques (voir chapitre 4). Enquêteurs et PC se positionnent, en fonction des idéologies de la gouvernementalité du plurilinguisme et en mobilisant des arguments politiques et linguistiques, sur un continuum d'idéologies tendant soit vers le monolinguisme, soit vers le plurilinguisme. Les interviews des CATI s'apparentent ainsi à des scènes reflétant d'autres types d'interactions, fondées sur une dynamique de questions-réponses qui va du questionnaire de satisfaction-client à l'interrogatoire pour l'obtention de la nationalité suisse, en passant par l'entretien d'embauche. En cherchant à se positionner dans les CATI, les locuteurs légitiment d'une certaine manière la perception de leur positionnement dans une société plurilingue au sein de laquelle langues et locuteurs présentent un certain degré de désidérabilité sociale et économique. Les schémas interprétatifs des idéologies langagières finissent ainsi par dicter ceux de la procédure: c'est principalement en fonction d'idées sur les langues et sur les locuteurs que ceux-ci adaptent leurs comportements sociolinguistiques durant les CATI.

Dans un premier temps, j'analyserai les tensions associées aux enjeux de territorialité linguistique dans la gouvernementalité du plurilinguisme (voir sect. 5.1). Il s'agira d'observer les effets de frictions interprétatives entre le sentiment d'appartenance des locuteurs à une communauté linguistique imaginée homogène et la perception des compétences linguistiques de leur interlocuteur. Dans un deuxième temps, l'analyse portera sur les attitudes et les intentions des PC qui disent apprendre ou souhaiter apprendre d'autres langues, afin de mieux comprendre comment les PC se projettent dans l'avenir d'une société plurilingue, dans quelle(s) langue(s) elles perçoivent un retour sur investissement et pour quelle(s) raison(s) elles le font (voir sect. 5.2). Dans un troisième temps, je me focaliserai sur les locuteurs qui tentent de prouver qu'ils sont capables de s'adapter à une société suisse plurilingue globalisée (voir sect. 5.3)

## 5.1. Le quadrilinguisme territorial suisse sous tension

Au fil des sections précédentes, les tensions observées font écho à des questions sociolinguistiques et politiques très vastes. L'un des enjeux des CATI consiste à évaluer le rapport de la PC à son environnement sociolinguistique immédiat, à savoir à essayer de saisir si la PC s'imbrique ou non dans un territoire linguistique imaginé homogène. En fonction de leur perception des origines (linguistiques ou non), des compétences linguistiques et communicatives de l'interlocuteur, les enquêteurs et les répondants négocient l'insertion de catégories de réponses. Ce processus de catégorisation ne se fait pas de manière unilatérale et ses mécanismes sont toujours complexes. Ces tensions s'observent surtout chez des locuteurs ayant plusieurs langues ou origines, dont la dimension plurielle est remise en question selon une conception tendant vers le monolinguisme.

Il est des locuteurs pour qui le CATI représente au contraire un lieu de reconnaissance de l'identité régionale ou nationale. On l'observe tout particulièrement avec ZP, le répondant que BE3 appelle « *le Serbe* » (voir transcription 25 plus haut). Tous les signaux linguistiques de ZP semblent montrer qu'il pourrait passer inaperçu dans le territoire linguistique dans lequel il vit, mais il reste considéré par le CATI (qui active les questions des obstacles linguistiques), par l'enquêteur et peut-être aussi par lui-même, comme un corps étranger. Ce genre de tension s'accroît lorsque des répondants au profil similaire – jeunes, binationaux, issus d'un milieu familial plurilingue incluant une langue non nationale – admettent savoir bien mieux la langue du territoire suisse que celle de leurs origines familiales. L'extrait suivant est emblématique de cette tension (transcription 26 ci-après). PT vit avec ses parents et un frère ou une sœur. Tous les membres du ménage ont un nom à consonance slave du sud. Après avoir inséré sans hésiter l'italien et le croate comme ses deux « *langues principales* », PT dit avoir parlé « *plus que tout l'italien* » jusqu'à l'âge de 15 ans, répondant ensuite qu'elle a grandi en Suisse italienne. La langue croate n'apparaît quasiment plus par la suite, sauf à la question des langues parlées avec des amis ou des membres de la famille vivant en dehors du ménage (question 328.00, extrait ci-dessous).

*Transcription 26. CATI SFI C 00458, négociation du croate comme langue parlée avec des amis ou la famille.*

## Traduction

## Version originale

|  |   |
|--|---|
| CE2: très bien\ .h et à quelle fréquence utilisez vous l'italien\ avec des membres ou amis de votre fami-\ euh avec <((voix souriante)) des amis ou des membres de votre famille> qui ne vivent pas avec vous\ | CE2: va be:ne\ .h e con quale frequenza utilizza l'italiano\ con membri o amici della sua fami-\ öh con <((voce sorridente)) amici o membri della sua famiglia> che non vivono insieme a lei\ .hh |
| PT: toujours   | PT: sempre  |
| CE2: bien\ tous les jours ou presque\ donc\ (-) et à quelle fréquence\ (-) utilisez vous le croate avec des amis ou des membres de votre famille qui ne vivent PAS avec vous/                                  | CE2: va bene\ tutti i giorni o quasi\ quindi\ (-) e con quale frequenza\ (-) utilizza il croAto con amici o membri della sua famiglia che NON vivono insieme a lei/                               |
| PT: (2.4) euh: peu (--) parce que je ne le parle pas très bien\  | PT: (2.4) eh: poco (--) perché non lo parlo molto bene\   |
| CE2: oh qu'est ce qu'on fait (-) du coup\ (-) au moins une fois par semaine/ au moins une fois par mois/ au moins une fois par année/ ou moins d'une fois par année\   | CE2: oh cosa facciamo (-) quindi\ (-) almeno una volta a settimana/ almeno una volta al mese/ almeno una volta all'anno/ o meno di una volta all'anno\  |
| PT: euh: une fois par mois   | PT: eh: una volta al mese   |
| CE2: au moins une fois par mois\ c'est bon\ (--) voilà\  | CE2: almeno una volta al mese\ va bene\ (--) voilà\   |
| *LFAMAM: IT (TJRS), CROATE (1/MOIS)*   | *LFAMAM: IT (TJRS), CROATE (1/MOIS)*  |

Après que PT a précisé n'utiliser que peu le croate «*parce qu'*[elle] *ne le parle pas très bien*», CE2 manifeste son étonnement en demandant ce qu'il faut faire. Cet étonnement reflète une contradiction: si le croate figure parmi les langues que PT dit «*savoir très bien*», comment se fait-il qu'elle puisse affirmer par la suite «*ne pas le parler très bien*»? De plus, il s'agit de la seule mention du croate en dehors de la / des «*langue(s) principale(s)*». Cette tension reflète la manière dont PT interprète la question initiale de la/des «*langue(s) principale(s)*»: pour elle, il s'agit plus d'une question d'origines nationales (ou autres) que d'une affaire de compétences linguistiques. Dans la façon dont elle rapporte ses pratiques langagières, PT ne diffère pas de son environnement linguistique immédiat, mais son traitement du croate et la façon dont CE2 le perçoit montrent à quel point les interactions du CATI sont interprétées comme le lieu d'une assertion identitaire qui n'a parfois pas grand-chose à voir avec la langue.

Ces décalages entre ce qui est dit, ce qui est performé, ce qui est interprété et ce qui est codé s'observent aussi chez des locuteurs d'origine suisse qui n'ont qu'une seule nationalité et disent savoir plusieurs langues nationales. Ces tensions entre langue, origine et territoire font penser à d'anciennes techniques réalisées à l'OFS pour trancher la «*langue maternelle*» des personnes indiquant deux langues dans les RFP (Recensements fédéraux de la population) : les statisticiens observaient la nationalité, le lieu d'origine, le nom de famille et toute caractéristique socioculturelle qu'ils interprétaient comme le reflet de l'origine linguistique (voir chapitre 3, sect. 3.1). Ces glissements entre la catégorie linguistique utilisée et l'origine régionale s'opèrent aussi auprès de Suisses associant leurs origines territoriales à une ou plusieurs langues ou dialectes. Par exemple, chez PT vivant au Tessin et qui utilise distinctement le verbe «être» pour justifier à la fois ses compétences linguistiques et ses origines alémaniques et tessinoises : «*je suis bilingue\ (-) je suis schwizerdütsch\ et et (-) et et dialecte tessinois\*» (voir transcription 12 plus haut). Le fait qu'il utilise le mot en suisse allemand et non en italien renforce encore son rapport personnel à cette catégorie linguistique. Sa réponse n'est pas qu'une question de compétences linguistiques, mais aussi d'affirmation de deux origines suisses : l'alémanique (argovienne) et la tessinoise. Par ailleurs, l'insertion du suisse allemand prend un certain temps et exige de PT d'insister à plusieurs reprises pour pouvoir le noter, CE1 ne voyant probablement pas d'autres signes indexant ses origines socioculturelles au suisse allemand. La PC en question a un nom italophone et vit au Tessin, et elle dit parler principalement le dialecte tessinois en premier lieu, les usages de ce dialecte et de l'italien étant bien plus présents que ceux liés au suisse allemand et à l'allemand dans la suite du CATI.

Les tensions sont parfois plus subtiles, comme dans le cas où AE2 émet un bref doute dans la réponse de la PC ajoutant l'allemand et le suisse allemand à la suite du français dans ses «*langues principales*» (voir transcription 11 plus haut). Ce dernier est suisse, vit dans un environnement francophone et est linguistiquement perçu comme un francophone. Concevoir qu'il y ait une autre langue principale en regard de cette forme d'adéquation entre le locuteur et le territoire peut faire douter – même très brièvement – dans la négociation des réponses.

Les effets de la dimension territorialiste et plutôt monolingue de la gouvernementalité du plurilinguisme sont multiples et mettent la conception quadrilingue et territorialiste de la Suisse sous tension. D'une part, cet aspect de la gouvernementalité met les locuteurs bilingues dans une position inconfortable, dans la mesure où ils peinent parfois à s'identifier ou à

identifier l'interlocuteur en fonction de plusieurs langues. Le doute émerge plus particulièrement dans les cas où les locuteurs peinent à concevoir leur appartenance à une communauté linguistique dans une dimension plurielle, voire quand leur sentiment d'appartenance identitaire prévaut sur leurs compétences linguistiques et oriente leur positionnement dans le processus de quantification du CATI. Le quadrilinguisme officiel est alors mis sous tension, dans la mesure où des locuteurs avec un passé migratoire interprètent cette conception territorialiste comme une invitation à souligner leur appartenance extraterritoriale, se focalisant sur la langue héritée de leur passé migratoire. Il deviendrait alors problématique que des jeunes issus de l'immigration, dont les performances linguistiques sont la preuve de leur intégration linguistique – voire, de leur « assimilation » pour faire écho aux discours du passé (voir chapitre 3, sect. 3) –, ne se reconnaissent pas comme des éléments constitutifs de la diversité linguistique du pays. Plus problématique encore, certains de ces jeunes sont (aussi) de nationalité suisse: le fait de ne pas s'identifier à une langue nationale en étant suisse remet en question toute l'idéologie linguistique de la citoyenneté et de la composition des territoires linguistiques.

## **5.2. Devenir plurilingue : entre devoir citoyen suisse et obligation d'intégration ou d'assimilation linguistique**

Tous les plurilinguismes n'ont pas le même degré de désirabilité sociale. Les questions du CATI concernant l'apprentissage effectif ou souhaité des langues permettent d'analyser plus en détail une autre facette de la gouvernementalité du plurilinguisme: les idées et les croyances incitant les locuteurs à participer à l'effort plurilingue national, voire transnational, ainsi que les comportements que ces idéologies langagières provoquent chez les locuteurs. En ce qui concerne l'apprentissage des langues nationales, une tension fondamentale émerge entre les locuteurs légitimant un acte citoyen patriotique et ceux qui souhaitent ou doivent faire un effort d'intégration dans la société suisse.

La problématique est cristallisée autour du codage d'une seule et même réponse auprès de quatre répondants différents. Dans les deux extraits suivants, les PC disent souhaiter apprendre une langue nationale et la raison d'apprentissage est à chaque fois codée « *pour mieux connaître la langue du pays ou de la région* ». Pourtant, les intentions des répondants et la nécessité d'apprendre une langue nationale divergent sensiblement.



*Transcription 27. CATI SFI A 00284, négociation des raisons d'apprendre l'italien.*

AE1: <((marmonnant au clavier)) (2.0) alors l'italien/ (7.8) euh::m:::/ .hhh voilà/> (1.3) euh:: quelle est la/ (-- ) quelle est la raison principale pour laquelle vous souhaiteriez apprendre ou améliorer vos connaissances en italien/

PC: pa'ce que:: on parle italien en suisse/ une partie d'la suisse/ donc j'trouve qu'ce s'rait quand même utile/

Dans l'extrait ci-dessus – qui ne constitue pas un cas isolé – se dégage un discours patriotique : PC dit vouloir apprendre une langue nationale parce qu'il s'agit d'une langue parlée en Suisse, comprendre : par des Suisses. Le simple fait qu'il s'agit d'une langue nationale justifie son apprentissage ; un devoir citoyen qui incombe d'acquérir une autre langue nationale que la sienne. PC ne semble toutefois pas entretenir de lien particulier avec cette langue au quotidien, puisqu'à aucun moment dans le reste du CATI, il ne déclare l'utiliser. Il n'a donc visiblement pas de contact immédiat avec ces locuteurs concitoyens, du moins pas dans la langue nationale qu'il dit souhaiter améliorer ou apprendre. Dans l'extrait suivant, la PC exprime une problématique associée à son environnement sociolinguistique immédiat. L'enjeu est bien plus complexe et le répondant exprime distinctement sa difficulté à trouver les mots permettant de définir ses motivations.

*Transcription 28. CATI SFI B 00056, négociation des raisons d'apprendre l'allemand.*

Traduction

Version originale

BE1: (-) m=h/ ((clavier, 0.3)) .h si vous ne manquez ni de temps ni d'argent\ y a t il en plus\ du suisse allemand\ .h une ou plusieurs langues/ que vous aimeriez apprendre ou améliorer\

BE1: (-) m=h/ ((tastatur, 0.3)) .h agno es würd ihne weder a geld/ no a zit/ fehle\ git's zuesätzlich\ zu schwizerdütsch\ .h eini/ oder mehreri sprache/ wo sie gern lerne oder verbessere möchtet\

ZP: (1.1) alors améliorer/ je le fais oui:: sui=allemand standard/ et suisse allemand\ aussi\ ça je veux [bien améliorer\]

ZP: (1.1) aso verbessere/ tueni ja:: sch= hochdütsch/ und schwizerdütsch\ au\ da tueni [ja verbessere\]

BE1: [alors allemand standard] vous voudriez aussi améliorer\ l'allemand standard\

BE1: [aso hochdütsch] würded sie au gern verbessere\ hochdütsch\

ZP: oui enfin je veux aussi améliorer\ c'est très clair/ (--)

ZP: ja aso da tueni au verbessere\ sicher klar/ (--)

BE1: [m=h/]

BE1: [m=h/]

|      |  |      |   |
|------|--|------|---|
| ZP:  | [et] d'autres langues/ serbocroate enfin je eh désolé\ j'ai déjà presque quarante ans/ et je (-) j'ai pas tellement fait de grandes écoles et: peut être [une fois]  | ZP:  | [und] anderi sprache/ serbokroatisch aso i also sorry\ i bi ja fast vierzig/ und i (-) i ha ned so grossi schule gmacht u:nd velecht [emal]   |
| BE1: | [m=h]  | BE1: | [m=h]   |
| ZP:  | (le temps) j'apprendrais quelque chose je lirais quelque chose\ mais (-) pour le moment je veux plus apprendre l'allemand standard et  | ZP:  | (zit) würdi öpis lerne würdi öpis lese\ aber (-) moment wetti ja hochdütsch meh lerne und   |
| BE1: | okay\ .h [quelle]  | BE1: | okay\ .h [weles]  |
| ZP:  | [(xxx)]  | ZP:  | [(xxx)]   |
| BE1: | est la raison principale\ pour laquelle vous souhaiteriez apprendre ou améliorer vos connaissances de l'allemand standard\   | BE1: | isch de hauptgrund\ warum sie hochdütsch lerne oder ihri kenntis vo dere sprach verbessere/ wettid\   |
| ZP:  | (-) c'est de/ dans le futur\ (-) comment vous dire\ (-) que j'ai à l'avenir de bonnes\ (-) bon de bonnes ((ententes?)) avec les gens\ que je me fasse bien comprendre des gens\ (---) et (-) que mon (---) [avenir/] | ZP:  | (-) das i:/ ide zukunft\ (-) wie söli ihne säge\ (-) dass i in zukunft guete:\ (-) guet gute mund ha mitem lüt\ dass i mitem lüt verstoh/ guet\ (---) und (-) dass isch mini (---) [zukunft/] |
| BE1: | [m=h\(-) donc] pour mieux connaître la langue de-  | BE1: | [m=h\ (-) aso] um d'sprach und vom  |
| ZP:  | mh oui\ [(xxx)\]   | ZP:  | mh ja\ [(xxx)\]   |
| BE1: | [de la région] mieux [connaître\]  | BE1: | [vode region] besser [kenne z'lerne\]   |
| ZP:  | [oui\(-) oui/ c'est sûr/ (-) oui c'est sûr/  | ZP:  | [ja\ (-)] ja/ sicher/ (-) ja sicher/  |
| BE1: | (2.0) je dois insérer cette raison\  | BE1: | (2.0) söli de grund inetue\   |
| ZP:  | oui\   | ZP:  | ja\   |

Dans l'extrait ci-dessus, ZP souhaite améliorer ses connaissances dans la langue locale, celle que pratiquement tout le monde utilise autour de lui au quotidien. Il s'agit de l'homme d'origine kosovare qui se montre particulièrement collaboratif durant le CATI et dont l'enquêtrice signale constamment son exaspération, en raison de la durée de l'entretien et des difficultés rencontrées par ZP pour répondre au questionnaire (voir sect. 3.2.2). Dans l'extrait ci-dessus (transcription 28), il est intéressant d'observer d'abord comment il passe de trois langues à une seule, puis quels sont les arguments qu'il met en avant pour justifier l'apprentissage de l'allemand standard. Dans un premier temps, ZP mentionne l'allemand standard, le suisse allemand et le serbo-croate, mais il écarte directement cette dernière langue en se justifiant et

en s'excusant : il se dit trop âgé et précise à nouveau qu'il n'a pas fait de grandes études. En outre, il estime ne pas avoir le temps de se consacrer davantage au serbo-croate et accorde plus d'importance à l'apprentissage de l'allemand standard. Pendant ce temps, BE1 acquiesce sans aucun commentaire. Elle ne propose pas d'insérer aussi le serbo-croate, alors que la question précise bien le caractère hypothétique de la demande : «*si vous ne manquez ni de temps ni d'argent*». Le statut du suisse allemand mentionné en parallèle à l'allemand standard est écarté, car ZP avait déjà indiqué le suisse allemand dans les langues en cours d'apprentissage (voir transcription 29 ci-dessous). Précisons encore que la question est posée en fin d'interview. BE1 a déjà passé beaucoup plus de temps que d'habitude durant cet entretien, ce qui n'est pas très bon pour sa statistique de performance personnelle chez SFI. Par auto-élimination du serbo-croate, l'allemand standard reste la seule langue codée. Les raisons évoquées pour améliorer les connaissances en allemand standard renvoient à un concept plus vaste : celui de l'avenir de ZP et des relations sociales en général. Il parle de son propre avenir et de son envie de bien se faire comprendre dans ses relations sociales en général. Après avoir donné des informations sur son parcours passé, compliqué par les guerres des Balkans (voir transcription 13 plus haut), ZP exprime ici son espoir de ne pas rencontrer de problèmes dans la société pour des raisons linguistiques. L'accent sur le *Hochdeutsch* renvoie en Suisse alémanique à des contextes plutôt formels et administratifs, voire qui se limitent à des pratiques langagières exclusivement écrites pour certains locuteurs germanophones de Suisse.

Dans l'ensemble du CATI, ZP veut prouver à BE1 qu'il fait des efforts pour se faire comprendre des gens qu'il rencontre au quotidien. L'omniprésence du verbe «*versuch(i)*» (j'essaie) est symptomatique de cette volonté de montrer qu'il est ouvert à toute forme de communication dans son environnement immédiat. En dehors du cercle familial, ZP parle principalement de ses usages de l'allemand et du suisse allemand, ce qui donne l'impression que l'albanais est relégué à l'arrière-plan dans le traitement des questions du CATI concernant les pratiques et fréquences langagières. Même à la maison, le suisse allemand semble occuper une place non négligeable. Durant les CATI, il dit parler albanais avec son épouse ainsi qu'albanais et suisse allemand avec ses enfants. Il confie ensuite avoir essayé de transmettre l'albanais à ses enfants en les inscrivant dans une école albanophone, mais ses enfants se plaignaient d'avoir trop de devoirs, alors il n'a pas insisté. Finalement, ZP dit qu'entre eux, ses enfants parlent uniquement suisse allemand. ZP dit ensuite qu'il est en train d'essayer d'apprendre un peu plus le suisse allemand. Dans l'extrait suivant (transcription 29), sa volonté se présente comme le fruit d'une pression sociale.

## Transcription 29. CATI SFI B 00056, « nous vivons ici ».

## Traduction

## Version originale

|  |   |
|--|---|
| BE1: [...] durant les douze derniers mois avez commencé ou poursuivi .h l'apprentissage d'une ou plusieurs langues/ .h ou bien avez-vous approfondi vos connaissances linguistiques\   | BE1: [...] hend/ sie ide vergangene zwölf/ mönet\ agfange/ .h eini/ oder mehreri sprache z'lerne/ .h oder hend sie ihri sprachkenntnis vertieft\  |
| ZP: (2.5) alors\ h. moi/ moi même\ (--)<br>alors j'ai essayé/ oui\ (-) j'essaie moi-même d'apprendre un peu plus le suisse allemand\ plus/ apprendre à connaître\ .h moi-même j'essaie enfin (-) d'abord le suisse allemand\ | ZP: (2.5) aso\ h. i/ selber\ (--)<br>aso ich versuch/ ja\ (-) ich versuch selber es bizzeli schwizerdütsch\ meh/ lerne\ meh/ kennelele\ .h ich selber das versuch also (-) zuerst schwizerdütsch\ |
| BE1: (--)=m=h/ .h (-) alors avez-vous commencé (plusieurs lan) (-) [euh à apprendre un peu]  | BE1: (--)=m=h/ .h (-) aso hend sie's demfall agfange (mehreri spr) (-) [e bizzli l'lerne]   |
| ZP: [ouais/ là:] là j'essaie avec les enfants\ j'essaie avec [euhm:]   | ZP: [mol/ da:] da versuchi mit em ki:nd\ versuchi mit [em:]   |
| BE1: [m=h]   | BE1: [m=h]  |
| ZP: les collaborateurs les collègues=  | ZP: mitarbeiter/ mit em kole:g=   |
| BE1: =m=h\   | BE1: =m=h\  |
| ZP: [où je:]   | ZP: [wo i:]   |
| BE1: [m=h]   | BE1: [m=h]  |
| ZP: au travail (t)rou:ve [enfin\ (que moi même je) (-) je VEUX\ (vraiment) (-) où\ je VEUX ça\ (-) ouais/ je veux l'apprendre\]  | ZP: de arbeitsplatz (f)in:d [aso\ (das isch selber) (-) i WILL\ (wirklich) (-) ja\ ich will das\ (-) mol/ ich will das lerne\]  |
| BE1: [d'accord\ (-) et c'est le suisse allemand\ n'est ce pas\ c'est le suisse allemand\ (--)=m=h/ bien/ (2.0) pour quelles raisons souhaitez vous apprendre le suisse allemand\ enfin: pour=quels genres de raisons/        | BE1: [genau\ (-) und das isch schwizerdütsch\ gelled sie\ das isch schwizerdütsch\ (--)=m=h/ guet/ (2.0) us welne gründ lerned sie schwizerdütsch\ aso: us=was sind da für gründ/                 |
| ZP: (-) les raisons sont/ nous vivons ici/   | ZP: (-) gründ sind/ mir lebed ja da:/   |
| BE1: (--)=m=h/   | BE1: (--)=m=h/  |
| ZP: je mène là une (--)<br>une (--)<br>un bon parcours\ une belle vie et je veux apprendre pour que je (-) puisse me faire bien comprendre des gens\   | ZP: ich führe da eine (--)<br>eine (--)<br>gute weg\ eine gute leben und i will das lernen dass i (-) cha guet mit em lüt verstoh\  |

Dans l'extrait ci-dessus, ZP dit en fait qu'il essaie d'améliorer son suisse allemand à chaque occasion qui se présente au quotidien, son apprentissage consistant visiblement à être attentif à la manière de parler de ses collègues et de ses enfants. À la suite d'une demande de clarification de BE1, qui souhaite vérifier qu'il doit insérer le suisse allemand comme langue en cours d'apprentissage, ZP opère un glissement discursif de «*essayer*» à «*vouloir*». Il souligne même sa volonté dans une anaphore, en accentuant et répétant «*je VEUX*». La raison de cette volonté d'apprendre le dialecte est claire: il habite en Suisse, où il dit avoir une belle vie, tout en ajoutant qu'il veut améliorer ses connaissances de la langue locale pour qu'il puisse bien se faire comprendre des gens qui l'entourent. ZP a donc conscience de rencontrer parfois des problèmes de communication pour des raisons linguistiques, ce qui ne l'empêche pas de maintenir une situation socioéconomique qu'il considère comme bonne. En d'autres termes, ZP ne constituerait pas une menace pour la cohésion sociale, même si la majorité des locuteurs qui l'entourent peuvent lui faire sentir qu'il est différent d'eux en raison de sa manière de parler.

À la fin du CATI sur les langues, ZP est soumis à des questions sur les obstacles linguistiques, étant donné que sa «*langue principale*» ne correspond pas à la langue locale. Alors qu'il vient d'exprimer son désir de mieux se faire comprendre pour garantir de bonnes relations sociales dans son environnement immédiat, il dément rencontrer une forme quelconque d'obstacle linguistique sans fournir de commentaire supplémentaire. Même s'il lui arrive de ne pas comprendre la signification de certaines questions, il ne demande jamais de clarification directe de la part de BE1, comme pour éviter de montrer des difficultés de compréhension.

Le comportement parfois contradictoire de ZP reflète aussi une certaine perception du CATI en tant que procédure interactionnelle. La manière de présenter et de justifier ses pratiques langagières fait ressembler le CATI à un entretien pour l'obtention de la nationalité suisse, où les comportements sociaux des individus sont évalués par un fonctionnaire dans le but de vérifier une intégration suffisante dans la société. ZP ne veut visiblement pas être perçu comme un locuteur problématique, mais comme un individu intégré en Suisse et disposé à collaborer avec les autorités. ZP est patient quand BE1 le lui demande, prend le temps de répondre à toutes les questions, montre qu'il a des relations sociales et professionnelles stables, qu'il utilise très fréquemment l'allemand et le suisse allemand, à tel point que l'albanais semble en retrait dans plusieurs domaines de sa vie. S'il rencontre quelquefois des difficultés d'ordre linguistique durant le CATI, il est tout de même capable de suivre l'entretien en entier et l'enquêtrice

n'a pas besoin de parler l'allemand standard. Le CATI n'a pas la même résonance que dans d'autres cas, car le questionnaire sur les langues s'apparente ici à une évaluation de l'intégration sociale du répondant plutôt qu'à une enquête scientifique sur les pratiques langagières, la limite entre ces deux genres d'interview restant ténue.

Dans d'autres cas, la tournure du CATI est tout à fait différente; l'interaction ressemble à celle d'un sondage d'opinion, où le répondant exprime son orientation politique dans un scrutin. Dans l'extrait ci-dessous (transcription 30), ZP a un fort accent francophone, mais s'exprime sans peine en suisse allemand. Il vit et travaille en Suisse alémanique, loin des limites territoriales avec la Suisse romande. Binational franco-suisse, il explique l'importance de transmettre la langue française à son fils.

*Transcription 30. CATI SFI B 00009, « mon fils doit apprendre le français ».*

## Traduction

## Version originale

|  |  |
|--|--|
| BE2: [...] quelles langues parlez vous normalement avec vos (-) avec votre enfant/ c'est-à-dire avec ((prénom enfant ZP))/                 | BE2: [...] weli sprache reded sie normalerwis mit ihrn (-) mit ihrem chind/ aso mit em ((sohn ZP))/                              |
| ZP: MOI/ français/ ma femme suisse allemand\   | ZP: ICH/ französisch/ mini frau schwizerdütsch\  |
| BE2: m=h/ (-- ) d'accord/ alors vous personnellement français/ .h  | BE2: m=h/ (-- ) jawohl/ aso sie persönlich französisch/ .h   |
| *LPCENF: FR*   | *LPCENF: FR*   |
| ZP: oui=   | ZP: ja=  |
| BE2: =et: euh (-) durant les douze derniers mois avez-vous entrepris quelque chose/ pour euh transmettre le français .h à ((sohn ZP))\(--) | BE2: =u:nd äh (-) hend sie i de vergangene zwei jahr/ sösch öpis underno/ um äh französisch .h a de ((sohn ZP)) zvermittele\(--) |
| ZP: [oui/]   | ZP: [ja/]  |
| BE2: [donc à part] de: parler français avec lui\   | BE2: [aso abgseh] vo: mit ihm französisch rede\  |
| ZP: oui je parle principalement français avec lui\   | ZP: ja ich rede prinzipiell nur französisch mit ihm\   |
| BE2: m=h/ [.h d'accord/]   | BE2: m=h/ [.h jawohl/]   |
| ZP: [parce que euh::]il doit l'apprendre/ c'est une langue de la suisse/ ou bien/  | ZP: [wil äh::] er söll das lerne/ das isch e sprach vo de schwiz/ oder/  |

|   |  |
|---|--|
| BE2: (--) [oui]   | BE2: (--) [ja/]  |
| ZP: [il] est né (ici) ((citoyen)) suisse/<br>mais euh: il doit l'apprendre/ parce<br>que c'est la langue de son [père/] | ZP: [er] isch (da) schwizer da gebore/<br>aber äh: er söl das lerne/ wil das isch<br>de sprach vo sim [vater/] |
| BE2: [m=h/]   | BE2: [m=h/]  |
| ZP: et je [crois]   | ZP: und ich [glaub]  |
| BE2: [oui/]   | BE2: [ja/]   |
| ZP: il doit aussi (-) sa euh savoir parfaite-<br>ment le suisse allemand\ (-) il sait/ en<br>tout cas [parfaitement]    | ZP: er söl auch (-) perfekt ch äh chönne<br>schwizerdütsch\ (-) er chan/ sowieso<br>[perfekt]                  |
| BE2: [m=h/]   | BE2: [m=h/]  |
| ZP: le suisse allemand\   | ZP: schwizerdütsch\  |
| *LENFTRAN: FR (OUI: PARLER DE<br>TEMPS EN TEMPS)*   | *LENFTRAN: FR (OUI: PARLER DE<br>TEMPS EN TEMPS)*  |

Dans l'extrait ci-dessus, ZP explique d'abord la répartition du bilinguisme franco-alémanique en famille: il parle français à son enfant, son épouse parle suisse allemand (1.3). À la question de savoir s'il fait quelque chose pour transmettre le français à son fils, ZP répond directement «oui» et BE2 précise dans un chevauchement «*en dehors de parler français avec lui*». ZP réaffirme qu'il «*parle en principe seulement français avec lui*», puis il précise les raisons de son choix linguistique univoque avec sa progéniture: son fils doit apprendre le français, c'est une langue de la Suisse et en plus, son fils est né citoyen suisse. Il ajoute ensuite la raison d'affiliation familiale: c'est la langue de son père. ZP souligne un fait politique pour justifier l'apprentissage du français dans son premier argument: «*c'est une langue de la suisse/ ou bien*». Dans ce segment, ZP fait une affirmation que BE2 ne peut réfuter, le «*ou bien*» étant directement adressé à BE2 pour le rappeler à l'évidence. Le français étant effectivement une langue nationale et ZP étant perçu comme un locuteur appartenant à une minorité associée à cette langue, BE2 peut difficilement se permettre de refuser la réponse de ZP, même s'il venait à l'instant de restreindre ce genre de réponse en écartant le simple fait de parler français à son fils comme une réponse valide. En outre, hormis le fait de parler tout le temps le français, l'argument de ZP ne porte aucunement sur des méthodes ou des moyens de transmission de la langue, mais fondamentalement sur des raisons politiques. ZP détaille encore ses attentes en termes de compétences linguistiques: son fils doit savoir aussi parfaitement le français qu'il sait déjà le suisse allemand. Sur le plan des idéologies langagières, ZP projette en son fils un avenir

«*parfaitement bi-monolingue*», mettant en équation l'affiliation biologique parentale, la nationalité et les compétences linguistiques. Ces idéologies langagières ont un impact aussi sur l'interaction, reflétant un principe de la gouvernementalité du plurilinguisme suisse: les minorités linguistiques officielles ont voix au chapitre politique et la majorité germanophone se doit d'éviter de les froisser.

Le contraste entre le comportement de locuteurs issus de minorités linguistiques officielles et celui de locuteurs d'origine étrangère avec un parcours migratoire et scolaire difficiles est plutôt fort. Il témoigne des effets de la gouvernementalité du plurilinguisme sur la désirabilité sociale et économique des langues nationales ainsi que sur leur légitimité dans le contexte d'une enquête statistique officielle. Cette gouvernementalité conditionne et légitime aussi les comportements des locuteurs: pour garantir le fonctionnement harmonieux d'une société plurilingue, il faut d'abord apprendre des langues nationales, soit pour mieux comprendre son voisin, soit pour s'intégrer dans son environnement sociolinguistique immédiat. D'un côté, il y a des locuteurs qui ne sentent à aucun moment le besoin de justifier leur participation à l'effort d'intégration à travers les langues; leur plurilinguisme s'inscrit dans un discours patriotique et il est valorisé autant dans les réponses que dans l'autorisation de l'inscrire comme réponse. D'un autre côté, il y a des locuteurs qui se sentent obligés de prouver qu'ils font constamment des efforts – même durant le CATI – pour s'intégrer linguistiquement dans la société; leur plurilinguisme n'est pas valorisé et pourrait être perçu comme une menace en l'absence d'une langue nationale comme langue principale, d'où le sentiment que certaines PC se justifient pour montrer qu'elles sont aptes à fonctionner dans la langue locale.

### **5.3. Savoir s'adapter et rester performant dans un monde globalisé et plurilingue**

Dans certaines interactions du CATI, les locuteurs négocient plus leurs réponses en fonction de leur perception des compétences de communication de la PC que de ses origines et/ou compétences linguistiques, c'est-à-dire qu'ils se concentrent surtout sur leur aptitude à communiquer dans l'une ou l'autre langue dans des situations particulières. La manière dont le plurilinguisme est traité reflète la mobilisation d'idéologies langagières tendant à associer la diversité de



langues et de cultures à un atout social, politique, économique et culturel. Il s'agit là d'une manifestation de l'ancrage de la gouvernementalité du plurilinguisme dans la rationalité politique d'une économie de marché globalisée. Il y a ainsi des locuteurs qui cherchent à prouver que, malgré des compétences linguistiques peut-être limitées, ils sont parfaitement à l'aise dans une société globalisée, plurilingue et multiculturelle, puisqu'ils se disent capables de s'adapter à de nombreuses situations de communication plurilingues. L'alignement de ces idéologies langagières tend à la fois à élargir le nombre de langues insérées dans le CATI et à donner l'impression que le CATI s'est mué en un entretien d'embauche, où les candidats ont parfois tendance à exagérer leurs capacités afin de convaincre l'enquêteur. Lorsqu'il y a non-alignement, c'est précisément le doute de l'enquêteur ou l'autoélimination par la PC qui peut inciter à écarter des langues des réponses codées.

Certains locuteurs disent communiquer dans diverses langues et dialectes sans forcément avoir des compétences linguistiques très poussées. Pour certaines PC, il y a une tendance à effacer ces compétences de communication, car elles estiment qu'elles ne valent même pas la peine d'être insérées dans les «*langues connues*». Par exemple, la PC albanophone, qui affirme pouvoir aider un italoophone à trouver son chemin dans la rue en italien, finit par inviter l'enquêtrice à ne pas saisir l'italien dans le CATI (voir transcription 13 plus haut). En outre, ZP mentionne des indices de contacts interculturels dans son entourage professionnel et personnel, parlant de collègues d'origines suisse ou portugaise et précisant qu'il parle serbo-croate en plus de l'albanais, du suisse allemand et de l'allemand. ZP travaille dans le bâtiment, il n'occupe pas de fonction de chef et dit à plusieurs reprises ne pas avoir fait de grandes études.

Pour d'autres PC en revanche, les langues dans lesquelles elles ont des compétences de communication figurent soit dans les «*langues principales*», soit dans les «*connues*». On observe alors une tendance à faire usage du pluriel plus fréquemment pour parler des pratiques langagières, voire à détailler des capacités insolites, comme dans l'extrait suivant.

*Transcription 31. CATI SFI A 00253, « j’entends la traduction derrière ».*

AE2: donc la radio en français c’est tous les jours/ .hh à quelle fréquence écoutez vous la radio:/ .h ou regardez vous des émissions ou films à la télévision ou sur internet/ (-) en an::glais\

PC: (2.4) jamais\

AE2: .hh d’a:ccord\ euh:=

PC: =j’écoute la radio en français/=

AE2: =oui/=

PC: =mais: mais des fois/ euh:\ c- aux nouvelles/ euh:: y a y a: y a par exemple le président obama qui parle/ (-) y commence son discours en anglais/ .hh pis après on a la traduction/ mais moi j’entends quand même son discours/ j’entends la traduction derrière/ .h donc on peut mettre un p’tit peu d’anglais/ si vous voulez\

AE2: okè/ alors la fréquence/ est ce qu=

PC: =(disons) j’ai dit obama/ ça peut être quelqu’un d’au:tre/ [(si vous voulez)\]

AE2: [h.a/voil-] d’acco:rd/ .hh alors la fréquence/ ce serait tous les jours ou presque/ (-) au moins une fois par semaine/ .hh au moins une fois par mois/ au moins une fois par année/ ou moins d’une fois par année/

PC: non::/ tous les jours\

\*LRADTV: FR (TOUJOURS); ENG (TOUJOURS)\*

Dans l’extrait ci-dessus, PC parvient d’une part à faire passer la fréquence de son usage de l’anglais de « *jamais* » à « *tous les jours* » en l’espace de quelques tours de parole. Elle précise d’abord écouter la radio en français, puis donne l’exemple de nouvelles durant lesquelles le discours d’une personnalité anglophone est traduit simultanément en français par oral. PC dit que dans ces cas, elle « *enten[d] quand même son discours* » en version originale, d’où sa proposition d’ajouter « *un p’tit peu d’anglais* ». Si la compétence auditive de PC semble insolite (écouter et comprendre deux langues en même temps et par le même canal auditif), elle tempère son propos d’elle-même en modérant cette capacité: elle entend un petit peu, ce qui est différent d’écouter attentivement et de comprendre tout à fait. En outre, PC laisse la possibilité à AE2 de revenir sur sa réponse, parce qu’elle ponctue ses réponses d’un « *si vous voulez* » qui témoigne de l’incertitude de PC par rapport à la pertinence de sa réponse. AE2 accepte ces réponses sans manifester de signes d’hésitation.

Par ailleurs, l’entente entre AE2 et PC est bonne; l’interaction se déroule de manière conviviale et PC collabore avec enthousiasme. PC montre un réel intérêt pour les langues en général et elle témoigne de son effort plurilingue (particulièrement en anglais) à plusieurs reprises. Par exemple,

après qu'elle a indiqué utiliser uniquement le français avec ses amis ou des membres de sa famille qui ne vivent pas chez elle, PC confie à AE2 durant le CATI: «*on n'a pas la chance d'être bilingue/ ou trilingue/ non\ on n'a vraiment pas cette chance/ (--)* (c'est dommage!)». PC raconte aussi à quel point elle apprécie pouvoir rencontrer des gens d'autres langues et cultures sur son lieu de travail. Elle dit en outre vouloir faire l'effort de leur expliquer des choses dans leur langue, aussi parce qu'elle pense que cela leur fait plaisir. PC est une employée sans fonction de chef. Travaillant dans le domaine du bien-être, elle pense à inscrire de nombreuses langues qu'elle dit utiliser sur son lieu de travail, mais exprime son regret de ne pas mieux les savoir et de ne pas pouvoir les pratiquer avec une fréquence plus soutenue. Elle n'a probablement pas autant d'assurance que la PC suivante qui avait déjà aligné quatre «*langues principales*» (le français, l'allemand, l'anglais et le tchèque) avec beaucoup d'assurance (voir transcription 15 plus haut). Ce répondant essaie de prouver à quel point il baigne constamment dans le plurilinguisme et le multiculturalisme, notamment en prenant ses enfants à témoin durant le CATI dans l'extrait suivant.

*Transcription 32. CATI SFI A 00302, PC prend à partie ses enfants durant l'entretien.*

AE4: et quelle langue les enfants ((2 enfants PC)) parlent ils/ habituellement\ entre eux/

PC: (1.7) entre eux/ y: parlent le français/

AE4: .hh o:kè/ .hh

PC: ouais\ ben là y a ma fille qui est en train d'parler tchèque à ma femme\

AE4: ((rit, 0.7))

PC: h.ein/

\*LENFMENC: FR\*

AE4: donc nous passons à présent à des questions sur l'apprentis=

PC: =ah non/ elle parle an:glais/ ((rit, 1.3))=

AE4: =<((souriant)) ah/ mais\ mais\ c'est\ c'est très bien/ c'est\ c'est international/ comme ça> ((rit, 0.7))

PC répond d'abord à la question posée par AE4. Ses enfants parlent français entre eux, soit une seule langue. AE4 signale qu'elle a bien entendu l'information et PC se met à décrire la situation sociolinguistique à laquelle il est en train d'assister chez lui, à la maison. Il dit que sa fille est «*en train d'parler tchèque à [sa] femme*», ce qui fait rire AE4. PC ne

semble plus écouter l'enquêtrice qui essaie de passer à la question suivante. Il l'interrompt dans son élan en corrigeant la proposition précédente; en fait sa fille «*parle anglais*» à son épouse. Tous deux se mettent à rire et sourire; AE4 ajoute un commentaire positif à cette description, soulignant le caractère «*international*» du plurilinguisme rapporté au sein du foyer de PC. Cherchant constamment à prouver son effort plurilingue durant le CATI, PC apporte encore une preuve de son engouement en s'efforçant de montrer à l'enquêtrice l'habileté plurilingue de ses propres enfants. Dans le contexte de cette interaction (voir transcription 32 ci-dessus), les précisions non codées du répondant servent aussi à montrer que si ses enfants font un usage exclusif du français entre eux, ils sont néanmoins capables de changer de langue pour s'adapter à d'autres situations. Dans la suite de ce CATI, PC dit utiliser de façon prépondérante le français; l'allemand, le tchèque et l'anglais apparaissent de manière plutôt occasionnelle (généralement «*au moins une fois par mois*»). Sa pratique plurilingue se révèle donc plutôt marginale en comparaison à d'autres PC (comme ZP albanophone par exemple), mais cela ne l'empêche pas de fournir de nombreux détails et de chercher à montrer qu'il s'engage pour valoriser le plurilinguisme, notamment dans la transmission des langues à ses enfants (voir section 4.2.2).

À l'instar de nombreux répondants, celui-ci considère les langues comme des outils de communication permettant d'accéder toujours un peu plus à un monde globalisé. Lorsque AE4 lui demande pour quelles raisons il souhaite apprendre l'espagnol, une de ses premières réactions est de dire: «*mondialisation/ (-) h.a/ c'est un terme qu'vous pouvez noter/*». Ses projets d'apprentissage le ramènent à un autre espoir, celui de pouvoir se faire comprendre dans la plus grande partie de la planète, généralement dans des langues relativement répandues. Ce genre de projet contraste fortement avec ceux de répondants qui, entre autres, expriment le besoin de se faire comprendre dans leur environnement immédiat, afin d'espérer pouvoir tisser des liens sociaux.

\*\*\*

Plusieurs PC cherchent à souligner leur effort plurilingue durant les CATI. Les motivations qui animent leur engagement varient considérablement; leurs comportements reflètent des préoccupations et des espoirs parfois diamétralement opposés. Les processus d'effacement – voire d'autoélimination – de variétés linguistiques ne se rattachent pas principalement à une question de prestige linguistique, mais bien plus aux classes sociales et au sentiment

de légitimité politique. Certaines PC sont beaucoup plus à l'aise que d'autres pour répondre aux questions. Elles n'hésitent pas à tenter d'agir sur le processus interactionnel en adressant des ordres ou des interrogations à l'enquêteur, parfois dans le but de valoriser leur répertoire linguistique pluriel. D'autres, moins formées et dont le statut migratoire pourrait faire l'objet d'un interrogatoire, adoptent une attitude tout à fait collaborative et ne s'aventurent pas à remettre en question les propos du CATI et des enquêteurs. Leur plurilinguisme n'étant pas forcément socialement désirable, ces répondants se focalisent sur la démonstration de leur aptitude à utiliser la langue locale, dans le but de montrer qu'ils sont bien intégrés dans le territoire linguistique.

## **6. Synthèse : Monolingues, bi-monolingues et plurilingues : un continuum d'idéologies langagières ancrées dans des inégalités sociales**

Si les principales tensions se cristallisent dans la négociation des questions sur la/les langue(s) «*principale(s)*» et «*connue(s)*», elles se poursuivent tout au long des CATI et témoignent du positionnement des locuteurs au sein de la société. Se manifestant sur un continuum d'idéologies langagières tendant soit à rendre plutôt monolingue, soit à souligner le caractère plurilingue des locuteurs, la gouvernementalité du plurilinguisme agit différemment sur les enquêteurs et les PC en fonction de leur propension à se positionner ou à percevoir la position de l'autre en tant que locuteur légitime d'une ou de plusieurs langue(s) et dialecte(s). Que l'on conçoive les locuteurs comme monolingues, potentiellement bi-monolingues ou plurilingues voire hyper-plurilingues, le processus interactionnel menant au codage des réponses de la / des «*langue(s) principale(s)*» montre que les interlocuteurs fondent leur discours d'abord sur leur propre perception des origines (linguistiques ou non) des PC, puis sur la pertinence de leur lien potentiel avec les compétences linguistiques et communicatives des répondants. Si le dénouement interactionnel n'est pas toujours clair, il témoigne néanmoins de l'émergence de doutes basés sur l'alignement ou non de schémas interprétatifs.

Ces doutes persistent dans la suite des CATI et tendent à se complexifier, mettant parfois les interlocuteurs dans des situations inconfortables, dans la mesure où chaque information ajoutée peut révéler une forme de contradiction avec la précédente. La manière de thématiser le doute ou de chercher à éviter d'en parler apparaît, d'une part, dans des enjeux associés

aux schémas interprétatifs des interlocuteurs, notamment dans la perception des performances linguistiques des PC. D'autre part, l'émergence du doute résulte de frictions interprétatives entre l'idéologie des logiques du CATI et les difficultés des enquêteurs et des répondants à s'entendre sur le codage de la / des « *langue(s) principale(s)* » et « *connue(s)* ». Le codage de réponses prises pour « *vraies* » par les deux interlocuteurs représente non seulement un défi conditionné par les modalités générales du CATI et les logiques inhérentes du questionnaire, mais aussi un débat façonné par des idéologies langagières et par la légitimité des locuteurs à se faire une place dans les questions du module « langue ». Cette légitimité est déterminée par leur propre perception de leur statut social, politique, économique et linguistique.

Les interactions du CATI apparaissent donc comme le théâtre de tensions sociopolitiques plus profondes, qui caractérisent le comportement et les attitudes des enquêteurs et des PC. Ces interactions sont emblématiques de la gouvernementalité du plurilinguisme suisse; elles sont ancrées dans des inégalités sociales: certains locuteurs se sentent plus autorisés que d'autres à aligner une seule ou plusieurs langues en fonction de la perception de leurs performances linguistiques, mais aussi de leur statut social, économique et politique. Si les CATI de l'ELRC ne sont pas générateurs d'inégalités sociales, les interactions qui les animent sont emblématiques de ces inégalités, dans la mesure où les locuteurs orientent leur pratique interactionnelle durant le CATI selon qu'ils se sentent plus ou moins légitimes que leur interlocuteur pour sous-peser les arguments permettant de coder des réponses comme « *vraies* ». La variabilité des relations de pouvoir entre enquêteurs et PC témoigne de la matérialisation des inégalités sociales de la gouvernementalité du plurilinguisme durant les CATI: un locuteur d'origine albanaise, baignant quotidiennement dans un milieu multiculturel, travailleur manuel sans fonction de chef et n'ayant pas fait d'études au-delà de l'école obligatoire, se sentira obligé de prouver à l'enquêteur qu'il fait des efforts pour être bien intégré dans la société, montrant ainsi qu'il ne constitue pas une menace, mais se soumet aux discours sur l'ordre social et politique du plurilinguisme. La langue albanaise ne représente aucun danger pour une nation célébrant la diversité linguistique, à condition que ses locuteurs apprennent suffisamment bien une langue nationale. Dans les cas où la PC prend l'ascendant, l'enquêteur peut se soumettre aux arguments du répondant, montrant par là qu'il cherche à exécuter les ordres de son client. Un Suisse romand vivant dans un ménage biculturel et bilingue, occupant un poste professionnel stable,

confortable et requérant des compétences intellectuelles relativement pointues, parviendra à faire passer des preuves douteuses auprès de l'enquêteur qui se met dans une position d'assistant, aboutissant à une valorisation d'un plurilinguisme socioéconomiquement désirable.

Les interactions des CATI dévoilent ainsi des facettes plus complexes et parfois moins reluisantes de la gouvernementalité du plurilinguisme. Par leur manière d'intérioriser ou non les idéologies langagières de la gouvernementalité du plurilinguisme, les locuteurs se cherchent une position dans les nombres en fonction de leur sentiment d'occuper une certaine place dans la société, de se sentir inclus ou exclus de certains groupes de locuteurs en fonction de leurs schémas interprétatifs. Le traitement discursif du plurilinguisme en vue d'une cohésion sociale harmonieuse laisse ainsi apparaître des tensions sociopolitiques concernant l'idéologie des territoires linguistiques, la volonté des locuteurs de s'engager dans un effort plurilingue national ou transnational, et le degré de la nécessité de s'adapter aux exigences socioéconomiques et politiques d'une société plurilingue. Le rôle du plurilinguisme des locuteurs apparaît de manière plus nuancée – et aussi plus inégalitaire – dans le projet de cohésion sociale: certains locuteurs doivent s'adapter linguistiquement pour survivre; d'autres peuvent décider ou non de s'adapter pour présenter leur aptitude plurilingue comme un atout social et/ou professionnel, au gré de leurs besoins et de leurs envies.





## Chapitre VI

---

### L'arrangement des nombres

#### **1. Introduction : quantifier l'inquantifiable ? Le plurilinguisme au centre de débats méthodologiques et idéologiques**

Ce chapitre aborde les dernières étapes avant la publication des résultats statistiques officiels sur les langues de l'ELRC 2014. La manière dont sont agrégées les langues et les locuteurs ainsi que la façon de faire correspondre les réponses à chaque question en fonction de variables socioéconomiques, démographiques ou géographiques, constituent autant d'éléments engendrant des effets de saillance ou d'effacement sur notre perception des langues et des locuteurs en société. Au-delà des questions de perception, le processus de transformation des informations en résultats statistiques est une étape où il est encore possible de « corriger le tir », d'arranger les informations récoltées pour surmonter des problèmes techniques et pratiques rencontrés en cours de route, dans le but de fournir des réponses aux objectifs fixés dans le programme initial de l'ELRC.

Cette dernière étape voit poindre des tensions au sein de la gouvernamentalité du plurilinguisme, déjà rencontrées par le passé à l'OFS (voir chapitres 3 et 4). L'équipe de l'ELRC doit poursuivre ses réflexions méthodologiques tout en tenant compte à la fois des enjeux associés aux idéologies langagières et à des pratiques institutionnalisées. Les statisticiens sont contraints d'opérer des choix qui entraîneront des conséquences sur ce

qui est rendu visible ou non et donc, écarter certaines pistes envisagées avant la récolte des données ou bien les reporter à d'autres publications. La problématique se cristallise autour de la manière de quantifier le plurilinguisme et de raconter ce phénomène à travers les nombres. Pour l'équipe de l'ELRC, le défi fondamental consiste à quantifier un phénomène dont la définition est instable et fait encore débat au sein des sciences du langage. Le plurilinguisme peut être défini de plusieurs façons, ce qui complique la tâche des statisticiens. S'ils s'aventurent à donner une définition univoque du plurilinguisme, ils risquent de s'attirer les critiques d'autres spécialistes, en particulier des linguistes. En outre, dans la gouvernamentalité du plurilinguisme suisse, pareil projet de quantification s'inscrit forcément en tension avec des idéologies langagières visant à valoriser la diversité des langues et des locuteurs sur le territoire, à considérer le plurilinguisme comme un moteur pour la nation et non comme une contrainte pour le fonctionnement de la société.

Afin de mieux comprendre ce processus de finalisation des résultats, ce chapitre analysera trois aspects principaux : le traitement de la variation linguistique ; la création d'un nouveau concept statistique ; la rédaction du premier rapport statistique sur les langues de l'ELRC 2014. En fonction de la documentation disponible (voir section 2), mon travail portera d'abord sur la façon dont la variation linguistique est traitée, afin de saisir où et comment sont posées les limites entre langues, dialectes et autres phénomènes variationnistes appelés parfois « *idiomes* » (voir section 3). Cette phase est importante, car elle permet de comprendre sur quels arguments politiques et scientifiques la distinction entre plurilinguisme et diglossie est opérée. La section suivante interrogera la façon dont les statisticiens abordent les informations récoltées en fonction des profils des PC (personnes cibles) et de la pertinence qu'ils reconnaissent aux données à la lumière de l'expérience des CATI (voir section 4). Cette étape implique aussi des discussions importantes avec nous, les linguistes du CSP. L'équipe de l'ELRC doit faire face à de nombreux défis techniques et s'efforce, en appariant plusieurs variables, de produire des résultats en lien avec le plurilinguisme. Mon analyse portera finalement sur l'interprétation des résultats tels qu'ils ont été publiés dans le premier rapport de l'OFS et ce, en prêtant une attention toute particulière à la manière dont le plurilinguisme est ou n'est pas mis en mots et en images (voir section 5).

## 2. Les étapes du traitement et de l'analyse statistique des données sur les langues de l'ELRC 2014

Durant l'ensemble du processus de production des statistiques sur les langues, l'équipe de l'ELRC doit rendre les raisonnements méthodologiques accessibles à tous. À cette étape du traitement des informations récoltées, les statisticiens doivent donc aussi agir en pensant aux consommateurs potentiels de données statistiques, aussi bien ceux qui souhaitent les utiliser pour effectuer leurs propres analyses statistiques (p. ex. des chercheurs quantitativistes) que ceux qui consultent les résultats de l'OFS à titre informatif (p. ex. des journalistes). Les limites et le potentiel des données sur les langues de l'ELRC font donc l'objet de réflexions qui doivent parfois être clarifiées en regard d'autres données sur les langues disponibles à l'OFS, de manière à ce que d'éventuels consommateurs externes suivent une certaine ligne de conduite dans leur interprétation.

Les données sur les langues de l'ELRC ont d'abord dû être « nettoyyées », puis traitées par les statisticiens de l'ELRC. Cela signifie que ces derniers doivent d'abord rendre les données utilisables, s'assurer que toutes les variables et tous les filtres ont été activés comme prévu dans les CATI. En outre, l'équipe de l'ELRC doit effectuer des choix concernant, d'une part, la quantité d'informations qu'elle retiendra pour l'analyse et, d'autre part, la manière de coordonner les données afin d'interpréter des phénomènes de société en lien avec les langues et les dialectes. Une bonne partie de ce processus méthodologique peut être observée à travers des entretiens d'experts, quatre versions de travail du premier rapport statistique sur les langues (que nous, chercheurs du CSP, avons discutées avec l'équipe de l'ELRC entre août 2015 et septembre 2016) et, enfin, des courriels et des notes prises durant les séances avec l'OFS.

Les versions de travail de l'équipe de l'ELRC ont été influencées par la publication de deux rapports du CSP rendus à l'OFS (CSP, Rapports du 24.04.2015 et du 02.10.2015). En effet, quelques mois avant les premiers résultats provisoires du 14.08.2015, le CSP a rendu une analyse détaillée du dénouement interactionnel de chacune des questions sur les langues, qui montre que certaines questions ont soulevé des ambiguïtés qui limitent le champ d'interprétation de certains résultats. Par ailleurs, nos observations et celles des statisticiens ont permis de conclure qu'il manquait des informations nécessaires à l'étude de certaines pratiques langagières, ce qui empêchait, par exemple, l'analyse des pratiques langagières au sein

du ménage (voir section 4.1). Si les échanges de courriels et les notes de séances clarifient certains raisonnements, il convient de préciser qu'ils se limitent à la seule relation entre l'équipe de l'ELRC et celle du CSP, occultant d'autres échanges potentiels à l'intérieur de l'OFS. Il s'agit donc des seules données dont je dispose pour approfondir les raisonnements. Cependant, il reste possible de comprendre comment les langues et les dialectes sont traités discursivement, quels concepts et quelles définitions sont utilisés – voire créés – et quelles sont, en partie, les conséquences sur les résultats.

Une autre publication importante de l'OFS permet d'observer comment les statisticiens de l'ELRC et d'une autre section de la division Population et formation de l'OFS se sont accordés pour clarifier des aspects méthodologiques entre les données produites par l'ELRC et celles du RS (Relevé structurel). Ce document, intitulé *Données statistiques de l'OFS sur les langues: sources et concepts* (OFS, 2017a), est paru après la première publication de l'ELRC, mais il convient de préciser que – d'après les informations des statisticiens – sa rédaction a commencé à peu près au même moment que l'équipe de l'ELRC entamait ses propres réflexions sur le traitement des données. De plus, ce document permet d'observer la façon dont les statisticiens conçoivent les sources et les concepts du RS et de l'ELRC et ce, dans le but à la fois d'éviter que des confusions apparaissent avec le temps et de coordonner les pratiques d'analyse statistique.

À l'OFS, les données sur les langues de l'ELRC 2014 ont été utilisées principalement par l'équipe de l'ELRC. Elles font l'objet d'analyses spécifiques notamment dans les publications suivantes :

- a) *Pratiques linguistiques en Suisse. Premiers résultats de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture* (OFS, 2016)
- b) *Suisse allemand et allemand standard en Suisse. Analyse des données de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture 2014* (OFS, 2017c)
- c) *Rapport statistique sur l'intégration de la population issue de la migration* (OFS, 2017b)
- d) *Les langues au travail. Analyse des données de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture 2014* (OFS, 2018)

En dehors de ces travaux, l'OFS a utilisé également certains résultats de l'ELRC qui ont été publiés sous la forme d'indicateurs, ceux-ci apparaissant dans la vaste panoplie des 68 «*indicateurs de l'intégration*». Il s'agit en

l'occurrence de 2 des 34 indicateurs clés: «*les langues non nationales les plus représentées*»<sup>61</sup> et les «*langue(s) d'utilisation des médias*»<sup>62</sup>. Le premier de ces deux indicateurs apparaît déjà dans le troisième rapport sur l'intégration mentionné ci-dessus (OFS, 2017b, p. 51-52); il a été réalisé sur la base du concept central de «*langues d'usage régulier*», créé à partir de l'ensemble des langues mentionnées «*tous les jours ou au moins une fois par semaine*» dans les contextes d'utilisation ainsi qu'avec des membres du ménage (voir section 4). Ce nouveau concept statistique de «*langues d'usage régulier*» est aussi utilisé dans le deuxième rapport mentionné ci-dessus (b) et il semble avoir inspiré la création d'un autre concept statistique («*les langues utilisées le plus fréquemment au travail*») pour analyser les pratiques langagières au travail dans le quatrième rapport (d).

En dehors de l'OFS, d'autres institutions offrent des analyses personnelles des données produites par l'ELRC 2014. À ma connaissance, seuls l'OLSI (Observatoire linguistique de la Suisse italienne) et le bureau statistique de la ville de Zurich font partie des consommateurs externes à l'OFS ayant rendu publiques des interprétations personnelles. L'OLSI fournit principalement des analyses tirées des langues «*principales*» et «*connues*» ainsi que des contextes et des fréquences d'usage spécifiques, notamment les langues au travail ou en famille (voir Janner, Casoni, et Bruno, 2019). Le bureau statistique de la ville de Zurich interroge en particulier les pratiques et les compétences langagières des personnes issues de la migration vivant sur le territoire de la cité (voir Rosin, Ehrensperger, et Bischof, 2016). Il est intéressant de constater qu'aucune de ces publications externes n'exploite le concept statistique de «*langues d'usage régulier*»; leurs auteurs recourent aux variables statistiques en fonction de leurs propres besoins.

Le concept statistique de «*langues d'usage régulier*» trouve donc un écho certain au sein de l'OFS, mais il n'est probablement pas suffisamment connu en dehors de l'institution au moment de sa diffusion entre 2016 et 2018 pour faire l'objet d'une réutilisation par des statisticiens ou des chercheurs extérieurs à l'OFS. Cependant, l'utilisation de ce nouveau concept statistique et des données générales de l'ELRC suggère que

<sup>61</sup> Site internet consulté le 20.10.2020: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/indicateurs-integration/indicateurs/langues-non-nationales-plus-representees.html>

<sup>62</sup> Site internet consulté le 20.10.2020: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/indicateurs-integration/indicateurs/langue-utilisation-medias.html>

l'enquête fait l'objet d'une attention particulière de la part de statisticiens intéressés par l'analyse des phénomènes démographiques migratoires.

Dans le présent chapitre, j'ai choisi de me focaliser uniquement sur le processus de création du premier rapport mentionné ci-dessus (a) et ce, pour plusieurs raisons. D'une part, il est possible de retracer le processus rédactionnel et conceptuel des «*langues d'usage régulier*» à travers l'analyse des versions de travail, ce qui permet une observation plus approfondie d'un nouveau concept statistique dont le processus de création cristallise l'ensemble des enjeux idéologiques et pratiques de cette étape de l'ELRC. D'autre part, ce nouveau concept, qui constitue une source d'inspiration importante pour les rapports suivants, est interprété comme un indicateur clé de l'intégration.

### 3. L'arrangement des langues et des locuteurs

Durant cette phase de «*nettoyage des données récoltées*», les statisticiens doivent sélectionner les informations de manière à les assembler à des fins statistiques; leurs réflexions méthodologiques s'inscrivent dans le prolongement des enjeux idéologiques et pratiques qui ont animé la phase préparatoire de l'enquête (voir chapitre 4). L'enjeu central de l'arrangement des langues et des dialectes enregistrés dans les CATI consiste à identifier l'impact de l'assemblage ou de la séparation des standards et de leurs variétés linguistiques sur les résultats concernant le plurilinguisme et la diglossie. Si les dialectes sont considérés comme une langue, ils peuvent faire augmenter drastiquement le nombre de locuteurs considérés comme bilingues ou plurilingues, surtout en Suisse alémanique où les usages du dialecte sont omniprésents. En outre, il convient d'observer attentivement les langues apparaissant dans les résultats, afin d'éviter la publication de données qui pourraient être considérées comme incongrues, par exemple en distinguant les résultats sur le «*hollandais*» de ceux concernant le «*néerlandais*», deux qualificatifs qui renvoient en somme à une même langue. L'enjeu est donc de déterminer où et à quel moment des variétés linguistiques doivent être réparties entre plusieurs dénominations ou regroupées sous un seul et même label en vue de leur quantification. Ce travail fait l'objet aussi bien de conversations dialectologiques scientifiques que de débats politiques hautement sensibles, les premières n'étant finalement jamais très éloignées des seconds. En un sens, durant cette étape, il s'agit aussi d'anticiper les critiques potentielles associées à l'analyse statistique qui va découler de

la façon dont les statisticiens agrègent ou séparent les langues pour les quantifier. La section 3.1 aborde la façon dont la nomenclature linguistique a été pensée en amont par des linguistes en 2008, dégageant les éléments techniques et idéologiques qui conditionnent le travail de l'équipe de l'ELRC et le potentiel analytique des données récoltées sur les langues et sur les dialectes. La section 3.2 se penche sur des cas concrets à l'occasion desquels statisticiens et linguistes discutent des critères déterminant l'agrégation ou la séparation des variétés linguistiques en vue de leur interprétation. Ces discussions sont ancrées en permanence dans une tension entre la légitimation d'études scientifiques sur les langues et les dialectes et le risque de dérives interprétatives politiques associées à la publication de résultats séparant ou non ces différentes variétés linguistiques.

### **3.1. La politique de la nomenclature linguistique : une diglossie sélective décidée en amont**

La manière dont la nomenclature linguistique a été conçue reflète une bonne partie de la problématique. La nomenclature linguistique utilisée pour l'ELRC provient du travail de linguistes suisses qui ont revu la grille de classification en 2008. Fortement inspirée des sources *d'Ethnologue*, cette nomenclature a été adaptée aux besoins des recherches statistiques helvétiques, principalement en opérant une distinction entre dialectes suisses et standard pour l'allemand et l'italien et en admettant la possibilité de différencier les six variétés de romanche (putèr, surmiran, sursilvan, sutsilvan, vallader et romanche grischun). Évoquée précédemment (voir chapitre 3, sect. 3.3.2), cette nomenclature à sept niveaux permet d'effectuer des analyses statistiques en jouant sur les degrés de variation, la 7<sup>e</sup> position représentant le niveau le plus fin de variation linguistique. La classification des langues a été pensée en fonction de critères à la fois géopolitiques et dialectologiques, ce qui aboutit à une combinaison entre des éléments de philologie classique (les « familles de langues » et les dénominations dialectologiques scientifiques) et des références à des territoires nationaux ou régionaux jouissant d'une forme de reconnaissance politique (Sprachwissenschaftler, 2008, p. 24-36). Le tout est adapté à un usage helvético-centré, dans la mesure où les premières langues qui apparaissent sont celles de la nation suisse. Voici un exemple reproduit à partir d'une capture d'écran du menu déroulant de la nomenclature (courriel de l'OFS du 03.09.2015).

Figure 7. Extrait du menu déroulant des langues dans la nomenclature linguistique<sup>63</sup>

- 1 Langues nationales de la Suisse
  - 11 Allemand
  - 12 Français
  - 13 Italien
    - 130 Italien
      - 01212 Italien
      - 01215 Dialecte tessinois
      - 01216 Dialecte tessinois ou italo-grison
      - 0121299 Dialecte italien
  - 14 Romanche
- 2 Langues d'Europe de l'Ouest et du Nord (sans les langues nationales)
  - 21 Anglais
  - 22 Néerlandais
  - 23 Langues espagnoles
    - 230 Langues espagnoles
      - 01231 Espagnol
      - 01233 Catalan
      - 01234 Galicien

Dans la figure 7 ci-dessus, deux classifications se croisent. Les trois premiers chiffres suivent une logique géopolitique (les langues et groupes de langues par État, p. ex. 1, 11, 130) et sont probablement utilisés pour permettre aux statisticiens de s'y retrouver plus rapidement à partir de leur logique classificatoire basée sur des références non dialectologiques. Selon une autre codification, les variétés linguistiques précédées de 5 ou 7 chiffres suivent une logique dialectologique et représentent la 5<sup>e</sup> ou la 7<sup>e</sup> position. Le « *dialecte tessinois ou italo-grison* » est alors une langue de 5<sup>e</sup> position (01215) au même titre que l'« *italien* » (01212). En revanche, le « *dialecte italien* » (0121299) – comprendre : dialectes d'Italie – est en 7<sup>e</sup> position.

Comme le rappelle l'équipe de l'ELRC dans ce courriel, elle traite principalement les variétés linguistiques inscrites en 5<sup>e</sup> position, ce qui implique que toutes les variétés figurant en 7<sup>e</sup> position sont

---

<sup>63</sup> Adapté selon le courriel de l'OFS du 03.09.2015.



automatiquement interprétées comme étant de la 5<sup>e</sup> position. Cela signifie que les dialectes suisses allemands et suisses italiens (en 5<sup>e</sup> position) sont considérés comme des langues ; toutes les autres variations dialectales en 7<sup>e</sup> position apparaissent sous la dénomination supérieure en 5<sup>e</sup> position. Les « *dialectes d'Italie* » deviennent ainsi de l'« *italien* ». Ce processus de traitement s'inscrit dans la continuité de ce qui a été décidé durant l'élaboration du questionnaire (voir chapitre 4) : seule la diglossie suisse fait l'objet d'une analyse, à l'exception des patois romands qui en sont absents du fait de leur usage particulièrement marginal. Dans les éléments ci-dessus, on observe que cette distinction avait déjà été pensée en amont, avant même la réalisation du premier RS, puisque les linguistes de 2008 ont bâti la nomenclature linguistique de telle manière que les dialectes suisses allemands et suisse italien puissent être considérés comme des langues à part entière, indépendamment de leur standard respectif. S'il reste toujours possible de différencier les variations linguistiques d'autres pays, la classification a plutôt tendance à conduire les statisticiens à assimiler la variation dialectologique dans le standard y relatif.

Pour l'analyse de l'ELRC, le jeu entre la 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> position peut engendrer des difficultés en raison des fréquences. Il est arrivé que des PC indiquent une fréquence pour une variété de 7<sup>e</sup> position qui est différente du standard y relatif en 5<sup>e</sup> position. La 2<sup>e</sup> version de travail de l'OFS fournit un exemple concret pour en illustrer les conséquences : « *Cela sous-entend qu'une personne a pu dire utiliser tous les jours le napolitain, mais uniquement une fois par année l'italien, et ce, dans un même contexte.* » (OFS, 17.12.2015, p. 3). Dans ces cas, l'équipe de l'ELRC décide de garder la fréquence la plus haute des deux et de l'appliquer à la 5<sup>e</sup> position. Cela a pour effet d'augmenter la chance de retrouver au moins une langue apparentée à la 5<sup>e</sup> position dans les « *langues d'usage régulier* » (voir section 4).

Problème : le « *napolitain* » mentionné ci-dessus à titre d'exemple n'existe pas sous cette dénomination dans la nomenclature. En observant plus attentivement la façon dont la variation dialectologique est classifiée pour l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, on constate que les auteurs de la nomenclature se sont principalement reposés sur la perspective d'une dialectologie germanique. La variation de l'italien d'Italie se limite à deux catégories : « *dialecte italien* » (0121299) et « *sarde* » (01214), cette dernière catégorie de 5<sup>e</sup> position jouissant de quatre sous-sections de 7<sup>e</sup> position. Des dénominations comme « *siciliano* » (sicilien),

« *napolitano* » (napolitain) et « *lombardo* » (lombard) sont absentes du catalogue. Ces trois langues bénéficient pourtant de la norme ISO-639-3 élaborée par SIL International (les créateurs d'*Ethnologue*). En revanche, pour l'Allemagne ou l'Autriche, on retrouve une bonne partie du continuum dialectologique de l'allemand : « *Alemannisch* » (alémanique) (0110101), « *Elsaessisch* » (alsacien) (0110102), « *Bayrisch* » (bavarois) (0110103), « *Schwaebisch* » (souabe) (0110104), « *Oesterreichisch* » (autrichien) (0110106), « *Plattdeutsch* » (0110107), « *Walserdeutsch* » (dialecte de Walser) (0110108), ou encore « *Ostfriesisch* » (frison oriental, traduit curieusement « Basse-Saxe » dans la version française) (01124). Si toutes ces variétés de 7<sup>e</sup> position peuvent se rattacher à la 5<sup>e</sup> position « *allemand* » (01101), le frison oriental est considéré comme une langue de 5<sup>e</sup> position, probablement pour des raisons politiques et dialectologiques. Le contraste évident dans la manière de prendre en considération ces deux continuums dialectaux reflète l'ancrage académique et socioculturel des linguistes qui ont réalisé la nomenclature. Cette classification différenciée a un impact sur le champ des possibilités : elle permet d'effectuer des analyses statistiques plus fines pour les variétés linguistiques en lien avec l'allemand standard, que pour celles associées à l'italien.

Or, dans l'absolu, il y a plus de PC qui ont indiqué un dialecte d'Italie dans les CATI de l'ELRC que des dialectes d'Allemagne ou d'Autriche, voire même que des dialectes tessinois ou italo-grisons (OFS, 14.08.2015, p. 25). On dénombre les chiffres suivants pour les langues principales et connues :

Tableau 3. Extrait du T1 de la 1<sup>re</sup> version du rapport du 14.08.2015, p. 25.

|                     | Dialectes tessinois<br>ou italo-grison |           | Dialectes d'Italie<br>(frioulan, ladin compris) |           |
|---------------------|--|-----------|---|-----------|
|                     | N brut                                 | N pondéré | N brut  | N pondéré |
| Langues principales | 768                                    | 13 2374   | 847   | 15 6173   |
| Langues connues     | 625                                    | 11 8597   | 745   | 15 8247   |

La présence des dialectes d'Italie est peut-être due à la grande sensibilité des enquêteurs italophones (voir chapitre 5, sect. 4.1). Elle est légèrement plus élevée que celle des dialectes tessinois ou italo-grisons, alors qu'aucune relance officielle n'était prévue pour les dialectes d'Italie. Quant aux dialectes d'Allemagne et d'Autriche, le nombre de réponses est très faible (N brut: 13 langues principales et 52 langues connues pour environ 16 000 répondants). Les dialectes d'Italie sont finalement englobés dans l'italien (au même titre que le frioulan et le ladin<sup>64</sup>), alors que les dialectes tessinois ou italo-grisons, du fait de leur légitimité territoriale, occupent une section d'analyse complète dans la version finale (OFS, 2016, p. 16). Le nombre des réponses inscrites sous les variétés linguistiques ne va donc pas forcément là où les répondants le souhaiteraient, mais il est déterminé par une logique classificatoire décidée en amont par des linguistes qui ont pensé la nomenclature en se projetant dans les objectifs de quantification des langues de l'OFS. Le compromis politico-scientifique de la nomenclature façonne ainsi le champ d'action de l'équipe de l'ELRC.

### **3.2. Agréger ou séparer ? une question dialectologique, politique et statistique**

Au moment de traiter les données, les catégories linguistiques suivent un processus d'agrégation ou de séparation qui renvoie systématiquement à des discussions dialectologiques, techniques et politiques. Les réflexions portent sur le fait d'éviter de fournir une image biaisée de ces langues et de ces locuteurs. Pour le suisse allemand – et plus accessoirement le dialecte tessinois ou italo-grison – la question de l'agrégation joue surtout un rôle dans le dénombrement des locuteurs bilingues : une quantification séparée du dialecte et du standard risquerait de donner l'impression que tous les Alémaniques sont bilingues et que le restant de la population le serait beaucoup moins (voir section 3.2.1). Le romanche est également concerné par des questions de différenciation linguistique, mais l'enjeu se situe bien plus au niveau politique que statistique (voir section 3.2.2). C'est à propos des « *autres langues* » non nationales que des débats politiques et

<sup>64</sup> Il est par ailleurs curieux de constater qu'ici, le frioulan et le ladin sont assimilés à l'italien, alors que dans les RFP (Recensements fédéraux de la population), ces deux langues étaient explicitement interprétées comme du romanche (voir chapitre 3, sect. 3.1).

linguistiques émergent aussi autour du traitement du bosniaque, du croate, du monténégrin et du serbe ou «*BCMS*» (voir section 3.2.3).

### **3.2.1. *Le suisse allemand et le dialecte tessinois ou italo-grison : agréger pour ne pas fausser l'image du bilinguisme***

Le processus d'agrégation ou de séparation des variétés linguistiques s'inscrit aussi dans une tension à la croisée d'enjeux politiques et scientifiques pour les langues nationales. Cela concerne tout particulièrement la question du traitement des dialectes suisses allemands et suisses italiens. Bien avant la réception de la 1<sup>re</sup> version du rapport, nous avons mentionné auprès de l'équipe de l'ELRC les risques encourus à comptabiliser les langues nationales et leurs dialectes respectifs de façon séparée. Un décompte basé sur cette distinction ferait sensiblement augmenter la part des bilingues en Suisse alémanique, région où la diglossie est ancrée dans les pratiques langagières du quotidien, ce qui donnerait l'impression que les germanophones de Suisse sont quasiment tous bilingues et que leurs voisins italophones ou francophones le sont beaucoup moins. Avancer, chiffres à l'appui, que la majorité germanophone est beaucoup plus plurilingue du fait de sa diglossie que les locuteurs des minorités déclencherait probablement un tollé de la part de certains linguistes et responsables politiques ou institutionnels. De plus, pour l'interprétation de certaines questions liées à l'utilisation des langues pour la consommation de médias (TV, radio internet), la lecture et l'écrit, l'interprétation des données est complexe, car nous avons remarqué que les locuteurs des dialectes alémaniques n'ont pas toujours conscience de quelle variété linguistique – dialecte ou standard – ils utilisent dans ces contextes. (CSP, 02.10.2015, p. 63-69). Pour de nombreux Alémaniques, il est difficile de dire s'ils regardent la télévision ou écoutent la radio en allemand, en suisse allemand ou dans les deux variétés linguistiques, car la diglossie est omniprésente dans leur quotidien.

Consciente de ces problématiques, l'équipe de l'ELRC a pris très tôt ces questions en considération. Dans un courriel de l'OFS, la première piste envisagée était de considérer dialectes et standards ensemble pour le dénombrement des langues en général (p. ex. le nombre de langues utilisées par la PC), puis de consacrer un chapitre entier aux dialectes dans un second temps. Au fil des versions, les dialectes ne constituent pas véritablement un chapitre à part entière, mais sont traités séparément comme une langue aux côtés des langues nationales et d'autres langues non

nationales plus ou moins fortement représentées dans les résultats. À noter que les dialectes suisses allemands sont aussi traités dans une publication uniquement dédiée à cette thématique (voir OFS, 2017c).

Le traitement des dialectes devient aussi problématique en fonction des filtres activés pour insérer automatiquement des réponses à des questions qui n'ont pas été posées dans les CATI. Si la PC avait mentionné une seule langue principale en tout et pour tout, le CATI partait du principe que cette seule et unique langue était utilisée tous les jours dans l'ensemble des pratiques de la PC, remplissant automatiquement le questionnaire sans poser de questions à la PC. Au cas où la PC ne mentionnait qu'une langue locale à l'une ou l'autre question concernant un contexte d'usage, les questions suivantes n'étaient pas activées non plus, le CATI partant du principe que la PC l'utilisait tous les jours ou presque (OFS, 17.12.2015, p. 2, p. 5). Or, cette logique devient plus problématique avec les dialectes, puisque ceux-ci ne sont pas nécessairement utilisés avec la même fréquence dans tous les contextes d'usage, en particulier en fonction de leur modalité d'usage (lire et écrire). Commentant cette version de travail de l'OFS, nous remarquons en effet qu'il est problématique de comptabiliser automatiquement le suisse allemand comme langue utilisée à l'écrit dans le cadre du travail, parce qu'il est assez peu probable qu'un locuteur du dialecte en fasse l'usage quotidiennement pour réaliser des activités rédactionnelles dans le contexte professionnel (CSP, 17.12.2015, p. 12-13). De même s'agissant des langues utilisées pour lire au travail (CSP, 17.12.2015, p. 14). Si cette remarque est aussi valable pour d'autres langues et d'autres contextes (voir section 4.1), une insertion automatique des dialectes suisses allemands ou suisses italiens dans ces modalités professionnelles paraît encore plus incongrue, car le dialecte est plus répandu à l'oral, l'écrit renvoyant plutôt à la version standard (surtout dans un contexte professionnel).

### ***3.2.2. L'agrégation des idiomes du romanche : un geste politique et statistique***

Depuis le début de la mise en œuvre de l'ELRC 2014, les statisticiens sont conscients des difficultés liées à la production de statistiques sur le romanche à l'aide d'une enquête dont les conditions rendent les observations de cette langue difficiles. En dépit des nombreux obstacles en lien avec la quantification du romanche, l'équipe de l'ELRC redouble d'efforts pour parvenir à offrir quand même un aperçu quantitatif de cette langue. Pour ce faire, les statisticiens ont dû agréger les six idiomes

du romanche, ce qui se fait aussi dans le RS et se faisait généralement dans les RFP (aussi pour des raisons de communication). Cela se révèle probablement moins complexe que dans le cas des dialectes, dans la mesure où chacun de ces idiomes figure en 7<sup>e</sup> position et qu'il suffit ainsi de traiter les réponses de la 5<sup>e</sup> position. La note de bas de page suivante figure dans le rapport final publié par l'OFS.

*«Les idiomes du romanche, soit le puter, le vallader, le surmiran, le sursilvan et le sutsilvan, ont été relevés distinctement dans l'enquête, mais le nombre d'observations est trop faible pour pouvoir les analyser séparément.» (OFS, 2016, p. 17)*

L'OFS montre ainsi qu'il a cherché à offrir le même traitement au romanche qu'aux autres langues nationales. Même si l'équipe de l'ELRC ne peut pas conduire une analyse statistique suivant la même systématique que les dialectes suisses allemands et tessinois ou italo-grisons, elle parvient à publier des chiffres démontrant avant tout que les locuteurs réguliers du romanche sont quasiment tous au moins bilingues (OFS, 2016, p. 17). En outre, avec la note de bas de page ci-dessus, l'OFS atteste qu'il a fait l'effort de relever ces six idiomes séparément durant la collecte des données, attitude qui ne trouve pas son fondement dans un argument statistique – les locuteurs de chacun de ces idiomes sont beaucoup trop peu nombreux pour justifier leur dénombrement différencié –, mais dans une réflexion politique – le romanche est une langue nationale, comme l'allemand, le français et l'italien. L'équipe de l'ELRC prouve ainsi qu'elle a rempli son mandat de traiter chacune des langues nationales sur un pied d'égalité, ou, du moins, qu'elle a tout mis en œuvre pour essayer de le faire.

### **3.2.3. L'agrégation du BCMS: de la compétition entre les « autres langues » et du floutage des frontières ethnonationalistes**

La lecture de la première version du rapport permet d'observer quelles variétés linguistiques ont été insérées durant les CATI, y compris celles de 7<sup>e</sup> position. À ce stade, les informations n'ont pas encore été vraiment analysées; il s'agit d'un document de travail où tableaux et diagrammes se succèdent sans explications ultérieures. La lecture côte à côte de certaines dénominations donne l'impression qu'il persiste quelques doublons ou incohérences. Dans un graphique (OFS, 14.08.2015, p. 7), on voit ainsi se suivre trois colonnes distinctes: une présentant le «*serbe*»; une autre, le

«*croate*» ; et la troisième, le «*serbo-croate*». Dans un autre diagramme, on observe en revanche une seule colonne pour le «*serbe et croate*» (OFS, 14.08.2015, p. 6). À la fin du document, une grille offre un aperçu du «*Ranking des langues, selon différents contextes*» (OFS, 14.08.2015, p. 26). On s'aperçoit alors des dénominations effectivement insérées dans le CATI, celles-ci devant correspondre aux énoncés des PC. Il y a le «*serbe*», le «*croate*», le «*serbo-croate*» et le «*bosniaque*». Cela signifie que ces quatre dénominations sont, à cet instant de la phase de traitement, quantifiées séparément. L'équipe de l'ELRC nous demande alors ce qu'il convient de faire : séparer ou agréger ces catégories ?

Mes supérieurs hiérarchiques du CSP et les statisticiens de l'OFS étaient au courant de mon parcours de slaviste et de mes origines serbes : ils sollicitent directement mon expertise sur la question. À l'OFS, le traitement de cette question avait déjà suscité des critiques par le passé : des diplomates d'ex-Yougoslavie se sont plaints de l'apparition du serbe et du croate dans la même catégorie linguistique. Conscient du caractère très sensible de la dénomination, je leur réponds que quoi qu'ils fassent, ils pourront être l'objet d'une critique : sur le plan linguistique, la compréhension entre ces différentes manières de nommer la langue est excellente et il serait logique de les regrouper ; sur le plan politique, la dénomination fait l'objet de vives tensions émotionnelles et il serait logique de les séparer. Ces deux arguments sont contestables autant sur le plan scientifique que politique (voir Thomas, 1994, 2002). L'équipe de l'ELRC opte pour le regroupement de toutes ces dénominations sous un terme que je leur présente : «*bosniaque-croate-monténégrin-serbe (BCMS)*». L'appellation représente un compromis soutenu par de nombreux slavistes dans le monde (voir Thomas, 2013). Elle permet de rendre les quatre langues visibles tout en les rassemblant pour souligner la grande intercompréhension linguistique (voir OFS, 2016, p. 12). Cette formule a des conséquences sur le plan idéologique aussi bien que statistique.

D'un point de vue pratique, l'agrégation représente un défi pour l'équipe de l'ELRC, car ces différentes dénominations linguistiques figurent toutes en 5<sup>e</sup> position et n'ont pas forcément la même fréquence en fonction des contextes d'usage. Dès lors, ils décident de «*laisser ces langues comme telles, puis, au moment des analyses, de les regrouper*» (OFS, 17.12.2015, p. 4). Dans le contexte suisse, l'enjeu est peut-être plus important qu'on l'imagine, car seules les langues non nationales apparaissant dans le haut du tableau figurent sur les diagrammes ou dans les tableaux ; le reste est reclassé dans la catégorie «*autres langues*» et devient invisible aux yeux du lectorat. En l'occurrence, dans l'ELRC 2014, le BCMS entre en concurrence avec une autre langue non

nationale impliquant aussi une importante diaspora des Balkans : les Albanais d'Albanie, du Kosovo et de Macédoine du Nord, qui entretiennent une relation plutôt conflictuelle avec une partie des locuteurs du BCMS (les Serbes).

Cette constellation d'enjeux politico-linguistiques complexes transparait sous un autre jour dans les chiffres de l'ELRC. Effectivement, en discutant avec les statisticiens, nous remarquons tous que l'ELRC comptabilise 2,5 % d'utilisateurs réguliers de l'albanais et 3 % du BCMS. Or, dans le RS, ces proportions sont inversées, « *mais les différences entre le RS et l'ELRC ne doivent pas être significatives* » nous rappellent les statisticiens dans un courriel. En outre, la dénomination est également différente, car on parle de « *serbe et croate* » dans le RS et non de « *BCMS* ». Donc le BCMS devance l'albanais dans l'ELRC ; cette dernière langue ne fait pas l'objet d'une analyse dans le rapport final, même si elle figure sur le diagramme G.7 (OFS, 2016, p.12). Cela est probablement dû à deux choses : une agrégation plus large et inclusive dans la catégorie « *BCMS* » de l'ELRC, notamment l'inclusion des réponses concernant le « *bosniaque* » ; et le fait que des PC albanophones originaires du Kosovo aient probablement indiqué utiliser le « *serbo-croate* » ou le « *serbe* » ou le « *croate* » ou le « *bosniaque* » dans l'un ou l'autre contexte d'usage, langue qui faisait partie du curriculum scolaire de nombreux Albanais du Kosovo et de Macédoine du Nord par le passé.

L'argument scientifique initial de l'excellente intercompréhension entre les quatre langues du BCMS inscrit le processus d'agrégation des langues et locuteurs dans une nouvelle tension politique à l'issue des résultats. La tension se cristallise dans le fait de quantifier ces langues en fonction des pratiques langagières, c'est-à-dire en incluant des locuteurs indépendamment de leur sentiment d'appartenance à cette langue. Or, dans plusieurs recensements de pays d'Europe de l'Est, dont les États post-yougoslaves (Blanc, 2011 ; Bieber, 2015 ; Nakazawa, 2015), la langue est fréquemment interprétée comme le reflet de l'identité ethnonationale du répondant. Dès lors, on peut douter du fait que des personnes d'origine albanaise apprécient de figurer aussi parmi les « *BCMS-ophones* », d'autant plus que les tensions entre Serbes et Albanais sont encore vives. Si les résultats de l'ELRC contribuent ainsi à flouter des assertions identitaires en agrégeant des catégories linguistiques ethnonationales, ils permettent toutefois d'ouvrir une discussion sur des pratiques de communication moins connues.

\*\*\*

La définition des limites entre langues et dialectes n'engendre pas uniquement des défis techniques de programmation, mais elle s'inscrit pour



chaque cas dans une réflexion cherchant un compromis entre des arguments scientifiques et politiques. Ce processus d'agrégation ou de séparation est profondément tributaire des pratiques de recensement du passé ainsi que de l'étendue des connaissances scientifiques et politiques dont l'OFS dispose. Le discours des linguistes laisse différentes empreintes dans l'histoire, orientant le comportement des statisticiens d'hier et d'aujourd'hui et du même coup, des résultats statistiques.

Il est intéressant d'observer le degré d'attention et de précision dialectologique qui est porté à certaines variétés linguistiques et non à d'autres. Les discussions sur l'agrégation ou non des variétés linguistiques s'apparentent à un processus d'arrangement des langues et des locuteurs, durant lequel statisticiens et linguistes se focalisent tantôt sur des éléments de linguistique (les degrés d'intercompréhension entre locuteurs, la diglossie modale, etc.), tantôt sur l'ancrage politique de ces éléments de linguistique et leur impact potentiel sur l'orientation des résultats. Dans l'ensemble, il s'agit pour l'équipe de l'ELRC de chercher à anticiper les effets de saillance ou d'effacement qu'implique l'agrégation ou non de la variation linguistique.

#### **4. Genèse et effets discursifs des «*langues d'usage régulier*»**

L'un des enjeux principaux de l'ELRC est de parvenir à fournir une image quantifiée du plurilinguisme. Ce n'est pas chose aisée, car l'équipe de l'ELRC ne dispose pas d'une définition stable pour le faire, et les données récoltées présentent parfois des ambiguïtés qui compliquent le travail interprétatif. Face à ces difficultés, les statisticiens optent pour la création d'un nouveau concept statistique – les «*langues d'usage régulier*» – qui leur permet du même coup de se focaliser sur les pratiques langagières des répondants et de se démarquer des autres sources statistiques produites par le RS. Premièrement, il s'agira de revenir sur les problèmes identifiés et la manière dont les thématiques linguistiques sont triées en vue de l'analyse statistique (voir section 4.1). Deuxièmement, la section 4.2 retracera la genèse du concept de «*langues d'usage régulier*» pour en dégager les fondements scientifiques et idéologiques. Troisièmement, j'analyserai les effets de ce nouveau concept statistique sur notre perception des langues et des locuteurs (voir section 4.3). Progressivement, le processus de création

d'un nouveau concept montre que l'équipe de l'ELRC a entamé une démarche très inclusive de la diversité des pratiques linguistiques, qui se distingue des pratiques statistiques du passé à l'OFS.

#### 4.1. L'identification des problèmes et le tri des thématiques linguistiques

L'équipe de l'ELRC explore plusieurs pistes à l'aide des données récoltées. Cette phase exploratoire est particulièrement intéressante, car elle consiste, d'une part, à identifier les éventuels problèmes qui pourraient entraver l'interprétation des informations statistiques et, d'autre part, d'atteindre les objectifs de quantification de l'ELRC qui consistent, entre autres, en la livraison d'un aperçu quantifié du plurilinguisme individuel et des échanges plurilingues en Suisse. Or, les données récoltées ne couvrent pas nécessairement tous les domaines d'usage ou alors, l'interprétation des questions a soulevé des ambiguïtés qui se sont parfois répercutées sur le potentiel interprétatif des nombres.

Avant même de rédiger une première ébauche de résultats, l'équipe de l'ELRC nous confie qu'ils doivent d'abord s'assurer que les filtres ont bien fonctionné pour les langues et qu'ils n'engendrent pas d'incohérences. Lors d'une séance, ils nous précisent déjà qu'il est difficile de récupérer certaines informations. Il est notamment impossible de saisir les langues parlées au sein du ménage en raison de l'absence de questions pour certaines PC<sup>65</sup>. La première version du rapport de l'équipe de l'ELRC contient une bonne trentaine de tableaux et de diagrammes non commentés. Certaines informations sont déjà absentes, ce qui pointe les pistes que l'équipe de l'ELRC abandonnera d'entrée de jeu. En fonction du PV (procès-verbal) rédigé par l'OFS (emblématique des aspects que l'équipe de l'ELRC retient comme importants), les raisons de ces abandons apparaissent souvent en lien avec les conclusions de notre rapport. Dans ce PV, l'équipe de l'ELRC revient sur la présentation dudit rapport, soulignant plusieurs défis: les enjeux interprétatifs de la question de la / des «*langue(s) principale(s)*» ont un impact sur le déroulement de l'ensemble du questionnaire, tout particulièrement «*sur les questions liées aux langues parlées avec les enfants, langues transmises [aux enfants], les obstacles linguistiques*» (OFS,

<sup>65</sup> Pour l'édition 2019 de l'ELRC, une question a été ajoutée pour sonder les langues utilisées à la maison.

PV de la séance du 20.08.2015). Les résultats associés à ces trois groupes de questions sont d'emblée absents de la 1<sup>re</sup> version du rapport de l'OFS.

Les réflexions se concentrent alors sur deux aspects principaux : l'utilisation ou non des réponses concernant la/les «*langue(s) principale(s)*» et «*connue(s)*»; et la sélection d'informations quantifiées sur les contextes et fréquences d'usage ainsi que leur appariement potentiel avec d'autres variables, notamment la ventilation des données en fonction des variables sociodémographiques, socioéconomiques ou géographiques. Au centre de ces discussions, des tensions demeurent entre la nécessité de parler des compétences linguistiques et la possibilité de quantifier les pratiques langagières de la population. Dans le prolongement des enjeux liés à la création du questionnaire (voir chapitre 4) et à la lumière de l'expérience du CATI (voir chapitre 5), il apparaît de plus en plus difficile de quantifier les compétences linguistiques de manière objective, notamment parce que les seules questions y étant plus ou moins associées n'ont pas véritablement été interprétées comme telles. À ce titre, nos discussions avec les statisticiens reviennent sur les ambiguïtés inhérentes aux questions sur la/les «*langue(s) principale(s)*» et «*connue(s)*». D'une part, selon nos notes de la séance, et même si les statisticiens constatent une certaine congruence entre les données de l'ELRC et celles du RS concernant les statistiques de la / des «*langue(s) principale(s)*», on craint que la diffusion des chiffres de l'ELRC entraîne une confusion avec ceux du RS si elle reprend la même terminologie pour parler de résultats légèrement différents. D'autre part, ces variables peinent à être exploitées pour analyser des phénomènes liés au plurilinguisme. Ces informations sont finalement considérées comme une variable explicative pour l'ELRC, c'est-à-dire qu'elles servent à orienter le déroulement du questionnaire, même si ni l'OFS, ni le CSP ne semblent totalement satisfaits de la terminologie adoptée. Par conséquent, il est décidé relativement tôt d'abandonner l'usage des données sur la/les «*langue(s) principale(s)*» et «*connue(s)*» pour l'interprétation statistique de l'ELRC (OFS, PV de la séance du 20.08.2015, p. 2). L'idée émerge alors de remplacer la/les «*langue(s) principale(s)*» par la création d'une nouvelle variable réalisée en assemblant plusieurs domaines d'usages linguistiques (*ibid.*). Il s'agit en fait du concept des «*langues d'usage régulier*».

Avant d'aller plus loin avec ce concept, plusieurs pistes vont être envisagées à travers l'utilisation de questions spécifiques. La 1<sup>re</sup> version du rapport statistique inclut des diagrammes destinés à quantifier la part des locuteurs qui parle la langue de leur enfance avec leurs enfants et avec leur partenaire (OFS, 14.08.2015, p. 5). Toujours dans cette dimension

diachronique, l'équipe de l'ELRC propose de quantifier la part des locuteurs disant parler la langue de leur enfance avec la famille élargie ou les amis (OFS, 14.08.2015, p. 6). Le rapport contient ensuite quantité de diagrammes présentant les résultats de l'utilisation des langues pour chaque contexte et fréquence d'usage pris séparément, mettant l'accent sur la langue et non sur les locuteurs. Par exemple, on retrouve des colonnes juxtaposées pour indiquer la part des répondants ayant mentionné utiliser l'allemand standard avec la famille élargie ou les amis, ou encore ceux qui ont dit utiliser l'anglais pour regarder la télévision ou écouter la radio (OFS, 14.08.2015, p. 7). On observe ensuite une tentative de distinction modale, c'est-à-dire des résultats qui essaient de différencier l'utilisation de langues selon des modalités distinctes : pour lire ; écrire ; ou encore regarder ou écouter des contenus médiatiques (OFS, 14.08.2015, p. 11-15). Plusieurs graphiques esquissent aussi une tentative de quantification du nombre de langues par locuteur, en distinguant parfois les régions linguistiques ou des profils sociodémographiques selon le niveau de formation (OFS, 14.08.2015, p. 16). Reste une dizaine de diagrammes en colonne concernant l'apprentissage des langues, élaborés en fonction des langues apprises ou souhaitées ainsi que de caractéristiques sociodémographiques (OFS, 14.08.2015, p. 17-24). Les questions concernant les apprentissages sont les seules à être quantifiées sans être combinées à d'autres variables sociolinguistiques dans la version finale du premier rapport statistique.

Lors de notre séance avec l'OFS, ces nombreux diagrammes et tableaux encore vierges d'analyse sont discutés en lien avec les conclusions de notre rapport. Comme cela a été convenu dans notre collaboration avec l'OFS, notre rapport (CSP, 02.10.2015) ouvre des pistes de réflexion dans la perspective d'une interprétation statistique des données. Nous y énumérons les catégories de questions du CATI dont les réponses suscitent des interrogations et celles qui présentent une plus grande stabilité, dans la mesure où leur interprétation n'a pas suscité de grandes difficultés dans les interactions que nous avons pu analyser (CSP, 02.10.2015, p. 94-96). De ces analyses présentées lors de notre séance commune, l'équipe de l'ELRC retient avant tout que la question sur les langues utilisées avec la famille et les amis vivant en dehors du ménage de la PC engendre une certaine mécompréhension. Quant aux réponses fournies à la question sur les langues utilisées pour écouter la radio, regarder des films ou des émissions à la télévision ou sur internet, c'est le surplus de supports médiatiques qui entraîne des difficultés d'interprétations, comme le fait que les locuteurs de dialecte suisse allemand peinent souvent à dire s'ils utilisent le dialecte et/ou le standard dans ces cas de figures (OFS, PV de la séance

du 20.08.2015, p. 1). Forte de ce constat, l'équipe de l'ELRC a cherché à vérifier si certaines langues qui semblent manquer en raison de ces ambiguïtés interprétatives dans certaines questions réapparaissent plus loin. L'un de ces diagrammes montre que la grande majorité des langues mentionnées n'apparaît pas dans tous les contextes; un autre offre une image beaucoup plus contrastée avec des pourcentages très variables (OFS, 14.08.2015, p. 9). Ces deux résultats laissent à penser qu'une forme de récupération des langues entre les contextes par processus d'appariement devient compliquée et, surtout, que les pratiques langagières divergent beaucoup en fonction des contextes d'usages.

En outre, le traitement des fréquences ne facilite pas la tâche de l'équipe de l'ELRC. À l'instar des incohérences soulignées plus haut concernant l'automatisation des réponses sur l'usage du suisse allemand à l'écrit (voir sect. 3.2.1), d'autres langues et pratiques langagières sont affectées par ce processus. L'équipe de l'ELRC part du principe que, dans plusieurs cas où la question des fréquences n'a pas été posée, les langues mentionnées sont automatiquement rattachées à la catégorie de fréquence «*tous les jours ou presque*» (OFS, 17.12.2015, p. 2). Cela concerne d'abord les langues parlées avec le partenaire et celles parlées avec les enfants de la PC. Pour les contextes d'usage, un critère supplémentaire est ajouté dans la logique de traitement des filtres. Étant donné que la question des fréquences d'usage n'était pas posée lorsque la PC indiquait une seule langue dans un contexte d'usage et que cette langue correspondait à la langue locale, l'équipe de l'ELRC a programmé un filtre pour que ces réponses soient comptabilisées automatiquement dans la fréquence «*tous les jours ou presque*» (OFS, 17.12.2015, p. 2). Cela signifie que si une PC habitant à Lausanne mentionne utiliser le français pour lire durant son temps libre ou encore pour écrire au travail, le français sera automatiquement considéré comme une langue pratiquée quotidiennement dans ces deux modalités d'usage. Or, il est possible qu'un francophone ne lise pas quotidiennement, voire parfois tout à fait probable qu'il n'écrive quasiment jamais ou très peu en français dans le cadre de ses activités professionnelles.

On constate donc que la tendance est déjà à tirer les fréquences vers le haut, c'est-à-dire à cataloguer des pratiques langagières incertaines comme faisant partie d'un usage quotidien. Par ailleurs, en explorant des pistes consistant à agréger des résultats présentant des ambiguïtés d'ordre interprétatif, les statisticiens cherchent d'une certaine manière à maîtriser des doutes et des irrégularités dans la masse des nombres. Ce processus d'assemblage se concrétise dans la création du concept de «*langues d'usage régulier*».

## 4.2. Un répertoire de pratiques langagières objectives pour remplacer la mesure des compétences linguistiques

Au vu des problèmes identifiés durant la séance de discussion de la 1<sup>re</sup> version (voir section 4.1), un nouveau concept statistique commence à apparaître. Le PV de notre séance évoque les prémisses de ce concept en le mettant en parallèle avec la question des compétences linguistiques. Il convient de rappeler qu'à l'origine, l'équipe de l'ELRC avait parmi ses objectifs prioritaires de produire des résultats sur les compétences linguistiques de la population (voir chapitre 4). On observe alors un glissement discursif et conceptuel dans le PV de cette séance, dans lequel l'idée du concept est introduite comme suit : «*Pour créer un indicateur "compétences linguistiques" à appeler plutôt "pratique d'usage", il faudrait d'abord créer un répertoire des langues construit sur les langues que la PC a dit utiliser*» (OFS, PV de la séance du 20.08.2015, p. 2). La notion de «*compétences*» – et l'idée que les pratiques langagières constituent les données miroirs de ces compétences – disparaît progressivement d'une version à l'autre. Le PV précise encore que ce répertoire s'articule en trois niveaux : les langues utilisées tous les jours ou parlées avec les enfants ou le/la partenaire (niveau 1); les langues utilisées au moins une fois par semaine ou par mois (niveau 2); les langues utilisées moins souvent (niveau 3). Toutes les réponses concernant les contextes sont considérées de la même manière, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune pondération prévue à ce stade. Selon nos notes personnelles, la piste de la pondération n'est même pas vraiment discutée, tant il est compliqué d'envisager une comparaison entre l'importance des différents contextes d'usage. En outre, le PV évoque la possibilité de distinguer les répertoires selon les usages «*productifs vs réceptifs*» (OFS, PV de la séance du 20.08.2015, p. 2).

Le potentiel d'une distinction modale entre des usages linguistiques *productifs* et des usages *réceptifs* est approfondi dans la 2<sup>e</sup> version du rapport. La terminologie utilisée commence à se préciser du même coup. Un tableau récapitule quelles informations (questions et fréquences) sont prises en considération pour construire ces répertoires. Il y a la «*langue d'usage (globale)*», «*la langue d'usage active*» et la «*langue d'usage passive*» (OFS, 17.12.2015, p. 1). La première variable inclut tous les contextes possibles (8 questions à disposition), la deuxième uniquement ceux qui impliquent des usages productifs (parler et écrire, 5 questions disponibles), la troisième uniquement des contextes d'usage réceptif (regarder, écouter,

lire, 3 questions disponibles). Les contextes professionnels, familiaux et oisifs sont mélangés dans les trois variables construites. Quant aux fréquences, elles sont regroupées sous trois étiquettes différentes: les usages «réguliers» («*tous les jours ou presque*» et «*au moins une fois par semaine*»); les usages «occasionnels» («*au moins une fois par mois*»); les usages «rares» («*au moins une fois par année ou moins d'une fois par année*») (OFS, 17.12.2015, p. 1). Pour la suite de l'analyse, l'équipe de l'ELRC retient uniquement la première variable, à savoir les «*langues d'usage régulier*». Dans le reste de cette version du rapport, la nouvelle terminologie n'est pas encore stabilisée, ce qui suscite des interrogations de notre part. Le rapport propose plus loin d'effectuer des analyses selon les «*langues d'usage régulier utilisées avec la famille vivant en dehors du ménage et les amis*» (OFS, 17.12.2015, p. 4). La juxtaposition des termes suscite notre confusion, car nous ne comprenons pas si les statisticiens souhaitent reprendre les questions prises séparément ou fonder leur analyse sur une variable construite en agglomérant plusieurs contextes et fréquences d'usage (CSP, 17.12.2015, p. 4). À ce stade, on constate plusieurs choses: le nouveau concept – tantôt appelé «*indicateur*», «*variable*» puis «*concept*» dans la version finale – est si récent que son usage nécessite de nombreux ajustements et clarifications. En outre, le nombre de contextes agglomérés dans les «*langues d'usage régulier*» est assez important (8 questions). Les fréquences prises en considération ratissent déjà plus large dans cette 2<sup>e</sup> version en incluant aussi les langues utilisées «*au moins une fois par semaine*» dans les variables.

L'équipe de l'ELRC décide de garder uniquement les «*langues d'usage global*» et de publier les résultats uniquement pour les fréquences régulières, soit pour les langues apparaissant «*tous les jours ou presque*» ou «*au moins une fois par semaine*» (OFS, 09.03.2016). Cela signifie que le concept inclut davantage de pratiques langagières, ce qui a tendance à augmenter la part des locuteurs ayant plusieurs «*langues d'usage régulier*» à leur actif (voir section 4.3). La troisième version contient beaucoup plus de textes; les résultats sont commentés et insérés dans le contexte sociolinguistique général de la Suisse. Une véritable réflexion sur la diversité des pratiques linguistiques et sur les enjeux de sa quantification est exposée, présentant notamment les multiples ressources statistiques que l'OFS produit et met à disposition (voir section 5.1).

La genèse de ce nouveau concept est à rechercher aussi dans une dynamique de positionnement au sein même de l'OFS. Au cours des discussions, les statisticiens de l'OFS s'accordent très tôt pour reconnaître



que les termes «*langue principale*» servent à diffuser officiellement les chiffres du RS (OFS, PV de la séance du 20.08.2015, p. 2). Autrement dit, cette distinction, officialisée dans le document *Données statistiques de l'OFS sur les langues : sources et concepts* (OFS, 2017a), a été opérée dès la création des questions de l'ELRC dans les discussions au sein de l'OFS (voir chapitre 4, sect. 3.2). Les statisticiens des différentes sections savaient déjà qu'il faudrait prendre garde à ne pas utiliser le même terme pour publier des chiffres légèrement différents issus de sources différentes en tout point (taille des échantillons, formulation de la question, méthode d'enquête, etc.). La définition officielle du concept de «*langues d'usage régulier*» et la narration de ses origines cristallisent l'ensemble de la problématique et le compromis trouvé pour résoudre à la fois des défis idéologiques et pratiques.

*« Cette notion permet de saisir les **usages linguistiques autant productifs que réceptifs**, définis comme le recours à toutes les langues utilisées au moins une fois par semaine, à l'oral, à l'écrit ou pour lire, dans au moins un des contextes suivants :*

- avec le ou la partenaire ou avec les enfants vivant dans le ménage
- avec les membres de la famille vivant en dehors du ménage et les amis
- pour regarder la TV, écouter la radio, naviguer sur internet
- pour lire durant les loisirs
- dans le cadre du travail

*Ce concept a été établi en posant l'hypothèse qu'une utilisation hebdomadaire dans les principaux environnements de la vie quotidienne permet de saisir les langues dans lesquelles les personnes ont de bonnes connaissances. Par conséquent, selon ce concept, le nombre d'utilisateurs réguliers de plusieurs langues est plus élevé que si seule la pratique active avait été considérée. Dans le décompte du nombre de langues que les personnes utilisent régulièrement, le suisse allemand et les dialectes tessinois et italo-grison ont été considérés avec l'allemand standard, respectivement l'italien. Ces idiomes sont par contre traités distinctement dans la présentation des langues utilisées régulièrement en Suisse». (OFS, 2017a, p. 4 ; en gras dans l'original)*

On observe les restes de l'idée de «*proxy*» des compétences linguistiques, dans la mesure où le concept se base sur l'hypothèse qu'une utilisation hebdomadaire dans les principaux domaines d'usage du quotidien reflète des bonnes connaissances dans cette langue. L'OFS souligne encore les effets de ce concept sur le «*nombre d'utilisateurs régulier de plusieurs*



*langues*», tout en précisant que les dialectes sont tantôt considérés séparément, tantôt agrégés lorsqu'il s'agit de comptabiliser le nombre de langues par personne. À aucun moment le concept n'est défini comme une manière de quantifier le plurilinguisme. Il est présenté comme un concept statistique nécessitant la prise en compte d'une série de détails dialectologiques et pratiques. Toutefois, tant l'utilisation de ce concept dans le premier rapport sur les langues de l'ELRC que son apparition aux côtés de définitions du «*multilinguisme*» et du «*plurilinguisme*» produisent un effet de rapprochement (voir section 5.1).

### **4.3. Vers une vision inclusive de la diversité linguistique et centrée sur des profils de locuteurs détaillés**

La première publication sur les langues de l'ELRC exploite principalement deux sources : le concept de «*langues d'usage régulier*» et les informations issues des questions sur l'apprentissage actuel des langues. L'analyse statistique des «*langues d'usage régulier*» occupe une place centrale dans la première publication. L'association du concept de «*langues d'usage régulier*» à des thématiques et à des profils sociodémographiques spécifiques engendre des effets de saillance et d'effacement. Dans un premier temps, il s'agit de se focaliser sur la ventilation du concept à travers des profils et des thématiques, afin de saisir quelles sont les différentes dimensions sociolinguistiques que l'équipe de l'ELRC essaie de saisir quantitativement, et quelles parties de la population font l'objet d'une attention plus spécifique (voir sect. 4.3.1). Dans un second temps, la section discutera du codage d'exemples concrets rencontrés durant nos observations et abordés dans le chapitre 5, afin d'analyser les tensions entre le processus de transformation des réponses codées dans le CATI et l'expérience des répondants (voir sect. 4.3.2).

#### **4.3.1. Un seul concept statistique ventilé à travers d'autres concepts statistiques : vers des profils sociodémographiques de locuteurs plus complexes**

Par rapport à la plupart des publications de l'OFS impliquant des résultats sur les langues de la population, l'ELRC se distingue par l'usage prépondérant de catégories statistiques construites à partir de diverses variables factuelles

formant des grilles de lecture conceptuelles. Traditionnellement, l'OFS privilégiait la publication des résultats par commune ou bien en distinguant les chiffres des Suisses et des étrangers en fonction de la nationalité. Les variables «*commune*» ou «*nationalité*» constituent des informations factuelles tirées d'une réalité administrative politisée: ce n'est pas l'OFS qui en détermine les critères, mais les autorités. L'équipe de l'ELRC analyse la plupart des phénomènes sociolinguistiques en fonction de catégories construites à partir de plusieurs critères factuels, offrant une lecture plus complexe des dynamiques sociales et économiques constitutives de certaines pratiques langagières associées aux «*langues d'usage régulier*». La ventilation des données sur les langues de l'ELRC s'effectue principalement selon les critères suivants:

- les régions linguistiques;
- les classes d'âges;
- le sexe;
- le niveau de formation;
- le statut migratoire;
- le statut sur le marché du travail.

À ma connaissance, ces critères sont en principe définis et utilisés de manière identique à l'OFS pour garantir cohésion et comparabilité dans la lecture des résultats entre les différentes publications. À part la catégorie «*sexe*», chacun de ces critères de ventilation des données fait l'objet d'une construction et d'une définition établies par l'OFS. Les régions linguistiques n'obéissent pas aux logiques administratives politiques locales (la/les langue(s) officielle(s) des communes), mais elles sont construites à partir d'informations statistiques produites par l'OFS sur le fondement des résultats du RS (voir chapitre 3, sect. 3.3). L'ensemble de ces critères apparaît dès la 1<sup>re</sup> version du 14.08.2015. Seule la lecture au prisme du «*statut sur le marché du travail*» se concrétise dès la 3<sup>e</sup> version, étape à laquelle l'interprétation des données selon le «*statut migratoire*» se précise encore. L'extrait suivant de la définition des personnes issues de la migration est emblématique des dimensions sociologiques qu'englobent ces critères démographiques.

*«Parmi la population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus, la "population non issue de la migration" (64 %) comprend les Suisses de naissance dont au moins un des deux parents est né en Suisse ainsi que les personnes naturalisées nées en Suisse et dont les deux parents sont nés en Suisse.*

*La “population issue de la migration” (36%) comprend les Suisses dont les deux parents sont nés à l'étranger ainsi que les étrangers et les personnes naturalisées, à l'exception de ceux nés en Suisse et dont les deux parents sont nés en Suisse. Elle se scinde entre primo-migrants et natifs, autrement dit entre la première génération d'arrivée en Suisse (29%) et leurs descendants, la 2<sup>e</sup> génération et plus (7%).» (OFS, 2016, p. 11)*

Une série de conditions apparaissent en marge de la seule nationalité pour rattacher l'individu à l'une ou l'autre catégorie, renvoyant à son propre milieu social ainsi qu'à celui de ses parents. Dès lors, l'analyse statistique des questions migratoires ne porte pas uniquement sur des individus n'ayant pas la nationalité suisse, mais dont le parcours de vie (lieu de naissance et lieu de naissance d'un ou des deux parents) vient affiner le profil démographique et du même coup, le potentiel d'interprétation d'un phénomène sociolinguistique, puisque les pratiques langagières des personnes issues de l'immigration peuvent être analysées à travers des catégories plus fines que la seule dichotomie «*Suisses / étrangers*». La définition de «*la population active ou non active*», pour préciser le statut sur le marché du travail, suit des logiques similaires aux différenciations entre populations issues de la migration ou non. Elle se fonde sur des conditions liées à l'engagement professionnel de la PC (travaille contre rémunération ou non, à la recherche d'un emploi ou non, etc.) ainsi qu'à son âge (OFS, 2016, p. 11). Certains des critères utilisés pour analyser les langues dans l'ELRC sont donc en phase avec une approche statistique de type plus sociologique, puisqu'ils s'inscrivent dans une réflexion intellectuelle cherchant à encapsuler toute la complexité sociale, politique et économique des individus évoluant dans la société.

D'un côté, les critères associés à l'environnement géopolitique des langues sont mentionnés, mais aussi floutés, dans la mesure où le rapport final de l'OFS parle de «*régions linguistiques*», sans se focaliser sur des zones où les contacts de langues font fréquemment l'objet de débats politiques telles que la frontière linguistique franco-suisse-allemande (ou «*Röstigraben*») ou bien un canton ou une commune en particulier. De plus, la région linguistique romanche, si centrale dans les débats politiques sur la préservation de la langue romanche (voir chapitre 3), est beaucoup moins présente dans les analyses, dans la mesure où elle ne figure pas systématiquement dans les diagrammes aux côtés des trois plus grandes régions linguistiques. On observe ainsi les effets des conditions de l'échantillonnage sur le traitement des informations, obligeant l'équipe de

l'ELRC à aborder les thématiques linguistiques selon des catégories moins traditionnelles pour la statistique des langues en Suisse, mais en fonction de concepts essayant d'intégrer des dimensions sociologiques et économiques plus complexes dans l'interprétation des données sur les langues.

De l'autre, l'association des critères mentionnés ci-dessus laisse entrevoir des profils de locuteurs-types à travers leur association au concept de «*langues d'usage régulier*». Le premier rapport cherche à donner un visage démographique en fonction de la quantité de locuteurs identifiés selon des langues spécifiques ou bien selon un nombre de langues d'usage régulier. D'une certaine manière, la lecture des régions linguistiques s'inscrit dans cette même dynamique, fournissant une indication sociologique construite sur l'environnement linguistique de la PC: si elle se situe dans un environnement à majorité statistique francophone, on la considérera comme évoluant dans pareil contexte sociolinguistique, indépendamment de la proximité géographique d'autres langues nationales dans son contexte.

Par conséquent, le concept statistique de «*langues d'usage régulier*» est ventilé à partir d'autres concepts statistiques englobant des particularismes socioéconomiques des locuteurs. En procédant ainsi, les détails des pratiques langagières – usages réceptifs *vs* productifs, distinction des contextes et fréquences d'usage, etc. – semblent être en retrait, mais les profils sociodémographiques sont plus détaillés, offrant ainsi un zoom sur des locuteurs à propos desquels on apprend plus de détails sur le statut socioéconomique que sur les pratiques langagières proprement dites. Ce processus de ventilation fait émerger des types de locuteurs monolingues ou plurilingues dans les analyses, à travers la démonstration statistique que certains individus ont plus de chance d'utiliser régulièrement plus d'une langue en fonction de leur statut migratoire, de leur âge, du niveau de formation atteint ou encore de leur statut sur le marché du travail, mais des locuteurs dont les détails des pratiques langagières sont floutés.

#### **4.3.2. Une vision plus inclusive du plurilinguisme qui tend à flouter des débats plus politiques sur les langues**

Comme tout processus de catégorisation linguistique, les réponses codées durant les CATI s'inscrivent dans une tension avec la diversité des schémas interprétatifs des répondants. À la lumière des expériences

du CATI analysées dans le chapitre précédent, il s'agit ici d'observer les effets du processus d'agrégation des données transformées en «*langues d'usage régulier*» tout en les comparant aux discours de négociation des questions du CATI. Dans la présente section, l'analyse se concentre moins sur l'impact de ce nouveau concept sur la formation des chiffres, mais bien plus sur les écarts interprétatifs entre ce que les PC se représentent durant les CATI et ce que les résultats statistiques racontent.

Statistiquement, le nouveau concept a pour effet principal de renverser les rapports entre monolinguisme et plurilinguisme : les locuteurs utilisant plus d'une langue au moins une fois par semaine constituent la majorité (64 %) (OFS, 2016, p. 8) ; les monolingues deviennent ainsi l'exception. L'OFS a conscience des effets de son concept sur la représentation des langues et des locuteurs en Suisse. Les statisticiens rendent bien compte de tout le processus méthodologique et ajoutent parfois des notes pour expliquer certains effets de saillance. Parmi les facteurs contribuant à accroître la quantité de plurilingues, l'OFS mentionne le fait de traiter les pratiques réceptives au même plan que les pratiques productives (OFS, 2016, p. 6). Le concept a également un effet sur la quantité de locuteurs de certaines langues, comme l'allemand et l'anglais. On dénombre effectivement plus d'utilisateurs réguliers de l'allemand que du suisse allemand en Suisse alémanique, ce qui s'explique probablement par le fait qu'une part importante des primo-migrants n'utilise pas nécessairement le dialecte (OFS, 2016, p. 14). On observe encore une part particulièrement élevée d'utilisateurs de l'anglais (env. 40 %), ce qui est probablement dû à la consommation importante de contenus médiatiques dans cette langue (OFS, 2016, p. 18)<sup>66</sup>.

Si le concept a des effets sur les résultats statistiques, il s'inscrit aussi en tension avec la façon dont le CATI est vécu par les interlocuteurs, ce qui ne transparaît pas nécessairement dans les nombres. On s'aperçoit alors que le concept engendre des effets d'inclusion ou d'exclusion plus subtils. D'une part, il tend à être beaucoup plus inclusif avec des locuteurs qui semblaient non légitimes dans le chapitre 5 ; d'autre part, le concept limite la part des «*hyper-plurilingues*» en éliminant des usages plus occasionnels. Les tableaux suivants reprennent l'ensemble des réponses qui ont été codées

<sup>66</sup> L'image d'une génération Y ou Z se gavant de séries américaines en version originale sur des plateformes de streaming viendra probablement à l'esprit de plusieurs lecteurs. Difficile de savoir si les répondants distinguaient vraiment le fait de les regarder avec ou sans sous-titres. Le chiffre de 40 % reste néanmoins impressionnant.

Tableau 4. Réponses codées pour PC 00059 et leur transformation en « langues d'usage régulier ».

| ZP 00059 = 26-40 ans, marié, 2 enfants (2-17 ans)<br>Llocale = suisse allemand et/ou allemand |   |  |
|---|---|--|
| Questions de l'ELRC   | Réponses codées   | Langues d'usage régulier   |
| Langue(s) principale(s)   | Serbe   |  |
| Langue(s) connue(s)   | Suisse allemand, allemand, roumain, bosniaque, croate                     |  |
| Lparlée(s) durant l'enfance   | Serbe, suisse allemand  |  |
| Lpartenaire de PC   | Roumain   |  |
| Lparlée(s) avec partenaire de PC  | Allemand, serbe   | Allemand ( <u>tous les jours</u> ), <sup>67</sup><br>Serbe ( <u>tous les jours</u> ) |
| Lparlée(s) avec les enfants   | Serbe   | Serbe ( <u>tous les jours</u> )  |
| Lutilisée(s) avec famille-amis hors ménage  | Suisse allemand   | Suisse allemand ( <u>tous les jours</u> )  |
| Lutilisée(s) pour radio/TV/internet   | Allemand (tous les jours), serbe (1/semaine)                              | Allemand (tous les jours), serbe (1/semaine)   |
| Llecture (loisirs)  | Allemand  | Allemand ( <u>tous les jours</u> )   |
| Lutilisée(s) au travail pour parler   | Allemand (tous les jours), suisse allemand (tous les jours), ENG (1/mois) | Allemand (tous les jours), suisse allemand ( <u>tous les jours</u> )                 |
| ... pour écrire   | Allemand (tous les jours), anglais (jamais)                               | Allemand (tous les jours)  |
| ... pour lire   | Allemand (tous les jours), anglais (jamais)                               | Allemand (tous les jours)  |
| Langues non comptabilisées  | Roumain, bosniaque, croate, anglais                                       |  |
| <b>Langues d'usage régulier</b>   |   | <b>Allemand / suisse allemand<sup>68</sup>, BCMS</b>                                 |

<sup>67</sup> Sont soulignées les réponses générées automatiquement selon un processus de filtrage.

<sup>68</sup> Le dialecte et le standard sont comptabilisés comme une seule « langue d'usage régulier » pour le décompte des langues par locuteur. Dans le décompte des dialectophones, ce locuteur est aussi pris en considération.

dans les CATI pour en observer la transformation en «*langues d'usage régulier*». Ils aident à percevoir ces enjeux d'inclusion et d'exclusion qui passent inaperçus dans le processus de transformation des réponses codées.

Le locuteur ZP 00059, un homme serbo-suisse qui s'exprime «*parfaitement en suisse allemand*», fait plutôt partie de ceux dont le concept de «*langues d'usage régulier*» permet de «*recupérer*» des langues qui n'avaient pas été insérées comme «*langue(s) principale(s)*». Insérant la langue serbe avec une certaine assurance dans les interactions (voir chapitre 5, sect. 3.2.1), ce répondant devient aussi un locuteur régulier du suisse allemand, de l'allemand et du serbe (tableau 4 ci-dessus).

Dans la transformation, le serbe devient «*BCMS*», ce qui contredit quelque peu le discours de ZP qui insiste pour séparer bosniaque, croate et serbe, à savoir pour les compter comme trois langues séparées (voir chapitre 5, sect. 3.2.1). En outre, le dialecte et le standard sont pris en compte. Si le fait de compter ce répondant comme locuteur du suisse allemand ou non suscite un malaise durant le CATI, le nouveau concept statistique tranche en sélectionnant les pratiques telles qu'elles sont rapportées par ZP, négociées puis codées : ZP fait visiblement un usage quotidien de ces trois langues, elles sont logiquement insérées dans les «*langues d'usage régulier*». Dans le tableau ci-dessus, l'allemand, le suisse allemand et le serbe sont chacun indiqués à plusieurs reprises, autant dans des usages réceptifs que productifs. Les langues d'usage régulier de ce ZP renvoient à un plurilinguisme relativement balancé. Dans le tableau 5 (ci-dessous), le plurilinguisme suisse allemand, allemand et albanais connaît aussi un certain équilibre. La tension se situe ailleurs.

Le tableau 5 (ci-dessous) renvoie au long CATI durant lequel ZP rencontre quelques difficultés linguistiques avec le questionnaire, disant au détour de certaines questions avoir parfois des problèmes avec le dialecte. ZP cherche à montrer qu'il fait tout pour s'intégrer, confiant vouloir investir ses efforts dans l'amélioration de ses compétences en allemand et suisse allemand pour avoir la garantie d'un avenir serein en Suisse (voir chapitre 5, sect. 3.2.2 et 5.2). Alors qu'il semble remplir les critères d'un locuteur éprouvant des difficultés dans la langue locale (dialecte et standard), le concept de «*langues d'usage régulier*» l'inclut dans une catégorie de locuteurs de ces langues. Une tension similaire apparaît chez d'autres répondants avec un profil migratoire et socioprofessionnel similaire : ils disent éprouver des difficultés dans la langue locale, mais cette langue figure quand même dans les langues d'usage régulier.

Tableau 5. Réponses codées pour PC 00056 et leur transformation en « langues d'usage régulier ».

| ZP 00056 = 26-40 ans, marié, 3 enfants (2-17 ans)<br>Llocale = Suisse allemand et/ou allemand |   |  |
|---|---|--|
| <i>Questions de l'ELRC</i>  | <i>Réponses codées</i>  | <i>Langues d'usage régulier</i>  |
| Langue(s) principale(s)   | Albanais  |  |
| Langue(s) connue(s)   | Suisse allemand,<br>allemand, serbo-croate,<br>anglais            |  |
| Lparlée(s) durant<br>l'enfance  | Albanais  |  |
| Lpartenaire de PC   | Albanais, suisse<br>allemand, allemand                            |  |
| Lparlée(s) avec partenaire<br>de PC   | Albanais  | Albanais ( <u>tous les jours</u> )   |
| Lparlée(s) avec<br>les enfants  | Albanais, suisse allemand   | Albanais ( <u>tous les jours</u> ),<br>suisse allemand ( <u>tous les<br/>jours</u> ) |
| Lutilisée(s) avec famille-<br>amis hors ménage  | Albanais (1/semaine),<br>suisse allemand (1/mois)                 | Albanais (1/semaine)   |
| Lutilisée(s) pour radio/<br>TV/internet   | Allemand (tous les jours),<br>suisse allemand<br>(1/semaine)      | Allemand (tous les jours),<br>suisse allemand<br>(1/semaine)                         |
| Llecture (loisirs)  | Albanais (1/semaine),<br>allemand (tous les jours)                | Albanais (1/semaine),<br>allemand (tous les jours)                                   |
| Lutilisée(s) au travail<br>pour parler  | Allemand (tous les jours),<br>suisse allemand (tous les<br>jours) | Allemand (tous les jours),<br>suisse allemand (tous les<br>jours)                    |
| ... pour écrire   | Allemand (tous les jours)   | Allemand (tous les jours)  |
| ... pour lire   | Allemand (tous les jours)   | Allemand (tous les jours)  |
| Langues non<br>comptabilisées   | Serbo-croate, anglais   |  |
| <b>Langues d'usage régulier</b>   |   | <b>Allemand / suisse<br/>allemand, albanais</b>                                      |



Le processus de traitement des langues d'usage régulier inclut donc les deux PC précédemment citées comme des locutrices de la langue locale de leur environnement respectif. Le concept tend ainsi à dissocier la question des langues de celle de l'appartenance à une communauté de locuteurs, floutant les enjeux associés au locuteur légitime. Peu importe le niveau de compétence linguistique exprimé par la PC, peu importe qu'elle se sente appartenir ou non à une communauté de locuteurs, c'est le codage des contextes d'usage qui finit par définir son profil statistique de locuteur.

D'autres répondants voient le nombre de langues inscrites se réduire drastiquement à l'aide du concept de «*langues d'usage régulier*», comme PC 00302 dans le tableau 6 (ci-dessous). Durant le CATI, PC 00302 s'efforce de montrer qu'il baigne dans un environnement plurilingue et cosmopolite, racontant qu'il parle exclusivement le français avec ses enfants tout en éveillant leur curiosité d'apprendre d'autres langues comme l'allemand, l'anglais et le tchèque (voir chapitre 5, sect. 3.2.2, 4.2.2 et 5.3). Finalement, le concept de «*langues d'usage régulier*» contribue à éliminer la moitié des langues principales insérées. PC apparaît ainsi «seulement» bilingue; le concept tend donc à réduire le nombre de langues chez des personnes qui manifesteraient un peu trop d'enthousiasme en énumérant des usages assez anecdotiques ou bien qui concernent plutôt des pratiques de leur entourage. Dans d'autres cas, la disparition de certaines langues ou leur remplacement donne l'impression que le répertoire linguistique n'est pas nécessairement le plus représentatif de la PC, ou du moins qu'il manque quelque chose, comme dans le tableau 7 ci-dessous.

Durant le CATI, le jeune répondant correspondant au tableau 7 (ci-dessous) ne donne pas le marocain directement; c'est l'enquêteur qui le relance pour faire sortir d'autres langues principales au début de l'enquête (voir chapitre 5, sect. 3.2.1). Le marocain n'est inscrit dans aucune question sur les contextes d'usage actuels, il passe logiquement à côté du concept de «*langues d'usage régulier*». PC apparaît quand même comme un locuteur plurilingue avec la prise en compte de l'allemand et de l'anglais, mais ces deux langues et leurs fréquences d'usage semblent surtout correspondre à une utilisation associée aux cours de langues à l'école. Or, les cours de langues ne sont pas censés être comptabilisés dans la logique des instructions du CATI. Cette situation où des langues semblent prendre la place d'autres dans le processus de transformation du concept est également présente chez d'autres PC. Le répondant suivant (tableau 8 ci-dessous) est un italoophone qui insiste pour indiquer le suisse allemand dans ses «*langues principales*».

Tableau 6. Réponses codées pour PC 00302 et leur transformation en « langues d'usage régulier ».

| PC 00302 = 41-54 ans, marié, 2 enfants (2-17 ans)<br>Llocale = Français |  |   |
|---|--|---|
| <i>Questions de l'ELRC</i>  | <i>Réponses codées</i>   | <i>Langues d'usage régulier</i>                 |
| Langue(s) principale(s)   | Français, allemand, anglais, tchèque   |   |
| Langue(s) connue(s)   | Espagnol, italien  |   |
| Lparlée(s) durant l'enfance   | Français   |   |
| Lpartenaire de PC   | Français, tchèque  |   |
| Lparlée(s) avec partenaire de PC  | Français   | Français ( <u>tous les jours</u> )              |
| Lparlée(s) avec les enfants   | Français   | Français ( <u>tous les jours</u> )              |
| Lutilisée(s) avec famille-amis hors ménage                              | Français (tous les jours), allemand (1/mois), anglais (1/an), tchèque (1/mois) | Français (tous les jours)                       |
| Lutilisée(s) pour radio/TV/internet                                     | Français   | Français ( <u>tous les jours</u> )              |
| Llecture (loisirs)  | Français   | Français ( <u>tous les jours</u> )              |
| Lutilisée(s) au travail pour parler                                     | Français (tous les jours), allemand (1/semaine)                                | Français (tous les jours), allemand (1/semaine) |
| ... pour écrire   | Français (tous les jours), allemand (1/semaine)                                | Français (tous les jours), allemand (1/semaine) |
| ... pour lire   | Français (tous les jours), allemand (1/semaine)                                | Français (tous les jours), allemand (1/semaine) |
| Langues non comptabilisées  | Anglais, tchèque, espagnol, italien  |   |
| <b>Langues d'usage régulier</b>   |  | <b>Français, allemand</b>                       |

Tableau 7. Réponses codées pour PC 00343 et leur transformation en « langues d'usage régulier ».

| PC 00343 = 15-17 ans, vit avec ses parents et un(e) frère/sœur, est en formation (secondaire II = gymnase, apprentissage...)<br>Llocale = Français |  |  |
|--|--|--|
| <i>Questions de l'ELRC</i>   | <i>Réponses codées</i>   | <i>Langues d'usage régulier</i>                                      |
| Langue(s) principale(s)  | Français, marocain   |  |
| Langue(s) connue(s)  | Allemand, anglais  |  |
| Lparlée(s) durant l'enfance  | Français, marocain   |  |
| Lutilisée(s) avec famille-amis hors ménage   | Français   | Français ( <u>tous les jours</u> )                                   |
| Lutilisée(s) pour radio/TV/internet  | Français (tous les jours), anglais (tous les jours)                  | Français (tous les jours); anglais (tous les jours)                  |
| Llecture (loisirs)   | Français   | Français ( <u>tous les jours</u> )                                   |
| Lutilisée(s) au travail pour parler  | Français (tous les jours); allemand (1/semaine); anglais (1/mois)    | Français (tous les jours), allemand (1/semaine)                      |
| ... pour écrire  | Français (tous les jours); allemand (1/semaine); anglais (1/semaine) | Français (tous les jours), allemand (1/semaine); anglais (1/semaine) |
| ... pour lire  | Français (tous les jours) allemand (1/semaine); anglais (1/semaine)  | Français (tous les jours), allemand (1/semaine); anglais (1/semaine) |
| Langue non comptabilisée   | Marocain   |  |
| <b>Langues d'usage régulier</b>  |  | <b>Français, allemand, anglais</b>                                   |

Tableau 8. Réponses codées pour PC 00439 et leur transformation en « langues d'usage régulier ».

| PT 00439 = 65-79 ans, vit avec son épouse<br>Llocale = italien |  |  |
|--|--|--|
| <i>Questions de l'ELRC</i>                                     | <i>Réponses codées</i>   | <i>Langues d'usage régulier</i>                                    |
| Langue(s) principale(s)  | Italien, dial. tessinois ou italo-grison, suisse allemand                                      |  |
| Langue(s) connue(s)  | Allemand, Français, anglais  |  |
| Lparlée(s) durant l'enfance                                    | Italien, dial. tessinois ou italo-grison   |  |
| Lpartenaire de PC  | Italien, dial. tessinois ou italo-grison   |  |
| Lparlée(s) avec partenaire de PC                               | Dial. tessinois ou italo-grison  | Dial. tessinois ou italo-grison (tous les jours)                   |
| Lutilisée(s) avec famille-amis hors ménage                     | Dial. tessinois ou italo-grison (toujours)   | Dial. tessinois ou italo-grison (tous les jours)                   |
| Lutilisée(s) pour radio/TV/internet                            | Italien (1/semaine); suisse allemand (ne sait pas); allemand (1/semaine); français (1/semaine) | Italien (1/semaine); allemand (1/semaine); Français (1/semaine)    |
| Llecture (loisirs)   | Italien (toujours); allemand (1/semaine); Français (1/semaine)                                 | Italien (1/semaine); allemand (1/semaine); Français (1/semaine)    |
| Langues non comptabilisées                                     |  | CH-allemand; anglais   |
| <b>Langues d'usage régulier</b>                                |  | <b>Dial. tessinois ou italo-grison/italien; allemand; français</b> |

Dans le processus de transformation, le suisse allemand – pourtant si important aux yeux de PT durant le CATI (voir chapitre 5, sect. 3.2.1) – disparaît des «*langues d'usage régulier*». On remarque aussi que la seule fois où le dialecte suisse allemand est mentionné lors de contextes d'usage, PT répond qu'il «*ne sait pas*» avec quelle fréquence il l'utilise pour écouter la radio ou regarder la télévision. Cela témoigne encore une fois de la difficulté qu'éprouvent certains germanophones à distinguer les usages réceptifs du suisse allemand pour la consommation de médias. En revanche, le français se trouve une place du simple fait d'être utilisé au moins une fois par semaine pour regarder la télévision ou écouter la radio ou encore lire les journaux. Une pratique réceptive hebdomadaire prend le dessus sur le sentiment d'appartenance à une communauté imaginaire de locuteurs.

Dans le processus de transformation des réponses en «*langues d'usage régulier*», les tensions fondamentales à tout exercice de quantification des langues se manifestent sous un autre jour. Le concept statistique a pour effet d'être très inclusif, dans la mesure où il suffit de déclarer utiliser une langue de manière productive ou réceptive de façon hebdomadaire pour être comptabilisé comme locuteur de cette langue. Cela profite notamment aux langues locales des PC, car même les locuteurs se sentant quelque peu isolés de leur environnement immédiat pour des raisons linguistiques rapportent un usage de cette langue ou de ce dialecte au moins hebdomadaire (ou automatiquement comptabilisé comme quotidien) dans leurs pratiques langagières. Ce processus tend donc à prouver que la grande majorité des locuteurs pratique la langue locale de manière homogène, «*comme un seul locuteur*». Toute problématique associée au vécu d'obstacles linguistiques en société est rendue invisible. Le processus de transformation du concept contribue ainsi à flouter des aspects socioculturels plus politisés du langage, à gommer toute forme de débat plus émotionnel concernant la désirabilité sociale ou le statut politico-économique des langues et locuteurs dans la société. Tout le cadre interprétatif plus émotionnel ou cognitif – tel que le sentiment d'appartenance à une communauté linguistique ou politique, le fait de considérer une langue comme une composante naturelle de sa personne, comme la langue que l'on maîtrise mieux que toutes les autres – est aplati dans un concept valorisant des compétences de communication.

## 5. Quand le plurilinguisme (ne) s'est (pas) fait nombre

La version finale de la première publication de l'ELRC sur les langues offre un aperçu statistique inédit du plurilinguisme en Suisse, sans que ce phénomène soit nommément appelé « plurilinguisme » pour autant. Si les données présentées bouleversent notre conception du plurilinguisme, faisant passer le monolinguisme pour une exception, la mise en mots des nombres reflète la manière dont les statisticiens cherchent à se positionner dans la gouvernementalité du plurilinguisme en pondérant des intérêts scientifiques et politiques parfois contradictoires (voir chapitre 4). Il est vrai que l'équipe de l'ELRC doit parvenir à se positionner comme productrice de ressources scientifiques objectives tout en répondant à un mandat politique émanant des autorités fédérales. L'analyse de l'*entextualisation* (voir chapitre 2, sect. 3) du plurilinguisme entre les différentes versions du rapport témoigne du positionnement complexe des statisticiens dans la gouvernementalité du plurilinguisme: ils sont amenés à commenter des résultats statistiques sur un ton plutôt descriptif qu'interprétatif, tout en fournissant des éléments de réponse à des thématiques linguistiques fondamentalement ancrées dans des débats sociopolitiques qui tendent plutôt à valoriser le plurilinguisme ou, du moins, un certain type de plurilinguisme.

La lecture du premier rapport exige un certain niveau d'expertise. D'une part, le lexique utilisé renvoie à des concepts sociologiques relativement complexes distinguant le statut migratoire des individus, leur statut sur le marché du travail ou encore leur niveau de formation. D'autre part, la lecture du rapport suppose l'apprentissage de préceptes statistiques exigeant un niveau de connaissances élémentaires dans ce domaine. Des concepts tels que l'«*échantillonnage*» ou l'«*intervalle de confiance*» requièrent une capacité à faire preuve d'un certain degré d'abstraction dans l'interprétation des résultats, notamment dans la lecture des diagrammes dont la sémiologie graphique obéit à des conditions statistiques (les résultats sont «*significatifs*», «*fiables*», etc.). Bien que la publication se veuille accessible au plus grand nombre, elle nécessite l'apprentissage de quantité de définitions, qui sont certes explicitées par l'OFS dans le rapport, mais complexifient quelque peu la lecture. Tant sur le plan du contenu rédactionnel (voir section 5.1) que sur la forme graphique (voir section 5.2), le premier rapport s'éloigne clairement des enjeux territoriaux traditionnels – les fameuses «*frontières linguistiques*» – concernant le quadrilinguisme suisse. L'ELRC se focalise sur des profils sociodémographiques qui donnent à voir des locuteurs-types se dégager

de l'ensemble de la population. Bien que le contenu se distingue des autres publications sur les langues, le rapport respecte toutefois l'ordre hiérarchique traditionnel des langues en Suisse: les langues nationales et les dialectes apparaissent au premier plan, traités dans un ordre décroissant (de la majorité germanophone à la minorité romanchophone); l'anglais et les autres langues non nationales apparaissent dans un second temps.

## **5.1. La mise en mots de l'ELRC : une lecture objectivée d'une cohésion sociale harmonieuse**

L'analyse de la mise en mots de l'ELRC sur les langues s'articule en deux étapes. D'abord, il s'agira de s'attacher au contenu, à savoir à la narration des chiffres (voir section 5.1.1). Ensuite, l'analyse portera sur l'extexualisation des mots « plurilinguisme » et « plurilingues » ou plus précisément, sur la quasi-disparition de ces mots dans le processus de finalisation de la rédaction du rapport (voir section 5.1.2). L'équipe de l'ELRC ne doit pas seulement opérer des choix parmi les chiffres qu'elle met en valeur aux yeux de la population; elle sélectionne un lexique et un ton lui permettant de se préserver de certaines critiques, mais aussi de transmettre un message positif concernant l'impact de la gouvernementalité du plurilinguisme sur le maintien de la cohésion sociale. C'est une image plutôt harmonieuse et non conflictuelle de la diversité linguistique qui se dégage de l'analyse de l'équipe de l'ELRC. La présence de plusieurs langues différentes sur le territoire – nationales ou étrangères – n'est en tout cas pas interprétée comme une menace pour la nation.

### **5.1.1. Des locuteurs-types à tendance plurilingue, garants de la cohésion sociale**

L'introduction de la publication des premiers résultats de l'ELRC commence par un discours sur le rôle fondamental du plurilinguisme dans le maintien de la cohésion nationale. Ce discours n'est pas fondé sur des résultats statistiques, mais sur des considérations politiques emblématiques de la gouvernementalité du plurilinguisme.

*«La coexistence de quatre langues nationales est une caractéristique fondamentale de la Suisse. Au fil des migrations, une multitude d'autres*

*langues sont en outre venues s’y ajouter. La cohésion de cette société multilingue dépend entre autres de la capacité des personnes qui la composent à se parler et à se comprendre malgré les différences linguistiques.»* (OFS, 2016, p. 5)

C’est dans ce contexte que les résultats sont introduits : pour vivre ensemble dans la diversité, les individus – suisses et étrangers – doivent être capables de se comprendre en dépit des différences de langues. Pas de mention de « communautés » ou de « groupes », mais surtout « d’utilisateurs » et de termes dérivés (utiliser, utilisation, usage, etc.). D’ailleurs, on remarque que d’entrée de jeu, le rapport statistique associe la question des langues à un enjeu migratoire, sans pour autant préciser de quels types de migrations il s’agit (internes ou externes). Des profils plus ou moins distincts « d’utilisateurs » se dégagent au fil de la lecture du rapport et permettent de distinguer les locuteurs participant d’une cohésion multilingue pacifiste.

Après avoir défini les termes et les concepts utilisés dans le rapport statistique, dont les « *langues d’usage régulier* », la « *langue principale* » et le « *plurilinguisme* » (voir section 5.1.2), le rapport se focalise d’abord sur les locuteurs-types plurilingues, sans les nommer ainsi mais en fournissant les nombres concernant l’utilisation régulière d’une seule ou de plusieurs langues par personne. On y apprend d’abord que la majorité de la population utilise régulièrement plus d’une langue (OFS, 2016, p. 8). Plusieurs facteurs sont énumérés qui favoriseraient l’usage régulier de plus d’une langue : les jeunes ont plus tendance à utiliser plus d’une langue que les personnes plus âgées (le monolinguisme redevenant la norme dès 65 ans) ; les personnes actives sur le marché du travail ainsi que celles ayant un parcours migratoire dans la famille ont plus de chances que les autres d’utiliser plus d’une langue (OFS, 2016, p. 8-10). Le rapport se penche ensuite sur les langues et les dialectes de Suisse.

Les langues locales officielles sont toujours utilisées par la quasi-totalité de la population de la région linguistique concernée, sauf le romanche, le dialecte suisse allemand et le dialecte tessinois ou italo-grison. Concernant le suisse allemand, il est précisé que les primo-migrants ont beaucoup moins tendance à utiliser ce dialecte, mais qu’ils recourent quasiment tous à l’équivalent standard (OFS, 2016, p. 13-14). Quant à l’italien, les données sont interprétées comme reflétant à la fois un usage propre aux langues nationales et la présence de locuteurs issus d’importantes vagues migratoires du passé (OFS, 2016, p. 15). Le dialecte tessinois ou italo-grison est présenté comme



une spécificité de la Suisse italienne, dont les locuteurs-types se profilent ainsi : sans passé migratoire, au bénéfice d'une formation du secondaire II, âgés de 55 ans ou plus et non actifs. En somme, il s'agit principalement de Suisses à la retraite (OFS, 2016, p. 16). Le romanche est majoritairement utilisé dans son aire linguistique ; ses locuteurs-types se caractérisent par le fait d'utiliser presque toujours une autre langue en plus du romanche (OFS, 2016, p. 17). Il convient de souligner qu'il s'agit très probablement du premier rapport statistique de l'histoire de l'OFS ne parlant pas de l'érosion du romanche ! Ce rapport présente ici uniquement des caractéristiques plutôt positives du fait d'être comptabilisé parmi les romanchophones selon le concept de « *langues d'usage régulier* », notamment le fait d'être presque automatiquement bilingue.

Quant aux langues non nationales, l'anglais fait l'objet d'une sous-section à part entière, alors que l'espagnol, le portugais et le BCMS se partagent une sous-section commune. Avec 40 % d'utilisateurs réguliers sur l'ensemble du territoire national, l'anglais est présenté comme une « *lingua franca* » autant dans certains domaines professionnels que dans la consommation de médias (OFS, 2016, p. 18). Si ses locuteurs principaux sont plus souvent des jeunes actifs au titre d'une formation tertiaire (OFS, 2016, p. 18), le nombre élevé d'utilisateurs réguliers est relativisé, dans la mesure où les auteurs du rapport rappellent qu'une grande partie des usagers de l'anglais se bornent à une consommation réceptive de médias dans cette langue (OFS, 2016, p. 26). Quant aux trois autres langues non nationales, elles sont mises en relation directe avec leur origine étrangère.

« *Le profil des utilisateurs réguliers de ces langues correspond à la structure démographique des groupes de personnes originaires (elles-mêmes, ou leurs parents ou grands-parents) des pays où elles sont parlées.* » (OFS, 2016, p. 20)

L'espagnol, le portugais et le BCMS se caractérisent donc par un lien de filiation à la fois migratoire et familial, car les locuteurs de ces trois langues font principalement partie d'une tranche d'âge plutôt jeune (25-54 ans), touchant tous les profils de « *statut migratoire* », à savoir les primo-migrants comme ceux de seconde génération (OFS, 2016, p. 20).

Le rapport aborde finalement la question des apprentissages. Excluant les personnes de moins de 25 ans, l'analyse identifie les individus les plus enclins à apprendre une autre langue : il s'agit surtout de jeunes en formation (degré tertiaire) ainsi que de personnes professionnellement actives ou à la recherche d'un emploi, mais les statisticiens estiment qu'il

faut avant tout y voir un effet de l'âge (OFS, 2016, p. 22-23). On constate également que de nombreux répondants disent apprendre une langue locale, ce qui conduit les statisticiens à émettre l'hypothèse que ce sont les primo-migrants ou des individus s'établissant dans une autre région linguistique qui se mettent à apprendre la langue locale (OFS, 2016, p. 23).

En guise de conclusion, le rapport souligne «*la vitalité des échanges multilingues*» qui se dégage des résultats statistiques (OFS, 2016, p. 26). Le fait d'être actif professionnellement – plutôt dans un métier requérant une formation tertiaire – et d'avoir un passé migratoire constituent les deux facteurs principaux qui favorisent l'usage régulier de plus d'une langue. Quant aux locuteurs du dialecte tessinois ou italo-grison ou du romanche, ils sont en général «*un peu plus âgés que le reste de la population, mais aussi plus polyglottes.*» (OFS, 2016, p. 26) Le rapport se clôt sur la question des apprentissages.

«*La volonté de pouvoir échanger dans plusieurs langues s'observe par la part non négligeable d'adultes apprenant une langue puisque presque un cinquième de la population âgée de 25 ans ou plus le fait.*» (OFS, 2016, p. 26)

Le fait de dire apprendre une langue est ainsi interprété comme la participation à l'effort plurilingue. Les nombres y relatifs constituent des preuves de cet engagement.

De la lecture de ce rapport ressortent plusieurs impressions. D'une part, à travers les chiffres et leur narration, les locuteurs-types semblent prendre une forme physique plus ou moins concrète : certains ont l'air plus jeunes, plus formés, plus plurilingues, viennent d'une famille d'origine étrangère ; d'autres sont plutôt plus vieux, utilisent des langues ou des dialectes moins connus de l'ensemble de la société helvétique et semblent moins mobiles, dans la mesure où leur présence se limite à des portions du territoire relativement peu étendues. D'autre part, la mise en mots des nombres présente une facette harmonieuse de la diversité linguistique. Même le romanche et ses locuteurs, dont les statistiques annoncent généralement le déclin, sont présentés sous un jour plus positif. La focalisation sur la population issue de la migration et sur les langues non nationales est emblématique d'un effet de lissage. Les locuteurs et les langues en provenance de l'étranger ne sont jamais considérés comme une menace ; ils se fondent dans la masse des échanges multilingues sans poser de problème. Si l'anglais peut servir de «*lingua franca*», son expansion impressionnante (40% d'utilisateurs réguliers !) est relativisée par le fait que même les usages réceptifs sont comptabilisés. En revanche, il n'est pas

nécessaire de relativiser l'usage quasi universel des langues locales : presque tous les habitants de Suisse – même les primo-migrants – font partie des usagers réguliers de la langue locale de leur environnement immédiat. Et si l'on observe une différence non négligeable dans l'utilisation du suisse allemand chez les primo-migrants, cela ne peut pas être perçu comme vraiment problématique, puisqu'ils utilisent quand même l'allemand standard. Dans le fond, il n'est pas surprenant de voir que la quasi-totalité de la population fait partie des utilisateurs réguliers d'une langue locale, dès lors que la population la plus susceptible d'indiquer le contraire n'a pas participé à l'ELRC pour des raisons linguistiques. Les CATI se sont uniquement déroulés dans les trois premières langues nationales, ce qui réduit la probabilité de sonder des locuteurs qui pourraient modifier cette vision très homogène et inclusive des pratiques des langues locales.

### **5.1.2. L'entextualisation du plurilinguisme : une distanciation des débats scientifico-politiques**

Il est un mot qui disparaît presque totalement de la version finale de la première publication de l'ELRC : c'est le « plurilinguisme ». Ce qui est intéressant, c'est que le mot et ses multiples acceptions sont décrits en début de rapport aux côtés d'autres concepts. Dans un encadré, quatre termes sont définis ou commentés : le multilinguisme, le plurilinguisme, la langue principale et les langues d'usages régulier. La « *langue principale* » (au singulier) renvoie à la définition du RS exclusivement ; les « *langues d'usage régulier* » (au pluriel) sont présentées comme le concept utilisé pour analyser les données de l'ELRC (OFS, 2016, p. 6). Le « *multilinguisme* » est décrit comme « *la présence de plusieurs langues sur un territoire* », alors que le « *plurilinguisme renvoie à la capacité d'une personne à utiliser plus d'une langue, dans des situations variées de la vie quotidienne* » (OFS, 2016, p. 6). Concernant la définition du « *plurilinguisme* », les statisticiens apportent des précisions dans le but d'éviter de chercher à imposer un cadre définitoire strict de ce phénomène.

*« Il n'existe pas de définition universelle du degré de compétence ni de la fréquence d'utilisation à partir desquels une personne peut être considérée comme bilingue, trilingue, etc. Dans le sens le plus large de la définition, une personne bilingue est celle qui peut communiquer en deux langues au moins, que ce soit sous une forme productive (la parole et l'écriture) ou réceptive (par l'écoute et la lecture). »* (OFS, 2016, p. 6)

En fait, le discours sur l'absence de définition universelle du plurilinguisme s'inscrit dans une dynamique institutionnelle plus large à l'OFS, car un commentaire similaire est intégré au document méthodologique dans lequel les statisticiens offrent un aperçu détaillé des sources et des concepts sur les langues.

*«La diversité des pratiques linguistiques de la population résidante de la Suisse ne peut se résumer en identifiant qui est bilingue et qui ne l'est pas. L'OFS ne se prononce pas sur la notion de bilinguisme ; il ne peut d'ailleurs pas relever avec précision le degré de compétence de chaque individu dans chaque langue qu'il dit utiliser. L'ELRC vise à documenter empiriquement, sans a priori théorique, l'utilisation des langues par la population résidante, et cela dans différents contextes et selon différentes fréquences d'utilisation. De telles données permettent aux chercheurs intéressés d'étudier l'usage des langues selon les concepts qui leur paraissent pertinents.»* (OFS, 2017a, p. 4)

Le sujet fait visiblement l'objet de débats au sein de l'institution, probablement en lien avec les critiques de linguistes qui, par le passé, ont reproché à l'OFS de ne pas fournir une image représentative du plurilinguisme en diffusant les résultats des RFP puis du RS (voir chapitre 3, sect. 3). Les statisticiens ont dû se mettre d'accord pour prendre position publiquement par rapport à ce sujet : officiellement, l'OFS ne produit pas de statistiques sur le plurilinguisme ou du moins, il n'estampille pas la présence de plus d'une langue par locuteur du label «*plurilingue*». À la suite de l'extrait ci-dessus, le document compare trois chiffres qu'il est possible d'obtenir «*concernant les personnes ayant recours à plus d'une langue*», faisant varier ce nombre de 16 % à 42 % et 64 % selon les sources et leur agrégation (OFS, 2017a, p. 4). L'ELRC est présentée ici comme la source englobant la notion la plus large du sujet. On remarque également la référence directe aux «*chercheurs intéressés*» qui sont invités à approfondir ces enjeux selon les informations qu'ils considèrent pertinentes pour leur recherche.

Cette prise de position a un impact important sur la manière de communiquer les chiffres sur les langues à l'OFS, ce qui s'observe tout particulièrement dans l'élimination systématique des termes «*plurilinguisme*» et «*plurilingue*» dans le passage de la troisième version du rapport statistique à la version finale. Cela conduit aussi les statisticiens à faire des périphrases plus ou moins longues. Par exemple, la phrase : «*Ces deux enquêtes permettent d'appréhender le plurilinguisme*

*sous des angles différents*» (OFS, 09.03.2016, p. 2) devient: «*Ces deux enquêtes permettent de relever des informations sur les pratiques linguistiques sous des angles différents*» (OFS, 2016, p. 6, je souligne). Les termes «*plurilinguisme*» et «*plurilingue*» disparaissent au profit d'une terminologie représentant l'entreprise de documentation empirique des pratiques langagières. Effectivement, le rapport adopte un ton plus descriptif, évitant au possible des formulations qui pourraient être interprétées comme des jugements de valeur ou qui présenteraient des appréciations de la part de l'OFS. Par exemple, l'expression «*les forces vives du plurilinguisme*» (OFS, 09.03.2016, p. 28), utilisée pour parler des franges de la population les plus enclines à utiliser plus d'une langue, est supprimée pour mettre en valeur les facteurs sociodémographiques induisant «*une plus grande probabilité d'utiliser plusieurs langues*» (OFS, 2016, p. 26). Seul le terme «*polyglotte*», synonyme de «*plurilingue*», est ajouté dans la version finale pour désigner les locuteurs du romanche et des dialectes tessinois et italo-grisons (OFS, 2016, p. 26). Par ailleurs, c'est la seule fois que le terme «*polyglotte*» est utilisé dans la publication. Il trouve un écho dans le communiqué de presse officiel, celui-ci étant rédigé par une équipe s'occupant des relations aux médias au sein de l'OFS. Autre constat intéressant: la traduction allemande du rapport contient encore plusieurs traces des termes «*mehrsprachig*» (plurilingue) et «*Mehrsprachigkeit*» (plurilinguisme), suggérant que l'équipe de traduction a simplifié les périphrases de l'équipe de l'ELRC en les interprétant comme la quantification d'un phénomène que l'on pourrait appeler aussi «*plurilinguisme*».

Si les mots «*plurilinguisme*» et «*plurilingue*» disparaissent des commentaires de l'OFS, force est de constater que le rapprochement entre le «*plurilinguisme*» et l'analyse statistique de l'ELRC est presque inévitable. D'une part, il résulte d'une emphase particulière sur les termes «*plurilinguisme*» et «*multilinguisme*» dans l'encadré présenté en début de publication, poussant le lecteur à croire qu'il s'agirait des thématiques principales du rapport. En outre, le concept de «*langues d'usage régulier*» est utilisé presque systématiquement au pluriel et sa définition s'inscrit en partie dans celle que l'OFS donne du «*plurilinguisme*» quelques lignes plus haut. En général, la narration des nombres tend à opposer la pratique d'une seule langue à l'utilisation régulière de deux ou plusieurs langues, d'où l'impression inévitable d'obtenir une vision quantifiée d'un phénomène souvent qualifié de «*plurilinguisme*». D'autre part, le communiqué de presse est titré *Une Suisse polyglotte*, synonyme de «*plurilingue*». Si les

mots «*plurilinguisme*» et «*multilinguisme*» ainsi que leurs dérivés sont totalement absents du communiqué de presse francophone, celui-ci reprend les grandes lignes des résultats sur les langues de l'ELRC. Ce processus de mise en mots témoigne d'un positionnement très récent à l'OFS concernant la non-utilisation des termes «*plurilinguisme*» et «*plurilingue*», car elle n'est pas encore totalement systématisée dans la communication des premiers résultats de l'ELRC 2014. L'entextualisation du plurilinguisme reflète aussi une forme d'ambiguïté dans la gouvernementalité du plurilinguisme: selon le mandat des autorités fédérales, l'OFS est tenu de fournir des chiffres sur le plurilinguisme – et c'est le terme utilisé pour discuter des objectifs du module langue de l'ELRC (voir chapitre 4) – mais l'OFS, conscient de l'absence d'un consensus scientifique sur le sujet et du risque de confusion entre les multiples ressources qu'il produit, décide de remplacer ce terme par l'usage d'un lexique déviant le moins possible de la terminologie utilisée pour documenter et quantifier les phénomènes qu'il décrit.

## 5.2. La mise en images de l'ELRC

Les graphiques jouent un rôle fondamental dans la transmission des résultats statistiques sur les langues. Ils constituent en quelque sorte un socle visuel servant à faciliter la compréhension des commentaires: en lisant les explications des résultats, les lecteurs sont régulièrement invités à observer une image composée de colonnes ou de «camemberts» colorés, dans le but de se représenter en un clin d'œil l'ampleur du phénomène analysé. Dans la première publication des résultats sur les langues, ces graphiques réclament de la part du lecteur une connaissance des concepts statistiques utilisés, ce qui implique une lecture attentive de divers éléments du texte.

La publication sur les langues de l'ELRC présente un total de 27 diagrammes sur 32 pages, dont 4 sont transmis avec le communiqué de presse. En soi, cela n'est pas surprenant dès lors que les graphiques constituent la pierre angulaire de la communication des résultats statistiques: une image vaut mille mots. Cependant, les diagrammes des résultats sur les langues n'ont pas un effet aussi prononcé, car ils sont souvent assez complexes à déchiffrer: ils intègrent de nombreuses informations conditionnant le processus cognitif d'interprétation de l'image. En outre, la ligne graphique (en particulier le choix des couleurs) porte parfois à confusion. Si l'ensemble des résultats statistiques sur les langues est concerné par des défis méthodologiques, les conditions de production

de l'ELRC et la complexité des informations récoltées sur les «*langues d'usage régulier*» accentuent encore un peu plus les défis de représentation visuelle des langues, ce qui oblige le lecteur à montrer un niveau d'abstraction plus poussé qu'à la lecture de cartes présentant la répartition des langues par exemple.

L'ampleur des conditions méthodologiques dans la réalisation des enquêtes a une répercussion importante sur le potentiel de visualisation des nombres (voir chapitre 3, sect. 3.3). Durant un entretien, Expert n° 8, l'un des responsables de la section en charge de la mise en page des publications de l'OFS, raconte que la production de représentations visuelles sur les langues doit faire face à deux difficultés principales avec le nouveau système de recensement : les conditions d'échantillonnage et le fait de pouvoir indiquer plus d'une langue par répondant. En sus du fait de ne plus pouvoir reproduire les cartes statistiques des langues avec la même précision que lors des RFP, les conditions d'échantillonnage impliquent l'ajout de quantité de détails pour préciser si les résultats sont «*significatifs*» ou non, ou encore pour indiquer «*l'intervalle de confiance*», autant d'informations scientifiques nécessaires pour fournir une image non biaisée des résultats. Le fait d'indiquer plus d'une langue suppose également que les diagrammes soient complétés par des légendes spécifiques, dans la mesure où il faut expliquer au lectorat pourquoi la somme des pourcentages par colonne dépasse 100 %. Ces contraintes méthodologiques statistiques se répercutent ainsi autant sur le potentiel de visualisation, c'est-à-dire sur les formes graphiques qu'il est possible de donner aux résultats statistiques sur les langues, que sur l'obligation d'insérer plus d'informations textuelles pour expliquer le potentiel et les limites d'interprétation des diagrammes.

En plus d'être tributaire de ces contraintes méthodologiques, la production de représentations graphiques dépend d'un fonctionnement institutionnel interne : la section chargée de mettre en page et d'harmoniser le visuel des publications doit traiter de très nombreuses demandes, qu'il s'agisse des publications papier ou des contenus interactifs diffusés sur le site internet officiel. Selon Expert n° 8, cette section doit principalement exécuter les souhaits des chefs de section et des auteurs selon un planning élaboré à l'avance, même s'il arrive sporadiquement qu'il faille recourir à d'autres formes de mise en images. Dès lors, entre la 3<sup>e</sup> version du document de travail des premiers résultats et la version finale, les diagrammes sur les langues de l'ELRC sont quasiment identiques. En fait, comme l'explique Experte n° 1 (membre de l'équipe de l'ELRC) durant un autre entretien, les statisticiens fournissent les premiers diagrammes qu'ils ont produits



eux-mêmes dans un tableau excel, puis leurs collègues responsables de la mise en page se chargent de les adapter aux normes graphiques de l'OFS. Ces derniers font donc essentiellement un travail de rendu esthétique et n'ont pas nécessairement le temps d'envisager d'autres pistes sémiologiques susceptibles de faciliter la lecture graphique des résultats.

On l'a dit, les graphiques sur les langues de l'ELRC sont classiques. Il s'agit de «camemberts» et de diagrammes en colonnes; pas d'infographie incluant des pictogrammes, ni de cartes ou autre représentation visuelle s'éloignant de formes géométriques abstraites. Ces diagrammes représentent des résultats soit à partir des locuteurs, soit à partir des langues. Ils croisent ensuite ces critères avec des caractéristiques sociodémographiques et/ou territoriales telles que l'âge, le statut sur le marché du travail, le sexe, le statut migratoire ou la région linguistique, par exemple. Certains profils se dégagent de la taille des colonnes ou des tranches de «camemberts», signifiant des effets de saillances au sein de groupes de population. Un effet de compétitivité entre les langues et les locuteurs se dégage de ces sortes de podiums multicolores, juxtaposés dans le but de faire ressortir les locuteurs-types de la masse. La figure 8 ci-dessous<sup>69</sup> illustre bien la complexité de la lecture des diagrammes et le niveau d'abstraction qu'elle requiert.

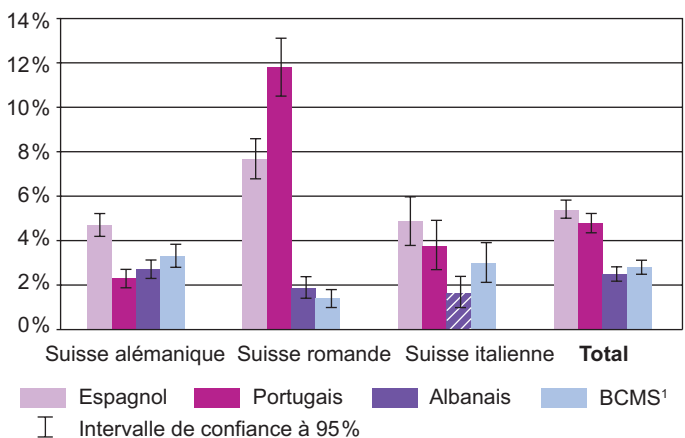
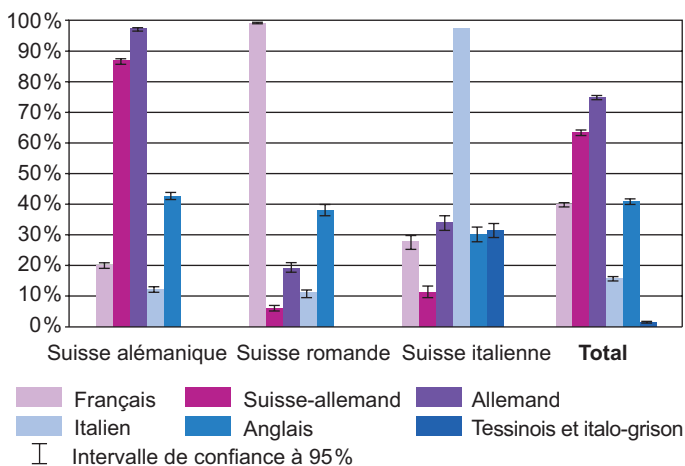
Dans la figure 8, les résultats ne sont pas toujours faciles à lire. Même si les colonnes figurant largement au-dessus des autres signifient simplement les effets de saillance souvent commentés dans le texte (p. ex. le fait que presque tout le monde utilise le français en Suisse romande), il faut avoir pris connaissance de plusieurs informations pour en saisir pleinement le sens. Les conditions de l'enquête imposent la représentation de détails méthodologiques importants: les colonnes incluent les intervalles de confiance fluctuant en leur sommet et certaines colonnes sont hachurées pour signifier que le résultat n'est pas «*fiable statistiquement*», à savoir «*à considérer avec précaution*» (voir légendes dans la figure 8). La lecture du diagramme exige aussi une lecture des mots: il faut comprendre ce que sont un intervalle de confiance et des observations statistiquement fiables pour pouvoir interpréter les images et les chiffres avec justesse. Cela est aussi valable pour les régions linguistiques, car elles sont simplement indiquées par écrit; il faut donc avoir une idée de la cartographie traditionnelle de ces régions linguistiques, savoir quelles parties du territoire sont concernées par ces résultats, car il est impossible d'en saisir les contours sous cette forme visuelle. Par conséquent, la visualisation des

<sup>69</sup> Pour plus de nuances, voir le document original.



Figure 8. Diagrammes extraits de OFS (2016, p. 12).

**Personnes selon les langues d'usage régulier les plus fréquentes et la région linguistique**



¹BCMS: bosniaque-croate-monténégrin-serbe

Les catégories représentées de façon hachurée sont à considérer avec précaution, car elles contiennent moins de 30 observations, et ne sont, de ce fait, pas fiables statistiquement.

© OFS 2016

Source : OFS – Enquête sur la langue, la religion et la culture 2014 (ELRC)

résultats de l'ELRC s'écarte très clairement de l'imagerie cartographique géopolitique traditionnelle, en s'inscrivant plutôt dans une sémiotique d'experts, exigeant des connaissances élémentaires propres aux recherches quantitatives en sciences économiques et sociales.

Quid des représentations graphiques du plurilinguisme ? Elles s'inscrivent dans cette même complexité interprétative et dans le prolongement de l'entextualisation du plurilinguisme, comme l'illustre la figure 9 ci-dessous.

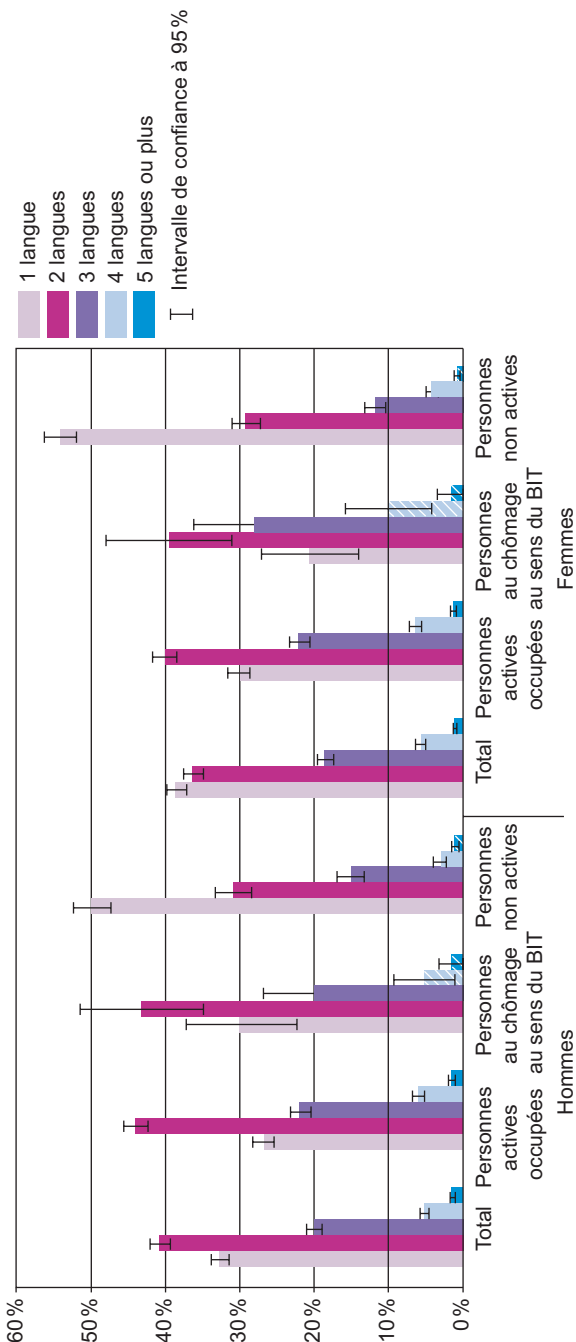
Si le diagramme ci-dessous permet de voir poindre des profils socio-démographiques de locuteurs plus plurilingues que d'autres, il nécessite tout de même une certaine attention du lecteur : il faut d'abord observer la part des monolingues pour saisir l'ampleur des proportions de bi-, tri-voir quadrilingues et plus. À noter que le mot « *plurilingue* » ne figure nulle part : les diagrammes reprennent la terminologie propre à chaque concept que l'OFS a construit pour analyser les données. Il faut parvenir à la fois à modérer sa propre perception de l'amplitude des colonnes en fonction des intervalles de confiance et des parties hachurées, et à se repérer en fonction des critères sociodémographiques de ventilation qui figurent au pied des colonnes du diagramme. Il devient alors possible d'observer entre autres que les personnes actives sur le marché du travail ont plutôt tendance à utiliser plus d'une langue régulièrement.

Sur la base d'une observation plus personnelle inspirée des travaux de sémiologie graphique de Bertin (1973), on constate que les couleurs sélectionnées ne facilitent pas la compréhension des diagrammes. D'une part, le code couleur exploite principalement des tons pastel du magenta au cyan sur un fond gris. Le positionnement de ce nuancier utilisant des contrastes légers sur cet arrière-plan tend à atténuer les contours des colonnes. D'autre part, les couleurs sont toujours les mêmes d'un graphique à l'autre, quelles que soient les ventilations. Cela porte parfois à confusion, comme dans la figure 8 (plus haut), où les langues nationales et non nationales sont référencées à l'aide des mêmes couleurs pour signifier des résultats très différents sur deux diagrammes mis côte à côte. Par conséquent, l'esthétique des graphiques tend à obliger le lecteur à s'atteler à une lecture plus attentive du texte pour saisir pleinement leur signification.

C'est en observant les diagrammes successivement, au cours d'une lecture attentive, que le lecteur finit par mieux identifier où se situent les effets de saillance représentés visuellement, ce qui permet de faire le lien entre une narration textuelle (voir sect. 5.1) et visuelle des nombres. C'est dans cette dynamique de lecture que les résultats sur les langues sont

Figure 9. Diagramme extrait de OFS (2016, p. 10).

Personnes selon le nombre de langues qu'elles utilisent régulièrement, le sexe et le statut sur le marché du travail G 5



Les catégories représentées de façon hachurée sont à considérer avec précaution, car elles contiennent moins de 30 observations, et ne sont, de ce fait, pas fiables statistiquement.

Source : OFS – Enquête sur la langue, la religion et la culture 2014 (ELRC)

© OFS 2016

rendus lisibles : dans un va-et-vient entre un texte et des graphiques qui se complètent pour étayer la transmission des analyses. Par conséquent, les diagrammes contribuent à éloigner un peu plus la thématique linguistique des représentations symboliques plus populaires et politisées telles que les cartes de frontières et de territoires linguistiques. Cela a pour effet de focaliser l'attention sur des profils sociodémographiques de locuteurs de plus en plus détaillés : le lecteur se fait une idée globale de l'environnement sociolinguistique immédiat de certains « *types* » d'individus, de leur statut socioéconomique et surtout, du parcours de vie migratoire de leur famille.

\*\*\*

L'étape de finalisation de la publication met en évidence principalement deux choses. D'une part, une vision non conflictuelle du plurilinguisme se matérialise : la grande diversité des langues – nationales ou non – et des locuteurs – suisses ou étrangers – ne constitue aucunement une menace pour la cohésion sociale. D'autre part, les statisticiens clarifient la position de l'OFS par rapport à la question de la quantification du plurilinguisme : du fait qu'il n'existe pas de définition universelle du plurilinguisme, les statisticiens abandonnent ce terme dans leur interprétation des données et adoptent une approche plus descriptive des résultats présentés. Autant la lecture des textes que celle des images requièrent un certain degré d'expertise, ce qui tend à renforcer le caractère scientifique et objectif de la présentation des résultats statistiques. Il ne suffit pas d'avoir une idée de la situation sociolinguistique territoriale traditionnelle pour comprendre la publication, il faut aussi avoir compris plusieurs concepts sociologiques et statistiques qui conditionnent la lecture.

## **6. Synthèse : un audit positif de la cohésion sociale**

Durant cette phase de finalisation des résultats statistiques sur les langues, l'ELRC apparaît comme la concrétisation d'un audit technique tendant à démontrer que le plurilinguisme n'est pas source de conflit en Suisse. Au contraire, les nombres sont la preuve d'une cohabitation harmonieuse entre les langues et les locuteurs, indépendamment de leurs origines sociales, économiques ou politiques, mais aussi de leurs compétences ou de leurs origines linguistiques. En outre, cet audit prouve par les nombres que la majorité de la population pratique régulièrement plus d'une langue.

La focalisation sur le côté «*pratique*» des «*langues d'usage régulier*» renforce encore le sentiment d'objectivité dans la publication des chiffres : ce n'est pas un sentiment d'appartenance associé à une communauté linguistique qui prévaut, ni des compétences linguistiques imaginées très élevées et dont il serait difficile d'obtenir des mesures précises, mais des usages fondés sur des faits tels qu'ils sont rapportés par les répondants, puis traités et analysés par les statisticiens.

Chaque étape de ce processus de traitement et d'analyse des données montre que les statisticiens doivent opérer des choix en fonction d'une pondération de contraintes et d'intérêts. Leur quête d'objectivité est confrontée à une réalité sociolinguistique beaucoup plus complexe qui fait naître des défis à la fois techniques et idéologiques. L'expérience associée à la récolte des données sur les langues durant les CATI et les discussions que nous entretenons avec les statisticiens nous placent – les statisticiens et nous-mêmes – face à des défis épistémologiques : comment produire des résultats sur le plurilinguisme à partir de données présentant une telle variabilité d'interprétations ? Comment quantifier un phénomène qui, dans le fond, ne connaît pas de définition universelle et peut évoquer des choses très différentes ? Les discussions méthodologiques faisant écho à ces interrogations nous engagent dans une exploration de possibilités techniques étroitement associées à des manières de penser les langues et les locuteurs. En outre, le potentiel d'exploitation des informations récoltées est aussi tributaire de ressources produites par le passé et dans d'autres contextes, telle que la nomenclature linguistique qui a été produite selon un processus méthodologique ancré dans des débats similaires. Chaque geste que nous discutons devient alors une forme d'anticipation des risques que des interprétations indésirables pourraient susciter dans l'espace public. Considérer que les locuteurs du suisse allemand et de l'allemand standard sont bilingues est considéré comme un risque de s'attirer les critiques autant des linguistes que des responsables politiques, par exemple.

Les ambiguïtés identifiées lors des CATI ainsi que les défis épistémologiques inhérents au processus de quantification du plurilinguisme imposent de trouver des arrangements pour parvenir à produire des nombres objectifs sur le sujet. Cela conduit les statisticiens à abandonner certaines questions pour se focaliser sur le potentiel d'autres informations récoltées. La crainte de perdre des locuteurs ou de produire une image biaisée écarte rapidement l'utilisation des données sur la/les «*langue(s) principale(s)*» pour privilégier l'exploitation de résultats sur les contextes et les fréquences d'usages. Ces informations axées sur les pratiques

langagières présentent toutefois aussi des ambiguïtés, ce qui encourage l'exploration de pistes d'agrégations des données en un seul concept statistique : les «*langues d'usage régulier*». La création de ce concept s'inscrit dans une vision très inclusive du plurilinguisme, centrée sur des compétences de communication. Cela a pour effet de flouter les débats plus émotionnels des CATI, rencontrés au chapitre 5, durant lesquels répondants et enquêteurs se concentrent sur la perception des origines (linguistiques ou non) et des compétences linguistiques des PC. Les dimensions associant des compétences linguistiques très élevées au statut socioéconomique ou aux origines nationales ou ethniques des locuteurs sont ainsi atténuées au profit d'une attention accrue portée aux aptitudes communicatives potentielles des locuteurs.

Réalisée essentiellement sur la base du concept de «*langues d'usage régulier*», la phase rédactionnelle de l'analyse statistique s'inscrit dans une anticipation de la réception des résultats dans l'espace public et n'ignore pas la nécessité de fournir une réponse statistique à des attentes politiques. Cela s'observe à la fois dans le fond et dans la forme de la mise en mots et en images des analyses, ces aspects étant aussi conditionnés par le format de l'enquête : le style de l'analyse est technique, descriptif et factuel, il se distancie de toute forme d'interprétation orientée politiquement ; le contenu met l'accent sur des pratiques fonctionnelles plurielles telles que l'ELRC peut les décrire, c'est-à-dire dans une dimension inclusive de la diversité linguistique, centrée sur des profils sociodémographiques de locuteurs qui déclarent utiliser régulièrement une ou plusieurs langues, incluant presque systématiquement la langue locale de leur environnement sociolinguistique immédiat. L'expertise statistique présente avant tout des facettes positives de la gouvernementalité du plurilinguisme, pour lesquelles aucune donnée n'était disponible auparavant. Ces chiffres constituent ainsi la preuve que la diversité linguistique de la société suisse et le plurilinguisme de ses locuteurs s'inscrivent dans une dynamique harmonieuse à laquelle les frontières linguistiques internes ne constituent pas un obstacle, mais une richesse pour la nation.

## Conclusion

**L**e voyage discursif derrière les coulisses de l'ELRC touche à sa fin. D'ordinaire, on retient surtout des nombres leur contour et leur message tels qu'ils apparaissent sous forme de chiffres, de pourcentages, de graphiques, d'infographies ou de cartes. Les chapitres précédents se sont intéressés précisément aux discours animant la formation de ces chiffres sur les langues, durant lesquels des débats sociaux, politiques, économiques et linguistiques agissent sur les locuteurs, voire sur les pratiques de quantification des langues. La conclusion de cette étude reviendra sur les questions de recherche qui ont guidé l'ensemble de l'analyse ainsi que sur les résultats principaux, afin de développer une réflexion sur les manifestations du pouvoir émergeant durant le processus de production d'un savoir statistique sur les langues, dans la perspective d'une sociolinguistique *critique*.

L'association des deux axes d'analyse – l'approche *généalogique* et *interactionnelle* – permet de déchiffrer les origines et les effets des manifestations de pouvoir. Dans cette perspective bidimensionnelle, l'analyse de la formation des idéologies langagières permet de mieux saisir leur matérialisation à travers les comportements et les opinions des locuteurs qui agissent derrière les nombres, sans forcément avoir l'intention d'agir *sur* les nombres. La dimension *généalogique* montre que la quantification des langues et des locuteurs est tributaire d'une longue tradition statistique en Suisse, qui façonne la manière de concevoir la diversité linguistique dans un cadre spatio-temporel. Le poids des nombres sur les langues du passé se répercute autant dans les pratiques de quantification actuelles de l'OFS que dans les discours des locuteurs qui

se positionnent dans l'ELRC, notamment en fonction de leur connaissance du paysage politico-statistique des langues. La dimension *interactionnelle* offre un condensé de la gouvernementalité du plurilinguisme : acteurs et institutions interprètent la quantification à leur façon, mobilisant des idéologies langagières emblématiques des débats sur le rôle des langues et des locuteurs dans la société. L'ELRC constitue ainsi un lieu où parler de ses pratiques langagières constitue une manière d'aborder des problèmes sociaux et économiques, reflétant la diversité des intérêts politiques qui animent la démarche scientifique en arrière-plan.

## **L'art de pondérer des intérêts politiques et scientifiques en fonction de contraintes méthodologiques**

Le processus de quantification des langues de l'ELRC s'inscrit dans une démarche scientifique ayant pour objectif de fournir des réponses quantifiées à des thématiques sociolinguistiques déterminées principalement par un programme politique dont le but est de garantir la cohésion sociale, notamment à travers la promotion du plurilinguisme, la protection des minorités linguistiques nationales ou encore, la gestion de langues et de locuteurs issus de l'immigration. Il s'agit de produire objectivement des chiffres sur des phénomènes sociaux et langagiers toujours plus complexes, dans le but de fournir des preuves scientifiques présentant un intérêt potentiel pour l'orientation de programmes politiques. En tant qu'instrument de gouvernementalité du plurilinguisme, l'ELRC devient le lieu où des tensions entre les discours politiques et scientifiques se donnent à voir à travers les diverses étapes de la quantification des langues. L'OFS est mis au défi de produire des données sur les comportements sociolinguistiques de la population sans se laisser influencer par des idéologies langagières principalement issues de l'histoire sociale et politique de la statistique des langues en Suisse, impliquant notamment des linguistes, des responsables institutionnels politiques de l'État fédéral ou des cantons. Dans cette perspective, la réalisation de l'ELRC impose la consultation d'experts issus des milieux académiques. Dans le même temps, des responsables institutionnels politiques voient dans l'enquête un instrument produisant des preuves scientifiques, lesquelles doivent permettre à la fois de mesurer l'ampleur de problèmes de société et de



légitimer des actions politiques, dans le but de réguler les comportements et opinions des locuteurs.

Cette tension entre une démarche scientifique objectivante et la manifestation d'intérêts politiques engage l'ELRC dans une dynamique qui s'apparente à celle de l'audit : il faut quantifier autant de comportements sociolinguistiques que possible afin d'évaluer le « bon » fonctionnement des actions politiques et économiques de la gouvernamentalité du plurilinguisme. La quantification du plurilinguisme est au centre de la problématique. Les débats sur les manières de réaliser l'enquête tendent à complexifier l'entreprise de l'ELRC. Sur le plan scientifique, la quantification du plurilinguisme relève d'un défi épistémologique ancré dans des débats propres aux sciences du langage, tout particulièrement la sociolinguistique. Il n'y a pas de définition universelle du plurilinguisme individuel, car les (socio)linguistes tendent à problématiser le phénomène en fonction d'enjeux associant la/les langue(s) du locuteur à ses origines, ses compétences linguistiques et ses compétences de communication<sup>70</sup>. Sur le plan politique, la gouvernamentalité du plurilinguisme repose sur l'arrangement d'idéologies langagières ambivalentes, combinant une conception tantôt « monolingue », tantôt « plurilingue » des locuteurs, dans l'intention de consolider la part sociale et langagière du projet de cohésion sociale. Tant sur le plan politique que scientifique, les pratiques de quantification des langues de l'OFS ont fait, par le passé, l'objet de critiques dans l'espace public. L'ELRC 2014 se situe ainsi au cœur de ces tensions, d'où l'émergence d'intérêts parfois contradictoires et qui complexifient la tâche des statisticiens.

L'ensemble du projet de l'ELRC est ancré dans une transition idéologique de politiques linguistiques helvétiques en tension. Les idéologies langagières qui caractérisent cette transition tiennent du paradoxe, car elles entendent faire la promotion d'un certain type de plurilinguisme individuel tout en essayant de maintenir un aperçu du multilinguisme territorial fondé sur une conception monolingue des locuteurs. Or, la composition socio-démographique de la population a connu et connaît encore de profonds changements associés en partie à une immigration externe. Les relations

---

<sup>70</sup> Certains linguistes ont proposé une définition du bilinguisme ou du plurilinguisme. Ils sont du moins nombreux à devoir le faire pour encadrer l'ensemble de leur étude, tout particulièrement dans des domaines des sciences du langage où il convient de mesurer des aptitudes ou des comportements linguistiques (p. ex. dans les études psycholinguistiques destinées à tester les multiples compétences imaginées ou réelles des bilingues « de naissance »). À ce sujet, lire notamment les arguments de Berthele (2021).

entre les communautés linguistiques internes sont également au cœur de débats houleux, les minorités linguistiques latines craignant que la majorité alémanique ne domine tous les domaines de la vie politique et économique du pays. À partir des années 1980, des responsables politiques suisses exigent que ces sujets soient étudiés, en abordant notamment la question des langues et du plurilinguisme. Ces deux thématiques politiques qui touchent aux langues nationales et non nationales remontent jusqu'à l'OFS par le truchement de rencontres entre des acteurs issus des milieux politiques et scientifiques. Les pratiques de quantification des langues sont alors continuellement remises en question à partir des années 1990 jusqu'à l'ELRC 2014, à travers des débats méthodologiques emblématiques de la gouvernementalité du plurilinguisme.

Une idéologie langagière ambivalente se profile et se manifeste dans les pratiques de quantification des langues à l'OFS. D'une part, le politique compte sur l'OFS pour surveiller l'évolution des frontières linguistiques internes. D'autre part, il souhaite en savoir plus sur les pratiques langagières des locuteurs issus de l'immigration, pour s'assurer de leur bonne intégration sociale et linguistique dans la société. L'enjeu de la diversité linguistique n'est plus uniquement la juxtaposition territoriale de monolingues représentant les quatre langues nationales: il inclut de façon croissante des langues non nationales dans ses discours. Or, c'est une réalité sociolinguistique bien plus complexe qui vient progressivement bouleverser les pratiques de quantification des langues, le tout étant ancré dans des changements de paradigme méthodologique statistique à l'OFS. Au fil des générations, les locuteurs issus de l'immigration sont plus nombreux à obtenir la nationalité suisse et deviennent porteurs d'une diversité linguistique et culturelle élargie, rendant désuète toute dichotomie Suisses *vs* étrangers dans l'analyse statistique. Le dénombrement de leur(s) langue(s) devient également problématique sur le plan politique, car ces locuteurs risquent de n'indiquer qu'une seule langue non nationale dans les recensements, donnant ainsi l'impression qu'une partie de la population ne sait aucune langue nationale. Une vision trop «monolingue» menace ainsi de mettre en échec l'idéologie nationale territorialiste: les citoyens doivent impérativement savoir une langue nationale pour garantir la cohésion sociale du pays; la statistique officielle doit parvenir à sonder les langues en prenant en considération les enjeux interprétatifs d'une génération démographique ne s'identifiant pas à leurs pratiques de quantification ou, du moins, pas dans une perspective favorable à la gouvernementalité du plurilinguisme telle que la conçoit l'État fédéral.

La transition vers une idéologie langagière ambivalente s'accompagne d'un bouleversement méthodologique généralisé à l'OFS. Si l'OFS adapte progressivement les méthodes de quantification des langues pour essayer de déchiffrer des profils de locuteurs en fonction des particularismes de leur complexité sociale et langagière, cela est aussi dû à un changement de paradigme statistique reposant sur la diversification et l'optimisation des ressources statistiques exploitables. Dès 2010, l'OFS s'engage dans un système de recensement multimodal très complexe d'un point de vue technique, ce qui impacte considérablement la manière de produire des données sur les langues. C'est dans cette transition à la fois idéologique et méthodologique que l'ELRC doit se positionner en tant que productrice d'informations objectives sur la diversité linguistique en Suisse. L'ELRC n'a pas les moyens de quantifier les enjeux territoriaux traditionnels, mais son format présente l'avantage de pouvoir approfondir des thématiques linguistiques bien plus complexes en se concentrant sur les comportements et les opinions des locuteurs. Autant les conditions statistiques de la production des nombres que les discours politiques de la gouvernementalité du plurilinguisme orientent le regard scientifique de l'ELRC vers des profils de locuteurs spécifiques, l'incitant à se concentrer sur les pratiques de locuteurs issus de diverses couches migratoires, professionnelles ou socioéconomiques. Le plurilinguisme individuel de cette variété de locuteurstypes est au centre des débats méthodologiques, et il met la quantification des langues et des locuteurs à l'épreuve d'idéologies langagières ambivalentes et de conditions statistiques présentant aussi des limites.

S'inscrivant dans une tendance idéologique européenne (voir Maurer, 2011 ; Sokolovska, 2016), la Suisse intègre dans ses discours politiques une conception tendant à faire la promotion du plurilinguisme et de la diversité culturelle en général. À divers moments du projet de quantification de l'ELRC, les discours de la gouvernementalité du plurilinguisme permettent de mieux saisir dans quels intérêts politico-économiques la définition de ce plurilinguisme s'insère. On l'observe tout particulièrement dans la manière d'aborder le plurilinguisme et la diglossie des locuteurs à travers un parcours migratoire avéré dans la famille, incluant autant des Suisses que des étrangers. Tant que les locuteurs aux profils sociodémographiques souvent hybrides affichent au moins une langue nationale dans leur répertoire linguistique, ils constituent un atout pour la nation, car leurs compétences de communication plurielles sont considérées comme un moyen de tisser des liens à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Si ces locuteurs n'étaient pas capables de communiquer dans la langue locale de

leur région, ils constitueraient une menace pour les échanges linguistiques internes, ce qui deviendrait particulièrement problématique dans le cadre d'interactions avec les autorités locales ou fédérales, ou bien avec des unités administratives, scolaires, sanitaires ou professionnelles.

Les intérêts politiques traditionnels du quadrilinguisme territorial suisse trouvent aussi un écho important dans les pratiques de quantification de l'ELRC. On le voit dans les thématiques abordées, notamment au prisme des langues nationales, et de leurs variations linguistiques. Cette différenciation sociolinguistique plus fine est par ailleurs réservée à des pratiques langagières associées aux territoires linguistiques traditionnels, opérant une distinction importante entre les dialectes nationaux et ceux de l'étranger, comme cela peut être observé dans le traitement officiel des variations linguistiques de l'italien et de l'allemand. De plus, l'équipe de l'ELRC met tout en œuvre pour produire des données sur le romanche en dépit de conditions d'échantillonnage largement défavorables à la création de résultats fiables sur le sujet. Les statisticiens s'engagent même à différencier les idiomes de cette langue, ce qui implique des aménagements relativement importants autant dans la création du questionnaire CATI que dans le traitement et l'analyse des données. Leur travail est continuellement mis à l'épreuve d'idéologies langagières, tout particulièrement dans le fait de choisir où et comment poser des limites entre dialecte et standard. C'est dans une constante pondération d'arguments politiques et scientifiques que les statisticiens orientent leurs pratiques, ce qui les conduit à essayer d'anticiper de nombreux enjeux interprétatifs emblématiques de l'ambivalence des idéologies langagières de la gouvernamentalité du plurilinguisme à divers moments de l'ELRC.

## **Une ambivalence d'idéologies langagières impactant autant les discours du processus de quantification des langues que les comportements sociolinguistiques des locuteurs**

À chaque étape de l'ELRC, la quantification des langues est à l'épreuve d'enjeux interprétatifs emblématiques de l'ambivalence des idéologies langagières. Cela s'observe autant dans les discours des individus accompagnant le processus de quantification (statisticiens, linguistes, responsables institutionnels, etc.) que dans les comportements des enquêteurs

et des répondants participant aux CATI. L'analyse de ces idéologies langagières constitue une entrée privilégiée vers les manifestations du pouvoir de la gouvernementalité du plurilinguisme, dans la mesure où des individus issus de milieux très différents expriment des idées sur les langues, qui déterminent leurs pratiques à divers niveaux. Les dimensions interactionnelles et généalogiques des discours donnent à voir des points de résistance ou d'intériorisation d'idéologies émanant des principes politiques d'un État fédéral qui se construit sur une diversité linguistique changeante. L'ambivalence des idéologies langagières engendre des difficultés dans un exercice qui vise à réduire la complexité des échanges sociolinguistiques à des données chiffrées.

Le travail des statisticiens s'apparente à une constante anticipation des actions futures. À travers la prise en compte de nombreux discours – parfois contradictoires – dans leurs calculs, les statisticiens cherchent à éviter de se retrouver dans des situations compromettant la production des chiffres. Cela consiste entre autres à créer un questionnaire dont le format et le contenu rendent possible la récolte d'informations, tout en se projetant discursivement dans leur potentiel d'interprétation statistique. Il s'agit aussi d'anticiper le risque d'observer une trop grande variabilité interprétative dans les interactions entre enquêteurs et répondants, ce qui impose de se projeter dans la manière dont les questions qui sont posées pourraient être interprétées en fonction de leur agencement logique et discursif dans le CATI. Cela consiste encore à évaluer les critiques scientifiques et les dérives d'instrumentalisation politique possibles une fois que les résultats seront diffusés, ce qui nécessite une anticipation de la manière dont des chercheurs et des acteurs institutionnels ou politiques pourraient interpréter ces résultats.

Le travail des statisticiens revient à essayer de pondérer une variété de discours et de conditions techniques pour essayer d'orienter les actions du processus de production des statistiques sur les langues. En ce sens, la quantification des langues est une pratique visant aussi à réguler discursivement des comportements sociaux et linguistiques. Il n'y a pas que les nombres, tels qu'ils sont présentés sous la forme de chiffres et symboliquement réappropriés dans des espaces politiques et sociaux, qui contribuent à la fois à réguler nos comportements et nos opinions au sein de la diversité linguistique et à légitimer une certaine vision de la nation. Les discours constitutifs du processus de quantification des langues – la manière de poser des questions, d'y répondre, de les coder et plus généralement, de les interpréter – sont emblématiques des positions

divergentes ou convergentes des locuteurs, de leur propension à se faire une place dans une enquête officielle en fonction de la perception de leur statut socioéconomique et linguistique dans la société. Certains locuteurs se sentent légitimes d'imposer leur point de vue, ou au contraire, se soumettent à l'autorité de l'autre locuteur, ou encore se laissent quantifier dans un sentiment d'indifférence, comme le font de nombreux répondants qui ne prêtent pas nécessairement attention au sujet dont ils font l'objet.

Les locuteurs activent des idéologies langagières à la recherche de preuves discursives, dans le but d'asseoir la légitimité de leurs réponses sur la base de leurs expériences passées. Ces preuves discursives sont négociées dans une confrontation d'idéologies langagières fondées sur la perception des origines, des compétences linguistiques et des compétences de communication de l'autre. En cherchant à légitimer la place du répondant dans les CATI, enquêteurs et répondants mobilisent des idéologies langagières. Certains évoquent la «*langue maternelle*» pour asseoir le caractère identitaire de leur réponse ou signifier qu'ils bénéficient de compétences linguistiques idéalisées, ce qui rappelle le poids des discours des pratiques de quantification du passé. D'autres racontent leurs pratiques langagières en fonction de références institutionnalisées plus récemment, comme les niveaux «B2» ou «C1» du CECR, ancrant la négociation des réponses dans des débats qui positionnent le locuteur comme un sujet apte à fonctionner dans des domaines spécifiques de la vie quotidienne. Dans le premier cas comme dans le second, enquêteurs et répondants partagent parfois la même conception des questions, le tout dans un dénouement interactionnel qui n'est pas toujours clair et dont on ne saisit pas toujours les nuances interprétatives. Dans un régime de véridiction fondé sur une position idéologique ambivalente quant au plurilinguisme, ce qui finit par être pris pour «vrai» est aussi ambivalent que complexe, voire flou et ambigu. Somme toute, le régime de véridiction est emblématique d'idéologies langagières en transition dans la gouvernementalité du plurilinguisme. Les comportements sociaux et linguistiques des locuteurs durant les CATI dévoilent aussi des facettes moins attrayantes de la gouvernementalité du plurilinguisme. Certaines langues et certains locuteurs font l'objet de davantage d'attention, ce qui traduit un certain degré de désirabilité et de légitimité sociales. D'autres, au contraire, pâtissent de conceptions moins valorisantes. Celles-ci reflètent le positionnement de locuteurs pour qui le fait d'avoir à répondre à des questions sur leurs langues s'apparente à un interrogatoire destiné à déterminer leur avenir dans la société. Les preuves des origines, des

compétences linguistiques ou de communication sont l'objet de doutes entre enquêteurs et répondants, échanges qui deviennent le théâtre des manifestations d'un pouvoir ancrant les questions langagières dans des inégalités sociales.

Un condensé de gouvernementalité du plurilinguisme se dégage ainsi du projet de l'ELRC. Si l'ELRC n'est pas génératrice d'inégalités sociales en soi (du moins pas dans les analyses présentées dans cet ouvrage), les interactions dans les coulisses de l'enquête matérialisent les manifestations d'un pouvoir reposant sur un ordre social et politique des langues et des locuteurs, sur des manières de penser la diversité linguistique dans le but d'exercer une forme de contrôle sur les locuteurs, de légitimer l'usage de certaines langues plutôt que d'autres et, par conséquent, de réguler leur comportement dans la société. Les idéologies langagières consistant à distinguer entre les locuteurs ceux qui constituent un atout ou une menace pour la cohésion sociale trouvent un écho important dans les comportements des enquêteurs et des répondants de l'ELRC. Les locuteurs peuvent craindre ou non que l'on perçoive leurs caractéristiques sociales ou linguistiques comme un problème ou comme un avantage pour la société, au point d'adapter leur comportement durant les CATI en justifiant les bonnes intentions de leur effort plurilingue. Un locuteur de nationalité kosovare au statut socioéconomique moins désirable s'obstinera à montrer à l'enquêtrice qu'il continue d'apprendre le suisse allemand et l'allemand, dans le but de prouver qu'il participe activement à l'effort d'intégration sociale. Un locuteur suisse romand jouissant d'une situation professionnelle stable verra dans les questions sur les langues de l'ELRC une occasion de montrer que son plurilinguisme lui permet de franchir aisément des frontières linguistiques et culturelles aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, et ce, dans le but de prouver qu'il sait s'adapter aux conditions cosmopolites et mobiles d'une élite globalisée. D'autres locuteurs sont bien moins attentifs aux questions du CATI et répondent de façon désintéressée, ce qui ne les empêche pas de mobiliser des idées puisées dans un continuum d'idéologies langagières, indexant une vision tantôt «*monolingviste*», tantôt «*plurilingviste*».

Les comportements des locuteurs durant les CATI contrastent avec la vision non conflictuelle qui se dégage des résultats de l'ELRC, dans la mesure où la narration des nombres sur les langues s'écarte des débats politiques plus émotionnels, adoptant un ton résolument scientifique qui requiert des lecteurs un niveau élémentaire de connaissance disciplinaire tant sur le plan de la statistique que de la sociologie des populations.



Face à la diversité des enjeux idéologiques et techniques rencontrés durant les CATI, le traitement et l'analyse statistique des informations reflètent à nouveau un processus de pondération d'arguments politiques et scientifiques. La complexité de l'agrégation et de la ventilation des informations sur les locuteurs s'inscrit dans des raisonnements visant à déchiffrer les profils sociodémographiques et leurs pratiques langagières, avec pour objectif de chiffrer l'existence de locuteurs-types. Il en résulte une narration relativement technique des chiffres sur la diversité linguistique, dans la mesure où elle nécessite la compréhension préalable de plusieurs concepts statistiques et socioéconomiques. Privilégiant les informations concernant les pratiques langagières, les résultats dessinent une Suisse dont la diversité linguistique est harmonieuse, où la grande majorité des locuteurs parvient à communiquer dans au moins l'une des langues locales de leur environnement sociolinguistique immédiat.

L'analyse statistique porte plus sur des locuteurs-types – des individus représentatifs de certaines parties de la population – que sur des questions territoriales. Les locuteurs-types issus de l'immigration ne constituent pas une menace pour la cohésion sociale. Au contraire, leur plurilinguisme – ou du moins, la pluralité de leurs pratiques langagières – est un atout pour la nation. En outre, les frontières linguistiques sont quasiment absentes des résultats. Les locuteurs issus des minorités linguistiques, en particulier les romanchophones, sont objectivement dépeints comme des êtres plus aptes à communiquer dans plusieurs langues et donc à évoluer dans le paysage linguistique de la Suisse sans se heurter à des barrières linguistiques. Or, par le passé, les discours statistiques concernant ces mêmes locuteurs avaient plutôt tendance à leur prédire un avenir plus sombre, le romanche et ses locuteurs étant menacés de disparaître au gré des recensements de population. Indépendamment de leur sentiment d'appartenance à un groupe de locuteurs ou de leur degré de compétences linguistiques, les locuteurs sont majoritairement aptes à fonctionner dans plusieurs langues, dont des langues nationales. Qu'il s'agisse des langues nationales ou considérées comme étrangères, la dimension identitaire est floutée, dans la mesure où les locuteurs issus du calcul des «*langues d'usage régulier*» ne sont pas nécessairement originaires d'une région où cette langue est d'usage, comme on peut le constater avec la diversité des locuteurs issus des Balkans. Dans d'autres cas, les «*langues principales*» de certains locuteurs revendiquant leurs origines ne trouvent pas de place dans les «*langues d'usage régulier*». Cela s'observe notamment par le biais des discours d'un locuteur tessinois qui insiste pour que l'enquêtrice insère ses origines suisses allemandes



dans les «*langues principales*», mais qui n'indique ce dialecte dans aucun contexte d'usage: son discours identitaire est ainsi écarté des résultats. Par conséquent, les discours visant à construire des frontières entre des communautés de locuteurs – à l'intérieur comme à l'extérieur de la Suisse – peuvent difficilement trouver un écho dans les nombres de l'ELRC, ce qui renforce l'impression de cohésion entre ces locuteurs. C'est donc une vision inclusive et harmonieuse de la gouvernementalité du plurilinguisme qui émane de la narration des nombres.

### **Ce que quantifier le plurilinguisme dans le contexte d'une statistique officielle veut peut-être dire dans une perspective sociolinguistique critique**

Le processus de quantification des langues apparaît comme une succession d'événements au cours desquels l'approche visant à produire un savoir objectif se heurte aux manifestations discursives d'une diversité de manières de penser les langues et les locuteurs. En un sens, quantifier le plurilinguisme dans le contexte de l'ELRC, c'est importer des défis épistémologiques de la (socio)linguistique dans un processus complexe de catégorisation sociopolitique et linguistique des locuteurs, avec un regard tourné vers des intérêts parfois contradictoires. Comme toute quantification de phénomènes sociaux, les résultats de l'ELRC réduisent la complexité de dimensions sociales et linguistiques pour en offrir un aperçu sous une forme quantitative, engendrant des effets de saillance à travers l'analyse et la diffusion des données. C'est tout l'intérêt de l'exercice statistique.

Si quantifier le plurilinguisme ne signifie pas la même chose pour tous les acteurs et institutions participant à l'enquête, cela ne provient pas uniquement d'une absence de consensus universel au sein des sciences du langage sur la définition de ce phénomène, mais aussi de manifestations d'intérêts politico-économiques variables qui voient dans la production de ces nombres un potentiel de légitimation de leurs actions sur les locuteurs. Quantifier le plurilinguisme repose sur un arrangement de conceptions opposées des locuteurs. Il faut parvenir à obtenir une image à la fois monolingue et plurilingue de chaque locuteur: on veut mesurer des caractéristiques linguistiques associées simultanément à ses origines (souvent perçues comme héréditaires et non hybrides) et à sa capacité à évoluer dans une ou plusieurs langues (même de façon «imparfaite» ou

inégaie). Sur le plan politique, l'intérêt de l'ELRC réside dans le potentiel d'identification de locuteurs représentant potentiellement une menace ou un atout pour la cohésion sociale du pays.

Quantifier le plurilinguisme dans le contexte d'une statistique nationale revient ainsi à tenter de résoudre une énigme pour la (socio)linguistique à l'aide d'arguments politiques et scientifiques, ou, du moins, à jouer sur la pluralité des composantes sociales et langagières du plurilinguisme pour essayer de trouver des réponses à des problèmes principalement politiques consistant à légitimer le rôle des locuteurs dans les échanges linguistiques. Cela montre à quel point les questions épistémologiques de la (socio)linguistique trouvent en fait un ancrage fondamental dans des enjeux sociopolitiques. Par conséquent, les réflexions des linguistes peuvent difficilement ignorer ces dimensions interprétatives – et les relations de pouvoir qui les conditionnent – dans leur approche de la diversité linguistique. Cela doit nous inciter à interroger ce que nous, (socio)linguistes, cherchons à comprendre quand nous consultons des chiffres sur la diversité linguistique ou le plurilinguisme, en interrogeant les idéologies langagières qui opèrent derrière les données que nous consultons. Dans la perspective d'une sociolinguistique *critique*, le rôle des sociolinguistes n'est pas nécessairement de critiquer la validité ou la pertinence des chiffres sur le plurilinguisme, mais de chercher à porter le regard au-delà des données pour comprendre dans quel intérêt elles sont produites, avec quelles conséquences pour les locuteurs dénombrés et, plus généralement, de raconter la complexité des expériences sociolinguistiques des locuteurs qui font l'objet d'une quantification. Ce faisant, nous parvenons aussi à mieux interpréter les préoccupations sociales et politiques des locuteurs, leurs projets de vie, leur positionnement dans la société, ainsi que les projets politiques institutionnalisés visant à exercer une forme de pouvoir sur les comportements linguistiques et sociaux des locuteurs à travers la production d'un savoir objectivant l'existence d'une certaine diversité linguistique. Cela implique une réflexion sur notre propre rôle en tant que chercheur, car les (socio)linguistes sont souvent pris à partie dans la légitimation de savoirs objectivants sur les langues, qu'il s'agisse de statistiques à caractère officiel ou d'encyclopédies académiques sur les langues du monde.

L'expérience de l'ELRC, telle qu'elle est rapportée dans le présent ouvrage, suscite d'autres défis épistémologiques. Il existe une tendance plutôt occidentale dans la sociolinguistique et dans d'autres domaines des sciences du langage (tout particulièrement en didactique des langues

étrangères), à adopter une approche inclusive de la diversité linguistique, c'est-à-dire à focaliser son attention sur les compétences de communication des locuteurs. Avec l'objectif de valoriser les aspects fonctionnels du langage, cette tendance traduit une volonté de se détacher de questions associées aux idéologies langagières du locuteur « natif », plus précisément d'aspects associant les origines (nationales, régionales, ethniques, etc.) aux compétences et aux performances linguistiques des locuteurs. Or, à mon sens, cette approche peut présenter des risques pour les recherches en (socio)linguistique, car porter un regard « trop » inclusif rend la lecture de la construction des inégalités sociales dans les interactions entre locuteurs plus difficile, voire nous incite à les ignorer pour éviter de nous placer dans une position inconfortable au sein de notre champ disciplinaire et dans les débats publics.

Je suis d'avis que notre rôle de chercheur est de rester attentif à la diversité de ces enjeux qui émergent souvent en cours de recherche et qui, parfois, peuvent peut-être nous déplaire. Il faut oser aborder des dimensions sociales du langage qui sont parfois considérées comme tabou dans la vie quotidienne ou dans nos disciplines. S'il est certes malaisé de critiquer l'accent ou d'autres aspects du langage de certains locuteurs, ignorer des dimensions sociales et langagières plus complexes pour s'engager dans un discours exclusivement inclusif de la diversité risque de nous faire passer à côté de problématiques peut-être plus importantes aux yeux des locuteurs que nous pensons défendre ou représenter, tel l'accès à des ressources sanitaires, éducationnelles ou économiques (Duchêne et Heller, 2007; Muehlmann, 2012; Mufwene, 2004). Se poser ces questions dans le cadre d'une quantification de la diversité linguistique me paraît indispensable pour éviter une naturalisation précipitée des chiffres, mais aussi dans le but de nuancer les discours scientifiques légitimant une interprétation tantôt alarmiste du déclin de « langues en danger », tantôt promotionnelle du plurilinguisme en général.

« *Les chiffres se passent de commentaires* », selon l'expression consacrée par de nombreux journalistes sportifs et épidémiologistes professionnels ou amateurs. Cet ouvrage entend toutefois prendre le contre-pied de ce lieu commun par l'ouverture d'une réflexion épistémologique fondamentale pour les sciences humaines et sociales. Les « commentaires » qui façonnent les chiffres, ainsi que ceux qui gravitent autour d'eux sans forcément les influencer, présentent un grand intérêt. Non pas pour s'engager dans une quête de chiffres plus représentatifs ou fiables en étudiant les discours de quantification, car au fond, pour de nombreux phénomènes (tels que

le «*plurilinguisme*» ou la «*diversité linguistique*»), cela est impossible dans le positionnement ontologique de cette étude. En revanche, l'analyse des discours de quantification offre une perspective approfondie sur les rapports de pouvoir s'articulant autour de phénomènes que la statistique – et implicitement, le politique – cherche à cerner, voire à résoudre, à travers la production de chiffres. Chercher à comprendre ces discours de quantification, c'est découvrir les fondements de notre conception des phénomènes complexes ainsi que nos manières de les appréhender en société en tant que citoyen, migrant, chercheur, statisticien, linguiste, politicien, fonctionnaire... ou simplement comme locuteur.

## Bibliographie

- Altermatt, B. (2003). *La politique du bilinguisme dans le canton de Fribourg/Freiburg (1945-2000): entre innovation et improvisation*. Université de Fribourg. Aux sources du temps présent 11.
- Anderson, B. (2006) [1983]. *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism* (Éd. rév.). Verso.
- Antonini, F. (1995). Das Italienische als extraterritoriale Sprache. Dans *Forum statisticum*, 34, 72-80. Bundesamt für Statistik.
- Arel, D. (2002). Language categories in censuses: backward- or forward-looking? Dans D. Kertzer et D. Arel (dir.), *Census and identity: the politics of race, ethnicity, and language in national census* (p. 92-120). Cambridge University Press.
- Bauman, R. et Briggs, C.L. (1990). Poetics and Performance as Critical Perspectives on Language and Social Life. *Annual review of anthropology*, 19, 59-88.
- Beaud, S., et Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*. La Découverte.
- Berthele, R. (2016). Demography vs. legitimacy: current issues in Swiss language policy. *Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage*, 48, 27-51.
- Berthele, R. (2021). The extraordinary ordinary: Re-engineering multilingualism as a natural category. *Language learning*, 71(S1), 80-120.
- Bertin, J. (1973). *Sémiologie graphique: les diagrammes, les réseaux, les cartes*. (2<sup>e</sup> éd.). Mouton, Gauthier-Villars.

- Bianconi, S. (dir.) (1995). *L'italiano in Svizzera: secondo i risultati del censimento federale della popolazione 1990*. A. Dadò. Il cannocchiale 2. Osservatorio linguistico della Svizzera italiana.
- Bianconi, S., et Gianocca, C. (1994). *Plurilinguismo nella Svizzera italiana. Le lingue nella Svizzera italiana secondo il censimento federale della popolazione del 1990*. Osservatorio linguistico della Svizzera italiana. Ufficio di statistica.
- Bieber, F. (2015). The construction of national identity and its challenges in post-Yugoslav censuses. *Social science quarterly*, 96(3), 873-903.
- Blanc, J.-B. (2011). *La statistique des langues et des nationalités en Europe centrale*. Bulletin de linguistique et des sciences du langage 26. Université de Lausanne.
- Blommaert, J. (2005). *Discourse: a critical introduction*. Cambridge University Press.
- Blum, A. (2002). Resistance to identity categorization in France. Dans D. Kertzer et D. Arel (dir.), *Census and identity: the politics of race, ethnicity, and language in national census* (p. 121-147). Cambridge University Press.
- Boudreau, A. (2016). *À l'ombre de la langue légitime: l'Acadie dans la francophonie*. Classiques Garnier.
- Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Éditions Fayard.
- Boutet, J. (2012). Language workers: emblematic figures of late capitalism. Dans M. Heller, et A. Duchêne (dir.), *Language in late capitalism: pride and profit* (p. 207-229). Routledge.
- Briggs, C. L. (2003) [1986]. *Learning how to ask: a sociolinguistic appraisal of the role of the interview in social science research*. (Réimpression). Cambridge University Press.
- Brix, E. (1982). *Die Umgangssprachen in Altösterreich zwischen Agitation und Assimilation: die Sprachenstatistik in den zisleithanischen Volkszählungen 1880 bis 1910*. Böhlau.
- Brohy, C. (2005). Perceptions du bilinguisme officiel et interactions bilingues à Biel/Bienne et Fribourg/Freiburg. *Tranel: Travaux neuchâtelois de linguistique*, 43, 111-127.
- Bucholtz, M. (2000). The politics of transcription. *Journal of pragmatics*, 32(10), 1439-1465.
- Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale (2007) *Bundesgesetz über die eidgenössische Volkszählung. Totalrevision / Loi sur le recensement*

- fédéral de la population. Révision totale*. Objet 06.093. CE 22.03.2007, 21-22.06.2007, CN 20-22.06.2007, extraits de <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-verhandlungen?SubjectId=13736> (consulté le 24.02.2022).
- Bulot, T. (1989). L'enquête de Coquebert de Montbret et la glottopolitique de l'Empire français. *Romanischen Philologie*, 287-292.
- Busch, B. (2016). Categorizing languages and speakers: why linguists should mistrust census data and statistics. *Working papers in urban language & literacies*, 1-18.
- Busset, T. (1993). *Pour une histoire du recensement fédéral suisse: recensement fédéral de la population 1990*. Office fédéral de la statistique.
- Carlan, H. (2018). «In the mouth of an aborigine»: language ideologies and logics of racialization in the Linguistic Survey of India. Dans A. Duchêne et P. Humbert (dir.), *Surveying speakers and the politics of census*. *International journal of the sociology of language* (252) (p. 97-123).
- Certeau, M., Julia, D. et Revel, J. (1975). *Une politique de la langue: la Révolution française et les patois: l'enquête de Grégoire*. Gallimard.
- Charpillot, A., et Grimm-Gobat, G. (1982). *La Romandie dominée*. Favre.
- Chevallier, J. (2003). La gouvernance, un nouveau paradigme étatique? *Revue française d'administration publique*, 105-106(1), 203-217.
- Clyne, M., Grey, F. et Kipp, S. (2004). Matching policy implementation with demography. *Language policy*, 3(3), 241-70.
- Codó, E. (2010). Interviews and Questionnaires. Dans L. Wei et M. Moyer (dir.) *The Blackwell Guide to Research Methods in Bilingualism and Multilingualism* (3<sup>e</sup> éd.) (p. 158-76). Blackwell Publishing.
- Coray, R. (2008). *Von der Mumma Romontscha zum Retortenbaby Rumantsch Grischun: rätoromanische Sprachmythen*. Bündner Monatsblatt.
- Coray, R. (2017a). Fällt Rätoromanisch durch die Maschen? Minderheitensprachen und Mehrsprachigkeit in den Schweizer Volkszählungen. *Europäisches Journal für Minderheitenfragen*, 10(3-4), 231-262.
- Coray, R. (2017b). Zählt Rätoromanisch? Sprachenstatistik als Kristallisationspunkt politischer und ideologischer Debatten. *Ladinia*, XLI, 161-179.

- Coray, R., et Duchêne, A. (2020). Das Seilziehen um Zahlen: Schweizer Volkszählungen und das Bündnerromanische. *Vox romanica*, 79, 61-88.
- Coray, R., Kobelt, E., Zwicky, R., Kübler, D. et Duchêne, A. (2015). *Mehrsprachigkeit verwalten? Spannungsfeld Personalrekrutierung beim Bund*. Seismo.
- Cornwall, M. (1994). The struggle on the Czech-German language border, 1880-1940. *The English historical review*, 109(433), 914-951.
- Cotelli Kureth, S. (2015). *Question jurassienne et idéologies langagières : langue et construction identitaire dans les revendications autonomistes des minorités francophones (1959-1978)*. Alphil-Presses universitaires suisses.
- Crowley, J. (2003). Usages de la gouvernance et de la gouvernementalité. *Critique internationale*, 21(4), 52-61.
- Del Percio, A. (2016). Branding the nation : Swiss multilingualism and the promotional capitalization on national history under late capitalism. *Pragmatics and society*, 7(1), 82-103.
- Del Percio, A., Flubacher, M.-C. et Duchêne, A. (2016). Language and political economy. Dans O. García, N. Flores et M. Spotti (dir.), *The Oxford handbook of language and society* (p. 55-75).
- Desrosières, A. (2008). *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique I*. Presses de l'école des mines.
- Desrosières, A. (2010). *La politique des grands nombres histoire de la raison statistique*. La Découverte.
- DFI [Département fédéral de l'Intérieur]. (1851). *Tableaux de la population de la Suisse, dressés d'après les résultats du dernier recensement fédéral (18-23 mars 1850)*. 1<sup>re</sup> partie. Département fédéral de l'Intérieur.
- DFI [Département fédéral de l'Intérieur]. (1989). *Le quadrilinguisme en Suisse: présent et futur*. Rapport du groupe de travail du DFI. Département fédéral de l'Intérieur.
- Doerr, N. M. (2009). *The native speaker concept: ethnographic investigations of native speaker effects*. Mouton de Gruyter.
- Duchêne, A. (2004). Construction institutionnelle des discours : idéologies et pratiques dans une organisation supranationale. *Tranel: Travaux neuchâtelois de linguistique* (40), 93-115.
- Duchêne, A. (2008). *Ideologies across nations: the construction of linguistic minorities at the United Nations*. Mouton de Gruyter.



- Duchêne, A. (2009). Formé-e pour servir! La part langagière de la formation professionnelle dans la nouvelle économie. *Bulletin VALS-ASLA*, 90, 125-147.
- Duchêne, A., et Heller, M. (dir.) (2007). *Discourses of endangerment: ideology and interest in the defence of languages*. Continuum.
- Duchêne, A., Coray, R. et Humbert, P.N. (2019). *Les coulisses de la quantification des langues / I retroscena della quantificazione delle lingue / Davos las culissas da la quantifigaziun da linguas / Hinter den Kulissen der Quantifizierung von Sprachen. Executive Summary*. Rapport du Centre Scientifique de Compétence sur le Plurilinguisme. Fribourg. [https://institut-plurilinguisme.ch/sites/default/files/2019.003\\_compter-les-langues\\_a5\\_web\\_30.7.pdf](https://institut-plurilinguisme.ch/sites/default/files/2019.003_compter-les-langues_a5_web_30.7.pdf) (consulté le 23.02.2022).
- Duchêne, A., et Humbert, P.N. (2018). Surveying languages: the art of governing speakers with numbers. Dans A. Duchêne et P. Humbert (dir.), *Surveying speakers and the politics of census*. *International Journal of the Sociology of Language* (252) (p. 1-20).
- Duchêne, A., Humbert, P. N. et Coray, R. (2018). How to ask questions on language? Ideological struggles in the making of a state survey. Dans A. Duchêne et P. Humbert (dir.), *Surveying speakers and the politics of census*. *International Journal of the Sociology of Language* (252), (p. 45-72).
- Duchêne, A., et Del Percio, A. (2014). Economic Capitalization on Linguistic Diversity: Swiss Multilingualism as a National Profit? Dans J. W. Unger, M. Krzyzanowski et R. Wodak (dir.) *Multilingual Encounters in Europe's Institutional Spaces* (p. 75-101). Bloomsbury.
- Feuille Fédérale (27.05.1861). *Rapport présenté à la haute assemblée fédérale par le Conseil fédéral suisse sur sa gestion pendant l'année 1860*. 1(22), 657-752.
- Feuille Fédérale (22.08.1871). *Botschaft des Bundesrathes an die hohe Bundesversammlung, betreffend die eidgenössische Volkszählung vom 1. Dezember 1870. (Vom 12. Juli 1871.)*. 2(29), 1038-1059.
- Fibbi, R., Lerch, M., Wanner, P., Mey, E., Rorato, M. et Voll, P. (2005). *L'intégration des populations issues de l'immigration en Suisse: personnes naturalisées et deuxième génération = Die Integration der ausländischen zweiten Generation und der Eingebürgerten in der Schweiz*. Office fédéral de la statistique.
- Filhon, A. (2016). Les langues dans les enquêtes de la statistique publique: bilan et perspectives. *Langage et société* 155(1), 15-38.

- Fishman, J. A. (1965). Who speaks what language to whom and when ?. *La Linguistique*, 1, 67-88.
- Flubacher, M.-C. et Duchêne, A. (2012). Eine Stadt der Kommunikation : urbane Mehrsprachigkeit als Wirtschaftsstrategie ? *Bulletin VALS-ASLA*, 93, 123-142.
- Foucault, M. (2004a). *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France, 1978-1979*. F. Ewald, A. Fontana et M. Senellart (dir.). Gallimard, Seuil.
- Foucault, M. (2004b). *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France, 1977-1978*. M. Senellart, F. Ewald et A. Fontana (dir.). Gallimard, Seuil.
- Foucault, M. 2008 [1969]. *L'archéologie du savoir*. Gallimard.
- Foucault, M. 2012. *Du gouvernement des vivants : cours au Collège de France (1979-1980)*. M. Senellart, F. Ewald et A. Fontana (dir.). Gallimard, Seuil.
- Foucault, M. 2017 [2001]. *Dits et Écrits, II (1976-1988)*. D. Defert et F. Ewald (dir.). Gallimard.
- Fraser, N. (2003). From discipline to flexibilization ? Rereading Foucault in the shadow of globalization. *Constellations*, 10(2), 160-171.
- Friedman, V. A. (1996). Observing the observers : language, ethnicity, and power in the 1994 Macedonian census and beyond. Dans B. R. Rubin (dir.) *Toward Comprehensive Peace in Southeast Europe : conflict prevention in the South Balkans*, 81-105. The Twentieth Century Fund Press.
- Furer, J.-J. (1995). Vraiment si peu de Romanches ? Dans *Forum statisticum*, (34), 30-36. Office fédéral de la statistique.
- Furer, J.-J. 1996. *Le romanche en péril ? Évolution et perspective*. Office fédéral de la statistique.
- Furer, J.-J. 2005. *Die aktuelle Lage des Romanischen*. Office fédéral de la statistique.
- Garner, M., Raschka, C. et Sercombe, P. (2006). Sociolinguistic Minorities, Research, and Social Relationships. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 27(1), 61-78.
- Germann, U. (2005). *Abschlussbericht zur Volkszählung 2000 : Eidgenössische Volkszählung 2000*. Office fédéral de la statistique.

- Goffman, E. (1964). The neglected situation. *American anthropologist*, (66), 133-136.
- Goffman, E. (1981). *Forms of talk*. University of Pennsylvania Press.
- Goffman, E. (1986). *Frame analysis: an essay on the organization of experience*. Northeastern University Press.
- Graham, L., et Zentella, A. C. (2010). Language in the US census: problems and progress. *Anthropology news*, 51(5), 6.
- Gumperz, J. J. (1964). Linguistic and Social Interaction in Two Communities. *American Anthropologist* 66, 137-153.
- Gumperz, J. J. (1974). Linguistic anthropology in society. *American anthropologist*, 76(4), 785-798.
- Gumperz, J. J. (2002). *Discourse Strategies*. Cambridge University Press.
- Gumperz, J. J. (2005). Interactional sociolinguistics: a personal perspective. Dans *The Handbook of Discourse Analysis*, 215-228. Blackwell Publishers.
- Hacking, I. (1982). Biopower and the avalanche of printed numbers. *Humanities in society*, 5, 279-295.
- Hacking, I. (1991). How should we do the history of statistics?. Dans G. Burchell, C. Gordon et P. Miller (dir.) *The Foucault effect: studies in governmentality: with two lectures by and an interview with Michel Foucault*, 181-95. University of Chicago Press.
- Hacking, I. (2007) [1975]. *The Emergence of probability: a philosophical study of early ideas about probability, induction and statistical inference*. (2<sup>e</sup> éd.). Cambridge University Press.
- Heiniger, M., et Piguet, E. (2002). Indikatoren zur Integration von Immigrantinnen und Immigranten in der Schweiz. Dans M. Nanini (dir.) *Observation du changement social et monitoring politique: indicateurs de la cohésion sociale, du développement durable et de la qualité de vie en Suisse: Indikatoren zur Kohäsion, Nachhaltigkeit und Lebensqualität in der Schweiz = Sozialberichterstattung und politisches Monitoring*. OFS.
- Heller, M. (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Didier.
- Heller, M. (2003). Globalization, the New Economy, and the Commodification of Language and Identity. *Journal of sociolinguistics*, 7(4), 473-492.
- Heller, M. (2010). The Commodification of Language. *Annual review of anthropology*, 39(1), 101-114.

- Helfferich, C. (2014). Leitfaden- und Experteninterviews. Dans N. Baur et B. Jörg (dir.) *Handbuch Methoden der empirischen Sozialforschung*, 559-574. Springer VS.
- Humbert, P. N. (2018). Un siècle de cartographie statistique des langues en Suisse: (dé)faire les frontières avec des chiffres et des idées. Dans L. Meyer Pitton et L. S. Schedel (dir.) *Frontières linguistiques (en Suisse): nouvelles approches, perspectives critiques. Bulletin suisse de linguistique appliquée*, (108), 15-34.
- Humbert, P. N. (2019). Compter les langues pour gouverner: enjeux épistémologiques et conséquences sociopolitiques des statistiques linguistiques officielles. Dans M. Dubois, A. Kamber et M. Matthey (dir.) *L'Image des langues, vingt ans après. Cahiers de linguistique*, (45), 13-31.
- Humbert, P. N., Coray R. et Duchêne, A. (2018). *Compter les langues: histoire, méthodes et politiques des recensements de population*. Rapport du Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme. Fribourg. [https://institut-mehrsprachigkeit.ch/sites/default/files/2018.001\\_census\\_def\\_web\\_0.pdf](https://institut-mehrsprachigkeit.ch/sites/default/files/2018.001_census_def_web_0.pdf) (consulté le 23.02.2022)
- Houtkoop-Steenstra, H. (2000). *Interaction and the standardized survey interview: the living questionnaire*. Cambridge University Press.
- Hvalkof, S. et Aaby, P. (dir.) (1981). *Is God an American? An anthropological perspective on the missionary work of the Summer Institute of Linguistics*. IWGIA Document 43. International Work Group for Indigenous Affairs (IWGIA) & Survival International. Copenhagen.
- Hymes, D. (1964). Introduction: toward ethnographies of communication. *American anthropologist*, (66), 1-34.
- Hymes, D. (1973). Speech and Language: On the origins and foundations of inequality among speakers. *Daedalus*, 102(3), 59-85.
- Inoue, M. (2003). The listening subject of Japanese modernity and his auditory double: citing, sighting, and siting the modern Japanese woman. *Cultural Anthropology*, 18(2), 156-93.
- Irvine, J. T. et Gal, S. (2000). Language ideology and linguistic differentiation. Dans P.V. Kroskrity (dir.), *Regimes of language: ideologies, politics and identities*, 35-84. School of American Research Press.
- Janner, M. C., Casoni, M. et Bruno, D. (2019). *Le lingue in Svizzera, addendum: analisi dei dati dell'indagine sulla lingua, la religione e la cultura 2014*. Osservatorio linguistico della Svizzera Italiana. Il cannocchiale 18.

- Jha, S. (1994). Maithili in the Indian census. *Journal of multilingual and multicultural development*, 15(5), 385-397.
- Jost, H.-U. (2016). *Von Zahlen, Politik und Macht Geschichte der schweizerischen Statistik*. Chronos Verlag.
- Kamusella, T. (2012). The global regime of language recognition. *International journal of the sociology of language*, (218), 59-86.
- Kertzer, D. I. et Arel, D. (dir.). (2002a). *Census and identity: the politics of race, ethnicity, and language in national census*. Cambridge University Press.
- Kertzer, D. I. et Arel, D. (dir.). (2002b). Censuses, identity formation and the struggle for political power. Dans D. I. Kertzer et D. Arel (dir.), *Census and identity: the politics of race, ethnicity, and language in national census*, 1-42. Cambridge University Press.
- Ködel, S. (2014). Die Enquête Coquebert de Montbret (1806-1812): Die Sprachen und Dialekte Frankreichs und die Wahrnehmung der französischen Sprachlandschaft während des Ersten Kaiserreichs. University of Bamberg Press.
- Krieg-Planque, A. et Oger, C. (2010). Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication. *Mots. Les langages du politique*, (94), 91-96.
- Labbé, M. (1998). «Race» et «Nationalité» dans les recensements du Troisième Reich: De l'auto-déclaration au diagnostic racial. *Histoire & Mesure*, 13(1), 195-223.
- Labbé, M. (2003). Dénombrer les nationalités en Prusse au XIX<sup>e</sup> siècle: entre pratique d'administration locale et connaissance de la population. *Annales de démographie historique*, 105(1), 39-61.
- Labbé, M. (2004). La carte ethnographique de l'empire autrichien: la multinationalité dans «l'ordre des choses». *Comité français de cartographie*, (180), 71-84.
- Labbé, M. (2009). Internationalisme statistique et recensement de la nationalité au XIX<sup>e</sup> siècle. *Courrier des statistiques*, 127, 39-45.
- Lafleur, S. (2017). Penser la gouvernementalité après Foucault. *Politique et sociétés*, 36(3), 141-159.
- Lascoumes, P. (2004). La gouvernementalité: de la critique de l'État aux technologies du pouvoir. *Le Portique [Revue en ligne]*, (13-14). <https://journals.openedition.org/leportique/625> (consulté le 15.4.2020).

- Leeman, J. (2004). Racializing language: a history of linguistic ideologies in the US Census. *Journal of language and politics*, 3(3), 507-534.
- Leeman, J. (2013). Categorizing Latinos in the history of the US Census: The official racialization of Spanish. Dans Del Valle (dir.), *A political history of Spanish: the making of a language*, 305-323. Cambridge University Press.
- Leuschner, T. (2004). Richard Böckh (1824–1907): Sprachenstatistik Zwischen Nationalitätsprinzip und Nationalstaat. *Historiographia linguistica*, 31(2), 389-421.
- Lévy, P. (1964). Quelques problèmes de statistique linguistique à la lumière de l'expérience belge. *Revue de l'Institut de Sociologie*, (37), 251-273.
- Lüdi, G. et Werlen, I. (1997a). *Die Sprachenlandschaft Schweiz*. Bundesamt für Statistik.
- Lüdi, G. et Werlen, I. (1997b). *Le paysage linguistique de la Suisse*. Bundesamt für Statistik.
- Lüdi, G. et Werlen, I. (2005). *Le paysage linguistique en Suisse*. (Traduit par Transit TXT). Office fédéral de la statistique.
- Makoni, S. et Mashiri, P. (2007). Critical historiography: does language planning in Africa need a construct of language as part of its theoretical apparatus? Dans A. Pennycook, *Disinventing and reconstituting languages*, 62-89. Multilingual Matters.
- Martín Rojo, L. (1997). El orden social de los discursos. *Discurso*, 1-37.
- Martín Rojo, L. (2001). New developments in discourse analysis: discourse as social practice. *Folia linguistica*, 35(1-2), 41-78.
- Martín Rojo, L. (dir.) (2010). *Constructing inequality in multilingual classrooms*. De Gruyter Mouton.
- Martín Rojo, L. (2016). Language and power. Dans O. García, N. Flores et M. Spotti (dir.), *The Oxford handbook of language and society*, Oxford University Press.
- Martín Rojo, L. (2018). Neoliberalism and linguistic governmentality. Dans J. W. Tollefson et M. Pérez-Milans (dir.), *The Oxford handbook of language policy and planning*, 545-568. Oxford Handbooks Online.
- Martín Rojo, L. et Del Percio, A. (dir.) (2020). *Language and neoliberal governmentality*. Routledge.
- Maryns, K. (2013). Procedures without borders: the language-ideological anchorage of legal-administrative procedures in translocal institutional settings. *Language in society*, 42(1), 71-92.

- Maryns, K. (2015). The use of English as ad hoc institutional standard in the Belgian asylum interview. *Applied linguistics*, 38(5), 737-758.
- Mason, J. (2002). *Qualitative researching*. (2<sup>e</sup> éd). SAGE Publ.
- Matthey, M., et Elmiger, D. (dir.) (2020). *Diglossie: une notion toujours en débat. Langage et société*. 171(3). Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Maurer, B. (2011). *Enseignement des langues et construction européenne: le plurilinguisme, nouvelle idéologie dominante*. Archives contemporaines.
- Meli, A. (1962). Aspect statistique de la répartition des langues en Suisse. *Res Publica*, (4), 247-258.
- Merry, S. E. (2011). Measuring the world: indicators, human rights, and global governance. *Current anthropology*, 52(S3), S83-95.
- Merry, S. E. (2016). *The seductions of quantification: measuring human rights, gender violence, and sex trafficking*. The University of Chicago Press.
- Miller, C. (2018). Language and ethnic statistics in twentieth century Sudanese censuses and surveys. Dans A. Duchêne et P. Humbert (dir.), *Surveying speakers and the politics of census. International journal of the sociology of language* (252), 125-52.
- Mondada, L. (2008). La transcription dans la perspective de la linguistique interactionnelle. Dans M. Bilger (dir.), *Données orales, les enjeux de la transcription*, 37, 78-109. Cahiers de l'Université de Perpignan. Presses Universitaires de Perpignan.
- Montmollin, A., Altwegg, D., Meier, A., Roth, I. et Scheller, A. (2003). *Le développement durable en Suisse: indicateurs et commentaires*. Office fédéral de la statistique.
- Moretti, B. (dir.) (2004). *La terza lingua: aspetti dell'italiano in Svizzera agli inizi del terzo millennio*. Osservatorio Linguistico della Svizzera Italiana.
- Muehlmann, S. (2012). Rhizomes and other uncountables: the malaise of enumeration in Mexico's Colorado River delta: the countdown at the end of the Colorado River. *American Ethnologist*, 39(2), 339-53.
- Mufwene, S. S. (2004). Language birth and death. *Annual review of anthropology*, 33(1), 201-222.
- Müller, H.-P. (1977). *Die schweizerische Sprachenfrage vor 1914: eine historische Untersuchung über das Verhältnis zwischen Deutsch und Welsch bis zum Ersten Weltkrieg*. Steiner.



- Nakazawa, T. (2015). The making of «Montenegrin language»: nationalism, language planning, and language ideology after the collapse of Yugoslavia (1992-2011). *Südosteuropäische Hefte*, 127-141.
- OFS. (1989). *Annuaire statistique de la Suisse*. NZZ Verlag.
- OFS. (2006). *Annuaire statistique de la Suisse*. NZZ Verlag.
- OFS. (2008). *Le programme de relevés du recensement fédéral de la population*. OFS. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.322610.html> (consulté le 23.02.2022).
- OFS. (2016). *Pratiques linguistiques en Suisse. Premiers résultats de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture 2014*. OFS.
- OFS. (2017). *Les régions linguistiques de la Suisse*. OFS.
- OFS. (2017a). *Données statistiques de l'OFS sur les langues : sources et concepts*. OFS. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/langues-religions.assetdetail.1900296.html> (consulté le 24.02.2022).
- OFS. (2017b). *Rapport statistique sur l'intégration de la population issue de la migration*. OFS.
- OFS. (2017c). *Suisse allemand et allemand standard en Suisse analyse des données de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture 2014*. OFS.
- OFS. (2018). *Les langues au travail : analyse des données de l'enquête sur la langue, la religion et la culture 2014*. OFS.
- Pandolfi, E. M., Casoni, M. et Bruno, D. (2016). *Le lingue in Svizzera : analisi dei dati delle Rilevazioni strutturali 2010-12*. Osservatorio linguistico della Svizzera italiana.
- Park, J. S.-Y. et Bucholtz, M. (2009). Introduction. Public transcripts: entextualisation and linguistic representation in institutional contexts. *Text & Talk. An interdisciplinary journal of language, discourse & communication studies*, 29(5), 485-502.
- Parry, O., et Mauthner, N. S. (2004). Whose data are they anyway? Practical, legal and ethical issues in archiving qualitative research data. *Sociology*, 38(1), 139-152.
- Porter, T. M. (1995). *Trust in numbers : the pursuit of objectivity in science and public life*. Princeton University Press.
- Prévost, J.-G. et Beaud, J.-P. (2002). Statistical inquiry and the management of linguistic plurality in Canada, Belgium and Switzerland. *Journal of canadian studies* 36(4), 88-117.



- Rampton, B. (2014). Gumperz and governmentality in the 21<sup>st</sup> century: interaction, power and subjectivity. *Working papers in urban language & literacies*, (136), 1-19.
- Rey, O. (2016). *Quand le monde s'est fait nombre*. Stock.
- Rosa, J. et Flores, N. (2017). Unsettling race and language: toward a raciolinguistic perspective. *Language in society*, 46(5), 621-647.
- Rosin, K., Ehrensperger, K. et Bischof, M. (2016). *Wie spricht Zürich? Sprachen in der Stadt Zürich und Erkenntnisse für die Integrationsförderung*. [https://www.stadt-zuerich.ch/prd/de/index/statistik/publikationen-angebote/publikationen/presentationen/2016-11-17\\_Wie-spricht-Zuerich\\_presentationen-fohlen-statistik-um-12.html](https://www.stadt-zuerich.ch/prd/de/index/statistik/publikationen-angebote/publikationen/presentationen/2016-11-17_Wie-spricht-Zuerich_presentationen-fohlen-statistik-um-12.html) (consulté le 24.02.2022). Statistik Stadt Zürich.
- Sanjek, R. (1990). A vocabulary for fieldnotes. Dans Sanjek, R. (dir.) *Fieldnotes: the makings of anthropology* (p. 92-138). Cornell University Press.
- Schulz, T. (2014). *Der Statistische Atlas: Untersuchungen zu klassifikatorischen, inhaltlichen, gestalterischen, technischen und kommunikativen Aspekten*. Kartographische Bausteine 39. Institut für Kartographie der Technischen Universität Dresden. <https://tud.qucosa.de/api/qucosa%3A28335/attachment/ATT-0/> (consulté le 24.02.2022).
- Shore, C. et Wright, S. (2015). Governing by numbers: audit culture, rankings and the new world order. *Social Anthropology*, 23(1), 22-28.
- Silverstein, M. (2003). Indexical order and the dialectics of sociolinguistic life. *Language & Communication*, 23(3-4), 193-229.
- Silverstein, M. et Urban, G. (dir.) (1996). *Natural histories of discourse*. University of Chicago Press.
- Simon, P. (2005). La mesure des discriminations raciales: l'usage des statistiques dans les politiques publiques. *Revue internationale des sciences sociales*, 183(1), 13-30.
- Smith, D. E. (1990). *Texts, facts, and femininity: exploring the relations of ruling*. Routledge.
- Smith, D. E. (2005). *Institutional ethnography: a sociology for people*. AltaMira Press
- Sokolovska, Z. (2016). Année et Journée européenne des langues: célébration du plurilinguisme et légitimation de l'Europe. *Bulletin VALS-ASLA*, 104, 51-66.

- Solórzano, R. Jr. et Ahlén, S. (2010). Latino questions on race, ethnicity, and language at the advent of the 2010 census. *Harvard journal of hispanic policy*, 22, 17-45.
- Späti, C. (2015). *Sprache als Politikum: ein Vergleich der Schweiz und Kanadas seit den 1960er Jahren*. Beiträge zur Kanadistik 18. Wißner.
- Statistisches Bureau (1881). *Eidgenössische Volkszählung vom 1. December 1880*, Schweizerische Statistik = Statistique de la Suisse 51, Vol. 1, Bern, Statistisches Bureau des eidg. Departements des Innern.
- Statistisches Bureau (1892). *Eidgenössische Volkszählung vom 1. Dezember 1888*, Bd.1, Lief.84. Orell Füssli.
- Statistique de la Suisse (1908). *Résultats du recensement fédéral du 1<sup>er</sup> décembre 1900, 4<sup>e</sup> volume, 162<sup>e</sup> livraison*. Imprimerie Gustave Grunau.
- Stiegler, B. (2019). « *Il faut s'adapter* » : sur un nouvel impératif politique. Gallimard.
- Stojanovic, N. (2010). Une conception dynamique du principe de territorialité linguistique : la loi sur les langues du canton des Grisons. *Politique et sociétés*, 29(1), 231-59.
- Stoll, D. (1982). The Summer Institute of Linguistics and Indigenous Movements. *Latin American perspectives*, 9(2), 84-99.
- Surdez, M. (1995). Quand les frontières se font statistiques : la constitution d'un espace national considérée à travers le prisme des recensements. *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera*, 45, 63-79.
- Tabouret-Keller, A. (dir.) (1997). *Le nom des langues 1 : Les enjeux de la nomination des langues*. Peeters.
- Tabouret-Keller, A. (1999). Le nom des langues : un ambassadeur aveugle, ignorant de ses missions. *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, (26), 88-93.
- The British Association for Applied Linguistics (2006). *Recommendations on good practice in applied linguistics*. [https://baal.org.uk/wp-content/uploads/2017/08/goodpractice\\_full.pdf](https://baal.org.uk/wp-content/uploads/2017/08/goodpractice_full.pdf) (consulté le 24.02.2022).
- Thomas, P.-L. (1994). Serbo-croate, serbe, croate..., bosniaque, monténégrin : une, deux..., trois, quatre langues? *Revue des études slaves*, (66), 237-259.
- Thomas, P.-L. (2002). Le serbo-croate (bosniaque, croate, monténégrin, serbe) : de l'étude d'une langue à l'identité des langues. *Revue des études slaves*, 74(2), 311-325.

- Thomas, P.-L. (2013). Pour une grammaire commune du BCMS (bosniaque – croate – monténégrin – serbe). Dans V. Jobert (dir.) *Revue des études slaves*, Mosaïque slave: communications de la délégation française au Congrès International des slavistes, Minsk, 20-27 août 2013, 84(1-2), 235-251.
- Traverso, V. (2008). Analyser un corpus de langue parlée en interaction: questions méthodologiques. *Verbum*, 30(4), 313-328.
- Uehling, G. (2004). The first independent Ukrainian census in Crimea: myths, miscoding, and missed opportunities. *Ethnic and racial studies*, 27(1), 149-170.
- United Nations (2015). Principles and recommendations for population and housing censuses. Revision 3. United Nations. [http://unstats.un.org/unsd/publication/seriesM/Series\\_M67Rev3en.pdf](http://unstats.un.org/unsd/publication/seriesM/Series_M67Rev3en.pdf) (consulté le 24.02.2022).
- Urla, J. (1993). Cultural politics in an age of statistics: numbers, nations, and the making of Basque identity. *American Ethnologist*, 20(4), 818-843.
- Urla, J. (2012). Total quality language revival. Dans M. Heller et A. Duchêne (dir.) *Language in late capitalism: pride and profit*, 73-92. Routledge.
- Urla, J. et Burdick, C. (2018). Counting matters: quantifying the vitality and value of Basque. Dans A. Duchêne et P. Humbert (dir.), *Surveying speakers and the politics of census. International journal of the sociology of language*, (252), 73-96.
- Viletta, R. (1978). *Grundlagen des Sprachenrechts*. Schulthess.
- Wanner, P. (2004). *Migration et intégration: populations étrangères en Suisse*. Schweizerisches Forum für Migrations-und Bevölkerungsstudien. OFS.
- Werlen, I., Rosenberger, L. et Baumgartner, J. (2011). *Sprachkompetenzen der erwachsenen Bevölkerung in der Schweiz*. Seismo.
- Widmer, J. (2004). *Langues nationales et identités collectives: l'exemple de la Suisse*. L'Harmattan.
- Widmer, J., Coray, R., Acklin Muji, D. et Godel, E. (dir.) (2005). *Die Schweizer Sprachenvielfalt im öffentlichen Diskurs: eine sozialhistorische Analyse der Transformationen der Sprachenordnung von 1848 bis 2000 = La diversité des langues en Suisse dans le débat public*. (2<sup>e</sup> éd.). Peter Lang.
- Windisch, U. (1992). *Les relations quotidiennes entre Romands et Suisses allemands: les cantons bilingues de Fribourg et du Valais*. Vol. 2. Payot.

- Wodak, R. (2001). The discourse-historical approach. Dans Wodak, R. et Meyer, M. (dir.) *Methods of critical discourse analysis*, 63-94. SAGE.
- Woolard, K. A. (2016). *Singular and plural: ideologies of linguistic authority in 21<sup>st</sup> century Catalonia*. Oxford University Press.
- Woolard, K. A. et Schieffelin, B. B. (1994). Language Ideology. *Annual review of anthropology*, 23(1), 55-82.
- Zentella, A. C., Urciuoli, B. et Graham, L. (2007). Problematic Language Assessment in the US Census. *Anthropology news*, 48(6), 10-11.

## Littérature grise

### Rapports internes

CSP (21.06.2012). *Commentaires Questionnaire ELRC, Module 1 LANGUE.*

CSP (24.04.2015). *Questions de langues et enquêtes statistiques.* Rapport intermédiaire du Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme (CSP). Fribourg, Suisse.

CSP (02.07.2015). *Questions de langues et enquêtes statistiques.* Rapport final du Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme (CSP). Fribourg, Suisse.

CSP (31.08.2017). *Questions de langues et enquêtes statistiques. 2<sup>e</sup> partie : Recommandations pour l'ELRC 2019.* Rapport intermédiaire du Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme (CSP). Fribourg, Suisse.

CSP (20.12.2017). *Questions de langues et enquêtes statistiques. 2<sup>e</sup> partie : Quatrième rapport du Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme (CSP).* Fribourg, Suisse.

OFS (15.11.2011). *Catalogue des thématiques ELRC version POL.*

OFS (24.04.2012). *Compte-rendu de la discussion du questionnaire ELRC, partie langue.*

OFS (20.08.2012). *Synthèse des discussions avec l'Institut du plurilinguisme pour le questionnaire ELRC, partie langue.*

OFS (10.01.2013). *Questionnaire ELRC, tous modules confondus.*

- OFS (14.01.2013). *Compte-rendu des remarques après mise en consultation du questionnaire ELRC partie langue.*
- OFS (14.02.2013). *Questionnaire ELRC, tous modules confondus.*
- OFS (11.11.2013). *Notice. Formulation de la question sur la LANGUE PRINCIPALE dans l'ELRC.*
- OFS (04.07.2014). *Version finale du questionnaire pour l'enquête du CSP.*
- OFS (22.07.2014). *Questionnaire « questions de langues et enquête statistique », Schéma visio – CATI basé sur l'ELRC.*
- OFS (14.08.2015). *1<sup>ers</sup> résultats provisoires ELRC – LANGUE.*
- OFS (17.12.2015). *Conception de diffusion des premiers résultats langues.*
- OFS (09.03.2016). *Premiers résultats. Pratiques linguistiques en Suisse.*
- OFS et SFI (25.-28.02.2014). *ELRC 2014. Enquête sur la langue, la Religion et la Culture. Modules A & B. [diapositives PowerPoint].*
- SFI (12.09.2013). *Extrait du débriefing de SFI et complément de l'OFS. ESRK Pilot.*
- SFI (17.03-15.05.2014). *Instructions complémentaires I à V. [en français, allemand et italien].*
- Sprachwissenschaftler. (2008). *Nomenklatur der Sprachen und Fragen zu Hauptsprache bzw. Umgangssprachen im Rahmen der jährlichen Strukturerhebung ab 2010. Schlussbericht*

## **Documents des Archives fédérales suisses**

- OFS (1986). *Eidgenössische Volks-, Wohnungs- und Gebäudezählung 1990. Aemterkonsultation, August/September 1986. Bestand: E4300C-01. Aktenzeichen: 068.90. Dossier: E4300C-01#1998/299#48\**
- DFI (08.1987). *Bericht über die Vernehmlassung zur Verordnung über die Volks-, Wohnungs- und Gebäudezählung 1990. Bern. Bestand: E1085A-01. Aktenzeichen: 7-08.24. Dossier: E1085A-01#2002/124#111\**

## Annexe

### Convention de transcription

Rédigées au format helvetica, taille de police 8. Tout en minuscule, les majuscules indiquant que l'interlocuteur augmente significativement le volume de la voix.

#### *Enchaînements*

|     |   |
|-----|---|
| [ ] | Chevauchements (les participants parlent en même temps) |
| =   | Enchaînement très rapproché                             |

#### *Pauses (silences)*

|                  |  |
|------------------|--|
| (-), (--), (---) | Pauses courte (env. 0.3 sec.), moyenne (env. 0.6), longue (env. 0.9) |
| (2)              | Pauses de plus d'une seconde   |

#### *Adaptations phonético-orthographiques*

|                      |   |
|----------------------|---|
| un p'tit bout d'chou | Les élisions – standards ou non – sont signalées à l'aide d'une apostrophe    |
| tu v- viens/         | les mots tronqués ou amorcés sont notés avec un tiret accolé au mot incomplet |
| trop^en avance       | les liaisons facultatives ou moins courantes sont notées d'un circonflexe     |

les lhombres                    les liaisons d'usage qui ne sont pas faites sont signalées par une barre verticale (Alt Gr + 7)

*Signes de réception bisyllabiques*

m=h                            acquiesce  
h=m                            répond par la négative

*Accentuation*

acCENT                        Augmentation du volume de la voix ou emphase sur une ou plusieurs syllabes d'un mot  
::;::;::                        extension d'un son (p. ex. « pf::: a:h... »)

*Intonations*

/                                montante  
\                                descendante

*Signes paraverbaux et prosodie*

((tousse)) ((rit)) ((se lève)) Descriptions de bruits ou d'actions  
<((imite son chef) oui::> Description d'une émotion transmise dans la prosodie  
(xxx xxx xxx) Passage incompréhensible. xxx correspond à 1 syllabe((incompr., 2.0)) Passage incompréhensible annoté en secondes  
(bientôt) Mot que le transcripteur présuppose avoir entendu  
bien(tôt) Syllabes ou sons que le transcripteur pense avoir entendus  
(tresse ; presse) Alternatives possibles au mot que le transcripteur pense entendre  
.h .hh .hhh Inspiration, 1 «h» correspondant à environ 0,3 seconde  
h. hh. hhh. Expiration, 1 «h» correspondant à environ 0,3 seconde  
\*LPPCC: IT\* Réponses enregistrées dans le CATI



*Abréviations des informations codées en lien avec les questions sur les langues du CATI*

|                       |   |
|-----------------------|---|
| LPPCC                 | langue(s) principale(s) de la PC  |
| LCONNUC               | langue(s) connue(s) de la PC  |
| LENFANC               | langue(s) parlée(s) par la PC durant l'enfance  |
| LPCPARTC              | langue(s) que la PC et son/sa partenaire parlent entre eux  |
| LPCENF                | langue(s) que la PC parle à ses enfants   |
| LENFTRAN              | langue(s) pour lesquelles la PC dit faire quelque chose pour les transmettre  |
| LENFMENC              | langue(s) que les enfants de la PC parlent entre eux  |
| LFAMAM                | langue(s) utilisée(s) par la PC avec les amis ou la famille en dehors du ménage   |
| LRADTVC               | langue(s) utilisée(s) par la PC pour regarder ou écouter des films ou émissions à la TV/radio ou sur internet   |
| FR, DE, IT, RUM, ENG: | français, allemand, italien, romanche, anglais. Les autres langues sont inscrites en toutes lettres (ou quelquefois sur un calque des abréviations internationales de pays) |



## Liste des figures

|   |     |
|---|-----|
| Figure 1. Carte de la répartition des langues en Suisse en 1880.<br>Source : Statistisches Bureau (1881). Photographie<br>de Baptiste Cochard HEPIPH FR 2017 .....                              | 13  |
| Figure 2. Extrait des questions sur les langues<br>dans le formulaire du RFP 1990 (version française) .....   | 101 |
| Figure 3. Extrait du formulaire du RS 2015 (version française).....   | 109 |
| Figure 4. Extrait dessiné par l’auteur à partir du schéma visio<br>du CATI de l’ELRC 2014 (OFS, 22.07.2014, p. 8):<br>exemples de filtres conditionnant les questions.....                      | 141 |
| Figure 5. Schéma donnant un aperçu de l’activation<br>des questions du CATI en fonction des réponses<br>aux questions 302-303 .....   | 156 |
| Figure 6. Illustration du schéma interactionnel des CATI:<br>à gauche, une enquêtrice lit le script; à droite, une PC répond<br>aux questions de l’ELRC. Illustration d’Oncle Phil, © 2022..... | 188 |

|   |     |
|---|-----|
| Figure 7. Extrait du menu déroulant des langues<br>dans la nomenclature linguistique..... | 286 |
| Figure 8. Diagramme extrait de OFS (2016, p. 12) .....                                    | 327 |
| Figure 9. Diagramme extrait de OFS (2016, p. 10) .....                                    | 329 |

## Liste des tableaux

|   |     |
|---|-----|
| Tableau 1. Évolution des questions sur les langues dans les RFP (1910-2000), extrait adapté et partiellement traduit du rapport du CSP du 20.12.2017 (p. 39-45) ..... | 92  |
| Tableau 2. Différentes versions des questions sur la/les langue(s) «principale(s)» et «connue(s)» dans le questionnaire.....  | 144 |
| Tableau 3. Extrait du T1 de la 1 <sup>re</sup> version du rapport du 14.08.2015, p. 25 .....  | 288 |
| Tableau 4. Réponses codées pour PC 00059 et leur transformation en « <i>langues d'usage régulier</i> » .....  | 308 |
| Tableau 5. Réponses codées pour PC 00056 et leur transformation en « <i>langues d'usage régulier</i> » .....  | 310 |
| Tableau 6. Réponses codées pour PC 00302 et leur transformation en « <i>langues d'usage régulier</i> » .....  | 312 |
| Tableau 7. Réponses codées pour PC 00343 et leur transformation en « <i>langues d'usage régulier</i> » .....  | 313 |
| Tableau 8. Réponses codées pour PC 00439 et leur transformation en « <i>langues d'usage régulier</i> » .....  | 314 |



## Liste des extraits de transcriptions

|   |     |
|---|-----|
| Transcription 1. Extrait de l'entretien avec Experte n° 1, quelques références scientifiques de l'ELRC..... | 124 |
| Transcription 2. Focus-groupe SFI C, l'utilisation du dialecte tessinois durant les CATI .....              | 198 |
| Transcription 3. Focus-groupe SFI B, « <i>tous les livres en suisse allemand</i> ».....                     | 199 |
| Transcription 4. Focus-groupe SFI A, une question mal comprise des « non francophones ».....                | 200 |
| Transcription 5. Focus-groupe SFI A, codage de la / des langue(s) principale(s).....                        | 204 |
| Transcription 6. Focus-groupe SFI A, stratégie de codage du français.....                                   | 204 |
| Transcription 7. Focus-groupe SFI C, les langues principales et le CECR .....                               | 206 |
| Transcription 8. Focus-groupe SFI C, « quatre langues maternelles ».....                                    | 208 |
| Transcription 9. CATI SFI B 00059, négociation du serbe et du dütisch.....                                  | 210 |
| Transcription 10. CATI SFI A 00343, négociation du français et du marocain .....                            | 213 |

|  |     |
|--|-----|
| Transcription 11. CATI SFI A 00258,<br>négociation de l'allemand et du français .....  | 213 |
| Transcription 12. CATI SFI C 00439,<br>« <i>je suis schwizerdütsch et dialecte tessinois</i> » .....                         | 215 |
| Transcription 13. CATI SFI B 00056,<br>négociation de l'albanais et du suisse allemand .....                                 | 220 |
| Transcription 14. CATI SFI A 00227,<br>« <i>je ne suis pas née ici, mais je travaille en français et en allemand</i> » ..... | 225 |
| Transcription 15. CATI SFI A 00302,<br>quatre « <i>langues principales</i> » à la suite .....                                | 229 |
| Transcription 16. CATI, SFI B 00047,<br>un mélange de souabe et de dialecte des Grisons.....                                 | 236 |
| Transcription 17. CATI SFI B 00047,<br>« <i>vous acceptez ça comme du dialecte ?</i> » .....                                 | 237 |
| Transcription 18. Focus-groupe SFI B,<br>les Allemands parlent allemand parce qu'ils sont allemands .....                    | 239 |
| Transcription 19. CATI SFI C 00372,<br>« <i>le dialecte est aussi considéré comme une langue</i> » .....                     | 241 |
| Transcription 20. Focus-groupe SFI C,<br>« <i>ils ont dû lui mettre les sous-titres</i> » .....                              | 242 |
| Transcription 21. Focus-group SFI C, négociation des dialectes d'Italie...   | 243 |
| Transcription 22. CATI SFI B 00090,<br>exemple d'interaction fluide impliquant une ambiguïté.....                            | 246 |
| Transcription 23. CATI SFI B 00086, négociation du romanche.....   | 248 |
| Transcription 24. CATI SFI A 00302,<br>transmettre une ouverture sur les langues.....  | 251 |
| Transcription 25. Focus-groupe SFI-B, un malaise<br>à poser certaines questions sur les obstacles linguistiques .....        | 255 |
| Transcription 26. CATI SFI C 00458, négociation du croate<br>comme langue parlée avec des amis ou la famille .....           | 260 |
| Transcription 27. CATI SFI A 00284,<br>négociation des raisons d'apprendre l'italien .....                                   | 263 |



LISTE DES EXTRAITS DE TRANSCRIPTIONS

|   |     |
|---|-----|
| Transcription 28. CATI SFI B 00056,<br>négociation des raisons d'apprendre l'allemand.....    | 263 |
| Transcription 29. CATI SFI B 00056, « <i>nous vivons ici</i> ».....                           | 266 |
| Transcription 30. CATI SFI B 00009,<br>« <i>mon fils doit apprendre le français</i> » .....   | 268 |
| Transcription 31. CATI SFI A 00253,<br>« <i>j'entends la traduction derrière</i> » .....      | 272 |
| Transcription 32. CATI SFI A 00302,<br>PC prend à partie ses enfants durant l'entretien ..... | 273 |



## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| REMERCIEMENTS.....  | 7  |
| GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS.....   | 9  |
| INTRODUCTION POUR UNE EXPLORATION DES COULISSES<br>DE LA QUANTIFICATION DES LANGUES.....  | 11 |
| 1. Des nombres qui façonnent notre expérience<br>de la réalité sociale et linguistique.....   | 11 |
| 2. Problématique et objectifs.....  | 15 |
| CHAPITRE I POUR UNE ÉTUDE SOCIOLINGUISTIQUE CRITIQUE<br>DE LA QUANTIFICATION DES LANGUES.....   | 19 |
| 1. (Dé)chiffrer les langues, dialectes et locuteurs : des tensions<br>épistémologiques aux conséquences sociopolitiques et linguistiques .... | 20 |
| 1.1. <i>Quantification et statistique : agir sur le monde<br/>          à travers les nombres</i> .....                                       | 20 |
| 1.2. <i>La statistique des langues : défis épistémologiques ;<br/>          conséquences sociales, politiques et économiques</i> .....        | 27 |
| 2. Pour une sociolinguistique critique de la quantification des langues.....  | 37 |
| 2.1. <i>Gouvernementalité (du plurilinguisme)</i> .....   | 39 |
| 2.2. <i>Idéologies langagières</i> .....  | 43 |
| 2.3. <i>Discours</i> .....  | 47 |
| 3. Plan général de l’ouvrage : une démarche généalogique<br>et interactionnelle .....   | 49 |

|  |    |
|--|----|
| CHAPITRE II UNE ETHNOGRAPHIE INSTITUTIONNELLE<br>DE LA QUANTIFICATION DES LANGUES.....   | 51 |
| 1. Première immersion dans les coulisses<br>de la quantification des langues .....   | 52 |
| 1.1. <i>L'ELRC: un terrain de la statistique façonné par des discours</i> .....  | 52 |
| 1.2. <i>Les étapes de la collaboration entre le CSP et l'OFS (2014-2018)</i> .....   | 55 |
| 2. Une ethnographie institutionnelle collective et bidimensionnelle.....   | 56 |
| 3. Axe généalogique: approche, récolte et traitement des données .....   | 59 |
| 3.1. <i>L'extexualisation pour comprendre la matérialisation<br/>des discours dans le temps sous forme de « textes »</i> .....   | 59 |
| 3.2. <i>Récolte et traitement des données: des conditions<br/>sociohistoriques de la statistique des langues<br/>aux discours façonnant le module « langue » de l'ELRC</i> .....   | 60 |
| 4. Axe interactionnel: pour une analyse des processus<br>d'alignement des schémas interprétatifs façonnant les nombres.....  | 63 |
| 4.1. <i>Aborder les CATI à l'aide des schémas interprétatifs<br/>de la procédure et des idéologies langagières</i> .....   | 63 |
| 4.2. <i>Récolte et traitement des données: approfondir<br/>les schémas interprétatifs par le biais de transcriptions<br/>situées à l'aide d'observations ethnographiques</i> ..... | 65 |
| 4.3. <i>Deux niveaux de transcription pour deux niveaux d'analyses</i> .....   | 68 |
| 5. Éthique de recherche et positionnement du chercheur .....   | 69 |
| 5.1. <i>Principes déontologiques et obligations</i> .....  | 70 |
| 5.2. <i>Protection des données et des participants<br/>et positionnement du chercheur</i> .....  | 71 |
| CHAPITRE III D'UNE SURVEILLANCE DES TERRITOIRES LINGUISTIQUES<br>À UN AUDIT DES COMPORTEMENTS SOCIOLINGUISTIQUES .....   | 75 |
| 1. Introduction: genèse et développement d'un instrument<br>de gouvernementalité du plurilinguisme.....  | 75 |
| 2. D'une statistique administrative traditionnelle<br>à une statistique publique moderne et technique .....  | 76 |
| 2.1. <i>Une brève histoire sociale de l'OFS</i> .....  | 77 |
| 2.2. <i>Quantifier à distance: l'ELRC 2014 au cœur<br/>d'un nouveau recensement multimodal, technique et rhizomatique</i> .....  | 83 |
| 3. Histoire de la statistique des langues en Suisse: de la définition<br>des frontières linguistiques aux mesures de l'intégration.....  | 88 |

TABLE DES MATIÈRES

|   |     |
|---|-----|
| 3.1. <i>La langue, l'origine et le territoire : mesurer la mobilité des locuteurs pour surveiller les frontières linguistiques (1860-1980)</i> .....                                  | 89  |
| 3.2. <i>Les modifications du RFP 1990 : vers une quantification du plurilinguisme, de la diglossie et de l'intégration linguistique (1990-2000)</i> .....                             | 100 |
| 3.3. <i>Les bouleversements de 2010 : vers un floutage des territoires linguistiques et un approfondissement des comportements linguistiques individuels</i> .....                    | 108 |
| 4. L'ELRC : vers une quantification des comportements linguistiques à la croisée d'enjeux politiques et scientifiques .....   | 118 |
| 4.1. <i>Les priorités politiques de la statistique des langues de l'ELRC</i> ....   | 119 |
| 4.2. <i>La démarche de l'équipe de l'ELRC : consulter des experts et des ressources légitimes</i> .....   | 123 |
| 4.3. <i>Vers un audit des politiques linguistiques</i> .....  | 127 |
| 5. Synthèse : du monitoring de la cohésion nationale à un audit de la cohésion sociale.....   | 129 |
| <b>CHAPITRE IV L'ANTICIPATION DES NOMBRES</b>   |     |
| <b>OU LA POLITIQUE DU QUESTIONNAIRE</b> .....   | 133 |
| 1. Introduction : l'anticipation de problèmes pratiques et idéologiques durant la création du questionnaire sur les langues .....   | 133 |
| 2. Le processus institutionnel de la création du questionnaire CATI sur les langues de l'ELRC 2014 .....  | 135 |
| 2.1. <i>Les étapes de la création du questionnaire</i> .....  | 135 |
| 2.2. <i>Les thématiques sociolinguistiques et profils démographiques prioritaires</i> .....   | 137 |
| 3. Filtrer les locuteurs à l'aide de critères sociodémographiques et linguistiques .....  | 139 |
| 3.1. <i>À la recherche de filtres sociodémographiques et linguistiques</i> .....  | 140 |
| 3.2. <i>L'entextualisation de la / des « langue(s) principale(s) » et « connue(s) » : l'anticipation d'enjeux interprétatifs liés à la récolte et au traitement des données</i> ..... | 143 |
| 4. Une tentative de couverture totale et personnalisée des comportements sociolinguistiques.....  | 155 |
| 4.1. <i>L'abandon des degrés de compétences linguistiques au profit des contextes et fréquences d'usages</i> .....  | 157 |
| 4.2. <i>Quantifier « l'éducation sur les langues » à travers la transmission et l'apprentissage des langues</i> .....   | 160 |

|   |     |
|---|-----|
| 4.3. Mesurer les obstacles linguistiques pour mesurer l'intégration ? ...   | 166 |
| 4.4. L'abandon des sondages d'opinion :<br>les objectifs de la cohésion sociale en sourdine .....   | 168 |
| 4.5. Vers un glissement conceptuel et pratique<br>de l'étude statistique des minorités linguistiques.....   | 170 |
| 5. L'affinage du dispositif de récolte des données quantifiables.....   | 172 |
| 5.1. L'adaptation du questionnaire aux modalités interactionnelles<br>du CATI .....   | 173 |
| 5.2. Former les enquêteurs pour coordonner<br>et réguler la récolte des informations .....  | 175 |
| 5.3. Une lettre pour rassurer la population<br>et la convaincre de participer à l'ELRC.....   | 182 |
| 6. Synthèse : anticiper les nombres et les débats .....   | 184 |
| CHAPITRE V DÉCHIFFRER LES (INTER)LOCUTEURS.....   | 187 |
| 1. Introduction : ce que poser des questions<br>sur les langues et dialectes veut dire.....   | 187 |
| 2. Les conditions des CATI de l'ELRC<br>et le « <i>background knowledge</i> » des interlocuteurs .....  | 189 |
| 2.1. Le climat et les conditions des CATI :<br>des enquêteurs travaillant sous pression et sous surveillance.....   | 190 |
| 2.2. Les attitudes des PC et leurs conséquences sur les CATI.....   | 193 |
| 2.3. Un « <i>background knowledge</i> » constitué<br>d'éléments linguistiques et d'informations socioculturelles .....                                    | 195 |
| 3. La co-construction du locuteur légitime durant<br>la négociation de la / des « <i>langue(s) principale(s)</i> ».....                                   | 202 |
| 3.1. Langue maternelle ou langue(s) d'usage ?<br>La perception des enquêteurs de la signification<br>de la / des « <i>langue(s) principale(s)</i> » ..... | 203 |
| 3.2. La/les « <i>langue(s) principale(s)</i> » en procès.....   | 209 |
| 4. L'émergence du doute dans l'interaction .....  | 233 |
| 4.1. Le traitement de la variation linguistique :<br>une question de sensibilité sociale, politique et linguistique .....                                 | 233 |
| 4.2. L'idéologie des logiques du CATI à l'épreuve.....  | 245 |
| 5. Les interactions des CATI sur les langues comme théâtre<br>des tensions de la gouvernementalité du plurilinguisme .....                                | 258 |
| 5.1. Le quadrilinguisme territorial suisse sous tension .....   | 259 |

TABLE DES MATIÈRES

|   |     |
|---|-----|
| 5.2. <i>Devenir plurilingue : entre devoir citoyen suisse et obligation d'intégration ou d'assimilation linguistique</i> .....  | 262 |
| 5.3. <i>Savoir s'adapter et rester performant dans un monde globalisé et plurilingue</i> .....  | 270 |
| 6. Synthèse : Monolingues, bi-monolingues et plurilingues : un continuum d'idéologies langagières ancrées dans des inégalités sociales.....                                   | 275 |
| CHAPITRE VI L'ARRANGEMENT DES NOMBRES.....  | 279 |
| 1. Introduction : quantifier l'inquantifiable ? Le plurilinguisme au centre de débats méthodologiques et idéologiques.....  | 279 |
| 2. Les étapes du traitement et de l'analyse statistique des données sur les langues de l'ELRC 2014.....   | 281 |
| 3. L'arrangement des langues et des locuteurs .....   | 284 |
| 3.1. <i>La politique de la nomenclature linguistique : une diglossie sélective décidée en amont</i> .....   | 285 |
| 3.2. <i>Agréger ou séparer ? une question dialectologique, politique et statistique</i> .....   | 289 |
| 4. Genèse et effets discursifs des « langues d'usage régulier ».....  | 295 |
| 4.1. <i>L'identification des problèmes et le tri des thématiques linguistiques</i> .....  | 296 |
| 4.2. <i>Un répertoire de pratiques langagières objectives pour remplacer la mesure des compétences linguistiques</i> .....  | 300 |
| 4.3. <i>Vers une vision inclusive de la diversité linguistique et centrée sur des profils de locuteurs détaillés</i> .....  | 303 |
| 5. Quand le plurilinguisme (ne) s'est (pas) fait nombre.....  | 316 |
| 5.1. <i>La mise en mots de l'ELRC : une lecture objectivée d'une cohésion sociale harmonieuse</i> .....   | 317 |
| 5.2. <i>La mise en images de l'ELRC</i> .....   | 324 |
| 6. Synthèse : un audit positif de la cohésion sociale.....  | 330 |
| CONCLUSION .....  | 333 |
| L'art de pondérer des intérêts politiques et scientifiques en fonction de contraintes méthodologiques .....   | 334 |
| Une ambivalence d'idéologies langagières impactant autant les discours du processus de quantification des langues que les comportements sociolinguistiques des locuteurs..... | 338 |
| Ce que quantifier le plurilinguisme dans le contexte d'une statistique officielle veut peut-être dire dans une perspective sociolinguistique critique.....                    | 343 |

|   |     |
|---|-----|
| BIBLIOGRAPHIE .....                       | 347 |
| LITTÉRATURE GRISE .....                   | 363 |
| ANNEXE .....                              | 365 |
| Liste des figures .....                   | 369 |
| Liste des tableaux .....                  | 371 |
| Liste des extraits de transcriptions..... | 373 |



Achevé d'imprimé  
en septembre 2022

Pour le compte des Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production: Jonathan Wenger

La Suisse est un pays multilingue. Qu'en est-il de sa population ? Toutes et tous bilingues ? Selon les chiffres que l'on consulte, on pourra croire que les plurilingues sont environ 18%... ou 64% !

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la Suisse mobilise la statistique pour gouverner les communautés linguistiques, voire pour mesurer – discrètement – l'intégration des populations (suissees comme étrangères). En tant qu'outil de gestion du plurilinguisme, la statistique est aujourd'hui encore régulièrement citée lors de débats politiques sensibles.

Dans une analyse fine des pratiques sociales et linguistiques, menée dans les coulisses de la statistique officielle, l'auteur explore les tensions et contradictions qui animent le processus de quantification. Il n'étudie pas la validité des chiffres, mais les idées sur les langues et dialectes, ainsi que leur impact sur les comportements d'acteurs et institutions qui agissent à différentes étapes de la production statistique.

On y rencontre des individus d'habitude invisibles : statisticien-ne-s, linguistes, chercheuses et chercheurs, responsables institutionnel-le-s, enquêtrices et enquêteurs-téléphonistes, répondant-e-s... Autant de locuteurs et locutrices qui se demandent s'ils sont monolingues, bilingues ou plurilingues, et cherchent à estimer la valeur symbolique ou matérielle de ces pratiques linguistiques.

Un ouvrage de sociolinguistique qui intéressera aussi bien les spécialistes des sciences humaines et sociales que toute personne s'interrogeant sur le rôle et la place des langues et dialectes dans la société.



Né à Fribourg, **Philippe Humbert** a grandi dans un milieu plurilingue et multiculturel. Ponctuées de séjours à Dublin, Novi Sad et Madrid, ses études de slavistique, français langue étrangère et sciences du plurilinguisme l'ont amené aux sciences du langage. Depuis 2014, l'auteur est engagé à l'Institut de plurilinguisme (Université et HEP de Fribourg) et travaille sur divers projets de sociolinguistique et de didactique des langues étrangères. Ses recherches en cours portent sur les rapports entre la documentation scientifique et la gestion politique de la langue française et de la Francophonie dans un contexte mondialisé.

ISBN 978-2-88930-468-4

